



HAL
open science

L'Union Départementale de la Loire de la CFTC-CFDT de la Loire : mutation, développement et crise d'une organisation syndicale (1944-1988)

Jean-Paul Bénétière

► **To cite this version:**

Jean-Paul Bénétière. L'Union Départementale de la Loire de la CFTC-CFDT de la Loire : mutation, développement et crise d'une organisation syndicale (1944-1988). Histoire. Université Rennes 2, 2016. Français. NNT : 2016REN20002 . tel-01262484

HAL Id: tel-01262484

<https://theses.hal.science/tel-01262484>

Submitted on 26 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Rennes 2

École Doctorale ED 507 « Sciences Humaines et Sociales »

UMR 6528 CERHIO (Centre de Recherches historiques de l'Ouest)

L'UNION DÉPARTEMENTALE DE LA CFTC-CFDT DE LA LOIRE

*Mutation, développement et crise d'une organisation
syndicale (1944-1988)*

Thèse pour le Doctorat en Histoire présentée et soutenue publiquement par

Jean-Paul BÉNETIÈRE

Le 15 janvier 2016

Devant un jury composé de :

M. Christian CHEVANDIER, Professeur d'Histoire Contemporaine
à l'Université du Havre, rapporteur

M. Frank GEORGI, Maître de Conférences à l'Université Paris I

M. Gilles RICHARD, Professeur en Histoire Contemporaine à
l'Université Rennes II, directeur de thèse

M. Xavier VIGNA, Professeur d'Histoire Contemporaine à
l'Université de Bourgogne, rapporteur

Mme. Michelle ZANCARINI-FOURNEL, Professeure émérite
d'Histoire Contemporaine, présidente du Jury

Remerciements

Il y a six personnes que je veux remercier d'abord, parce que, sans elles, je ne serais pas arrivé au bout de cette thèse.

Gilles Richard, mon directeur de thèse, qui m'a soutenu, guidé, fait des suggestions, donné des conseils, corrigé scrupuleusement. Danielle Bénetière qui a accepté de vivre les plus belles années de sa retraite avec un apprenti historien avant de devenir une correctrice précise et avisée en août - septembre 2015. Pierre Héritier qui m'a donné beaucoup de son temps pour m'apprendre le fonctionnement d'un syndicat et me raconter l'histoire de son UD. Janice Bénetière et Hugo Veneau qui m'ont apporté, avec patience, un soutien technique indispensable. Paul-Henri Dumas qui a fourni un travail très important pour m'aider à construire mon index.

Je veux aussi remercier tous les militants de la CFDT et autres organisations, qui ont accepté de me donner un peu de leur temps, et parfois de me confier leurs archives, pour échanger avec moi sur ce qui fut ou qui est encore pour certains, une part importante de leur vie. Je ne peux pas les citer ici, mais ils le sont en Annexe 1, page 531. J'espère qu'ils se retrouveront dans ce travail, même s'ils sont en désaccord avec certains des points de vue que j'y exprime.

Je veux aussi remercier Alban Graziotin, mon jeune compagnon de recherche pour nos discussions sur histoire ouvrière et histoire syndicale, pour m'avoir prêté livres et documents, m'avoir donné des références et la possibilité d'utiliser, avant lui, ses interventions et une partie de ses recherches dans cette thèse. Je veux aussi remercier tous ceux qui ont répondu à mes demandes, Frank Georgi pour m'avoir envoyé un de ses ouvrages épuisé, Antoine Bévort pour des notes, Hélène Hatzfeld pour des renseignements sur un entretien cité dans sa thèse, Claude Roccati pour son mémoire de Master 2 et sa thèse, Michelle Zancarini-Fournel pour sa bibliographie sur le mouvement féministe, Pauline Rameau pour son Mémoire de Master 2, Pierre Labardin pour ses renseignements économiques, Sophia Périé pour ses photos. Et Élise Chomienne-Mano qui m'a proposé son aide qui s'est révélée précieuse précieuse.

Merci à mes amis du GREMMOS de Saint-Étienne, Jean-Michel Steiner, Maurice Bedoin, Gérard Vial, Antoine Vernet, Sophie Pichon, Frédérique Barré, Catherine Gauthier, Karima Guezzou, Lionel Fayolle, Cyril Login pour leurs écrits, leurs références

bibliographiques ou filmographiques, leur appui et leurs encouragements. Merci aussi à Jacques Ion pour son regard distancié et sa bienveillance. Merci à Christian Saint-Sernin pour nos disputes, et nos fous rires, qui n'est malheureusement plus là pour critiquer cette thèse. Merci à Daniel Durand qui m'a permis de rencontrer des anciens militants de la CGT et du PCF.

Merci aussi, bien sûr aux archivistes des Archives Départementales de la Loire et à ceux de la confédération CFDT pour leur aide.

Merci à Éric Bénétière pour sa traduction du résumé. Merci à mes petits-enfants de m'avoir si souvent demandé ce que je pouvais bien écrire et à Raphaël Veneau de m'avoir souri si souvent sur l'écran de mon ordinateur. Merci à Annick Baby d'avoir entrepris la correction de plusieurs chapitres. Merci à tous mes amis de m'avoir aidé à leur façon dans ce travail. Merci à Marion, Roland, Jean-Jacques, Nicole et Andrée Bénétière, et à Marion et Christian Féré d'avoir prêté attention à la progression de mon travail.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	5
Tableau des sigles utilisés	7
Introduction	17
Chapitre 1. Dans la minorité de la CFTC. 1944-1956	33
Chapitre 2. Lutttes ouvrières, guerre d'Algérie, déconfessionnalisation (1956-1964)	75
Chapitre 3. Unité d'action avec la CGT. Mai-Juin 1968. Autogestion (1965-1969).....	117
Chapitre 4. Le primat des luttes (1970-1973)	175
Chapitre 5. Opposition à la confédération, crise et recentrage (1974-1979).....	235
Chapitre 6. L'échec d'une stratégie autonome (1980-1984).....	327
Chapitre 7. Crise et tentative de reconstruction de l'UD (1984-1988)	417
Conclusion générale	483
Sources et bibliographie	505
I. Archives écrites.....	505
II. Témoignages oraux.....	515
III. Films.....	517
IV. ÉMISSIONS ENREGISTRÉES sur Radio-Dio, site du GREMMOS.....	518
V. BIBLIOGRAPHIE	518
ANNEXES	531
ANNEXE 1. Présentation des personnes interviewées	531
ANNEXE 2. Approche des positions des militant(e)s CFDT de la Loire interviewé(e)s	537
INDEX.....	547
Index des militants et des dirigeants des syndicats et des mouvements contestataires cités	547
Index des autres personnes citées	553
Index des entreprises citées.....	561
Table des illustrations.....	565
Table des matières	569

Tableau des sigles utilisés

AG – Assemblée générale

AFME – Agence française pour la maîtrise de l'énergie
devenue ADEME – Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AGESSIC – Association des groupes d'études sociales et syndicales d'inspiration chrétienne

AML – Autos-Mitrailleuses légères (à la CAFL-Creusot-Loire Saint-Chamond)

AMR – Alliance marxiste révolutionnaire

ANPE – Agence nationale pour l'emploi

APF – Association populaire des familles

ARCT – Ateliers roannais de constructions textiles

ASCL – Association solidaire des chômeurs de la Loire

ASF – Association syndicale des familles

ASMPL - Association des Syndicats métallurgiques patronaux de la Loire

ASSEDIC – Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

BC – Bureau confédéral (CFTC)

BN – Bureau national (CFDT)

BRAEC –Bureau de recherches, d'analyses et d'études coordonnées

CAFL – Compagnie des Ateliers et Forges de la Loire

CAP – Certificat d'aptitude professionnelle

CE – Commission exécutive

CC – Conseil confédéral (CFTC)

CDAL – Comité départemental d'action laïque

CDJA – Centre départemental des jeunes agriculteurs

CDP – Centre Démocratie et Progrès

CE – Commission exécutive

CE – Comité d'entreprise

CEE – Communauté économique européenne

CERES – Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes

CES – Confédération européenne des syndicats

CES – Centre d'études socialistes

CFDT – Confédération Française Démocratique du Travail

CFT – Confédération française du travail

CFTC – Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CFVE – Chemins de fer à voie étroite (trams de Saint-Étienne)
Devenue STAS – Société de transport de l'agglomération stéphanoise

CGC – Confédération Générale des cadres
Devenue CFE-CGC – Confédération française de l'encadrement -Confédération générale des cadres

CGIL – Confédération générale italienne du travail

CGIP – Compagnie générale d'industrie et de participation

CGPS – Convention générale de protection sociale

CGT- Confédération Générale du travail

CGTU – Confédération Générale du Travail Unitaire

CHSCT – Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CLASI – Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles

CIEDIL – Centre intergénération pour l'emploi par le développement des initiatives locales dans la Loire

CIMADE – Comité Inter-mouvements auprès des Évacués

CIR – Convention des Institutions Républicaines

CISC – Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens
Devenue CMT – Confédération mondiale du travail

CISL – Confédération internationale des syndicats libres

CN – Conseil national (CFDT)

CNIP – Centre national des indépendants et des paysans

CNJA – Confédération Nationale des Jeunes Agriculteurs

CNPF – Conseil national du Patronat français

CNT – Confédération nationale du Travail

COGECOOP – Construire et gérer par la coopération

COTOREP - Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel

CPAM – Caisse primaire d'assurance maladie

CRESAL – Centre de recherches et d'études sociologiques appliquées du département de la Loire

CRS – Compagnies républicaines de sécurité

CSCV – Confédération syndicale du cadre de vie

DDASS – Direction départementale de l'Action sanitaire et sociale

DENS – Demandes d'emploi non satisfaites

DPN – Direction politique nationale (du PSU)

DRASS – Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales

EDF – Électricité de France

EGF – Électricité et Gaz de France

ENO – École normale ouvrière

ENP – École normale professionnelle

ETAM – Employés, techniciens, agents de maîtrise

FCB – Fédération construction – bois (CFDT)

FEN – Fédération de l'Éducation Nationale

FGAF – Fédération générale autonome des fonctionnaires

FGDS – Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

FGM – Fédération générale de la métallurgie (CFDT)

Devenue FGMM après la fusion avec la fédération des Mines

FGTE – Fédération générale des transports et de l’environnement

FLN – Front de Libération Nationale

(CGT)-FO – (Confédération Générale du travail)-Force Ouvrière

FNATH : Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés

FNE : Fonds National de l’Emploi

FSM – Fédération syndicale mondiale

FSU – Fédération syndicale unitaire

GAM – Groupe d’action municipale

GAPS – Groupe d’action pour la syndicalisation

GLACS - Groupe pour la Liberté de l’avortement et la contraception stéphanois

GP – Gauche prolétarienne (maoïste)

GPRA – Gouvernement provisoire de la République algérienne

GROP – Groupe de rencontre Ouvriers – Paysans

HACUITEX – Fédération (CFDT) de l’Habillement – Cuir – Textile

IRP – Institutions représentatives du personnel

IVG : Interruption volontaire de grossesse

JC – Jeunesses communistes

JEC – Jeunesse Etudiante Chrétienne

JOC – Jeunesse Ouvrière Chrétienne

JAC – Jeunesse Agricole Chrétienne

LASAIRE : Laboratoire social d’action, d’innovation, de réflexions et d’échanges

LCR – Ligue communiste révolutionnaire

LO – Lutte Ouvrière

MAN – Mouvement d’action non-violente

MAS – Manufacture d’armes de Saint-Étienne

MFPF- Mouvement français pour le planning familial

MEDEF – Mouvement des entreprises de France

MLAC – Mouvement pour la liberté de l’avortement et de la contraception.

MLP – Mouvement de libération populaire

MLO – Mouvement de libération ouvrière

MNA – Mouvement National Algérien

MPF – Mouvement populaire des familles

MRG – Mouvement des radicaux de gauche

MRP – Mouvement républicain populaire

OAS – Organisation armée secrète

OCI – Organisation communiste internationaliste

OENS – Offres d’emploi non satisfaites

OPEP – Organisation des pays exportateurs de pétrole

(Plan) ORSEC – Plan d’organisation de la réponse de sécurité civile

OS – Ouvriers spécialisés

PARE – Plan d’aide au retour à l’emploi

PCF – Parti communiste français

PCML – Parti communiste marxiste-léniniste

PCRML – Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste

PDP – Parti démocrate populaire

PIB – Produit intérieur brut

PMI – Petites et moyennes industries

PS – Parti socialiste

PSA – Parti socialiste autonome

PSU – Parti socialiste unifié

P.V. – Procès-Verbal

RG – Renseignements Généraux

SCOPD Manufrance – Société coopérative de production et de diffusion Manufrance

SEPL – Syndicat de l'enseignement privé de la Loire (CFDT)

SCOP – Société coopérative et participative

SFAC– Société des Forges et Ateliers du Creusot

SFIO – Section française de l'Internationale ouvrière

SGEN – Syndicat général de l'Éducation Nationale (CFDT)

SIVP – Stages d'insertion dans la vie professionnelle

SM – Syndicat de la Magistrature

SME – Système monétaire européen

SMIC – Salaire minimum interprofessionnel de croissance

SNCF – Société nationale des Chemins de Fer

SNES – Syndicat national de l'Enseignement secondaire (à la FEN dans la période)

SNI – Syndicat National des instituteurs (à la FEN dans la période)

SNESSUP – Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (à la FEN pour la période)

SNU – Syndicat national unitaire

Se rattacha à la FSU

SNUI – Syndicat National Unifié des impôts

SSCM – Société stéphanoise de construction mécanique
devenue SDS en 1985

STAS – Société des transports de l'agglomération stéphanoise

STO – Service du travail obligatoire.

SUD – Solidaires Unitaires Démocratiques

TPE - Très petites entreprises (- de 11 salariés)

TSR – Tissages de soieries réunis

TUC – Travaux d'utilité collective

UD – Union départementale

UDIR CFDT – Union départementale interprofessionnelle des retraités de la CFDT

UDSR – Union démocratique et socialiste de la Résistance

UFC – Union fédérale des consommateurs

UFF – Union des femmes de France

UFP – Union des forces populaires

UGICT- Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (CGT)

UGS – Union de la gauche socialiste

UGTA – Union générale des travailleurs Algériens (affiliée au FLN)

UID CFTC – Union interdépartementale (Loire -Haute-Loire) CFTC

UL – Union Locale
Devenue UIB en 1972, puis redevenue UL

UJFF – Union des jeunes filles de France

UNEDIC - Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

UNEF – Union nationale des étudiants de France

UNEF ID – Union nationale des étudiants de France, Indépendante et démocratique

UNSA – Union nationale des syndicats autonomes

UR – Union régionale

URI – Union régionale interprofessionnelle (Rhône-Alpes CFDT)

URSM (CFTC/CFDT)- Union Régionale des syndicats de la métallurgie (CFTC/CFDT)

USTM (CGT)- Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie CGT

ZEH – Zone économique homogène

« Je voudrais revenir sur la question de la ligne de l'UD [dans les années 1970]. ... L'idéologie de l'UD, la question, c'était : « Le socialisme, pour qui ? ». ...Et il y a une idée, une phrase qu'on a beaucoup répétée et qui a été traduite par Roger Bonneville en langage populaire : « Les travailleurs ne doivent pas être les éternels cocus de l'histoire ». ...On ne pouvait pas simplement se battre pour les salaires, (...) : il fallait redonner du pouvoir aux ouvriers et aux salariés sur leur travail, et aussi plus globalement sur l'entreprise et sur l'économie. »

Pierre Héritier¹

Si on continue comme ça, avec qui va-t-on remettre en cause la société qui se construit ? N'est-il pas venu le temps de construire une opposition constructive avec les travailleurs et pour les travailleurs. Il est temps d'entrer en lutte contre la montée d'une nouvelle classe ouvrière capitaliste. ...Je fais mienne la réflexion de mon camarade et je vous dirai : « Ou vous jouez votre rôle de confédération; ou nous vous considérons comme les autres structures... et nous vous secouons...Un vieux militant qui n'a pas digéré ses journées aux côtés des copains licenciés les 22 et 23 novembre à Mavilor. Amitiés quand même. Georges.

Georges Ville²

Ma conviction profonde, c'est que le syndicalisme doit assurer l'ensemble des missions suivantes : analyse de la situation, critique de la société, mobilisation des salariés, propositions, compromis pour que les propositions trouvent une résolution ».

Jean-Pierre Laurens³

¹ Secrétaire général de l'UD-CFDT de la Loire de 1970 à 1973. Secrétaire général de l'Union Régionale Interprofessionnelle (URI) Rhône-Alpes de la CFDT de 1973 à 1982. Membre de la Commission Exécutive Confédérale de la CFDT de 1982 à 1988. Entretien avec l'auteur du 6 janvier 2010.

² Délégué CFTC-CFDT chez Mavilor. Lettre à Pierre Héritier du 29 novembre 1983.

³ Secrétaire général de l'UD CFDT de la Loire de 2002 à 2006. Secrétaire et trésorier régional depuis 2006. Entretien avec l'auteur du 2 juin 2015.

Introduction

L'origine de cette thèse, écrite à un âge avancé, est complexe. Il faut dire que j'avais arrêté mes études d'histoire avant même la licence, malgré mon grand intérêt pour ce que l'on n'appelait pas encore « l'histoire du temps présent ». Je l'ai obtenue plus tard, ce qui m'a permis d'enseigner l'histoire en collège dans les années 1970 et 1980. Dans cette période, j'ai été, pendant un temps, adhérent de base de la CFDT. Elle me semblait être le syndicat porteur des idéaux du mouvement de Mai-Juin 1968. Elle les incarnait, en particulier, au niveau du SGEN, par son intérêt à rechercher des méthodes et des moyens permettant aux enfants des familles modestes d'apprendre dans le « collège unique » qui s'ouvrait à eux. Cependant, j'ai bien perçu dans les années 1980-1990 le changement de ligne et de pratiques de la CFDT. À l'approche de ma retraite, j'ai éprouvé le désir de comprendre l'attitude de la France et des français de « gauche » face au génocide des tutsis du Rwanda⁴, ce qui m'a amené à retourner à l'université pour réaliser un mémoire de Maîtrise avec un grand plaisir. Ce fut au cours de cette période que Christian Saint-Sernin, ancien militant de la CFDT de la Loire m'informa que Pierre Héritier, ancien dirigeant de la CFDT, recherchait quelqu'un pour interviewer d'anciens militants syndicalistes.

J'ai donc mené des entretiens, en 2007-2008, avec cinq vétérans du syndicalisme de la Loire, Claudius et Janette Ravachol du Livre-CGT (et de la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés (FNATH)) et de la CFDT, Maurice Bonnard du groupe de résistance Ange-Buckmaster⁵ et de FO, René Caddéo, du Livre-CGT, lui aussi, et Félix Franc de la FEN, qui m'ont ouvert à leur vie militante, des années 1940 aux années 1980, que je ne connaissais pas. D'autre part, Pierre Héritier m'entretenait de sa passion toujours vive pour les débats qui avaient traversé l'histoire syndicale. Il souhaitait écrire un livre sur l'histoire de la CFDT avec d'anciens responsables qui avaient, comme lui, remis en cause la ligne confédérale, en particulier à propos de l'acceptation de la réforme des retraites de 2003⁶. Mais ce projet de livre ne put aboutir. J'ai alors envisagé de l'écrire moi-même, avec les encouragements de Pierre Héritier, dans le cadre d'un master de recherche.

⁴ En 1994.

⁵ Pascal Chambon, "Le groupe Ange", Cahiers de Village de Forez, n° 111, 2012, forezhistoire.free.fr/images/111-colloque-ph-2012-Chambon.pdf.

⁶ *Le Monde*, 17 avril 2004, « Questions à la CFDT ».

C'est à ce moment que j'ai rencontré l'historien stéphanois Jean-Michel Steiner qui m'a convaincu de choisir d'écrire ce mémoire, non pas sur la CFDT, mais sur l'UD CFDT de la Loire. Lors de la soutenance, le jury me fit beaucoup de critiques sur mon plan, la non prise en compte de certains mémoires, le recueil d'un nombre de témoignages limité, la non restitution de la vie de l'UD et de ses militants..., tout en m'attribuant avec clémence le bénéfice du Master. En fait, ce mémoire était un compromis entre le livre sur la CFDT et une amorce de recherche sur l'histoire de l'UD CFDT de la Loire. Il m'avait néanmoins permis de prendre contact avec quelques anciens militants et avec les archives de l'UD CFDT.

Le choix de la CFDT

Le lecteur aura compris que ce choix résulte de mon parcours personnel et d'une part de hasard.

Au bout de sept ans de travail maintenant, je pense avoir fait un bon choix. L'évolution de la CFDT n'a pas, en effet, été linéaire et son identité n'est pas apparue clairement à tous les observateurs. Claude Roccati, auteure d'une thèse sur la CFDT soutenue en 2014 qu'elle m'a gentiment envoyée, a écrit que son identité était « trouble »⁷. Elle utilise pour soutenir ses dires une citation de Jean Boissonnat : « Il n'y a pas une, mais “trois CFDT”. (...) La première est un “bureau d'études ” (...) La deuxième (...) est la CFDT “ qui rêve au parti politique qu'elle serait si elle était un parti politique au lieu d'être un syndicat ” (...). [La] troisième (...) est la CFDT force syndicale (...) »⁸. Frank Georgi est allé dans le même sens : « L'“évolution” idéologique de la CFDT au cours de ces trente dernières années a de quoi donner le tournis. Quoi de commun entre la CFTC-CFDT “mendésiste”⁹ du milieu des années soixante, la centrale autogestionnaire et radicale de l'après-68, la CFDT politique des Assises du socialisme en 1974, la confédération “ recentrée ” sur le syndicalisme à la fin de la décennie, l'organisation proche du gouvernement socialiste en 1981, la CFDT d'aujourd'hui prônant un réformisme contractuel, reconnaissant la

⁷ Claude ROCCATI *Un internationalisme entre discours et pratiques. La politique internationale de la CFDT (1964-1988)*, Thèse pour le Doctorat en Histoire sous la direction de Christian CHEVANDIER, le 22 novembre 2014, Université du Havre. p. 18.

⁸ Jean BOISSONNAT, exposé dactylographié, Les positions de la CFDT, présenté à la session d'étude du conseil confédéral à Bierville, les 20-23 mars 1963 (?)(A C 2G 47). Cité Frank GEORGI *L'invention de la CFDT. 1957-1970. Syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Paris, L'Atelier - CNRS, 1995, p. 18.

⁹ Proche de Pierre Mendès France.

légitimité de l'entrepreneur et détachée de toute référence au socialisme ? »¹⁰. L'auteur écrit d'ailleurs qu'il veut « saisir "l'identité CFDT" »¹¹. Préoccupation qui est manifestement restée la sienne puisqu'il a publié un nouvel ouvrage au titre très révélateur en 2014 : *CFDT : l'identité en questions*¹². Ajoutons que si « l'historien Xavier Vigna décrit la CFDT de ces années comme " une auberge espagnole " »¹³, le même historien a écrit que « la CFDT avait été le parti du mouvement [de Mai-Juin 1968] »¹⁴, tout en portant des critiques sur les positions prises par la centrale à la fin du mouvement.

René Mouriaux a sévèrement critiqué la CFDT sur son évolution : « Le cheminement de la CFDT trouve son unité dans la recherche de la modernité et de l'hégémonie. Après avoir tenté de « prendre par la gauche » la CGT, la confédération s'installe au centre et développe une conception du syndicalisme comme porteur de l'intérêt général (...). Optant pour les fonds de pension, le Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), l'impôt négatif, la centrale de Nicole Notat flirte avec le libertarisme »¹⁵. Mais, auparavant, avec Guy Groux, il avait écrit que « pour le mouvement ouvrier français, la CFDT [avait été] - mais le restera-t-elle ? - une source indéniable voire essentielle d'enrichissement symbolique et pratique »¹⁶. Les auteurs citent la reprise par la CGT de la notion d'autogestion en 1978 et la reprise par les autres syndicats du thème de l'adaptation du syndicalisme et de la notion de recomposition de la classe ouvrière. Pour Serge Dandé, l'adhésion [du PCF, pas de la CGT, mais cela a-t-il été différent ?] à l'autogestion, a été formelle et conjoncturelle pour renforcer l'union de la gauche et éviter l'affirmation d'un socialisme concurrent¹⁷. Peu importe, la phrase de René Mouriaux et Guy Groux que nous avons citée fait écho à ce que nous a dit l'un de nos témoins, Michel Bouteille : « La CFDT a été un laboratoire d'idées extraordinaire de 1970 à 1978 »¹⁸. Pourtant Michel Bouteille est passé de la CFDT à la CGT dès 1965 parce qu'il trouvait que la section CFDT de Manufrance était alors restée une « section CFTC »¹⁹. Bref,

¹⁰ Frank GEORGI *L'invention de la CFDT...*, op. cit. p. 16.

¹¹ *Ibidem*, p. 18.

¹² Frank GEORGI *CFDT : L'identité en questions. Regards sur un demi-siècle (1964-2014)*, éditions Arbre bleu (Le corps social), Nancy, 2014.

¹³ Cité dans Claude ROCCATI *Un internationalisme...*, op. cit. p. 18.

¹⁴ Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière dans les années 68, Essai d'histoire politique des usines*, Presses Universitaires de Rennes (Histoire), 2007.

¹⁵ Sophie BÉROUD et René MOURIAUX « La CFDT en quête de refondation sociale », *Mouvements* n° 14, mars - avril 2001, p. 83-89. Le libertarisme est un courant issu du libéralisme qui entend réduire le rôle de l'état à ses fonctions régaliennes.

¹⁶ Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT*. Economica. 1989, p. 292.

¹⁷ Serge DANDÉ *Le PCF et l'autogestion ; Histoire d'un ralliement, 1968-1979* in Frank GEORGI (dir.) *Autogestion La dernière utopie*, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 245-258.

¹⁸ Michel Bouteille, entretien avec l'auteur, le 9 novembre 2011.

¹⁹ *Ibidem*.

nous nous sommes intéressé à la problématique de l'identité de la CFDT travaillée en particulier par Frank Georgi et par Guy Groux et René Mouriaux, parce que celle-ci pose question.

Deuxième problématique liée à celle de l'identité ; celle du « recentrage », terme employé pour évoquer deux tournants stratégiques pris par la CFDT. Le premier fut pris en 1978-1979. Il entendait recentrer l'action de la CFDT sur une action syndicale passant par des luttes et des négociations, le réexamen des revendications de la centrale et la remise en cause de l'unité d'action avec la seule CGT. Ce premier recentrage était lié à la rupture entre les partis de gauche qui amena les dirigeants de la CFDT à penser que les droites gagneraient l'élection présidentielle de 1981, après les élections législatives de 1978. Or, ce fut François Mitterrand qui gagna l'élection présidentielle et la direction de la CFDT abandonna le recentrage pour une recherche de convergences avec le gouvernement Mauroy, « sur une sorte d'échange " emplois contre salaires " à l'image des tentatives italiennes »²⁰. Avant d'effectuer un « deuxième recentrage » dans les années 1984-1988 dans lequel elle renonça à toute alliance avec le parti socialiste et abandonna son projet de transformation sociale.

Pourquoi et comment la CFDT est-elle passée « du radicalisme autogestionnaire à un radicalisme gestionnaire ? »²¹. Formulation de Frank Georgi qui y répond de la façon suivante : « L'histoire des interprétations cédétistes de la crise n'est pas que le reflet ou l'illustration d'une redéfinition idéologique. Elle en est un facteur d'explication déterminant »²². Nicolas Defaud, de son côté, analyse le recentrage comme un processus institutionnel de « dépolitisation et de déradicalisation des revendications », réalisé par étapes à travers un basculement des permanents de la CFDT²³. Un ouvrage collectif a été produit sur le recentrage et différents autres thèmes dans le fil de l'analyse de Nicolas Defaud²⁴. Guy Groux et René Mouriaux voient, quant à eux, le recentrage comme un retour de la CFDT dans la CFDT²⁵. Jean-Marie Pernot y voit une dimension internationale²⁶. Jean-Michel

²⁰ Jean-Marie PERNOT « Repères comparatifs » sur la démocratie dans les syndicats ... et le 2^e recentrage de la CFDT en 1984 », in COLLECTIF *La CFDT 50 ans après*. Les Cahiers de l'Histoire en débat.

²¹ Frank GEORGI *Crise(s) : « Le monde change... » Une autre lecture des " recentrages " (1973-1988) in CFDT : l'identité...*, op. cit. p. 177-200, citation p. 178.

²² *Ibidem*, p. 199.

²³ Nicolas DEFAUD *L'"adaptation" de la CFDT : sociologie d'une conversion politique (1970-1995)*, thèse de doctorat en science politique soutenue à l'Université Paris-Dauphine sous la direction de Dominique Damamme, 2006. Nicolas DEFAUD *La CFDT (1968-1995) De l'autogestion au syndicalisme de proposition*, Presses de SciencesPo, 2009. Nicolas DEFAUD *De l'autogestion au syndicalisme de proposition. Sociologie d'une conversion sans convertis* in Cécile GUILLAUME (dir.) *La CFDT sociologie...*, op. cit.

²⁴ Cécile GUILLAUME (dir.) *La CFDT, sociologie d'une conversion réformiste*, Presses Universitaires de Rennes (pour une histoire du travail), 2014.

²⁵ Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, op. cit. p. 283-292. Cf. également Sophie BÉROUD et RENÉ MOURIAUX « *La CFDT en quête...*, op. cit. Cf. également Guy GROUX *Introduction/Regards sur le*

HELVIG, enfin, le décrit en mettant au premier plan le personnage et l'action d'Edmond Maire²⁷.

La troisième problématique, couramment développée, n'est pas spécifiquement liée à la CFDT, mais concerne l'ensemble des syndicats français et européens. C'est la question de la crise syndicale ou de la désyndicalisation, qui voit beaucoup de syndicats européens, et, en tous cas, la CGT et la CFDT perdre un grand nombre de leurs adhérents entre le milieu des années 1970 et la fin des années 1980. Pour parler concrètement, Antoine Bévort estime que la CFDT est passée de 750 000 adhérents en 1977, son point le plus haut des années 1970 à 411 000 en 1988, soit un recul de 45,2%. Quant à la CGT, selon le même auteur, le recul a commencé plus tôt, les effectifs passant de 1 870 000 en 1973 à 600 000 en 1990, soit une baisse de 67,9%²⁸. Le premier facteur de cette baisse, pour tous les auteurs, fut évidemment la crise et la restructuration du capitalisme²⁹. Pierre Rosanvallon estime que la crise syndicale résulte aussi de transformations économiques et sociales fondamentales : redéploiement en petites unités de production, évolution vers une « société d'individus » où les solidarités collectives sont devenues plus éphémères, etc.³⁰ Dominique Labbé s'est intéressé plus spécifiquement au cas de la CFDT dans un ouvrage sur l'UD CFDT de la Meurthe-et-Moselle ; il y a relevé l'existence de cette désyndicalisation dans toutes les Unions départementales de la CFDT à des dates légèrement différentes selon les courbes du chômage. Pour lui, la désyndicalisation résulte de la diminution de la classe ouvrière, liée au chômage et d'un certain nombre de choix effectués dans les années 1970, comme l'acceptation des plans de réduction d'effectifs dans la sidérurgie et la réduction du temps passé par les syndicalistes dans les ateliers à cause d'une augmentation du temps passé dans des organismes paritaires.³¹

Les trois problématiques relevées, les deux premières spécifiques à la CFDT, la troisième généralisable à tous les syndicats français, nous ont semblé très intéressantes pour

passé *Quelles ruptures ? Quelles permanences ?* in Martine BARTHÉLEMY, Claude DARGENT, GUY GROUX, Henri REY *Le réformisme assumé de la CFDT*, Presses de Sciences Po (Fait politique), p. 9-29.

²⁶ Jean-Marie PERNOT « Repères comparatifs... », *op. cit.*

²⁷ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire, Une histoire de la CFDT*, Le Seuil, 2013, p. 320-352 et 514-548.

²⁸ Antoine BÉVORT « Compter les syndiqués, méthodes et résultats, la CGT et la CFDT (1945-1990) », *Travail et Emploi*, n° 62.

²⁹ Dominique LABBÉ, Stéphane COURTOIS (dir.) *Regards sur la crise du syndicalisme*, L'Harmattan. Paris. 2001. Michel NOBLECOURT *Les syndicats en questions*, Les Editions Ouvrières, 1990. Geneviève BIBES, René MOURIAUX René (dir.) *Les syndicats européens à l'épreuve*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1990. Paris.

³⁰ Pierre ROSANVALLON *La question syndicale*, Hachette (Pluriel), 1996.

³¹ Dominique LABBÉ (avec la collaboration de Amar ABDELMOUMENE et Guy GEORGEL *L'Union Départementale CFTC-CFDT de Meurthe-et-Moselle (de la Libération à nos jours)*, Grenoble, CERAT, 1991. Cf. également Antoine BÉVORT *La syndicalisation et l'action collective, le cas de la CFTC-CFDT, 1945-1990*, Thèse pour le doctorat de science politique sous la direction de Jean-Daniel Reynaud, Paris, Institut d'Etudes politiques, 1993.

comprendre l'évolution de la CFDT, et plus généralement du syndicalisme en France. Quel était alors l'intérêt de travailler sur l'UD CFDT de la Loire ?

Le choix de l'UD CFDT de la Loire

Je l'ai d'abord fait pour des raisons conjoncturelles et pratiques. J'avais rencontré Pierre Héritier et Janette Ravachol qui m'avaient livré deux versions différentes de la vie de l'UD de la Loire. Janette Ravachol m'avait surtout parlé de sa vie de déléguée à Manufrance, de sa lutte au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail, de ses relations difficiles avec les petits chefs et parfois, également, avec la CGT. Pierre Héritier m'avait surtout parlé de la vision politique de l'UD, des grandes luttes, des accords et des conflits avec la confédération ou la CGT. Il était prêt à m'accorder du temps et à me faciliter les contacts avec d'anciens militants, dont ceux de la CGT.

C'était d'autant plus appréciable qu'il n'y avait pratiquement plus de militants de l'UD de la Loire de la période que j'avais choisi d'étudier, encore en activité, sauf une secrétaire, Marie-Paule Lefranc³² et Jean-Pierre Laurenson et Dominique Gillier qui travaillent l'un pour la région, l'autre pour la confédération. J'ai été bien reçu par le secrétaire départemental, Luc Thorat. Même s'il avait un peu d'appréhension sur ce que j'écrirais, il m'a donné l'autorisation d'accéder aux archives et la possibilité d'utiliser une salle quand j'en aurais besoin pour un entretien.

Le choix de la Loire me sembla pertinent pour plusieurs raisons de fond. Des militants de cette UD, qui faisait parti de la minorité de la CFDT, avaient appartenu à Reconstruction dès 1947. Cette UD avait été importante du point de vue du nombre des adhérents, au neuvième rang des UD en 1963 et au septième en 1965 avant d'être au treizième en 1987³³. Elle avait dirigé l'Union régionale CFDT pendant les années 1970. Elle avait joué un rôle important dans les débats et les conflits à l'intérieur de la confédération, en 1976 d'abord avec sa participation à la « contribution au débat » dans laquelle elle s'était opposée à la direction confédérale. Puis par son opposition aux recentrages. Enfin, cette UD avait connu une crise très grave dans les années 1980, symptomatique de la crise générale du syndicalisme. Il m'apparut donc que faire son histoire pourrait permettre de mieux me situer dans les problématiques évoquées précédemment et de mieux comprendre l'histoire de la CFDT dans sa globalité. Ajoutons que si quatre militants de la Loire avaient écrit un ouvrage sur leur

³² Marie-Paule Lefranc, entretien avec l'auteur, 54 décembre 2011.

³³ Antoine BÉVORT *La syndicalisation et l'action...*, op. cit.

UD³⁴, celui-ci ne comptait que 150 pages sur l'histoire de la CFTC-CFDT de la Loire depuis 1940. Elles constituaient un matériel très intéressant mais s'arrêtaient en 1978 et étaient une invitation à l'écriture.

Dans le cours de mon travail, je me suis saisi, avec mon jeune camarade historien, Alban Graziotin, d'une quatrième problématique développée par Xavier Vigna : celle d' « une insubordination ouvrière dans les années 68 »³⁵. Pouvions-nous trouver des manifestations de cette insubordination ouvrière dans la multitude de conflits qui avaient eu lieu et dont Alban Graziotin avait fait une synthèse³⁶ ?

Les sources mises en oeuvre

Nous voulions tenter d'écrire l'histoire la plus globale possible de l'UD CFDT de la Loire, c'est-à-dire décrire son organisation, ses liens avec la confédération, avec la région, avec les autres organisations syndicales de la Loire. Nous voulions parler de sa ligne politique, des luttes qu'elle avait menées, seule ou avec d'autres, des luttes et des grèves de ses syndicats, des parcours de ses dirigeants et de ses militants, de sa représentativité, de son implantation, de ses conflits avec la confédération, avec les autres syndicats, ainsi que de ses conflits internes.

Cela nécessitait que nous fassions appel à des sources concernant l'UD et la confédération, mais aussi la vie politique, la vie économique et les luttes sociales au niveau départemental, au niveau régional et au niveau national.

Sources écrites

1. *Aux Archives départementales de la Loire (ADL), nous avons pu consulter*

a. les archives de l'UD CFDT de la Loire déposées entre 1970 et 1975, entre 1980 et 1985 et entre 1995 et 2000

Les documents communiqués et les notes prises en réunion de bureau (ADL19J827-

³⁴ Pierre HÉRITIER, ROGER BONNEVIALLE, Jacques ION et Christian SAINT-SERNIN *150 ans de luttes ouvrières dans le bassin stéphanois*, Le champ du possible, 1979 ;

³⁵ Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière...*, *op. cit.*

³⁶ Alban GRAZIOTIN *Grèves et conflits dans les usines du Bassin stéphanois (1963-1982)*, Intervention dans la journée d'études « Penser et agir face à la crise dans les « années 68 », Les luttes ouvrières dans le Bassin Stéphanois (1963-1984) » organisée par le Groupe de Recherches et d'Études sur les Mémoires du Monde Ouvrier Stéphanois (GREMMOS) le 29 novembre 2013.

831), de commission exécutive, de commissions ou de groupes de travail (ADL19J 835-848). Ces notes sont presque complètes pour notre période à l'exception de la période 1967-1971, sans que nous sachions pourquoi aucun document n'est disponible. Cela constitue un handicap pour toute la période qui précède, qui comprend et qui suit le mouvement de Mai-Juin 1968. Les témoignages oraux des militants, un mémoire de maîtrise et « 150 ans de luttes ouvrières » nous ont permis de pallier en partie ce manque.

Les dossiers concernant les Assemblées générales puis les congrès de l'UD (ADL19J 825, ADL19J833). Ils sont à peu près complets ; nous avons pu compter sur les archives de deux militants pour certains congrès des années 1950 et deux congrès des années 1980.

Les dossiers des différents secteurs de l'UD touchant à certains conflits ou portant sur des prises de position publiques (ADL19J849-869).

Le journal *Combat ouvrier* (ADL19J922-19J925 et PER 151-743³⁷). C'était le journal de masse de l'UD, mensuel, de 1954 à 1961, le plus souvent sur quatre pages. Il contenait à la fois des informations et des prises de position locales et nationales. Il devint l'organe de liaison entre l'UD et les structures syndicales de 1961 jusqu'en 1995³⁸. Il contient des informations indispensables sur tous les détails, non divulgués de la vie de l'UD et un certain nombre de suppléments concernant des conflits ou la situation économique ; la collection est malheureusement très incomplète, sauf pour la décennie 1980-1990 ; nous avons pu pallier en partie cette insuffisance grâce aux archives privées conservées par quelques militants.

Le journal de masse, *l'Action syndicale*, à parution bimestrielle ou trimestrielle, de novembre 1972 à février 1980 (ADL19J926). La collection est complète ; on y trouve des comptes-rendus et des photos à propos de certains conflits, d'actions syndicales ou intersyndicales, et des prises de position de l'UD.

b. des archives communicables sous dérogation concernant

Des entreprises où avaient eu lieu des luttes que nous avons choisi de décrire : la grève de la SFAC en 1964 (ADL 542VT40); les journées d'action CGT-CFDT entre 1966 et 1968 (ADL542VT41) ; une grève à la CAFL Saint-Chamond en 1970 (ADL639VT188) ; les grèves et mouvements du printemps stéphanois de 1973 (ADL1059W24, ADL1059W25, ADL1059W32) ; une grève de travailleurs immigrés aux Aciéries du Furan en 1974 (ADL1059W37) ; une grève en 1975 à Creusot-Loire Saint-Chamond (1059W39); une grève

³⁷ Les trois cotes existent actuellement.

³⁸ Jusqu'en 1995, au moins, puisque c'est là que la collection disponible s'arrête. Mais certains dépôts « CFDT » ne sont pas disponibles à la consultation. Il faut aussi noter qu'une reclassification des archives de l'UD a été opérée en 2014-2015, mais qu'elle n'est pas complètement cohérente avec la classification antérieure.

chez BSN à Rive de Gier en 1977 (1059W277) ; une grève des personnels des hôpitaux en janvier-février 1981(ADL1333W21) ; une suite de grèves contre les licenciements chez Mavilor à L'Homme de janvier 1979 à novembre 1983 (ADL1333W152) ; la lutte contre les licenciements et la fermeture de Manufrance entre 1975 et 1985 (ADL1333W1556-156-157-158).

Le suivi de la situation économique et sociale dans le département par les RG à partir de leurs observations, des articles des journaux, des bilans effectués par les chambres de commerce ou la revue préfectorale *Connaissance de la Loire*, des informations venant de la Direction départementale du travail, des échanges de correspondance entre le préfet de la Loire et le préfet de région, entre le préfet et un ministre, etc. (ADL650VT45, 650VT52,693VT186-187, 693VT188-189,693VT319, 1059W32, 1059W33, 1059W277). Ce suivi est beaucoup plus précis et complet dans les années 1970 que dans les années 1980. Ceci vaut également pour les paragraphes suivants.

Le suivi de l'activité syndicale par les RG à partir de leurs observations dans les manifestations, dans les rassemblements, dans les réunions (ADL650VT40, 650VT163, 1059W258, 1333W224-225, 1333W145, 1333W146, 1837W18, 1837W21, 2111W23,) .

Le suivi de l'activité des groupes politiques de gauche, depuis les organisations d'extrême-gauche jusqu'au Mouvement des radicaux de gauche (ADL650VT105-108, 650VT111, 1333W284, 1333W287). À certaines périodes, les RG exercent une surveillance systématique d'un certain nombre de militants des organisations d'extrême-gauche et des bilans de leurs activités, du nombre des militants dans chaque groupe, de leurs départs ou de leurs arrivées dans la Loire.

Le suivi d'autres mouvements, tels que celui qui se déroule pendant plusieurs années à l'Hôpital psychiatrique de Saint-Jean Bonnefonds trop ouvert, pour certains, aux théories et à la pratique de l'anti-psychiatrie (ADL1059W234), le mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (ADL1059W232, 1333W249), les mouvements dans l'enseignement (ADL650VT54), etc.

c. « Les papiers de Pierre Héritier » déposés aux ADL.

Ils sont classés par responsabilités exercées et par thèmes ; ils nous ont essentiellement apporté des informations sur les actions communes et les divergences avec la CGT à travers des comptes-rendus de rencontres interconfédérales de 1977 à 1982 (ADL169J37).

Nous y avons aussi trouvé des notes concernant les Bureaux nationaux de 1983, 1984 et 1988 (ADL169J2-J8).

d. et e. Les « papiers » de Paul Gaume et de Janette Ravachol (anciens militants) nous ont essentiellement servi à approfondir nos informations sur Manufrance.

f. la presse quotidienne.

Elle était constituée de quatre journaux dans les années 1950 : *Le Patriote*, communiste, *La Dépêche démocratique devenue La Dépêche*, MRP, *L'Espoir*, gaulliste, *La Tribune*, radicale-socialiste. Mis à part *Le Patriote*, disparu en 1958, et remplacé par *Regards sur la Loire*, tiré à part de *l'Humanité –Dimanche*, les trois autres se sont unis pour publier un journal commun avec deux pages spécifiques. Au début des années 1960, ils sont achetés par les deux groupes du *Progrès* et du *Dauphiné Libéré* qui s'unissent en 1966 avant de se séparer en 1980. À partir de 1984, le groupe Dauphiné Libéré publie *Loire-Matin*. Ces journaux nous ont servi à rechercher ou à vérifier des informations ponctuelles.

2. Aux Archives municipales de Saint-Étienne, nous avons pu consulter

Les archives de l'association *Débat social* qui a regroupé un certain nombre d'anciens militants de l'UD et de l'UD CGT dans les années 1990.

3. Au site stéphanois du centre Max Weber, Université Jean Monnet, 6 rue des Basses Rives à Saint-Étienne, nous avons pu consulter des cahiers du Centre d'Études et de Recherches Économiques et sociales Appliquées de la Loire (CRESAL) concernant l'économie de la Loire³⁹, le « conflit CAFL »⁴⁰, le syndicalisme CFTC-CFDT dans les usines métallurgiques de la vallée de l'Ondaine.

3. Aux Archives confédérales de la CFDT, 49 avenue Simon Bolivar, 75009, Paris, nous avons pu consulter

- des dossiers des instances statutaires de la confédération ; Procès-verbaux des réunions du Conseil national de la CFDT de 1979, 1980, 1981, respectivement AC2G116, 2G121, 2G126. Procès-verbaux des réunions du Bureau national en 1976, 1981, 1982, 1983, 1984 et 1988, respectivement AC2G114-115, 2G124-125, 2G129-130, 2G 136-137, 2G 143-144, 2G 166-167.

³⁹ En particulier Étienne DE BANVILLE et Jacques VÉRILHAC *Saint-Étienne, le capital redistribué histoires industrielles 1970-1982*, CRESAL, 1983.

⁴⁰ Conflit entre les syndicats des sites de la Compagnie des Ateliers et des Forges de la Loire (CAFL) et le Bureau de l'UD de la Loire. Il date de 1956.

- les dossiers des congrès confédéraux suivants : 1961, *Syndicalisme Magazine* n° 833 , 1963, *Syndicalisme Hebdo* n° 936 , 1964, *Syndicalisme Hebdo Spécial* du 14 novembre 1964 et supplément à la revue *Formation* n° 59, septembre - octobre 1964 , 1965, *Syndicalisme Hebdo* n° 1162, 20 novembre 1967 , 1970, *Syndicalisme Hebdo*, n° 1291, 14 mai 1970 , 1973, *Syndicalisme Hebdo*, 7 juin 1973 , 1976, 1G 58-64 , 1979, 1G65-69 , 1982, 1G 70-75 , 1985, 1G75-81 ,1988, 1G93-97.
- les dossiers concernant les congrès de l'URI Rhône-Alpes en 1968, 1971, 1975, 1978, 1982, 1985, AC 8H 222.
- un dossier concernant le Groupe d'Aide pour la Syndicalisation (GAPS) créé en 1984 pour enrayer la désyndicalisation, dont des membres firent une enquête dans la Loire et la région Rhône-Alpes (AC 22 DOF 23).
- des copies d'enregistrements d'entretiens réalisés avec trois anciens dirigeants de la CFTC dans la Loire : entretien entre René Mathevet et Louissette Battais et Pierre Autexier, en novembre 1985 à Paris, AC5D39-40 ; entretien entre Jean Rechatin et Louissette Battais en 1990 à Saint-Étienne, AC5D163-165 ; entretien entre Marcel Gonin et Louissette Battais et Pierre Autexier en 1987 à Paris AC5D63-68. Ces enregistrements avec ces trois anciens dirigeants permettent de trouver une parole libre, René Mathevet, en particulier, fait part de certains conflits sans langue de bois. Quant à Jean Rechatin, il fait part de la tristesse qu'il a ressentie suite à l'échec des grèves des mineurs et à la répression qui s'en est suivie en 1948⁴¹.

Sources orales

Nous avons rencontré et interviewé 79 personnes⁴²,

- 52 militant(e)s ayant passé la plus grande partie de leur temps d'activité syndicale dans les structures CFDT de la Loire ;
- 7 ayant passé un temps dans ces structures avant de changer de syndicat rapidement (pour la CGT) ou d'activité militante ou de vie professionnelle ;
- 8 militant(e)s de la CGT et/ou du PCF,
- 6 dirigeants régionaux ou nationaux de la CFDT,

⁴¹ Cf. infra, chapitre 1, paragraphe IIC3b et 4.

⁴² Le lecteur en trouvera la liste accompagnée d'une présentation sommaire en Annexe 1, page 531.

- 6 personnes ne constituant pas un groupe : deux anciens dirigeants départementaux de FO et de la FEN, deux anciennes secrétaires de la CFDT, un ancien ouvrier de la SCOPD Manufrance et un ancien « établi » maoïste.

Nous avons contacté ces personnes, soit à partir d'informations données par celles que nous avons déjà rencontrées, soit en recherchant systématiquement des personnes qui pouvaient nous donner des renseignements sur un sujet précis. Nous avons demandé à tous leurs dates de naissance et d'adhésion éventuelle à un syndicat, ainsi qu'un récit de leurs activités syndicales ou militantes.

En ce qui concerne les 52 militants CFDT cités plus haut, nous leur avons systématiquement posé les questions suivantes :

- quelle avait été leur date de naissance ?
- quelle avait été leur date d'adhésion à la CFTC-CFDT ?
- comment avaient-ils adhéré à la CFTC-CFDT ?
- quel avait été leur parcours professionnel ?
- quel avait été leur parcours syndical ?
- avaient-ils appartenu à une/des organisations politiques ?
- quels avaient été leurs désaccords éventuels avec la politique de la CFDT ? En étaient-ils toujours membres ?

Leurs réponses nous ont permis de présenter en Annexe 2 une approche des parcours et des positions des militant(e)s de la CFDT de la Loire interviewé(e)s⁴³.

Ces entretiens nous ont d'abord permis d'entendre raconter l'histoire de la vie de l'UD par ceux qui en avaient été les dirigeants : Pierre Héritier, Roger Bonnevalle, Michel Zapata, André Momein et Michel Coynel. Nous nous sommes efforcé de croiser ce qu'ils nous ont dit avec ce que nous avons trouvé dans *150 ans de luttes ouvrières dans le bassin stéphanois*⁴⁴, ce que nous trouvions dans les différentes archives écrites que nous avons citées plus haut et ce que nous disaient les militants rencontrés.

Nous avons sollicité des entretiens avec Albert Détraz et Jacques Julliard, dirigeants confédéraux, pour recueillir leur point de vue sur des éléments de débat à la CFDT : la querelle des stratégies « commune » et « autonome » en 1966-1968 et les Assises du socialisme en 1974. Nous avons fait de même avec les dirigeants de la fédération de la

⁴³ Page 537.

⁴⁴ Pierre HÉRITIER, Roger BONNEVIALLE, Jacques ION, Christian SAINT-SERNIN *150 ans de luttes ouvrières dans le bassin stéphanois*, Le champ du possible, 1979.

métallurgie pour rechercher des éclaircissements sur le conflit entre UD de la Loire et Union régionale de la métallurgie dans les années 1970, sur la prise en charge du conflit Lip par la fédération en 1973-1974, ainsi que sur la convention générale de protection sociale (CGPS) pour la sidérurgie et leur refus de la marche des sidérurgistes en 1979.

Nous avons cherché spécifiquement des militants pour recueillir des points de vue différents sur les conflits internes à l'UD, le « conflit CAFL » de 1956, le conflit entre l'UD et l'UL de Firminy en 1965, le « conflit Dorel » en 1976 (sans réussir à avoir un entretien avec le principal protagoniste), le conflit entre les deux permanents, André Momein et Luc Garnier et la crise de la période 1984-1987, en croisant ces informations orales avec ce que nous trouvions dans *Combat ouvrier*. Pour avoir un autre point de vue sur certains de ces conflits, nous avons donc interviewé Roger Brietsch et Jacques Chérèque de la fédération de la métallurgie, mais aussi deux dirigeants de l'URI Rhône-Alpes, Robert Mounier et Gérard Martel.

De même, nous avons cherché à multiplier les points de vue au sujet de la participation des militant(e)s de l'UD à la lutte pour le droit à l'avortement et à la contraception de 1973 à 1975, et au sujet du congrès de la CGT de Grenoble en 1978 et du rapprochement qui s'en est suivi entre les UD CGT et CFDT de la Loire.

Nous avons essayé de le faire enfin, sans toujours y parvenir pour les grèves et les conflits que nous avons étudiés de 1963 à 1986-1987, en croisant notes des RG, témoignages d'acteurs, brochures de l'UD, dossier de l'Union régionale des syndicats de métaux (URSM) CGT. Nous avons notamment sollicité un certain nombre d'adhérents de la CGT et du PCF pour évoquer la SCOPD Manufrance de 1980 à 1985.

Notre plan

La première difficulté a été de délimiter le champ chronologique. Nous aurions pu faire débiter la recherche en 1961 avec l'élection d'Eugène Descamps au poste de secrétaire général de la CFTC, en 1964 avec la naissance de la CFDT, en 1969 avec l'adoption par l'UD CFDT du projet de construire « un socialisme à base d'autogestion ». C'est sur cette base que nous avons commencé à écrire, mais cela supposait de rédiger un chapitre d'introduction sur la période d'après-guerre. Celui-ci se révéla trop long pour un chapitre d'introduction, si bien que nous en rédigeâmes deux qui devinrent les deux premiers chapitres d'une histoire de l'UD CFTC-CFDT débutant à la Libération. C'est dire que nous avons choisi un plan

chronologique, comportant des rubriques sur les congrès, les luttes syndicales et les grèves, etc., mais admettant parfois des retours en arrière ou des débordements.

Le premier chapitre, qui couvre la période 1944-1956, voit l'UD de la Loire s'affranchir du MRP et se rallier à la minorité de la CFTC. Sauf dans le cas des ouvriers mineurs, elle refuse de participer aux grèves de 1947-1948. La période se termine sur un conflit entre le Bureau de l'UD et les syndicats de la CAFL à propos de l'approbation d'un accord comportant des avantages, contre l'engagement de ne pas lancer des grèves non professionnelles.

Le deuxième chapitre conduit le lecteur de 1956 à 1964. On y voit la protestation de l'UD contre l'intervention soviétique en Hongrie et sa prise de position pour la paix en Algérie. Cette lutte allait transformer l'organisation par le départ des partisans de l'Algérie française, l'engagement de certains syndicats dans la lutte contre la guerre au sein d'un « Carrefour pour la paix en Algérie » rassemblant diverses organisations, dont la CGT, et l'engagement de certains militants dans l'aide au FLN. Nous évoquons ensuite l'impatience de l'UD de la Loire face à la lenteur de la déconfessionnalisation. Nous présentons un état de la CFTC-CFDT de la Loire en 1964. Le contraste y est très important entre le Bassin stéphanois avec sa forte concentration industrielle et militante, et le reste du département, mis à part le Roannais, marqué par l'atomisation des implantations industrielles et des syndicats. Après avoir présenté les difficultés de l'économie de la Loire en 1964, nous finissons le chapitre sur les deux grèves, diversement soutenues, des mineurs en 1963 et de la SFAC en 1964⁴⁵.

Le troisième chapitre présente une UD qui, en 1965, n'a pas souffert de la scission de la CFTC. En 1966, elle participe activement aux journées d'action lancées par la CGT et la CFDT, tout en regrettant que celles-ci soient des journées « sans lendemain ». Elle se préoccupe de « l'amélioration économique et sociale » du département de la Loire. En 1968, elle accueille avec enthousiasme et suit le mouvement de Mai-Juin 1968 à Saint-Étienne, sans pouvoir beaucoup influencer sur son déroulement, très contrôlé par la CGT. Elle l'analyse rétrospectivement en 1969 comme la première étape d'une révolution inachevée qu'elle entend poursuivre par la construction d'un « socialisme à base d'autogestion ».

⁴⁵ La Société des Forges et Aciéries du Creusot (SFAC) sous contrôle de Scheider possédait une usine à Saint-Étienne ; En 1964, elle procéda à 600 licenciements, la moitié du personnel, le reste du personnel étant repris dans la société H. Renault-Somua (HES) qui poursuivit la fabrication de machines-outils.

Dans le quatrième chapitre, de 1969 à 1973, l'UD donne le « primat aux luttes » pour changer le monde. Elle se reconnaît dans les « trois piliers » retenus par le congrès confédéral de la CFDT de 1970 : la planification démocratique, la propriété sociale des moyens de production et l'autogestion. Elle soutient Edmond Maire pour remplacer Eugène Descamps. Nous présentons dans ce chapitre deux grèves, à la CAFL de Saint-Chamond et aux Nouvelles Galeries de Saint-Étienne en 1970. Pendant les trois années suivantes, elle s'investit dans le grand nombre de conflits que connaît le Bassin stéphanois. Elle fait un retour vers la politique dans le deuxième semestre 1973.

Le cinquième chapitre présente l'évolution de l'UD entre 1974 et 1979. Dans cette période, elle doit tenir compte de la restructuration politique intervenue à gauche et à droite, qui entraîne l'opposition entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1974. Elle doit aussi tenir compte des débuts de la crise économique accompagnée par la montée du chômage dans la Loire. Elle s'investit dans les « Assises du socialisme », pour renforcer le parti socialiste, avant que beaucoup de militants le quittent. Les journées d'action que lui impose la CGT se révèlent impuissantes à entraîner un changement de la politique gouvernementale et elle doit souvent accepter la suprématie de la CGT dans les grèves. Cela fut le cas dans deux grèves emblématiques de 1975 et 1977-1978 à Creusot-Loire Saint-Chamond et chez BSN à Rive-de-Gier, contrairement à une grève aux Aciéries du Furan en 1974. L'UD s'oppose sans succès à la direction confédérale en 1976 dans un débat sur la stratégie de la construction du socialisme en France, puis au début 1978, sur le recentrage, qu'elle accepte, sans enthousiasme, au congrès de Brest de 1979, sous le terme de « resyndicalisation ». Entre temps, les partis de gauche, désunis, avaient perdu les élections législatives de 1978. Une ouverture de Georges Séguy au congrès de la CGT de Grenoble, avait permis un rapprochement entre les deux UD, et de très importantes mobilisations pour « sauver la Loire », fin 1978 et début 1979. Mais ce rapprochement allait prendre fin suite à des conflits entre les deux confédérations et à des divergences entre les UD sur la stratégie de lutte à mener contre la fermeture de Manufrance.

Dans le sixième chapitre, nous suivons l'UD de 1980 à 1984. Elle est, à ce moment-là, en mauvaise posture. Ses relations sont tendues avec la CGT et l'unité d'action se rompt à la fin de l'année 1980. Elle essaie en vain de construire une stratégie autonome de lutte pour l'emploi dans le nouveau paysage politique, marqué par les victoires de François Mitterrand, puis du parti socialiste en 1981. La politique menée par le gouvernement Mauroy n'amène pas de changement de la situation économique tandis que la recherche de convergences entre

la confédération CFDT et le gouvernement la fait percevoir comme un syndicat « gouvernemental ». Cela entraîne une défaite cuisante de la CFDT aux élections à la Sécurité sociale en 1983. Dans ce chapitre, nous présentons les deux longs conflits de Mavilor à L'Homme contre des licenciements de janvier 1979 à novembre 1983, et de Manufrance à Saint-Étienne contre la fermeture de l'entreprise de 1975 à 1985. Nous terminons le chapitre sur une mesure de la désyndicalisation qui frappe l'UD de la Loire.

Le septième chapitre, de mai 1984 à novembre 1988, peut se partager, pour l'UD, en deux périodes. Trois années noires d'abord, où une série de facteurs internes et externes condamnent l'UD à l'inaction. Dans cette période, elle est absente ou presque face à la disparition de Creusot-Loire, mis en liquidation en décembre 1984. L'UD va se remettre en marche en 1987 avec l'élection d'une nouvelle équipe dirigeante, tout en restant incapable d'impulser de larges mobilisations. Dans le même temps, la direction confédérale a lancé le deuxième recentrage dans lequel la CFDT rompt avec les partis politiques et abandonne tout projet de transformation sociale. Nous terminons notre histoire avec le congrès confédéral de Strasbourg de novembre 1988 qui voit le départ d'Edmond Maire, l'éviction de Pierre Héritier de la commission exécutive confédérale et le triomphe de la ligne du recentrage. Nous posons alors la question de l'origine de ce recentrage qui fut interprété par certains militants comme un retour à « des positions moins revendicatives parfois que celles de la CFTC »⁴⁶.

⁴⁶ Michel Rachet, entretien avec l'auteur, le 16 novembre 2009.

Chapitre 1. Dans la minorité de la CFTC. 1944-1956

Comment les syndicats de la Loire sortirent-ils du mouvement catholique et contribuèrent-ils à former la minorité de la Confédération des Travailleurs Chrétiens (CFTC) dans les années qui suivirent la Libération ? Telle est la question à laquelle ce premier chapitre va tenter de répondre.

Nous traiterons d'abord de la « remise en route » de l'Union interdépartementale Loire Haute Loire de la CFTC (UID CFTC) et de sa « sortie du mouvement catholique » de 1944 à 1948. Ce mouvement s'effectua dans le cadre d'une économie à relancer et dans un jeu de relations hautement contradictoires avec la puissante Confédération Générale du Travail (CGT) et le Mouvement républicain populaire (MRP), parti démocrate-chrétien fondé le 26 novembre 1944 par Georges Bidault⁴⁷, avec lesquels l'UID dut agir tout en construisant son indépendance. Celle-ci étant acquise, nous examinerons comment l'UD CFTC⁴⁸ de la Loire s'engagea dans la « minorité » de la CFTC et participa à des luttes et à des débats à l'intérieur de sa confédération. Pour terminer, nous ferons un point sur l'économie du bassin stéphanois au début des années 1950 : nous examinerons l'héritage industriel du bassin, les concentrations industrielles qui s'y déroulèrent, en particulier dans la sidérurgie, alors que l'émiettement restait de règle dans d'autres secteurs. Puis nous évoquerons un conflit emblématique portant sur un accord d'entreprise à la Compagnie des Ateliers et Forges de la Loire (CAFL) en 1956.

⁴⁷ Georges Bidault (1899-1983). Sur Georges Bidault, lire Jacques DALLOZ *Georges Bidault, biographie politique*, L'Harmattan, 1993. Lire également l'ouvrage d'un ancien dirigeant du MRP dans la Loire : Barthélemy OTT *Georges Bidault, l'indomptable*, Imprimerie du Vivarais, 1975.

⁴⁸ À partir de mai 1948, l'UID devint l'UD de la Loire avec la constitution d'une Union départementale de Haute-Loire indépendante.

I. La « remise en route » de l'Union interdépartementale (UID) CFTC Loire Haute Loire et la sortie du mouvement catholique (1944-1948)⁴⁹

Comment l'UID Loire-Haute-Loire de la CFTC s'est-elle reconstituée à partir de la libération de Saint-Étienne, le 19 août 1944, face à une CGT beaucoup plus puissante qui voulait l'englober et un MRP qui voulait la garder dans son orbite politique?

A. La reconstruction des structures syndicales

La reconstruction fut assez « compliquée » selon Hervé Blettery⁵⁰. L'organisation avait survécu sous le régime de Vichy. Les deux organisations plus précisément, une de syndicats féminins, et une de syndicats masculins qui dataient de 1921⁵¹. Cependant les archives révèlent des comptes rendus de bureaux « mixtes » à partir de 1943⁵² et la Confédération décida de fusionner les syndicats masculins et féminins le 16 octobre 1944.

Pendant toute la durée de la guerre, l'Union interdépartementale avait connu une vie double. En effet, elle avait demandé et obtenu une subvention à la délégation municipale de Saint-Étienne le 8 avril 1941 au nom de l'équité, du « souci que nos syndicats ont toujours eu de rester dans la ligne de collaboration de classe..., [de la défense] des droits de la famille [et de l'opposition] à la grève révolutionnaire de novembre 1938 »⁵³. Mais elle s'opposa à la Charte du travail promulguée en octobre 1941 par l'État français qui proclamait la dissolution des confédérations ouvrières. Toutefois, comme le syndicat des typographes de la CGT de Saint-Étienne⁵⁴ par exemple, elle garda une activité légale et visible des autorités. Nous avons ainsi retrouvé dans ses archives des lettres à la Préfecture de la Loire sollicitant des autorisations de tenir des assemblées générales ou regrettant de ne pas avoir été avertie à

⁴⁹ L'expression est d'Hervé BLETTERY dans *Pluralisme syndical et unité d'action dans la région stéphanoise*, mémoire de maîtrise sous la direction de Monique LUIRARD, UER de Lettres et Sciences Humaines de Saint-Étienne, février 1995.

⁵⁰ *Ibidem*.

⁵¹ Pierre HÉRITIER, Roger BONNEVIALLE, Jacques ION et Christian SAINT-SERNIN *150 ans ...*, *op. cit.* p.167.

⁵² ADL 19J29.

⁵³ Lettre d'Éloi Chacornac du 8 avril 1941. AMSE 6F8.

⁵⁴ René Caddéo, entretien avec l'auteur, le 12 septembre 2008.

temps de la visite du Maréchal Pétain à Saint-Étienne⁵⁵. En même temps, l'organisation visible était doublée par les « équipes chrétiennes de résistance »⁵⁶. Celles-ci regroupaient des adhérents de la CFTC, des mouvements d'action catholique : Jeunesses ouvrières Chrétiennes (JOC)⁵⁷ et Mouvement Populaire des Familles (MPF)⁵⁸ ou des anciens partis démocrate populaire et Jeune République⁵⁹. Les dirigeants de ces organisations étaient en partie les mêmes et certains militants se livraient à des activités de résistance diverses allant de la diffusion du journal *Témoignage Chrétien*⁶⁰ comme Jean Rechatin⁶¹, à des activités de renseignement, voire de résistance armée comme Jean Pralong ou Fernand Mirabel⁶².

Cette double activité, l'interdiction de la grève, les effets de la guerre et de l'occupation affectaient gravement l'activité de l'organisation. Un certain nombre d'adhérents étaient en outre prisonniers en Allemagne comme René Mathevet ou détenus à Monluc (à Lyon) comme les sœurs Anna et Jeanne Heurtier. L'activité syndicale était peu importante et les liens faibles entre syndicats et Union interdépartementale. Les différents syndicats eurent donc besoin de temps pour se réorganiser et élire en septembre 1944 un bureau qui organisa des tournées pour reconstituer conjointement des sections syndicales et des sections JOC⁶³. Le premier congrès d'après-guerre se réunit en avril 1945. L'UID aurait compté à ce moment 21 000 adhérents, surtout des employés⁶⁴. À la même date, on estime que la CGT comptait entre 80 000 et 100 000 adhérents dans la Loire⁶⁵. Notons ici que, contrairement à ce qu'écrit Hervé

⁵⁵ Par exemple, le Bureau de l'UID de janvier 1944 prend connaissance de l'autorisation préfectorale d'organiser une kermesse dont les billets seront vendus par les enfants des écoles privées. ADL 19J29.

⁵⁶ Selon Hervé BLETTERY *Pluralisme syndical...*, op. cit., les « équipes chrétiennes » sont dirigées par Messieurs Michalon (Président), Chacomac (secrétaire de l'UD), Duclos et Thiollière.

⁵⁷ La JOC est une Association de jeunes ouvriers et ouvrières chrétiens fondée en 1925 par l'abbé belge Joseph Cardijn. En ce qui concerne les tournées de réorganisation de sections CFTC et de sections JOC, on peut se reporter à l'entretien entre Jean Rechatin et Louissette BATAIS le 7 novembre 1990 à Saint-Étienne. Archives confédérales de la CFDT 5D 163-165 (BA270 à 276). 3 cassettes.

⁵⁸ Mouvement populaire des familles (MPF) créé en 1941 par des anciens de la JOC. Il devient le Mouvement de libération du peuple (MLP) en 1950 avant qu'une scission s'en détache en 1951 sous le nom de Mouvement de libération ouvrière (MLO). Lire à ce propos un article de Michel CHAUVIERE « Éducation populaire et Mouvements familiaux chrétiens », Revue *Vie Sociale*, n°4, 2009. Lire également à ce sujet Bruno DURIEZ *Action catholique ouvrière et engagement social : à distance de la politique*, dans Denis PELLETIER, Jean-Louis SCHLEGEL (dir.) *À la gauche du Christ, Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Seuil, 2012, p. 142-147.

⁵⁹ Cf. infra, chapitre I, pages suivantes.

⁶⁰ Hebdomadaire résistant d'inspiration chrétienne, fondé en 1941 sous le nom de *Cahiers du Témoignage Chrétien* dont le principal animateur a été le Père CHAILLET. Cf. l'entretien cité entre Jean Rechatin et Louise BATAIS. Cf. Biographie de Claudius Ravachol par Jean NIZEY, reprise par René DANTI et Jean-Paul BÉNÉTIÈRE in Claude PENNETIER (dir.), Dictionnaire Le Maitron..

⁶¹ Cf. note précédente.

⁶² Pierre HÉRITIER et alii *150 ans...op. cit.*, p. 210-213.

⁶³ Se reporter à l'entretien cité entre Jean Rechatin et Louissette BATAIS.

⁶⁴ Nombre d'adhérents retenu par Pierre HERITIER et alii *150 ans...*, op. cit. et par Hervé BLETTERY, *Pluralisme syndical...* op. cit.

⁶⁵ Conversation de l'auteur avec Jean-Michel STEINER, auteur de *Le PCF dans La Vie Stéphanoise, Communisme et anticommunisme dans une grande ville ouvrière sous la Quatrième République*, thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de Jacqueline BAYON et Gilles RICHARD, Université Jean Monnet Saint-

Blettery, pour Pierre Héritier⁶⁶, la reconstruction s'opéra assez facilement à partir d'un appareil resté en place, sans que nous soyons pour notre part, faute de sources, en état de choisir entre ces deux versions.

B. Des positions floues et des divergences à l'intérieur de l'UID

1. Un ton nouveau et des courants différents

Certains militants de l'UID adoptèrent rapidement un « ton nouveau »⁶⁷ par rapport à celui d'avant-guerre. Il fut exprimé entre autres par René Mathevet, Claudius Buniazet, le secrétaire des métaux, certains jeunes venus de la JOC comme Jean Rechatin ou Claudius Ravachol ou du Front national, organisation de la Résistance encadrée par le PCF qui la maintint en activité dans l'après-guerre, comme Paul Alvergnat⁶⁸. Ils affirmaient vouloir participer à la « gestion du monde social nouveau » et lutter contre « l'ordre patronal »⁶⁹. Mais d'autres orientations furent énoncées par Éloi Chacornac en octobre 1944 : la « collaboration de classe » et les encycliques sociales de l'Église restaient les références pour celui qui dirigeait l'UID. La perpétuation du syndicalisme confessionnel prônant la paix sociale ou un retour aux sources du syndicalisme, telle était donc la question centrale qui se posa dès la libération. Elle s'inscrivait dans un débat qui avait émergé dès l'entre - deux - guerres.

Le courant démocrate populaire affirmait que l'on pouvait être catholique et républicain. Il approuvait la séparation de l'Église et de l'État, tout en condamnant le « laïcisme ». Opposé au libéralisme économique et au socialisme, il voulait permettre la justice sociale par la collaboration entre salariés et patrons et l'intervention de l'État. Au plan national, ce courant avait eu une expression politique à travers le Parti démocrate populaire, (PDP)⁷⁰ fondé en 1924. Dans la CFTC de la Loire, ce courant fut notamment représenté par Éloi Chacornac, secrétaire général de l'UID de 1932 à 1946.

La Ligue de la Jeune République, parti politique créé en 1912 par Marc Sangnier dans le prolongement d'un mouvement appelé le Sillon, condamné par le Pape Pie X, prônait au

Étienne, 2005. Thèse rééditée : Jean-Michel STEINER *Métallos, mineurs, manuchards... - Ouvriers et communistes à Saint-Étienne (1944-1958)*, PUSE, novembre 2014.

⁶⁶ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans...*, *op. cit.* p. 222.

⁶⁷ Hervé BLETTERY *Pluralisme syndical, ..., op. cit.*

⁶⁸ Au sujet du Front National, et plus largement du PCF, lire Jean-Michel STEINER *Le PCF...*, *op.cit.* Lire également Daniel VIRIEUX *Le Front National de Lutte pour l'Indépendance de la France, un mouvement de Résistance – Période clandestine (mai 1941-août 1944)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Claude WILLARD, Université Paris VIII « Vincennes – Saint-Denis », 1995.

⁶⁹ Hervé BLETTERY *Pluralisme syndical, ..., op. cit.*

⁷⁰ Jean-Claude DELBREIL *Centrisme et Démocratie-chrétienne en France : le parti démocrate populaire des origines au MRP, 1919-1944*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1990.

contraire le socialisme. Elle avait soutenu le Front Populaire en 1936. Dans la CFTC de la Loire de l'époque, elle fut notamment représentée par Jean Pralong, secrétaire de l'UID masculine de 1922 à 1932 qui avait dû abandonner son poste à cette date pour s'être présenté aux élections législatives. Le débat s'exprima toutefois en des termes plus complexes en 1945 car il se déroula entre trois groupes de militants :

- Les adhérents et sympathisants du MRP. Le MRP, fondé par Georges Bidault⁷¹, président du Conseil national de la Résistance après la mort de Jean Moulin, se voulait le parti des résistants démocrates-chrétiens et reprenait l'héritage du PDP. Dans les scrutins de l'immédiat après-guerre, il fut le premier parti de France en alternance avec le Parti Communiste Français (PCF). Il participa au gouvernement de Charles de Gaulle jusqu'en janvier 1946 puis aux gouvernements du « Tripartisme », avec la Section française de l'Internationale Ouvrière (SFIO, parti socialiste de l'époque) et le parti communiste jusqu'en mai 1947. À partir de cette date, il fut au centre de la « Troisième Force » qui structura les gouvernements jusqu'en 1951. Georges Bidault, plusieurs fois ministre et président du conseil, garda une grande influence dans la Loire où il fut réélu député sans discontinuer de 1945 à 1962, date à laquelle fut levée son immunité parlementaire pour appartenance à l'Organisation Armée Secrète (OAS)⁷². Dans la Loire, le MRP fut créé le 8 décembre 1944⁷³, presque tous ses élus aux élections législatives de 1945 étaient membres de la CFTC⁷⁴.

- La Ligue de la Jeune République. Toujours représentée dans la Loire et dans la CFTC de la Loire par Jean Pralong, elle s'opposa au MRP. Elle resta un petit parti qui participa en 1957 à la création de l'Union de la gauche socialiste (UGS) qui devint en 1960 une composante du Parti socialiste unifié (PSU). En 1945, Jean Pralong, sous l'étiquette de la Jeune République, s'allia avec le Parti communiste aux élections municipales de Saint-Étienne contre le MRP, ce qui lui valut de perdre sa place de représentant de la CFDT au Conseil départemental de Libération⁷⁵. Mais ce ne fut pas lui qui mena alors le combat contre le courant proche du MRP dans l'UID.

- Une nouvelle alliance pour une UID indépendante se constitua en effet à la Libération entre des anciens et des jeunes. Elle réunit, autour de René Mathevet, des anciens, parfois membres ou proches du MRP, et des jeunes militants venus souvent de la JOC. Claudius Ravachol nous

71 Georges Bidault. Cf. note 1.

72 Cf. *infra*, chapitre 2, paragraphe IIB.

73 Le MRP fut officiellement créé dans la Loire le 8 décembre 1944 selon Maurice BEDOIN, Jean-Claude MONNERET, Corinne PORTE, et Jean-Michel STEINER 1948, *Les mineurs stéphanois en grève : Des photographies de Léon Leponce à l'histoire*, Presses universitaires de Saint-Étienne. 2011, p. 460.

74 D'après Pierre HÉRITIER et alii *150 ans...*, *op. cit.*, p. 221.

75 Ces deux oppositions à une dizaine d'années d'intervalle sont racontées par Pierre HÉRITIER et alii *150 ans...*, *op. cit.* p. 175-176 et 220.

a expliqué la position de certains des militants venus de la JOC : « nous, on avait découvert (...) l'existence et la richesse du Mouvement ouvrier français d'inspiration socialiste. Et pour nous, l'intérêt des jeunes travailleurs et l'intérêt des travailleurs tout court, c'était d'avoir un mouvement qui accepte les gens de toutes tendances avec un objectif : la défense des travailleurs, (...) un mouvement démocratique indépendant (...) avec des caractéristiques bien particulières : la laïcité, le souci d'indépendance, la démocratie, la vision de transformation de la société. À l'époque on aurait dit révolutionnaire »⁷⁶. Et, dans une conversation particulière, où nous lui avons demandé pourquoi ce révolutionnaire n'était pas allé comme tant d'autres à l'époque au Parti communiste, il nous avait répondu que sa formation à la JOC lui avait permis de lire André Gide⁷⁷, de connaître les procès de Moscou et la réalité du régime soviétique dont il ne voulait pas pour la France.

L'enjeu était d'importance. Il s'agissait de savoir si la CFTC resterait dans un mouvement chrétien, puissant en 1944, avec l'Église catholique, le MRP, les cercles paroissiaux, les scouts, la JOC, le Mouvement populaire des familles, les coopératives, ou si elle deviendrait une confédération ouvrière indépendante. Dans la Loire, ces divergences furent tranchées une première fois avec la démission, contrainte, d'Éloi Chacornac en octobre 1946 à la suite de son élection au comité directeur départemental du MRP⁷⁸ et son remplacement au poste de secrétaire général de l'UID par René Mathevet. Elles revinrent ensuite parfois sur le tapis, mais on peut considérer qu'à partir de cette élection de René Mathevet par un bureau dans lequel les " minoritaires " ⁷⁹ de la CFTC avaient la majorité, l'UD de la Loire «sortit du monde catholique pour entrer dans le monde ouvrier»⁸⁰

2. René Mathevet, figure centrale de l'UD et de la confédération CFTC-CFDT⁸¹

René Mathevet est né le 10 mars 1914 à Saint-Étienne. Il était le fils d'un passementier mort à la guerre en novembre 1914, et d'une couturière. Les sources nous apportent peu de choses sur sa formation sinon qu'il fut élève de l'instituteur Joseph Baldacci, secrétaire du

⁷⁶ Claudius et Janette Ravachol, entretiens avec l'auteur, les 26 septembre, 16 octobre et du 5 novembre 2007.

⁷⁷ André GIDE, *Retour de l'URSS*, Gallimard, 1936. L'auteur décrivait son désenchantement à l'occasion d'un séjour en Union soviétique en 1936. Suite aux critiques que lui valut ce récit, André GIDE publia *Retouches à mon retour d'URSS*, éditions Gallimard, 1937, dans lequel il reprit ses critiques contre le régime soviétique.

⁷⁸ Note des RG, du 8 juillet 1948, ADL 97VT48.

⁷⁹ Pour ce qui est des minoritaires et des majoritaires de la CFTC, Cf. *infra* chapitre 2, paragraphe IIIA.

⁸⁰ Pierre HÉRITIER et *alii* 150 ans..., *op. cit.*, p. 207-234. Cf. Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, 30 janvier 2012.

⁸¹ Pour cette présentation de René Mathevet, nous nous appuyons essentiellement sur la biographie de René Mathevet par Jean NIZEY, in Claude PENNETIER (dir.), *Dictionnaire Le Maitron* et sur l'entretien entre René Mathevet et Louisette BATTAIS et Pierre AUTEXIER le 14 novembre 1985 à Paris, 2 cassettes, AC 5D39-40.

Syndicat national des instituteurs de la Loire. Employé à Manufrance, il appartient au conseil de la section syndicale CFTC de l'entreprise et fut membre du comité de grève lors de la grande grève de l'entreprise, de juillet à octobre 1937. Il faut noter que « sommée [à ce moment] par la direction confédérale de la CFTC d'évacuer l'usine (pour respecter « le droit de propriété »), la section CFTC dépêcha une délégation à Paris pour signifier qu'il n'en était pas question, qu'elle restait dans l'usine en assumant ses tâches syndicalistes »⁸². René Mathevet fut licencié à la fin de la grève comme de nombreux délégués CGT et CFTC avant de devenir secrétaire adjoint de l'Union interdépartementale de la CFTC en janvier 1938.

Mobilisé en 1939, René Mathevet fut fait prisonnier et déporté en Pologne. Dès son retour, il redevint secrétaire de l'UD avant d'en devenir le secrétaire général contre la volonté de son prédécesseur, Éloi Chacornac, en décembre 1946 dans un bureau où les « minoritaires » affichèrent leur volonté d'indépendance à l'égard du MRP ». Il s'attacha alors à donner une allure plus combative et moins catholique à l'UD en recherchant une coordination avec la FEN et l'UD CGT-Force Ouvrière (CGT-FO, ou FO) que l'UD CFTC avait aidée à se créer en avril 1948. Cette volonté de rapprochement aboutit en 1949 à la constitution du « Comité de liaison des organisations syndicales de la Loire pour la coordination démocratique de l'action syndicale » avec le SNI, l'Union Départementale CGT-FO et l'Union locale de la Confédération Nationale du Travail (CNT) de Saint-Étienne, puis à d'autres regroupements avec les mêmes organisations et le Syndicat du Livre de la CGT qui furent actifs jusqu'au début des années 1960. Il garda toujours cette volonté de maintenir des liens de proximité avec Force ouvrière et la FEN ainsi que celle d'affirmer l'indépendance de la CFTC.

Pour définir sa position par rapport à la CGT, nous pouvons retenir cette citation : « nous pensons notre politique d'unité d'action [avec la CGT] toujours nécessaire, sur des points limités et nullement chargés de sentimentalité. Nous le répétons, nous n'avons aucune communauté de destin avec la CGT. Sa révolution n'est pas la nôtre, mais nous n'avons non plus, aucune communauté de destin avec la bourgeoisie décadente et nous réaliserons chaque fois que ce sera possible sur des objectifs précis, (...) le front uni de la classe ouvrière»⁸³.

À partir de 1947, il devint un membre actif de la minorité de la CFTC dont il exposait les positions au bureau confédéral auquel il fut élu en 1949, tout en devenant également un membre de la tendance Reconstruction fondée par Paul Vignaux. Après les grèves d'août

⁸² Pierre TRIMOUILLE, « Aux origines du syndicalisme moderne : Les Syndicats Chrétiens dans la métallurgie française de 1935 à 1939 », *Le Mouvement social*, n° 62 janvier - mars 1968, p.27-47. Cet extrait a été repris dans l'entretien cité de René Mathevet.

⁸³ René MATHEVET, *rapport moral au congrès de l'UD-CFDT de 1954*.

1953, il fit partie du « Comité de vigilance syndicale » instauré par la « minorité » « pour dénoncer les ingérences des hommes de parti à l'intérieur des affaires syndicales »⁸⁴, à la suite des pressions du MRP sur la CFTC pour lui faire cesser la grève générale d'août 1953. Cela suscita le mécontentement de certains militants, dont le permanent roannais Marcel Perrichon, qui dénoncèrent son indiscipline à l'intérieur de la confédération.

En 1956, il s'opposa à la signature par les syndicats CFTC des usines réunies dans la Compagnie des Ateliers et Forges de la Loire (CAFL) d'un accord d'entreprise qui accordait des avantages aux salariés contre l'engagement de ne pas participer à des grèves pour des motifs « non - professionnels »⁸⁵. En 1960, il participa à un « Carrefour des organisations sociales, syndicales et familiales de la Loire pour la paix en Algérie ». Il dénonça avec véhémence dans *Combat ouvrier*, le journal de l'UD, les positions favorables à l'Algérie française du directeur de *La Dépêche démocratique*⁸⁶, Éloi Chacornac. Toutefois, dans les derniers temps de la guerre d'Algérie, certains membres de l'UD s'opposèrent à son refus d'accepter des actions communes avec des partis politiques (PCF et PSU) contre la poursuite de la guerre⁸⁷, en même temps que d'autres critiquaient ses positions « politiques » ou se situaient sur une ligne favorable à « l'Algérie française ».

Quand Eugène Descamps devint secrétaire général de la CFTC en 1961, René Mathevet devint le responsable du secteur confédéral d'action professionnelle et sociale. C'est à ce titre qu'il [s'employa] « à faire accepter par le conseil »⁸⁸ confédéral de décembre 1964 la ligne d'unité d'action avec la CGT, ce qui était paradoxal pour ce militant favorable à l'unité avec Force Ouvrière. De même, il participa ensuite aux négociations avec la CGT qui aboutirent à la signature de la « plate-forme revendicative commune » de janvier 1966. C'est aussi à ce titre qu'il présenta au Conseil économique et social un rapport sur la création de sections syndicales d'entreprise, projet qui vit le jour en décembre 1968. C'est encore à ce titre qu'il fut membre de la délégation de la CFDT à la Conférence de Grenelle en mai 1968. Il ne sollicita pas le renouvellement de son mandat au congrès confédéral de 1970.

Entre temps, il avait abandonné son poste de secrétaire général, puis de président de l'UD CFDT de la Loire en 1963. Sur ce départ, nous avons eu des échos différents, mais qui

⁸⁴ *Biographie de René Mathevet...*, *op. cit.*

⁸⁵ Cf. *infra* chapitre 1, paragraphe IVB.

⁸⁶ Le journal *La Dépêche Démocratique* avait été attribué aux Équipes chrétiennes de résistance en août 1944. Il devint ensuite l'organe du MRP de la Loire, sous la direction d'Éloi Chacornac.

⁸⁷ Cf., *infra*, chapitre 2, paragraphe IIC.

⁸⁸ Frank GEORGI *L'invention de la CFDT, 1957-1970, Syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 1995, p.314.

vont dans le même sens. Camille Soutrenon⁸⁹ pense que des militants du Bureau de l'UD l'ont poussé à abandonner son poste, d'autres estiment qu'il fallait qu'il parte parce qu'il ne pouvait pas occuper correctement deux postes aussi importants, l'un à Paris et l'autre à Saint-Étienne⁹⁰. Il faut noter aussi que des « frictions » importantes s'étaient produites en réunion de bureau UD entre René Mathevet et certains de ses collègues à propos des manifestations contre la guerre d'Algérie ou du choix des candidats aux élections à la Sécurité sociale en 1962⁹¹.

Dans son entretien avec Louise Battais, il rappela, sans ménager un certain nombre de ses anciens camarades, qu'il s'était opposé aux « confusions politico-syndicales »⁹² de la CFDT (échec de l'« Union des forces Populaires » lancée par Edmond Maire en janvier 1974 ; Assises du socialisme en 1974). Il s'opposa également en 1974, au nom du respect de la vie, au ralliement de la CFDT, sous l'impulsion de Janette Laot et de son ancien compagnon de l'UD de la Loire, Marcel Gonin, à la campagne du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC)⁹³. René Mathevet fut vice-président de l'Union nationale des caisses d'allocations familiales de 1947 à 1967. Il fut également membre du Conseil économique et Social et de divers autres organismes. En 1979, René Mathevet se démit de tous ses mandats et prit sa retraite. Il mourut en septembre 1994. L'UD lui rendit un dernier hommage dans le numéro 362 de *Combat ouvrier* en septembre 1994 saluant en lui un « homme de réflexion », celui qui avait su mettre en œuvre des actions intersyndicales, le militant de Reconstruction⁹⁴.

3. Des revendications et des prises de position divergentes

Elles furent à la fois communes et divergentes. Dans la situation économique difficile que connaissait la Loire, les militants souhaitaient des augmentations de salaires, mais craignant l'inflation, ils revendiquèrent plutôt la baisse des prix et une amélioration du ravitaillement pour les travailleurs. Ils étaient partisans d'une épuration rapide, mais voulaient

⁸⁹ Camille Soutrenon, entretien avec l'auteur, 4 janvier 2011.

⁹⁰ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, 16 décembre 2009.

⁹¹ Notes prises lors des réunions de Bureau de l'UD. ADL 19J32. Étant donné que nous ne connaissons ce qui se dit dans les Bureaux de l'UD que par des notes prises au fil des réunions, nous n'écrivons à partir de cette note que « Bureau de l'UD du »

⁹² Cf. supra l'entretien cité d'André Mathevet avec Louise BATAIS et Pierre AUTEXIER.

⁹³ ADL 19J838.

⁹⁴ PER743.

respecter les personnes et ne pas utiliser la force⁹⁵. C'est pourquoi ils s'investirent dans les nouvelles juridictions (Cour de justice, comités d'épuration) pour « limiter les excès et faire respecter les droits de la « personne humaine » ainsi que la « légalité républicaine ». C'est ainsi qu'ils sauvèrent Antoine Pinay, maire de Saint-Chamond, d'une justice expéditive en faisant admettre que son cas relevait de la Haute Cour de Justice qui le condamna simplement à une inéligibilité limitée, amnistiée peu après, ce qui lui permit d'être réélu député en 1946, puis maire en 1947⁹⁶.

En ce qui concerne les réformes sociales de la Libération, elles entraînèrent, elles aussi, des divergences et des insatisfactions⁹⁷.

- La création des comités d'entreprise suscita d'abord l'enthousiasme. « La classe ouvrière, devenue adulte, entend dire son mot sur la gestion de l'économie du pays »⁹⁸. Mais l'ordonnance d'Alexandre Parodi, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, qui la mettait en œuvre en février 1946 suscita une protestation commune des deux UD, CGT et CFTC, face à la restriction du rôle des comités d'entreprise à la gestion des œuvres sociales.

- La création de la Sécurité Sociale suscita d'abord les critiques de la CFTC⁹⁹ sur son gigantisme et le risque de bureaucratie qu'il entraînait ; sur le fait qu'une gestion commune des différents services risquait « fort de nuire à une sage politique familiale et à la dignité du père de famille ». Elle craignait également un monopole de la CGT dans la gestion des caisses et passa par le MRP pour obtenir du gouvernement que les administrateurs ne soient pas nommés, mais élus par les assurés, pour éviter ce risque.

- La nationalisation des Houillères suscita l'approbation des mineurs CGT et CFTC malgré l'inquiétude d'Éloi Chacornac qui évoqua un « risque d'injustice pour la propriété privée (...), un risque d'étatisation (...) »¹⁰⁰. Les mineurs CFTC approuvèrent le projet des mineurs CGT qui réclamait pour les salariés une place au sein de la direction. Mais le nouveau statut de mai 1946 suscita la désillusion.

Ces éléments nous donnent un aperçu des positions « modérées » et des divergences entre les militants de l'UID en 1945 et 1946. D'ailleurs, René Mathevet, tout juste rentré de captivité et réintégré dans le Bureau de l'UID, proposa « qu'on se rallie à quelques idées-forces : la

⁹⁵ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans..., op. cit.*

⁹⁶ Sylvie GUILLAUME *Antoine Pinay ou la confiance en politique*, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, Paris, 1984.

⁹⁷ Pour ces réformes, Cf. Hervé BLETTERY *Pluralisme syndical..., op. cit.* p. 45-50.

⁹⁸ Préambule à une réunion du comité régional des syndicats textiles CFTC du Sud-Est, *La Dépêche démocratique* du 2 décembre 1944.

⁹⁹ Article de René MATHEVET dans *la Dépêche démocratique* du 11 mars 1947.

¹⁰⁰ *La Dépêche démocratique* du 9 octobre 1944.

personne humaine, la famille, le droit de propriété et les nationalisations, l'impossibilité de l'unité [organique] avec la CGT »¹⁰¹. Si « l'unité organique » avec la CGT était impossible, quelles allaient être les relations entre les Unions départementales dans les années 1944-1950, en particulier dans le domaine économique ?

II. L'économie de la Loire, la "bataille de la production" et les relations avec la CGT (1944-1950)

Quel était l'état de l'économie du Bassin stéphanois à la Libération ? Pour envisager cette question, il nous faut revenir sur son histoire industrielle. Il fut nécessaire, comme ailleurs en France, de reconstruire. Comment y fut menée la « bataille de la production »¹⁰² ? Au prix de quels efforts ? Quels furent les rapports qu'entretenaient les deux UD, CGT et CFTC dans les deux périodes très différentes que furent les années 1945-1946 et les années 1947-1950 ? Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre dans cette deuxième partie de notre chapitre.

A. L'héritage industriel du Bassin stéphanois

1. Une industrie fondée sur le textile, le charbon et la métallurgie, en grand essor entre 1815 et 1880.

Nous allons nous appuyer sur un ouvrage de Jacques Schnetzler qui considérait que la « région stéphanoise » s'étendait sur les deux arrondissements de Saint-Étienne et Montbrison dans le département de la Loire et l'arrondissement d'Yssingaux en Haute-Loire¹⁰³. Même si l'auteur signale sa difficulté à établir des statistiques fiables, son ouvrage n'en est pas moins pour nous une base de premier ordre. Au niveau industriel, c'est dans l'arrondissement de Saint-Étienne, en particulier dans les pays du Gier et de l'Ondaine et dans la ville de Saint-Étienne et sa banlieue que s'effectuèrent la première révolution industrielle et le développement de la production de charbon de la fin de l'Ancien Régime jusqu'aux années

¹⁰¹ Bureau de l'UID du 29 août 1945. ADL19J29.

¹⁰² Formule employée par Benoit FRACHON, secrétaire général de la CGT en l'absence d'Edmond JOUHAUX, non rentré de captivité, dans un rapport de novembre 1944.

¹⁰³ Jacques SCHNETZLER *Les industries et les hommes dans la région de Saint-Étienne*, Thèse présentée devant l'Université de Lyon II, mars 1973, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, 1976. p 58-78.

1870. Cela grâce au développement du chemin de fer qui désenclava la région et à des capitaux « souvent venus d'ailleurs »¹⁰⁴. Un maximum de production de 3 936 000 tonnes fut atteint en 1873 avec 18 000 mineurs. L'exploitation était répartie en de nombreuses concessions dont la première « à faire figure de grande entreprise capitaliste » fut la Compagnie des Mines de Roche-La-Molière et Firminy¹⁰⁵.

La sidérurgie et la grande métallurgie de transformation¹⁰⁶ apparurent dans les années de la Restauration. En 1880, la région stéphanoise produisait 116 000 tonnes d'acier sur les 338 000 produites en France. C'est à cette époque que furent fondées la plupart des grandes entreprises qui marquèrent l'histoire du Bassin : les établissements Jacob Holtzer à Unieux, les Aciéries et Forges de Firminy, la Compagnie des Hauts-fourneaux, Forges et Aciéries de la Marine et des Chemins de Fer à Saint-Chamond, la Compagnie des Fonderies, Forges et Aciéries de Saint-Étienne. Sous les termes de « petite métallurgie », l'auteur cite des activités traditionnelles et une activité nouvelle née au XIX^{ème} siècle, la fabrication de limes, de râpes, de boulons. Les diverses activités du textile, souvent artisanales, étaient celles qui occupaient la main d'œuvre la plus importante. La verrerie était la seule autre industrie importante dans une économie où l'atelier artisanal l'emportait encore sur l'usine en 1880.

	Rubannerie	Lacets	Mines	Quincaillerie Clouterie	Armurerie	Métallurgie	Verrerie
1828	27 500		3 200	6 800	2 800	800	1 800
1847	32 000	3 000	7 150	5 500	4 600	7 500	2 500
1872	40-45 000		16 700	3 000	9 900	12 000	

Figure n° 1 : Répartition de la main d'œuvre dans l'arrondissement de Saint-Étienne entre 1828 et 1872¹⁰⁷

2. Une industrie frappée par une crise à la fin du XIX^{ème} siècle avant de connaître « un second souffle »¹⁰⁸ dans les trente premières années du XX^e siècle

Le Bassin connut une crise très dure de 1880 à 1895 environ à cause de la concurrence d'autres régions mieux placées et de la stagnation de la production du charbon, puis une reprise de la croissance, sur un rythme toutefois moins élevé que dans la période précédente, jusqu'à la crise des années 1930. Cela se traduit dans les fluctuations de la main d'œuvre

¹⁰⁴ *Ibidem*, p. 64.

¹⁰⁵ *Ibidem*, p. 60-62.

¹⁰⁶ *Ibidem* p. 65-68.

¹⁰⁷ *Ibidem* p. 78.

¹⁰⁸ *Ibidem*, p. 86-110.

employée dans l'industrie : 90 000 salariés en 1881, 105 000 en 1891, 140 000 en 1906, 160-170 000 en 1918, 155 000 en 1938¹⁰⁹. Ce fut seulement à partir de 1929 que les effectifs employés dans les activités sidérurgiques et métallurgiques dépassèrent ceux employés dans les activités textiles.

La production de charbon stagna autour de 3 000 000 de tonnes. De 1870 à 1935, la production du Bassin stéphanois passa de 25% à 7% de la production de charbon en France, mais il faut noter que la France avait récupéré le bassin houiller lorrain en 1918.

La sidérurgie et la grande métallurgie connurent une mutation et se diversifièrent. La production d'acier fut, elle aussi, fluctuante et perdit de son importance dans la production totale française : 132 000 tonnes en 1882, 30% de la production française, 45 000 en 1886, 241 000 en 1913, 110 000 en 1932, 241 000 en 1941, seulement 2% de la production française en 1935-1938, mais elle avait été réorientée vers des aciers de qualité¹¹⁰. En 1939, les Forges et Aciéries de la Marine et Homécourt étaient la plus grosse entreprise du Bassin, avec 8-10 000 salariés en réunissant, comme les autres grandes entreprises métallurgiques, sidérurgie et grande métallurgie de transformation qui se développa beaucoup dans la période, employant 15 000 salariés en 1937. Cette « grande métallurgie » produisait beaucoup pour la Défense nationale qui demandait une production de qualité et offrait un marché sûr, ce qui ne poussa pas à une rationalisation de la production. En même temps, se développèrent aussi les constructions mécaniques qui employaient entre 5 000 et 8 000 salariés répartis dans de très nombreuses entreprises dans les années 1930.

La petite métallurgie employait elle aussi une main d'œuvre très dispersée et fluctuante : 10-14 000 salariés en 1880, 8 000 en 1922, 5 300 en 1937. Ses productions étaient très variées : boulonnerie, fabrication des limes, serrurerie, clouterie, grosse quincaillerie, taillanderie (fabrication d'outils tranchants), fabrication de lits, de fourneaux, etc.

Le cycle employait 10 000 salariés en 1922 et 7 500 en 1937 dans 170 établissements qui fabriquaient essentiellement des pièces détachées pour des donneurs d'ordres extérieurs au Bassin.

La MAS fabriquait les armes de guerre avec une main d'œuvre très fluctuante alors que la fabrication d'armes de commerce employait entre 2 000 salariés vers 1877 et 2 500 dans les années 1930 dans de nombreux établissements.

¹⁰⁹ *Ibidem*, p. 86.

¹¹⁰ *Ibidem*, p.94-95.

Parmi les activités textiles, l'auteur distingue les activités secondaires : tissage de toile, fabrication de gazes, chapellerie, fabrication de la dentelle, et les activités centrées sur la rubanerie et la soierie, beaucoup plus importantes, le moulinage, la soierie artificielle qui se développa dans la période, les tresses et lacets, les tissus élastiques, la rubanerie, le tissage des étoffes de soie, la teinturerie qui employaient 30 000 salariés à la fin des années 1930. La bonneterie apparut dans l'entre-deux-guerres. Dans ces activités textiles, l'artisanat et le travail à domicile gardaient une grande importance.

En ce qui concerne les autres industries, la plus importante était celle du Bâtiment et des Travaux publics. L'auteur cite également la verrerie, les industries de terre cuite, les industries alimentaires, les industries du bois, la papeterie et l'imprimerie.

Charbon		20 000
Ensemble sidérurgie, petite et grande métallurgie mécanique Cycle et Armes	Sidérurgie	19 900
	Grande métallurgie	15 000
	Petite métallurgie	5 000-8 000
	Cycle	7 500
	Armes	2 500 pour les armes de commerce
Rubanerie soierie		30 000
Bâtiment		Plus de 5 000 pour les arrondissements de Saint-Étienne et Montbrison
Total		155 000

Figure n° 2 : Répartition de la main d'œuvre dans la région stéphanoise à la fin des années 1930¹¹¹

Ce renouveau des années 1895-1930 n'avait pas éliminé un certain nombre de facteurs négatifs : la stagnation de la production charbonnière, l'enclavement de la région et le trop faible investissement en capitaux. Surtout, aucune grande nouvelle installation n'ayant vu le jour, « la région [était] passée à côté de la seconde révolution industrielle » : les industries des métaux non ferreux, chimiques, les industries électriques, à quelques exceptions près, n'étaient pas venues renouveler l'industrie régionale¹¹².

Ces épisodes de développement et de reflux de la production industrielle avaient entraîné le développement d'un mouvement ouvrier puissant, marqué par l'anarcho-syndicalisme et une certaine méfiance envers la politique. Il était organisé dans la CGT à partir de 1895, puis, en concurrence, dans la Confédération Générale du Travail Unitaire

¹¹¹ *Ibidem* p. 86-110.

¹¹² *Ibidem*.

(CGTU) liée au PCF à partir de 1922, et dans la toute petite CFTC, dont les adhérents étaient surtout des employés, à partir de 1919.

3. Un Bassin stéphanois en manque d'investissement

À la Libération, le bassin stéphanois n'était pas dans un état aussi grave que certaines autres régions françaises. La guerre n'avait que peu touché le département¹¹³, mis à part un bombardement anglais d'une usine de La Ricamarie en mai 1944 et le bombardement états-unien sur Saint-Étienne du 26 mai 1944 qui, visant la gare de triage, fit plus de 1 000 morts et causa des dégâts considérables « puisque (...) 13% de la ville [furent] considérés comme sinistrés. 2 044 maisons avaient été atteintes et plus du quart (26,9%) totalement détruites »¹¹⁴. Toutefois, si l'activité avait été forte jusqu'en 1942 parce que la Loire était « l'un des seuls foyers industriels de la zone libre », elle s'était ralentie ensuite faute d'approvisionnement et faute d'investissement dans « l'outillage, déjà ancien en 1939 »¹¹⁵.

La situation économique fut mauvaise en 1945, le chômage partiel avait cru au cours du premier trimestre où il touchait 15% de la population active, avant de croître à nouveau en fin d'année¹¹⁶. La production de charbon baissa : les mineurs n'étaient plus que 16 000 en 1944 contre 20 000 en 1939, cette baisse étant en partie compensée par l'emploi de prisonniers allemands ; l'absentéisme était très important et se développait au fil des mois. Dans un rapport du 22 février 1945, le préfet s'interrogea sur ses causes : le surmenage dû au plus grand nombre d'heures de travail des mineurs, le manque de ravitaillement, « le manque de sens patriotique de certains mineurs malgré l'action énergique des syndicats »¹¹⁷ ? Le retour des prisonniers à partir d'août 1945 permit de faire remonter la production. La sidérurgie était elle aussi en crise, à cause des « manœuvres des trusts » accusaient la CGT et le PCF, mais aussi - c'était le cas pour toutes les industries - à cause de la pénurie de matières premières jusqu'en 1946¹¹⁸. Il fallait donc reconstruire.

B. La « bataille de la production » dans la Loire (1945-1946)

Si la formule la « bataille de la production » appartient à Benoit Frachon, il ne fut pas

¹¹³ Jacques SCHNETZLER *Les industries...*, *op. cit.*

¹¹⁴ Jean-Michel STEINER *Le PCF...*, *op. cit.* p. 326. L'auteur cite à ce propos Monique LUIRARD *La région stéphanoise dans la guerre et dans la paix*, Presses universitaires de Saint-Étienne, 1980, 1998.

¹¹⁵ *Ibidem.*

¹¹⁶ Hervé BLETTERY *Pluralisme syndical...*, *op. cit.*

¹¹⁷ ADL cab 19/23. *Ibidem* p. 42 et notes p. 138.

¹¹⁸ Jean-Michel STEINER *Le PCF...*, *op. cit.*

le seul à développer ce thème que nous retrouvons chez Charles De Gaulle, Président du gouvernement provisoire : « Hier, il n’y avait pas de devoir national qui l’emportât sur celui de combattre. Aujourd’hui, il n’y en a pas qui l’emporte sur celui de produire »¹¹⁹, et aussi chez Maurice Thorez, secrétaire général du PCF et futur ministre : « Produire, faire du charbon, c’est aujourd’hui la forme la plus élevée de votre devoir de classe »¹²⁰. La Fédération du PCF, reprenant les appels de ses dirigeants, voulut faire de la Loire un département-pilote dans ce domaine¹²¹. Elle avait la mainmise sur la CGT¹²² qui dominait le mouvement social et elle organisa une vaste propagande pour la production et les efforts de tous. Ainsi lut-on dans *Le Cri du peuple*¹²³ et dans *Le Patriote*¹²⁴ une multitude d’articles sur la bataille du charbon, héroïsant « un ouvrier communiste : Gisclon, le grand premier piqueur de France » ou une équipe : « les champions de l’extraction houillère, ceux du puits Mars »¹²⁵. Le but de cette campagne était de stimuler la productivité : « (...) il est du devoir des syndicats d’étudier si, avec le même nombre d’ouvriers, et sans efforts physiques trop dangereux, il ne serait pas possible d’augmenter le rendement »¹²⁶. Or, Raymond Burdy signale le lien entre « l’usure au travail et la silicose » et « l’évolution des techniques d’abattage » (...) et les périodes de fortes contraintes pour l’augmentation de la production et de la productivité : première et deuxième guerre mondiale, mais surtout “ Bataille du charbon ” après la Libération »¹²⁷.

La campagne allait durer jusqu’en 1947. « Pour éviter à la France une trop grande dépendance vis à vis de l’aide américaine, [les communistes acceptèrent] de sacrifier les changements de structure à la relance économique »¹²⁸. Dès 1946, comme nous allons le voir dans le paragraphe suivant, cette politique s’était heurtée à l’opposition de certains salariés et avait eu des conséquences sur les rapports entre les deux UD CGT et CFTC.

¹¹⁹ Charles de GAULLE, *Discours radiodiffusé du 24 mai 1945, Discours et messages*, t.1, Plon-Le Livre de Poche, 1970.

¹²⁰ Maurice THOREZ *Discours aux mineurs de Waziers*, 21 juillet 1945, in Maurice THOREZ, *Œuvres*, Éditions Sociales, tome 20. Les deux citations sont extraites de *La France en 1944 et 1945 : libération et reconstruction*, Cliotexte.<http://icp.ge.ch/po/cliotexte/la-seconde-guerre-mondiale/France.1945.html>.

¹²¹ Jean-Michel STEINER *Le PCF ...*, *op. cit.*

¹²² Jean-Michel STEINER *Le PCF...*, *op. cit.* p. 294-296.

¹²³ *Le Cri du Peuple* fut le journal attribué au PCF en 1944, *ibidem* p. 131.

¹²⁴ *Le Patriote* fut le journal attribué au Front National à la même date, Cf. note précédente. « Il délivrait un autre espace à la parole communiste. », *ibidem* p.131.

¹²⁵ *Ibidem* p. 301. Les extraits sont tirés de 2 articles du *Cri du peuple* du mardi 26 mars et du jeudi 25 avril 1946.

¹²⁶ Cette citation est tirée d’un article du *Cri du peuple* du 12 mars 1946. *Ibidem* page 302.

¹²⁷ Raymond BURDY *Le Soleil noir Un quartier de Saint-Étienne 1840-1940*, Presses Universitaires de Lyon, 1989.

¹²⁸ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans...*, *op. cit.* p. 219.

C. Des relations difficiles avec la CGT

1. Refus de l'unité organique et heurts dans les entreprises

En septembre 1944, alors que les deux confédérations étaient liées par un comité interconfédéral d'entente syndicale, la CGT proposa à la CFTC de réaliser l'unité organique entre les deux syndicats¹²⁹. La CFTC refusa cette proposition au niveau confédéral. Au niveau départemental, l'assemblée des cadres syndicaux du 28 octobre 1944 déclara qu'il fallait « renforcer notre CGT qui devait grouper tous les ouvriers »¹³⁰. Ce que refusa l'UID CFTC qui déclara le 6 janvier 1945 que l'unité organique n'était pas possible à cause des divergences de doctrine, tout en se déclarant « toujours disposée à collaborer avec la CGT »¹³¹. Début 1946, un article de *L'Humanité* citait des adhérents de la CFTC de la Loire qui l'auraient quittée pour adhérer à la CGT par souci d'efficacité dans la lutte contre les trusts¹³². L'UID CFTC répliqua : « on ne pourra libérer la classe ouvrière de l'esclavage de l'homme et de la machine que si l'on considère l'homme comme une personne particulièrement responsable (...) Nous sommes favorables au pluralisme syndical »¹³³. Notons dans cette réponse la référence « humaniste » qui resta très forte dans la CFTC et la CFDT, et des références plus « tactiques » que relève Hervé Blettery, références au régime de Vichy, à l'absence de tendances au sein de la CGT et à la « déviation politique » [pro-communiste] de la CGT »¹³⁴.

Dans les entreprises, les relations furent souvent très difficiles à cause des politiques d'obstruction que menait la CGT : monopolisation des bureaux, noyautage de la direction, nécessité de faire parfois le « coup de poing » pour prendre la parole, afficher un tract, déposer une gerbe, etc. Ce fut par exemple le cas de la Manufacture d'Armes de Saint-Étienne (MAS) d'après les témoignages que nous avons recueillis auprès de Claudius et Janette Ravachol¹³⁵ et le mémoire d'Olivier Gonin¹³⁶, des Forges et Aciéries de Firminy d'après le

¹²⁹ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans...*, *op. cit.* p. 224.

¹³⁰ Assemblée des cadres syndicaux de la CGT. Hervé BLETTERY *Pluralisme syndical ...*, *op. cit.* p. 29.

¹³¹ *Ibidem.*

¹³² *Ibidem.*

¹³³ Article de *la Dépêche démocratique* du 28 février 1946.

¹³⁴ *Ibidem.*

¹³⁵ Janette et Claudius Ravachol, entretiens avec l'auteur des 25 septembre, 16 octobre, 5 novembre 2007.

¹³⁶ Olivier GONIN *Marcel Gonin, un ouvrier intellectuel (1921-1954)*, mémoire de Master de Recherche 1 sous la direction de Frank GEORGI et Annie FOURCAUT, septembre 2006, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

témoignage de Barthélemy Gerey¹³⁷. Ce le fut aussi dans les Houillères d'après l'entretien entre Louissette Battais et Jean Rechatin¹³⁸.

2. Une unité d'action limitée entre les deux UD

Les deux UD menèrent un certain nombre d'actions en commun malgré leurs divergences¹³⁹ : Le 15 février 1945, elles organisèrent une manifestation commune contre les difficultés de ravitaillement ; plus généralement, elles menèrent la lutte contre la hausse des prix, les « pénuries tournantes »¹⁴⁰ alors que l'inflation « entamait [les] revenus populaires »¹⁴¹ ; les femmes de l'Union des Femmes de France (UFF), organisation proche du PCF¹⁴² et les militants CFTC intervinrent directement sur les marchés pour faire baisser les prix¹⁴³. En mars 1946, septembre 1946, juillet 1947, des grèves communes eurent lieu dans la Loire. En mai 1946, les deux UD protestèrent en commun contre la réparation du journal *La Tribune* considéré comme ayant été collaborationniste. Le 5 juillet 1947 eut lieu une journée d'action commune dans la métallurgie.

Par contre, les militants de la CFTC furent souvent critiques sur la bataille de la production. Janette et Claudius Ravachol, par exemple, estiment qu'à la MAS, les militants de la CGT « ne s'intéressaient pas ou peu aux conditions de travail »¹⁴⁴ des ouvriers. Jean Rechatin le dit aussi : « j'avais été très tenté par la CGT, alors que la CFTC m'apparaissait beaucoup trop cléricale et [trop] petite par rapport à la CGT. [J'ai renoncé à adhérer] à la CGT en 1945 à l'occasion d'un meeting de mineurs. Tous les leaders faisaient l'apologie de la production et ne s'occupaient pas des hommes »¹⁴⁵.

Une grève allait prendre de l'importance en 1946. Fin juillet, des salariés des Postes qui réclamaient une augmentation des salaires déclenchèrent une grève à laquelle s'associa la CFTC. Des militants de la CGT s'opposèrent à leur confédération qui voulait limiter le conflit. Ils constituèrent un comité national de grève qui fut taxé de collusion avec le pétainisme par la CGT. D'après Hervé Blettery¹⁴⁶, ce mouvement toucha la moitié des employés des Postes de la Loire. Des postiers de Lyon transformèrent le comité de grève en

¹³⁷ Barthélemy Gerey, entretien, avec l'auteur, 26 novembre 2012.

¹³⁸ Entretien cité avec Jean Rechatin.

¹³⁹ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans ...*, op. cit. , p. 225.

¹⁴⁰ Jean-Michel STEINER *Le PCF...*, op. cit. , p. 328.

¹⁴¹ *Ibidem*, p.329.

¹⁴² *Ibidem*, p.331-333.

¹⁴³ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans ...*, op. cit. p. 219.

¹⁴⁴ Janette et Claudius Ravachol, entretiens cités.

¹⁴⁵ Entretien cité de Jean Rechatin.

¹⁴⁶ Hervé BLETTERY *Pluralisme syndical...*, op. cit.

comité de gestion chargé de préparer un congrès départemental. Une scission, prémisse de la naissance de la CGT-FO, eut lieu à l'automne 1946 avec l'organisation d'une Fédération syndicaliste des Postes. La CFTC s'était donc associée ici à un mouvement de grève à laquelle s'opposait la CGT¹⁴⁷. Elle allait franchement s'opposer à elle dans les années 1947 et 1948.

3. Une participation très limitée aux grèves en 1947-1948

En 1947, le contexte politique national et international changea brutalement. Le PCF fut chassé du gouvernement¹⁴⁸. Les relations entre les deux confédérations et les deux UD s'en trouvèrent immédiatement affectées. La CGT, abandonnant la « bataille de la production », prit la tête de nombreuses grèves.

Les conflits allaient alors se multiplier entre les deux Unions départementales¹⁴⁹. La CFTC craignait l'inflation qui suivrait une hausse des salaires alors que la CGT appelait à leur augmentation. La CFTC se prononça pour une « prime de vie chère » uniforme alors que la CGT souhaitait qu'elle soit hiérarchisée. Quand, en mars 1947, la CGT appela à une manifestation nationale pour l'amélioration des salaires et la lutte contre la hausse des prix, mais aussi pour l'« union contre la réaction qui relève la tête (...) et toutes les tentatives de division ouvrière », l'UD CFTC critiqua une manifestation politique à l'instigation du PC et dirigée contre elle. Elle déclara vouloir profiter de cet arrêt de travail pour préciser ses positions, après l'organisation d'un vote à bulletins secrets dans chaque entreprise, sans être d'ailleurs toujours bien suivie par ses adhérents¹⁵⁰.

Peu après, les élections à la Sécurité Sociale du 24 avril 1947 marquèrent un échec de la CGT et un succès de la CFTC dans la Loire. Elles donnèrent en effet 49% des voix à la CGT et 25% à la CFTC, ce qui traduisait un rapport, décevant pour les uns et inespéré pour les autres, de 1 pour 2 entre les deux syndicats. Ce score flatteur pour la CFTC fut

¹⁴⁷ Jean-Michel STEINER et Jean-Paul BÉNÉTIÈRE *La naissance et les débuts de la CGT-FO dans la Loire (1946-1950)* (18 octobre 2012), document audio, 21 mars 2013, source : <http://www.gremmos.lautre.net/spip.php?>

¹⁴⁸ Lire à ce propos Jean-Pierre RIOUX *La France de la IV^e République (1944-1958), 1. L'ardeur et la nécessité*, Seuil (Nouvelle histoire de la France contemporaine), 1989. Lire également Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *1945-2005, La France du temps présent*, Belin (Histoire de France, (dir.) Joël CORNETTE), 2010.

¹⁴⁹ Hervé BLETTERY *Pluralisme syndical...*, *op. cit.*

¹⁵⁰ C'est ce qu'affirmait cette note, plus tardive, des Renseignements Généraux citée par Jean-Michel STEINER, *Le Parti...*, *op. cit.* : « Bien qu'il ait reçu l'ordre de ne pas suivre le mouvement, le personnel appartenant à la CFTC, nettement inférieur sur le plan numérique, a également cessé le travail. » Note du SD des RG n°2449/ED, le 13 juin 1947.

certainement dû à un vote en sa faveur d'un certain nombre d'adhérents de la CGT qui se retrouveraient ensuite à la CGT- Force ouvrière (CGT-FO)¹⁵¹. René Mathevet se félicita du succès et proposa l'unité d'action à l'UD CGT¹⁵².

a. Les grèves de 1947

La CGT lança une grève générale dans la métallurgie le 1^{er} juillet 1947 à laquelle la fédération de la métallurgie CFTC participa, tout en demandant des votes à bulletins secrets et en déclarant s'opposer à toute grève politique. Dans les mines, le 12 juin, la fédération CGT lança une grève d'une heure à laquelle la fédération CFTC ne s'associa pas. L'UD CFTC de la Loire finit par s'y rallier après beaucoup d'hésitations. À la fin de l'été 1947, après un veto gouvernemental à un accord CGT - patronat sur les salaires, le conflit se durcit d'autant plus que le problème du ravitaillement devenait critique. À la proposition de l'UD CFTC d'une manifestation pour le 5 septembre 1947, l'UD CGT répondit en se moquant des « quelques ouvriers qui adhèrent à la CFTC »¹⁵³.

La grève dans les mines fut partielle en septembre et en octobre 1947¹⁵⁴. Elle fut reprise en mains par la CGT qui organisa, le 16 septembre, une grève de 24 heures à laquelle se rallia la CFTC. L'UD CGT multipliait les attaques contre le gouvernement, Charles De Gaulle, le Plan Marshall, fusionnant activités politiques et syndicales¹⁵⁵ et s'appêtant à lancer une grève générale. Alors que la CGT faisait voter la grève à main levée¹⁵⁶, l'UD CFTC réclama des « votes à bulletins secrets ». Manifestement, elle était très hésitante sur la conduite à tenir. Selon Jean-Michel Steiner, elle souhaitait éviter à un gouvernement dont Georges Bidault était membre, « de devoir affronter une grave crise sociale »¹⁵⁷. René Mathevet aurait alors proclamé : « la grève générale, c'est la porte ouverte à l'une ou l'autre dictature »¹⁵⁸. L'ampleur de la grève fut très importante dans les mines où tous les puits furent occupés, mais aussi dans un certain nombre d'entreprises, la « seule agglomération compte 35 000 grévistes dont 20 000 pour les mines »¹⁵⁹. La violence monta à Saint-Étienne les 29 novembre et 5 décembre 1947 où des tramways furent renversés et des soldats refusèrent de

¹⁵¹ Voir infra, Chapitre 1, paragraphe IID.

¹⁵² Dans *La Dépêche Démocratique*. 2 mai 1947.

¹⁵³ ADL cab 19/23 08.09.47. Cité par Hervé BLETTERY *Pluralisme syndical..., op. cit.*

¹⁵⁴ Jean-Michel STEINER, *Le PCF..., op. cit.* p. 345.

¹⁵⁵ Hervé BLETTERY, *Pluralisme syndical..., op. cit.*

¹⁵⁶ *Ibidem* : « À l'évidence, là où les votes à bulletins secrets sont organisés, l'opposition est très nette à l'entrée en grève ». Tome 1 p. 102, tome 2, p. 167.

¹⁵⁷ Jean-Michel STEINER, *Le PCF..., op. cit.* p. 343.

¹⁵⁸ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans..., op. cit.* p. 231, sans indication de source.

¹⁵⁹ Préfet de la Loire au Ministre de l'Intérieur. ADL, 2W975. Cité par Jean-Michel STEINER, *Le PCF..., op. cit.* p. 356.

tirer¹⁶⁰. Les premiers groupes de ce qui allait devenir l'UD FO de la Loire le 5 avril 1948 et la CFTC appelèrent à la reprise du travail. Ce fut, selon Hervé Blettery¹⁶¹, la consécration de la division syndicale malgré une analyse commune de la situation déplorable des ouvriers. La grève générale cessa le 10 décembre sans apporter d'avantages réels aux travailleurs, contrairement à ce que voulut faire croire la CGT¹⁶².

b. La grève des mineurs de septembre à novembre 1948

Elle survint parce que les conditions n'avaient fait qu'empirer depuis 1947¹⁶³ et après les " décrets Lacoste ", du nom du Ministre de l'industrie et du commerce du gouvernement Queuille, de septembre 1948, qui remettaient en cause le statut des mineurs, leurs salaires et leurs effectifs.

Ces décrets entraînèrent la colère des mineurs et l'opposition des trois centrales syndicales. La grève démarra le 11 octobre 1948 après un référendum organisé par la CGT et considéré comme truqué par la CFTC, ce qui semble faux dans la Loire¹⁶⁴. Tous les puits furent occupés, les mesures de sécurité et le pompage des puits furent abandonnés à partir du 18 octobre, des affrontements eurent lieu dans les rues de Saint-Étienne entre mineurs et CRS. L'envoi de gardes mobiles pour réoccuper les puits provoqua des échauffourées qui entraînèrent la mort de deux mineurs et l'arrestation et la mise en jugement de 420 d'entre eux. Devant ces violences et l'abandon du pompage des puits, le syndicat des mineurs CFTC quitta le comité de grève le 22 octobre, mais continua de participer à la grève¹⁶⁵. La grève allait s'effiloche jusqu'à ce que la CGT appelât à la reprise du travail le 29 novembre 1948 sans avoir obtenu de résultats concrets après un conflit qui laisserait des traces profondes.

Jean Rechatin se souvint que cet échec avait entraîné chez lui une profonde désillusion. La grève avait échoué, de nombreux mineurs étaient emprisonnés. Le syndicat des mineurs de la Loire fut blâmé pour son indiscipline par la fédération des mineurs CFTC, ni condamné, ni soutenu, dit-il, par l'UD de la Loire. Il connut alors une vague de démissions, en même temps que se produisait une rupture entre le syndicat des ETAM (employés et agents de maîtrise des mines) et celui des ouvriers mineurs. Cette scission allait avoir des

¹⁶⁰ Pierre HÉRITIER et *alii* 150 ans..., *op. cit.* p. 230.

¹⁶¹ Hervé BLETTERY *Pluralisme syndical*, *op. cit.*

¹⁶² *Le Patriote*, le 10 décembre 1947 : « Après le recul gouvernemental obtenu par les travailleurs, la CGT décide : CE MATIN, POUR TOUS, REPRISE DU TRAVAIL ». Cité par Jean-Michel STEINER, *Le PCF...*, *op. cit.*

¹⁶³ Jean-Michel STEINER, *Le PCF...*, *op. cit.* p. 369.

¹⁶⁴ Cette appréciation, comme celles données dans ce paragraphe est reprise de BEDOIN et *alii*, *Les Mineurs...*, *op. cit.*

¹⁶⁵ Cf. entretien cité entre Jean Rechatin et Louissette BATAIS et Pierre AUTEXIER.

répercussions jusqu'en 1964, quand la fédération des mineurs refusa la transformation de la CFTC en Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) et fut la force principale de la CFTC « maintenue » que rejoignirent des ETAM mineurs de la Loire alors que le syndicat des mineurs passait à la CFDT.

4. Jean Rechatin, président de l'UD et secrétaire général de la fédération des mineurs CFDT¹⁶⁶

Jean Rechatin est né le 22 juillet 1921 au Chambon-Feugerolles dans la Loire. Son père était mineur et sa mère ouvrière, elle était entrée à 11 ans dans une usine de dévidage où elle passait la semaine en dortoir. Son père ayant eu une pleurésie pendant la guerre 1914-1918, elle dut continuer à travailler comme nourrice d'enfants. Le jeune Jean commença sa scolarité à l'école publique du Chambon-Feugerolles avant d'entrer à l'école privée de la Mine où il obtint le certificat d'études avant de passer dans le cours supérieur. Il se décrit alors comme un élève studieux qui avait néanmoins envie d'aller au travail. C'est ce qu'il obtint en avril 1936 où il devint aide laborantin au laboratoire de la cokerie de Montrambert, tout en suivant, pendant deux ans, les cours du soir de l'école Nationale Professionnelle(ENP) de Saint-Étienne où il obtint un CAP de chimiste. C'est là qu'il vécut les grèves de 1936 dont il se rappela toujours l'ambiance festive. Il adhéra ensuite à la CFTC (très minoritaire) et à la JOC qui lui apporta une « formation considérable » et dont il fut élu, en 1938, président de la section de la Ricamarie, puis dirigeant de la fédération de Saint-Étienne. Après avoir été envoyé aux Chantiers de jeunesse dans l'Allier, il travailla à la mine, au fond, dans des conditions très pénibles. Il participa à la Résistance (il minimisa cela par la suite) en diffusant *Témoignage chrétien*¹⁶⁷. En 1944, après la Libération, il fit une tournée dans le Nord de la Haute-Loire pour reconstituer les sections CFTC et JOC avant de devenir permanent national de la JOC en fin d'année 1944.

De retour à la mine en 1946, il fut secrétaire du syndicat des mineurs CFTC du secteur La Ricamarie-Le Chambon-Feugerolles, ainsi que de l'union locale de cette dernière ville. Il fit également partie du comité fédéral CFTC des mineurs. Partisan de l'unité d'action avec la CGT, il dut lutter pour imposer la présence de la CFTC face aux obstructions d'une CGT très majoritaire dans les défilés de la Sainte-Barbe et les différents organismes de gestion. Comme

¹⁶⁶ Pour rédiger cette présentation de Jean Rechatin, nous nous sommes appuyé sur la biographie de Jean Rechatin (auteur non signalé) in Claude PENNETIER (dir.), Dictionnaire *Le Maitron* et sur l'entretien cité entre Jean Rechatin et Louissette BATAIS.

¹⁶⁷ *Témoignage chrétien, op. cit.*

nous l'avons dit plus haut il participa à la grève des mineurs de 1948 qui lui laissa un souvenir amer.

Dans les années 1950, il participa au comité de liaison intersyndicale réunissant les UD FO, CFTC, la CNT et la FEN. Il contribua à la création et à l'animation du comité départemental pour la liberté des peuples d'Outre-mer. À partir de 1950, et pendant dix-sept ans, il présida la Société de secours minière de la Loire et exerça diverses responsabilités aux Houillères du Bassin de la Loire et à la Sécurité sociale minière jusqu'en 1967. Après les grèves d'août 1953¹⁶⁸, il devint secrétaire adjoint et permanent de l'UD CFTC, puis président de l'UD, de 1963 à 1965 après le départ de René Mathevet. En déplacement à Paris, il assista au massacre des manifestants algériens par la police parisienne le 17 octobre 1961, ce qu'il dénonça vigoureusement dans *Combat ouvrier*¹⁶⁹. Il conduisit dans l'unité syndicale avec Joseph Sanguedolce¹⁷⁰ la grève des mineurs de 1963 dans la Loire, une grève victorieuse qui contribua à relancer les luttes revendicatives dans la Loire et en France, même si elle ne parvint qu'à différer l'arrêt de l'exploitation du charbon dans le département.

Membre actif du groupe Reconstruction, il fut l'un des artisans de l'évolution de la CFTC en CFDT en 1964, sans pouvoir éviter la scission de sa Fédération. Il entreprit alors de reconstruire une fédération nationale des mineurs CFDT dont il fut le premier secrétaire général de 1964 à 1966. En 1967, fatigué, dit-il plus tard, des suites de la scission, il abandonna ses responsabilités syndicales pour devenir directeur adjoint d'une coopérative de construction de logements en copropriété (COGECOOP), fondée et dirigée par Tony Peyre¹⁷¹. Jean Rechatin entra au Parti socialiste après le congrès d'Épinay, en 1972. De 1977 à 1983, il fit partie de la municipalité d'union de la gauche de Saint-Étienne conduite par Joseph Sanguedolce (PCF). À sa retraite, en 1983, il devint président de l'Union départementale interprofessionnelle des retraités (UDIR) CFDT. Jean Rechatin est décédé en août 2001, plus de 50 ans après cette grève de 1948 qui lui avait laissé un souvenir si amer.

D. Protéger et développer l'organisation (1945-1950)

Les difficiles années 1947-1948 avaient posé la question de l'indépendance de l'UID CFTC par rapport à la CGT et au MRP. Comment exister face à ces deux grandes forces ? Les membres du Bureau de l'UD choisirent à la fois de tenter de renforcer leur organisation, de

¹⁶⁸ Cf. infra, chapitre 1, paragraphe IIIA2.

¹⁶⁹ *Combat ouvrier*, N° 83 bis, novembre 1961. ADL PER 151/1.

¹⁷⁰ Secrétaire général de l'UD CGT.

¹⁷¹ Premier secrétaire général de l'UD FO de la Loire.

passer des alliances, de s'opposer parfois à la CGT et au MRP, et de pratiquer ponctuellement l'unité d'action avec la CGT. Les discussions lors des réunions du Bureau de l'UID¹⁷² de 1945 à 1948 nous montrent bien leurs intentions et les obstacles qu'ils ont rencontrés.

Dès son retour, René Mathevet avait proposé de développer la propagande dans les entreprises. Mais l'UID ne disposait pas d'une automobile pour faire ce travail. On vit même le permanent de Saint-Chamond, Paul Brayet, demander à l'UD de lui rembourser des frais pour l'entretien de son vélo¹⁷³. L'UID avait un journal pour diffuser ses idées, « *Le Réveil Social* », mais là encore, il y eut des problèmes d'argent, il était déficitaire. Il arriva même au secrétaire de l'Union locale de Roanne, Marcel Perrichon, de renvoyer les exemplaires du journal qui ne le satisfaisaient pas. L'UID utilisa aussi la *Dépêche démocratique* pour faire connaître ses positions mais cela se révéla de plus en plus difficile, René Mathevet s'indignant à plusieurs reprises de ce que son prédécesseur Éloi Chacornac refusât de publier des articles ou des communiqués de l'UD avec lesquels il était en désaccord.

Pour le travail dans les différents secteurs professionnels et géographiques, l'UID comptait 10 permanents en juin 1945, mais ils étaient très mal payés parce que les cotisations renaient mal. Il fallut donc procéder à des augmentations des cotisations et réduire le nombre de permanents. L'organisation voulut aussi développer la formation de ses responsables et des militants. Dès avant la Libération, on avait essayé de mettre en place des « cours ». Le Bureau élit une commission de formation dirigée par Marcel Gonin en août 1947. On organisa des journées de formation avec « Économie et Humanisme », un mouvement d'économistes chrétiens fondé en 1941 par Louis-Joseph Lebreton. On utilisa les possibilités de formation mises en place par la confédération, mais là encore les moyens financiers en limitèrent l'accès.

L'UD avait un autre problème. L'accès à la Bourse du travail lui aurait permis de gagner « en reconnaissance populaire, (...), [de disposer] de locaux fournis par la commune et suffisamment vastes pour accueillir notre organisation »¹⁷⁴. Mais cet accès lui était refusé par la CGT, et tous ses responsables n'en étaient pas de chauds partisans : ainsi, en août 1948, le Bureau ne suivit pas sans rechigner René Mathevet dans son désir d'accéder à la Bourse du travail par crainte de troubles dans ce quartier général des manifestants¹⁷⁵. Des lettres furent néanmoins envoyées à la Préfecture par les UD FO et CFTC pour obtenir des locaux à la

¹⁷² ADL 19J 29.

¹⁷³ *Ibidem*.

¹⁷⁴ Gilbert PALASSE *Un peu d'histoire...*, *op. cit.*

¹⁷⁵ ADL 19J29.

Bourse du Travail et la municipalité de Saint-Étienne fut engagée par le préfet à accéder à leur demande¹⁷⁶. Mais la CGT organisa à ce moment une campagne soutenant qu'il n'y avait pas lieu de donner à d'autres les salles dont elle avait besoin. Elle obtint finalement gain de cause puisque l'UD ne put obtenir de s'y installer qu'en 1958¹⁷⁷ à la place des Mutilés du travail relogés ailleurs. L'UD FO avait pu, elle, s'y introduire de nuit ayant appris à temps la libération de certains locaux¹⁷⁸.

On pouvait aussi briser l'isolement par rapport à la CGT, en se rapprochant des autres organisations. L'UD apporta un soutien matériel à l'UD CGT-FO lors de sa création dans la Loire en avril 1948. Après la transformation de la FEN en confédération autonome, fut mis en place en 1949¹⁷⁹ un Comité de liaison intersyndical de la Loire déjà évoqué visant « la coordination des organisations syndicales libres », c'est-à-dire la FEN, FO, la CFTC, le syndicat du Livre CGT et la CNT à partir de 1952¹⁸⁰.

Le conflit avec le MRP éclata au grand jour avec une manifestation organisée contre la venue de Georges Bidault, dirigeant du MRP et adhérent à la CFTC, à Saint-Étienne en février 1950¹⁸¹. Le préfet envoya les CRS contre les manifestants rassemblés à l'appel de la CGT, du PCF et de la CFTC. Ce qui veut dire que la CFTC était entre temps revenue à une pratique ponctuelle d'unité d'action avec la l'UD CGT de la Loire. En décembre 1948, avait eu lieu à Saint-Étienne un meeting du Cartel du logement qui réunissait le MPF, l'UD CGT et l'UD CFTC pour la mise en chantier de nouveaux logements dans une ville qui « demeurait confrontée aux séquelles du bombardement [américain] »¹⁸² et, d'une façon globale, à l'immense retard accumulé en matière de logement »¹⁸³. En novembre 1949, les UD CGT, CFDT et FO appelèrent à une grève interprofessionnelle. En cela, l'UD suivait la ligne de la minorité de la CFTC.

¹⁷⁶ ADL préfecture 650VT40.

¹⁷⁷ *Ibidem*.

¹⁷⁸ Maurice Bonnard, entretien avec l'auteur, 6 mars 2008.

¹⁷⁹ Hervé BLETTERY *Pluralisme...*, *op. cit.* Tome 2. Annexes.

¹⁸⁰ Frank GEORGI *CFDT : l'identité en questions. Regards sur un demi-siècle (1964-2014)*, éditions Arbre bleu, Nancy, 2014, p.83.

¹⁸¹ Pierre HÉRITIER *et alii 150 ans...*, *op. cit.* p. 245.

¹⁸² Cf. *supra*, paragraphe IIA3.

¹⁸³ Jean-Michel STEINER *Le PCF...*, *op. cit.* p. 475-476.

III. L'UD de la Loire du côté des « minoritaires », 1944-1956.

Marcel Poimboeuf¹⁸⁴ l'assura en décembre 1944 : « Nous sommes condamnés, sous peine de fermer boutique (...) à devenir un mouvement de masse »¹⁸⁵. La CFTC pouvait-elle devenir un mouvement de masse sans remettre en cause son caractère « chrétien » ? Si certains remettaient en cause son caractère « confessionnel », personne ne proposa de supprimer l'étiquette catholique à ce moment-là¹⁸⁶.

A. Clivages et luttes entre majoritaires et minoritaires

1. La minorité et Reconstruction à la Libération

Selon Guy Groux et René Mouriaux, quatre facteurs sont à l'origine de la création d'une minorité dans la CFTC¹⁸⁷ :

- La création de la JOC : les jocistes mettaient en cause la suprématie des employés dans la CFTC et souhaitaient que leur syndicat réponde aux aspirations ouvrières ; nous avons dit que pour la Loire ce facteur avait été important en 1944 ;
- la participation de la CFTC aux grèves de 1936 (1935-1937 dans la Loire) ;
- l'adhésion du Syndicat Général de l'Éducation Nationale (SGEN) à la CFTC en 1937 alors que le SGEN ne faisait pas référence à la doctrine sociale de l'Église, le souci de Paul Vignaux, son fondateur étant d'agir en chrétien, et non pas en tant que chrétien¹⁸⁸ ;
- la guerre ; comme nous l'avons dit plus haut, les confédérations furent supprimées officiellement par la Charte du travail, mais la plupart des dirigeants de la CGT et de la CFTC refusèrent la Charte et douze d'entre eux signèrent le « Manifeste des 12 » du 15 novembre 1940 qui affirmait « des principes communs au syndicalisme français : anticapitalisme, autonomie syndicale, respect de la personne »¹⁸⁹ ; plus tard, deux dirigeants de la CGT et de la

¹⁸⁴ Membre majoritaire du Bureau Confédéral de la CFTC. Cité dans Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT*, Paris, Économica, 1989.

¹⁸⁵ Compte-rendu du Comité National du 3 décembre 1944 après-midi. *Ibidem* p.29.

¹⁸⁶ *Ibidem*.

¹⁸⁷ *Ibidem*.

¹⁸⁸ *Ibidem*, p. 27.

¹⁸⁹ Frank GEORGI *Le syndicalisme ouvrier chrétien de la CFTC à la CFDT*, in Denis PELLETIER et Jean-Louis SCHLEGEL (dir.), *A la gauche...*, op. cit. , p. 82.

CFDT, Louis Saillant et Gaston Teissier, se retrouvèrent côte à côte dans le Conseil National de la Résistance ;

En avril 1945, les minoritaires demandèrent une transformation de la CFTC en une organisation structurée par fédérations d'industries auxquelles seraient rattachés ouvriers et employés. Les majoritaires s'opposèrent à cette transformation. Cela s'explique : les employés représentaient 33% des adhérents de la CFTC en 1947¹⁹⁰ et la Fédération des Employés constituait le bastion des majoritaires. Dans la Loire, « dès 1946, les employés de la Métallurgie de la Loire s'inscrivent à l'Union Régionale Métaux »¹⁹¹, ce qui suscita un long conflit avec le Bureau Confédéral. En 1945 également, les minoritaires demandèrent la non reconstitution de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens (CISC), ce que refusèrent les majoritaires qui approuvèrent sa re-création en 1946.

Cette même année s'organisa la tendance Reconstruction au sein de la CFTC autour de Paul Vignaux (SGEN), Fernand Hennebicq (Électricité), Charles Savouillan (Métaux), puis Albert Détraz (Bâtiment), Gilbert Declercq (Loire-Atlantique), mais aussi René Mathevet et Marcel Gonin de la Loire. Cette tendance, si elle en faisait partie, ne se confondait pas avec la minorité, plus large et plus mouvante, dont allait faire partie par exemple Eugène Descamps non membre de Reconstruction. Mais elle influençait cette minorité et allait être le « Bureau d'études¹⁹² » de la transformation de la CFTC par ses analyses dans les cahiers Reconstruction, ses prises de position, son organisation interne. Paul Vignaux exerçait une grande influence. Opposé au « progressisme »¹⁹³ de certains chrétiens de gauche qui pensaient que le salut passait par l'adhésion à une CGT pourtant sous la mouvance idéologique du PCF et au catholicisme social traditionnel, il estimait que la CFTC était en mesure de reconstruire le mouvement syndical français. Dans la Loire, Reconstruction diffusait sa revue, organisait des réunions, des sessions de formation, proposait aux militants les plus « intellectuels » comme le jeune Pierre Héritier¹⁹⁴ de lire « les essais fabiens¹⁹⁵ », du nom de la Fabian Society anglaise, un club politique de tendance socialiste réformatrice fondé en Grande-Bretagne en 1884. Elle influençait l'UD dont plusieurs dirigeants, nous l'avons dit, étaient membres.

¹⁹⁰ Dominique ANDOLFATTO et Dominique LABBÉ *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Paris, Éditions du Seuil, 2006.

¹⁹¹ Pierre HÉRITIER et *alii 150 ans...*, *op. cit.*, p. 227.

¹⁹² L'expression est de Pierre-Éric TIXIER *Mutation ou déclin du syndicalisme. Le cas de la CFDT*, PUF, 1992.

¹⁹³ Denis PELLETIER *Une gauche sans domicile fixe, 1944-1954, Le temps du progressisme chrétien*, p. 27-39 in Denis PELLETIER et Jean-Louis SCHLEGEL (dir.), *À la gauche...op. cit.*

¹⁹⁴ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, 20 mars 2009.

¹⁹⁵ Société Fabienne *Fabian essays in socialism*, Walter Scott, Londres, New-York 1890. Réédités par Reconstruction à l'époque sans que nous en ayons retrouvé la trace.

En 1947, la minorité obtint une nouvelle rédaction de l'article 1^{er} des statuts de la CFTC dans lequel on ne faisait plus référence à l'encyclique *Rerum novarum*¹⁹⁶, mais à la « morale sociale chrétienne ». Comme nous l'avons déjà vu dans la Loire, les minoritaires se battirent aussi au niveau confédéral pour l'autonomie de l'organisation par rapport au MRP, mais ils n'obtinrent qu'un résultat limité : seuls les membres de la direction confédérale n'auraient pas le droit de briguer un mandat politique. De 1944 à 1947, la minorité n'avait donc obtenu que peu de changements. Ce fut pire à partir de 1947 où la direction décida de « resserrer la discipline ». Le secrétaire général, Gaston Teissier, écrivit à ce sujet une note interne juste après que l'UL de Saint-Chamond eût demandé la suppression de deuxième C du sigle de la confédération¹⁹⁷. Au congrès de mai 1948, la minorité fut reconnue en tant que telle. Malgré ces oppositions, la communauté idéologique entre majoritaires et minoritaires restait très forte selon Guy Groux et René Mouriaux¹⁹⁸.

2. Débats et conflits entre 1948 et 1956

La minorité demanda, sans l'obtenir, que la Confédération quitte la CISC pour la Confédération Internationale des Syndicats libres (CISL) fondée en décembre 1949 par des syndicats en rupture avec la Fédération syndicale mondiale (FSM) dominée par les communistes. En 1951, le SGEN se prononça pour l'intégration des écoles privées dans l'enseignement public alors que la confédération approuvait la loi Barangé d'aide à l'enseignement privé que combattit l'UD CFTC de la Loire. En 1952, en réponse à Eugène Descamps qui avait reconnu au congrès de la fédération générale de la métallurgie ce qu'il y avait de positif dans le socialisme français, Gaston Teissier fit voter une motion au Bureau confédéral qui affirmait la nécessité de « resserrer » l'unité du mouvement. Du coup les minoritaires démissionnèrent du bureau confédéral et se constituèrent en tendance en octobre 1952¹⁹⁹. Cette crise amena un rapprochement avec un certain nombre de majoritaires, dont le secrétaire général Maurice Bouladoux, pour préparer en commun le congrès de 1953 qui décida d'une ligne qui, sans satisfaire totalement les minoritaires, promouvait un syndicalisme

¹⁹⁶ Encyclique publiée en 1891 par le pape Léon XIII. Elle condamnait « la misère et la pauvreté qui pèsent injustement sur la majeure partie de la classe ouvrière » tout autant que le « socialisme athée ». Elle encouragea donc le syndicalisme chrétien et le catholicisme social et était devenue la référence de la CFTC à sa création en 1919.

¹⁹⁷ Gaston TEISSIER *À propos de la Fédération d'industrie*. Note pour la Commission désignée par le Bureau Confédéral (19-20 juillet 1947), Paris 3 septembre 1947, p. 8. Cité par Guy GROUX et René MOURIAUX, *La CFDT*, *op. cit.*

¹⁹⁸ *Ibidem*, p. 44.

¹⁹⁹ Tendance minoritaire CFTC. Lettre circulaire, n°1, 21 octobre 1952. Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, *op. cit.* p. 48.

de masse et condamnait « le régime capitaliste et le totalitarisme stalinien »²⁰⁰. Condamnation prononcée également par Marcel Gonin²⁰¹. Gaston Teissier se retira de son poste pour laisser la place à Maurice Bouladoux et les minoritaires (dont René Mathevet) revinrent siéger au Bureau confédéral.

Dans l'été 1953, un vaste mouvement de grève se développa à la Poste, puis dans la fonction publique contre les décrets du gouvernement de Joseph Laniel qui, entre autres mesures, reculaient de deux ans l'âge de départ en retraite des fonctionnaires. La grève s'étendit ensuite aux cheminots, et dans la Loire aux Aciéries de la Marine à Saint-Chamond, au bâtiment, etc. L'UD de la Loire télégraphia à la confédération pour lui demander d'appeler à la grève générale. Des négociations entre le gouvernement et les confédérations CFTC et FO échouèrent. Brusquement, le 20 août, les deux confédérations CFTC et FO appelèrent à la reprise du travail, ce qui entraîna l'arrêt de la grève. La minorité reprocha alors avec véhémence à la direction confédérale et au MRP « d'avoir brisé la grève »²⁰². Elle constitua un « Comité de vigilance syndicale »²⁰³. Cette dénonciation de la confédération entraîna en retour dans certains syndicats des reproches contre l'indiscipline de l'UD. Ce mouvement et son échec constituèrent un élément décisif pour convaincre nombre de militants de la CFTC de la Loire de la nécessité de l'indépendance syndicale, mais aussi d'un mouvement politique de gauche fort pour appuyer les mouvements sociaux²⁰⁴. Un nouveau motif de conflit apparut avec les grèves de Nantes dans l'été 1955. Gaston Teissier en critiqua les violences dans *La Croix* (1^{er}-2 novembre 1955) alors que Gilbert Declercq, permanent de la métallurgie nantaise, répondit à un secrétaire confédéral qui lui demandait comment il pouvait l'aider : « Si jamais la morale chrétienne n'est pas en cause, peux-tu nous envoyer un camion de grenades offensives ? »²⁰⁵. Le motif de conflit suivant survint en 1956 avec le soutien apporté par l'UD de la Loire et les minoritaires au « Front républicain »²⁰⁶.

Dans ces batailles entre minoritaires et majoritaires, nous avons insisté sur le rôle de René Mathevet. Mais un autre militant de l'UD exerça un grand rôle, moins organisationnel, mais plus intellectuel dans la tendance Reconstruction. Ce fut Marcel Gonin.

²⁰⁰ Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT*, *op. cit.*

²⁰¹ Extrait d'une note de l'UD de juillet 1952. Marcel GONIN : « *L'analyse de la révolution russe et du stalinisme* ». Pierre HÉRITIER et alii, *150 ans...*, *op. cit.* p.244.

²⁰² *Ibidem.*

²⁰³ Pierre HÉRITIER et alii, *150 ans...*, *op. cit.* p. 253.

²⁰⁴ Pierre HÉRITIER, entretien, 30 janvier 2012.

²⁰⁵ Gilbert DECLERCQ *Syndicaliste en liberté*, Seuil, 1974, p. 227. Nous avons repris dans ce paragraphe des informations données par Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, *op. cit.* p. 49.

²⁰⁶ Cf. infra, Chapitre 2, paragraphe IIA.

B. Marcel Gonin, un « ouvrier intellectuel » devenu dirigeant fédéral et confédéral²⁰⁷

Marcel Gonin était né en juillet 1921. Fils du secrétaire adjoint du syndicat CGT de la MAS, membre de la SFIO et anticlérical, et d'une mère issue d'un milieu paysan très croyant, il abandonna toute pratique religieuse après sa première communion. Passé par l'école des apprentis de la MAS, il y fut embauché en octobre 1939 et se syndiqua à la CGT. Sous l'Occupation, après les Chantiers de la jeunesse, Marcel Gonin fut réquisitionné par le Service du travail obligatoire (STO) et envoyé en Allemagne en janvier 1943. Il y découvrit progressivement la réalité du régime nazi et renoua avec la foi chrétienne.

De retour en mai 1945, il réintégra son entreprise où il adhéra à la CFTC. Il dut mener des batailles difficiles pour exister face à une CGT hégémonique et dominée par les communistes. Il fut élu en avril 1946 secrétaire permanent du syndicat et décida de se former en lisant beaucoup. Il s'intéressa particulièrement à l'analyse marxiste du capitalisme, aux théories libertaires, aux œuvres d'Emmanuel Mounier et Jacques Maritain. Membre du Bureau de l'UD de la Loire en janvier 1947²⁰⁸, Marcel Gonin fut chargé de la formation départementale et régionale qu'il utilisa pour diffuser les thèses de la minorité. Remarqué par Paul Vignaux, il fut associé à la direction de Reconstruction et devint l'un des principaux artisans de la réflexion sur la planification et le socialisme démocratiques.

Devenu en septembre 1954 secrétaire-général de la Fédération Air-Guerre, puis en 1962 de la nouvelle Fédération Air-Guerre-Marine regroupant tous les personnels civils de la Défense nationale qui était pourtant une Fédération « majoritaire » dans laquelle il dut faire face à de fortes oppositions, il quitta alors Saint-Étienne avec sa famille pour s'installer dans la région parisienne. Marcel Gonin poursuivit parallèlement ses activités à Reconstruction. Il s'imposait par ses compétences comme un interlocuteur légitime pour les politiques, les intellectuels et les experts. En 1959, il fit son entrée au conseil confédéral. Il appuya la candidature d'Eugène Descamps au secrétariat général, l'estimant seul capable de conduire la déconfessionnalisation de la CFTC sans fracture majeure. Élu en 1961, Eugène Descamps lui donna une place au bureau confédéral en tant que président de la commission de formation. Il le chargea également de missions officieuses en relation avec les organisations politiques de

²⁰⁷ Pour faire cette présentation de Marcel Gonin, nous nous sommes appuyé sur la biographie de Marcel Gonin par Frank GEORGI et Olivier GONIN in Claude PENNETIER (dir.), *Dictionnaire Le Maitron*, Olivier GONIN *Marcel Gonin...*, *op.cit.*, Entretien de Marcel Gonin (1921 – 2012) avec Louise BATTAIS et Pierre AUTEXIER le 4 mars 1987 et le 7 mai 1987 à Belleville AC 5D 63-68 (BA80 à 88).

²⁰⁸ Bureau de l'UD du 27 août 1947, ADL 19J29.

gauche par l'intermédiaire du club Jean Moulin où il rencontra notamment Paul Camous qui serait préfet de la Loire au printemps 1973²⁰⁹ En 1964, il accepta un emploi de secrétaire confédéral au secteur économique, tout en continuant à s'occuper de la formation. « Cette double casquette créa pour lui une situation bancale où les responsabilités n'étaient pas clarifiées, et alimenta sa vision critique du fonctionnement de la direction confédérale »²¹⁰.

Il donna cependant la priorité à la déconfessionnalisation de la CFTC. Membre de la commission qui préparait les nouveaux statuts, il défendit des positions de compromis et fut à l'origine de l'introduction de la mention de l'« humanisme chrétien » dans le préambule des statuts de la CFDT. Au lendemain du congrès de 1964, il poursuivit ses activités officielles (formation, secteur économique) et ses missions officieuses. Il défendit, aux côtés d'Edmond Maire, secrétaire général de la Fédération de la Chimie à partir de 1964 et contre Jacques Julliard, membre du SGEN et Albert Détraz, secrétaire de la Fédération Construction-Bois, la « stratégie commune » entre syndicats et partis de gauche. Mais l'étape de la déconfessionnalisation franchie, il exprima de plus en plus ses désaccords avec Eugène Descamps avec lequel il rompit en 1987 en abandonnant ses responsabilités au conseil et au bureau confédéral.

Après Mai-Juin 1968, il élaborait avec André Jeanson, président de la CFDT de 1967 à 1970, le rapport qui obtint la majorité des voix au Congrès de la CFDT de 1970, dont celles des syndicats de la Loire à cause des liens qu'il avait gardés avec eux²¹¹, et engagea la CFDT dans la voie du socialisme autogestionnaire. Dans les années 1970, Marcel Gonin et Jeannette Laot, membre de la Commission Exécutive de la CFDT à partir de 1976, furent les artisans de l'évolution de la CFDT sur les questions de la sexualité, de la contraception et de l'avortement. Secrétaire confédéral dans le secteur « action sociale et cadre de vie », il fut dans cette période un conseiller d'Edmond Maire avant de rompre avec lui en 1974 à propos des Assises du socialisme. En 1981, il quitta la confédération pour prendre la tête de l'Union confédérale des retraités (UCR) CFDT jusqu'en 1991. Jusqu'à la fin de sa vie, Marcel Gonin continua à s'intéresser de très près à la vie de la confédération. Il participa à la défense de la CFDT sur l'acceptation très controversée de la réforme des retraites par François Chérèque en 2003²¹². Marcel Gonin est mort en mars 2009. Lors de ses obsèques religieuses, furent

²⁰⁹Cf. Claire ANDRIEU *Pour l'amour de la République - le club Jean Moulin 1958-1970*, Fayard, 2002. Willy PELLETIER et Claire LE STRAT, *Le club Jean Moulin*, Fondation Copernic, décembre 2006, <http://www.fondation-copernic.org/spip.php?article105>

²¹⁰ Frank GEORGI et Olivier GONIN ..., *op. cit.*

²¹¹ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 janvier 2012.

²¹² René Machabert, entretien avec l'auteur, le 17 janvier 2010.

diffusées, selon sa volonté, quelques mesures de *l'Internationale*²¹³.

Nous revenons maintenant dans le département de la Loire que Marcel Gonin avait quitté dans les années 1950, mais où il garda toujours des contacts, pour y examiner l'évolution de l'économie dans cette décennie, les conflits sociaux, et un conflit interne à l'UD de la Loire sur un accord d'entreprise à la CAFL.

IV. Une industrie en crise au début des années 1950 et le « conflit de la CAFL »

Nous avons écrit dans la première partie de ce chapitre que le Bassin stéphanois avait subi moins de destructions que beaucoup d'autres régions du pays, mais que son économie avait souffert de la guerre et reposait sur une vieille industrie. Si on regarde la situation au niveau national dans l'après-guerre, le pays restait faible et devait compter sur l'aide américaine, mais « la reconstruction fut extrêmement rapide » puisque le Produit intérieur brut (le PIB) retrouva à la fin de l'année 1948, son niveau de 1938 et en 1950, celui de 1929²¹⁴. La question qui se pose alors est de savoir si le Bassin stéphanois connut la croissance de l'après-guerre et un développement de son économie.

A. La « crise quasiment généralisée »²¹⁵ au début des années 1950 et les mouvements sociaux de 1950 à 1956.

La carte présentée ci-dessous donne une indication de l'implantation industrielle et du nombre de salariés par branches dans diverses zones délimitées par les auteurs du Centre de Recherches et d'Études Sociologiques Appliquées de la Loire (CRESAL) dans les deux arrondissements de Saint-Étienne et Montbrison au début des années 1950²¹⁶.

²¹³ *Biographie de Marcel Gonin* par Frank GEORGI et Olivier GONIN, *op. cit.*

²¹⁴ André GUESLIN *Nouvelle histoire économique de la France contemporaine, 4, L'économie ouverte 1948-1990*, La Découverte, Paris, 1989, 1991, 1994.

²¹⁵ Jean-Michel STEINER *Le PCF*, *op. cit.* p. 451.

²¹⁶ Étude du CRÉSAL : *L'industrie dans la région stéphanoise* (1961). Source INSEE 31.12.1953

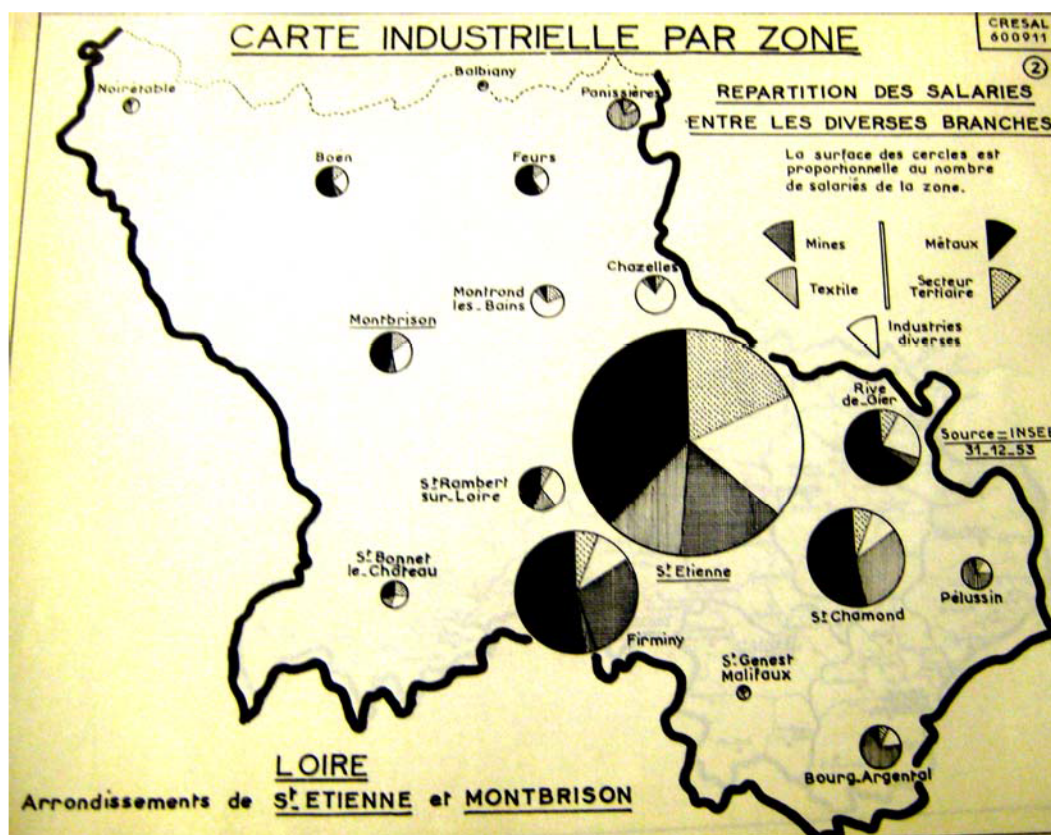


Figure n°3 : Répartition des salariés dans les différentes branches dans les zones économiques des arrondissements de Saint-Étienne et Montbrison

Les Houillères avaient été nationalisées et rationalisées à la Libération, mais elles furent mises en concurrence avec l'hydro-électricité et les productions des autres bassins houillers d'exploitation plus aisée. La production baissa donc graduellement, 4 000 000 tonnes en 1946, 3 300 000 en 1954, 3 581 000 en 1958, 3 000 000 en 1960 alors que le nombre de salariés passait de 21 547 en 1945 à 18 768 en 1956 et 10 267 en 1960²¹⁷.

L'ensemble sidérurgie, métallurgie, constructions mécaniques, petite métallurgie constituait le deuxième pôle de l'industrie de la région stéphanoise. Il regroupait près de 45% de la main d'œuvre industrielle du Bassin stéphanois dans l'après-guerre²¹⁸ et fut le seul à progresser légèrement. Mais il convient de regarder de plus près l'évolution de ses différentes branches.

En ce qui concerne la sidérurgie, le Préfet put prendre connaissance en 1950, dans un

²¹⁷ Jacques SCHNETZLER « Le bassin houiller de la Loire » dans *L'information géographique*, n° 3, mai-juin 1966.

²¹⁸ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans... op. cit.*, p. 237.

Aide mémoire sur la « situation actuelle de la sidérurgie de la Loire »²¹⁹, de la donnée suivante : « Les principales firmes de la Loire qui employaient, en 1938-1939, 19 900 ouvriers, n'en utilisent plus que 14 700 tandis que leur production brute d'acier est passée de 314 600 tonnes à 185 000 par an ». Pourquoi cette crise ? Voici quelques éléments que nous retenons de l'analyse détaillée qu'en fait Jean-Michel Steiner²²⁰. En 1950, le Bassin Stéphanois avait perdu les avantages qu'il avait par rapport à d'autres régions industrielles, en particulier la Lorraine, avant la guerre : le coke fabriqué dans la Loire était trop friable et trop cher par rapport à d'autres. EDF avait dénoncé les accords préférentiels passés avant la guerre parce que la région n'avait pas de chutes d'eau permettant une production sur place. Les entreprises aux « services pléthoriques » ne faisaient pas de bénéfices suffisants pour investir. L'état n'apporta pas son aide à l'investissement comme il l'avait fait dans l'économie de guerre de 1915-1916 ou 1938-1939. Il était en effet en train de s'orienter vers la coopération européenne dans laquelle la Lorraine était plus compétitive que le Bassin stéphanois et, d'autre part, les industriels du Bassin n'avaient pas répondu aux recommandations de rationalisation demandées par les Ministères et le Commissariat au Plan. Les auteurs de l'étude estimaient que la productivité était inférieure de 25% dans le Bassin stéphanois par rapport à la Lorraine, d'une part à cause d'un moindre rendement des outils de production, mais aussi d'un rythme de travail « plus lent » des ouvriers de la région que des ouvriers lorrains.

Après un rebond, dans le second semestre 1950, dû à la guerre de Corée, les entreprises sidérurgiques connurent à nouveau des baisses d'horaires et des licenciements en octobre 1952²²¹. C'est dans cette conjoncture que, pour diminuer les doubles emplois, les « services pléthoriques » et donc les coûts de production et d'investissements, s'effectua le regroupement des entreprises sidérurgiques du Bassin dans le cadre de la Compagnie des Ateliers et Forges de la Loire (CAFL) en 1953²²². Furent ainsi regroupées les usines d'Assailly à Lorette, d'Onzion à L'Horre, de Saint-Chamond, avec les ateliers de La Péronnière à L'Horre, du Boucau, dans les Basses-Pyrénées, du Marais à Saint-Étienne, avec l'atelier des Basses - Villes, de Firminy et d'Unieux. Quelques modifications suivirent : en 1955, le regroupement des 2 usines de Firminy et d'Unieux en un seul établissement ; en 1956, la

²¹⁹ ADL 149VT4. Cité par Jean-Michel STEINER *Le PCF...*, *op. cit.*, p. 452.

²²⁰ *Ibidem*, p. 453-460.

²²¹ *Ibidem*, p. 459.

²²² Jacques SCHNETZLER *Les industries...*, *op. cit.* Sur l'histoire de la CAFL et de Creusot-Loire, on peut lire également Éric PERRIN *Forges et Aciéries de la Marine. Des années 30 à nos jours ; Mémoires d'un demi-siècle d'industrie métallurgique en région saint-chamonaise*, Imprimerie Reboul, Saint-Étienne, 1996.

fermeture d'Assailly, sauf un atelier rattaché à Saint-Chamond ; entre 1960 et 1965, l'entrée dans le groupe d'autres usines extérieures à la région et la fermeture de l'usine du Boucau. Cette concentration dans la sidérurgie ne résolut pas tous les problèmes : une partie de l'outillage était désuet ou faisait double emploi, des bâtiments étaient vétustes²²³. Mais la sidérurgie se maintint pendant la décennie²²⁴.

Des branches traditionnelles s'effritèrent : l'outillage à main, l'arme et surtout le cycle. La limerie et la boulonnerie étaient en perdition²²⁵. Surtout concentrée au Chambon-Feugerolles, la limerie comptait 1 500 ouvriers, nombre qui descendit à 1 100, ne travaillant plus que 32 heures par semaine en 1953. Cette chute était due à la concurrence étrangère, au développement de la soudure qui entraîna la réduction de l'utilisation des boulons, au poids des grossistes face à un grand nombre de petits producteurs éparpillés.

Le cycle fut l'un des secteurs les plus touchés par la crise en 1952. À cette époque, il comptait 6 000 ouvriers répartis dans 200 « maisons ». La situation avait empiré depuis l'année précédente à cause de la concurrence étrangère. Le chômage partiel se développa. Après un court palier en 1954-1955, l'effondrement fut général entre 1956 et 1959 où il ne restait plus que 4 000 personnes employées dans le secteur. L'industrie du cycle avait manqué le tournant apporté par le vélomoteur. Elle avait refusé de passer de l'atelier à l'usine, une peur amenant à une sorte de « suicide collectif »²²⁶ ? Les entreprises de mécanique profitèrent au contraire de l'essor national des industries automobiles auxquelles elles fournissaient des pièces détachées et des machines-outils.

Le textile et l'habillement constituaient le troisième pôle de l'industrie régionale. Jean-Michel Steiner évoque « la crise du textile »²²⁷ qui comptait 40 000 salariés en 1945 et perdit lui aussi beaucoup d'emplois du fait de son éparpillement et à cause de la concurrence grandissante des textiles artificiels. Le bâtiment connut, lui, une véritable expansion du fait de la nécessité de la reconstruction immobilière dans une région « qui possédait le parc de logements le plus vétuste de France » et employait plus de 13 000 personnes en 1954²²⁸.

²²³ D'après Jacques SCHNETZLER *Les industries...*, *op. cit.*

²²⁴ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans...*, *op. cit.*

²²⁵ Jean-Michel STEINER *LE PCF...*, *op. cit.* p. 460.

²²⁶ *Ibidem*, p. 464.

²²⁷ *Ibidem*.

²²⁸ Pierre HÉRITIER et alii, *150 ans...*, *op. cit.* p. 238.

Houille			Environ 17 000
Bâtiment et TP			Environ 13 300
Autres industries			Environ 105 000
	Dont métallurgie - sidérurgie		61 000
		Dont sidérurgie	14 700
		Limerie	1 100
		Cycle	6 000
Dont textile et habillement	Dont textile	21 000	
Total			135 300

Figure n° 4 : Répartition de la population industrielle de la région stéphanoise au début des années 1950²²⁹

Dans leurs ouvrages, Jean-Michel Steiner d'une part, et Pierre Héritier et ses amis syndicalistes de la CFDT emploient deux sous-titres différents : « Le malaise économique et les dissensions autour de la modernité »²³⁰ pour le premier, « Le Bassin stéphanois écarté de la croissance »²³¹ pour les deuxièmes. Il est vrai que Jean-Michel Steiner s'était focalisé dans ce chapitre sur les années 1950 alors que les seconds entendaient décrire une évolution qui allait de la fin des années 1940 aux années 1970. Ces titres nous semblent néanmoins révélateurs de deux points de vue différents des auteurs. Les quatre militants, historiens « des luttes ouvrières » mettaient l'accent sur les causes externes de la crise économique du Bassin stéphanois dans un système qui ne se souciait pas des besoins de la population mais des profits des capitalistes. Jean-Michel Steiner voulait au contraire insister sur le rôle des acteurs locaux, et en particulier du patronat et des syndicats qui, selon lui, ne se souciaient pas suffisamment de la nécessité de renouveler l'économie de la Loire : « Ce qui frappe, quand on suit les débats et les problèmes qu'affronte le bassin stéphanois dans les années 1950, c'est une sorte de résistance larvée à cette notion « d'intensification du travail humain », une méfiance devant cette recherche croissante du « rendement maximal »²³². Si les syndicats allaient effectivement exhorter les travailleurs à mener des luttes contre la recherche du « rendement maximal », nous verrons que l'UD CFTC s'est aussi soucieuse du renouvellement de l'industrie du Bassin Stéphanois.

La crise entraîna à l'automne 1952 une montée du chômage, total et partiel, qu'à

²²⁹ D'après les statistiques présentées par Jean-Michel STEINER *Le PCF...*, *op. cit.* p. 452-466, Pierre HÉRITIER et alii, *150 ans...*, *op. cit.* p. 238, Jacques SCHNETZLER *Les industries...*, *op. cit.* p. 123.

²³⁰ Jean-Michel STEINER *LE PCF...*, *op. cit.* Sous-titre du Chapitre 10, p. 452.

²³¹ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans...*, *op. cit.* p. 235.

²³² Jean-Michel STEINER *LE PCF...*, *op. cit.* p. 451. Les citations entre guillemets sont de Maurice AGULHON dans sa postface à Jean VIGREUX, Serge WOLIKOW (sous dir.) *Cultures communistes au XXe siècle : Entre guerre et modernité*, La Dispute, 2003.

l'époque on comptabilisait et indemnisait mal²³³, contre laquelle les trois UD CGT, CFTC et FO organisèrent une journée revendicative le 11 décembre 1952²³⁴. Puis survint le grand mouvement de grèves de l'été 1953, déjà évoqué. Dans son rapport au Congrès de l'UD CFTC de 1954²³⁵, René Mathevet fit état d'une journée revendicative et d'une grève de 24 heures sur les bas salaires avec la participation des trois UD. Il fit d'ailleurs grief à la Confédération d'avoir attendu que la CGT lançât l'appel à la grève au lieu d'en avoir pris l'initiative elle-même.

En 1955, suite aux grèves violentes (2 morts) et victorieuses (22% d'augmentation des salaires) de l'été à Saint-Nazaire (puis à Nantes), les UD CGT, CFTC et FO lancèrent plusieurs mouvements de grève à l'automne dans la métallurgie, le bâtiment, les mines, chez les menuisiers, etc. En 1956 où la situation de l'emploi s'était améliorée selon René Mathevet²³⁶, c'est d'un conflit interne autour d'un accord d'entreprise à la CAFL que l'UD allait débattre.

B. Le conflit autour de l'accord d'entreprise de la CAFL, le symbole d'un conflit entre principes et pragmatisme.

Pour René Mathevet, dans son rapport au congrès de l'UD de 1956²³⁷, les « accords d'entreprise » étaient « un contre-feu aux mouvements » tels que ceux de Saint-Nazaire et de Nantes de 1955. Le premier concerna Renault où la direction accorda trois semaines de congés payés en septembre 1955 ; l'accord, signé par la CFTC et FO, ne le fut par la CGT qu'en octobre après une intervention de Benoit Frachon. Il allait y en avoir une série d'autres ensuite, « leur but étant (...) de faire accepter aux travailleurs une limitation du droit de grève » en échange d'un certain nombre d'avantages²³⁸.

1. Le déroulement du conflit

Nous le résumons ci-dessous à l'aide de l'historique qu'en a fait Daniel Colson²³⁹. En

²³³ *Ibidem*, p. 469-470.

²³⁴ *Ibidem*, p. 470.

²³⁵ ADL 32J42.

²³⁶ *Rapport de René MATHEVET au congrès de l'UD CFTC de la Loire de 1956*. ADL 32J42.

²³⁷ *Ibidem*.

²³⁸ René Mathevet, *Rapport au congrès de l'UD CFTC de la Loire de 1956*. ADL 32J42.

²³⁹ Daniel COLSON *La CGT et l'accord d'entreprise. Première partie (29 juin 1956 – 15 décembre 1959)* in Groupe de Recherche sur l'Histoire de la CAFL- « Table Ronde Histoire de la Compagnie des Ateliers et Forges de la Loire », Saint-Étienne, 24-25 mars 1988. Archives personnelles d'Émile PAUZE.

décembre 1955, les syndicats FO demandèrent à la direction l'ouverture de discussions en vue de la signature d'un accord d'entreprise. En janvier 1956, l'UD CFTC organisa une journée d'étude de « l'accord –Renault » au cours de laquelle fut retenue comme règle « l'hostilité à toute limitation au droit de grève »²⁴⁰. En février 1956, les syndicats CGT, CFTC et FO soumièrent à la direction une liste de revendications à discuter dans le cadre de cet accord. Les séances de négociations se déroulèrent à partir du mois d'avril. La direction offrait dix jours de congés fériés payés, l'amélioration des systèmes d'assurance-maladie, des risques décès et invalidité, « une augmentation de 3% au terme des semestres où l'entreprise aurait pu mettre de côté un montant mensuel de 100 millions ». En échange, elle voulait un accord global avec des partenaires qui aient le pouvoir de prendre des décisions et surtout que les deux parties prennent des engagements : celui pour la direction de ne pas procéder à des lock-out, celui pour les syndicats de ne pas lancer ou participer à des grèves « non professionnelles ». La CGT et la CFTC proposèrent plusieurs fois de supprimer ces engagements, mais la direction s'y refusa, de même qu'elle exigea la signature d'au moins deux des trois syndicats. En juin 1956, la CGT indiqua qu'elle ne signerait pas.

L'Union régionale des syndicats de la métallurgie CFTC prit, elle aussi, position contre la signature de l'accord. Puis, une réunion eut lieu à Firminy entre l'UD de la Loire et l'union locale (UL) de Firminy à une date que nous ne pouvons préciser. René Charrier, responsable du syndicat CFTC de la CAFL de Firminy, s'y vit contraint de refuser de signer l'accord dans les conditions citées²⁴¹. Il s'en suivit « une engueulade monumentale »²⁴² entre la direction de l'UD et les négociateurs de la CFTC, dont trois refusèrent de poursuivre les négociations. Le 29 juin 1956, les syndicats FO signèrent l'accord. Après une dernière concession de la direction, un jour férié en plus, les nouveaux négociateurs de la CFTC, dont le jeune Pierre Peltier qu'on avait envoyé parce qu'il avait « de la tchatche »²⁴³, signèrent « parce qu'on était convaincus qu'on ne pouvait pas revenir devant nos adhérents sans l'accord »²⁴⁴.

2. La condamnation de l'accord par l'UD CFTC

Le congrès de l'UD se réunit en octobre 1956. Dans son rapport²⁴⁵, René Mathevet

²⁴⁰ *Rapport de René MATHEVET au Congrès de l'UD de 1956 op. cit.*

²⁴¹ Camille Soutrenon, entretien avec l'auteur, 4 janvier 2011.

²⁴² *Ibidem.*

²⁴³ Pierre Peltier, entretien avec l'auteur, 14 décembre 2010.

²⁴⁴ *Ibidem.*

²⁴⁵ René MATHEVET, *rapport au congrès..., op. cit.*

condamna cet accord parce qu'il limitait le droit de grève, parce que c'était une rupture de la solidarité syndicale, parce qu'il « reconnaissait la validité du capitalisme libéral » : C'était en fonction des profits que la direction accorderait des hausses de salaires aux ouvriers ; c'était de sa seule volonté qu'elle gardait le droit, sans négocier, de fermer un atelier.

Pierre Peltier intervint dans le débat²⁴⁶. « Au début, j'étais personnellement un des plus durs contre toute compromission. Mais un syndicat est fait pour revendiquer, négocier et obtenir. Les accords amenaient des avantages substantiels moyennant un contrat à durée limitée. Le patron menaçait de ne rien donner si la CFTC ne signait pas. Les travailleurs n'auraient pas compris qu'on leur ôte des avantages concrets pour des questions de principe. Du reste, en 1960²⁴⁷, même la CGT signera les accords ». Cette intervention ne contrebalança pas le rapport de René Mathevet qui fut approuvé par le Congrès. En fait, pour l'UD CFTC, cet accord devint un symbole de « l'offensive néo-capitaliste » de « relations humaines »²⁴⁸ que menait le patronat pour diviser et affaiblir la classe ouvrière.

3. Les suites de l'accord

Entre juillet et octobre 1956, une partie confuse se joua à la CGT avec une intervention favorable à la signature de la Fédération des Métaux CGT, l'opposition du syndicat du Boucau, une grève intersyndicale victorieuse à Firminy pour la réintégration de délégués CGT mis à pied pour avoir distribué un tract appelant à un référendum sur l'accord. En octobre 1956, l'intervention soviétique en Hongrie suscita une violente opposition de la CFTC et de FO et des polémiques avec la CGT qui amenèrent un arrêt de l'action.

En mars 1957, il s'avéra que la trésorerie de la CAFL ne permettait pas d'augmentation. De très nombreux débrayages auxquels participèrent les syndicats de la CAFL eurent alors lieu dans la Loire pour la signature d'une nouvelle Convention salariale de la métallurgie. Un accord conventionnel fut signé par la CFTC et FO mais pas par la CGT qui, par contre, signa l'accord d'entreprise avec la CAFL. Un nouveau rebondissement se produisit en novembre 1957 : la direction proposa de supprimer une partie des avantages reconnus dans l'accord avant d'y renoncer en échange de l'engagement des syndicats à ne pas recourir à la grève pendant quatre mois sans entretien préalable avec la direction. Rajoutons qu'en février 1958, Jo Goutteborge, secrétaire du syndicat CGT de l'usine CAFL du Marais à

²⁴⁶ Pierre Peltier, entretien avec l'auteur du 14 décembre 2010. Pierre HÉRITIER et *alii* 150 ans... *op. cit.*, p. 255.

²⁴⁷ En fait, c'est en 1957 que la CGT signa l'accord.

²⁴⁸ Pierre HÉRITIER et *alii*, 150 ans...*op. cit.*, p.256-257.

Saint-Étienne envoya une lettre au directeur de l'entreprise pour lui dire que « le syndicat ne pouvait pas (...) engager par sa parole et sa volonté propre l'attitude quotidienne des ouvriers ... »²⁴⁹. Cette lettre rompit en fait l'accord déjà mis à mal par l'action pour la convention collective.

Ce conflit nous semble symptomatique du caractère « idéologique » de la CFTC²⁵⁰. Pierre Peltier avait mis face à face dans son intervention au congrès les « avantages » et les « principes ». Nous comprenons la vigilance de René Mathevet sur les risques de la limitation du droit de grève et de la rupture de la solidarité entre ouvriers, mais en l'espèce, l'accord Renault permit une généralisation des trois semaines de congés payés et l'accord d'entreprise de la CAFL n'empêcha pas la lutte des ouvriers de ses usines pour une nouvelle convention collective en 1957. Dans un deuxième rapport à ce congrès, André Garnier²⁵¹ démontre, lui aussi, « ce caractère idéologique » du syndicalisme CFTC.

C. Le rapport d'André Garnier au congrès de l'UD de 1956 sur la situation économique et la condition ouvrière dans la Loire²⁵²

Le rapport commençait par une analyse de la situation économique de la Loire en 1956. Nous n'entrerons pas dans les détails. André Garnier confirmait ce que nous avons vu précisément sur les secteurs en crise, en y rajoutant la chapellerie. Mais il soulignait la baisse du chômage, total et partiel, la hausse des offres d'emploi non satisfaites, donc une situation bien meilleure qu'en 1952, même si elle comportait encore un certain nombre de problèmes. La Loire manquait de main d'œuvre qualifiée parce que les salaires plus élevés dans le Rhône entraînaient des départs vers ce département. Les femmes avaient de plus en plus de mal à trouver du travail à cause de la crise du textile. On imposait une baisse de la production du charbon dans le Bassin alors que la reprise de l'expansion imposait d'en importer. L'amélioration de la situation ne lui semblait pas forcément durable, ce qui nécessitait l'implantation de nouvelles industries dans le département.

Dans la suite du rapport, André Garnier passait à une analyse de la condition ouvrière. Il affirmait que les travailleurs restaient opprimés et exploités, « demeurant dépendants, privés

²⁴⁹ Daniel COLSON *La CGT et l'accord d'entreprise ..., op. cit.*

²⁵⁰ Frank GEORGI *L'invention..., op. cit.*, p. 131. Point de vue partagé par Nicolas DEFAUD *La CFDT (1968-1995) De l'autogestion au syndicalisme de proposition*, Sciences Po (Fait politique), 2009.

²⁵¹ André Garnier devint membre du Bureau de l'UD en 1957.

²⁵² *Rapport d'André Garnier au Congrès de l'UD de 1956*. ADL 32J42.

d'une partie du fruit de leur travail, écartés des responsabilités et du pouvoir »²⁵³. Ils avaient de plus en plus de difficultés à répondre à des besoins de plus en plus grands, ce qui les amenait à faire des heures supplémentaires. Il soulignait que le mouvement ouvrier était « menacé de décomposition par les divisions entre ouvriers que le néo-capitalisme [voulait] accroître »²⁵⁴. En conséquence de cette analyse, André Garnier proposait aux congressistes d'agir sur tous les problèmes des travailleurs, pouvoir d'achat, conditions de travail, augmentation des cadences, retour aux 40 heures. Il les invitait à accepter de faire de la politique ; à se donner pour but « l'émancipation ouvrière »²⁵⁵ en allant vers une économie socialiste qui se caractériserait « par la planification de l'économie, la participation concrète de chaque travailleur aux décisions, la répartition du revenu national selon le travail de chacun (...)»²⁵⁶. Tout cela en assurant « le maintien et le développement » des libertés démocratiques²⁵⁷.

Conclusions

D'un point de vue général, si des réformes sociales importantes ont été effectuées à la Libération, nous pouvons prêter cette citation à Pierre Héritier et ses amis : « le monde n'avait pas changé ». Le MRP ne le voulait pas, le PCF non plus entre 1944 et 1947, la CFTC n'en avait ni l'ambition, ni les moyens. Si ce qu'on appela plus tard les « 30 Glorieuses » avait démarré, le sort des travailleurs ne s'en était pas trouvé amélioré, ils restaient soumis « à l'exploitation et à l'oppression capitalistes »²⁵⁸. Cette situation était encore plus vraie dans la Loire où la situation économique d'un certain nombre de secteurs (armes, cycles, textile, houillères, voire sidérurgie) était déjà problématique. Par ailleurs, si la question indochinoise avait été réglée par la conférence de Genève, une nouvelle guerre venait de commencer en Algérie.

Quant à l'UD CFTC de la Loire, elle avait largement entamé sa sortie du monde catholique mais il lui restait beaucoup à faire pour déconfessionnaliser la CFTC, pour améliorer les conditions de travail et de logement des travailleurs de la Loire et pour avancer

²⁵³ *Ibidem.*

²⁵⁴ *Ibidem.*

²⁵⁵ *Ibidem.*

²⁵⁶ *Ibidem.*

²⁵⁷ *Ibidem.*

²⁵⁸ *Ibidem.*

« vers le socialisme démocratique ». C'est ce qu'elle entreprit dans les années 1956-1962, en même temps qu'elle dut faire face aux redoutables problèmes posés par la guerre d'Algérie et par l'approfondissement de la guerre froide.

Chapitre 2. Luittes ouvrières, guerre d'Algérie, déconfessionnalisation (1956-1964)

Dans la conclusion du chapitre précédent, nous écrivions qu'il restait beaucoup de chemin à faire à l'UD CFTC de la Loire pour aller vers la déconfessionnalisation de la CFTC, améliorer les conditions des travailleurs et avancer vers le socialisme démocratique. Au terme de la période que nous allons aborder maintenant, en 1964, la CFTC était devenue la Confédération française démocratique du travail (CFDT) au prix de la scission, minoritaire, d'une « CFTC maintenue » et les conditions des travailleurs de la Loire n'avaient pas beaucoup changé malgré deux périodes de luittes importantes dans les années 1957 et 1963-1964. Par contre, une série d'événements avait fait souffler sur elle de sérieuses bourrasques. L'intervention soviétique en Hongrie en novembre 1956 fut combattue par l'UD, ce qui freina, un temps, l'unité d'action avec l'UD CGT. La guerre d'Algérie commencée en novembre 1954, se poursuivit, entraînant avec elle la fin de la IV^{ème} République, des craintes de coup d'État, le retour au pouvoir de Charles de Gaulle et l'avènement de la V^{ème} République. Ces événements eurent pour conséquence de développer dans l'UD et la confédération des oppositions entre partisans et adversaires de l'Algérie française, entre partisans et adversaires de Charles de Gaulle, entre ceux qui voulaient que le syndicat fasse de la politique comme l'avait dit André Garnier dans son rapport au Congrès de 1956²⁵⁹, et ceux qui ne l'acceptaient pas. Au total, ces événements renforcèrent le poids de la minorité à l'intérieur de la confédération, ce qui aboutit à la formation d'une nouvelle majorité confédérale et à l'élection de l'ancien minoritaire, Eugène Descamps, au secrétariat général de la CFTC en 1961. La direction confédérale lança alors un prudent processus de déconfessionnalisation. Quel rôle l'UD CFTC de la Loire joua-t-elle dans ces événements politiques, dans la déconfessionnalisation de la CFTC et dans les luittes professionnelles pendant cette période troublée ? Quelles en furent les conséquences sur sa vie organisationnelle et le visage qu'elle présentait au début des années 1960 ? Quel rôle tint-elle dans les luittes ouvrières dans la Loire ? C'est ce que nous allons décrire dans ce chapitre.

²⁵⁹ Cf. supra, chapitre 1, paragraphe IVC.

I. Lutte contre la guerre d'Algérie, opposition à l'intervention soviétique en Hongrie et luttes ouvrières dans la Loire (1956-1958)

A. Les débuts de la guerre d'Algérie et les prises de position de l'UD de la Loire pour la paix

Rappelons tout d'abord que la guerre d'Algérie avait débuté par une série d'attentats commis à la Toussaint 1954 par un petit groupe d'insurgés membres d'une organisation alors inconnue, le Front de libération nationale (FLN)²⁶⁰. Tous les auteurs que nous allons citer à propos de la guerre d'Algérie sont d'accord pour dire que, sur le moment, personne ne perçut le début d'une guerre qui allait durer huit ans. D'ailleurs, le président du conseil, Pierre Mendès France, qui avait pourtant signé les accords de Genève mettant fin à la guerre en Indochine et ouvert la voie à l'indépendance en Tunisie et au Maroc, refusa de répondre à l'appel « à l'ouverture des négociations avec les porte-parole autorisés du peuple algérien sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté algérienne »²⁶¹. Il répondit : « l'Algérie, c'est la France »²⁶². Il envoya néanmoins en Algérie un nouveau gouverneur général, Jacques Soustelle, pour négocier des réformes, refusées par les Européens d'Algérie. Quelques mois plus tard, il fut renversé par le Parlement et remplacé par Edgar Faure qui déclara l'état d'urgence et laissa l'armée répondre par une répression « tout à fait disproportionnée » à un soulèvement organisé par le FLN dans le Nord-Constantinois à partir du 20 août 1955²⁶³.

Cette répression fut dénoncée dans *La Tribune* sous le titre : « Arrêtez la tuerie » par le « Comité pour la défense des droits et des libertés des peuples d'outre-mer »²⁶⁴. Il avait été créé dans la Loire en janvier 1955, pour retourner l'opinion publique en faveur de la décolonisation et rassemblait des militants comme André Garnier et René Mathevet (CFTC), Jean Duperray (FEN), Tony Peyre et Jean Soffietto (FO), et Jean Seigne (CNT). Ces éléments

² Sur la guerre d'Algérie, lire Benjamin STORA et Mohamed HARBI (dir.) *La guerre d'Algérie 1954-2004 La fin de l'amnésie*, Robert Laffont, 2004. Sylvie THÉNAULT *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion, 2005. Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX, *1945-2005..., op. cit.*, chapitres 4 et 5, p.191- 315.

²⁶¹ Appel radiophonique réalisé par le FLN à partir du Caire.

²⁶² Déclaration de Pierre MENDES FRANCE devant l'Assemblée nationale le 12 novembre 1954.

²⁶³ Sylvie THÉNAULT *Histoire..., op. cit.*

²⁶⁴ Le 29 août 1954.

sont rapportés dans le texte d'un article non publié de Christian Saint-Sernin²⁶⁵ dans lequel il a fait le récit des actions menées, d'abord par les responsables de la CFTC et des autres syndicats, puis par des militants plus nombreux, mais aussi le récit des conflits internes qui allaient secouer l'UD CFTC au cours de cette lutte, avant d'en analyser les conséquences sur le développement et la transformation de l'UD. Dès avant les attentats de la Toussaint 1954, le bureau de l'UD du 16 avril 1954 avait décidé d'entretenir des rapports secrets avec les leaders nord-africains locaux et d'aménager pour eux des réseaux de « planques »²⁶⁶. L'UD dénonça également les perquisitions menées notamment dans le foyer du Bois-Monzil en novembre 1955 avant de soutenir une grève des travailleurs nord-africains à Firminy le 15 mars 1956.

Pour des raisons de politique intérieure²⁶⁷, le président du conseil Edgar Faure décida d'avancer les élections au mois de janvier 1956. Se forma à cette occasion une coalition de centre-gauche, dite " Front républicain", regroupant autour de Pierre Mendès France, la SFIO, l'UDSR et une fraction des républicains sociaux dirigée par Jacques Chaban-Delmas. La campagne électorale du Front républicain fut axée sur la nécessité de trouver une solution négociée à la guerre d'Algérie. Le 2 janvier 1956, il obtint une majorité relative de 192 sièges sur 595 à l'Assemblée nationale. Ce fut Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, le parti du Front républicain qui avait obtenu le plus de voix, qui devint le chef du gouvernement. Dans la Loire, les dirigeants de l'UD s'étaient engagés dans cette bataille politique : « à l'heure de voter n'oublions pas 5 ans de luttes ouvrières (...). La liberté pour les peuples d'Outre Mer et la Paix avec la France ou bien la guerre larvée comme en Algérie, avec les jeunes envoyés à la mort et les milliards gaspillés(...). Voter dans un sens ouvrier, c'est toujours utile et efficace »²⁶⁸. Cette prise de position entraîna à la fois des remontrances de la confédération et l'opposition d'un certain nombre de militants regroupés derrière le permanent roannais Marcel Perrichon et le responsable des Monts du Lyonnais Fernand Mirabel. Elle contribua peut-être à l'élection de deux candidats du Front républicain, le radical Michel Soulié et le socialiste Ennemond Thorral dans la Loire. Mais la résolution présentée au congrès de l'UD qui appelait « à un dialogue avec les représentants valables du monde algérien afin que la

²⁶⁵ Christian SAINT-SERNIN *La CFTC de la Loire dans le drame algérien*, article dactylographié non publié et confié à l'auteur, 1980. Cf. également Dominique PARRET sur une idée originale de Georges GOUBIER *Sommes-nous revenus d'Algérie?*, AMC2 Productions, 2011 et Sophia PÉRIÉ et Dominique PARRET, *CFDT, Histoire d'une naissance*, AMC2 Production, 2014.

²⁶⁶ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans...*, op. cit. p. 261-262. L'existence de "planques" est confirmée par Hervé HAMON et Patrick ROTMAN *La deuxième gauche, Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Ramsay (L'épreuve des faits), 1982.

²⁶⁷ Lire Gilles RICHARD *Le Centre national des indépendants et paysans de 1948 à 1962, ou l'échec de l'union des droites françaises dans le parti des modérés*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000.

²⁶⁸ *Combat ouvrier*, journal de l'UD, n° 20 du 1^{er} janvier 1956. ADL PER 151/1, PER 749.

négociation se substitue à l'action armée »²⁶⁹ ne fut adoptée que par 132 voix sur 200, ce qui constitua le plus faible « score » obtenu par la direction dans cette période. La résolution que nous venons de citer ne précisait pas explicitement qui étaient les « représentants valables du monde algérien ». Il faut dire qu'il était alors difficile de choisir, le FLN et le Mouvement national algérien (MNA) de Messali Hadj qui se disputaient la représentation de la population algérienne en France et en Algérie.

Le 6 février 1956, Guy Mollet, en visite à Alger pour installer un nouveau gouverneur général, se fit huer par la foule européenne. De retour à Paris, il fit voter par les députés les « pouvoirs spéciaux » pour la « pacification de l'Algérie » qui allaient lui permettre d'envoyer en Algérie le contingent et plusieurs classes de réservistes et d'utiliser tous les moyens policiers contre la rébellion. En mai 1956, Pierre Mendès France quitta le gouvernement. Les militants de l'UD, écœurés du revirement gouvernemental, distribuaient des tracts et écrivaient aux parlementaires que « pour rétablir la Paix en Algérie, il faut chasser d'Algérie les responsables de la guerre, c'est-à-dire ceux qui veulent mener leurs semblables à la trique (...), il faut changer les méthodes administratives (...). Nous espérons, Monsieur le Député, que vous voudrez bien tenir compte de la pensée des travailleurs de Manufrance, car les Français veulent la Justice en Algérie, ce qui ne veut pas dire l'abandon... »²⁷⁰. Notons que dans cette lettre, il n'était pas question d'indépendance, mais de paix, de justice et de réformes.

Guy Mollet prit des contacts avec le FLN pendant l'été 1956, mais il lança en octobre une action militaire avec le gouvernement britannique contre l'Égypte du colonel Nasser (qui soutenait le FLN) et laissa capturer, par les militaires, les dirigeants du FLN qui se rendaient au Maroc, ce qui ne contribua évidemment pas à l'ouverture de négociations. À la fin 1956, *Combat ouvrier*, reprenait un communiqué du Comité national de la CFTC qui considérait « nécessaire que soient trouvées sur le plan politique et grâce à des contacts valables, les solutions permettant dans le respect des légitimes intérêts et aspirations de tous les éléments de la population, le retour rapide de la paix en Algérie »²⁷¹. Il dénonçait le « Gouvernement Mollet - Lacoste qui continue de s'enliser dans la politique dite de pacification sans issue »²⁷². Mais un nouveau problème allait surgir en Hongrie²⁷³.

²⁶⁹ Christian SAINT-SERNIN *La CFTC...*, *op. cit.*

²⁷⁰ Lettre du 30 avril 1956 de la Section Syndicale CFTC de Manufrance à Michel JACQUET, député de la Loire. Archives personnelles de Christian SAINT-SERNIN confiées à l'auteur. En réponse « à l'expéditeur », le député écrivit sur le courrier : « Vous ne connaissez pas l'Algérie ou vous êtes de mauvaise foi ».

²⁷¹ *Combat ouvrier*, n°30. 1^{er} Décembre 1956, ADL PER 151/1.

²⁷² *Ibidem*.

B. L'intervention soviétique en Hongrie et ses répercussions dans la Loire

Le développement de la contestation des deux régimes polonais et hongrois en 1956, puis l'intervention soviétique contre les insurgés hongrois le 4 novembre 1956 déclenchèrent de fortes mobilisations dans la Loire et dans la plupart des grandes villes de France. Un soutien aux révoltes, mais aussi le soutien du PCF à l'intervention. *Le Patriote*, son journal, titra le 5 novembre 1956 : « *Défaite de la contre-révolution en Hongrie* »²⁷⁴. À Saint-Étienne, le Comité de liaison syndicale²⁷⁵ tint un meeting le 7 novembre à la Bourse du Travail²⁷⁶. Il était présidé par Jean Duperray (SNI), entouré d'autres représentants du SNI, de FO et de la FEN, de la CNT et pour la CFTC, de René Mathevet, Jean Rechatin, Paul Brayet et Michel Delisle (Métaux), Élie Jolivet (Postes), Victorine Vérot (textile). De nombreuses motions furent lues, certaines provenant de sections d'entreprises CGT et CFTC, dont une de l'usine de la CAFL du Marais à Saint-Étienne, cosignée par les sections CGT et CFTC où s'étaient produits des débrayages²⁷⁷. Ensuite un cortège se rendit de la Bourse du travail jusqu'à la statue de la liberté de la place Bizillon aux cris de : « *Hongrie liberté ! Staliniens assassins !* »²⁷⁸. Pour la suite, Christian Saint-Sernin écrit que l'UD refusa de participer à un meeting organisé par la SFIO et la droite²⁷⁹. Jean-Michel Steiner fait état d'une manifestation qui tenta le 10 novembre de remonter la grande rue de Saint-Étienne jusqu'au siège du PCF avant d'en être empêchée par le service d'ordre du parti²⁸⁰. Suite à de nombreuses manifestations comme celle-ci en France, la CGT appela à une journée « d'union et d'action contre le fascisme, pour les libertés, le progrès, la paix », le 13 novembre²⁸¹. Nous ne savons pas si cette manœuvre fut dénoncée par l'UD CFTC. Mais l'exemple de l'usine CAFL du Marais illustre bien la complexité des positions et des rapports entre militants et organisations syndicales. En effet, Jo Gouttebarga qui avait signé pour la CGT un tract commun avec la section CFTC de l'entreprise contre l'intervention soviétique en Hongrie, mais aussi contre l'intervention franco-britannique en Égypte et la répression en Algérie, prit la parole dans

²⁷³ Lire à ce sujet François FEJTÖ *Histoire des démocraties populaires. 2 Après Staline*, Le Seuil (Points Histoire). 1979, 1992.

²⁷⁴ Cité par Jean-Michel STEINER *Le PCF...*, *op. cit.* p. 582.

²⁷⁵ Cf. supra, chapitre 1.

²⁷⁶ *L'Espoir*, n° 3701, jeudi 8 novembre. Cité par Jean-Michel STEINER *Le PCF...*, *op. cit.* p. 582.

²⁷⁷ Pierre Gallon, entretien avec l'auteur, 9 février 2010.

²⁷⁸ Jean-Michel STEINER *Le PCF...*, *op. cit.* p. 582.

²⁷⁹ Christian SAINT-SERNIN *La CFTC...*, *op. cit.*

²⁸⁰ Jean-Michel STEINER *Le PCF...*, *op. cit.* p. 583.

²⁸¹ *Ibidem*, p. 584.

cette manifestation. Revint-il sur la Hongrie dans cette prise de parole ²⁸² ? Paradoxalement, ce fut à ce moment qu'un militant CFTC, de la même entreprise, Pierre Gallon, estimant que lors du meeting du 7 novembre, on n'avait dénoncé que l'intervention soviétique en Hongrie sans parler de l'Algérie et de l'Égypte, effectua le premier pas de son passage futur à la CGT²⁸³. Pourtant, d'après Christian Saint-Sernin, l'UD CFTC avait diffusé « massivement un tract pour la défense de toutes les libertés, aussi bien à Budapest, à Suez qu'à Alger et Paris »²⁸⁴. Elle participa à un « Comité de solidarité immédiate au peuple hongrois » constitué le 11 novembre qui rassemblait toutes les gauches sauf le PCF et la CGT. Mais à partir de 1957, la révolte vaincue et le régime remis en place, la question hongroise, si elle renforça la méfiance de la CFTC envers la CGT, ne fut plus au premier plan de l'actualité, laissant la place à la question algérienne et à de nombreux mouvements revendicatifs.

C. Des grèves unitaires en 1957 dans la Loire

Si en 1956, comme l'avait signalé Daniel Colson²⁸⁵, les événements de Pologne et de Hongrie avaient suscité une opposition entre syndicats et mis fin à l'unité d'action intersyndicale, celle-ci fut remise à l'ordre du jour en 1957, permettant la conduite d'un certain nombre de luttes professionnelles.

Pierre Héritier évoque des mouvements de courte durée touchant la SNCF, EDF, la métallurgie et surtout les banques en juillet et les Nouvelles Galeries en novembre 1957²⁸⁶. Pour la grève des banques, Hyacinthe Rachet, raconte le déroulement à Saint-Étienne d'une grève nationale lancée le 10 juillet par la CFTC (majoritaire), la CGT et FO²⁸⁷. D'après le témoin, la grève fut suivie à 80% à Saint-Étienne, mais elle ne fut pas populaire parce que les « travailleurs se plaignaient de ne pas toucher leurs salaires à la veille de leur départ en vacances ». Le 26 juillet, la CGT et FO décidèrent, contre l'avis de la CFTC, d'appeler à la reprise du travail. La rentrée fut difficile pour certains avec l'impression d'une demi-victoire seulement : une augmentation des primes de congés, la suppression des abattements de zone, une augmentation de salaire de 5,5% au lieu des 12% espérés.

²⁸² *Ibidem* p. 585. Jean-Michel STEINER ne nous le dit pas.

²⁸³ Pierre Gallon, entretien avec l'auteur, 9 février 2010.

²⁸⁴ Christian SAINT-SERNIN *La CFTC...*, *op. cit.* Confirmation nous en a été apportée par Janette Ravachol.

²⁸⁵ Cf. supra, chapitre 1, paragraphe IVB.

²⁸⁶ Pierre HÉRITIER *et alii* 150 ans ..., *op. cit.* p. 257-259.

²⁸⁷ *Ibidem*, p. 258-259.

Pour les Nouvelles Galeries²⁸⁸, les auteurs nous livrent un récit vivant d'Éléonore Debard, une ancienne de l'Union départementale féminine d'avant la guerre : « Nous n'étions pratiquement que des femmes. Les syndicats étaient bien implantés ; à la CFTC, nous étions majoritaires (...) mais nous n'étions pas virulentes. " La révolution ne viendra pas des employés du commerce ", nous répétait-on. Et pourtant les problèmes ne manquaient pas. Les salaires étaient bien plus bas que dans l'industrie. Les Nouvelles Galeries employaient une quarantaine d'auxiliaires à la petite semaine, deux ou trois jours selon les besoins de la Direction. Dans les rayons, on parlait de plus en plus fort contre l'arbitraire de ces messieurs de Paris ; mais l'idée même d'une grève faisait peur. Ce n'était pas le genre des vendeuses ! On commença à faire des petits arrêts de travail d'un quart d'heure (...). Puis on fit des grèves d'une journée. Tout le personnel suivait, même les quarante auxiliaires, même certains cadres (...). On est allées dans d'autres magasins (...) : Monoprix s'est mis en grève (...). La Direction s'affola ; elle fit venir de Paris vingt-cinq personnes qui descendaient des étages dès qu'on quittait le magasin. Un soir, les patrons ont eu si peur qu'ils ont fait venir un fourgon pour faire sortir les « renards » [les non-grévistes]. (...) La notoriété des Nouvelles Galeries à Saint-Étienne nous a beaucoup servi (...). Et finalement, on a eu gain de cause : les quarante auxiliaires ont été titularisés, et on a eu une augmentation de salaire ».

Jean-Michel Steiner²⁸⁹ insiste sur d'autres luttes : des mouvements nombreux, mais limités en février et mars 1957 à la SNCF, dans les Houillères, les mines d'uranium, EDF-GDF, la Compagnie des Chemins de Fer à Voie étroite (CFVE), les contributions, les personnels des lycées de Saint-Étienne, les services de tri et de distribution du courrier. Le préfet notait, à l'origine de ces mouvements, un accord entre la CGT et la CFTC « dont les dirigeants (...) appartiennent à la tendance la plus avancée de cette centrale syndicale [et dont] les positions (...) ne m'ont pas permis de maintenir avec cette organisation les relations qui existaient précédemment et qui s'étaient révélées utiles en diverses circonstances »²⁹⁰. Par ailleurs, toujours selon Jean-Michel Steiner, CGT et CFTC réussirent à déclencher un mouvement de longue durée dans la métallurgie, « extrêmement préjudiciable à la marche des entreprises »²⁹¹ avec des débrayages surprise et des variations dans les rythmes de travail pour une majoration de 20 francs du salaire horaire, mais réduit à six établissements seulement : SFAC, Forges stéphanoises, SOMA, Établissements Rivoire, Ateliers du Furan, Société

²⁸⁸ *Ibidem*, p. 257-258.

²⁸⁹ Jean-Michel STEINER *Le PCF...*, *op. cit.* p. 585-589.

²⁹⁰ Rapport préfectoral n° 264 du 29 mars 1957 adressé au Bureau des affaires politiques du Ministre de l'intérieur. *Ibidem* p. 585.

²⁹¹ Rapport des renseignements généraux de février 1957. *Ibidem* p. 586.

stéphanoise de constructions mécaniques. Pourquoi seulement dans celles-là, se demande Jean-Michel Steiner²⁹² ? Il avance l'absence de syndicat FO dans ces entreprises, des salaires plus bas par rapport aux autres entreprises métallurgiques, des conflits dès 1955, la personnalité des délégués ouvriers.

L'objectif commun des syndicats des Métaux des trois organisations fut ensuite d'obtenir une révision de la grille des salaires, dans le cadre d'une commission paritaire. En fait, de report en report et de débrayages en journées de grève, il fallut attendre le 25 mars 1958²⁹³ pour qu'un accord entre les représentants des trois Unions de la Métallurgie et l'Association patronale soit signé sur les minima de salaires (et non sur les salaires réels), la mise en place de retraites complémentaires pour les ouvriers et employés, une augmentation de la prime d'insalubrité, la majoration des primes de congés et de fin d'année. Encore restait-il à ce moment à négocier une autre revendication syndicale : l'intégration dans la grille des salaires d'une nouvelle catégorie d'ouvriers spécialisés, les OS3, chargés des tâches les plus pénibles. Ces luttes occupèrent une place importante dans la vie de l'UD en 1957, sans empêcher sa direction de poursuivre la lutte pour la transformation de la CFTC.

D. Rapprochement entre « centristes » et minoritaires à la CFTC

Dans le premier chapitre, nous avons décrit la lutte entre « minoritaires » - dont l'UD de la Loire - et « majoritaires » à l'intérieur de la confédération. Nous avons laissé les protagonistes sur la critique par le secrétariat confédéral du soutien apporté par les minoritaires au Front républicain. Pourtant, un rapprochement commença à s'opérer pendant cette période entre les minoritaires, en progression, et un certain nombre de majoritaires que Frank Georgi²⁹⁴ qualifie de « centristes ». Maurice Bouladoux, Théo Braun, André Jeanson, Georges Levard, s'étaient désolidarisés de Gaston Teissier en 1952²⁹⁵. À partir de cette date, ils recherchèrent un compromis avec les minoritaires pour préserver l'unité de la confédération. Si le congrès confédéral de juin 1957 connut une tentative d'écarter les minoritaires du bureau confédéral²⁹⁶, la recherche du compromis aboutit, en décembre 1957,

²⁹² *Ibidem*, p. 586.

²⁹³ *La Tribune*, 26 mars 1958.

²⁹⁴ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 26-29.

²⁹⁵ Cf. *supra*, chapitre 1, paragraphe IIIA.

²⁹⁶ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 28.

au retour d'Eugène Descamps, dans le bureau confédéral que René Mathevet rejoignit en 1959.

Un autre signe de ce rapprochement entre centristes et minoritaires de la CFDT fut l'adoption par le congrès confédéral de la CFTC de 1959 de la résolution sur la « planification démocratique », « nouveau socle idéologique », prévoyant « d'orienter les investissements » vers la satisfaction des besoins sociaux, ce qui présupposait « en amont une élaboration démocratique des objectifs de consommation »²⁹⁷. Le texte adopté ne comportait qu'une fois le terme de socialisme²⁹⁸, la planification démocratique apparut pourtant comme une caractéristique du socialisme démocratique à construire dans le rapport de Jean Rechatin « pour un socialisme démocratique » adopté au congrès de l'UD de la Loire des 17 et 18 octobre 1959. Mais cette perspective à long terme ne pouvait se réaliser dans un pays en guerre.

II. L'UD face à la poursuite de la guerre d'Algérie (1957-1962)

Pour Michelle Zancarini-Fournel et Christian Delacroix, « 1957, c'est à la fois un tournant de la guerre [avec « la bataille d'Alger », expression de l'armée française] et l'extension à la métropole de la contestation de la manière dont est menée la guerre d'Algérie »²⁹⁹. De janvier à septembre 1957, les parachutistes français sous les ordres du général Massu détruisirent l'organisation du FLN à Alger au prix de la torture, de l'élimination de suspects et de l'assassinat de certains dirigeants du FLN³⁰⁰. En février 1958, la guerre déborda en Tunisie avec le bombardement du village de Sakiet-Sidi-Youssef. La lutte entre le FLN et le Mouvement National Algérien (MNA)³⁰¹ toucha à son paroxysme avec le « massacre (...) de Melouza au Sud de la Kabylie, en mai 1957 [qui fit] trois cent victimes tuées par le FLN pour leur soutien au MNA »³⁰². Elle s'étendit ensuite « dans le bassin stéphanois [et plus généralement en France] où elle [créa] une vive émotion quand plusieurs compagnons de lutte du MNA [furent] assassinés »³⁰³. L'UD CFTC y répondit par la voix de

²⁹⁷ *Ibidem*, p. 36. Frank GEORGI développe les objectifs, les points de vue, les ambiguïtés de cette orientation dans les pages 33-39 de l'ouvrage cité.

²⁹⁸ *Ibidem*, p. 38.

²⁹⁹ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *1945-2005...*, *op. cit.* p. 270.

³⁰⁰ *Ibidem*, p. 269-272.

³⁰¹ Autre mouvement nationaliste algérien.

³⁰² Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *1945-2005...*, *op. cit.* p. 258.

³⁰³ Christian SAINT-SERNIN *La CFTC...*, *op. cit.*

René Mathevet : « En aucun cas, la légitime aspiration à l'indépendance d'un peuple ne peut se couvrir de semblables crimes contre l'humanité »³⁰⁴.

La pratique de la torture fut dénoncée par de nombreux intellectuels en France à partir de 1957. René Mathevet cita et soutint ces dénonciations dans *Combat ouvrier*³⁰⁵. Ces prises de position déclenchèrent au niveau confédéral, comme au congrès de l'UD d' « octobre [1957] de vives attaques, parce qu'elles n'auraient pas relevé des tâches syndicales. (...) Jean Rechatin y répondit (...) : « Se taire ? La réponse est nette. C'est : NON ! Il y a des choses que nous ne tolérons pas en France, sous aucun prétexte (...) La torture ne passera pas »³⁰⁶. La guerre se poursuivit, entraînant le 13 mai 1958 la prise du siège du gouvernement général d'Algérie, la création d'un comité de salut public dirigé par les généraux Jacques Massu et Raoul Salan et leur appel à la nomination d'un gouvernement de salut public dirigé par Charles de Gaulle. La République était menacée par un coup d'État³⁰⁷. Quelles positions allaient prendre la CFTC au niveau national et l'UD au niveau départemental ?

A. Le dénouement de la crise de mai 1958

Ce dénouement tint très peu à la CFTC et aux forces qui s'opposèrent à un risque de coup d'État, au premier chef, le PCF. Mais au jeu d'un rapport de forces entre les autres acteurs. Les putschistes d'Alger qui en avaient appelé à Charles de Gaulle menacèrent de faire un coup d'État si les députés ne l'investissaient pas. Charles de Gaulle lui-même qui, sans désavouer les putschistes et, en réclamant les pleins pouvoirs pour élaborer une nouvelle constitution, affirma que ce n'était pas à son âge qu'on devenait un dictateur. Les forces politiques classiques, Centre National des Indépendants (CNIP) en tête, qui choisirent d'investir Charles De Gaulle.

Les républicains hostiles à Charles de Galle ne défilèrent à Paris pour la défense de la République que le 28 mai, à l'appel du Comité d'action et de défense républicaine : une partie de la SFIO et de l'UDSR et le PCF avec à leur tête Édouard Daladier, François Mitterrand, Pierre Mendès France, Waldeck Rochet. Mais Guy Mollet choisit, malgré l'opposition d'un certain nombre de députés socialistes, Charles de Gaulle comme la « moins mauvaise des solutions » pour éviter un « gouvernement des colonels » ou un coup de force communiste.

³⁰⁴ *Combat ouvrier*, N° 37, 1^{er} juillet 1957. ADL 19J922.

³⁰⁵ *Combat ouvrier*. N° 35. 1^{er} mai 1957. ADL 19J922.

³⁰⁶ Christian SAINT-SERNIN *La CFTC...*, *op. cit.*

³⁰⁷ Pour une relation détaillée de « la crise de mai-juin 1958 » et une présentation et une analyse de cette crise et de son aboutissement, lire Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *1945-2005...*, *op. cit.* p. 239-253.

Charles de Gaulle fut donc investi le 1^{er} juin comme président du conseil et forma un gouvernement avec les dirigeants des partis de la IV^e République qui ne s'étaient pas opposés à lui et certains de ses proches comme Michel Debré.

Les dirigeants de la CFTC, après avoir décidé de « barrer la route au fascisme », participèrent à cette manifestation de la gauche³⁰⁸. La FEN et le SGEN appelèrent pour la première fois ensemble les enseignants à faire grève le 30 mai et des meetings communs se tinrent à Paris et en province. La CFTC s'intégrait ainsi dans la famille de la gauche tout en restant très méfiante à l'égard de la CGT, mais sans être vraiment suivie par ses adhérents qui considéraient que la IV^e République s'était discréditée. Dans un entretien, Roger Brietsch, sidérurgiste lorrain de la CFDT, nous a confié un départ massif des adhérents dans son entreprise suite à l'opposition de la CFTC à l'accession de Charles de Gaulle au pouvoir^{309 310}.

Dans la Loire, la situation fut un peu différente. La CFTC ne participa pas à la manifestation de la gauche réunissant le 14 mai le PCF, la CGT, la FEN et l'Union de la gauche socialiste (UGS) dont étaient membres un bon nombre de militants de la direction de l'Union départementale. Les UD FO et CFTC appelèrent à un meeting commun le 16 mai et ne rencontrèrent l'UD CGT que le 29 mai pour prévoir une grève commune au cas où Charles de Gaulle entrerait dans l'illégalité. Nous savons que cette éventualité ne se présenta pas. En revanche, le président de l'UD, Joseph Pabiou, présenta sa démission en signe de refus des positions prises par l'UD³¹¹. On retrouvait ici, comme au niveau national, la méfiance par rapport à la CGT et au PCF, souvenir récent du « martèlement des chars russes sur les pavés de Budapest »³¹². Ce fut également à ce moment que se créa la Table ronde syndicaliste rassemblant les UD FO, CFTC, la FEN et le syndicat du livre CGT qui publia tous les 15 jours dans le journal *La Tribune* une « tribune syndicaliste » souvent consacrée à l'Algérie. Mais la question de l'unité d'action avec la CGT allait se reposer avec force dans la lutte contre la poursuite de la guerre qu'allait conduire le nouveau gouvernement.

³⁰⁸ Frank GEORGI *L'invention ...*, op. cit. p. 43.

³⁰⁹ Roger Brietsch, entretien avec l'auteur, 21 décembre 2012.

³¹⁰ Ce que confirment Dominique LABBÉ, Amar ABDELMOUMÈNE et Patrick GEORGEL (coll.) *L'Union Départementale CFTC-CFDT de Meurthe-et-Moselle (de la Libération à nos jours)*, Rapport définitif pour le Service des Études et des Statistiques du Ministère du Travail et de l'Emploi, CERAT, novembre 1991. Les effectifs de la CFTC en Lorraine sont passés de 44 300 en 1957 à 40 150 en 1958 et 45 200 en 1960.

³¹¹ Christian SAINT-SERNIN *La CFTC...*, op. cit.

³¹² *Ibidem*.

B. Les luttes contre « la guerre d'Algérie de la V^e République »³¹³

Michelle Zancarini-Fournel et Christian Delacroix montrent que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, la nouvelle République a mené, très durement, la guerre pendant près de quatre ans en Algérie et en métropole. En 1958 et 1959, la politique menée combina la guerre contre les maquis, le regroupement des populations, la formation de supplétifs algériens pour combattre le FLN, les promesses de développement du plan de Constantine, le bouclage des frontières tunisiennes et marocaines. Pendant cette période, les militants eurent beaucoup de mal à mobiliser les travailleurs pour l'ouverture de négociations avec le FLN, comme le disent les responsables syndicaux Pierre Peltier de la CAFL Le Marais à Saint-Étienne, et Camille Soutrenon, de l'Union locale de Firminy : « C'était très dur de mobiliser sur l'Algérie, ce qui comptait à ce moment-là pour les gars, c'était les salaires et les conditions de travail »³¹⁴. Mais, si la politique gouvernementale parvint à affaiblir militairement le FLN, elle n'entama pas « l'engagement de la population algérienne [de son côté] »³¹⁵.

Cela joua un rôle dans la proposition de Charles de Gaulle³¹⁶ d'un « droit à l'autodétermination pour les Algériens » dans un discours du 16 septembre 1959³¹⁷. Le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) y répondit en se déclarant prêt à négocier. La proposition du président de la République satisfaisait la gauche, divisait la droite et inquiétait l'armée. L'espoir renaissait. L'UD de la Loire convoqua une Assemblée générale des syndicats dont il sortit une lettre au président de la République le 27 octobre 1959 : « Monsieur le Président, l'initiative que vous avez prise (...) et la réponse du GPRA ont fait naître parmi les travailleurs un espoir très grand... »³¹⁸. Une campagne d'affiches et de tracts fut alors lancée par les syndicats stéphanois, dont celui de la Banque qui écrivit une lettre, signée de Pierre Héritier, à la confédération, pour lui demander de réaliser l'unité d'action avec la CGT pour réclamer l'ouverture de négociations. D'après Christian Saint-Sernin, la lettre était prématurée et n'eut pas le résultat escompté. D'ailleurs René Mathevet s'opposa à cette initiative³¹⁹.

³¹³ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *1945-2005...*, *op. cit.* p. 274.

³¹⁴ Dominique PARRET *Sommes-nous revenus...*, *op. cit.*

³¹⁵ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *1945-2005...*, *op. cit.* p. 279.

³¹⁶ En ce qui concerne les changements de la politique menée par Charles De Gaulle en Algérie, lire les pages 274-277 du même ouvrage. On peut consulter aussi sur ce sujet Benjamin STORA *De Gaulle et la guerre d'Algérie*, Hachette Pluriel, 2012.

³¹⁷ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *1945-2005...*, *op. cit.* p. 280.

³¹⁸ Christian SAINT-SERNIN *La CFTC...*, *op. cit.*

³¹⁹ Bureau de l'UD du 12 novembre 1959, ADL19J31.

L'épisode suivant se joua à Alger en janvier 1960 avec la « semaine des barricades », bref soulèvement des ultras, qui amena la CFTC à assurer le président de son soutien pour maintenir la légalité républicaine et la politique d'autodétermination, et à lancer un débrayage d'une heure le lundi 1^{er} février avec l'UNEF, la CGT, FO et la FEN. À partir de cette date, la CFTC s'engagea fortement dans la lutte contre la guerre tout en restant partagée entre une direction confédérale soucieuse de constituer un pôle syndical non-communiste solide et certaines de ses organisations qui multiplièrent les actions unitaires³²⁰. Dans la Loire, les numéros de *Combat ouvrier* passèrent de la déception à un nouvel espoir lors de l'ouverture des négociations à Melun entre la France et le FLN, le 20 juin 1960³²¹. Pour soutenir ces négociations, se créa « un « Carrefour des 30 organisations » « qui rassemblait (enfin !) les UD CFTC, CGT, la FEN, l'UNEF et des organisations familiales, confessionnelles ou de jeunesse, en l'absence des partis politiques et de FO »³²². Il organisa des meetings, des manifestations, des distributions de tracts pendant les négociations et après leur échec qui survint le 29 juin 1960. Par contre, à Paris, eut lieu le 27 octobre 1960, une grande manifestation à l'appel de l'UNEF pour l'arrêt de la guerre en Algérie et le maintien des sursis avec le soutien de la CFTC et de la FEN, mais sans le PCF et la CGT.

L'épisode suivant survint le 4 novembre 1960 avec l'évocation d'une « Algérie algérienne » par Charles de Gaulle et un référendum sur l'autodétermination où le oui l'emporta avec 75% des suffrages exprimés. Une reprise des négociations entre la France et le GPRA fut décidée pour le 20 mars 1961. C'est alors que naquit l'Organisation de l'armée secrète (OAS) pour s'opposer à ce qui était pour elle une capitulation. Il faut dire qu'à ce moment-là, l'opinion publique avait changé, au moins en France métropolitaine. Deux rapports du préfet de la Loire à des demandes gouvernementales de faire le point « sur la situation du département sur les plans économique, politique et social »³²³ le 8 septembre 1960 et le 12 janvier 1961, nous le montrent. Dans un rapport du 19 septembre 1960, le préfet écrivit que « l'opinion restait préoccupée essentiellement par le problème de l'Algérie. Le public commence à douter du rétablissement prochain de la paix (...). [Il faut s'attendre à] une relance de l'activité des organisations syndicales et de certains partis politiques pour l'aboutissement d'un cessez-le-feu ». Dans un deuxième rapport du 30 janvier 1961, il écrivit que « l'opinion vit dans l'attente d'une négociation et la peur que [celle-ci n'aboutisse

³²⁰ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 45.

³²¹ *Combat ouvrier* « Un grand espoir de paix », n°70, Juillet 1960. 19J922.

³²² Christian SAINT-SERNIN *La CFTC...*, *op. cit.*

³²³ Rapports du Préfet de la Loire. ADL 650VT45.

pas] ».

L'annonce de la reprise des négociations à Évian entraîna le « putsch des généraux » d'Alger dans la nuit du 21 avril 1961, faisant à nouveau craindre un débarquement en métropole. Les syndicats lancèrent une grève d'une heure, soutenue par l'ensemble des partis allant du MRP au PCF. À Saint-Étienne, le PCF et la SFIO se rencontrèrent dans la nuit du 21 avril, prirent contact avec le préfet, qui était alors socialiste, pour préparer une riposte en cas de débarquement. Les syndicats mirent en place un dispositif d'alarme dont la Bourse du travail, occupée jour et nuit, était le centre³²⁴. Au total, grâce au soutien des soldats du contingent, Charles de Gaulle rétablit facilement son autorité, les rebelles devant se rendre ou passer dans la clandestinité³²⁵. Le 18 mai 1961, les négociations s'ouvraient à Évian entre le gouvernement français et le GPRA, mais elles échouèrent. Pendant ces négociations, une rencontre eut lieu à Tunis entre une délégation de la CFTC et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) (sous direction du FLN).

Après l'échec des négociations, l'été et l'automne 1961 furent marqués par le renforcement de l'OAS, la multiplication des attentats en Algérie et en France, mais aussi la multiplication des manifestations pour la fin de la guerre. Les violences culminèrent à Paris avec la répression par la police des manifestations organisées par le FLN, les 17 et 20 octobre 1961, qui se soldèrent par plus de 120 morts algériens en septembre et octobre 1961³²⁶. Le Bureau confédéral de la CFTC se déclara « révolté à l'annonce des événements tragiques de la journée du 17 octobre. (...) À Paris, des violences sanglantes marquaient une manifestation algérienne, cause et conséquence d'une répression et d'une discrimination de plus en plus rigoureuses et de plus en plus massives (...). C'est pourquoi il demande que (...) partout les militants et les organisations CFTC multiplient leurs efforts pour réclamer la reprise des négociations entre la France et le GPRA, seul moyen de conduire à la paix »³²⁷. Jean Rechatin, de passage à Paris pour une réunion nationale, dénonça avec beaucoup de vigueur ce massacre : « J'ai vu les brutalités policières »³²⁸. C'est principalement sur une dynamique antifasciste de lutte contre l'OAS et pour le soutien aux victimes que les manifestations suivantes furent organisées, le 17 novembre, puis le 19 décembre à Paris et en province³²⁹. À Saint-Étienne eut lieu ce jour-là un meeting commun des trois UD, CGT, FO, CFTC et de la

³²⁴ Christian SAINT-SERNIN *La CFTC...*, *op. cit.*

³²⁵ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *1945-2005...*, *op. cit.* p 288.

³²⁶ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *1945-2005...*, *op. cit.* p 304.

³²⁷ *Combat ouvrier*, N° 83 bis, novembre 1961. ADL19J922. Communiqué du 18 octobre 1961.

³²⁸ *Combat ouvrier*, N° 85, janvier 1962. *Ibidem.*

³²⁹ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *1945-2005...*, *op. cit.* p 307-308.

FEN³³⁰. La grande manifestation suivante eut lieu à Paris le 8 février, suite à des attentats de l'OAS, à l'appel de l'UNEF, des Unions parisiennes de la CGT et de la CFTC, pas des Confédérations et contre l'avis d'Eugène Descamps qui craignait que cette manifestation ne retardât la paix³³¹. Y participèrent également la FEN, le SNI, le SGEN, le PCF, le PSU et le Mouvement de la paix. Cette manifestation était interdite et une charge de la police au métro Charonne fit neuf morts et de nombreux blessés. Les funérailles des victimes donnèrent lieu à une immense manifestation de 500 000 personnes à la fin de laquelle Robert Duvivier, secrétaire de l'Union régionale parisienne de la CFTC, associa les victimes du 17 octobre à celles du 8 février. À Saint-Étienne, le 13 février, 10 000 personnes vinrent déposer des gerbes au monument aux morts en signe de protestation, à l'appel de la CGT, de la CFTC, de la FEN, de l'UNEF et de la FOL³³².

Les dernières semaines de la guerre, avant et après la signature des accords d'Évian le 18 mars 1962, furent marquées par un nouveau surcroît de la violence en France et en Algérie : le terrorisme de l'OAS se déchaîna en Algérie, en même temps que l'organisation pratiquait des attentats en France. Face à ce déchaînement de violences, l'armée tira sur des manifestants pieds-noirs à Alger le 26 mars, faisant 46 morts. Cela renforça encore le terrorisme de l'OAS et provoqua le départ des pieds-noirs pour la métropole ainsi qu'un départ, limité (par le gouvernement français), des supplétifs algériens de l'armée française, les « harkis », qui furent massacrés en grand nombre quand ils ne purent pas partir.

Dans la Loire, le terrorisme de l'OAS ne donna lieu qu'à quelques actions symboliques : la « condamnation à mort » non suivie d'effet de Jean Pleynet, secrétaire de l'UL CFTC du Chambon-Feugerolles par exemple³³³. Certains militants soutinrent directement les nationalistes algériens, mais dans la plus stricte clandestinité, par prudence par rapport à la police, mais aussi pour ne pas faire apparaître publiquement l'Union départementale comme soutenant le FLN. L'UD interdit ainsi aux membres du Bureau de loger chez eux les combattants du FLN. Malgré ces limites, se constitua un réseau clandestin de soutien au FLN d'une quarantaine de personnes, CGT, CFTC ou professions libérales comme l'avocat Louis-Pierre Goutagny, la plupart de l'UGS, autour de Marc Coste, André Garnier, Raymond Autin, qui, entre autres actions, abrita des militants du FLN et diffusa des

³³⁰ Christian SAINT-SERNIN *La CFTC...*, *op. cit.*

³³¹ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 47.

³³² *Ibidem.*

³³³ Madame Chaffraix, sa fille, apporte son témoignage sur cette affaire dans le film de Sophia PÉRIÉ et Dominique PARRET, *CFDT, ...*, *op. cit.*

journaux censurés.³³⁴ Dans son texte, Christian Saint-Sernin cite des extraits des souvenirs clandestins de Jeanine et André Garnier dont nous reprenons ici un court extrait : « Un jour de l'été 1958, nous avons vu arriver l'abbé Courbon qui était trésorier du FLN. Il se sentait poursuivi. Il voulait que l'on planque ses finances : un million en argent liquide. On a été le cacher chez le beau-père (...). Il nous est arrivé de tirer des tracts du FLN (...). La lutte fratricide entre MNA et FLN nous a beaucoup marqués, plusieurs de nos amis du MNA ont été liquidés. Mais nous avons eu des relations fraternelles avec un grand nombre de militants du FLN »³³⁵.

C. Une conséquence de la guerre d'Algérie : la transformation de l'Union Départementale

Selon Christian Saint-Sernin, la guerre d'Algérie a constitué un terrain de politisation des adhérents de l'UD qui avaient tendance à penser leur action syndicale comme exclusivement professionnelle, à l'opposé du syndicalisme politisé de la CGT. La direction de l'UD dut donc mener la bataille sur plusieurs plans : continuer à mener l'action professionnelle, affirmer que la guerre d'Algérie coûtait cher et empêchait l'amélioration de la condition ouvrière, et faire admettre dans la résolution générale votée au congrès de Roanne en novembre 1960 que « le syndicalisme, force de contestation, a le droit fondamental, non seulement de poser les revendications des travailleurs, mais aussi de prendre position sur les problèmes politiques qui en conditionnent la solution »³³⁶.

Dans cette lutte sur la question algérienne, l'UD était confrontée à la carence des partis politiques de gauche puisque la politique menée par le gouvernement Guy Mollet était allée à l'encontre de ce qu'il avait annoncé et qu'elle venait de s'opposer au PCF et à la CGT à propos de l'intervention soviétique en Hongrie. Elle allait aussi contre les sympathies gaullistes d'un grand nombre de ses adhérents. Elle essaya donc dans un premier temps de renforcer ses liens avec Force ouvrière et la FEN, puis d'agir avec la CGT, la FEN et une trentaine d'organisations syndicales, sociales et familiales, mais sans Force ouvrière, dans le cadre du Carrefour pour la paix en Algérie, à partir de février 1960. En même temps, germait l'idée, au niveau local comme au niveau confédéral, qu'il faudrait construire une nouvelle force politique de gauche capable de faire contrepoids au PCF, et certains dirigeants de l'UD

³³⁴ Informations confirmées par Raymond Autin, conversation téléphonique avec l'auteur.

³³⁵ Christian SAINT-SERNIN *La CFTC...*, *op. cit.*

³³⁶ *Ibidem.*

adhèrent au Parti socialiste unifié (PSU) né en avril 1960. Toutefois René Mathevet refusa d'appeler à des manifestations communes avec le PCF et le PSU.

La formation du « Carrefour pour la paix en Algérie » marqua un renversement d'alliance où la CGT allait devenir progressivement le partenaire privilégié de l'UD CFTC en lieu et place de Force ouvrière. Dès lors, et jusqu'à la fin de la guerre, même s'il y eut encore des initiatives séparées des deux organisations, elles agirent ensemble. Cette action commune renforça le rapprochement entre les militants des deux organisations entamé dans les luttes professionnelles selon Henri Tronchon, membre de l'Union Syndicale des Travailleurs de la Métallurgie (USTM) CGT jusqu'en 1968, puis de la Fédération des travailleurs de la Métallurgie, et enfin de la Commission exécutive de la CGT³³⁷.

Christian Saint-Sernin insiste sur les changements intervenus : renouvellement de la base des militants et effacement ou marginalisation des anciens militants démocrates-chrétiens sensibles aux idées nationalistes de Georges Bidault. Toutefois il met en garde « contre tout ce qui pourrait laisser croire à une quelconque unanimité de l'UD CFTC de la Loire en cette matière »³³⁸. La lutte contre la guerre d'Algérie suscita selon lui le développement d'un certain nombre de pôles à l'intérieur de l'UD :

-Le pôle central était constitué du Bureau et de l'équipe de 6 ou 7 permanents rassemblés autour de René Mathevet et d'Étienne Chovet. Mais un certain nombre de permanents, nous l'avons dit, s'opposèrent aux positions prises par le Bureau et le président démissionna en mai 1958.

-D'autre part, à partir de 1961, apparurent des divergences de plus en plus grandes entre René Mathevet, réticent face aux actions communes avec la seule CGT³³⁹ et hostile aux actions communes avec les partis politiques de gauche, et ceux qui, comme Étienne Chovet et Pierre Héritier, les considéraient comme nécessaires pour renforcer l'opposition à la guerre. C'est ainsi que se constitua un pôle qui prit des positions plus « avancées » que celles du Bureau de l'UD avec le SGEN, le syndicat stéphanois de la Banque, les Unions locales de Saint-Étienne, Firminy, Le Chambon-Feugerolles, Saint-Chamond, les syndicats des Métaux. Ce pôle fut renforcé de l'extérieur par d'autres Unions départementales, telles que l'Union de la région parisienne (URP) et par Reconstruction.

Ainsi, conclut Christian Saint-Sernin, la lutte contre la guerre d'Algérie a transformé

³³⁷ Henri Tronchon, entretien avec l'auteur, 22 mars 2013.

³³⁸ Christian SAINT-SERNIN *La CFTC...*, *op. cit.*

³³⁹ Michel Rachet, entretien avec l'auteur, 16 novembre 2009.

l'UD de la Loire et la confédération, jouant un rôle dans l'évolution de la CFTC en CFDT.

III. Le soutien impatient de l'UD de la Loire à la déconfessionnalisation de la CFTC

La volonté de déconfessionnaliser la CFTC avait été exprimée très tôt dans l'UD de la Loire dans le but de réaliser l'unité avec les opposants de la CGT qui allaient former la CGT-Force Ouvrière. Cette idée allait resurgir au début des années 1960 en lien avec un changement de majorité au niveau confédéral de la CFTC, et se concrétiser dans la création de la CFDT, mais le processus allait, en fait, éloigner les deux confédérations³⁴⁰.

A. Une nouvelle majorité et l'élection d'Eugène Descamps au poste de secrétaire général de la CFTC

Le rapprochement entre « centristes » et minoritaires, allait se poursuivre par l'élection d'un minoritaire, Eugène Descamps, comme secrétaire général de la CFTC en 1961. Comment expliquer ce changement de majorité ? Guy Groux et René Mouriaux en listent plusieurs facteurs³⁴¹ :

- l'avènement de Jean XXIII à la tête de l'Église renforça « le camp des chrétiens soucieux d'ouverture sur le monde » ;
- la guerre d'Algérie rapprocha les minoritaires et les « centristes » ;
- la présence de la CFTC dans les conflits des années 1950 draina de nouveaux adhérents vers les organisations du secteur privé industriel, chimie ou métallurgie, qui appartenaient à la minorité³⁴² ;
- le choix par les minoritaires d'un candidat au poste de secrétaire général, Eugène Descamps, qui ne faisait pas partie de Reconstruction ;
- la modération des minoritaires quand ils virent qu'ils pouvaient parvenir à la direction de leur organisation.

Nous illustrons le changement de majorité dans le tableau de la page suivante.

³⁴⁰ Frank GEORGI *Les rendez-vous manqués du syndicalisme libre in CFDT : l'identité en questions...*, op. cit. p. 67-92.

³⁴¹ Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, op. cit. , p. 50.

³⁴² Cet élément et les suivants, accompagnés par une présentation d'Eugène Descamps, sont énoncés également par Frank GEORGI *L'invention...*, op. cit. , p. 26-30.

	Majoritaires		Minoritaires
Recrutement et déconfessionnalisation	Recrutement confessionnel		Recrutement ouvert
Conception du syndicalisme	Paritarisme, travail de Commissions, enquêtes		Syndicalisme de classe
Fédérations d'industries	Fédération d'employés distincte des Fédérations d'industrie		Affiliation des employés aux Fédérations d'industrie
Unité d'action	Nettes restrictions à l'unité d'action avec la CGT		Recherche de l'unité d'action avec la CGT sur des objectifs concrets
Doctrines	Doctrines sociales chrétiennes		Orientation vers le socialisme démocratique
Représentants	Devenus minoritaires en 1961 : Joseph Sauty, Jean Bornard, Jacques Teissier.	« Centristes » alliés aux anciens minoritaires en 1961 : Maurice Bouladoux, Théo Braun, René Levard,	Minoritaires devenus majoritaires en 1961 : Eugène Descamps, Paul Vignaux, Albert Détraz, René Mathevet, Marcel Gonin.

Figure n° 5 : Les clivages entre majoritaires et minoritaires³⁴³

B. La participation de l'UD de la Loire à la « longue marche » de l' « évolution » de la CFTC

Nous avons repris le terme de « longue marche » à Frank Georgi³⁴⁴ qui veut illustrer par là la prudence et le temps avec lesquels la nouvelle direction de la CFTC choisit de mener cette opération. L'UD, au contraire, était pressée de voir arriver ce processus à son terme. Comme nous l'a dit Pierre Héritier : « Étienne [Chovet] et nous, nous faisons partie des gens qui étaient impatients »³⁴⁵. Nous ne reprendrons pas ici toutes les étapes du processus que l'on peut retrouver dans l'ouvrage de Frank Georgi³⁴⁶, mais nous en rapporterons les principales et nous y placerons les interventions et les positions prises par l'UD de la Loire ou certains de ses militants.

1. Le lancement du processus

Le processus d'adaptation de la CFTC dans le but de « trouver le dénominateur commun fixant la personnalité et l'originalité du mouvement et dessinant son orientation » fut

³⁴³ D'après les points de clivage entre minoritaires et majoritaires dans la CFTC, Pierre HÉRITIER et *alii* 150 ans..., *op. cit.*, p.289-293.

³⁴⁴ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 83. Cf. également Gérard ADAM *De la CFTC. à la CFDT*, in « Revue française de science politique », 15e année, n°1, 1965. pp. 87-103.

³⁴⁵ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, 20 mars 2009.

³⁴⁶ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 83, Chapitres 2 et 3. p. 83-190. Les notes suivantes seront tirées de son ouvrage, sauf exception signalée.

lancé par Maurice Bouladoux, président de la CFTC, en septembre 1960³⁴⁷. Une Commission de sept membres fut chargée de procéder à une consultation préparatoire à la rédaction d'un rapport. Elle élaborait un questionnaire sur les problèmes essentiels que la CFTC devrait affronter, les structures à mettre en place, les rapports avec les autres syndicats et, quatrième question, la nécessité ou non d'une « base doctrinale »³⁴⁸ et la formulation de celle-ci. Les consultations, individuelles et confidentielles, débutèrent en janvier 1961 et donnèrent lieu à un premier rapport présenté aux membres du bureau confédéral en décembre 1961, puis retravaillé à sa demande. L'UD de la Loire n'avait pas attendu ce rapport pour envisager au congrès de Roanne en 1960 de mener à bien la constitution d'un mouvement syndical pour les croyants et les non-croyants mais René Mathevet exprima la nécessité de rester prudent pour ne pas risquer une scission³⁴⁹.

Le Conseil fédéral des 22 et 23 juin 1962 demanda à la Commission d'envoyer aux syndicats le rapport établi sur la base des réponses aux trois premières questions, sous le titre : « Face à l'évolution (...) : éléments de la réflexion sur les responsabilités de la CFTC de demain ». Il prévoyait un débat à partir des réponses des syndicats au congrès confédéral de juin 1963 et renvoyait l'étude de la question doctrinale après ce congrès de juin 1963. Enfin, il prenait position : « Les membres du Bureau Confédéral se déclarent partisans d'une *évolution* de notre Mouvement afin d'en faire la *grande organisation syndicale démocratique dont la classe ouvrière a besoin* »³⁵⁰. Les formulations neutres et les délais étaient choisis pour éviter l'exacerbation d'un conflit entre des syndicats qui se prononçaient dès le printemps 1962 pour l'abandon de la référence chrétienne et la nouvelle minorité formée autour de Jacques Teissier et des dirigeants des mineurs, Joseph Sauty et Jean Bornard, qui publiaient au même moment un *Manifeste programme pour la CFTC*. Dans son rapport au congrès départemental de Montbrison, en 1962, Étienne Chovet déclara que « la procédure et l'orientation confédérale actuelle nous donnent satisfaction ». Il indiqua ensuite : « nous ne pouvons faire mieux que de demander à tous les syndicats de la Loire (...) de se prononcer sérieusement sur le rapport confédéral (...) après une analyse très précise de la situation (...) afin de permettre à cette grande centrale ouvrière (...) de se développer, ceci dans le but de répondre de plus en plus aux aspirations de la classe ouvrière et de construire la démocratie (...) socialiste pour

³⁴⁷ Rapport de Maurice BOULADOUX au comité national d'octobre 1960. Cité par Frank GEORGI *L'invention..., op. cit.* p. 87

³⁴⁸ Questionnaire dégagé à la fin de l'année 1960. *Ibidem*, p. 89.

³⁴⁹ Bureau de l'UD 21/12/61. ADL19J922.

³⁵⁰ « Éléments de la réflexion sur les responsabilités de la CFTC de demain » supplément à *Formation* n° 48, septembre octobre 1962, p. 6. Cité par Frank GEORGI *L'invention..., op. cit.* p. 92.

laquelle nous luttons déjà dans la Loire »³⁵¹.

La consultation des syndicats s'opéra entre décembre 1962 et avril 1963 et donna lieu à un rapport qui leur fut renvoyé pour préparer les débats du congrès de juin 1963. La direction y proposa une motion qui se voulait consensuelle. La CFTC « devait poursuivre son évolution avec le souci de la cohérence et de l'unité » ; le congrès donnait mandat au conseil confédéral de préparer, en y associant les organisations de la CFDT, un rapport concernant les principes, les statuts, la stratégie de la CFTC pour le comité national d'avril 1964 qui déciderait du calendrier menant « à un Congrès extraordinaire qui (...) se prononcerait sur ces conclusions »³⁵². Les adversaires de la déconfessionnalisation opposèrent à cette motion un contre-projet qui affirmait que la CFTC devait bannir « les discussions sur ses propres raisons d'être » et décider que « les études et analyses (...) [devaient] être conduites dans le respect du caractère intangible de la Charte constitutive du Mouvement »³⁵³. Ce texte fut rejeté par presque 67% des mandats. Un amendement opposé déposé entre autres par Jean Maire, secrétaire de la fédération de la métallurgie et Edmond Maire, secrétaire adjoint de la fédération de la chimie, et prévoyant de fixer le Congrès extraordinaire de validation des conclusions du débat dans le dernier trimestre de l'année 1964, ne fut voté que par 57% des mandats. Parmi les militants de la Loire que nous avons rencontrés, et qui étaient tous partisans de « l'évolution », un seul, Gilbert Palasse, exprima l'opinion que cet amendement avait renforcé le camp des opposants³⁵⁴.

2. La "quatrième question" et la bataille sur la déconfessionnalisation

Cette bataille opposa des militants et des dirigeants pratiquement tous « issus du creuset catholique »³⁵⁵. Mais ces chrétiens étaient différents. Parmi les partisans de l'« évolution », par exemple, Eugène Descamps n'a jamais caché sa foi catholique tout en prenant ses décisions en fonction d'impératifs syndicaux³⁵⁶ alors que Paul Vignaux et Edmond Maire maintinrent scrupuleusement la distinction entre foi privée et action politique³⁵⁷. Mais la

³⁵¹ Rapport d'Étienne CHOVET au congrès de Montbrison. Archives de Camille Soutrenon confiées à l'auteur. Extrait cité dans Pierre HÉRITIER et *alii 150 ans...*, *op. cit.* p. 293.

³⁵² Projet de motion. *Ibidem* p. 95.

³⁵³ *Ibidem* p. 96.

³⁵⁴ Gilbert Palasse, entretien avec l'auteur du 6 octobre 2009. Cf. à ce sujet Sophia PERIÉ et Dominique PARRET *CFDT Histoire...*, *op. cit.*

³⁵⁵ Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, *op. cit.*, p. 286.

³⁵⁶ Au sujet d'Eugène Descamps, lire Frank GEORGI *Eugène Descamps, chrétien et syndicaliste*, Paris, Éditions de l'Atelier. 1997.

³⁵⁷ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 131.

bataille ne se joua pas seulement sur la façon de vivre son christianisme. Elle se joua aussi sur des objectifs stratégiques et suscita la passion des militants.

Pour les fédérations du Bâtiment, de la Chimie, le SGEN et des UD comme celles de la Loire³⁵⁸, il s'agissait d'abandonner la référence chrétienne pour devenir la grande centrale syndicale nécessaire face à la CGT, et rendre éventuellement possible l'union avec Force ouvrière. Pour Eugène Descamps et la direction de la confédération, il s'agissait de « laïciser » la CFTC en limitant au maximum les risques de scission. Pour Jacques Teissier et les dirigeants mineurs Alfred Sauty et Jean Bornard, au faite de leur popularité après la grève de 1963, il s'agissait de ne pas se laisser entraîner par ceux qui voudraient s'allier avec la gauche. Mais de rester fidèles à ce qui avait fait la confédération, c'est-à-dire la référence à la doctrine sociale de l'église en 1919, puis à la morale sociale chrétienne à la Libération.

Face à ces oppositions, la Commission se trouva fort embarrassée pour trouver des points communs, sinon l'attachement à un fondement idéologique commun minimum fondé sur la personne humaine, la liberté et l'égalité. La réécriture des statuts s'ouvrit à l'automne 1963. Après plusieurs moutures et de vives discussions en Bureau confédéral, la Commission envoya le texte du nouvel article 1^{er} des statuts accompagné d'un préambule rédigé par Eugène Descamps « à l'empreinte catholique (...) particulièrement forte »³⁵⁹ aux membres du Conseil confédéral pour un débat en février 1964. Ces textes furent sévèrement critiqués, notamment par Étienne Chovet, pour l'UD de la Loire : « On n'a pas su ou on n'a pas cherché à (...) adopter le langage (...) d'une organisation syndicale ouvrière qui s'adresse à l'ensemble de la classe ouvrière et veut se faire comprendre par elle ». [Quant au préambule], « en voulant arranger tout le monde, le texte est devenu trop filandreux (...). C'est pourquoi nous pensons (...) [qu'il faudrait] supprimer tout préambule. » Après avoir dénoncé la mention du christianisme, l'absence de définition d'une « conception socialiste », l'absence de condamnation du capitalisme, Étienne Chovet considérait que ces textes constituaient un compromis « inacceptable » avec « la droite du mouvement »³⁶⁰. Des critiques similaires furent portées par le SGEN, la Chimie, la Métallurgie, alors que l'Alsace, le Nord et les mineurs combattaient pour le maintien de la référence au christianisme et contre la référence au socialisme.

La Commission dut donc se remettre au travail pour réduire le préambule et écrire un nouvel article 1^{er} dans lequel la Confédération condamnait le totalitarisme et le capitalisme,

³⁵⁸ Cf. supra, introduction du paragraphe III.

³⁵⁹ Frank GEORGI *L'invention...*, op. cit. p. 152.

³⁶⁰ Lettre d'Étienne CHOVET à Eugène Descamps du 18 février 1964. *Ibidem*.

affirmait son indépendance par rapport aux Églises et disait vouloir favoriser « la prise de conscience par les travailleurs des conditions de leur émancipation ». Ces nouveaux textes furent adoptés par le conseil fédéral de février 1964 par 33 voix contre 7 et 8 abstentions et approuvés par l'UD de la Loire. La question du titre de la nouvelle Confédération fut tranchée par le conseil confédéral des 24 et 25 avril 1964 « où le sigle CFDT [l'emporta] largement »³⁶¹.

3. Résistances et concession

Nous avons repris partiellement le titre de Frank Georgi³⁶² pour décrire le dernier épisode de la bataille sur la référence au christianisme. En effet, la fidélité à l'identité de l'ancienne CFTC restait très forte chez un certain nombre de militants. Y compris dans la Loire où les Employés, Techniciens et Cadres (ETAM) des mines de Firminy écrivirent qu'« en cas d'éclatement de la CFTC, les véritables scissionnistes [seraient] ceux qui [avaient] » voulu transformer l'identité de l'organisation³⁶³. L'étude des votes au Comité national permet à Frank Georgi de nous donner une photographie des deux camps : 73% de partisans du changement, surtout dans les grandes organisations, la Métallurgie en particulier et la plupart des Unions départementales dont celles de Rhône-Alpes, alors que les 27% d'opposants se retrouvaient dans la fédération des Mines (à l'exception du syndicat des ouvriers mineurs de la Loire), de petites fédérations du secteur tertiaire et quelques UD, particulièrement dans le Nord et en Alsace.

Les opposants s'étaient réorganisés dans une Association des groupes d'études économiques, sociales et syndicales d'inspiration chrétienne (AGESSIC) pour organiser leurs partisans, diffuser de la propagande et, en cas d'échec, rendre « possible (...) la constitution (...) de comités départementaux provisoires, à partir desquels seraient (...) reconstituées nos unions départementales »³⁶⁴. Il s'agissait d'une menace de scission qu'un compromis tactique allait essayer de limiter. Au conseil confédéral du 9 octobre 1964, l'Alsace proposa de réintroduire la référence au christianisme dans les statuts. Cette proposition fut reprise par le Bureau confédéral qui remplaça dans le préambule « les pensées chrétiennes et humanistes » au fondement de l'inspiration de la confédération mais la Chimie et le SGEN s'opposèrent à cette modification. C'est le 11 octobre seulement qu'une solution fut trouvée par Marcel

³⁶¹ *Ibidem*, p. 160.

³⁶² *Ibidem*, p. 161-179.

³⁶³ Réponses de la Loire au questionnaire. Archives Confédérales AC, 7H26. *Ibidem* p. 163-164.

³⁶⁴ Jacques TEISSIER *La CFTC, Comment fut maintenu le syndicalisme chrétien*, 2000, Fayard. *Ibidem* p. 175.

Gonin qui remaniait l'article 6 du préambule initial en « soulignant les apports des différentes formes de l'humanisme, dont l'humanisme chrétien, à la définition des exigences fondamentales de la personne humaine et de sa place dans la société ; [la confédération entendant] développer son action en restant fidèle à un syndicalisme idéologique fondé sur ces exigences »³⁶⁵. Ce texte fut voté par le conseil confédéral par 25 voix pour et 8 abstentions parmi lesquelles se retrouvaient les adversaires : Chimie et SGEN d'un côté, Alsace, Nord et mineurs de l'autre. Rétrospectivement, Pierre Héritier se félicita de cette formulation³⁶⁶ qui allait effectivement limiter la scission.

Dans son rapport à l'assemblée générale de l'UD de Montbrison du 2 octobre 1964, Alfred Moutet demanda à tous les syndicats d' « approuver la démarche d'actualisation » de la CFTC et de mandater dans ce sens leurs délégués ». L'UD de la Loire se prononça pour un syndicalisme « anticapitaliste, antitotalitaire, démocratique, jeune, moderne, efficace »³⁶⁷. Cette position fut soutenue par plus de 90% des voix ; seuls s'y opposèrent, selon Pierre Héritier³⁶⁸, les mineurs polonais, des employés mineurs (ce qui représentait néanmoins, selon Jean Rechatin, 80% des employés et 20% des ouvriers mineurs³⁶⁹), les voyageurs de commerce, une partie de la section des Benne Marrel, quelques enseignants du privé et des individualités.

4. L'aboutissement au congrès extraordinaire des 6 et 7 novembre 1964

Il y avait beaucoup de monde à ce congrès, nous dit Frank Georgi³⁷⁰. Nous savons par nos témoins que la Loire était bien représentée. Les banderoles proclamaient la fidélité au passé et le but : construire « une grande centrale syndicale moderne ». Ce fut Eugène Descamps qui y fit le discours le plus important en retraçant l'historique du syndicalisme ouvrier pour appeler au combat contre le corporatisme et inviter des non catholiques à rejoindre la nouvelle CFDT. Il mobilisa « paradoxalement le registre religieux au service de la laïcisation de la centrale », comme dans sa conclusion³⁷¹. « Nous sommes des hommes qui pensons qu'il y a des barrières de l'Histoire, mais (...) les barrières peuvent être écrasées !

³⁶⁵ Extrait du paragraphe qui sera définitivement inscrit dans les statuts votés par le Congrès. *Ibidem* p. 178.

³⁶⁶ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, 30 avril 2009.

³⁶⁷ Rapport d'Alfred MOUTET à l'assemblée générale de Montbrison les 24 et 25 octobre 1964. Archives de Camille Soutrenon confiées à l'auteur.

³⁶⁸ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans...*, *op.cit.*, p. 294.

³⁶⁹ Entretien cité entre Jean Rechatin et Louise BATAIS.

³⁷⁰ Frank GEORGI *L'invention ...*, *op. cit.*, p. 179-188.

³⁷¹ *Ibidem*, p. 183.

(...) Et c'est là que nous ne sommes pas des marxistes, parce que nous ne croyons pas au déterminisme de l'histoire ! Je ne veux pas croire (...) que de toute éternité des hommes soient séparés, parce que l'un croit en Dieu et que l'autre n'y croit pas »³⁷². Après les interventions des dirigeants dans une ambiance houleuse, les participants adoptèrent, contre la minorité, la règle des deux tiers des suffrages exprimés comme majorité qualifiée pour toute modification des statuts de l'organisation.

La résolution générale créant la CFDT fut approuvée par environ 14 000 suffrages contre 6 000, soit plus des 2/3 requis. La proclamation des résultats provoqua les applaudissements des majoritaires et le départ de quelques centaines de délégués. « En même temps que la CFDT, [naissait] une CFTC nouvelle, sœur ennemie de la centrale déconfessionnalisée »³⁷³. Malgré cette scission, le processus avait donc abouti, mais il avait aussi permis de mettre à jour des référents communs et des différences.

C. Des éléments d'une culture syndicale commune

Frank Georgi les a dégagés dans un échantillon d'1/10^{ème} des réponses des syndicats au questionnaire³⁷⁴. Nous en citerons certains et les mettrons en rapport avec des remarques que nous avons pu faire dans nos contacts ou nos lectures concernant la Loire.

Tout en soulignant la diversité des réponses, Frank Georgi relève des points énoncés majoritairement : la politique doit avoir une place importante ; le syndicalisme a une mission d'éducation et doit rester indépendant. Il cite la réponse des métallurgistes de la Loire qui ont exprimé une position proche du syndicalisme révolutionnaire. « Le syndicalisme a la charge de réunir dans un même champ d'action tous les salariés malgré [leurs] différences, et il faut le faire parce que l'intérêt des travailleurs dans leur vie professionnelle est unique. (...) Les syndicats qui prennent des options politiques brisent l'unité. Le syndicalisme [reste] à jamais la seule force de contestation permanente du Pouvoir. Le regroupement des travailleurs passe obligatoirement par le syndicalisme »³⁷⁵. Un large accord existait sur le rejet du capitalisme et du communisme pour leur matérialisme. Deux signes distinctifs de la CFTC étaient mis en avant : la référence à l'humanisme et à la planification démocratique. Deux espaces étaient privilégiés par les militants : l'Europe et le Tiers-Monde.

³⁷² Discours d'Eugène DESCAMPS le 6 novembre 1964. *Ibidem*, p. 184.

³⁷³ *Ibidem*, p. 188.

³⁷⁴ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 99-121.

³⁷⁵ Section CAFL de Firminy. *Ibidem*, p. 107-108.

Frank Georgi cite une préoccupation, lancinante à partir des années 1960, dans l'UD de la Loire : comment attirer les jeunes vers le syndicalisme ? Il relève également une attitude critique par rapport aux dangers du « confort moderne », du « matérialisme bourgeois », de « l'offensive des ressources humaines » que nous avons repérée dans les rapports présentés au Congrès de l'UD de la Loire de 1956³⁷⁶. Selon lui, l'idée était très répandue que « la réponse au défi du matérialisme moderne (...) [passait] (...) surtout par l'idéologie »³⁷⁷.

Comment concilier la marche vers l'unification ouvrière et la préservation du courant syndical original que représentait la CFTC ? La CGT était une « force confisquée » selon l'expression d'Eugène Descamps dans son rapport pour le congrès extraordinaire de 1964. Il y avait avec elle une incompatibilité doctrinale et une disproportion des forces qui rendaient l'unité organique inconcevable. Mais sa puissance rendait pour beaucoup, y compris dans la Loire, l'unité d'action avec elle indispensable. Au contraire, on reprochait à Force ouvrière avec qui on n'avait pas de divergence doctrinale, d'être trop « opportuniste » et pas assez combative selon Pierre Héritier³⁷⁸. Étaient donc rejetés à la fois le modèle syndical communiste et le « syndicalisme alimentaire »³⁷⁹ représentés par FO et la CGC ; ce qui signifiait que l'avenir du syndicalisme ne passait pas forcément par l'unification avec FO, mais d'abord par le renforcement de la CFDT, ce à quoi allait s'atteler la direction de l'UD de la Loire.

IV. L'UD CFTC-CFDT de la Loire en 1963

C'est en 1963 que nous avons choisi de présenter l'UD de la Loire. Il y a au moins deux raisons à cela, l'entrée de l'UD dans une période nouvelle et la présence de sources nous permettant de le faire. Après la fin de la guerre d'Algérie, la déconfessionnalisation, attendue depuis si longtemps et un certain nombre de changements internes, l'UD, tout en gardant certains traits hérités de son histoire, était entrée dans une période nouvelle, plus centrée sur l'unité d'action avec la CGT contre les licenciements qui touchaient dès les années 1960 deux secteurs économiques très importants : les mines et la métallurgie. La deuxième raison, c'est qu'en 1963, nous disposons de sources précises sur les syndicats, les adhérents, l'organisation et la direction de l'UD. Nous pourrions ainsi, au cours de cette présentation, poser un certain

³⁷⁶ Cf. supra, chapitre 1, paragraphes IV B et C.

³⁷⁷ Frank GEORGI *L'invention ...*, op. cit., p. 104.

³⁷⁸ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, 20 mars 2009.

³⁷⁹ Frank GEORGI *L'invention ...* op. cit., p. 120.

nombre de questions et citer des éléments qui nous permettront de faire un parallèle avec les différents visages que l'UD a présentés dans son évolution postérieure.

A. Les syndicats de l'UD de la Loire en 1963

Nous avons placé en page suivante une carte de la Loire dans les années 1960 permettant de localiser, partiellement, les syndicats cités dans une liste des syndicats et de leurs effectifs établie par le secrétariat de l'UD pour le congrès départemental de Montbrison en 1964.

1. la syndicalisation à la CFTC dans la Loire en 1963

Ce recensement nous donne les résultats suivants : un total de 111 syndicats réunissant 12 012 adhérents (mais les chiffres manquent pour certains syndicats)³⁸⁰. En regardant cet inventaire « à la Prévert », nous ne pouvons qu'être frappé par l'éparpillement géographique de ces syndicats dans de nombreuses petites communes, trait caractéristique du syndicalisme chrétien³⁸¹ (Saint-Symphorien-de-Lay, Bourg-Argental, Saint-Denis-de-Cabannes, Saint-Pierre-de-Boeuf), par la faiblesse de certains syndicats, par la permanence de l'ancienne syndicalisation de la CFTC où les ouvriers mineurs ne font pas partie du même syndicat que les employés (ETAM).

Ce recensement nous permet aussi de repérer des zones de force et de faiblesse de l'implantation de la CFTC : elle est beaucoup plus forte dans le Bassin stéphanois que dans le Roannais (1 461 adhérents, soit 12,1%) mais à l'intérieur du Bassin stéphanois, c'est à Saint-Étienne qu'elle est relativement très forte avec près de 49% des adhérents de la Loire alors que les vallées du Gier et de l'Ondaine regroupent entre 15% et 16% des adhérents du département.

Nous pouvons aussi, en suivant Antoine Bévort³⁸², calculer le taux approximatif de syndicalisation à la CFTC, c'est-à-dire le nombre d'adhérents de la CFTC par rapport à la population active salariée de la Loire en 1962-1964. Nous savons en effet par l'INSEE que la Loire comptait en 1962 une population active de 292 680 personnes. Sur ces 292 680 personnes, Jacques Schnetzler nous apprend que la population active de la région comptait 17,2% de cadres moyens et d'employés et 47,3% de contremaîtres et d'ouvriers, soit 64,5%

³⁸⁰ Recensement pour le congrès de 1964, figure n°7, page 101.

³⁸¹ Selon Nicolas DEFAUD *La CFDT (1968-1995) De l'autogestion..., op. cit.*

³⁸² Antoine BÉVORT *La syndicalisation et l'action collective, le cas de la CFTC-CFDT, 1945-1990*, Thèse pour le doctorat de science politique, Paris, Institut d'Études politiques, 1993.

de salariés (sans compter les cadres supérieurs)³⁸³, soit 188 778 personnes actives salariées. Si nous rapportons les 12 000 adhérents approximatifs de la CFTC à ces 188 778 personnes,

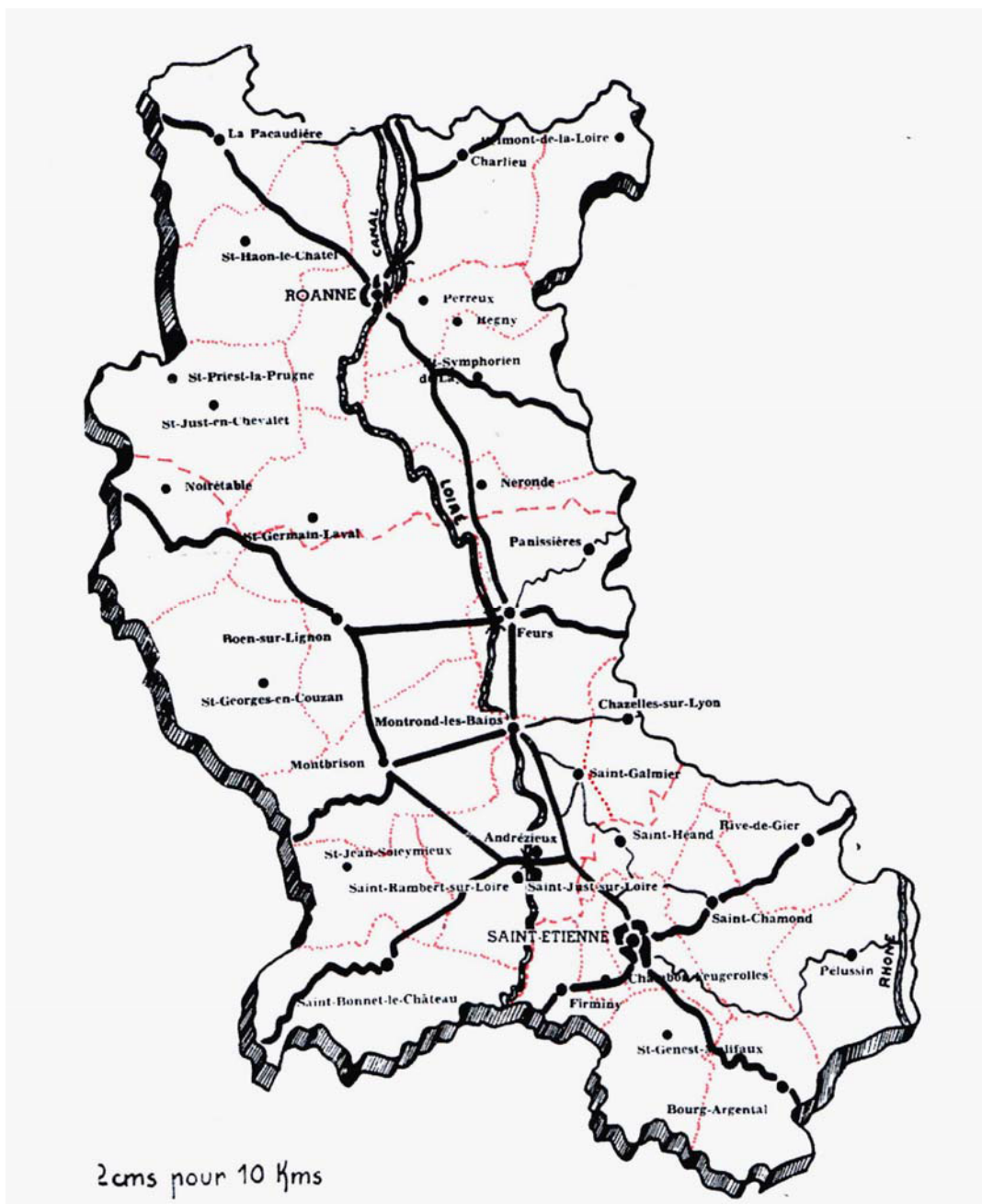


Figure n°6 : Carte administrative et des communications routières et fluviales du département de la Loire³⁸⁴

³⁸³ Jacques SCHNETZLER *Les industries...*, *op. cit.* Il faut noter cependant que pour Jacques Schnetzler, la « région stéphanoise » regroupe les arrondissements de Saint-Étienne et Montbrison dans la Loire, et exclut l'arrondissement de Roanne dans la Loire, tout en incluant celui d'Yssingeaux dans la Haute-Loire.

³⁸⁴ Société d'études pour l'expansion économique Loire-Centre, Comité d'Expansion Économique de la Loire, Imprimerie Moderne, Andrézieux, 1960. Les limites des arrondissements sont représentées par des tirets. Les limites des cantons par des points.

Saint-Étienne		SGEN	366	La Ricamarie		Verriers	83	Aides familiales	17
Métaux	896	CRS	2	Mineurs Étam	18	Cheminots	39	Bâtiment	20
Textile	559	Contrôle Économique	5	Firminy		Saint-Julien M-Molette		Commerce	34
Cuir et peaux	1	Santé Publique	1	Métaux	1166	Textile	84	Presse-Livre	15
Santé	151	Anciens Combattants	18	Textile	41	Bourg-Argental		Vêtement	15
Aides Familiales	48	Ministère de la Construction	19	Santé	46	Textile	103	Agriculture	20
Infirmiers	15	Pénitencier	10	Alimentation	14	St-Pierre de Boeuf		Cuir-Peaux	?
Alimentation	80	RTF	4	Bâtiment	2	Textile	95	Union Régionale	12
Bâtiment	49	Sécurité Sociale	253	Gens de maison	4	Chazelles/Lyon		Gens de maison	10
Gens de maison	7	Banque	248	Municipaux	20	Métaux	13	Transports	10
Commerce	141	Crédit Agricole	44	Mineurs Ouvriers	40	Chapeaux	168	Sécurité Sociale	50
Presse. Livre	25	Mutualité Agricole	?	Mineurs ETAM	46	La Talaudière		Banque	90
Cadres	52	Techniciens agricoles	34	Cheminots	38	Mineurs	82	Techniciens agricoles	11
Enseign Libre Primaire	224	Inséminateurs	38	Saint-Chamond		Saint-Héand		Cheminots	87
Enseign L. Secondaire	173	Banque de France	71	Métaux	721	Métaux	130	EDF	?
Trésor	102	Gérants d'alimentation	36	Textile	253	Veauche		Arsenal	323
Divers	20	Municipaux	3	Bâtiment	27	Verrerie	171	Charlieu	
EDF	569	Cheminots Cadres	55	Commerce	4	Saint-Bonnet le Chateau.		Textile	60
PTT	313	(MAS)	415	Vêtements	90	Métaux	30	Bâtiment	6
Travaux Publics	6	Préfecture	96	Alimentation	?	Montbrison		Gens de maison	2
Impôts	81	Roche La Molière		Lorette		Métaux	47	Divers	2
Produits chimiques	53	Mineurs Ouvriers	152	Métaux	151	Bâtiment	10	Saint-Symph. de Lav	
Cheminots ouvriers	332	Mineurs ETAM	9	Textile	253			Textile	33
Agriculture	74	Le Chambon-Feugerolles		Divers	4	Roanne		Saint-Denis de Cabannes	
Mineurs ouvriers	140	Métaux	166	Rive de Gier		Métaux	101	Textile	10
Mineurs ETAM	30	Textile	65	Métaux	285	Textile	375	Belmont	
Union Locale	1	Divers	4	Santé	17	Santé	56	Textile	102

Figure n° 7 : Les syndicats de la Loire en 1963³⁸⁵

³⁸⁵ ADL 19J_15. Le tableau se lit verticalement et de gauche à droite à partir des noms écrits en gras.

nous pouvons dire que dans les années 1962-1964, le taux de syndicalisation à la CFTC dans la Loire était approximativement $\leq 5\%$. Le caractère approximatif de ce pourcentage va être renforcé par les questions et les données qui suivent.

Du point de vue de la répartition des 12 012 adhérents recensés, nous pouvons remarquer que les métallurgistes arrivaient en tête avec 3 700 adhérents (31%). Ils étaient suivis des travailleurs du Textile, du Vêtement et de la Chapellerie, 2 316 (19,2%), d'EDF (plus de 570, puisque nous n'avons pas de renseignement pour Roanne), des établissements de la Défense nationale (MAS de Saint-Étienne et Arsenal de Roanne, 738), des mineurs (plus de 500), de l'« enseignement libre » (environ 400) et de l'enseignement public (environ 370). En ce qui concerne le textile, Anne-Marie Maillard et Marcelle Durand³⁸⁶ ont évoqué une véritable stratégie d'implantation de la CFTC puis de la CFDT dans les usines textiles, mise en place par une « vingtaine de gamines », le plus souvent issues de la JOC, « les filles d'Étienne » Chovet.

2. Des questions et des réponses approchées

Le total des adhérents des syndicats de l'UD en 1963, pour le congrès de 1964 serait d'un peu plus de 12 000 adhérents puisque le nombre d'adhérents n'est pas renseigné pour certains syndicats. Mais ce total est sujet à caution puisque des effectifs manquent et parce que nous ne savons pas non plus sur quelle base ces adhérents ont été comptés. Il est par ailleurs difficile de les comparer d'une année sur l'autre puisque les indications que nous pouvons trouver sont souvent des indications en termes relatifs plutôt qu'en nombre absolu : les adhérents ont augmenté de x dans la Métallurgie, ou reculé de y dans le textile. Cette constatation que nous faisons pour la Loire rejoint celle qu'a faite Antoine Bévort³⁸⁷ au niveau de la confédération.

Nous avons toutefois trouvé une série récapitulative des timbres placés dans la période 1963-1971 datant de 1972³⁸⁸ : Pour 1963, le nombre de timbres placés aurait été de 103 920, de 105 569 en 1964 et de 108 440 en 1965. . Nous avons par ailleurs à notre disposition dans l'ouvrage de Frank Georgi³⁸⁹ des effectifs départementaux transmis à sa demande par Michel Branciard³⁹⁰. D'après ces chiffres, la CFTC de la Loire aurait compté 12 328 adhérents en

³⁸⁶ Anne-Marie Maillard et Marcelle Durand, entretiens avec l'auteur, 8 mars et 14 février 2011.

³⁸⁷ Antoine BÉVORT « Compter les syndiqués, méthodes et résultats. La CGT et la CFDT : 1945-1990 », *Travail et emploi*, n°62, 1/1995, p.40-58. Antoine BEVORT *La syndicalisation ...*, *op. cit.*

³⁸⁸ Bureau de l'UD du 5 mai 1972, ADL 19J827.

³⁸⁹ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 259.

³⁹⁰ Michel BRANCIARD *Histoire de la CFDT, soixante-dix ans d'action syndicale*, La Découverte, 1990.

1963 et 13 921 adhérents en 1965. Mais nous nous trouvons ici devant un autre problème qu'a essayé d'élucider Antoine Bévort. Il nous indique que la CFTC puis la CFDT comptaient leurs adhérents à partir du nombre de timbres mensuels payés par ceux-ci. Première difficulté : ces timbres pouvaient être payés par les adhérents, puis circuler aux différents niveaux de l'organisation pour comptabilisation et ristournes aux différents niveaux. Cela introduisait du retard dans la rentrée des cotisations et une difficulté de calcul, y compris pour le trésorier de l'UD qui pouvait faire des erreurs comme nous le verrons plus loin. Mais il y a un autre problème : à partir de quel nombre de timbres mensuels compter un adhérent ? Ceux-ci pouvaient avoir des difficultés passagères, ne pas payer un ou deux mois, ou prendre deux timbres d'un coup. C'est pourquoi si l'on veut compter les adhérents, il faut décider de compter un adhérent par rapport à un nombre de timbres pris.

Selon Antoine Bévort, alors que la CFTC comptait traditionnellement un adhérent pour 9 timbres, la CFDT compta un adhérent pour 8 timbres. En fait, comme l'indication que l'auteur nous donne n'est pas datée précisément et que nous sommes dans la période de transition de la CFTC à la CFDT, nous ne savons pas si les adhérents recensés dans la Loire en 1964 étaient des adhérents comptés sur la base de 8 ou de 9 timbres. Et cela change la donne. Antoine Bévort estime qu'à cette période, le comptage pertinent était de compter un adhérent pour 9 timbres, et non pas pour 8, ce qui l'amène à réviser à la baisse les nombres d'adhérents donnés officiellement par la CFDT. Si nous appliquions cette règle de comptage aux nombres d'adhérents de la Loire que nous citons, nous obtiendrions des effectifs de 10 900 adhérents en 1963 et 12 400 adhérents en 1965. Nous voyons bien que, selon les sources et selon les règles de comptage, on obtient des résultats différents. Nous sommes donc devant des nombres d'adhérents différents que nous représentons dans le tableau suivant.

	1963		1964		1965	
	8 t/adhérent	9 t/adhérent	8 t/adhérent	9 t/adhérent	8 t/adhérent	9 t/adhérent
Comptage pour le congrès de 1964	+ de 12 000					
Série de 1972	12 990	11 550	13 195	11 730	13 555	12 050
Nombres cités par F. Georgi	12 330				13 920	

Figure n° 8 : Les adhérents CFTC-CFDT de la Loire en 1963-1965

Dans l'incertitude, nous sommes donc contraints de raisonner en termes de fourchette : en 1963, la CFTC comptait environ entre 11 500 et 13 000 adhérents dans la Loire, en 1964 entre 11 700 et 13 200, et en 1965, entre 12 000 et 13 900 adhérents, soit un taux approximatif de syndicalisation de $\leq 5\%$ dans les années 1962-1965, comme nous l'avons dit plus haut. Ces

effectifs situaient l'UD de la Loire à un rang élevé parmi les autres UD : le neuvième rang national en 1963³⁹¹ et le septième en 1965³⁹². Le changement de rang dans le classement tient au fait que la Loire n'a pas connu entre ces deux dates la baisse d'adhérents de l'ordre de 10% que la confédération a connue, du fait du départ des adhérents qui ont refusé la déconfessionnalisation, mais au contraire une augmentation. D'environ 13% selon Frank Georgi³⁹³, mais d'environ 5.% seulement selon nos estimations. Elle allait ainsi dans le sens du renforcement souhaité au congrès de 1964.

B. L'organisation de l'UD

Un rapport d'Alfred Moutet à l'Assemblée générale de l'UD de 1966 nous permet de décrire les structures de l'Union départementale en 1964 ainsi que les modifications qui leur furent apportées en 1966 dans le but de rendre le fonctionnement de l'UD plus démocratique et plus efficace³⁹⁴.

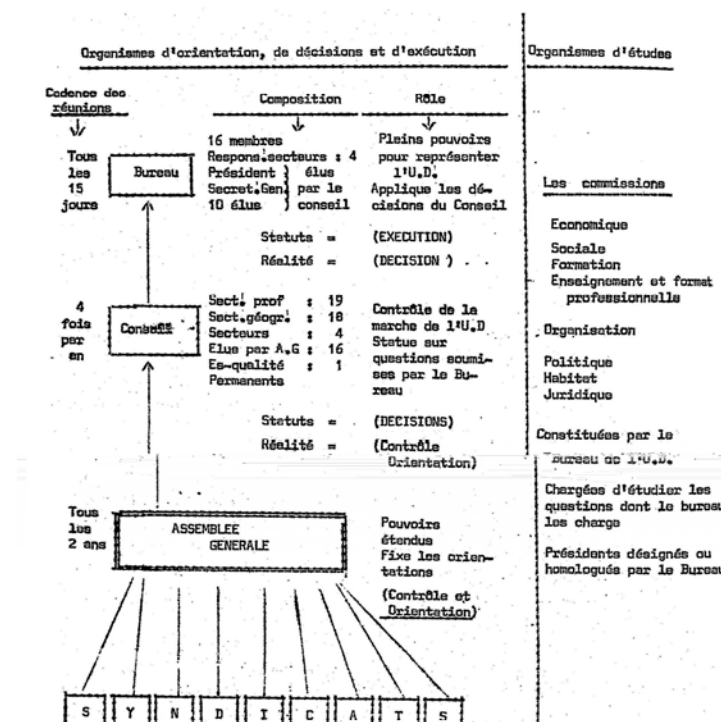


Figure n° 9 : Les structures de l'UD en 1964

³⁹¹ Pourquoi cette forte représentation de la CFTC dans la Loire ? Frank GEORGI *L'invention...*, op. cit. nous donne une indication : la CFTC était forte là où la pratique religieuse était forte dans l'immédiat après-guerre, ce qui est le cas de la Loire, p. 375-377.

³⁹² *Ibidem* p. 256.

³⁹³ *Ibidem* p. 259.

³⁹⁴ Alfred MOUTET (au nom du Bureau de l'UD) *Rapport sur les réformes de structure*, Assemblée Générale des 15 et 16 octobre 1966, ADL 19J825.

À partir de 1966, l'Assemblée générale prit le nom de " Congrès ". Le congrès qui se réunissait tous les deux ans fixait les orientations et contrôlait les activités. Le Conseil formé de 80 membres, représentants des syndicats et des Unions locales, en plus de l'exécutif de l'UD, contrôlait l'activité du Bureau. Le Bureau, composé de 25 membres, prenait toutes les décisions par rapport à l'actualité. Le secrétariat de l'UD qui allait prendre le nom de Commission exécutive (CE) se réunissait une fois par semaine pour exécuter et suivre les décisions du Bureau et régler les questions urgentes entre deux réunions. Il était composé d'un président et d'un trésorier élus (non permanents), d'un secrétaire général, et d'autres élus, permanents ou non. Ces modifications sont portées dans le tableau placé en page précédente.

C. La direction de l'UD au début des années 1960

1. Une direction nouvelle

Elle s'est beaucoup renouvelée à cette période, en liaison avec la guerre d'Algérie, suite à l'élection d'un certain nombre de jeunes militants à partir de 1960 et aux départs d'André Garnier pour la direction nationale du PSU et de René Mathevet en 1963 pour la confédération. Toujours est-il que le poste de président de l'UD revint en 1964 à Jean Rechatin, quatrième titulaire du poste depuis 1957. Le secrétariat général appartenait à Étienne Chovet depuis 1961. Il était assisté en 1964 par un nouvel élu dans le Bureau, le métallurgiste Alfred Moutet. Le trésorier était en place depuis 1961. Cinq des treize autres membres du Bureau étaient de jeunes militants élus pour la première fois en 1961. Une bonne partie de cette direction appartenait au Parti Socialiste Unifié (PSU). Celui-ci s'était formé dans la Loire comme au niveau national en deux étapes. D'abord celle de l'Union de la gauche socialiste (UGS) en 1957 avec le regroupement de 4 courants différents, dont la Jeune République, mais sans son représentant dans la Loire, Jean Pralong³⁹⁵. Puis celle de la fusion de l'UGS avec le Parti Socialiste Autonome (PSA) regroupant des anciens de la SFIO opposés à Guy Mollet comme Michel Rocard (mais aussi Pierre Mendès France) et « Tribune du communisme » regroupant des anciens du PCF dont Serge Mallet et Jean Poperen, pour former le PSU en 1960. La direction de l'UD décida de participer à un Centre d'études socialistes (CES) formé à l'initiative du PSU en 1961, ce qui permit de débattre entre militants de la CFTC/CFDT, du Livre CGT, de la FEN, d'associations familiales et du PSU. André Garnier, Claudius Ravachol et Étienne Chovet firent partie des principaux animateurs

³⁹⁵ Cf. supra, chapitre 1, paragraphe IB1.

de ce CES³⁹⁶.

2. Étienne Chovet³⁹⁷

Étienne Chovet était né le 13 août 1923 à Saint-Genest-Lerpt dans la Loire. Il était le fils de Jacques Chovet, « gouverneur » (responsable d'un chantier) à la mine et d'Eugénie Jeanne Berger. Il entra à la mine comme ajusteur en 1941, il y obtint le diplôme de dessinateur industriel et y exerça ce métier à partir de 1943. Il épousa Georgette Antonin en 1946. Ils eurent 5 enfants.

Adhérent, depuis 1945, du Syndicat ETAM de la Mine qui devait rester dans la "CFTC maintenue" en 1964, mais en rupture avec ce syndicat depuis la grève de 1948, il devint membre du Bureau de l'UD CFTC de la Loire en 1955, en charge de l'Union locale de Saint-Étienne et de la coordination régionale des formations, puis permanent de l'UD en 1959. Membre de la minorité de la CFTC, il s'opposa à la guerre d'Algérie. Élu secrétaire général de l'UD CFTC en 1962, il y révéla ses qualités d'organisateur et de pédagogue³⁹⁸. Il milita activement pour la déconfessionnalisation de la CFTC, l'unité d'action avec la CGT, la construction de la CFDT. Après l'évolution de la CFTC en CFDT en 1964, il poursuivit sa lutte pour l'unité d'action syndicale et le socialisme démocratique. Il s'intéressa, dès 1961, à l'expérience autogestionnaire en Yougoslavie. Il anima l'activité de l'UD-CFDT de la Loire avec beaucoup d'ardeur pendant le mouvement de mai-juin 1968.

Membre du Bureau national de la CFDT, il participa à la Commission sur l'élaboration des nouveaux statuts dirigée par Edmond Maire pour le congrès confédéral de 1970 et proposa de nombreux amendements qui n'empêchèrent pas l'instauration du « centralisme démocratique » au sein de la CFDT à partir de la deuxième moitié des années 1970, selon son ami et successeur Pierre Héritier. Après avoir été président d'un comité de liaison des UD CFDT au niveau régional depuis 1966³⁹⁹, il devint en 1970, le responsable du nouveau Comité régional de la CFDT de la région Rhône-Alpes dans lequel il s'attacha à faire travailler collectivement des Unions départementales et des secteurs professionnels aux positions parfois divergentes. Il mit un terme à ces deux mandats en 1973. Dans la période suivante, il fut directeur d'un centre d'hébergement de jeunes travailleurs de 1973 à 1975, puis directeur

³⁹⁶ Pierre HÉRITIER et *alii 150 ans...*, *op. cit.* p. 271-272.

³⁹⁷ Pour cette présentation d'Étienne CHOVET, nous nous appuyerons essentiellement sur la biographie que nous avons rédigée, in Claude PENNETIER (dir.), *Dictionnaire Le Maitron* et sur l'entretien que nous avons eu avec Pierre HÉRITIER le 30 janvier 2012.

³⁹⁸ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, 30 avril 2009.

³⁹⁹ Note des Renseignements généraux du 14 mai 1968, ADL 693 VT 163.

du CLAP (Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion des immigrés à Saint-Étienne).

Dans le domaine politique, il fut membre de l'UGS (Union de la Gauche Socialiste), puis du Parti socialiste unifié à partir de 1960, puis du Parti socialiste de 1974 à 1992. En 1977, il fut élu conseiller municipal de Saint-Étienne sur la liste d'union de la gauche conduite par Joseph Sanguedolce et occupa le poste d'adjoint à la démocratie locale. Il prit sa retraite en 1984 et fut président de la section locale des retraités de la Loire de 1986 jusqu'à son décès en 1992.

3. Les objectifs de travail de l'UD pour 1965⁴⁰⁰

- Objectif n° 1 : augmenter les effectifs de 20%.
- Objectif n°2 : réaliser une campagne d'information et de propagande pour un syndicalisme de masse, jeune, moderne, dynamique, efficace.
- Objectif n°3 : relancer l'action pour le développement économique du département. Établir une plate-forme syndicale commune et reconstituer le Comité Départemental d'expansion de la Loire.
- Objectif n°4 : diffuser la presse syndicale en direction des militants et des adhérents.
- Objectif n°5 : former les responsables ; chaque membre du Bureau ainsi que du conseil de l'UD devrait suivre au moins une session régionale de formation par an.
- Objectif n°6 : prendre en charge quelques tâches d'organisation ; organiser les vieux travailleurs ; se donner des moyens financiers pour renforcer les organisations de base ; trouver un responsable pour la Commission Jeunes, le précédent ayant démissionné en mars 1964 « parce qu'il ne se sentait pas suffisamment fort pour exercer ses responsabilités »⁴⁰¹.

La volonté de renforcer la nouvelle CFDT se lit clairement dans ces objectifs. Nous y trouvons aussi des préoccupations dont certaines étaient déjà présentes, mais qui resteront des préoccupations constantes : la nécessité de la propagande et de la formation, le recrutement des jeunes, le renforcement des organisations de base, l'unité d'action intersyndicale. L'accent mis sur l'action pour le développement économique du département est lié aux luttes des années 1963 et 1964 marquées par la grève des mineurs et la lutte contre la fermeture de la SFAC. Le Comité départemental d'expansion de la Loire que cite Étienne Chovet, créé en

⁴⁰⁰ Plan de travail présenté par Étienne CHOVET dans son rapport à l'AG de l'UD du 24 octobre 1964. ADL 19J32.

⁴⁰¹ Lettre de Jean-François Charrondière et réponse d'Étienne Chovet. Mars –Avril 1954. ADL 19J54.

1955, avait été critiqué par les syndicats pour sa politique consistant plus à créer un environnement favorable à l'expansion qu'à concourir directement à l'industrialisation du département⁴⁰².

V. Les luttes de 1963-1964 contre les licenciements

A. L'économie « faiblarde »⁴⁰³ de la Loire dans les années 1960

En 1961, un article du journal *Les Échos* faisait un bilan et traçait des perspectives pour l'économie du Bassin stéphanois⁴⁰⁴. Les Houillères avaient réduit leurs effectifs en gardant sensiblement la même production. La solution était de créer une industrie carbochimique. La CAFL avait réduit ses effectifs. Dans la métallurgie fine, l'outillage, il y avait beaucoup de petites entreprises dans l'obligation de se concentrer face à une concurrence très vive. Le marché du cycle allait continuer à se réduire faute d'être passé au cyclomoteur. Si la quincaillerie était en bonne santé, l'industrie de la lime était en récession, la boulonnerie « souffrait ». En ce qui concerne le textile, la rubanerie, archaïque, déclinait, la chapellerie était en récession mais les tresses et les lacets étaient en expansion. Si le chômage restait marginal, il était nécessaire de se rapprocher du Marché commun par la création d'une autoroute de Firminy à la vallée du Rhône, de former ou de faire appel à des cadres et des ingénieurs, d'installer des industries nouvelles.

Jacques Schnetzler⁴⁰⁵, géographe et président de la Commission économique de l'UD à partir de 1964, portait sur la situation un diagnostic assez semblable. Mais il corrigea les chiffres de production et d'effectifs donnés par *Les Échos* pour les houillères dans la période 1954-1962 : la production était passée de 3 482 000 tonnes produites par 18 760 travailleurs à 2 220 000 tonnes produites par 9 160 travailleurs⁴⁰⁶. Il ajoutait un certain nombre d'éléments à ce tableau :

- une forte expansion des industries du Bâtiment et des Travaux Publics de 1954 à 1962 : les effectifs étaient passés de 13 600 personnes en 1954 à 18 000 en 1962 ;

⁴⁰² Jacques SCHNETZLER *Les industries...*, *op. cit.*, p. 253-264.

⁴⁰³ *Ibidem*.

⁴⁰⁴ *Les Échos*, « *Plusieurs problèmes pour les stéphanois* », 18-19 mars 1961. ADL 19J31.

⁴⁰⁵ Jacques SCHNETZLER *Les industries...*, *op. cit.*, p. 253-264.

⁴⁰⁶ Jacques SCHNETZLER « *Le Bassin Houiller de la Loire* », *L'Information Géographique*, N° 3, Mai-Juin 1966.

- une expansion des constructions électriques et électroniques ;
- mais la stagnation globale de la population active de 1954 à 1962, environ 293 000 personnes, malgré une augmentation de la population totale, et l'absence d'installation de nouvelles industries étaient des signes d'une « économie faiblarde »⁴⁰⁷.

Dans ce contexte, la situation dans les mines et la fermeture d'une usine métallurgique entraînèrent deux grèves importantes en 1963 et 1964.

B. La grève ardemment soutenue des mineurs en 1963

Cette grève des mineurs fut une grève nationale de cinq semaines qui dura du 1^{er} mars au 5 avril 1963. La CFTC, bien que minoritaire par rapport à la CGT au plan national comme au plan départemental, eut un rôle important puisqu'elle fut la première organisation à se prononcer pour une grève illimitée. Le conflit eut une grande portée symbolique : les grévistes ne tinrent pas compte du décret de réquisition lancé par Charles de Gaulle le 4 mars 1963 et remportèrent la victoire. Ils obtinrent en effet une augmentation des salaires de 11%, la quatrième semaine de congés payés et des jours de repos supplémentaires, en plus de mesures « réelles ou fictives »⁴⁰⁸ de stages de reconversion, de créations de zones industrielles et d'emplois de reconversion pour les mineurs. Pour Jean Rechatin, en plus de ces avantages, la grève permit surtout de retarder la fermeture des mines⁴⁰⁹.

Dans la Loire, cette grève fut suivie massivement par 7 500 grévistes sur 8 300 salariés des Houillères⁴¹⁰, dans la cohésion intersyndicale, en maintenant la sécurité des installations et en assurant l'approvisionnement de la cokerie de la Silardière. Le prestige des mineurs, leur refus d'obéir à l'ordre de réquisition, les inquiétudes sur la fermeture des sites et les conséquences qu'elles induiraient sur l'emploi dans la Loire suscitèrent un soutien extrêmement fort dans le département. Les ouvriers de la SFAC observèrent une grève de soutien, des débrayages répétés eurent lieu à EDF, dans les métaux, le textile, les PTT, à la SNCF, chez les fonctionnaires. Deux très grosses manifestations, les 6 et 19 mars, réunirent 10 000 et 30 000 personnes, personnes dans les rues de Saint-Étienne. La solidarité financière fut massive ; organisée par les sections syndicales et par des associations de quartier, elle recueillit, selon nos sources, 140 ou 150 000 000 de francs (dont 20 000 000 reversés au

⁴⁰⁷ Jacques SCHNETZLER *Les industries...*, op. cit., p. 395.

⁴⁰⁸ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans...*, op. cit. p. 267-268.

⁴⁰⁹ Entretien cité entre Jean Rechatin et Louise BATAIS.

⁴¹⁰ Maurice BEDOIN *Passé recomposé autour de la grève de 1963 dans le Bassin houiller de la Loire*, Conférence du printemps 2013.

comité national de solidarité). Les résultats obtenus furent approuvés par la grande majorité des grévistes sauf « certains ultras » de la CGT⁴¹¹.

Maurice Bedoin cite le rapport du préfet Francis Graëve rédigé dans la deuxième quinzaine d'avril 1963 dans lequel celui-ci dressait une critique en règle de l'action gouvernementale : réquisition inapplicable, appel à un « comité des sages » inutile, absence de contacts avec les syndicats⁴¹².

Peut-être parce que cette grève n'avait pas réussi à enclencher un mouvement de plus grande ampleur, la CFTC lança le 27 novembre 1963 une journée nationale de grève contre la baisse du pouvoir d'achat et « les dépenses de prestige » (force de frappe, paquebot France) malgré le refus des autres confédérations d'y participer. L'UD CGT n'aurait pu empêcher des mineurs et des cheminots CGT « de s'y associer », particulièrement dans les transports où le trafic fut « quasiment nul »⁴¹³. Mais au total « les débrayages restèrent limités »⁴¹⁴.

C. L'échec de la lutte contre les licenciements à la SFAC

L'usine Schneider, la SFAC, était une usine particulièrement combative avec des dirigeants syndicaux reconnus, Charles Fiterman et Maurice Combe pour la CGT, Gilbert Palasse pour la CFTC. La CGT y était majoritaire. Aux élections des délégués du personnel du 16 janvier 1964, dans le premier collège, elle obtint 516 voix et 6 élus contre 219 voix et 1 élu pour la CFTC⁴¹⁵. Dans la période du 19 décembre 1962 au 15 avril 1964, la presse locale avait relaté 9 débrayages, en général courts, touchant la totalité ou différentes catégories de personnel pour des revendications salariales ou la quatrième semaine de congés payés.

Le 26 février 1964, les sections CGT et CFTC avaient écrit au préfet pour exprimer leur inquiétude sur l'avenir et leur volonté d'engager une action d'ensemble si aucune solution ne leur était proposée. Ils avaient de bonnes raisons d'être inquiets puisqu'une note des Renseignements généraux, avec un tampon confidentiel, du 27 mars 1964 signalait au préfet que « des changements importants se préparaient à la SFAC de Saint-Étienne (...) [sur lesquels] la Direction tenait à la discrétion la plus absolue »⁴¹⁶.

⁴¹¹ Entretien cité entre Jean Rechatin et Louise BATAIS.

⁴¹² ADL 650 VT46.

⁴¹³ ADL 650 VT46.

⁴¹⁴ ADL 650 VT46.

⁴¹⁵ ADL 542VT40.

⁴¹⁶ *Ibidem*.

Le 16 avril 1964, les délégués de la SFAC furent informés en comité central d'entreprise des décisions prises : fermeture des ateliers de chaudronnerie, ponts roulants et vannes ; installation à Saint-Étienne de l'usine Ernault-Somua, filiale du groupe Schneider. Cela induisait le licenciement de 380 ouvriers et 120 mensuels, parmi lesquels 110 seulement étaient près de la retraite. Le 20 avril les délégués annoncèrent ces nouvelles aux salariés avant d'aller rencontrer les responsables des trois UD. Le 21 avril eut lieu la première manifestation vers l'Hôtel de ville avant une reprise du travail l'après-midi qui illustrait la tactique choisie par la CGT, majoritaire, de ne pas lancer de grève illimitée mais des débrayages, des assemblées du personnel et des manifestations dans le calme « quasiment tous les jours »⁴¹⁷. Pour obtenir la reconversion de la SFAC à Saint-Étienne, les Unions régionales de la métallurgie des trois syndicats lancèrent le 3 mars un appel à une journée d'action de tous les métallurgistes avec un arrêt de travail de deux heures et un meeting à la Bourse du travail pour le 27 avril. Ce jour-là, la moitié des métallurgistes de Saint-Étienne aurait débrayé, et 2 000 personnes auraient participé au meeting.

Les UD et la FEN décidèrent ensuite d'appeler à une journée de mobilisation départementale le vendredi 22 mai « avec le concours de tous les travailleurs, paysans, commerçants qui voulaient défendre l'industrie de la Loire »⁴¹⁸. Les Renseignements généraux notaient le 19 mai que l' « opinion publique était bien moins mobilisée que lors de la grève des mineurs »⁴¹⁹. Cela se révéla exact puisqu'il n'y eut pas de débrayages ce jour-là, sauf à la SFAC, et que le meeting et la manifestation n'auraient réuni qu'un millier de personnes sur les 10 000 attendus par les organisateurs⁴²⁰. Le 3 juin, une délégation des parlementaires et les secrétaires des UD furent reçus par Gilbert Grandval, Ministre du Travail et Olivier Guichard, Haut-commissaire à l'Aménagement du territoire, « pour n'obtenir qu'un classement de la région en zone de deuxième catégorie, ce qui permettait d'allouer à certains licenciés une retraite anticipée »⁴²¹.

Un colloque fut organisé le 6 juin entre les dirigeants des organisations syndicales, familiales et professionnelles de la Loire, sauf la CGT. Ces organisations établirent un catalogue, inspiré par la CFTC⁴²², des objectifs indispensables pour le redressement de l'économie stéphanoise et la sécurité de l'emploi : étude des possibilités d'implantation d'une

⁴¹⁷ Pierre HÉRITIER *et alii*, *150 ans...*, *op. cit.* p. 269.

⁴¹⁸ Rapport des Renseignements généraux du 6 mai 1964. ADL 542VT40.

⁴¹⁹ *Ibidem*.

⁴²⁰ Selon les Renseignements Généraux, rapport du 23 mai. *Ibidem*.

⁴²¹ Selon Pierre HÉRITIER *et alii*, *150 ans...*, *op. cit.*, p. 270.

⁴²² *Ibidem*, p. 269.

industrie carbochimique ; création d'usines nouvelles et de laboratoires de recherche ; financement des équipements de base (autoroute, lycées et collèges techniques) ; extension du parc immobilier ; création d'une banque régionale publique d'investissements.

Le 8 juillet 1964, un rapport des Renseignements généraux dressait le bilan suivant⁴²³. Depuis le 20 avril, sur 462 salariés considérés comme excédentaires, 52 avaient été reclassés ; il en restait donc 410 à licencier sur lesquels 20 étaient en congé de maladie longue durée et resteraient à la charge de la SFAC ; 244 quitteraient l'usine le 11 juillet ; il restait donc 146 personnes à licencier ; elles le furent entre le 31 juillet et la fin de l'année 1964. Quelques mois plus tard, un nouveau rapport des Renseignements généraux indiquait que la SFAC possédait encore un bureau d'études pour ponts roulants et appareils de levage, comptant 38 personnes, dont la liquidation avait été décidée pour le mois de juillet suivant, ce qui entraînerait 20 mutations, 5 retraites anticipées et 13 licenciements⁴²⁴.

Ainsi la lutte menée contre les licenciements n'avait pas abouti à une reconversion de la SFAC sur Saint-Étienne, cela allait affaiblir encore l'industrie stéphanoise. Pour Gilbert Palasse, « même si on aurait pu garder quelques fabrications, ils [les patrons] avaient pris une décision définitive »⁴²⁵. Pour Henri Tronchon, la lutte, même non victorieuse, avait permis de sauver des emplois⁴²⁶.

Conclusions du deuxième chapitre

De 1956 à 1964, l'UD CFTC a su lutter, inégalement certes, contre la guerre d'Algérie, elle a vu se réaliser deux de ses objectifs datant de 1947, l'élection du minoritaire Eugène Descamps à la tête de la confédération et la déconfessionnalisation de celle-ci sans y perdre de forces militantes malgré la scission de la CFTC. Elle est ainsi définitivement sortie de l'orbite du MRP et a inscrit le socialisme démocratique à son programme. Elle a su d'autre part, à la fois s'opposer à la CGT sur la question de la Hongrie et pratiquer, même minoritaire, l'unité d'action avec elle, annonçant ainsi ce qui allait être un changement durable d'alliance. Elle s'est également transformée de l'intérieur et a renouvelé sa direction et ses structures. En revanche, les luttes des années 1963 et 1964 montraient qu'il lui fallait se renforcer pour peser davantage face à la CGT, d'autant que les organisations syndicales étaient confrontées au problème de la crise et de la nécessité d'une reconversion des emplois dans la Loire.

⁴²³ ADL 542VT40.

⁴²⁴ Rapport du 15 février 1965, *Ibidem*.

⁴²⁵ Gilbert PALASSE, entretien du 6 octobre 2009 avec l'auteur.

⁴²⁶ Henri TRONCHON, entretien téléphonique avec l'auteur, 22 novembre 2013.

Chapitre 3. Unité d'action avec la CGT. Mai-Juin 1968. Autogestion (1965-1969)

Au début de l'année 1965, l'UD de la Loire appartenait à une confédération laïque, ce qu'elle avait revendiqué depuis 20 ans. Il s'agissait donc, au niveau confédéral et au niveau départemental, d'un nouveau départ. Mais si la plupart des journalistes qui se sont exprimés à ce sujet ont considéré « que le changement en cours constituait un événement majeur », ils écrivaient que ce ne serait le cas qu'à la condition d'être « le prélude à une restructuration en profondeur du champ syndical et peut-être du champ politique »⁴²⁷. C'était bien ce que les partisans de « l'évolution »⁴²⁸ avaient souhaité. Or, rien n'était réglé, au point que Frank Georgi a pu titrer le Chapitre 5 de son livre « 1965, l'année difficile »⁴²⁹. La confédération eut en effet à affronter cette année-là un certain nombre de problèmes compliqués :

- les conséquences de la scission et de la création d'une « CFTC maintenue » avec la perte d'environ 10% des militants ;
- un écart politique entre dirigeants et adhérents éclatant lors des élections municipales et présidentielles ;
- les réactions des autres centrales qui n'allèrent pas dans le sens d'une plus grande unité ;
- un blocage gouvernemental et patronal face aux revendications depuis 1963.

Comment faire sauter ce blocage ? Avec quelle alliance dans le climat que nous venons d'évoquer ? Le débat sur ces questions ne fut tranché qu'au congrès d'Issy-les-Moulineaux fin 1965 avec l'appel à une action commune avec la CGT. Cet appel aboutit à la signature d'un accord interconfédéral le 10 janvier 1966 sur une plate-forme commune ouvrant deux ans d'unité d'action et entretenant le nouveau climat de revendications né à

⁴²⁷ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 219.

⁴²⁸ Cf. le sens de cette expression dans le Chapitre 2, paragraphe IIIB.

⁴²⁹ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 237.

partir de 1963⁴³⁰. Les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de cet accord amenèrent la CFDT à se poser les questions de son renforcement interne et externe, de son identité et de sa stratégie, face à celles, très fortes, de la CGT, avant que le mouvement de mai-juin 1968 ne vienne bouleverser la situation et l'obliger à reposer ces questions. Nous avons esquissé ci-dessus les questions posées à la confédération et les grandes étapes de période 1965-1969. Comment ces questions se sont-elles posées dans l'UD ? Quelles actions menait-elle ? Quels problèmes rencontra-t-elle ? Quelle part prit-elle dans les débats confédéraux et dans les événements qui se succédèrent ? C'est ce que nous allons étudier dans ce troisième chapitre.

I. 1965, une année de transition

Nous l'avons dit l'année 1965 fut pour la CFDT une année difficile. Les questions posées à la confédération le furent de manière moins aigue pour l'UD, en particulier en ce qui concerna les conséquences de la scission de la CFTC et l'unité d'action avec la CGT.

A. Les conséquences de la scission

Au niveau de la confédération, ces conséquences furent importantes puisque, malgré un combat juridique⁴³¹, la « CFTC » fut reconnue par le gouvernement en 1966. Ainsi naissait une « petite CFTC » et l'évolution se traduisit « dans un premier temps, dans nombre de secteurs, par une lutte fratricide, un désarroi moral et une perte (...) d'environ 10.7% des adhérents entre 1963 et 1965 »⁴³². Cette perte fut très importante chez les Mineurs (30 000 adhérents, 6^{ème} fédération, la seule à passer en tant que telle à la CFTC avec 79% de ses adhérents), mais aussi dans d'autres fédérations et quelques UD⁴³³. Eugène Descamps s'appuya sur Jean Rechatin pour reconstituer, dans des conditions très difficiles - les cédétistes apparaissaient comme des scissionnistes - une nouvelle fédération des mineurs CFDT qui prit naissance les 24 et 25 septembre 1965 avec Jean Rechatin comme secrétaire général et le jeune Jean Kaspar, des mines de potasse d'Alsace, comme délégué à temps partiel. A contrario, certaines fédérations, virent leurs effectifs augmenter de plus de 10%

⁴³⁰ Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines*. Presses Universitaires de Rennes. 2007. 378 pages. « La grève des mineurs de 1963 (...) qui a triomphé de l'autoritarisme gaullien a initié un réveil ouvrier », p. 325.

⁴³¹ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 238-244.

⁴³² *Ibidem* p. 244.

⁴³³ En Lorraine, selon Dominique LABBÉ et alii *L'Union Départementale CFTC-CFDT de Meurthe-et-Moselle...*, *op. cit.* p. 15 et 17, la région lorraine ne retrouva jamais ses adhérents de 1963, 52 150, qu'elle ne fit qu'approcher en 1975, 52 050.

et certaines UD gagnèrent plus de 20% d'adhérents⁴³⁴.

À l'exemple du syndicat des mineurs passé à la CFDT, nous avons écrit que, dans la Loire, la situation avait été très différente. Certes, des syndicats et une union départementale CFTC allaient se reconstituer malgré les efforts de l'UD CFDT. Mais l'UD de la Loire fit partie de celles qui virent leur nombre d'adhérents augmenter entre 1963 et 1965⁴³⁵. Comment expliquer cette augmentation ? Une explication générale a été apportée par Antoine Bévort : « les départs ne [furent] pas des décisions individuelles, mais des décisions collectives, de groupes »⁴³⁶ et l'UD et les dirigeants de la majorité des syndicats de la Loire étaient partisans d'une « actualisation »⁴³⁷ qui permettrait de venir renforcer leurs organisations. Parmi tous les militants que nous avons rencontrés, aucun ne nous a parlé d'une hésitation de sa part. Selon Pierre Héritier : « chez nous, les choses étaient mûres parce qu'on en avait parlé très tôt »⁴³⁸.

En novembre 1964, l'UD lança une campagne d'information avec distribution de tracts, affiches, lettres aux personnalités, conférence de presse pour annoncer et fêter la création de la CFDT. Elle organisa le 23 novembre une assemblée générale des militants animée par Alfred Moutet sur le syndicalisme de masse, thème symptomatique de la volonté de renforcer l'organisation. Dans l'allocution qu'il fit ce jour-là⁴³⁹, Alfred Moutet insista sur la nécessité de constituer une large force unie pour assurer « la promotion individuelle et collective des travailleurs » et « défendre leurs intérêts immédiats et futurs ». La réalisation de ce syndicalisme de masse passait par le recrutement, la propagande, l'organisation de structures solides, la prise de positions claires. Mais il insistait aussi sur l'importance de la formation des militants et de la « prise de conscience » individuelle, puisque selon lui, ce serait le développement de la personnalité de chacun qui permettrait à cette masse d'être « majeure ». On trouve ici un écho du « personnalisme » perçu par Pierre-Éric Tixier comme la base idéologique de la CFDT⁴⁴⁰. *Combat ouvrier*⁴⁴¹ annonça en janvier 1965 le ralliement à la CFDT de la section CGT des aciéries Bedel. L'année commençait bien, elle allait devenir plus compliquée avec les échéances électorales de 1965.

⁴³⁴ Pour plus de détails, consulter Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 244-269.

⁴³⁵ Cf. supra, Chapitre 2, paragraphe IVA.

⁴³⁶ Antoine BÉVORT *La syndicalisation...*, *op. cit.* t. 1, p. 240. Citation reprise par Frank GEORGI, *ibidem*, p. 268.

⁴³⁷ Le mot employé par Alfred MOUTET dans son rapport au congrès de l'UD en 1964. Cf. supra, chapitre 2, paragraphe IIIB.

⁴³⁸ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 20 mars 2009.

⁴³⁹ Discours d'Alfred MOUTET à l'assemblée générale des militants du 23 novembre 1964. Archives personnelles de Michel RACHET confiées à l'auteur.

⁴⁴⁰ Pierre-Yves TIXIER *Mutation ou ..*, *op. cit.* Cette perception est nuancée par Frank GEORGI, *L'invention...*, *op. cit.*, et par un certain nombre de militants dont Pierre Héritier et Christian Saint-Sernin.

⁴⁴¹ *Combat ouvrier* n° 25, janvier 1965, ADL19J922.

B. Les échéances politiques de 1965 : un révélateur

Dès novembre 1964, le secteur politique de la Confédération était revenu sur l'action politique menée par la CFDT pendant les 4 dernières années⁴⁴². André Jeanson, son responsable, rappela que le fond du problème résidait « dans la difficulté à concilier deux réalités en apparence contradictoires (...) [:] la « nécessaire indépendance du syndicalisme » (...) [et le fait que] le syndicalisme ne peut que se retrouver « solidaire des forces (...) qui adhèrent à son objectif fondamental de transformation sociale dans le respect de la dignité et de la liberté de la personne » (...). L'action propre de la CFDT depuis 1960 (...) repose sur une double exigence : aider à répondre à l'incapacité des formations politiques à « traiter les problèmes réels », atteindre « l'objectif stratégique » (...) [de] la planification démocratique. Or les réformes de structure indispensables à la réalisation de ce projet supposent « l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de gauche appuyé sur une majorité stable et homogène ». Atteindre ce but passait par la recherche de la réunification et de la rénovation de la gauche non-communiste autour de la SFIO ; après quoi, l'on pourrait « négocier avec le PC “des formes de coopération ou de soutien” qui ne risquent pas de “mettre en cause les objectifs de cette gauche non communiste” ».

Les deux échéances électorales de 1965, les élections municipales en mars et l'élection présidentielle en décembre, apparurent comme des occasions pour développer la nouvelle force politique que la CFDT appelait de ses vœux.

1. La CFDT et les élections municipales de mars 1965

La confédération appela donc les militants à participer aux élections municipales en développant les principes défendus par la CFDT au niveau national : primauté aux investissements collectifs et gestion démocratique. Mais elle déconseilla aux responsables locaux de se présenter et interdit aux candidats toute utilisation de leur appartenance à la CFDT. Ce n'est pas ce qui se passa à Grenoble⁴⁴³ où des dirigeants de l'UD jouèrent un rôle important dans la constitution et la victoire d'une liste réunissant la SFIO, le PSU et des membres d'un Groupe d'Action Municipale (GAM) avant de se démettre de leurs mandats syndicaux. Au niveau national, selon Frank Georgi, de nombreux militants de la CFDT furent

⁴⁴² « Note pour un bilan de l'action politique de la CFTC », 8 novembre 1964, AC 5 P10. Cité par Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 276-279. C'est de ce texte et de cet ouvrage que sont tirées les citations incluses dans le paragraphe.

⁴⁴³ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 271-272.

élus⁴⁴⁴. Par ailleurs, il nous communique les résultats d'une enquête faite par la fédération des cheminots à laquelle avaient répondu 89 syndicats qui avaient recensé 143 candidats : 40% d'entre eux figuraient sur des listes apolitiques (souvent dans de petites communes) ; sur les 60% restants, présents donc sur des listes politiques, plus des 2/3 figuraient sur des listes « centristes » à dominante MRP, le quart d'entre eux seulement, sous l'étiquette du PSU, participait à des listes de gauche. Cette enquête montrait l'écart, selon la fédération, entre les militants partisans du « socialisme démocratique » et beaucoup de candidats adhérents qui restaient proches du MRP.

Dans la Loire, nous n'avons pas d'étude précise sur la participation des militants et des adhérents de la CFDT à ces élections. Mais nous avons pu recueillir certains éléments à ce sujet dans nos entretiens et dans les notes prises dans les réunions du Bureau de l'UD⁴⁴⁵. Les cas des élections de Saint-Chamond et de Firminy illustrèrent le décalage entre adhérents et militants constaté chez les cheminots. À Saint-Chamond, il y avait autant d'adhérents de la CFDT sur la liste d'Antoine Pinay que sur la liste de gauche qui se présenta contre lui. À Firminy, le Bureau de l'UD fut averti d'un risque de scission à l'intérieur du syndicat des métaux si des adhérents de la CFDT participaient à une liste commune avec le PCF. Dans une réunion ultérieure, on fit état d'une tentative de noyautage de l'Union Locale (UL) de Firminy par un groupe de militants appartenant au PSU. Nous sommes revenus sur ce sujet avec Camille Soutrenon⁴⁴⁶, secrétaire de l'UL à l'époque. Pour lui, le groupe de militants du PSU qui voulait se faire élire avec le PCF et « noyauter » l'UL avait été soutenu par l'UD, alors qu'en Bureau d'UD, Étienne Chovet avait alors dénoncé des attaques injustifiées. Hubert Gerey, partisan de cet accord à cette époque et Camille Soutrenon nous ont expliqué cette opposition de certains militants à toute alliance avec le PCF par la force et la « dureté » du PCF dans la vallée de l'Ondaine⁴⁴⁷. Dans la Loire aussi, les élections municipales avaient donc bien révélé des oppositions politiques, ce qui se confirma à l'occasion des élections présidentielles.

2. Les élections présidentielles de décembre 1965

La direction de la CFTC s'était engagée en 1964, avec le Centre National des Jeunes agriculteurs et un certain nombre de clubs, dans un soutien à la candidature de Gaston

⁴⁴⁴ *Ibidem*, p. 272-273.

⁴⁴⁵ Bureau de l'UD les 22 mars, 15 avril et 13 mai 1965, ADL 19J 32.

⁴⁴⁶ Camille Soutrenon, entretien avec l'auteur, 4 janvier 2011.

⁴⁴⁷ Hubert Gerey, entretien avec l'auteur, 26 novembre 2012.

Defferre, maire socialiste de Marseille, à la présidence de la République⁴⁴⁸ dans laquelle elle avait vu le moyen de battre Charles De Gaulle. Cet engagement, limité, suscita des réticences. Le 25 avril 1965, Gaston Defferre proposa la création d'une grande « Fédération » d'inspiration « démocrate-socialiste », réunissant tous les « hommes de progrès », « depuis les socialistes jusqu'aux chrétiens-démocrates » et prévoyant une collaboration avec les syndicats. Mais ce projet échoua, la SFIO et le MRP n'arrivant pas à se mettre d'accord. Le 25 juin, Gaston Defferre annonça le retrait de sa candidature.

François Mitterrand, qui annonça sa candidature le 9 septembre 1965, devint le candidat de toute la gauche politique. Après une démarche auprès d'Antoine Pinay qui refusa de se présenter, Jean Lecanuet, président du MRP, annonça sa candidature, avec le soutien du MRP, des indépendants et de la droite du parti radical. Le Conseil confédéral du 30 octobre demanda aux travailleurs « de prendre conscience des conséquences qu'aurait pour eux la poursuite [de la] politique [gaulliste et] (...) de choisir le 5 décembre, un candidat décidé à faire les réformes fondamentales conformes aux orientations syndicales de progrès social, de démocratie et de paix »⁴⁴⁹. Le Conseil confédéral n'exprimait donc pas de préférence entre Jean Lecanuet et François Mitterrand pour qui se prononcèrent certaines organisations, dont la Chimie. Le premier tour des élections, le 5 décembre, vit la mise en ballottage de Charles de Gaulle avec 44 % des suffrages exprimés, François Mitterrand en recueillait environ 33%, et Jean Lecanuet environ 15%.

Le 10 décembre, le bureau confédéral demanda « aux travailleurs de renforcer par leur vote au second tour “ le courant d'opinion qui s'[était] manifesté le 5 décembre pour un changement profond de l'orientation générale de la politique du pays ” »⁴⁵⁰, appelant de fait à voter François Mitterrand sans le dire. Lors du deuxième tour, le 19 décembre 1965, Charles de Gaulle fut élu avec 54.5% des suffrages, 9% seulement de plus que François Mitterrand, ce qui donna une grande confiance à la gauche pour préparer les futures élections de 1967.

En ce qui concerne le vote des adhérents de la CFDT, Frank Georgi⁴⁵¹ nous présente les résultats d'un sondage IFOP⁴⁵² non publié réalisé entre le 22 octobre et le 5 novembre 1964, croisant sympathies syndicales et intentions de vote, qui « nous donne des indications

⁴⁴⁸ Pour en savoir plus sur la campagne de Gaston Defferre et les positions prises par la CFDT-CFDT au niveau confédéral, lire Serge BERSTEIN *La France de l'expansion I La République gaullienne 1958-1969, Nouvelle Histoire de la France contemporaine*, Le Seuil (Points Histoire), 1989 p. 273-288 et Frank GEORGI *L'invention...*, p. 58-66 et p. 279-283.

⁴⁴⁹ *Syndicalisme*, 6 novembre 1965, p.16. Cité par Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 285.

⁴⁵⁰ Déclaration du Bureau Confédéral, 10 décembre 1965, Archives confédérales 2G27. Cité par Frank GEORGI, *ibidem*, p. 289.

⁴⁵¹ *Ibidem*, p. 286-287.

⁴⁵² AC (Archives privées), Eugène Descamps, Dossier, « secteur politique ».

tout à fait éclairantes sur le profil (...) du sympathisant-électeur de la CFDT » en 1965. La question posée à un échantillon représentatif d'électeurs était celle-ci : « Si vous aviez à choisir entre les candidats suivants, pour lequel y aurait-il plus de chances que vous votiez ? Charles de Gaulle, François Mitterrand, Jean Lecanuet, Jean-Louis Tixier-Vignancour, Pierre Marcilhacy ». Les réponses furent ensuite croisées avec les sympathies syndicales des sondés. Nous avons repris ces données qui confirment l'écart politique très important qui existait alors entre sympathisants et militants de la CFDT, dans le tableau suivant.

Sympathies/vote	C. de Gaulle	F. Mitterrand	J. Lecanuet.	J-L. T-V.	P. Marcilhacy	Abstentions.	Total
CFDT	62	11	7	2	0	18	100

Figure n° 11 : Sympathies pour la CFDT et intentions de vote en 1965

Dans la Loire, les choses se passèrent presque de la même façon. Nous avons pourtant écrit qu'un bon nombre des dirigeants de l'UD appartenaient au PSU. S'ils pensaient qu'une force de gauche avait manqué pour prendre le relais des mouvements de grève de 1953 et 1963, ils gardaient le souvenir tenace de la « trahison » de ses promesses par le gouvernement de Guy Mollet en 1956. Leur homme politique de référence à gauche était Pierre Mendès France. « Localement, on [était] plus sur l'idée qu'il [fallait] trouver une gauche alternative à la SFIO »⁴⁵³. Ils étaient donc en décalage avec le secteur politique de la confédération sur ce point, mais reprirent les positions de celle-ci. L'UD prit « position de fait pour le candidat de la gauche, ce qui [suscita] quelques remous vite dissipés »⁴⁵⁴. Si nos sources ne nous ont pas permis d'identifier « ces remous », ni de savoir quel effet cette prise de position a pu avoir sur les votes des adhérents de la CFDT dans le département, nous avons retrouvé deux communiqués de l'UD reprenant les termes du conseil confédéral et du Bureau confédéral cités en page précédente⁴⁵⁵. Le décalage politique entre la confédération et la direction de l'UD ne s'était donc pas exprimé lors de cette élection, mais, comme l'avaient révélé les cas de Firminy et de Saint-Chamond, il y avait bien dans la Loire un décalage politique entre les dirigeants de l'UD et certains militants et adhérents. En revanche, l'accord était plus large sur l'unité d'action intersyndicale, même à Firminy⁴⁵⁶.

⁴⁵³ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2009.

⁴⁵⁴ Pierre HÉRITIER *et alii 150 ans..., op. cit.* p. 270.

⁴⁵⁵ *La Tribune Le Progrès*, 6 novembre 1965, 16 décembre 1965 ADL PER 338_9.

⁴⁵⁶ Camille Soutrenon, entretien avec l'auteur, le 4 janvier 2011.

C. Le débat sur la stratégie syndicale

Pour faire sauter le blocage gouvernemental et patronal sur les revendications, il fallait réaliser l'unité d'action, mais avec qui ? À quel niveau ? Sur quelle base ? La CFDT mit une année à choisir entre deux stratégies⁴⁵⁷. L'une était soutenue par Marcel Gonin et Edmond Maire, ils proposaient de mener des actions diversifiées dans les entreprises à partir de revendications élaborées avec les travailleurs et refusaient les grèves générales de caractère politique qui ne pouvaient aboutir « dans l'absence d'une alternative politique à court terme » et les grèves de solidarité de 24 heures qui ne servaient que « d'exutoire au mécontentement »⁴⁵⁸. L'autre stratégie était proposée par le comité régional des Pays de Loire qui, considérant que « les problèmes (...) [ne pouvant être réglés] au plan des entreprises », il fallait réaliser « l'unité d'action interconfédérale, avec la CGT seule, s'il le [fallait] (...) [Celle-ci] ne saurait se limiter à une grève de 24 heures de temps en temps (...) Elle suppose la définition d'un programme minimum commun et une tactique d'ensemble commune »⁴⁵⁹. Eugène Descamps finit par se rallier à cette position, et après avoir demandé à Gilbert Declercq d'en prévenir les dirigeants de la CGT, appela, lors du congrès du 11 au 14 novembre 1965, « à rechercher les conditions d'une action commune [avec la CGT] sur des *objectifs précis*, avec la volonté d'une action de *style offensif* permettant *des victoires* »⁴⁶⁰. Cet appel, non discuté auparavant en bureau confédéral, suscita les applaudissements des militants et l'« amertume » d'un certain nombre de dirigeants, dont Edmond Maire. « Pour la CFDT, une phase nouvelle [commençait] »⁴⁶¹.

Nous avons été surpris du peu d'enthousiasme suscité par cet appel dans l'UD de la Loire. Certes, nous ne disposons pas à ce moment de *Combat ouvrier*, mais, que ce soit dans la presse locale ou en Bureau, l'UD ne salua pas l'appel d'Eugène Descamps comme le début d'une « phase nouvelle ». Comment le comprendre, au vu de sa volonté ancienne de pratiquer l'unité d'action avec la CGT ? Certes, à ce moment, on ne pouvait pas préjuger de l'accueil à cet appel. Mais, même une fois l'accord signé le 10 janvier 1966, le seul communiqué paru dans la presse locale pour se féliciter de cet accord vint de l'UL CGT de Saint-Étienne⁴⁶². Lors

⁴⁵⁷ Pour le détail de la démarche et ses aléas, Cf. Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 289-300.

⁴⁵⁸ Marcel GONIN et Edmond MAIRE, « Note sur l'action revendicative pour le conseil confédéral du 22 avril 1965 », AC 2G 44, *Ibidem.* p. 293-294.

⁴⁵⁹ Note sur la politique générale revendicative, *ibidem* p. 294-295.

⁴⁶⁰ *Syndicalisme*, 25 décembre 1965, p. 16.

⁴⁶¹ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 300.

⁴⁶² *La Tribune Le Progrès*, 5 février 1966.

de la réunion du Bureau de l'UD du 17 février 1966⁴⁶³ qui suivit l'accord, ce ne fut vraiment pas l'enthousiasme qui s'exprima : un intervenant déclara que tout le travail intersyndical était fait par la CFDT ; Anne-Marie Maillard déclara que cet accord n'avait pas retenu l'attention des travailleurs. Bref, nous sommes étonné du peu d'enthousiasme exprimé dans nos archives, nous le répétons, incomplètes.

Des extraits d'un entretien avec Pierre Héritier nous apportent peut-être un éclairage sur cette question : « Marcel Gonin, (...) c'est quelqu'un qui a toujours eu une très grosse influence sur l'UD de la Loire. Un jour (...) Gonin, (...) amène un petit jeune, Edmond Maire, un peu radical, un peu sectaire (...), nouveau secrétaire de la Fédé de la Chimie. (...) Edmond Maire va beaucoup nous séduire, Gonin aussi, parce que c'est des gens qui ont une grosse capacité d'analyse et qui sortent du "syndicalo-syndical". Ce qui va choquer parfois mes amis des Pays de Loire et les métallos de Saint-Étienne, moi, je dois le reconnaître, ça m'a beaucoup séduit (...). Et ce n'est pas gratuit, il faut dire aussi qu'Edmond Maire était au PSU et moi aussi »⁴⁶⁴. Ce qu'on peut comprendre de cette citation de Pierre Héritier, c'est que Marcel Gonin et Edmond Maire ont eu une influence importante, dans l'UD de la Loire ; peut-être que l'amertume ressentie par Edmond Maire au moment de l'appel d'Eugène Descamps a pu avoir une influence sur les dirigeants de l'UD à ce moment ; ce n'est qu'une hypothèse que nous formulons pour comprendre le manque d'enthousiasme de l'UD. Ceci dit, Pierre Héritier écrivit, treize ans plus tard, que « l'UD CFDT de la Loire fut une de celles qui poussèrent le plus à cet accord » qu'elle mit en œuvre sans rechigner au niveau départemental⁴⁶⁵. Ce que nous montrerons dans le paragraphe suivant.

II. L'accord d'unité d'action CGT-CFDT et sa mise en œuvre au niveau national et dans la Loire

En suivant Frank Georgi, nous allons étudier dans cette section comment l'appel d'Eugène Descamps aboutit à « un tournant »⁴⁶⁶, la signature d'un accord interconfédéral entre la CGT et la CFDT en janvier 1966⁴⁶⁷, Puis comment cet accord fut mis en œuvre au niveau national et au niveau départemental à travers des grandes journées interprofessionnelles à

⁴⁶³ Bureau de l'UD du 17 février 1966, ADL 19J32.

⁴⁶⁴ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2009.

⁴⁶⁵ Pierre HÉRITIER et *alii 150 ans...*, *op. cit.* p.282.

⁴⁶⁶ L'expression est de Frank GEORGI *L'unité...*, *op. cit.* , p. 51.

⁴⁶⁷ Frank GEORGI, *L'invention...*, *op. cit.* p. , 307-36. Frank GEORGI *L'unité d'action CGT-CFDT dans les années 60*, p.47-62, in Dominique LABBÉ et Stéphane COURTOIS (sous dir.) *Regards sur la crise du*

partir du 24 février 1966, avant qu'on assiste, à partir du printemps 1967, à « une dégradation progressive des relations entre les deux partenaires »⁴⁶⁸.

A. L'accord interconfédéral du 10 janvier 1966

Le 25 novembre 1965, le Bureau confédéral de la CGT, adressa une lettre au Bureau confédéral de la CFDT dans laquelle il déclarait que « la volonté unitaire avait été entendue »⁴⁶⁹ et que « la CGT [était] prête dès maintenant à réaliser cette unité d'action »⁴⁷⁰. La CFDT ne répondit que le 7 décembre, « contestant le fait que l'orientation nouvelle résulterait de la pression des masses »⁴⁷¹. Une rencontre exploratoire fut fixée au 14 décembre après-midi après qu'une délégation CFDT ait rencontré dans la matinée une délégation de FO qui rejeta catégoriquement le ralliement à un accord interconfédéral. La rencontre entre les deux centrales donna lieu à un communiqué commun laissant envisager une suite positive. Le 22 décembre, la Commission administrative de la CGT approuva les propositions faites à la CFDT et rappela que ses propositions d'unité d'action s'adressaient à toutes les centrales, y compris la FEN et la CGC que la CFDT récusait⁴⁷², Frank Georgi ne confirmant pas cette récusation de la FEN.

La discussion en conseil confédéral CFDT du 16 au 18 décembre se révéla « difficile » selon René Mathevet⁴⁷³. Edmond Maire condamna la méthode du « fait accompli », certains dirigeants déclarèrent comprendre la position de FO. Grâce aux efforts de René Mathevet, le conseil adopta néanmoins « à l'unanimité un texte qui autorisait les discussions “avec les autres centrales nationales (...) avec la volonté de mettre en place une action offensive et de coordonner des actions” (...) Le conseil se [prononçait] aussi pour que la CFDT propose à ses partenaires (...) des objectifs prioritaires en faveur des “plus défavorisés” (...), un programme minimum de “réformes de structures” économiques (...), [et], “s'il n'y a pas d'autres possibilités, le tête-à-tête CFDT-CGT” »⁴⁷⁴. C'est ce qui allait se produire puisque une nouvelle rencontre entre CFDT et FO le 4 janvier aboutit à un nouvel échec. Les deux

syndicalisme, L'Harmattan (Logiques Sociales), 2001. Ce dernier texte a été repris et remanié sous le titre *Dîner avec le diable ! Unité d'action et affirmation identitaire depuis le milieu des années 60* in Frank GEORGI *CFDT : l'identité...op. cit.* p. 117-132.

⁴⁶⁸ *Ibidem*, p. 57.

⁴⁶⁹ André NARRITSENS « L'accord d'unité d'action CGT-CFDT » *Cahiers de l'Institut CGT d'Histoire Sociale*, CIHS97-BPF.qxd 6/03/06, p. 9.

⁴⁷⁰ *Ibidem*, p. 9.

⁴⁷¹ *Ibidem*, p. 9. Frank GEORGI le confirme dans *L'invention..., op. cit.*, p. 313.

⁴⁷² André NARRITSENS *L'accord..., op. cit.*, p. 9.

⁴⁷³ Frank GEORGI *L'invention..., op. cit.*, p. 314.

⁴⁷⁴ Procès verbal du Comité confédéral, *Ibidem*, p. 314.

délégations de la CGT et de la CFDT se réunirent donc seules le 10 janvier 1966. Malgré des divergences sur l'ordre de présentation des objectifs et les propositions économiques de la CFDT, elles aboutirent à l'élaboration d'une plate-forme commune. Selon Frank Georgi⁴⁷⁵, cette plate-forme reprenait largement les positions de la CFDT, mais « sans perspective d'ensemble (...) et sans rien dire des méthodes et des moyens d'action ». Pourquoi alors l'avoir signée ? La délégation de la CFDT l'aurait fait par « un pragmatisme compréhensible (stratégie propre mal définie, volonté d'aboutir rapidement (...), refus d'un débat idéologique préalable) ». La CGT, « parce que la dynamique unitaire de l'accord et la perspective d'une réintégration dans les discussions contractuelles lui [importaient] davantage que le contenu du texte ». André Narritsens confirme en partie ce point de vue : « D'évidence, la CGT considère que l'accord avec la CFDT peut marquer le début d'un processus unitaire plus large »⁴⁷⁶.

Pour Frank Georgi, nous l'avons dit cet accord est un « tournant »⁴⁷⁷ parce qu'il réunit à un niveau interconfédéral les partenaires que l'on n'attendait pas. La CGT faisait des propositions d'unité d'action à tous les syndicats mais réservait à FO seulement la proposition « de refonder une centrale unique »⁴⁷⁸. Du côté de la CFDT, « Descamps, Lucas [secrétaire général adjoint de la CFDT], (...) attendaient une réponse de Force Ouvrière, et c'est la CGT qui a répondu en 66 »⁴⁷⁹. Comme le font remarquer Guy Groux et René Mouriaux, la CFDT signa un accord d'unité d'action avec la CGT que FO rejetait alors qu'elle pouvait avancer vers l'unité organique avec FO, mais pas avec la CGT⁴⁸⁰. Pourquoi donc un accord entre ces deux partenaires ? Du côté de la CFDT, parce que FO ne voulait pas d'accord interconfédéral et ressentait la nouvelle CFDT comme une concurrente et à cause du rôle personnel d'Eugène Descamps qui avait imposé l'accord à certains dirigeants réticents⁴⁸¹. Du côté de la CGT, Frank Georgi met en avant la disproportion des forces, 1 390 000 adhérents à la CGT et 470 000 à la CFDT en 1965⁴⁸², la CGT n'avait rien à perdre alors qu'elle pouvait y gagner « sa réinsertion contractuelle »⁴⁸³, et, « sur le plan politique, la création d'une dynamique ouvrière favorable à l'union de la gauche »⁴⁸⁴. Toujours est-il que cet accord a également

⁴⁷⁵ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 315-319.

⁴⁷⁶ André NARRITSENS *L'accord...*, *op. cit.* p. 10.

⁴⁷⁷ Frank GEORGI *L'unité...* *op. cit.*, p. 51-53.

⁴⁷⁸ André NARRITSENS *L'accord...*, *op. cit.*, p. 6. L'auteur fait ici référence au congrès de la CGT de 1955.

⁴⁷⁹ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, 30 avril 2009.

⁴⁸⁰ Guy GROUX, René MOURIAUX, *La CFDT...*, *op. cit.*, p. 116.

⁴⁸¹ En ce qui concerne les relations avec FO, voir Frank GEORGI *Les rendez-vous manqués du syndicalisme libre in CFDT : l'identité...*, *op. cit.* p. 67-92.

⁴⁸² Selon Antoine BÉVORT *Compter...*, *op.cit.*, p. 56.

⁴⁸³ Frank GEORGI *L'unité...*, *op. cit.*, p. 54.

⁴⁸⁴ *Ibidem*, p. 54.

constitué un tournant en acte. « Le nombre de journées de travail perdues pour faits de grève passa de moins d'un million à 4,2 millions en 1967 »⁴⁸⁵.

B. Les journées d'action en 1966

Nous nous appuyerons sur la narration que fait Frank Georgi de la mise en œuvre de l'accord au niveau interconfédéral⁴⁸⁶. À la lecture de ces pages, une référence s'est imposée à nous : « l'union est un combat »⁴⁸⁷, titre d'un ouvrage d'Étienne Fajon, député, directeur de *l'Humanité*, membre du bureau politique et du secrétariat du PCF. Le récit de Frank Georgi alterne en effet avec une grande clarté et une grande finesse les décisions prises en commun, l'expression des divergences et les jeux tactiques des deux acteurs pour faire prévaloir leurs points de vue tout en maintenant l'unité jusqu'au printemps 1968. Dans le cadre de notre étude, nous ne pourrions que reprendre les points les plus importants du récit pour comprendre ce qui s'est passé dans la Loire en le replaçant dans le contexte national.

Ce sont les fédérations des secteurs publics et nationalisés qui allaient démarrer les actions communes par une journée nationale de protestation et de manifestations le 24 février 1966. Dans la Loire, la presse locale signala un mouvement de grève, étalé sur trois jours, des cheminots, des postiers, des fonctionnaires, des mineurs, et une divergence sur le calendrier entre CGT et CFDT⁴⁸⁸. Une note des Renseignements Généraux signala ensuite une journée revendicative bien suivie le 15 mars dans la métallurgie de la Loire à l'appel des trois fédérations CGT, CFDT et FO avec l'appui des verriers⁴⁸⁹.

Parallèlement à ces mouvements, avaient lieu des réunions entre les deux délégations confédérales dans lesquelles on revint rapidement sur les divergences concernant la volonté de la CFDT de proposer des solutions sur le plan économique, la CGT estimant cette démarche illusoire sans changement politique. Le bureau confédéral de la CFDT débattit de cette divergence et décida de ne pas lancer de débat idéologique mais d'en rester au niveau revendicatif. Les deux confédérations écrivirent au CNPF pour réclamer une discussion « valable » et « sans exclusive » [avec la CGT], puis, organisèrent une manifestation commune devant le siège du CNPF où deux délégations furent reçues. Des mouvements étalés des secteurs public et nationalisé se déroulèrent entre le 20 et le 29 avril ; dans la Loire,

⁴⁸⁵ Frank GEORGI *L'unité...*, *op. cit.*, p. 55.

⁴⁸⁶ Frank GEORGI *L'invention...*, p. 319-362.

⁴⁸⁷ Étienne FAJON *L'union est un combat*, Éditions Sociales, 1975.

⁴⁸⁸ *La Tribune Le Progrès*, 23-24-25-26 février 1966.

⁴⁸⁹ Notes des Renseignements Généraux du 16 mars 1966, ADL542VT41.

FO s'associant à la CGT et à la CFDT pour des débrayages à EGF, à la SNCF, chez les Cheminots et à l'Arsenal de Roanne⁴⁹⁰.

Le mouvement suivant résulta d'un appel à « un arrêt général de travail de l'ensemble des travailleurs des secteurs public et nationalisé » le 17 mai 1966 avec le soutien de certaines fédérations du secteur privé. Il s'agissait pour les deux confédérations de montrer leur force dans des manifestations de masse. « Le pari [fut] tenu » aussi bien pour les grèves auxquelles s'était jointe Force Ouvrière que pour les manifestations très importantes qui se déroulèrent dans une « atmosphère de fête ». Eugène Descamps confia plus tard : « Je me rappelle le père Frachon disant au cours du défilé : ils sont contents de nous voir ainsi, bras dessus, bras dessous »⁴⁹¹. Dans la Loire, les dirigeants de la CFDT se montrèrent très actifs selon une note des Renseignements Généraux (RG), ils déclarèrent voir cette journée non comme une « flambée spectaculaire sans lendemain, mais comme le prélude à une intensification de l'action »⁴⁹². Les débrayages furent très suivis (mais beaucoup d'entreprises étaient fermées à cause des coupures de courant électrique) dans les secteurs publics et nationalisés, la métallurgie, le textile, le Bâtiment et les Travaux Publics. La manifestation stéphanoise rassembla 5 000 personnes pour un minimum vital de 600 francs par mois, le retour aux 40 heures sans diminution de salaire et contre l'extension du chômage dans la Loire⁴⁹³. Pour le préfet, il s'agissait « d'un succès certain pour les syndicats »⁴⁹⁴.

Revenons un instant sur l'expression « sans lendemain » prêtée par la note des RG aux dirigeants des l'UD. Cette expression allait connaître un grand succès. Nous l'avons trouvée dans l'article d'André Narritsens, citant Benoit Frachon : « une grève de vingt-quatre heures sans lendemain ne [pouvait] évidemment suffire à faire reculer le gouvernement »⁴⁹⁵. Nous la rapprochons d'un extrait d'entretien avec Pierre Héritier : « La CGT propose des actions de 24 heures, des grandes journées, qui plus tard seront qualifiées par la base qui se radicalise, de “journées sans lendemain” (...). Nous au fond, à ce moment-là, dans la Loire, on est pour une stratégie assez dure. (...) On pense qu'il faut des mots d'ordre interprofessionnels, mais qu'il faudrait que ces mots d'ordre permettent des actions plus continues. Et que faire pour éviter

⁴⁹⁰ *La Tribune Le Progrès*, 19-25 avril 1966.

⁴⁹¹ Hervé HAMON et Patrick ROTMAN *La deuxième...*, *op. cit.* p. 184. *Ibidem* p. 326.

⁴⁹² Note des RG du 7 mai 1966. ADL 542VT41.

⁴⁹³ Note des RG du 17 mai 1966. ADL 542VT41.

⁴⁹⁴ Télégramme du Préfet de la Loire au Ministre de l'Intérieur (Cabinet, Service des Préfets), Ministres équipements et Affaires Sociales (Cabinets) du 17-05-1966. ADL 542VT41.

⁴⁹⁵ Benoit FRACHON, *Le Peuple*, N° 710, 1-15 octobre 64, Cité par André NARRITSENS *L'accord...*, *op. cit.* p.8.

les journées sans lendemain ? Nous, on lance l'idée de plans d'action »⁴⁹⁶. Cette divergence sur les formes d'action allait perdurer.

Elle n'empêcha pas les fédérations du secteur privé d'appeler à une nouvelle journée d'arrêts de travail le 14 juin appuyée par des manifestations comprenant les secteurs publics et nationalisés et un meeting sous les fenêtres du CNPF. La mobilisation fut plus faible que le 17 mai. Dans la Loire, les RG notèrent le 7 juin que les dirigeants de l'UD étaient déçus de la non-participation des salariés des secteurs public et nationalisé à cette journée, la responsabilité en incombant selon eux « aux fédérations »⁴⁹⁷. La journée eut donc lieu à l'appel des Unions régionales de la métallurgie CGT et CFDT en relais de leurs fédérations, rejointes par FO et les syndicats du textile et du bâtiment sur les mêmes revendications que lors de la journée précédente. Sur les entreprises contrôlées, les RG notèrent, chez les ouvriers, 67% de grévistes dans la métallurgie, 33.5% dans le textile, 30% dans le bâtiment, ce qui dénotait selon eux « un mouvement moins bien préparé et moins suivi »⁴⁹⁸.

Le relatif insuccès de cette journée amena la CFDT à rechercher des pistes d'action différenciées, mais elle refusa la proposition de la CGT d'un meeting géant interconfédéral à Paris parce que la démarche lui semblait trop « difficile à contrôler par les dirigeants des organisations CFDT »⁴⁹⁹. À l'automne, l'action revendicative redémarrera difficilement et les dirigeants CFDT acceptèrent l'organisation d'une nouvelle « journée interprofessionnelle » le 23 novembre qui se traduisit par « un résultat honorable sans plus »⁵⁰⁰. Dans la Loire, l'UD FO et la FEN se rallièrent à l'action lancée par les UD CGT et CFDT. Mais celle-ci ne prévoyait que des débrayages en fin de journée permettant de participer à un meeting, ce qui amena l'UD à exprimer « une grande déception (...) devant le manque d'énergie et de volonté des autres organisations y compris la CGT. »⁵⁰¹. Les RG notèrent également que l'implantation d'usines nouvelles dans la Loire faisait partie du programme revendicatif et que seule la métallurgie était active. Le Préfet de la Loire envoya un bilan au Ministre de l'Intérieur : « L'ordre de débrayage d'1 à 2 heures (...) a touché la métallurgie à 55% et le Textile à 5% ; à Saint-Étienne, le meeting commun CGT – CFDT – FEN – FO a été suivi d'un défilé de 800 personnes. Tous les syndicats, sauf la CGT, sont hostiles à l'unité d'action. Pourtant la CGT et la CFDT déclenchent fréquemment des actions communes avec la FEN

⁴⁹⁶ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2010.

⁴⁹⁷ Note des RG du 7 juin 1966, ADL 542VT41.

⁴⁹⁸ *Ibidem*, le 14 juin 1966.

⁴⁹⁹ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 329.

⁵⁰⁰ Procès Verbal du Conseil Confédéral, 14-16 décembre 1966 (AC, 2G46). *Ibidem* p. 329.

⁵⁰¹ Note des RG du 22 novembre 1966. ADL 542VT41.

(...) Les salariés sont surtout préoccupés par la situation de l'emploi, notamment dans la métallurgie et les houillères (...) [où l'] inquiétude est perceptible (...) C'est la métallurgie qui reste le principal secteur mobilisable pour les actions de masse. L'évolution de la situation sociale dépendra des pourparlers en cours avec le patronat local de la métallurgie, des concentrations d'entreprises, de la situation de l'emploi, des mesures prises en faveur de l'agglomération stéphanoise »⁵⁰².

Ce télégramme du Préfet appelle plusieurs remarques de notre part. D'abord une question sur une affirmation du préfet : « tous les syndicats, sauf la CGT sont hostiles à l'unité d'action. » Nous ne comprenons pas cette affirmation qui nous semble contradictoire avec la volonté et les regrets ou déceptions des dirigeants de l'UD CFDT relevés par les Renseignements Généraux⁵⁰³. Nous relevons que la métallurgie est le « principal secteur mobilisable », ce qui est cohérent avec le fait que les métallurgistes représentent 54% du nombre total des actifs industriels en 1968⁵⁰⁴ et 31% des adhérents de l'UD en 1964⁵⁰⁵. D'ailleurs les syndicats des métaux CGT, CFDT et FO étaient à cette date engagés dans un processus de débrayages et de négociations pour une nouvelle convention paritaire. La dernière remarque que nous voulions faire concernant ce télégramme porte sur l'inquiétude concernant les houillères dont la fermeture était annoncée, ce qui impliquait de reconverter des mineurs, et sur le secteur de la métallurgie où la concentration dans la CAFL avait entraîné des diminutions d'effectifs. Cette situation requérait pour les trois UD, FO, CGT et CFDT l'extension des zones industrielles et la poursuite des travaux d'infrastructure⁵⁰⁶, la CFDT insistant sur l'implantation d'industries nouvelles, nécessité confirmée par une note des RG du 11 octobre 1966 prévoyant la disparition de 10 000 à 15 000 emplois dans les 10 ans à venir⁵⁰⁷.

Malgré ces enjeux, la journée du 23 novembre n'avait pas été un succès, de même qu'au niveau national, où la question de la poursuite de l'action fut débattue. Mais puisque nous avons parlé de la situation économique de la Loire, nous allons arrêter un temps la narration des « journées d'action » pour un détour sur la politique économique et sociale de l'UD CFDT.

⁵⁰² Télégramme du Préfet au Ministre de l'Intérieur, 24 novembre 1966, ADL 542VT41.

⁵⁰³ Cf. *supra* paragraphe IIB.

⁵⁰⁴ Jacques SCHNETZLER *Les industries...*, *op. cit.* Pourcentage donné par l'auteur pour la région stéphanoise.

⁵⁰⁵ Cf. *supra* les adhérents de l'UD en 1964. Chapitre 2, paragraphe IVA1 et 2.

⁵⁰⁶ Communiqué commun des trois UD de mars 1966, ADL 693VT 187.

⁵⁰⁷ Note des RG du 10 novembre 1966, ADL 650 VT 45.

C. L'action spécifique de l'UD CFDT pour « l'amélioration économique et sociale de la région stéphanoise »

Nous avons écrit dans le Chapitre 2 qu' Étienne Chovet avait inscrit la relance de l'action pour le développement économique du département, l'établissement d'une plateforme syndicale commune et la reconstitution du Comité départemental d'expansion dans les objectifs de l'UD pour 1965.

En ce qui concerne le développement de la Loire, un tract que nous résumons ci-dessous développait le projet de l'UD CFDT⁵⁰⁸. Ce tract mettait en cause le patronat local qui s'était soucié « de son profit immédiat » et n'avait pas « opéré à temps les adaptations nécessaires » ni permis l'installation des industries nouvelles qui auraient entraîné « un relèvement des salaires ». Le tract mettait également en cause les pouvoirs publics et le personnel politique parmi lequel « bien peu ont conscience qu'il faut régénérer la région (...) même si on a pu trouver dans la Loire des personnalités, des organismes, des organisations pour tirer la sonnette d'alarme ». Le tract rappelait les moyens préconisés par l'UD pour le redressement de l'économie stéphanoise dans le rapport de 1965 intitulé « Programme pour l'amélioration économique et sociale de la région stéphanoise »⁵⁰⁹ :

- Désenclavement de la région, notamment par l'achèvement rapide de l'autoroute Firminy - Givors et la liaison avec l'autoroute A6 ;
- Implantation d'industries nouvelles par la décentralisation autoritaire d'une entreprise nationalisée ou d'économie mixte, ou la création d'une entreprise de biens d'équipement ;
- Développement de l'enseignement technique et professionnel et de l'enseignement supérieur ;
- Construction de 10 000 logements par an (principalement des HLM) ;
- Réaménagement à plus ou moins long terme de la région stéphanoise, par le triplement de « la zone des Trois-Ponts » (près des communes d'Andrézieux et de Bouthéon), la création d'une ville nouvelle près d'Andrézieux-Bouthéon et le développement d'autres zones industrielles.

⁵⁰⁸« Face aux problèmes de la Loire, la CFDT a étudié les causes du malaise, situées les responsabilités et propose des solutions », tract non daté, mais de 1965 ou 1966, Tracts CFDT-CFDT 1952-1967, ADL 19J66.

⁵⁰⁹ Jean-Paul BÉNÉTIÈRE *La place de la crise du Bassin Stéphanois dans les stratégies de l'UD CFDT de la Loire (1963-1984)*. Intervention dans la journée d'études « Penser et agir face à la crise dans les " années 68 " », Les luttes ouvrières dans le bassin stéphanois (1963-1984), Novembre 2013, Saint-Étienne.

En ce qui concerne le Roannais, l'UR CFDT du Roannais fit état, en 1966, des propositions suivantes : création de zones industrielles et implantation d'industries nouvelles, amélioration des moyens de communication, formation professionnelle des travailleurs peu qualifiés ou destinés à être reconvertis, construction de logements et d'équipements collectifs. Ce plan résumé ci-dessus souligne une des constantes de l'UD CFDT et de la CFDT en général : ne pas seulement s'opposer à la fermeture des entreprises ou des mines, mais se soucier de projets de reconversion ou de développement.

Le Comité d'expansion économique de la Loire avait été fondé en 1960 pour faciliter l'implantation de nouvelles entreprises dans le département. Il était présidé par le député-maire de Firminy Eugène Claudius-Petit⁵¹⁰. L'UD de la Loire avait refusé d'y participer en janvier 1963⁵¹¹. Mais une note des RG nous apprend l'intégration dans son Conseil d'administration d'un collège de représentants des trois syndicats de salariés FO, CGT et CFDT, notamment Étienne Chovet et Jacques Schnetzler, le 6 janvier 1966⁵¹². Le lendemain, les RG présentaient un communiqué commun aux trois syndicats pour expliquer pourquoi ils avaient demandé la reconstitution du comité sur de nouvelles bases avec des représentants des salariés pour « lutter contre la mort de la Loire ». Ils exigeaient « une organisation précise » avec « des méthodes de travail rationnelles », un calendrier annuel et des moyens pour y participer activement⁵¹³. Quelques jours plus tard, un nouveau communiqué annonçait que les trois syndicats demandaient une augmentation considérable des zones industrielles et la poursuite des travaux d'infrastructure⁵¹⁴.

D. Journées d'action et conflits locaux dans l'hiver et au printemps 1967

La CGT proposa de lancer une « journée interprofessionnelle le 14 décembre 1966 que la CFDT refusa, proposant en échange une « action d'ampleur nationale » associant si possible FO et la FEN en janvier 1967. Mais l'unité allait être mise à mal à la suite d'une dénonciation par Georges Séguy d'une « hémorragie » dans l'accord qu'il convenait d'arrêter. Cette dénonciation visait un projet d'accord CFDT – FO - CGC à EDF privilégiant le relèvement des bas salaires auquel le gouvernement n'allait d'ailleurs pas donner suite. Selon

⁵¹⁰ Il serait remplacé par le conseiller général Armand Bazin le 10 juillet 1973 après son élection comme député à Paris, d'après *La Tribune Le Progrès*.

⁵¹¹ Notes prises en Bureau de l'UD. Bureau 1962-1967, ADL 19J32.

⁵¹² Note des RG du 6 janvier 1966, ADL 693 VT 187.

⁵¹³ Note des RG du 7 janvier 1966, ADL 693 VT 187.

⁵¹⁴ *La Tribune Le Progrès*, 1er mars 1966.

Frank Georgi, la CGT soupçonnait la CFDT de réviser ses positions hostiles à la politique des revenus du gouvernement et donc de jouer double jeu. Ce à quoi les cédétistes répondirent que la plate-forme du 6 janvier « mettait au premier plan les plus défavorisés »⁵¹⁵, point important de l'accord du 8 janvier 1964. Cette passe d'armes allait se terminer par une reconduction de l'accord entre les deux confédérations le 5 janvier 1967 et un appel interconfédéral à une grève de 24 heures et des manifestations le 1^{er} février 1967 auquel se rallia la FEN. Le bilan en fut jugé honorable par les deux confédérations.

Dans la Loire, la journée d'action réunit comme au niveau national la CGT, la CFDT et la FEN. Un rapport des RG présenta un communiqué très politique de l'UD CFDT « intitulé "La grève du 1^{er} février revêt-elle un caractère politique ?" dans lequel elle précisait ses positions, [et le commenta ainsi] : On connaît l'engagement politique du côté de la "Gauche Nouvelle" de cette organisation. Elle considère " qu'aucune satisfaction importante ne peut être donnée aux travailleurs sans une autre orientation politique " »⁵¹⁶. D'après le Préfet, la grève avait été bien suivie, mais moins que le 17 mai 1966, la manifestation avait réuni 4 000 personnes à Saint-Étienne (la presse locale donnait le chiffre de 15 000 manifestants⁵¹⁷), ce qui l'amena à écrire qu'il n'y aurait pas de mouvement généralisé avant les élections législatives prévues les 5 et 12 mars 1967⁵¹⁸.

C'est ce qui se passa. D'autant que la CFDT souhaitait que l'action à la base prenne le relais des journées nationales. Elle fut comblée par l'éclatement d'une série de conflits pendant l'hiver et le printemps 1967 : chez Dassault à Bordeaux, à Rhodiacéta à Besançon et à Lyon, chez Berliet à Vénissieux, dans les mines de fer et la sidérurgie lorraine, chez les mensuels des chantiers navals de Saint-Nazaire⁵¹⁹. Retenons simplement ici que la CFDT se « sentait à l'aise dans ces conflits de longue durée » où les syndicats CGT et CFDT se trouvèrent parfois en désaccord. Retenons aussi que ces conflits annonçaient, rétrospectivement bien sûr, le mouvement de mai-juin 1968, ce qui permit à certains historiens, de définir « une séquence des années-68 [se déroulant] du milieu des années 1960 à 1979 »⁵²⁰. Un autre désaccord survint entre les deux délégations syndicales le 31 mars 1967 où Eugène Descamps refusa la proposition de la CGT d'un Premier Mai commun « tant que nous n'aurons pas de convergence de fond »⁵²¹. Mais

⁵¹⁵ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 333.

⁵¹⁶ Note des RG du 26 janvier 1967, ADL 650 VT 45.

⁵¹⁷ *La Tribune Le Progrès*, 2 février 1967.

⁵¹⁸ Télégramme du Préfet au Ministre de l'Intérieur du 1^{er} février 1967, ADL 650VT45.

⁵¹⁹ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 336-339.

⁵²⁰ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *La France...*, *op. cit.* p. 563 à propos de l'ouvrage de Xavier VIGNA *L'insubordination...*, *op. cit.*

⁵²¹ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 339.

Charles de Gaulle et le gouvernement de Georges Pompidou prirent alors une initiative qui allait relancer le mouvement et renforcer les divergences entre les deux centrales.

Suite aux élections qui ne leur avaient donné qu'une étroite majorité, ils décidèrent en effet « de demander au Parlement une délégation de pouvoirs afin d'agir par ordonnances sur (...) des questions [concernant] l'emploi (...), l'intéressement des travailleurs (...) et la Sécurité sociale »⁵²². Cette décision suscita l'opposition des deux confédérations mais entraîna une divergence entre la CGT qui souhaitait constituer un front syndicalo-politique commun pour empêcher le gouvernement de faire voter son projet par le Parlement et la CFDT qui souhaitait s'en tenir à une opposition syndicale en ralliant FO et la FEN. Un compromis difficile fut trouvé sous la forme d'un appel séparé, mais rédigé en termes identiques, à une grève générale de 24 heures le 17 mai. La grève fut massivement suivie et des manifestations auxquelles se joignirent parfois des organisations Force Ouvrière (la centrale avait décidé de participer aux débrayages mais pas aux manifestations), des paysans et des étudiants, eurent lieu dans tout le pays.

Dans la Loire, la grève eut lieu comme ailleurs à l'appel des mêmes organisations mais l'UD CFDT se distingua (du communiqué commun et de la position de sa confédération) par un communiqué très « politique (...) prenant à partie la politique gouvernementale et souhaitant non seulement l'échec du projet de loi mais la chute du pouvoir actuel. Elle [s'adressait aussi] aux partis de gauches dont elle [exigeait] des actions rapides et efficaces. »⁵²³. Dans son rapport, le préfet estima que le mouvement avait été largement suivi avec des grèves importantes dans la métallurgie et de nombreux secteurs dont EDF qui, en coupant le courant, avait entraîné la fermeture de certaines entreprises et des défilés à Saint-Étienne (4 000 manifestants), Roanne, Montbrison et Bourg-Argental. Au total, ce mouvement important n'empêcha pas le rejet de la motion de censure déposée au Parlement par l'opposition et l'entrée dans « un combat [politique] contre les ordonnances elles-mêmes (...) qui [allait] contribuer à envenimer les relations entre les deux partenaires »⁵²⁴.

⁵²² *Ibidem*, p. 340.

⁵²³ Note des RG du 5 mai 1967. ADL 542 VT 41.

⁵²⁴ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 345.

E. La « dégradation »⁵²⁵ des relations entre les deux confédérations

1. Les ordonnances sur la Sécurité sociale et les difficultés à trouver un accord pour les combattre

Comment poursuivre la lutte après la journée du 17 mai ? Lors de la réunion du 1er juin, Georges Séguy proposa de regrouper tous les opposants dans des assises de la Sécurité Sociale. La CFDT refusa cette démarche à la fois trop « politique » et fourre-tout. Elle ranima un « cartel national de défense et d'amélioration des allocations familiales et sociales » qui regroupait depuis 1959 syndicats, associations familiales, mouvements de retraités et d'étudiants pour protester contre les Ordonnances sur la Sécurité sociale du 21 août 1967⁵²⁶.

En septembre 1967, l'UD de la Loire organisa une conférence de presse pour donner son point de vue sur le « droit à la santé ». Toute l'orientation des ordonnances était selon elle de faire des économies en pratiquant la chasse aux abus sans poser les vrais problèmes : la médecine moderne était plus chère à cause du recours plus fréquent au médecin, des mauvaises conditions de travail et d'existence, du développement de la prévention, d'une plus grande confiance en la médecine et d'une éducation plus développée, du progrès des sciences et des techniques médicales. Selon l'UD, il fallait garantir l'égalité des soins pour tous, améliorer l'hôpital et en faire le centre des soins, contrôler le secteur hospitalier privé, imposer une transformation des industries pharmaceutiques. Enfin l'UD demandait une programmation des prestations sociales dans le cadre d'un plan élaboré démocratiquement, position partagée avec le niveau confédéral et rejetée par la CGT selon Frank Georgi⁵²⁷. Par ailleurs, elle « reprocha à la confédération de (...) ne pas avoir suffisamment vite entraîné la CGT dans un processus de [boycott des présidences et des vice-présidences] des nouveaux conseils d'administration » que finirent pas adopter les deux confédérations⁵²⁸. La CGT et la CFDT lancèrent ensuite une semaine d'action commune au mois d'octobre, inégalement suivie selon les régions.

⁵²⁵ *Ibidem*, p. 346-362.

⁵²⁶ Pour un aperçu des dispositions de ces ordonnances, Cf. *ibidem*, p. 348-349.

⁵²⁷ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 350-351.

⁵²⁸ Pierre HÉRITIER et *alii 150 ans...*, *op. cit.*, p. 283.

2. Lutte contre les ordonnances, divergences politiques, grèves dures et montée des polémiques.

Le 34^e Congrès confédéral de la CFDT se tint du 9 au 12 novembre 1967. Selon Frank Georgi, ce fut le souci de l'approfondissement et de l'affirmation des orientations propres de la CFDT qui domina les débats⁵²⁹. Georges Ségué y vit la possibilité d'une convergence sur la nécessité d'une « alternative démocratique » en lien avec la recherche de plate-forme de gouvernement du PC et de la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste (FGDS) alors que la CFDT restait sur sa position de la nécessité de renforcer prioritairement la gauche non-communiste. Des négociations très difficiles aboutirent à l'appel à une journée interprofessionnelle le 13 décembre 1967 appréciée comme un « demi-échec » par Étienne Chovet⁵³⁰. Un signe du clivage entre les deux confédérations fut la menace des dirigeants de la CFDT de quitter la tribune du meeting parisien si les délégués du PCF et de la FGDS, invités par la CGT, y étaient eux-mêmes présents.

Dans la Loire, deux rapports des RG nous montrent que l'UD CFDT s'était prononcée pour un mouvement de grève de 24 heures, seule « mesure valable permettant l'organisation d'une manifestation avec la CGT » et avait décidé de transmettre cette position à la confédération « pour qu'elle ordonne cette grève au niveau national (...) pour éviter à tout prix une rupture [avec la CGT] »⁵³¹ avant d'accuser les « responsables confédéraux de “modération et de pessimisme” »⁵³². La journée fut organisée par les UD CGT, CFDT et FEN qui appelèrent à un débrayage et à un meeting, tout en laissant le choix des modalités d'action à leurs syndicats. Dans un télégramme au Ministre de l'Intérieur, le Préfet nota que la journée avait été marquée par des arrêts de travail allant de 2 heures à 24 heures avec des pourcentages de participation variés et par un meeting et un défilé réunissant 2500 manifestants à Saint-Étienne et 400 à Roanne, c'est-à-dire beaucoup moins qu'au mois de mai⁵³³. Dans le même carton d'archives, un télégramme du préfet au Ministère de l'Intérieur signalait une journée d'action nationale de la métallurgie le 25 janvier 1968, relayée dans la Loire par la CGT et la CFDT avec des débrayages de 4 heures le plus fréquemment suivis par 63% des horaires et 5% des mensuels et une réunion d'information qui n'aurait assemblé que

⁵²⁹ *Ibidem*, p. 352.

⁵³⁰ Procès-verbal du conseil confédéral, 14-16 décembre 1967, AC 2G31. *Ibidem*, p. 364.

⁵³¹ Note des RG du 25 novembre 1967, ADL 542 VT 41.

⁵³² Note des RG du 4 décembre 1967, ADL 542 VT 41.

⁵³³ Télégramme du préfet de la Loire au Ministre de l'Intérieur du 13 décembre 1967. ADL 542 VT 41.

53 personnes⁵³⁴. Un moment d'unité d'action dans un climat de plus en plus dégradé.

Les divergences étaient d'abord politiques : la CFDT cherchait à renforcer la gauche non-communiste. La CGT lui reprochait de rechercher une alliance entre les socialistes et les centristes alors qu'elle-même reprochait à la CGT d'être subordonnée au PCF. Deux autres éléments allaient animer le conflit, d'abord des grèves et des manifestations très dures à Caen⁵³⁵ en janvier 1968, parties de trois usines où la CFDT était majoritaire. La violence allait y prendre la forme de véritables émeutes. Claude Cagnard, secrétaire-général de l'UD CFDT du Calvados avait déclaré le 12 décembre 1967 : « À propos des problèmes d'emploi, on ne prend au sérieux que ceux (...) qui deviennent méchants »⁵³⁶. Il allait tirer de ces événements une leçon de syndicalisme et un avertissement aux « Messieurs du patronat et du gouvernement » : « Quelques heures de bataille de rue, deux semaines de grèves dures ont davantage fait avancer les choses que des dizaines de réunions (...) beaucoup de militants (...) et (...) tous ceux [qui] sont inquiets pour leur avenir (...) en ont par-dessus la tête de crier sans résultat : “Pas de canons, du boulot”(…) et de défiler calmement en scandant (...) “négociez, négociez” »⁵³⁷.

Une telle remise en cause de la stratégie de la CGT dans l'hebdomadaire de la CFDT ne pouvait qu'entraîner son courroux qui s'exprima par des critiques contre « certains éléments de la CFDT, plus ou moins téléguidés par la centrale, qui jouent les aventuristes irresponsables »⁵³⁸. Le second élément qui allait alimenter le conflit entre les deux centrales au début de l'année 1968, fut le refus de la CFDT de signer l'accord du 21-22 février 1968 sur l'indemnisation du chômage partiel, parce qu'il ne concernait pas tous les travailleurs, alors qu'il avait été signé par la CGT et FO avec le Conseil national du patronat français (CNPF).

3. « Au seuil de la rupture ? »⁵³⁹

Le 2 avril 1968, Benoît Frachon prononça un discours très critique contre la CFDT : refus de beaucoup de syndicats d'appliquer les décisions communes, refus de collaborer avec

⁵³⁴ Télégramme du préfet de la Loire au Ministre de l'Intérieur du 27 janvier 1968. ADL 542 VT 41.

⁵³⁵ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 355-357. Lire également à ce sujet Gérard BOUDESSEUL *Vitalité du syndicalisme d'action, La CFDT Basse-Normandie*, L'Harmattan (Logiques Sociales), 1996, p. 61-71.

⁵³⁶ Déclaration de Claude Cagnard liée à la journée d'action du 13 décembre 1967. Cité par Gérard BOUDESSEUL *Vitalité du syndicalisme...*, *op. cit.*, p. 62.

⁵³⁷ Claude CAGNARD, « Comme vous voudrez, Messieurs », *Syndicalisme*, hebdomadaire de la CFDT, 8 février 1968. Cité par Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 356.

⁵³⁸ Extrait d'une prise de parole d'André BERTELOOT, dirigeant de la CGT devant la « conférence des jeunes du ministère des finances ». *Ibidem*, p. 357.

⁵³⁹ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 358-362. Sauf mention contraire les citations de ce paragraphe sont reprises de ces pages.

le PCF, mots d'ordre « aventuristes »⁵⁴⁰. La CFDT répliqua à ces attaques en déclarant vouloir poursuivre l'unité d'action avec la CGT. Les deux centrales décidèrent d'organiser des manifestations régionales pour l'emploi et une nouvelle journée d'action pour l'abrogation des ordonnances le 15 mai 1968. Une de ces manifestations régionales sur l'emploi eut d'ailleurs lieu à Saint-Étienne le 10 mai, réunissant entre 2 000 et 4 000 personnes selon les RG et la presse locale. A la fin de celle-ci, les dirigeants des deux UD appelèrent à une nouvelle manifestation en soutien aux étudiants pour le 14 mai⁵⁴¹. On était rentrés dans le mouvement de mai-juin 1968.

Était-on au seuil de la rupture à ce moment-là ? Frank Georgi se pose la question et cite deux auteurs d'avis opposé, Gérard Adam, pour qui « Mai fait simplement éclater les divergences de fond déjà constatées »⁵⁴² et Pierre Cours-Salies « pour qui la stratégie unitaire a “largement réussi ” et (...) [qui met] l'accent sur la poursuite des initiatives communes (...) en avril mai [1968] »⁵⁴³. Au total, pour Frank Georgi, le cadre unitaire était « toujours en place (...) mais (...) singulièrement délabré (...) la confiance (...) n'existait plus guère. (...) La minceur des résultats obtenus (...) incitait à rechercher d'autres voies pour faire sauter le verrou. Ce (...) sentiment d'impuissance ou d'impatience [contribua] à l'apparition de formes de luttes beaucoup plus dures, souvent soutenues et animées par la CFDT qui annonçaient l'explosion de Mai 1968 »⁵⁴⁴. Si on ne repère pas ces formes de lutte à ce moment-là dans la Loire, on trouve des échos des divergences sur les formes de lutte : « Ce débat [sur les formes d'action] va très loin puisque, en avril ou début mai 68, on a un Conseil de l'UD. (...) Des copains des Métaux de Saint-Chamond nous disent : “ Y en a marre de ces débrayages ; ça coûte cher, et ce n'est pas demain la veille que les travailleurs vont se mettre en grève. Vous rêvez, vous les permanents ”. (...) Mais Albert Decq, porte-parole de la métallurgie de Saint-Étienne, intervient pour dire : « Ce que les travailleurs veulent, c'est une grève interprofessionnelle générale illimitée ». Nous on a dit : « Ça se décrète pas ! »⁵⁴⁵

Autrement dit, les divergences sur les formes d'action ne se posaient pas qu'avec la CGT, mais à l'intérieur même de l'UD de la Loire et plus généralement de la CFDT. Mais, deux constatations s'imposent à nous ici pour faire un premier bilan de l'activité de l'UD

⁵⁴⁰ *L'Humanité*, 3 avril 1968, p.5.

⁵⁴¹ ADL Syndicats. 650 VT 40.

⁵⁴² Gérard ADAM, « L'unité d'action CGT-CFDT, bilan et perspectives janvier 1966-septembre 1968 », *Droit social*, novembre 1968, p. 567-577.

⁵⁴³ Pierre COURTS-SALIES *La CFDT, un passé porteur d'avenir*, La Brèche-PEC. Montreuil. 1988.

⁵⁴⁴ Frank GEORGI *L'invention...*, op. cit. P. 361-362.

⁵⁴⁵ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2009.

pendant cette période d'unité d'action avec la CGT. L'UD a mis l'accord d'unité d'action en œuvre sans aucune réticence; nous l'avons même vue exprimer sa crainte d'une rupture en novembre 1967. Ceci ne l'a pas empêchée, à certaines occasions de critiquer la CGT ou sa propre direction confédérale et de pousser à des actions de plus grande envergure. En même temps, force est de constater qu'à chaque fois qu'elle a poussé ses partenaires dans ce sens, elle n'a pas pu parvenir à ses fins et a dû accepter les « journées sans lendemain » qui se sont égrenées sans qu'elle puisse en faire « le prélude à une intensification de l'action » comme elle l'avait souhaité lors de la journée du 17 mai 1966⁵⁴⁶. Ce constat peut s'expliquer par un rapport de forces très déséquilibré avec son partenaire de l'UD CGT⁵⁴⁷, à la différence de la Basse-Normandie où l'équilibre relatif des forces avait permis à l'UD CFDT de mener une action réellement autonome en janvier 1968⁵⁴⁸. Voilà pourquoi, Alfred Moutet ou Étienne Chovet ont répété régulièrement pendant la période, la nécessité de renforcer l'organisation.

Un autre point, plus général, à retenir dans ce qu'écrit Frank Georgi sur la situation dans le premier semestre 1968, c'est que « le sentiment d'impuissance » qu'éprouvaient certains militants ou salariés « contribua à l'apparition de formes beaucoup plus dures qui annonçaient l'explosion de Mai 1968 »⁵⁴⁹. Mais avant d'aller regarder de plus près ce qui s'est passé en mai-juin 1968, il nous faut examiner comment la CFDT a fait face au défi de l'unité d'action avec la CGT et quelle part l'UD de la Loire y a prise.

III. L'UD et les stratégies de renforcement de la CFDT pendant les années 1966-1968

Comment collaborer et défendre son identité avec un allié qui compte trois fois plus d'adhérents que vous, que vous soupçonnez « à plus ou moins long terme, de vouloir vous absorber »⁵⁵⁰, « qui continue de représenter la référence de toute organisation ouvrière, un ouvrier de la SPC de Cournon l'exprimant de cette façon : “ La vraie CGT, ici, c'est la CFDT ”⁵⁵¹ ». Qui s'appuie sur un parti très puissant, le PCF. En renforçant son organisation, en approfondissant son identité, en précisant ses stratégies, en recherchant un allié sur le terrain politique. La CFDT a fait ce que Frank Georgi appelle un « effort de personnalisation » qu'il

⁵⁴⁶ Cf. supra, chapitre 3, paragraphe IIB.

⁵⁴⁷ Cf. supra, chapitre 3, paragraphe IIE2.

⁵⁴⁸ Cf. supra. Gérard BOUDESSEUL *Vitalité du syndicalisme...*, op. cit. p. 68.

⁵⁴⁹ Frank GEORGI *L'invention...*, op. cit., p. 361-362.

⁵⁵⁰ *Ibidem*, p. 365.

⁵⁵¹ Jean LAJONCHERE *Le Curé Rouge*, L'Harmattan, 2003, p. 100. Cité par Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière...*, op. cit. p. 201

développe largement⁵⁵². Nous en résumerons brièvement les grandes lignes dans le but de voir comment l'UD CFDT de la Loire s'y est située et a, ou non, agi dans ces domaines.

A. Renforcement de l'organisation et réforme des structures

1. Un renforcement de l'organisation et des réformes de structures ajournées au niveau de la confédération

C'est Eugène Descamps qui choisit de renforcer l'appareil confédéral. Ceci passa par une augmentation des effectifs du secrétariat du secteur confédéral de 34/35 permanents en 1961 à 56 en 1968⁵⁵³. Ils travaillaient dans des grands secteurs dirigés par un membre du Bureau confédéral : secteur d'action sociale et professionnelle avec René Mathevet, secteur économique avec René Bonéty, secteur politique avec André Jeanson jusqu'en 1967, puis Albert Détraz. Il existait également un service juridique et un « curieux »⁵⁵⁴ « secteur femmes-loisirs » dirigé par Simone Troisgros, seule femme de cet aréopage. Le renforcement de la CFDT passa aussi par l'institution d'une caisse de grève au niveau confédéral en 1965 que l'UD de la Loire utilisa dans ses argumentaires de recrutement⁵⁵⁵. Un « Fonds de développement confédéral » fut créé pour aider à la mise en place de permanents dans des secteurs ou des régions déficitaires. Selon un document interne⁵⁵⁶, les permanents auraient été 395 en 1966 pour l'ensemble de la confédération. La contrepartie de cet effort fut l'augmentation des cotisations et la part croissante de leur affectation au niveau confédéral, malgré les critiques de Gilbert Declercq⁵⁵⁷, secrétaire de l'UD de Loire-Atlantique et les récriminations de certains syndicats. À titre d'exemple, deux circulaires de l'UD de 1964 et de 1967 nous permettent de dire que les cotisations ont augmenté d'1/3 entre 1964 et 1968.

Frank Georgi démontre les incohérences et l'inadaptation des organismes confédéraux hérités de l'ancienne CFTC dans les années 1960⁵⁵⁸. Le congrès de 1963 lança l'amorce d'une réflexion sur la réforme des structures, confiée à une Commission confédérale d'Organisation dirigée par Jean Maire, secrétaire général de la fédération de la métallurgie. Ses travaux n'aboutirent qu'en 1970 pour diverses raisons, dont le caractère autoritaire d'Eugène

⁵⁵² Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 365-486.

⁵⁵³ D'après Michel BRANCIARD *Secrétariat confédéral 1953-1980*, document de travail (dactylographié) du BRAEC, avril 1980, p. 39. *Ibidem*, p. 367.

⁵⁵⁴ Ce qualificatif est de Frank GEORGI, *ibidem*, p. 370.

⁵⁵⁵ Tract du 15 mars 1968, En annexe d'une note de la direction générale de la Sûreté nationale ADL 693 VT163.

⁵⁵⁶ Situation des permanents, 4 mai 1966, AC, 4P33. Cité par Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 371.

⁵⁵⁷ Lettre de Gilbert DECLERCQ à Georges Levard et Eugène Descamps du 12 avril 1965, Archives privées d'Eugène Descamps, Dossier Notes et Documents. Cité par Frank GEORGI *Ibidem*, p. 371-372.

⁵⁵⁸ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p.434-440.

Descamps et son souhait de garder une grande autonomie de gestion, quitte à rendre des comptes ensuite. Cela entraîna une succession de heurts qui culminèrent avec l'exposé par Marcel Gonin des raisons de sa démission du conseil confédéral, le 26 septembre 1967⁵⁵⁹.

2. Réforme des structures et renforcement de l'organisation dans la Loire

Dans la Loire, une réforme des structures avait eu lieu en 1966 pour tenter de combiner efficacité et démocratie⁵⁶⁰ ; en 1967, un nouveau projet de réforme y apporta quelques modifications⁵⁶¹. Les autres changements furent la constitution d'une union régionale de Roanne et l'annonce du premier congrès des organisations CFDT de la région Rhône-Alpes, aboutissement d'un Comité de liaison des UD de la région pour juin 1968⁵⁶². Le mouvement de mai-juin 1968 le fit reporter au mois d'octobre. D'autres changements eurent lieu au niveau des personnes. En septembre 1965, Jean Rechatin démissionna de son poste de président de l'UD pour ne pas le cumuler avec celui de secrétaire général de la fédération des mineurs. Il ne fut remplacé au poste de président qu'en janvier 1968 par Janette Ravachol. Fin 1965, Paulette Deloy quitta son poste de membre du bureau et de permanente et fut remplacée par Pierre Héritier.

Le renforcement de l'organisation⁵⁶³ fut recherché d'abord à travers l'augmentation des effectifs d'adhérents grâce à des campagnes d'information et de propagande et au développement de la diffusion de la presse confédérale. Elle était considérée comme très insuffisante puisque *Syndicalisme-Hebdo*, l'hebdomadaire confédéral destiné aux militants ne comptait que 305 abonnés en 1965⁵⁶⁴. On renforça la formation des militants et des responsables (plan de formation, une formation minimum par an pour les responsables). Tout cela demandait de nouveaux moyens financiers et, comme les cotisations avaient augmenté, on organisa des souscriptions. Pourtant, le nombre d'adhérents ne serait passé que de la fourchette 12 050/13 560⁵⁶⁵ en 1965 à la fourchette 12 130/13 640 en 1967, soit une faible

⁵⁵⁹ Intervention de Marcel Gonin au Conseil confédéral du 29 septembre 1967, première version (AC 13P11).

⁵⁶⁰ Cf. supra Chapitre 2, paragraphe IVB.

⁵⁶¹ Projet présenté par Antoine Fléchet, *Combat Ouvrier*, Supplément n°3 au n°54 d'octobre 1967, ADL19J992.

⁵⁶² Note des RG du 14 mai 1968. *Ibidem*.

⁵⁶³ Pour ce paragraphe, nous nous appuyons sur des archives personnelles que nous a confiées Christian SAINT-SERNIN portant en particulier sur le plan de développement de l'UD voté par le Bureau de l'UD du 6 janvier 1966 et adopté par le conseil de l'UD.

⁵⁶⁴ Cf. supra chapitre 3, paragraphe IIC.

⁵⁶⁵ Selon que l'on compte 8 ou 9 timbres pour un adhérent. Cf. supra Chapitre 1 et 2.

augmentation d'environ 0,5% en deux ans.⁵⁶⁶.

Face à la puissance de la CGT qui aurait compté en 1968 40 000 adhérents dans la Loire dont 25 000 métallurgistes selon Marc Bruyère et Rhizza Shatrafil, dirigeants de l'UD CGT alors que FO en aurait compté 5 000⁵⁶⁷, cette progression était insuffisante et pouvait amener à chercher d'autres partenaires. Cette recherche fut tentée au niveau confédéral avec FO, sans succès ; dans la Loire au contraire, une lettre d'Étienne Chovet du 2 mars 1968 annonça la fin de la « Tribune syndicaliste » qui regroupait depuis 1958 les UD FO et CFDT, la FEN et le syndicat du livre CGT⁵⁶⁸. Aux deux niveaux, ce fut auprès de la gauche politique qu'on rechercha un allié.

3. Janette Ravachol, présidente de l'UD de 1968 à 1972

Janette Ravachol⁵⁶⁹ est née le 23 août 1921 à Chalain-le-Comtal (Loire) dans une famille d'agriculteurs dont la mère éleva ses cinq enfants en travaillant comme femme de ménage après la mort du père des suites de la guerre. Elle travailla trois ans comme employée dans une maison où elle intégra la volonté de lutter contre les injustices, puis occupa divers emplois dans l'industrie textile à Saint-Étienne. C'est alors qu'elle découvrit la JOCF dont elle devint responsable départementale et adhéra à la CFTC clandestine. Alors qu'elle était au chômage en 1944, la JOCF lui proposa de travailler à la Manufacture d'Armes de Saint-Étienne pour y développer l'« action au travail ». Elle y participa, après la Libération, à la relance de la CFTC dans un climat d'affrontement difficile avec la CGT. En 1947, elle épousa Claudius Ravachol qu'elle accompagna à l'Hôpital de Hyères où il fut hospitalisé. Elle y fut embauchée dans une clinique privée avant d'en être licenciée, puis réembauchée, et d'y participer à une grève.

En 1952, elle se fit embaucher chez Manufrance à Saint-Étienne où se déroula la suite de son activité professionnelle jusqu'en 1978. Cette vie professionnelle s'accompagna d'un fort investissement d'abord à la CFTC, puis à la CFDT à partir de 1964. Dès 1953, elle avait créé une section syndicale CFTC dans les bureaux et magasins de Manufrance. Elle fut élue

⁵⁶⁶ D'après un recensement effectué en Bureau de l'UD le 5 mai 72. ADL 19J827.

⁵⁶⁷ Selon Gilles MASSACRIER *Mai-Juin 1968 à Saint-Étienne, ville ouvrière*, Mémoire de maîtrise d'histoire rédigé sous la direction de Jean MERLEY, Université Jean Monnet, Saint-Étienne, 1992, p. 42.

⁵⁶⁸ Correspondance de l'UD en 1968, ADL 19J58.

⁵⁶⁹ Pour cette présentation de Janette Ravachol, nous nous appuyons essentiellement sur la biographie de Janette Ravachol par Jean NIZEY, avec les ajouts de l'auteur in Claude PENNETIER (dir.), *Dictionnaire Le Maitron* et sur les entretiens que nous avons eus avec Janette et Claudius Ravachol les 26 septembre, 16 octobre et 5 novembre 2007.

déléguée du personnel, membre du comité d'entreprise, et elle représenta ce comité d'entreprise au conseil d'administration de Manufrance de 1960 à 1978. Elle fut aussi présidente de l'UD de 1967 à 1972. Bien que fervente catholique, elle adhéra tout à fait à la déconfessionnalisation de la CFTC et soutint la position prise par le Bureau de l'UD en faveur de la libéralisation de l'avortement⁵⁷⁰.

En tant que responsable de la CFDT à Manufrance, elle mena des luttes pour l'amélioration des conditions de travail des employés des livraisons, elle obtint la signature d'une convention pour le personnel des commerces et des bureaux, elle participa à l'animation des grèves en 1968 et en 1969. Cette dernière grève, motivée par le mécontentement des travailleurs sur les salaires et les conditions de travail entraîna le lock-out de l'entreprise et le licenciement de plus de mille personnes. Elle donna lieu à une occupation des locaux pendant trois semaines et permit de revenir sur les licenciements, mais n'aboutit pas à une véritable augmentation des salaires, ni à une amélioration de la gestion de l'entreprise qui connut une crise aboutissant à sa liquidation le 22 octobre 1980, Janette Ravachol ayant été mise en préretraite en 1978 dans le cadre d'un « plan social »

De 1962 à 1967, elle fut élue au conseil d'administration de la caisse primaire de Sécurité Sociale de Saint-Étienne. De 1965 à 1970, elle fut administratrice du Bureau d'aide sociale de Saint-Étienne. Elle fit également partie du conseil d'administration de l'ASSEDIC de 1982 à 1992 avant d'être membre du tribunal du contentieux de l'incapacité de la Sécurité Sociale jusqu'en 2002. Sur le plan politique, elle fut candidate aux élections municipales à Saint-Étienne sur une liste d'Union des Forces Démocratiques (UFD), et membre du PSU, puis du Parti Socialiste pendant quelques années après la période que nous évoquons actuellement.

B. « À la recherche d'un « contre - poids politique »

C'est la formule qu'a choisie Frank Georgi pour détailler l'avancée de la confédération vers une alliance avec la gauche non-communiste. Quelle gauche non-communiste ? Pour lui, la CFDT allait osciller entre « l'esprit de Grenoble et la matérialité de la FGDS »⁵⁷¹ de 1966 à 1968.

⁵⁷⁰ Prise de position de l'UD CFDT de la Loire, *La Tribune-Le Progrès*, le 18 septembre 1973.

⁵⁷¹ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 415.

1. Le colloque de Grenoble

Ce colloque⁵⁷² se tint le 30 avril et le 1^{er} mai 1966 à Grenoble, ville-symbole de la nouvelle gauche depuis les élections municipales de 1965, à l'appel d'une commission de travail préparatoire composée de Serge Mallet, du PSU, André Salomon de *Débat Communiste*, Pierre Lavau, du club Citoyens 60 et Marcel Gonin de la CFDT. Selon Frank Georgi, les deux exigences qui rassemblaient les initiateurs étaient le refus des « orientations centristes » et la volonté de rallier à un « socialisme moderne » « la marée montante (...) de tous ceux pour qui l'idéologie et la terminologie de 1880 ou de 1905⁵⁷³ ne déclenchent aucun réflexe »⁵⁷⁴. Le conseil confédéral de la CFDT accepta que Marcel Gonin en fût l'un des organisateurs et donna l'autorisation aux membres de la CFDT d'y participer.

Dans la Loire, se constitua un « comité stéphanois d'appui à la rencontre socialiste de Grenoble » avec, entre autres, Marc Bouchardeau et Claudius Ravachol du cercle d'études socialistes (CES) créé en novembre 1961, Huguette Bouchardeau du SNES et du PSU, Étienne Chovet et Pierre Héritier de la CFDT, André Garnier et Marcel Pierre du PSU, Jean Pralong de *Jeune République*, Louis-Pierre Goutagny, des membres des *Amis de Témoignage Chrétien*, du *Débat Communiste*, du SNI, de l'UNEF, du Club Citoyens 60. « Les responsables CFDT et PSU s'y [retrouvèrent] dans une commune aversion pour la tournure technocratique que [prit] ce colloque ; sous prétexte de crédibilité, on [chercha] (...) à chiffrer un contre-plan pour gérer autrement le système (...). Le porte-parole de la Loire⁵⁷⁵ [intervint] à contre-courant pour insister sur le nécessaire renversement des institutions et sur le contrôle ouvrier »⁵⁷⁶. Pour Pierre Héritier et ses camarades, « les responsables CFDT [de la Loire] se [trouvèrent] pris dans l'ambiguïté de leur démarche, sans être encore capables de l'analyser. Pour « constituer une « nouvelle gauche », ils se [retrouvèrent] à Grenoble, faire alliance avec des couches sociales (technocrates, classes moyennes) dont ils ne [partageaient] ni les projets politiques, ni le type de discours, ni la pratique »⁵⁷⁷. Les auteurs nous donnent ici une caractéristique sociologique de l'ambiguïté du colloque de Grenoble ; sans nous indiquer que les porteurs du « contre-plan » et de la « nouvelle gauche » étaient Edmond Maire et Michel Rocard, leurs camarades du PSU. Le « comité de Grenoble », allait, malgré un certain essoufflement, continuer à fonctionner, au moins, dans la région Rhône-Alpes dans les années

⁵⁷² *Ibidem*, p. 415-418.

⁵⁷³ Ces termes visaient la FGDS de François MITTERRAND.

⁵⁷⁴ « La rencontre socialiste de Grenoble », *Citoyens 60*, n° spécial, mai 1966, p. 3-9. *Ibidem* p. 416.

⁵⁷⁵ Que nos sources ne nous ont pas permis d'identifier.

⁵⁷⁶ Pierre HÉRITIER et *alii 150 ans...*, *op. cit.* p. 271.

⁵⁷⁷ *Ibidem*.

1966 à 1968, mais une autre composante de la gauche non-communiste, la FGDS de François Mitterrand, allait démontrer sa force lors des élections législatives de 1967.

2. Les élections législatives de 1967 : Renforcement de la gauche non-communiste ou participation à l'union de la gauche ?

Nous avons déjà écrit que les élections législatives des 5 et 12 mars 1967 avaient été gagnées de très peu par les gaullistes et leurs alliés « républicains indépendants ». La confédération n'avait pas donné de consigne de vote tout en critiquant la politique gouvernementale. Le PCF et la FGDS obtinrent des succès importants, respectivement 22% et 19% des voix au premier tour, très loin devant le PSU, puisque le total des voix d'extrême-gauche (dont celles du PSU) fut de 2%⁵⁷⁸. La FGDS fit élire au deuxième tour le deuxième groupe parlementaire le plus important après celui de l'UNR. Ce succès imposa à la CFDT de rencontrer la FGDS et de repréciser ses propositions. « L'objectif est, en tenant compte de la volonté (...) des organisations syndicales de garder leur indépendance, d'établir (...) un minimum de concertation entre les forces politiques de la gauche non-communiste et les organisations syndicales (...) [pour contribuer] au renforcement de la gauche non communiste politique et syndicale. Le moyen consiste dans la création d'une sorte de carrefour (...) où se retrouveraient les responsables (...) de toutes les forces politiques de la gauche non-communiste (...) et (...) des organisations syndicales non communistes : CFDT, FO, et si possible CNJA, FEN, UNEF »⁵⁷⁹. Même si les premières réactions à cette proposition ne furent pas enthousiastes, Eugène Descamps les reprit dans son rapport au congrès confédéral de novembre 1967 avec le « souhait implicite d'un ralliement rapide du PSU et surtout de Pierre Mendès-France (...) à la FGDS »⁵⁸⁰. En janvier 1968, André Jeanson réitéra publiquement sa proposition de carrefour de la gauche syndicale et politique⁵⁸¹. Les réactions cette fois-ci se multiplièrent et on prévoyait un colloque commun mais « le souffle de l'explosion étudiante balaya en quelques heures cet édifice patiemment construit »⁵⁸².

Dans la Loire, l'UD ne donna pas non plus de consigne de vote précise. Une fois les élections passées, elle rencontra les organisations de gauche, sauf la FGDS, avant d'en

⁵⁷⁸ Serge BERNSTEIN *La France...*, *op. cit.* p. 293.

⁵⁷⁹ André JEANSON *Pour une concertation de la gauche non communiste*, mai 1967(AC, 5P10). Cité par Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p.423.

⁵⁸⁰ *Ibidem*, p. 424.

⁵⁸¹ André JEANSON « Pour une action politique du syndicalisme », *Le Monde*, 18 janvier 1968, *Ibidem*, p. 426.

⁵⁸² *Ibidem*, p. 427.

appeler aux partis de gauche lors du Conseil de l'UD du 29 avril 1967. « Ce n'est pas un nouveau "trente-six" (...) que nous souhaitons, mais la mise en route d'un processus (...) de réformes de structures et de transformations profondes, s'appuyant sur un programme commun de toute la gauche. (...) Ne conviendrait-il pas d'établir un véritable contrat avec la gauche, afin qu'arrivant au pouvoir, celle-ci fasse une politique qui ait notre accord ? (...) La CFDT s'adresse (...) aux partis politiques de gauche pour leur dire que les espoirs qui vont vers eux ne sont pas sans exigences : I- Exigence quant au contenu d'un programme commun à toute la gauche qui doit comporter : des objectifs cohérents réalisables ; (...) des réformes de structure : nationalisation des moyens de production et planification démocratique. II- Exigence d'une unité de plus en plus grande de la gauche. III- Exigence quant au respect des engagements pris. Convaincue que la satisfaction des revendications des travailleurs et les transformations (...) de la société (...) passent par un changement préalable de la majorité parlementaire et du pouvoir politique, l'UD (...) invite les travailleurs à poursuivre leurs luttes sur leurs revendications dans cette perspective »⁵⁸³.

Cet extrait nous semble intéressant à plus d'un titre. Il montre que l'UD à ce moment-là, ne considérait pas le renforcement de la gauche non-communiste comme un préalable à un accord avec le PCF, mais recherchait l'union de la gauche. Les exigences qu'elle formulait à l'égard des partis de gauche comportaient des critiques implicites : l'exigence d'« objectifs cohérents réalisables » visait le PCF dont le programme passait pour être un fourre-tout d'objectifs non hiérarchisés ; celle de la « fidélité aux engagements pris », la SFIO et François Mitterrand en souvenir du programme non tenu du Front Républicain de 1956. Enfin, il nous semble très intéressant de trouver ici l'expression d'une position que l'UD défendrait dans les années 1970 : la nécessité des luttes des travailleurs pour la réalisation des réformes. En bref l'UD se démarquait de la confédération en recherchant les moyens de permettre « à la CFDT de peser dans la constitution d'une nouvelle gauche capable d'infléchir une union de la gauche autour d'un programme commun »⁵⁸⁴. La phrase est lourde, mais elle s'accorde bien avec l'idée de « peser » et avec l'expression par Frank Georgi d'un nécessaire « contrepoids politique » pour une organisation minoritaire. Dans le texte de l'appel, remarquons encore l'idée du contrat avec les partis de gauche qui est une trace d'un débat qui agissait la CFDT dans les années 1966-1968 en opposant les partisans de la « stratégie commune » et ceux de

⁵⁸³ Conseil de l'UD à Saint-Étienne, le 29 avril 1967. Extraits du texte introductif et de la Résolution du Conseil. Cité par Pierre HÉRITIER et *alii 150 ans..., op. cit.* p. 273.

⁵⁸⁴ *Ibidem*, p. 295.

« la stratégie autonome » ; par contre on n’y trouve pas de trace du débat sur l’autogestion présent lui aussi à la même époque. Nous allons maintenant les évoquer.

C. L’autogestion

La CFDT pratiquait un syndicalisme idéologique, nous l’avons déjà écrit. Comment donner une cohérence à l’action syndicale sans céder ni au néocapitalisme, ni au léninisme ? La réponse donnée par la CFDT en 1968 serait l’autogestion, et cette réponse allait avoir un rôle « déterminant dans la cristallisation du thème et l’irruption du mot dans le champ social »⁵⁸⁵. Il allait devenir une « référence incontournable dans les années 70 » avant de disparaître presque totalement⁵⁸⁶.

Dans l’UD de la Loire, ce fut un voyage entre copains et copines syndicalistes dans la Yougoslavie titiste⁵⁸⁷ qui fut à l’origine de l’introduction du terme. La Yougoslavie titiste était en effet l’un des « mythes étrangers fondateurs de l’autogestion »⁵⁸⁸, et c’est un de ces voyageurs, Étienne Chovet qui s’en fit le propagandiste dans un article paru dans *Combat Ouvrier*⁵⁸⁹. L’UD de la Loire organisa ensuite des voyages d’études et des propositions de vacances à ses adhérents, même si le thème de l’autogestion et la vogue titiste furent critiqués par certains. « On s’était quand même aperçu qu’il y avait des problèmes bureaucratiques importants (...), et (...) que les privilèges du parti existaient aussi en Yougoslavie »⁵⁹⁰. D’ailleurs, nous l’avons vu, le terme d’autogestion n’avait pas été repris dans l’appel aux partis de gauche alors qu’il allait être développé dans deux fédérations importantes de la CFDT.

La fédération de la Chimie d’abord où Edmond Maire proposa en 1965 aux militants de s’engager vers « l’autogestion, [c’est à dire] le passage [des] trois pouvoirs [législatif, exécutif, judiciaire, concentrés entre les mains des détenteurs du capital], entre les mains des travailleurs qui (...) en délèguent une partie à des représentants élus formant le conseil ouvrier et une autre partie (...) au directeur »⁵⁹¹. Puis la fédération Habillement-Cuir-Textile

⁵⁸⁵ Frank GEORGI (sous dir.) *Autogestion. La dernière utopie*. Publications de la Sorbonne. 2003, p. 13.

⁵⁸⁶ *Ibidem*. p. 26.

⁵⁸⁷ Pierre Héritier, conversation particulière.

⁵⁸⁸ Lire à ce propos Marie-Geneviève DEZÈS *l’utopie réalisée : les modèles étrangers mythiques des autogestionnaires français* p. 29-54 in Frank GEORGI (sous dir.) *Autogestion..., op. cit.*

⁵⁸⁹ Étienne CHOVET « Gestion ouvrière et socialisme en Yougoslavie », *Combat ouvrier* n° 82, août septembre 1961. ADL PER 151_1.

⁵⁹⁰ Pierre Héritier, entretien avec l’auteur, le 26 février 2010.

⁵⁹¹ Edmond MAIRE rapport d’orientation, comité fédéral national FIC, 13-14 février 1965 (Archives fédérales FUC-CFDT, dossier « CFN 1965 »).

(Hacuitex) où le secrétaire général, Frédo Krumnow, présenta une deuxième contribution sur la même question en mai 1966. « Notre action ne doit pas seulement procurer au travailleur un surcroît de confort, elle doit surtout lui permettre de conquérir davantage de liberté. (...) Nulle part le travailleur n'est en état d'être le maître de son destin(...) Pour nous, la démocratie n'est pas seulement une forme (...) de gouvernement, mais un droit fondamental pour tout homme, d'intervention dans la gestion du bien commun»⁵⁹². Cela implique d'« imaginer et promouvoir » des structures démocratiques différentes de celles du capitalisme comme du « socialisme d'état », il faut assurer la démocratie par la propriété « sociale » des moyens de production. « Quant à la gestion, elle doit revenir aux travailleurs », le directeur était ainsi escamoté, ce qui traduisait selon Frank Georgi « une inspiration plus radicalement anti-autoritaire, basiste, de l'autogestion que celle des chimistes »⁵⁹³.

Pourquoi deux fédérations aussi différentes que la Chimie et Hacuitex avaient-elles toutes les deux proposé l'autogestion comme base de référence idéologique de la CFDT ? Certains auteurs et en particulier Guy Groux et René Mouriaux lient cette référence au catholicisme social qui inspirait la CFTC : « Longtemps, la CFTC s'est référée au *principe de subsidiarité* propre au christianisme social et qui consiste à ce que les décisions soient toujours prises (...) au plus près des personnes qu'elles concernent directement »⁵⁹⁴. Pour Frank Georgi, « l'autogestion à la CFDT ne découle (...) pas de la doctrine sociale chrétienne (...). Mais les grands thèmes développés par la pensée sociale catholique ont sans doute contribué à développer chez les militants chrétiens, plus que chez d'autres, (...) « une conscience participative » caractérisée par une aspiration constante à des responsabilités élargies pour tous les travailleurs (...) et qui a facilité l'accueil de théories et d'expériences venues d'autres horizons culturels ». Frank Georgi en dresse une liste : le mouvement ouvrier non confessionnel; Fernand Pelloutier et le syndicalisme révolutionnaire; les fabiens et les travaillistes britanniques; « le mouvement des conseils ouvriers en 1956 en Hongrie et en Pologne [qui] confirmait les analyses de Reconstruction, reprises par L'UD de la Loire⁵⁹⁵, selon lesquelles « la propriété collective n'a d'importance que par les droits exercés grâce à elle par les travailleurs »⁵⁹⁶.

⁵⁹² Frédo KRUMNOW *Éléments de réflexion et de recherche sur la gestion de l'économie par les travailleurs*. Pour plus de précisions sur les visions de l'autogestion dans la CFDT dans les années 1960, Cf. Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 453-465.

⁵⁹³ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 464.

⁵⁹⁴ Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, *op. cit.*, p. 287.

⁵⁹⁵ Cf. *infra*, chapitre 5, paragraphe IID1c.

⁵⁹⁶ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 469-470.

Au niveau confédéral, Eugène Descamps avait lancé en 1963 un groupe de travail sur les questions de la participation, de la cogestion, de l'autogestion. On y trouvait, entre autres, Edmond Maire, et Albert Détraz pour qui, en 1965, « l'autogestion [n'apparaissait] guère possible (...) [parce qu'elle supposait] une « révolution politique »⁵⁹⁷ qu'aucun parti socialiste en Europe ne paraît vouloir envisager (...) [Il soutenait] « l'option du “contrôle ouvrier”, véritable apprentissage à la gestion en régime capitaliste ». « C'est [pourtant] sous [sa] plume que l'autogestion [deviendrait le 16 mai 1968], pour la CFDT, le drapeau de la révolution de Mai ».⁵⁹⁸ Quelques jours avant ce texte s'était tenu à Saint-Étienne un colloque sur la démocratie dans l'entreprise avec des discussions serrées entre des syndicalistes yougoslaves, Marcel Gonin et Frédo Krumnow⁵⁹⁹. « L'expérimentation directe remplacerait les discours... mais les stratégies [s'en trouveraient] bouleversées »⁶⁰⁰.

D. L'UD face aux stratégies " commune " et " autonome "

Marcel Gonin et Edmond Maire furent les initiateurs de la stratégie dite « commune aux organisations du mouvement ouvrier » à partir du constat de la « relative inefficacité de l'action syndicale », liée selon eux aux contraintes à prendre en compte pour ne pas mettre en cause l'expansion économique et les emplois⁶⁰¹. De cette observation, ils tirèrent la conclusion qu'il fallait que le syndicalisme établisse lui-même ses priorités, respectueuses des « contraintes économiques, mais porteuses (...) de transformations sociales ». Or le syndicalisme ne pouvait à lui seul réaliser son programme, il avait besoin que la gauche « arrive au pouvoir et qu'elle y reste pour amorcer un processus de progrès continu » avec l'aide d'un syndicalisme puissant. La démarche pouvait être schématisée en 4 phases : dégagement des priorités par le syndicat ; « négociation publique avec “les autres organisations du mouvement ouvrier” ; accord ou contrat ; respect des engagements pris après la prise du pouvoir⁶⁰². Frank Georgi écrit que cette conception séduisit de nombreuses organisations de la CFDT, dont l'UD de la Loire. Si celle-ci a bien repris l'idée du « contrat » dans son appel aux partis de gauche, on a vu qu'elle avait critiqué le « contre-plan » présenté

⁵⁹⁷ Albert DÉTRAZ *Projet de thèmes sur l'orientation syndicale, « document intérieur »* CFDT, mars 1965, p. 19-24 (Archives fédérales Construction-Bois CFDT). *Ibidem*, p. 473-474.

⁵⁹⁸ *Ibidem*, p. 475.

⁵⁹⁹ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2009.

⁶⁰⁰ Pierre HÉRITIER *et alii 150 ans..., op. cit.* p. 273.

⁶⁰¹ Frank GEORGI *L'invention...*, p. 477. Sur le débat « stratégie commune/stratégie autonome », p. 477-483. Les citations que nous ferons seront tirées de cet ouvrage, sauf mention contraire

⁶⁰² Que le lecteur pourra retrouver dans les pages 479-480, *Ibidem*.

au colloque de Grenoble, elle n'avait donc peut-être pas une position tout à fait tranchée sur la question.

Les opposants à la "stratégie commune" furent nombreux, Paul Vignaux, Jacques Julliard et le SGEN, Albert Détraz, Gilbert Declercq, Jean Monnier et les Pays de Loire, etc. Ils soutinrent une "stratégie autonome" sans avoir élaboré une vision d'ensemble aussi « cohérente »⁶⁰³. Ils avancèrent deux critiques de fond selon Frank Georgi : « Le progrès social se fait par bonds »⁶⁰⁴ sans tenir compte de cohérence économique, ni des partis politiques. Comme nous l'a dit Albert Détraz, « en 1968, nous avons gagné, le SMIC a été augmenté de 33%, les sections d'entreprises ont été autorisées, ce n'est pas les partis politiques qui nous les ont amenées »⁶⁰⁵. La deuxième critique, c'était qu'il fallait éviter la confusion parti - syndicat qui risquait de faire de la CFDT une « courroie de transmission » : « Le propre du syndicalisme, c'est de défendre les intérêts de la classe ouvrière (...) On ne voulait pas se lier avec les politiques, c'était la négation de la Charte d'Amiens »⁶⁰⁶. La même idée est revenue chez Jacques Julliard : « Pas d'alliance privilégiée, pas de programme commun partis syndicats »⁶⁰⁷, ce qui n'empêchait pas des convergences avec les partis, ni un appui à une expérience de gauche à condition qu'il ne s'agisse pas d'un contrat préalable liant le syndicat. Les positions étaient donc fort éloignées, la CFDT devrait dégager une orientation au congrès de 1970, mais là encore le mouvement de Mai-Juin 68 allait modifier le débat « en ratifiant la stratégie autonome » d'après Jacques Julliard⁶⁰⁸.

IV. L'UD CFDT dans le Mouvement de Mai-Juin 68

Il y a eu bien sûr une floraison d'ouvrages sur le mouvement de Mai-Juin 1968. Dans ce chapitre, nous n'en ferons pas l'exégèse, nous ne raconterons pas non plus le mouvement⁶⁰⁹. Pour notre part, nous examinerons quelle part l'UD CFDT de la Loire a prise dans le mouvement dans le bassin stéphanois à Saint-Étienne et dans la Loire, et quel rôle, forcément mineur, elle a joué dans « Le Mai de la CFDT »⁶¹⁰. Nous voudrions rajouter ici que, pour cette période, nos sources écrites sont fort minces puisque nous ne disposons pas de

⁶⁰³ Michel BRANCIARD *Histoire...*, *op. cit.*, p.210.

⁶⁰⁴ Marcel GONIN *Deux propositions...*, *op. cit. Ibidem* p. 481.

⁶⁰⁵ Albert Détraz, entretien avec l'auteur, le 25 novembre 2009.

⁶⁰⁶ *Ibidem*.

⁶⁰⁷ Jacques Julliard, entretien avec l'auteur, le 24 novembre 2009.

⁶⁰⁸ *Ibidem*.

⁶⁰⁹ Cf. Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *1945-2005...*, *op. cit.*, p. 367-415.

⁶¹⁰ Cf. Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 489-550.

notes prises lors des réunions de Bureau UD et que nous n'avons pu disposer que de quatre exemplaires de *Combat ouvrier*. C'est pourquoi la lecture du mémoire de maîtrise de Gilles Massacrier⁶¹¹ et les entretiens avec des militants nous ont été très précieux.

A. Le déroulement du mouvement dans la Loire

1. Des organisations syndicales prises de court

« Ça nous est tombé sur la figure »⁶¹². Le déclenchement du mouvement de Mai-Juin 1968 prit de court les dirigeants syndicaux de la Loire qui préparaient, pour la CGT et la FEN, un Premier mai commun, pour la CFDT un colloque sur la démocratie dans l'entreprise les 3 et 4 mai, et ensemble avec les partis de gauche, une manifestation contre le chômage, le 10 mai. Celle-ci se traduisit par un échec puisqu'elle ne regroupa selon les sources qu'entre 1000 et 4 000 manifestants⁶¹³. C'est à la fin de cette manifestation qu'Étienne Chovet et Joseph Sanguedolce appelèrent en catastrophe les manifestants à participer à une grève générale et à une manifestation de soutien aux étudiants le lundi 13 mai⁶¹⁴. Cette manifestation connut au contraire un très grand succès, comme à Paris et dans bien des villes de France⁶¹⁵, regroupant selon les sources entre 7 000 et 30 000 manifestants à l'appel des quatre unions départementales et de l'UNEF⁶¹⁶. Félix Franc prit la parole au nom de la FEN, faute d'accord sur un texte commun entre les syndicats, en mettant l'accent sur la « défense de la liberté et le refus de tout régime policier (...) [et en indiquant] : Nous sommes au seuil d'une révolution extraordinaire ». La manifestation se déroula dans le calme, « le service d'ordre CGT-CFDT détournant un certain nombre de jeunes de marcher vers la Préfecture. ». La grève avait été suivie massivement sauf dans les Houillères et aux PTT à cause d'une grève récente⁶¹⁷.

Il faut dire que c'était une journée nationale à laquelle avaient appelé les syndicats, après un recul gouvernemental, réouverture de la Sorbonne et libération des manifestants emprisonnés, et une répression policière qui avait heurté les militants ouvriers. « La solidarité a joué avec les étudiants qui “ se faisaient foutre sur la gueule ” (...). On disait : “ On va pas laisser massacrer les étudiants, ça pourrait être nos enfants. ” (...) Et les gars étaient chauds à

⁶¹¹ Gilles MASSACRIER *Mai-Juin...*, *op. cit.*

⁶¹² Camille Soutrenon, entretien avec l'auteur, le 4 janvier 2011.

⁶¹³ Gilles MASSACRIER *Mai-Juin...*, *op. cit.* Pierre Héritier et *alii 150 ans...*, *op. cit.* p. 299.

⁶¹⁴ Rapport du commissaire SDRF du 10 mai 1968, ADL 650 VT 40.

⁶¹⁵ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 499.

⁶¹⁶ Pierre HÉRITIER et *alii...*, *op. cit.* p. 299.

⁶¹⁷ Gilles MASSACRIER *Mai -Juin...*, *op. cit.* p. 90-92.

cause de ces grèves de 24 heures dont ils ne voulaient plus. »⁶¹⁸. « On était dans un contexte où tout le monde rêvait d'en découdre. Au fond de nous, il y avait une attente »⁶¹⁹. Pour Gilles Massacrier, ce fut cette journée qui fut à l'origine du mouvement à Saint-Étienne.

Contrairement à Paris et à d'autres grandes villes, il n'y avait pas eu, en effet, de mouvement étudiant pour mettre le feu aux poudres⁶²⁰. D'une part, les étudiants étaient relativement peu nombreux parce que les premiers collèges universitaires n'avaient été créés qu'en 1961 et restaient incomplets. D'autre part, l'Association Générale des Étudiants Stéphanois (AGESE), créée en 1962, était restée depuis sa création sous l'influence des étudiants communistes, sans que ne se créent des mouvements d'extrême-gauche. La preuve en fut donnée le 7 mai lors du vote d'une grève de deux jours contre la volonté de l'AGESE, accompagné d'une distribution de tracts par des « gauchistes » venus de Lyon. La grève ne fut pas très suivie, mais permit la naissance d'un petit groupe d'étudiants opposés à l'AGESE, surtout implanté en Lettres, ce qui n'empêcha pas le mouvement stéphanois de rester un mouvement très principalement ouvrier.

2. Le déclenchement et l'extension des grèves

En France, la première grève éclata le 14 mai au soir à Sud-Aviation à Bouguenais, près de Nantes. Les 15 et 16, d'autres grèves démarrèrent chez Renault, à Cléon, Sandouville, Le Mans, Boulogne-Billancourt. Le 17 mai, les grévistes étaient 200 000 sans qu'il y ait eu un appel à la grève des syndicats.

À Saint-Étienne, ce fut à la CAFL et à la SNCF à l'initiative de la CGT, majoritaire dans les deux cas, que les grèves démarrèrent entre le vendredi 17 et le lundi 20 mai : « Nous étions très majoritaires, 70% des voix (...) On suivait les étudiants (...). J'ai dit : « Il faut y aller, (...) ». On a constitué un comité de grève où on a laissé de la place à des représentants de la CFDT et de FO⁶²¹, [Pierre Peltier, secrétaire de la section CFDT de l'usine nous a dit : « on a pris le train en marche »⁶²²]. Toute la grève a été menée par ce Comité de grève »⁶²³. Les deux autres usines de la CAFL de Firminy et Saint-Chamond se joignirent très vite au mouvement.

⁶¹⁸ Roger Bonneville, entretien avec l'auteur, le 6 novembre 2009.

⁶¹⁹ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2009.

⁶²⁰ Pour ce paragraphe, et pour ce que nous dirons des étudiants stéphanois en général, nous ferons référence à Gilles MASSACRIER *Mai-Juin ...*, op. cit. p. 36-65.

⁶²¹ Pierre Gallon, secrétaire du syndicat CGT de la CAFL Le Marais, à Saint-Étienne, ex-membre de la CFTC et du PSU., entretien avec l'auteur, le 9 février 2010.

⁶²² Pierre Peltier, entretien avec l'auteur, le 14 décembre 2010.

⁶²³ Pierre Gallon, entretien avec l'auteur, le 9 février 2010.

Le samedi 18 mai, les trois unions départementales se réunirent mais appelèrent chacune de leur côté à élargir le mouvement. L'UD CFDT diffusa le communiqué du Bureau confédéral de la CFDT du 16 mai⁶²⁴ qui affirmait « l'identité de nature entre l'action menée »⁶²⁵ par les étudiants et les ouvriers et proposait un but commun. « Par leur action, les étudiants n'ont pas voulu seulement se préoccuper de (...) de leur avenir, mais remettre en cause d'une façon fondamentale les mesures (...) étouffantes (...) d'une société où ils ne peuvent exercer leurs responsabilités (...). À la liberté dans les universités, doit correspondre la même liberté dans les entreprises, en cela le combat des étudiants rejoint celui mené par les travailleurs depuis la naissance du syndicalisme ouvrier (...). À la monarchie industrielle et administrative, il faut substituer des structures démocratiques à base d'autogestion ». Frank Georgi insiste sur l'importance du texte dans le moment, soutien aux étudiants et affirmation du bientôt célèbre « Même combat » mais aussi pour l'avenir de la CFDT puisque le « mythe mobilisateur de l'autogestion se substitue » à celui de la planification démocratique⁶²⁶. Le programme de revendications de janvier 1966 n'était cité qu'à la fin de ce texte.

Cela allait amener l'UD CFDT de la Loire à faire une « note sur l'établissement des cahiers de revendications » dans laquelle elle affirmait que « la situation créée (...) doit (...) permettre de poser (...) nos revendications fondamentales : le droit pour les travailleurs de s'organiser librement dans les entreprises (...), la participation des travailleurs à la gestion des entreprises (...). La satisfaction de ces revendications [est] indispensable pour l'établissement progressif de l'ensemble de nos autres revendications ». Cette divergence sur les cahiers de revendications eut sans doute une influence assez faible dans la Loire à cause du rapport de forces CGT-CFDT. Mais elle élargit le fossé entre elles malgré un difficile compromis entre les deux confédérations sur la présentation de leurs revendications, après une première rédaction qui avait suscité une protestation de l'UD de la Loire⁶²⁷. Ce compromis ne changeait rien à deux autres points d'opposition entre CGT et CFDT : le refus de la CFDT de participer à des négociations entre syndicats et partis de gauche sur un programme commun et sa décision de soutenir l'UNEF, y compris le jeudi 23 mai, contre l'interdiction de séjour de Daniel Cohn-Bendit sur le territoire national.

À partir du lundi 20 mai, les grandes usines stéphanoises se mirent en grève avec occupation et allèrent parfois lancer la grève dans les petites. « Partout les gens disaient : “ il

⁶²⁴ Sous le titre « Étudiants et Travailleurs, c'est le même combat ». ADL 19J66.

⁶²⁵ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 503-504.

⁶²⁶ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 505.

⁶²⁷ *Ibidem* p. 519.

faut se mettre en grève ». Et nous on distribuait des tracts. Il y avait des appels à développer l'action, et nous (...) on faisait partie de ceux qui soufflaient sur le feu. Mais personne n'aurait osé dire : « Grève générale »⁶²⁸. Tous les secteurs de l'économie stéphanoise furent progressivement touchés, la métallurgie en pointe avec 53 000 métallos en grève sur 60 000, le textile et le bâtiment ne démarrant qu'un peu plus tard, pour atteindre un sommet de la grève du 28-29 au 31 mai.

3. la conduite de la grève vue de l'UD CFDT

L'objectif était commun, faire céder le patronat, mais les revendications n'étaient pas tout à fait les mêmes. La CFDT continuait à mettre au premier plan le « contre-pouvoir syndical, le contrôle ouvrier »⁶²⁹ qui, selon Xavier Vigna, « correspondait à une aspiration assez diffuse parmi les grévistes de 1968 »⁶³⁰. La CGT mettait en avant les « revendications quantitatives » de la plate-forme du 10 janvier 1966. Ceci se manifesta par le refus de la CFDT de signer une plate-forme de revendications communes aux trois syndicats le 21 mai. Mais les divergences se manifestèrent aussi dans l'organisation de manifestations séparées après la première manifestation unitaire du 13 mai. « On aura des réunions, mais on va passer des heures à discuter pour rien du tout parce qu'on ne peut pas se convaincre »⁶³¹.

La Bourse du travail devint une ruche avec des réunions intersyndicales, selon Gilles Massacrier⁶³², les matins pour mettre en place et organiser des piquets de grèves, mais surtout, d'après nos sources, des réunions syndicales puisque ces opérations servaient aussi à créer de nouvelles sections. Les soirs, s'y déroulaient des Assemblées Générales de chaque UD, où les militants venaient chercher des informations, discuter et demander de l'aide. « Tu vois le problème. On est tous dans l'idée qu'il y a quelque chose de presque insurrectionnel qui va se passer. Il ne faut pas que ça rate, il faut que ça débouche. Et il ne faut pas que la CGT l'étouffe. Nous, on va plutôt mettre l'accent sur le contenu et l'expression des salariés. Fallait voir ! A la Bourse, qu'est-ce qu'on devient ? Des animateurs d'Assemblées Générales. Dans les boîtes métallurgiques, ils étaient habitués à « monter sur le tonneau » [à prendre la parole en public]. Mais tout le tertiaire, les Banques, les Nouvelles Galeries, les cliniques, les hôpitaux, les petites boîtes, ils sont demandeurs de réunions, et puis comment on s'organise, comment on fonctionne ? Comment il faut faire si le patron veut nous voir ? Et puis, très vite

⁶²⁸ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2009.

⁶²⁹ *Ibidem*.

⁶³⁰ Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière...*, *op. cit.*, p. 52.

⁶³¹ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2009.

⁶³² Gilles MASSACRIER *Mai-Juin ...*, *op. cit.*, p. 137.

« envoyez-nous des piquets de grève. » Les piquets de grève, c'est les gens qui les réclamaient. Il faut bien se mettre à leur place. Dans une petite boîte, quand il faudra reprendre le travail, ce sera vachement dur. Donc, il fallait un piquet prétexte pour pouvoir dire au patron, quand on reviendrait, qu'il y avait un piquet de grève. (...) [*Vous aviez suffisamment de militants ?*] Bien sûr. Pendant Mai 68, le nombre de militants a décuplé. Tout le monde était militant. Faut avoir vu la Bourse du Travail devenir le seul foyer de vie de tout Saint-Étienne. (...) Tous les soirs, il y a Assemblée générale (...). Et les salles sont pleines. Chovet (...) dit : « mais il faut quand même faire des bureaux de l'UD. » Parce que c'est vrai, qui décide dans une Assemblée Générale ? C'était un peu le bordel, avec une audience fabuleuse. (...) Chovet, je suis sûr qu'il n'en dormait plus (...) Et une grande question, c'est quel débouché ? Avec un rapport de forces pareil, on ne va pas s'en sortir avec 10% d'augmentation »⁶³³.

4. Échos des usines et des bureaux en grève

Dans les usines et les bureaux, les militants syndicaux encadraient les grévistes dans l'unité à travers des cahiers de revendications communs et une organisation plus ou moins précise de l'occupation : « Pour aboutir, camarades, si telle est votre volonté, il faut mettre le paquet. Au nom des sections CGT et CFDT, je suis chargé de vous faire des propositions. La grève doit être dure. Personne, je dis bien personne, ne doit travailler. Êtes-vous d'accord, camarades ? Pour montrer notre volonté d'aboutir, camarades, l'heure est venue d'occuper l'usine. Si nous refusons la monarchie patronale. Si nous voulons l'extension des libertés. Si nous voulons l'abolition de la prime d'assiduité. Si nous voulons des salaires décents pour tous. Si nous voulons garantir notre avenir et l'avenir de nos enfants car c'est là je pense un des éléments mobilisateurs pour TOUS, du manœuvre au cadre. Si nous voulons voir un autre comportement de la direction (...). Si nous voulons négocier un véritable accord d'entreprise englobant tous ces points (...) et prouver à la direction notre soif de liberté et notre courage, nous occuperons notre entreprise comme tous les copains occupent la leur. Les travailleurs des Benne Marrel seront maîtres de leur entreprise jusqu'à ce que l'on ait obtenu satisfaction. C'est à ce prix que nous réussirons et c'est sur ça que vous avez à vous prononcer. Nous formerons un comité de grève qui sera responsable de TOUT. Vos délégués ont pris leurs responsabilités, ils vous font confiance pour que vous preniez les vôtres »⁶³⁴. Si l'on regarde

⁶³³ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2009.

⁶³⁴ Discours prononcé le 20 mai devant les ouvriers des Benne Marrel par Roger BONNEVIALLE, syndicaliste CFDT au nom des sections CFDT et CGT, Archives de la CFDT, ADL 19J non classées.

de près ce discours, au ton très offensif, on y trouve un emprunt au texte de la CFDT du 16 mai sur « la monarchie patronale » et « l'extension des libertés », les revendications sur les salaires et la suppression de la prime d'assiduité mais rien sur le « pouvoir syndical ». C'est donc un discours ferme par rapport au patron, mais un discours de compromis qui a permis de faire l'unité entre la CGT et la CFDT dans une usine où la CGT était largement majoritaire.

Nous avons recueilli auprès de nos témoins des échos de ces grèves et de ces occupations montrant des traits communs : l'unité syndicale, les réseaux pour aller lancer les grèves et organiser de nouvelles sections, la fermeture des entreprises aux étudiants ou aux politiques, la triple vie des militants, dans leur « boîte », dans les autres « boîtes », dans les AG du soir à la Bourse, l'enthousiasme. Mais il y avait aussi des différences dans la participation à l'occupation, les résultats acquis en fin de grève, les oppositions internes à la CFDT parfois.

Pierre Gallon : « On a refusé que quiconque rentre dans la boîte, que ce soit des représentants des partis ou des étudiants, on les a vus à l'extérieur. On a occupé par postes et on a maintenu les fours allumés en veille »⁶³⁵.

Jean Guinand, cheminot : « On a lancé une des premières grèves avec occupation ; à ce moment, il y a eu une hémorragie de cadres de la CFDT. (...) On a obtenu une diminution de la durée du travail, une augmentation de salaire conséquente et le droit à un représentant syndical »⁶³⁶.

Camille Soutrenon, CAFL Firminy : « On n'a pas dormi les deux premiers jours ; ça bouillonnait ; on n'arrivait pas à canaliser dans les cahiers de revendications. (...). Tous les soirs on allait à l'AG de l'UD ; les matins, on faisait le tour des boîtes pour discuter. Les gens parlaient, les femmes, "c'est après 68 que les femmes ont pris les pantalons". On a fait le raccord avec l'UD (...). On a mené un travail important avec les cadres et ils ont été d'accord pour que l'augmentation à Firminy soit non hiérarchisée ; [ce qui a entraîné] une engueulée avec la CGT à la Bourse ! »⁶³⁷.

Roger Bonneville : « Ça a été une fête extraordinaire quoi. (*Vous occupiez et vous alliez à la Bourse du travail tous les soirs ?*) Oui et puis, comme je m'occupais du Syndicat des Métaux de Saint-Étienne, j'allais dans d'autres boîtes pour essayer de faire des implantations nouvelles. Donc, là on se répartissait aussi, certains allaient distribuer des tracts,

⁶³⁵ Pierre Gallon, entretien avec l'auteur, le 9 février 2010.

⁶³⁶ Jean Guinand, entretien avec l'auteur, le 7 décembre 2012.

⁶³⁷ Camille Soutrenon, entretien avec l'auteur, 4 janvier 2011.

et puis quand c'était chaud, il fallait vite y aller avec des cartes. Et puis, il y avait aussi des gars qui venaient nous voir. Vous avez entendu parler de l'affaire Fleurence⁶³⁸, (Pierre Fleurence, comptable aux Acières du Forez, lança la grève dans son entreprise ; devenu délégué CFDT après la fin du mouvement, il fut harcelé, puis licencié, avant d'obtenir réparation, après plusieurs procès, en janvier 1979], c'est lui qui était venu. (...) . On a créé de nombreuses sections syndicales, une progression de l'ordre de 50%. »⁶³⁹.

Georges Goubier, mécanicien dans une entreprise du Bâtiment : « On n'est que quelques militants [à occuper]. (...). Pendant un mois, ma vie a été partagée entre l'occupation de la boîte, les liens avec la Fédération, les négociations avec les patrons, le travail de syndicalisation dans d'autres boîtes, les assemblées et des permanences à l'UD. Il m'est resté peu de temps pour la famille. »⁶⁴⁰.

Pierre Reynaud, Holtzer-Outillage : « En mai 68, j'étais délégué syndical, j'ai pris une part très active à l'occupation de la boîte. J'ai appris à " monter sur le tonneau " J'ai participé au montage de sections syndicales parfois en conflit avec la CGT. On a été dans les derniers à reprendre »⁶⁴¹.

Marcelle Durand, Villard-Doron (textile) : « 68, c'est beaucoup de fatigue. (...). On est parties 2-3 jours après ; y avait des métallos qui voulaient venir nous vider, on a dit que c'est nous qui déciderions de fermer. (...) Il y avait toujours quelqu'un mais on n'a pas occupé la nuit. Les militantes, on était jamais là, on était toujours dans les autres boîtes, on a fait des kilomètres ! Les soirs, on participait aux AG à l'UD. On avait fait un réseau avec les copains de la métallurgie pour qu'il n'y ait pas de problèmes. On a fait des razzias au niveau des adhésions. Après 68, on est devenu le deuxième syndicat après la métallurgie. On croyait qu'on allait pouvoir changer le monde, rencontrer les paysans, les étudiants »⁶⁴².

Jean Faurand, Ernault-Somua : « On a occupé du 24 mai au 12 juin en quatre postes qui tournaient, les gars étaient présents. On est rentrés sans rien ; quelques mois plus tard, on a obtenu quelques avantages du point de vue des congés »⁶⁴³.

Marc Vray, entreprise du bâtiment. « Dans ma boîte, il a dû y avoir 10% de grévistes. Ils devaient travailler en dehors de Saint-Étienne »⁶⁴⁴.

⁶³⁸ Guy LORANT, Paul BOUCHET (postface) *FLEURENCE le comptable proscrit, La lutte juridique, élément de la lutte des classes*, Chronique sociale (Débattre), Lyon, 1981.

⁶³⁹ Roger Bonnevalle, entretien avec l'auteur, 6 novembre 2009.

⁶⁴⁰ Georges Goubier, entretien avec l'auteur, 6 novembre 2009.

⁶⁴¹ Pierre Reynaud, *ibidem*, 9 décembre 2011.

⁶⁴² Marcelle Durand, *ibidem*, 14 février 2011.

⁶⁴³ Jean Faurand, *ibidem*, le 17 octobre 2011.

Michel Rachet, employé de banque : « On a été confrontés à un problème (...) : les délégués venaient chercher la paie des mineurs. [On a négocié avec Joseph Sanguedolce et Étienne Chovet pour arriver à un compromis] : L'ouverture de la banque se faisait à jour et heure restreints et sous notre contrôle. Pour les banquiers (...) ça leur était resté en travers de la gorge »⁶⁴⁵.

René Machabert, MAS : « En 68, j'étais jeune marié et j'ai occupé pendant un mois. J'étais le chef de file d'un noyau de jeunes militants face à des anciens de la CFTC très anticommunistes dont certains ont quitté la CFDT en nous " faisant des misères " »⁶⁴⁶.

Claude Pagès, enseignant au lycée Étienne Mimard. : « En 68, on a mené une réflexion pédagogique à outrance, (...). Le soir, j'allais à la Bourse »⁶⁴⁷.

Au total, ces échos corroborent l'image d' « une grève raisonnable »⁶⁴⁸. Il n'y eut pas de débordement, les usines furent occupées avec sérieux. Un des seuls incidents de la période fut « l'affaire Tronchon »⁶⁴⁹ du nom d'Henri Tronchon, membre de l'UD CGT qui se fit tirer dessus le 24 mai et fut blessé par le patron, excité, d'une petite entreprise de plastique d'Andrézieux où il était allé lancer la grève. Ce patron fut écroué, et libéré avant d'être condamné à de la prison avec sursis en 1969, et Henri Tronchon soigné après avoir désarmé le tireur et calmé les salariés présents sur les lieux, mais il en a toujours gardé des séquelles.

B. La période-charnière du 24 au 30 mai 1968.

Il nous faut revenir au niveau national pour parler de la période-charnière du 24 au 30 mai 1968, qui vit se succéder une série d'événements qui aboutirent à la décrue du mouvement. Le 24 mai 1968, le Président Charles De Gaulle proposa d'organiser un référendum, mais son discours eut pour seul écho une nuit de manifestations violentes à Paris et à Lyon.

Les 25 et 26 mai se déroulèrent les négociations de Grenelle entre les responsables des différentes confédérations de salariés, le Premier ministre Georges Pompidou et les responsables des organisations patronales. Eugène Descamps avait fixé des exigences minimum: abrogation des ordonnances, garantie du droit syndical dans les entreprises (...),

⁶⁴⁴ Marc Vray, *ibidem*, le 8 décembre 2010.

⁶⁴⁵ Michel Rachet, *Ibidem*, le 16 novembre 2009.

⁶⁴⁶ René Machabert, *ibidem*, le 17 janvier 2010.

⁶⁴⁷ Claude Pagès, *ibidem*, le 7 novembre 2011.

⁶⁴⁸ Gilles MASSACRIER, *Mai-Juin... op. cit.* p.143.

⁶⁴⁹ *Ibidem*, p. 149-151. Cf. également Henri Tronchon, entretien avec l'auteur, 22 mars 2013.

mesures en faveur des « catégories sociales défavorisées » (...), ouverture de discussions (...) « pour la mise au point d'accords-cadres sur les droits syndicaux, les salaires, la durée du travail, la garantie de l'emploi »⁶⁵⁰. Par rapport à ces revendications, ne furent obtenues qu'une forte augmentation du SMIG et des augmentations de salaires, la reconnaissance de la légitimité de la section syndicale d'entreprise, une promesse de réduction des horaires hebdomadaires d'une ou deux heures pour les salariés ayant les horaires les plus élevés, une diminution de 5% de l'abattement du ticket modérateur. Cela fut considéré comme insuffisant d'abord par les syndicats et les travailleurs de Renault-Billancourt auxquels les dirigeants syndicaux étaient allés présenter le constat d'accord au matin du 27 mai ; puis par les organisations syndicales. Selon Gilles Massacrier, à Saint-Étienne, une partie des ouvriers des petites et moyennes entreprises (PME) se contentait de l'accord et souhaitait reprendre le travail⁶⁵¹.

L'Association des syndicats métallurgiques patronaux de la Loire (ASMPL) fit tout de suite savoir qu'elle était prête à négocier. Joseph Sanguedolce, pour la CGT, exprima des réserves sur le protocole d'accord, tout en laissant aux travailleurs le soin de décider. Pour Étienne Chovet, ce qui avait été obtenu n'était qu'une étape, il fallait poursuivre la lutte pour le droit syndical. D'ailleurs l'UD de la Loire fit partie de celles qui critiquèrent le protocole d'accord⁶⁵². L'UD FO se prononça également pour la poursuite du mouvement. Si bien que, le 28 mai, la grève continuait en même temps que commençaient des négociations entre syndicats et patrons à partir du constat d'accord de Grenelle.⁶⁵³

Le 27 mai dans l'après-midi un meeting avait réuni au stade Charléty à Paris « une foule (...) d'ouvriers, d'étudiants, de militants et de curieux (...) dans une ambiance de fête révolutionnaire »⁶⁵⁴. Y prirent la parole, entre autres, Jacques Sauvageot, vice-président de l'UNEF, Maurice Labi, secrétaire général de la fédération Chimie FO et Frédo Krumnow pour six fédérations de la CFDT, tandis que Pierre Mendès France restait silencieux. Le 28 mai, François Mitterrand annonça sa candidature à l'élection présidentielle. Le 29 mai, alors que Charles De Gaulle était absent, la CGT organisa de grandes manifestations pour un gouvernement populaire dans toutes les grandes villes de France, dont Saint-Étienne. La CFDT appela, elle, Pierre Mendès France à « assumer, avec les partis de gauche et avec [les]

⁶⁵⁰ Frank GEORGI *L'invention... op. cit.*, p. 522.

⁶⁵¹ Gilles MASSACRIER *Mai-Juin..., op. cit.* p. 156.

⁶⁵² Cahier de permanence confédéral AC 7H58. Cité par Xavier VIGNA *L'insubordination...op. cit.*, p. 32.

⁶⁵³ Gilles MASSACRIER *Mai-Juin..., op. cit.*, p. 157.

⁶⁵⁴ Frank GEORGI *L'invention..., op. cit.*, p. 536.

forces nouvelles, les responsabilités du pouvoir »⁶⁵⁵. L'UD de la Loire approuva cet appel sans réserves, la confédération et l'UD cédant « à l'illusion d'un pouvoir à prendre »⁶⁵⁶. Le même jour à 20h 30, Pierre Mendès France se déclara prêt à assurer les responsabilités qui lui seraient confiées par toute la gauche, mais la réaction du PCF fut négative. Le 30 mai, se tint un meeting à Saint-Étienne à l'appel de la CFDT, de FO, de la FEN et du comité étudiant opposé à l'AGESE avec Jean-Daniel Bénard⁶⁵⁷, secrétaire-général de l'UNEF. Il remplaçait au dernier moment Jacques Sauvageot qui n'avait pas pu venir. Dans ce meeting, Joseph Sanguedolce, prenant la parole au nom de la CGT, se fit huer par une partie du public, malgré les efforts de Félix Franc, président de la séance pour préserver son droit d'expression⁶⁵⁸. Dans la préparation de ce meeting, Pierre Héritier, venu négocier avec la CFDT aurait « failli [se] faire casser la gueule »⁶⁵⁹.

Le même jour dans l'après-midi, Charles De Gaulle réaffirma son autorité en annonçant de nouvelles élections et en dénonçant le communisme. Le soir, une foule très importante défila aux Champs-Élysées pour le soutenir. « La crise politique [était] terminée »⁶⁶⁰. Il n'y eut pas de manifestation gaulliste à Saint-Étienne, mais l'irruption d'un commando gaulliste venu brûler un pantin à l'effigie de Charles De Gaulle pendu au portail des Aciéries et Forges de Saint-François. Cependant « tous les représentants syndicaux [étaient] conscients que le discours de Charles De Gaulle [tuait] tout espoir de changement politique »⁶⁶¹.

C. la fin du conflit

Malgré une dénonciation par André Jeanson du « chantage » à la « guerre civile » contenu dans le discours de Charles de Gaulle, la CFDT se rallia comme l'ensemble des forces politiques et syndicales, sauf l'UNEF et les mouvements d'extrême-gauche, à la « perspective électorale »⁶⁶². Elle se trouvait devoir faire face à des aspirations contradictoires. Une partie des grévistes souhaitait reprendre le travail et la CGT rechercha des accords rapides pour en finir, alors que d'autres, en particulier dans la métallurgie à qui les

⁶⁵⁵ Déclaration d'Eugène DESCAMPS à la conférence de presse du 29 mai 1968 (AC, 7H 44). *Ibidem*, p. 539.

⁶⁵⁶ Selon Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX 1945-2005..., *op. cit.* p. 406.

⁶⁵⁷ Selon Gilles MASSACRIER, *Mai-Juin...*, *op. cit.* ou Renard selon Pierre HÉRITIER et *alii 150 ans...*, *op. cit.* p. 302.

⁶⁵⁸ Félix Franc, entretien avec l'auteur, le 16 février 2008.

⁶⁵⁹ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2009. Pierre HÉRITIER et *alii 15 ans...*, *op. cit.* p. 302.

⁶⁶⁰ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 542.

⁶⁶¹ Gilles MASSACRIER *Mai-Juin...*, *op. cit.* p. 287.

⁶⁶² Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 543.

négociations de Grenelle avaient peu apporté⁶⁶³, voulaient poursuivre le mouvement⁶⁶⁴. Cela amena le gouvernement à utiliser la violence policière pour faire cesser les grèves, notamment à Renault-Flins et à Sochaux où un lycéen et deux ouvriers trouvèrent la mort⁶⁶⁵. D'autre part, sur le plan politique, l'UNEF condamna « les élections-trahison » et la CFDT ne parvint pas à obtenir de la gauche non-communiste que « se situe en bonne place [au premier tour] un candidat (...) qui s'apparente le plus à nos positions et aux aspirations populaires (...) manifestées » dans le mouvement. Ces difficultés se traduisirent par un éloignement accru d'avec la CGT, des démissions à l'intérieur de la confédération, la poursuite de certaines grèves, tandis que les gaullistes emportaient très largement les élections des 23 et 30 juin 1968⁶⁶⁶.

Dans la Loire, la première reprise du travail importante se produisit le 31 mai chez Casino. La MAS, le textile, les Banques, les Houillères suivirent le 4 juin ; la presse, la sécurité sociale, la SNCF, EDF, les PTT, la CFVE (les transports urbains), la Sécurité Sociale et la Caisses d'allocations familiales le 5 juin ; les employés municipaux le 8 juin.

Il y eut deux points de résistance : le SNES qui poursuivit la grève jusqu'au 12 juin et les métallurgistes. Ceux-ci votèrent la poursuite de la grève entre le 4 et le 7 juin, à l'image de Pierre Gallon qui nous a dit : « J'ai fait partie de ceux qui n'étaient pas d'accord pour la reprise de travail quand Joseph Sanguedolce l'a proposée (...). Sur le plan politique, je pensais qu'on aurait pu aller plus loin sur le pouvoir des travailleurs dans l'entreprise »⁶⁶⁷, une position sans doute très originale à l'intérieur de la CGT. Une grande manifestation unitaire réunit le 6 juin près de 10 000 manifestants de tout le bassin, boulevard Karl Marx (sic) devant le siège de l'ASMPL. Au moment de la dispersion, la CFDT essaya d'entraîner les manifestants vers la préfecture où se déroulaient les négociations menées avec le secrétaire de l'UD CGT, Joseph Sanguedolce, mais ne fut suivie que par une minorité de ceux-ci. Dans la confusion de ce jour-là, un évènement symbolique eut lieu : Huguette Bouchardeau, militante du PSU, gifla Michelle Pinos, secrétaire générale de l'AGESE. Une rumeur se développa également, reprise par Pierre Gallon⁶⁶⁸ et niée par Pierre Héritier⁶⁶⁹, selon laquelle le PSU et la CFDT auraient voulu prendre la préfecture pour y installer Bruno Vennin, sociologue et

⁶⁶³ Cf. Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière...*, *op. cit.*, p. 83.

⁶⁶⁴ Cf. Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière...*, *op. cit.*, p. 83.

⁶⁶⁵ *Ibidem* p. 34. Cf. également Claude ANGELI et Nicolas BRIMO, *Une milice patronale : Peugeot*. François MASPERO (Cahiers libres) Paris, 1975.

⁶⁶⁶ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 543-546.

⁶⁶⁷ Pierre Gallon, entretien avec l'auteur, le 9 février 2010.

⁶⁶⁸ Pierre Gallon, *ibidem*.

⁶⁶⁹ Pierre Héritier, conversation particulière.

membre du PSU, comme préfet. En fait, d'après Gilles Massacrier, il ne se serait agi que de l'évocation d'une nomination possible de Bruno Vennin à ce poste au cas où Pierre Mendès France aurait accédé au pouvoir⁶⁷⁰.

Après cette manifestation, les syndicats se divisèrent sur les propositions de l'ASMPL, la CGT et FO ne se prononçant pas alors que la CFDT appelait à poursuivre la grève, les négociations eurent donc lieu entreprise par entreprise. À la CAFL, la reprise fut votée « à 51% sur l'ensemble des "boîtes" (...) Moi personnellement, j'ai invité les gens à voter la reprise »⁶⁷¹. La grève reprit chez Peugeot suite à la mort de deux ouvriers de Sochaux dans les affrontements avec les CRS⁶⁷² et elle ne s'arrêta que le 26 juin à l'entreprise Cégédur de Rive de Gier.

Au total, dans le mouvement de mai-juin 1968 stéphanois, enthousiaste, essentiellement ouvrier et très pacifique, ce que montrent les cartes des « manifestations étudiantes, ouvrières, paysannes » du 1^{er} au 13 mai 1968 et du 14 au 26 mai 1968⁶⁷³, l'UD CFDT s'est éloignée de la CGT. Elle a exprimé ses divergences avec elle, sur le soutien à l'UNEF, sur l'orientation du mouvement, sur son issue politique, sur la poursuite de la grève au mois de juin, mais ces divergences n'eurent que peu d'influence sur « une grève plus revendicative que contestataire, sous l'énorme influence de la CGT »⁶⁷⁴. En revanche, elles allaient en avoir dans les années qui suivirent le mouvement, d'abord dans l'année 1969.

V. L'UD dans les suites du mouvement de mai-juin 1968

Nous nous proposons d'étudier dans cette dernière partie de notre chapitre comment le mouvement de mai-juin 1968 a transformé l'UD, dans sa composition et dans son organisation, dans sa stratégie, dans ses fondements doctrinaux, dans ses rapports avec la CGT et les partis de gauche, dans sa tactique syndicale enfin. Si cette transformation fut réelle, nous tenterons également d'en montrer les limites.

⁶⁷⁰ Témoignages de Louis NICOLAS et Bruno VENNIN in Gilles MASSACRIER *Mai-Juin ...*, *op. cit.*, p. 276.

⁶⁷¹ Pierre Peltier, entretien avec l'auteur, le 14 décembre 2010.

⁶⁷² Claude ANGELI et Nicolas BRIMO *Une milice...*, *op. cit.*

⁶⁷³ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *La France...*, *op. cit.*, p. 404-405. Saint-Étienne ne figure même pas sur la deuxième carte.

⁶⁷⁴ Gilles MASSACRIER *Mai-Juin...*, *op. cit.*, p. 356.

A. L'analyse du mouvement de mai-juin 1968 comme le début d'un processus révolutionnaire

Le 13 juin 1968, le Bureau de l'UD fit un premier bilan très optimiste du mouvement⁶⁷⁵. Selon ce bilan, la CFDT avait obtenu satisfaction sur ses revendications principales : droit syndical, augmentation du SMIG, amélioration des conditions de travail. Elle avait popularisé, surtout dans la jeunesse, ses objectifs fondamentaux : le pouvoir syndical ; la démocratie dans l'entreprise et dans le pays ; l'autogestion ; la remise en cause de la société. « Sur le coup de l'enthousiasme, le bureau de l'UD va même jusqu'à écrire : “ Jamais plus demain ne sera comme hier (...) ce qui s'est déclenché en 1968 (...) est plus qu'une révolte sociale, c'est une révolution culturelle (...) le processus révolutionnaire créé est irréversible, nous venons d'en vivre la première phase, d'autres vont suivre” »⁶⁷⁶.

La responsabilité de l'échec du mouvement était renvoyée sur la CGT, le PCF et les partis de gauche : La CGT avait voulu réduire le sens du mouvement à des « revendications alimentaires », elle n'avait pas accepté d'organiser de manifestation interprofessionnelle ni pour soutenir « l'action de masse » au mois de mai, ni pour soutenir les métallos au mois de juin, ni lors de la mort des deux ouvriers de Peugeot. La Confédération avait joué un rôle capital en prenant l'initiative Mendès France. « Le régime pouvait sauter et le socialisme commencer ». Mais les autres forces populaires n'avaient pas joué dans le même sens. « La CGT et le PC (...) ont empêché que le mouvement débouche sur un plan politique. Ils portent la responsabilité de l'échec d'une révolution qui aurait pu déboucher sur une alternative de gauche, vers le socialisme (...) Les partis de gauche non communistes (...) de par leurs querelles internes, leurs refus de liquider les vieux politicards (...) n'ont pas été en mesure de présenter l'alternative au régime attendue, (...) pas plus qu'ils n'ont été capables de prendre (...) les initiatives qu'imposait la situation révolutionnaire dans laquelle le pays se trouvait »⁶⁷⁷. Commentant ces formulations, Pierre Héritier et ses amis écrivent que « l'UD n'y va pas de mainmorte ! (...) [et que] les illusions de 68 tomberont vite »⁶⁷⁸. On pourrait aussi dire, en réaction à ce bilan, que l'UD CFDT n'a pas pu organiser les manifestations interprofessionnelles qu'elle reproche à la CGT de n'avoir pas organisées. Xavier Vigna fait part ailleurs deux remarques à propos des positions de la confédération qu'il nous semble

⁶⁷⁵ Dans *Combat ouvrier*, n° 62, juillet 1968. ADL 32J43. Sauf précision contraire, les citations du paragraphe sont tirées de ce texte.

⁶⁷⁶ Pierre HÉRITIER et *alii 150 ans...*, *op. cit.* p. 310.

⁶⁷⁷ *Combat ouvrier*, n° 62, juillet 1968. ADL PER 151_1.

⁶⁷⁸ Pierre HÉRITIER et *alii 150 ans...*, *op. cit.*, p. 310.

important de confronter à ce bilan de l'UD : « la CFDT a été le parti du mouvement »⁶⁷⁹ . Cependant son choix s'est infléchi à la fin du mois de mai : « s'en remettre [le 29 mai] à un homme providentiel [Pierre Mendès France, encore l'homme politique de référence pour la CFDT] ne [correspondait] guère à la dynamique du mouvement »⁶⁸⁰ ; « souhaiter, le 4 juin, le succès de candidats (...) défendant des positions conformes “aux aspirations populaires qui se sont manifestées au cours (...) [du] mouvement de mai 68 ”(...) [revenait] à déclarer sa fin »⁶⁸¹.

Quoiqu'il en soit, l'UD déclarait dans le même texte que « la CFDT devait être à l'avant-garde de [la] révolution culturelle »⁶⁸² qui avait commencé. Comment s'y est-elle prise pour tenter de réaliser cette ambition ?

B. Augmentation des adhérents et changements à la direction de l'UD

D'après Frank Georgi, la CFDT connut au niveau national un accroissement du nombre de ses adhérents⁶⁸³, soit par la création de sections, il y en aurait eu 60 nouvelles dans la Loire, soit par des adhésions. Au total les effectifs de la CFDT auraient progressé de 21% entre 1967 et 1969, moins que ceux de la CGT qui auraient augmenté d'un tiers. Dans la Loire, les effectifs de la CFDT auraient augmenté d'environ 16% d'après la comptabilisation des adhérents effectuée par le Bureau de l'UD en mai 1972⁶⁸⁴. Nous avons repris cette progression du nombre d'adhérents depuis 1965 dans le tableau ci-dessous.

	Timbres recensés en mai 1972	Adhérents	
		1 pour 8 timbres	1 pour 9 timbres
1965	108 440	13 560	12 050
1967	109 140	13 640	12 130
1968	123 740	15 470	13 750
1969	126 560	15 820	14 060

Figure n° 12 : Progression du nombre d'adhérents de 1965 à 1969

⁶⁷⁹ Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière...*, *op. cit.* p. 60.

⁶⁸⁰ *Ibidem*, p. 62.

⁶⁸¹ *Ibidem*, p. 35.

⁶⁸² *Combat ouvrier*, n° 62, juillet 1968, *op. cit.*

⁶⁸³ Pour ce paragraphe, nous nous sommes appuyés sur Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 553-557.

⁶⁸⁴ D'après un recensement effectué en Bureau de l'UD le 5 mai 72. ADL 19J827.

Mais si Frank Georgi parle d'adhésions, il parle aussi de départs d'adhérents. Il cite à ce sujet une lettre d'un responsable de l'union métaux des départements alpins qui « remarque (...) la différence entre les adhésions individuelles (...) généralement “de gauche”, et la création de sections CFDT par des modérés (...) dans le but de ne pas « mettre en l'air le régime » et surtout de ne pas aller à la CGT »⁶⁸⁵.

Pour la Loire, il ne nous est pas possible de faire une analyse globale. Mais nous pouvons donner trois éléments, que nous avons pu recueillir grâce à trois sources différentes. Roger Bonneville nous a dit qu'« à partir de 1968, on a recruté des gars de la CGT », pas seulement des « bons chrétiens » comme auparavant, donc des adhésions « de gauche »⁶⁸⁶. Jean Nizey indique un recul de la CFDT qui ne recueille en 1970, à l'usine de la CAFL de l'Ondaine, que 22% des suffrages exprimés dans le premier collège qui regroupait ouvriers et employés alors qu'elle en avait recueilli 28% en 1964 et 26% en 1966. Ceci était dû à « l'apparition d'une liste de candidats de la CFTC maintenue qui obtient 6.5% des voix (...) Des raisons multiples [expliquent cette baisse, mais] (...) les événements de 1968 (...) ont dû (...) contribuer à éloigner des ouvriers et employés, déconcertés par les propositions offensives et novatrices de la CFDT », donc des départs « de droite »⁶⁸⁷. Jean Nizey signale ici des départs d'adhérents restés orphelins de la CFTC, donc plutôt « de droite ».

Michel Zapata nous a confié le témoignage suivant : « En 68, [je suis] à la CGT (...) dans une toute petite boîte (...). On était 8 ou 9 (...) on n'a pas occupé mais on fait grève. Moi, j'allais à toutes les manifs, aux réunions. (...), je militais sur le quartier, et (...) j'ai senti un décalage complet avec la CGT alors que je trouvais la CFDT séduisante (...) [*Quelle différence tu voyais ?*] (...) J'étais en phase avec les étudiants, avec le courant d'émancipation sexuelle (...). J'étais plus attiré par les transformations de la société que par les augmentations de salaires. J'étais attiré par le discours autogestionnaire (...) Le discours général (...) de la CFDT était beaucoup plus ouvert vis-à-vis des jeunes. ». Il s'agit donc ici d'une adhésion « de gauche »⁶⁸⁸. Ces témoignages, ainsi que certains que nous avons cités plus haut montrent, en évitant toute généralisation et sans vouloir contredire la lettre citée plus haut, des arrivées de gauche et des départs de droite.

⁶⁸⁵ Lettre de J. Ducret à Eugène Descamps, 23 novembre 1968 (AC 7H47). Cité par Frank GEORGI *L'invention..., op. cit.* p. 554.

⁶⁸⁶ Roger Bonneville, entretien avec l'auteur, le 6 novembre 2009.

⁶⁸⁷ Jean NIZEY *La CFTC et la CFDT à l'Ondaine de 1954 à 1970 : Un syndicat minoritaire dans une grande entreprise*, CRESAL-CNRS, décembre 1988. Archives du CRESAL, Centre Max Weber, Université Jean Monnet. Saint-Étienne.

⁶⁸⁸ Michel Zapata, entretien avec l'auteur, le 20 novembre 2009.

Dans *Combat ouvrier*⁶⁸⁹, le Bureau de l'UD fixait un certain nombre de tâches urgentes par rapport aux nouveaux adhérents : il fallait suivre les nouvelles sections créées, poursuivre le recrutement de nouveaux adhérents et les former. Il lançait aussi un SOS financier : la nécessité de remettre en route le collectage des cotisations pour combler le trou créé par le retard dans la rentrée de ces cotisations et les dépenses effectuées pendant le mouvement. Sur ces deux points, nous trouvons dans la correspondance de l'UD⁶⁹⁰ une information sur la création d'un syndicat d'employés communaux à Saint-Étienne en décembre 1968 ainsi qu'une lettre de novembre 1968 dans laquelle l'UD refusait de rétrocéder des cotisations à la fédération de la Chimie dans une entreprise où elle avait aidé à la constitution d'une section. Au niveau des formations, des notes des RG de février, d'avril, d'octobre 1969, firent état de sessions d'initiation syndicale pour de jeunes militants ainsi que d'une session de formation juridique dans le cadre de l'action menée contre la répression syndicale.

La direction de l'UD fut légèrement modifiée par le départ d'Alfred Moutet qui devint permanent dans la fédération de la métallurgie en septembre 1968. Son remplacement posa problème : l'UD souhaitait l'élection de Roger Bonneville, mais ce fut Georges Granger qui fut élu, avec le soutien de la fédération⁶⁹¹ parce qu'ancien cégétiste, il avait rejoint la CFDT en 1964. C'était le signe qu'à la Fédération de la métallurgie, on voulait des militants qui ne soient pas tous issus du même moule et, qu'on pouvait faire des choix différents de ceux de l'UD.

Par ailleurs, le 1^{er} congrès de la région Rhône-Alpes de la CFDT qui se réunit le 5 octobre 1968 décida de créer deux « zones économiques homogènes » (ZEH) dans le Roannais et la région du Péage de Roussillon, ce qui annonçait la séparation à venir en 1972 entre le Roannais et l'UD de la Loire. Mais il nous faut revenir à 1968-1969.

C. L'UD dans l'action revendicative et des relations intersyndicales tendues

C'est un titre que nous avons une fois de plus repris à Frank Georgi⁶⁹². L'action revendicative allait d'abord concerner la mise en application des accords conclus en mai-juin

⁶⁸⁹ *Combat ouvrier*, n° 62, Juillet 1968, *op. cit.*

⁶⁹⁰ Correspondance de l'UD en 1968. ADL 19J58

⁶⁹¹ Note des RG du 24 juillet 1968. *Ibidem*. Information confirmée par Jacques Chèreque, entretien téléphonique avec l'auteur, le 13 février 2013.

⁶⁹² Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.* p. 571-578.

1968. Ce fut le cas de la loi du 27 décembre 1968 qui reconnaissait les sections syndicales d'entreprises en leur accordant la liberté de communication et de collecte de cotisations et l'institution de délégués syndicaux protégés. Cependant cette loi comportait des limites que les UD⁶⁹³ essayèrent en vain de faire supprimer. Elle ne s'appliquait pas aux entreprises de moins de cinquante salariés, elle ne comportait pas l'obligation d'un local syndical et d'heures de délégation dans les entreprises de moins de 200 salariés, elle ne comportait pas pour l'employeur l'obligation de réintégrer un délégué licencié. Ce dernier point était d'autant plus important que se développa dans les mois qui suivirent le mouvement une très importante répression antisyndicale que l'UD dénonça dans un « livre noir de la répression anti-syndicale dans la Loire »⁶⁹⁴ sorti le 4 janvier 1969. Elle y dénonçait des brimades et des licenciements contre les militants et les délégués et des pressions pour empêcher les élections, en mettant particulièrement en exergue le cas de Pierre Fleurance⁶⁹⁵. En même temps étaient signés des accords interprofessionnels ou de branches, dont un accord interprofessionnel sur l'emploi et un accord sur une réduction d'horaire dans la métallurgie.

Les relations CGT-CFDT étaient devenues très difficiles à cause des accusations réciproques et des positions prises par la CFDT sur la Tchécoslovaquie. Ceci se traduisit par les refus de la CFDT de participer à une journée d'action lancée par la CGT le 12 février 1969 et d'actualiser la plate-forme du 10 janvier 1966. Cela se traduisit également, après l'échec des négociations avec le gouvernement sur l'évolution du pouvoir d'achat au cours de l'année 1968 en mars 1969, par l'appel commun à une journée de grève nationale pour le 11 mars, mais avec des modalités différentes. La CFDT appela en effet « les travailleurs » (...) à se réunir sur leurs lieux de travail pour s'informer sur l'ensemble de la situation (...), discuter des objectifs que leur propose la CFDT, (...) déterminer avec leurs sections syndicales les conditions pour que la grève se développe largement le 11 mars, examiner le soir du 11 mars les modalités de la poursuite de l'action »⁶⁹⁶. C'était proclamer la volonté de faire participer les travailleurs au choix des modalités d'action et rejeter les journées « sans lendemain ». Cette position fut reprise par l'UD de la Loire dans une circulaire du 8 mars : la journée ne pouvait être qu'un commencement pour contraindre le gouvernement et le patronat à négocier⁶⁹⁷. Mais, d'après les RG si la grève du 11 mars fut largement suivie avec des

⁶⁹³ Correspondance de l'UD : lettres d'Étienne CHOVET aux députés et sénateurs de la Loire, au préfet, au Ministre du travail en novembre 1968, ADL 19J58.

⁶⁹⁴ Note des RG du 8 janvier 1969, ADL 693VT163.

⁶⁹⁵ Cf. supra chapitre 3, paragraphe IVA3.

⁶⁹⁶ Déclaration CFDT du 6 mars 1969, *Syndicalisme*, 10 mars 1969, p. 1. Cité par Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 574.

⁶⁹⁷ Note du Commissaire divisionnaire au Préfet du 10 mars 1969. ADL 693VT186.

meetings et des manifestations à Roanne, Saint-Étienne et Firminy, le travail reprit normalement le lendemain ⁶⁹⁸. Le préfet télégraphia le 11 au soir au Ministre de l'Intérieur qu'il n'y avait eu ni occupation, ni tentative d'occupation⁶⁹⁹. En fait, comme presque partout en France d'après Frank Georgi, la tactique adoptée par la CFDT avait échoué, peut-être parce que, comme l'indiquait la motion votée au meeting de Roanne, « les travailleurs affirment leur volonté de donner suite à cette action en souhaitant une coordination (...) car seul un front commun syndical s'implantant dans les entreprises au plan confédéral assurera le succès de l'action »⁷⁰⁰. Or, le front syndical commun était un slogan de la CGT⁷⁰¹.

La tension entre les deux centrales allait s'accroître encore avec les « contrats de progrès » lancés par le nouveau gouvernement de Jacques Chaban-Delmas qui prévoyaient une progression du pouvoir d'achat privilégiant les bas salaires en échange de l'acceptation d'un préavis de grève de 3 mois. Des accords allaient être signés par les fédérations d'EDF et des fonctionnaires de la CFDT, ce qui provoqua de nouvelles critiques de la CGT, mais également de nombreuses organisations de la CFDT⁷⁰². Face à toutes ces difficultés avec la CGT, une relance des discussions au niveau interconfédéral avec FO eut lieu dans l'automne et l'hiver 1969-1970. Elles n'aboutirent pas⁷⁰³, mais il est piquant de constater qu'elles furent menées pour la CFDT par René Mathevet alors que son ancien camarade de l'UD de la Loire, Étienne Chovet s'y opposait fermement.

Indépendamment des problèmes nationaux, l'UD mena aussi des actions professionnelles orientées sur la Loire dans l'année 1969. Nous avons déjà évoqué les problèmes de la reconversion des mineurs et du développement d'industries nouvelles. L'inauguration de la zone industrielle d'Andrézieux-Bouthéon avait eu lieu le 18 mai 1968, elle avait été créée, ainsi que d'autres zones similaires, pour transférer des usines stéphanoises, donner du travail sur place aux agriculteurs qui quittaient l'agriculture et accueillir de nouvelles entreprises. Mais à cette date si « les quinze zones industrielles de la Loire avaient accueilli 3 000 emplois, il s'agissait dans 8 cas sur 10, d'emplois déplacés à l'intérieur du département, il n'y avait peut-être que 600 emplois nouveaux »⁷⁰⁴. Si bien qu'en décembre 1968, les syndicats des mineurs de la Loire refusèrent la fermeture des mines de la

⁶⁹⁸ Note des RG du 12 mars, *Ibidem*.

⁶⁹⁹ Télégramme du préfet de la Loire au Ministre de l'Intérieur du 11 mars 1969, *Ibidem*.

⁷⁰⁰ Motion votée lors du meeting de Roanne. *Ibidem*.

⁷⁰¹ Tract de la CGT du 16 janvier 1969. ADL 693 VT 164.

⁷⁰² Nos sources ne nous permettent pas de dire quelle fut la position adoptée par l'UD de la Loire.

⁷⁰³ Pour cette question, Cf. Frank GEORGI *L'invention..., op. cit.* p. 576-577.

⁷⁰⁴ *La Tribune Le Progrès*, 18 janvier 1969.

Loire prévue au 1^{er} janvier 1974 par le ministre André Bettencourt⁷⁰⁵. Le 20 février 1969, c'était l'UD de la Loire qui revenait sur le problème en citant des chiffres de l'ASSEDIC établissant qu'entre janvier 1967 et janvier 1968, 2 542 emplois avaient été supprimés dans le département dans la métallurgie, le textile et les mines, ces suppressions étant loin d'être compensées par des créations dans le secteur tertiaire. En conséquence, la CFDT ressortait son programme de 1965 en y rajoutant le report de la fermeture des mines de la Loire, l'élaboration d'un plan de conversion pour les mineurs et la création de 15 000 emplois⁷⁰⁶.

Le 26 novembre 1969, les UD CGT, CFDT, FO, la FEN et l'UNEF refirent leur unité dans une journée d'action et de manifestation pour défendre leurs revendications et soutenir les grèves engagées dans diverses entreprises, WAGEOR, EDF, CAFL Chaudronnerie Ondaine, HES, et surtout Manufrance où, suite à l'occupation de l'entreprise, la direction avait envoyé des lettres de licenciement à 1 188 salariés⁷⁰⁷. Selon la presse locale, près de 100 000 ouvriers cessèrent le travail et il y eut plusieurs milliers de participants au meeting de Saint-Étienne⁷⁰⁸. Étienne Chovet déclara que « Manufrance est le symbole de ce que le capitalisme était incapable de gérer les entreprises. C'est la raison pour laquelle la CFDT condamne la société capitaliste et propose aux travailleurs la mise en place d'une société socialiste »⁷⁰⁹. Si les RG donnaient des chiffres très différents pour le meeting et la manifestation de Saint-Étienne, 2 500 et 4 200 personnes, ils indiquaient que les débrayages avaient été très nombreux et que l'activité avait été perturbée à 90%, surtout dans la métallurgie, les verreries, le textile et à la MAS, soit en raison des coupures d'électricité, soit en raison du mot d'ordre syndical de grève⁷¹⁰.

D. Les choix politiques de l'UD

Selon Frank Georgi, « la CFDT de l'après - Mai [offre] une image brouillée »⁷¹¹ due au décalage entre les dirigeants de la centrale ancrés à gauche et sa base qui l'était beaucoup moins, un tiers de ses adhérents seulement votant à gauche à l'élection présidentielle de 1969

⁷⁰⁵ Maurice BÉDOIN *Passé recomposé...*, *op. cit.*

⁷⁰⁶ Note des RG du 20 février 1969. ADL 693VT 163.

⁷⁰⁷ Nous ne développerons pas le conflit Manufrance de 1969. Le lecteur pourra se référer au film de Marie-Ange POYET *Manufrance*, 2008. Cf. également *la Chronique de la grève à Manufrance (17 nov. 69/3 Déc. 69)*, Supplément à *Combat Ouvrier* n° 81, Archives de Janette Ravachol confiées à l'auteur. Cf. également Janette et Claudius Ravachol, entretiens avec l'auteur, les 26 septembre, 16 octobre et 5 novembre 2007.

⁷⁰⁸ *La Tribune Le Progrès*, 27 novembre 1971.

⁷⁰⁹ *Ibidem*.

⁷¹⁰ Note du commissaire principal au préfet du 26 novembre 1969 et note des RG du 26 novembre 1969. ADL 650VT45 et 693VT186.

⁷¹¹ Frank GEORGI *L'invention...*, *op. cit.*, p. 564-581.

d'après une enquête portant sur un très faible échantillon⁷¹². Mais un grand décalage existait également entre les souhaits de la direction de la CFDT d'une gauche non-communiste forte et « l'inconsistance »⁷¹³ et les divisions de cette gauche non-communiste. Cela amena, suite à la démission de Charles De Gaulle après son échec au référendum du 27 avril 1969, le bureau confédéral à examiner et à refuser, la candidature de son président, André Jeanson, à la présidence de la République. La CFDT essaya alors sans succès de favoriser une candidature unique de la gauche et dut se résoudre à appeler clairement à voter contre Georges Pompidou, et moins clairement pour un candidat de la gauche non-communiste. Les résultats du premier tour aboutissant à une opposition entre Georges Pompidou et le centriste Alain Poher, le Bureau Confédéral appela à ne pas voter pour Georges Pompidou et à ne pas s'abstenir. Cela revenait à appeler à voter pour Alain Poher et entraîna des réactions hostiles d'un certain nombre d'organisations, dont l'UD de la Loire qui y virent « la résurgence de nostalgies centristes »⁷¹⁴ alors que Frank Georgi et Guy Groux y voient une position inscrite dans une tradition antigauilliste⁷¹⁵.

Dans la même période 1968-1969, les choix politiques et syndicaux de l'UD nous apparaissent comme des choix clairs, dans la continuité de son analyse du mouvement de mai-juin 1968. Le texte cité ci-dessus contenait en effet l'idée « qu'il est de notre devoir de contribuer à la constitution d'une grande force politique de gauche non-communiste »⁷¹⁶. Ceci marquait une rupture avec les positions adoptées par l'UD avant mai-juin 1968 en faveur d'une union de la gauche réunissant syndicats et partis sans exclusive. Pour l'UD, et pour la confédération, cela passa d'abord par la condamnation du « second coup de Prague » en Tchécoslovaquie et l'appel à un arrêt de travail en signe de protestation⁷¹⁷. Cela se marqua ensuite par l'appel à voter non au référendum gaulliste du 27 avril 1969, puis par l'envoi d'une véritable volée de bois vert à Pierre Mauroy à propos du choix de Gaston Defferre comme candidat du parti socialiste : « La candidature Defferre n' a rien à voir, ni avec la gauche, ni avec le socialisme (...) Vous portez une nouvelle fois la responsabilité de la gauche, vous allez porter demain la responsabilité de son échec et d'une nouvelle dégradation de son crédit

⁷¹² Gérard ADAM et alii *L'Ouvrier français en 1970*, PFNSP, Paris, 1970, p. 67-68 et annexes. *Ibidem* p.569.

⁷¹³ Note d'André JEANSON à Eugène DESCAMPS, « Réflexions sur l'attitude politique de la CFDT », 28 août 1968 (Archives privées d'Eugène Descamps, dossier « Notre secteur politique »). *Ibidem*, p. 565.

⁷¹⁴ *Ibidem*, p. 571.

⁷¹⁵ Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, *op. cit.* p. 124. Ce qui ne correspond pas à la position exprimée par René MOURIAUX, *La CFDT : de l'union des forces populaires à la réussite du changement social* in Mark KESSELMAN, Guy GROUX (dir.) *Le mouvement ouvrier français. Crise économique et changement politique. 1968-1982*, Éditions Ouvrières 1984.

⁷¹⁶ *Combat ouvrier*, n° 62, juillet 1968, *op. cit.*

⁷¹⁷ *Combat ouvrier*, N° 65, septembre 1968. ADL PER 151_1.

(...) La campagne pour les présidentielles aurait pu être une étape de la lutte (...) pour le socialisme (...) au lieu d'une simple opération électorale centriste »⁷¹⁸. Nous ne savons pas quelle position prit l'UD pour le premier tour des élections présidentielles le 1^{er} juin 1969, mais elle fit partie des organisations de la CFDT qui condamnèrent l'appel de la confédération à voter Alain Poher au second tour. D'ailleurs, une note des RG du 15 juillet 1969 plaçait l'UD dans le même état de sujétion par rapport au PSU que la CGT par rapport au PCF ; elle indiquait que « tous les postes de responsabilité étaient aux mains de militants de ce parti » qu'Étienne Chovet avait été le président du comité de soutien à Michel Rocard⁷¹⁹. Et aussi, avec justesse, que l'UD avait « la volonté de donner des prolongements politiques à l'action syndicale » et de favoriser la constitution « d'une force de gauche suffisamment forte pour traiter d'égal à égal avec le PCF »⁷²⁰. Ces choix politiques aboutirent au congrès de 1969.

E. Le Congrès de l'UD des 15 et 16 novembre 1969 : « Le socialisme à base d'autogestion »

Ce congrès fut un congrès de réflexion « idéologique pour préciser ce que nous mettons sous les mots »⁷²¹ et préparer le congrès confédéral de 1970. Après des discussions en commissions, le congrès adopta une résolution dont nous avons repris ce que nous estimons en être l'essentiel : le socialisme « à base d'autogestion » suppose la planification de l'économie, l'autogestion des entreprises et de l'ensemble des structures sociales, la « propriété sociale » des moyens de production, la garantie des libertés individuelles et collectives fondamentales. Sa réalisation passe par « le développement des luttes des travailleurs » et l'accès au gouvernement des forces favorables au socialisme. Les objectifs prioritaires de la CFDT doivent être de « favoriser l'évolution des mentalités et des prises de conscience », de « renforcer le pouvoir syndical » dans l'entreprise, de contribuer à créer les conditions de « l'accès au gouvernement des forces politiques de gauche » par un accord entre une gauche non-communiste puissante et « clairement orientée vers le socialisme » et un « PCF qui évolue ». La CFDT pourrait y contribuer tout en refusant « toute forme de

⁷¹⁸ Lettre envoyée par l'UD à Pierre MAUROY, *Combat ouvrier*, cité dans Pierre HÉRITIER et alii, *150 ans...*, *op. cit.* p. 314-315.

⁷¹⁹ Ce que confirment Pierre HÉRITIER et alii *150 ans...*, *op. cit.* : « Il est vrai que c'est presque exclusivement au PSU que sont inscrits alors les responsables de l'UD qui ont une carte politique en poche », p. 319.

⁷²⁰ Note des RG du 15 juillet 1969. ADL 693 VT 163.

⁷²¹ Congrès de l'UD CFDT de la Loire des 15 et 16 novembre 1969. Rapport d'activités et d'orientations pour une stratégie vers le socialisme. 2ème partie : Perspectives, ADL 32J42.

subordination»⁷²².

Conclusion du chapitre

Pendant ces années 1965 à 1969 que nous venons d'évoquer, la restructuration en profondeur du champ syndical et politique qu'attendaient les observateurs de 1965⁷²³ ne s'est pas déroulée comme ils le prévoient et n'est pas achevée. L'UD CFDT de la Loire a bien vécu la déconfessionnalisation de la CFTC et n'a pas trop souffert de la scission qui l'a suivie. Elle a été généralement en accord avec les positions prises par la direction confédérale même si elle en a critiqué certaines. Elle a participé ardemment à la mise en application de l'accord d'unité d'action avec la CGT du 10 janvier 1966, même si celle-ci lui a semblé parfois trop peu encline à une action continue. Elle s'est par contre heurtée à elle dans le mouvement de mai-juin 1968 qu'elle a vécu comme un mouvement révolutionnaire avorté par la faute de la CGT, du PCF et de la gauche non-communiste, sans avoir les moyens dans les deux épreuves que nous venons de citer, de faire prévaloir ses positions. Il n'empêche qu'elle s'est renforcée au cours de ces quatre années, même si le rapport de forces est resté largement favorable à la CGT. Le mouvement de Mai-Juin 1968 l'a en partie transformée, l'amenant, en mars 1969, à proposer, en vain, une autre démarche que celle de la CGT et, en novembre 1969, à se prononcer, dans le prolongement du mouvement, pour le « socialisme à base d'autogestion ». Mais elle fixait alors un certain nombre de conditions nécessaires à l'avènement de cette nouvelle société à laquelle elle aspirait : l'évolution et l'union des forces de gauche. Bien entendu ces conditions ne dépendaient pas d'elle. Comment allait-elle alors s'y prendre pour faire avancer son projet « révolutionnaire » ? C'est ce que nous nous proposons d'étudier dans le chapitre suivant.

⁷²² *Ibidem*. Résolution votée par le congrès.

⁷²³ Cf. *supra*, Introduction du chapitre III.

Chapitre 4. Le primat des luttes (1970-1973)

Nous avons repris notre titre à l'ouvrage de Guy Groux et René Mouriaux⁷²⁴ pour traiter de l'UD CFDT dans la période indiquée alors que les deux auteurs l'utilisent pour la confédération et pour la période 1970-1978. L'UD suivit, en effet, pendant ces quatre années, la voie où elle s'était engagée en 1968-1969 : continuer le mouvement débuté en mai-juin 1968 pour la construction d'une société fondée sur le socialisme et l'autogestion. Elle fut confortée dans cette stratégie par la clarification des positions de la confédération CFDT à partir de son congrès de 1970, par la multiplication des luttes ouvrières à partir de 1971⁷²⁵ mais aussi par l'essor de différents mouvements de contestation des années 1970-1973⁷²⁶ qui culminèrent dans le Bassin stéphanois au printemps 1973⁷²⁷. L'UD tenta de soutenir, de susciter et d'organiser les luttes ouvrières dans la Loire dans toute la mesure de ses possibilités. Si nous employons ici le terme de « lutte », c'est que l'UD et la CFDT préférèrent ce terme à celui de grève dans cette période, il permettait en effet « d'élargir le champ » des formes de lutte et de « prendre une distance implicite » par rapport au discours du PCF et de la CGT⁷²⁸. Elle soutint et tenta de faire converger d'autre part dans le Bassin stéphanois les différents mouvements de contestation que nous avons cités. Elle réforma son organisation lors de son congrès de Montrond en 1972 pour se donner des « structures » plus cohérentes avec son projet autogestionnaire. Elle poursuivit également l'action engagée depuis 1964 pour le redressement de l'économie stéphanoise et la création de nouveaux emplois pour remplacer ceux, disparus ou en voie de l'être dans les mines, le textile et la sidérurgie.

⁷²⁴ Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, *op. cit.* p. 138.

⁷²⁵ Cf. Alban GRAZIOTIN *Grèves et conflits dans les usines du Bassin stéphanois (1963-1982)*, Intervention dans la journée d'études *Penser et agir face à la crise dans les « années 68 »*, *Les luttes ouvrières dans le Bassin Stéphanois (1963-1984)* organisée par le Groupe de Recherches et d'Études sur les Mémoires du Monde Ouvrier Stéphanois (GREMMOS) le 29 novembre 2013.

⁷²⁶ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX, *1945 La France...*, *op. cit.* p. 418-436.

⁷²⁷ Michelle ZANCARINI-FOURNEL *1973, le 68 stéphanois, symbole des luttes des années 68 ?* Intervention dans la journée d'études « Penser et agir... », *op. cit.*

⁷²⁸ Hélène HATZFELD *Les relations entre le Parti Socialiste, la CFDT et le mouvement social de 1971 à 1981*, Thèse de doctorat d'état de Science Politique soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris sous la direction de Georges LAVAU, 1987. Cf. également Alain BERGOUNIOUX, Michel LAUNAY, Josette LEFÈVRE, René MOURIAUX, Jean-Pierre SUEUR, « Le vocabulaire des confédérations syndicales ouvrières : une analyse des spécificités », *Mots*, mars 1981, N°2. p. 146.

En revanche, ses divergences avec les forces politiques de gauche sur l'analyse du mouvement de Mai-Juin 1968, sur l'autogestion, sur l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie (pour le PCF), son analyse de l'incapacité à se renouveler du parti socialiste et du PCF et de la faiblesse du PSU, l'amenèrent à se détourner pour un temps de la recherche d'une alliance avec les forces de gauche, et même de la politique. Alors qu'elle n'hésitait pas à soutenir des mouvements avec des militants d'extrême gauche, il fallut attendre 1973 et l'échec d'un certain nombre de conflits comme celui de Peugeot, pour que l'UD opère une première inflexion vers un retour à la politique. Il faut dire qu'entre temps la recomposition des forces politiques de gauche, engagée avec la création du nouveau parti socialiste en 1969-1971, puis la signature du programme commun de gouvernement le 27 juin 1972 avaient entraîné un renforcement du parti socialiste⁷²⁹. Ce retour vers la politique se concrétiserait encore plus clairement en 1974. Tout en soutenant activement et en essayant de « faire converger les luttes populaires », l'UD effectua donc pendant ces quatre années 1970-1973 un pas de côté puis un retour à la politique. C'est cet itinéraire que nous allons essayer d'éclaircir dans notre quatrième chapitre.

I. Les prises de position de l'UD

A. Un écart par rapport à la politique

Pierre Héritier nous a donné une clé pour ce « détour » par rapport à la politique et pour le primat donné aux « luttes » : « Après 68, il y a eu (...) une radicalisation des positions, et un peu un retour à l'anarcho-syndicalisme. L'anarcho-syndicalisme, (...), c'est le syndicalisme libertaire (...) qui s'appuie sur l'action. (...). Nous restons syndicalistes, nous pensons que l'action collective élève le degré de prise de conscience, entraîne une unification de classe (...), en même temps, le syndicat doit rester un syndicat (...). On sait (...) que le succès des actions futures dépend des résultats (...) obtenus lors des actions précédentes. On pense qu'on est dans une phase de montée des luttes qui aura aussi un impact sur les partis politiques [que nous jugeons] coupés des travailleurs. (...). On pense que c'est plutôt le mouvement collectif qui va faire bouger les choses. »⁷³⁰. Il nous semble que l'idée clé de ce passage de l'entretien se trouve dans la dernière phrase : dans cette période marquée par une

⁷²⁹ Gilles MORIN *Profil et profit d'une union : le Programme commun de gouvernement et le Parti socialiste (1971-1978)* in Gilles RICHARD et Jacqueline SANCLIVIER (dir.) *Les partis à l'épreuve de 68 L'émergence de nouveaux clivages, 1971-1974*, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 147-158

⁷³⁰ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 20 mars 2009.

montée des luttes, on croit plus au mouvement collectif qu'à l'alliance avec les partis pour faire « bouger les choses ». Cette « croyance » était bien entendue liée à la tradition anarcho-syndicaliste du mouvement ouvrier stéphanois et à l'analyse que l'UD avait faite du mouvement de Mai-Juin 1968 et des stratégies des partis politiques de gauche face à ce mouvement. Elle allait être confortée dans ces choix par les positions prises par la CFDT lors de son congrès confédéral de mai 1970.

B. Les positions prises par les syndicats CFDT de la Loire lors du congrès confédéral de 1970.

Le congrès confédéral s'ouvrit à Issy-les-Moulineaux le 6 mai 1970. Frank Georgi a choisi le titre « Mai 70, révolution culturelle des militants ? » pour présenter ce congrès⁷³¹. Avait-il pris connaissance du bilan du mouvement de mai juin 1968 effectué par le Bureau de l'UD de la Loire⁷³² ? Probablement que non, mais la référence commune de l'UD et de l'historien à la révolution culturelle chinoise est amusante. Pour Frank Georgi, le congrès fut l'aboutissement d'un travail de réflexion engagé de longue date, mais remanié par l'irruption de Mai-Juin 1968.

1. L'orientation de la confédération

Mis à part pour deux faibles courants d'extrême gauche et de militants restés proches de la tradition CFTC, le débat sur les orientations de la CFDT se joua autour du vote sur trois rapports. Le premier fut présenté par André Jeanson, président de la CFDT, au nom de la direction sortante. Les deux autres furent des contre rapports, l'un présenté par Jean Monnier pour les Pays de Loire, la Bretagne, le SGEN et l'Union régionale parisienne (URP) et l'autre par Frédo Krumnow au nom des fédérations Habillement-Cuir-Textile (Hacuitex), Services, PTT⁷³³.

André Jeanson⁷³⁴ plaça son rapport dans la tradition de la confédération depuis 1948 en faisant de l'aliénation la marque originale de la CFDT. Il condamna la société capitaliste et présenta les trois piliers de la future société socialiste : la planification démocratique, la propriété sociale des moyens de production et l'autogestion des entreprises comme de la société. Pour construire le socialisme, la CFDT devait selon lui s'inscrire dans « une stratégie

⁷³¹ Frank GEORGI *L'invention ... op. cit.* p. 582-597.

⁷³² Cf. supra, troisième chapitre, paragraphe VA

⁷³³ Frank GEORGI *L'invention ... op. cit.* p. 587-594.

⁷³⁴ *Perspectives et stratégie* (Archives confédérales, 1G39). *Ibidem* p. 588.

de lutte de classe » et maintenir une « autonomie engagée » par rapport aux partis politiques de gauche. Les deux contre-rapports de Jean Monnier et de Frédo Krumnow affirmaient eux aussi l'incompatibilité de l'autogestion avec la propriété privée des moyens de production. Jean Monnier se situa dans la tradition CFTC-CFDT en donnant la priorité au renforcement et à l'autonomie du syndicalisme et en faisant de la planification démocratique une préfiguration de la société autogérée. Au contraire, Frédo Krumnow se prononça « pour le renversement du pouvoir établi (...) par la classe ouvrière ». La CFDT devait inscrire son action « dans le mouvement mondial de la contestation ». C'était la « collectivisation des moyens de production » qui rendrait possibles l'autogestion, nécessaire pour éviter la bureaucratie d'état, et la planification démocratique. Ainsi, selon Frank Georgi, « chacun de ces deux courants exprimait un attachement prioritaire à l'une des deux données que le rapport Jeanson s'efforçait d'équilibrer : l'héritage cédétiste (...) et l'innovation soixante-huitarde »⁷³⁵. Ces différences jouèrent un rôle dans les conflits qui traversèrent la confédération dans les années suivantes. Mais ce fut le rapport Jeanson qui fut adopté avec les deux tiers des mandats.

Comment se positionnèrent les représentants des syndicats de la Loire dans ce débat ? Nous nous référons à un entretien avec Pierre Héritier. « En 70, il y avait 3 textes, attention on n'a jamais vu ça dans la CFDT, ni avant, ni après. (...) Le texte de Jeanson [était] le texte de Maire (...) Nous, on était séduits par le spontanéisme de Frédo Krumnow, comblés (...) par le texte de Jeanson, et attirés par le texte des Pays de Loire. On a fait des petits partages, mais majoritairement on a voté pour le texte de Jeanson. (...). Quelle était la critique qu'on pouvait faire [au texte des Pays de Loire] ? C'était un texte trop "syndicalo-syndical", et ça, ce n'est pas une critique, c'est plutôt un compliment⁷³⁶. (...). Ce qu'il disait sur la politique était suffisant ; il aurait évité beaucoup d'erreurs. Deuxième critique qu'on pouvait leur faire ? C'était un texte qui traduisait un retard par rapport aux avancées de 68 (...), notamment sur les femmes. C'est une critique recevable. Mais, pour des syndicalistes, il vaut mieux voter un texte qui va un peu trop doucement sur la culture de ses adhérents (...) que voter un texte avant-gardiste qui n'est compris que des dirigeants. (...). Et puis par ailleurs, pourquoi ne pas amender le texte des Pays de Loire puisqu'il était amendable ? (...) [C'était] le grand texte qu'on aurait dû discuter (...) et amender. »⁷³⁷. Mais alors, pourquoi les représentants des syndicats de la Loire n'ont-ils pas soutenu ce texte ? Pierre Héritier a apporté une réponse

⁷³⁵ Frank GEORGI *L'invention ... op. cit.* p. 594.

⁷³⁶ On peut se demander ici, si Pierre Héritier parle rétrospectivement, ou s'il avait déjà ce point de vue à l'époque.

⁷³⁷ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2009.

que nous demandons à nos lecteurs de bien vouloir attendre parce qu'il s'agit de la même que pour le vote sur la réforme des structures que nous allons évoquer maintenant.

2. Une réforme des statuts de la CFDT jugée bureaucratique

Cette question était pendante depuis 1963⁷³⁸. La réforme allait s'opérer à partir du travail d'un groupe auquel participait Étienne Chovet, secrétaire général de l'UD de la Loire, dont le rapporteur fut Edmond Maire. Les buts recherchés étaient d'alléger les organes de direction, d'installer une direction collégiale, d'assurer un équilibre entre les organisations professionnelles et les organisations interprofessionnelles et une plus grande participation des organisations à la vie de la Confédération.

Le rapporteur présenta les propositions suivantes :

- Le Bureau National (BN) devenait l'organisme directeur unique. Il se réunissait deux jours par mois. Il était composé de 31 membres élus en Congrès : 10 représentants des Unions Régionales (qui regroupaient les Unions Départementales), 10 représentants des Fédérations, 10 membres choisis dans et par le BN sortant pour devenir membres de la future Commission Exécutive, 1 représentant de la fédération des Cadres.
- La Commission Exécutive était chargée de l'exécution des décisions prises par le Bureau National. Elle comptait 10 membres élus par le Bureau National, dont, au moins, une femme, le secrétaire général, son adjoint, le trésorier et des secrétaires nationaux.
- Le Conseil National se réunissait trois fois trois jours par an. Il avait un rôle de délibération et de contrôle. Ses délégués votaient sur la base des mandats de leurs organisations.
- Le Congrès se réunissait tous les 3 ans.

Selon Frank Georgi, ces propositions avaient suscité, avant le congrès, l'opposition du SGEN, de la Fédération du Bâtiment et de quelques UD⁷³⁹. Ce fut surtout Jacques Julliard, du SGEN, qui combattit le rapport en critiquant une « logique centralisatrice et bureaucratique » allant à l'encontre des principes syndicaux du fédéralisme et de la démocratie et comportant le risque de voir se constituer une « filière bureaucratique » de « permanents confédéraux » coupés des organisations syndicales⁷⁴⁰. Ces critiques n'empêchèrent pas l'adoption de la réforme à une large majorité des deux tiers des voix. L'UD de la Loire ne s'y opposa pas.

⁷³⁸ Cf. supra, chapitre 3, paragraphe IIIA2.

⁷³⁹ Frank GEORGI *L'invention ... op. cit.* p. 585.

⁷⁴⁰ *Ibidem.*

Pourtant, Pierre Héritier nous a expliqué qu'elle avait « changé les conditions de l'exercice du pouvoir et de la démocratie dans la CFDT (...) C'est le centralisme démocratique [qui a été instauré] (...) On a remplacé une direction formée de permanents de fédérations parisiens par une direction de permanents de la Confédération. Le tiers de la direction confédérale [les 10 membres de la Commission Exécutive] est coopté par le Bureau National sortant et [automatiquement] ratifié par le Congrès (...) qui ne peut pas changer la liste. (...) En plus, [les membres de la Commission Exécutive] ont trois réunions par semaine (...) C'est le Bureau Politique [face] aux (...) autres membres du Bureau National [qui] viennent 10 fois par an. (...) (...). En 73, j'ai été obligé de parler de ça. Alors (...) Maire a mis en place un groupe qui s'appelait « Bilan des statuts de 70 ». Eh bien, au bout de 4 réunions, on foutait en l'air les statuts. Et Maire est venu nous supplier, (...), de ne pas faire ça tout de suite en disant : « On a sûrement fait des erreurs, vous avez sans doute raison (...) Mais il faut prendre le temps d'en faire le bilan. » Mais après, ça a été trop tard»⁷⁴¹.

À la lecture de l'entretien, la question est évidente : pourquoi l'UD de la Loire ne s'est-elle pas opposée à ce moment-là à cette réforme des structures ? « En fait, ce ne sont pas simplement des individus, ni même des organisations qui votent, ce sont des militants pris dans des structures, elles-mêmes prises dans des réseaux. Des familles, ce n'était pas des tendances, c'était des familles à l'époque. Il y avait la famille Krumnow et Textile, la famille qui commençait à se fédérer autour d'Edmond Maire et de la Chimie, (...), avec Marcel Gonin [qui] (...) était un peu (...) notre mentor »⁷⁴². L'UD de la Loire faisait partie de la « famille » d'Edmond Maire, et « l'attachement familial » l'aurait emporté selon Pierre Héritier sur les affinités avec les positions des Pays de Loire et sur les réserves face aux nouveaux statuts. Nous sommes quand même en droit de nous demander si les dirigeants de l'UD avaient bien évalué en 1970 les risques que ces nouveaux statuts comportaient ou si ceux-ci ne leur apparurent que plus tard.

3. Le bilan du congrès de 1970

Pierre Héritier nous a donc fait, rétrospectivement un bilan du congrès de 1970 bien plus nuancé, voire négatif, que celui auquel nous nous attendions de sa part. Nous n'avons recueilli qu'un autre témoignage d'un jeune militant présent à ce congrès, René Machabert, de la MAS : « J'ai été frappé par tous les militants gauchistes qu'on avait récupérés ; j'étais dans la salle du bas avec les militants lambdas, avec les drapeaux rouges et les drapeaux noirs (...)

⁷⁴¹ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2009.

⁷⁴² *Ibidem*.

Je me suis demandé où j'avais mis les pieds »⁷⁴³. Une autre anecdote sur l'ambiance du congrès est rapportée par Jean-Michel Helvig, elle lui a été racontée par Jacques Capdevielle, chercheur à Sciences-Po Paris, : « La salle chante *l'Internationale* à l'issue des travaux. À la tribune, il y a trois comportements : ceux qui se lèvent et chantent en levant le poing, ceux qui se lèvent en gardant les mains dans les poches (...), ceux qui restent assis. »⁷⁴⁴. L'atmosphère décrite dans ces deux témoignages reflète des aspects visibles d'un « gauchissement limité » de la CFDT, selon l'expression de Frank Georgi.⁷⁴⁵

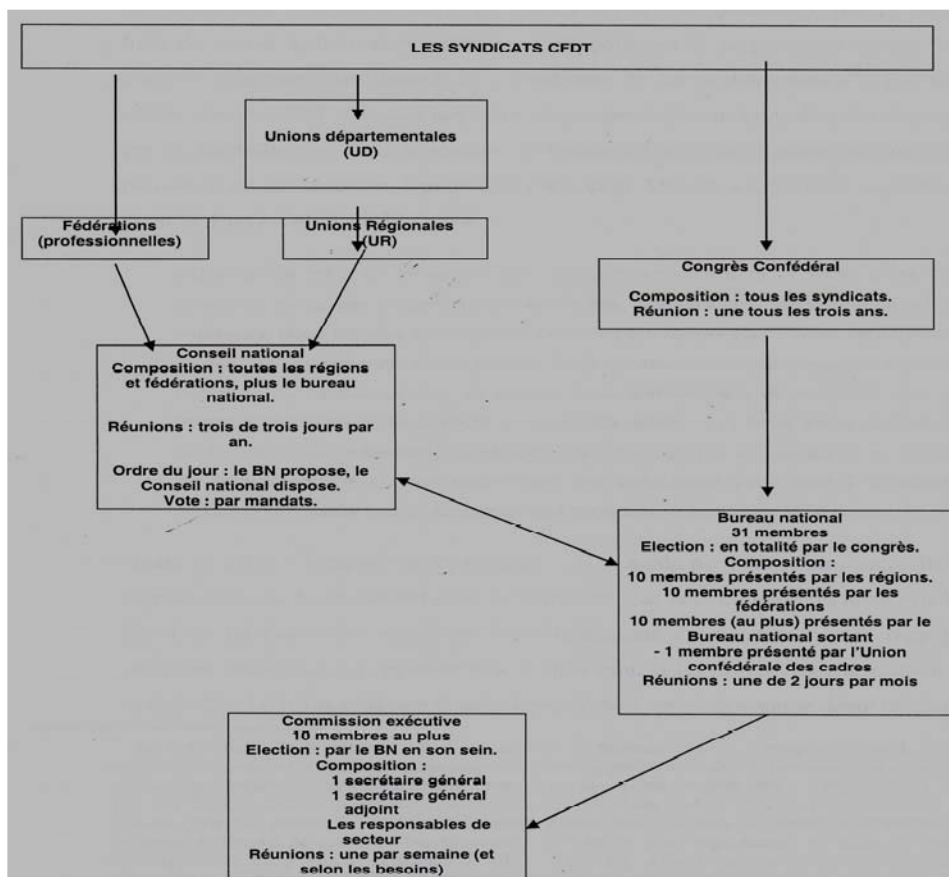


Figure N°13 : Les structures de la CFDT à partir de Mai 1970⁷⁴⁶

Les dirigeants de l'UD ont pourtant fait, à l'époque, un bilan positif du congrès. Cela peut se mesurer à la campagne, qu'ils lancèrent à leur retour dans la Loire : diffusion de masse d'un tract de quatre pages intitulé « 2000 délégués réunis pour poursuivre la lutte de mai 1968 » ; réunions d'information pour les syndicats CFDT et réunion de militants à la

⁷⁴³ René Machabert, entretien avec l'auteur, le 7 novembre 2011.

⁷⁴⁴ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire, Une histoire de la CFDT*, Le Seuil, 2013, p. 213-214.

⁷⁴⁵ Frank GEORGI *L'invention de la CFDT...*, *op. cit.* p. 603.

⁷⁴⁶ Nicolas DEFAUD *L'adaptation de la CFDT...*, *op. cit.* p. 74.

Bourse du Travail de Saint-Étienne; remises du rapport d'orientation aux autres syndicats et rencontre avec l'UD CGT.

C. Le soutien à Edmond Maire lors de la succession à Eugène Descamps

Le Congrès d'Issy-les-Moulineaux a bien marqué une rupture qui allait devenir évidente en 1971 à travers trois événements selon Frank Georgi⁷⁴⁷.

- Le règlement du contentieux entre la CFDT et la CFTC le 11 janvier 1971. La CFTC gardait son sigle, la CFDT gardant l'essentiel du patrimoine et rompait ainsi avec son passé.

- La prise de position de la CFDT pour « un service public de l'Éducation nationale démocratique et laïque » en mars 1971.

- Le remplacement d'Eugène Descamps par Edmond Maire à la tête de la confédération. Eugène Descamps avait annoncé en avril 1970 son intention de quitter son poste dans les 18 mois à venir. Mais un problème de santé dans l'hiver 1970-1971 l'obligea à abréger ce délai. Il aurait souhaité être remplacé par Jean Monnier, des Pays de Loire. Mais celui-ci refusa le poste et deux candidats apparurent au Bureau national (BN) des 25 et 26 mars 1971 : Edmond Maire, candidat de nouvelle génération soutenu par Rhône-Alpes (donc la Loire) et les fédérations de la Métallurgie et Hacuitex, et Laurent Lucas, candidat de la continuité, mais plus âgé qu'Eugène Descamps. Le BN du 22 avril choisit d'associer les deux hommes en faisant la part belle à Edmond Maire, élu secrétaire général alors que Laurent Lucas devenait président. Cette élection dégageait Edmond Maire de la responsabilité de l'action revendicative qui fut confiée à Frédo Krumnow, ce que l'UD ne pouvait voir que d'un bon œil.

D. Le Congrès de Montrond des 8 et 9 avril 1972 : « Changer notre pratique syndicale »

Dans le document préparatoire⁷⁴⁸, le Bureau de l'UD rappelait d'abord que ce congrès départemental s'inscrivait dans la stratégie définie lors du congrès confédéral de 1970 avant d'en préciser l'objectif : « réfléchir sur ce que nous devons changer dans notre pratique

⁷⁴⁷ Frank GEORGI *L'invention ... op. cit.*, p. 603-606.

⁷⁴⁸ Document préparatoire au congrès *Pour une pratique syndicale offensive et démocratique*, Archives personnelles de Christian Saint-Sernin confiées à l'auteur.

syndicale pour être cohérents avec notre perspective d'un socialisme d'autogestion »⁷⁴⁹. Le congrès était donc centré sur un certain nombre de questions liées à la pratique syndicale, au rôle et au fonctionnement des « structures », aux objectifs stratégiques, à la formation et à l'information, et enfin à la définition d'une charte de fonctionnement de l'UD.

1. « Pour une pratique syndicale offensive et démocratique »⁷⁵⁰

Le bureau de l'UD avait fait deux constats : certaines pratiques syndicales pouvaient restreindre « l'expression des travailleurs et leur capacité à jouer un rôle actif dans la conduite des luttes », alors que de nombreux conflits « depuis Mai 68 avaient confirmé la capacité des travailleurs à » le faire. Il avait donc « estimé nécessaire de promouvoir une nouvelle pratique offensive et démocratique caractérisée par un nouveau type de rapports entre la section [syndicale d'entreprise] (SSE) et les travailleurs ». « La CFDT s'engage à donner aux travailleurs la possibilité de décider de l'opportunité et des formes de l'action, et du choix des revendications (...) Elle s'engage à soumettre au jugement des travailleurs les résultats des négociations pour décision. ». Cela devait passer par la réunion d'assemblées permettant « l'expression collective des travailleurs et le respect d'une véritable démocratie ouvrière ».

Cette nouvelle pratique ne supprimait pas pour autant le rôle de la section syndicale d'entreprise. Elle était (lourdement) chargée d'apporter des informations, de faire connaître son analyse de la situation, de contribuer à susciter une conscience politique de classe en faisant le lien entre les problèmes concrets, l'exploitation capitaliste et les perspectives socialistes de la CFDT, d'exprimer en termes offensifs et de transformation sociale les revendications des travailleurs. Ce rôle de la SSE impliquait « des exigences de démocratie interne (...), de formation et d'information ».

Si nous nous arrêtons un temps sur ce texte, nous y remarquons la surreprésentation de l'emploi des mot « travailleurs », « luttes », « actions » comme dans beaucoup de textes de la CFDT de la période 1973-1976⁷⁵¹. Elle souligne la large place que l'UD entendait donner aux travailleurs dans la conduite de leurs actions, en même temps qu'elle confiait à la SSE le rôle d'une cellule dirigeante démocratique. Rôle dont on peut se demander s'il n'était pas quelque peu idéalisé et s'il était tenable pour certaines sections syndicales du point de vue interne et

⁷⁴⁹ *Ibidem*.

⁷⁵⁰ *Combat ouvrier* N° 104, Avril 1972. ADL 19J ; Bureau UD 1971-1978. Toutes les citations du paragraphe sont de la même source.

⁷⁵¹ Alain BERGOUNIOUX et *alii*, *Le vocabulaire ...*, *op.cit.*, p. 144 et 146.

du point de vue des rapports avec la CGT.

Avec celle-ci, le congrès prônait « une conception offensive de l'unité d'action »⁷⁵². Dans ce domaine, les constats étaient simples : les travailleurs souhaitaient l'unité ; celle-ci était nécessaire pour le succès des actions⁷⁵³ ; en revanche, l'unité organique, entre syndicats, était impossible. Il convenait donc de rechercher l'unité d'action « sans impérialisme », et « sans suivisme », mais en portant les désaccords devant les travailleurs.

2. « L'entreprise, terrain privilégié de l'action »⁷⁵⁴ et les UIB

L'entreprise devait être le terrain privilégié d'une action permanente des travailleurs sur des problèmes précis, horaires, conditions de travail, cadences, sécurité, mais aussi le lieu d'où pouvaient être lancées des actions plus générales, sur les retraites, la justice, la santé, tout en essayant de les lier aux problèmes rencontrés sur place. La section syndicale d'entreprise était donc la structure privilégiée dans la mise en oeuvre des actions, mais elle ne pouvait agir seule. Nouvelle dénomination (provisoire) de l'Union Locale, l'Union Interprofessionnelle de Base (UIB) devait regrouper les SSE, et non des individus, comme lieu d'information, de « confrontation à partir de réalités diverses, facilitant l'analyse et permettant d'échapper au corporatisme, donc d'insérer chaque action dans une lutte globale contre le système capitaliste »⁷⁵⁵. Cette nouvelle dénomination montre à quel point l'UD voulait à cette époque développer l'aspect interprofessionnel dans son action.

L'information devait permettre l'échange entre les travailleurs, les adhérents et les structures de l'organisation pour développer la réflexion et faciliter le développement des luttes. La formation était considérée comme une nécessité pour tous les militants. La résolution proposait de mettre en place des sessions de formations courtes et décentralisées pour les travailleurs réticents face à des sessions de formation de plusieurs jours et pour les mères de famille qui avaient « certaines difficultés pour s'éloigner trop longtemps de chez elles ». De même, elle appelait à réfléchir sur les moyens d'associer les travailleurs immigrés aux formations « pour leur permettre de mieux trouver leur place dans les sections »⁷⁵⁶.

⁷⁵² *Combat ouvrier* N° 104, *op. cit.*

⁷⁵³ Le mot est privilégié par rapport à celui de grève par la CFDT, à la différence de la CGT, d'après Alain BERGOUNIOUX et *alii*, *Le vocabulaire ...*, *op. cit.* p. 146.

⁷⁵⁴ *Combat ouvrier* N° 104, *op. cit.*

⁷⁵⁵ *Ibidem.*

⁷⁵⁶ *Ibidem.*

3. Élargir la lutte syndicale au « cadre de vie » ?

Le compte-rendu des travaux des commissions du congrès donnait pour autre fonction aux UIB d'élargir la réflexion « à des problèmes autres que ceux de l'entreprise », parmi lesquels le cadre de vie. Une note des RG nous a appris que l'UD avait constitué une commission, éphémère, du cadre de vie⁷⁵⁷. Nous avons pu étudier un document émanant du Comité Régional CFDT Rhône-Alpes et concernant une session de formation « Ecole Normale Ouvrière » (ENO) de mai 1971 intitulée « Cadre de vie et stratégie syndicale »⁷⁵⁸. Il faut savoir que les sessions ENO n'avaient pas qu'une fonction de formation, mais également une fonction de définition de la stratégie syndicale. Comme le lecteur s'en rendra compte, ce texte est écrit, osons le mot, dans un « verbiage » marxiste que nous n'avions pas vu apparaître jusque là, dans les textes de l'UD, et qui lie d'une manière très directe l'influence de « l'idéologie dominante » et les positions prises par les militants. Le lecteur se fera son opinion en entrant dans notre présentation de ce texte.

Que retenir de ce document ? D'abord qu'il fallait voir sous le terme de « cadre de vie » l'ensemble des conditions que le capitalisme faisait vivre aux travailleurs. Partant de l'analyse que « le cadre de vie était un moyen pour [le capitalisme] de récupérer des plus-values, et donc de se perpétuer », les participants s'étaient mis d'accord sur la nécessité de donner aux actions sur les logements, les loyers, les problèmes rencontrés par les immigrés, etc., « une dimension politique globale, un caractère offensif, de ne pas les enfermer dans la logique du système actuel ». Mais alors, qui devait les prendre en charge ? Deux positions s'étaient affrontées dans la session :

- Étendre le champ de compétence des organisations syndicales à tous les aspects de la vie des travailleurs et passer des alliances, temporaires, avec des associations familiales « qui ne peuvent à elles seules permettre la remise en cause fondamentale de la société capitaliste (...) [puisqu'elles] reposent sur un critère appartenant dans son principe même à l'idéologie dominante, la famille n'étant qu'une superstructure secrétée par l'infrastructure économique ».

- Assurer la complémentarité entre les organisations syndicales qui « doivent appréhender (...) des terrains d'action hors entreprise » et des associations familiales ou de quartier. Cette complémentarité demandait aux organisations syndicales d'assurer une aide aux militants

⁷⁵⁷ Note des RG du 21 avril 1971, ADL 693 VT 163.

⁷⁵⁸ Session ENO. *Cadre de vie et stratégie syndicale, Mai 1971*, Archives personnelles de Christian Saint-Sernin confiées à l'auteur. Les citations du paragraphe seront tirées de ce texte.

engagés dans ces associations.

Il y avait bien accord sur le fait que les organisations syndicales devaient agir hors des entreprises, mais un désaccord sur les limites à donner à ces actions. Le document précisait que le problème posé par cette divergence stratégique devrait être traité par l'organisation. En introduction, une hypothèse avait été posée : « Les raisons de cette divergence ne [décourent-elles pas] (...) de l'idéologie dominante et de son influence sur nous-mêmes militants ? » Hypothèse qui revenait à disqualifier idéologiquement un des deux groupes. Deux autres hypothèses au moins auraient pu être faites, nous semble-t-il : Est-ce que ce n'était par pragmatisme, par conscience des limites d'une section d'entreprise ou d'une UIB que certains militants s'opposaient à l'extension du champ de compétences des organisations syndicales voulue par les autres ? « La CFDT pouvait-elle s'occuper de tout »⁷⁵⁹ ? Est-ce que cette extension ne relevait pas de la « deuxième CFDT »⁷⁶⁰. Dans les faits, il nous semble bien que la position pragmatique l'a emporté dans l'UD de la Loire même si elle continua à vouloir agir sur le cadre de vie comme le montra le tract intitulé « L'aménagement des villes n'est pas fait au profit des travailleurs »⁷⁶¹. Mais des problèmes politiques allaient être posés par le « programme commun » signé après le congrès de Montrond.

E. Le refus du programme commun et les élections législatives des 4 et 11 mars 1973

« D'une gauche très divisée [jusqu'en 1969], le pouvoir n'a rien à redouter »⁷⁶². Mais cette année-là, des regroupements s'opèrent entre la SFIO et deux Unions de clubs dirigées par Alain Savary et Jean Poperen, ce qui donna naissance en juillet 1969 au parti socialiste (PS) dont François Mitterrand prit la direction au congrès d'Épinay sur Seine en juin 1971. Il existait désormais à gauche une force politique crédible (...) prête à s'allier au parti

⁷⁵⁹ Michel BRANCIARD *Histoire de la CFDT...*, *op. cit.*

⁷⁶⁰ Jean BOISSONNAT, exposé dactylographié, *Les positions de la CFDT*, présenté à la session d'étude du conseil confédéral à Bierville, les 20-23 mars 1963 (?) (A C 2G 47) « Il n'y a pas une mais "trois CFDT". (...) La première est un "bureau d'études" (...) La deuxième (...) est la CFDT "qui rêve au parti politique qu'elle serait si elle était un parti politique au lieu d'être un syndicat" (...). [La] troisième (...) est la CFDT force syndicale (...) » Cité Frank GÉORGI *L'invention de la CFDT. 1957-1970. Syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Paris, L'Atelier - CNRS, 1995, p. 18.

⁷⁶¹ Note des RG du 4 novembre 1971, ADL 693 VT 163.

⁷⁶² Serge BERSTEIN, Jean-Pierre RIOUX *La France de l'expansion 2. L'apogée Pompidou...*, *op. cit.*, p. 85. Nous suivons les auteurs dans ce paragraphe.

communiste tout en s'en distinguant »⁷⁶³. Le 26 juin 1972, le PS, le PCF et le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) signèrent le Programme commun de gouvernement⁷⁶⁴.

Si l'on en croit Pierre Héritier, « l'événement passa presque inaperçu dans l'UD »⁷⁶⁵. Ce ne fut pas le cas à la confédération qui prit position lors du Bureau National du 14 septembre 1972. La déclaration insistait sur la « distinction » entre les syndicats « qui n'ont pas à décider d'un programme de gouvernement » et les partis. Pour la CFDT, « l'action de masse était le moteur du passage à une société socialiste », les élections n'étant « qu'un des moments et une forme de ce combat ». Le BN qualifia le Programme commun d'« événement important » qui prenait en compte « de nombreuses revendications des travailleurs », même si le type de développement choisi où prédominaient « la rentabilité et le productivisme » ne pouvait apporter « un changement profond de la qualité de la vie »⁷⁶⁶.

Les conséquences de la signature du programme commun furent très importantes pour le parti socialiste parce qu'elle lui amena de nouveaux adhérents et parce que sa logique d'alliance permit au PS d'exercer une force d'attraction particulièrement nette dans les régions de tradition « chrétienne », de l'Ouest en particulier, sur les militants du PSU et de la CFDT. Cela aurait des conséquences politiques importantes en 1973 et 1974⁷⁶⁷. Le résultat des élections législatives de mars 1973 fut éclatant : alors que le Parti socialiste recueillait 19,1 % des suffrages exprimés (4 500 000), le PSU en obtenait 1,98 %⁷⁶⁸. Cela entraîna selon l'auteur « la reconnaissance par les milieux proches du PSU [en particulier la CFDT] de la supériorité du parti socialiste comme médiateur politique »⁷⁶⁹. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant ; nous allons maintenant présenter l'état de l'UD en 1972.

II. L'organisation de l'UD en 1972

Dans ce paragraphe, nous présenterons les modifications des structures de l'UD découlant des décisions prises au congrès confédéral de 1970 et de décisions internes. Nous présenterons également les deux dirigeants de l'UD dans les années 1970, Pierre Héritier et

⁷⁶³ Serge BERSTEIN, Jean-Pierre RIOUX *La France...*, *op. cit.* p. 87.

⁷⁶⁴ *Ibidem* p. 90.

⁷⁶⁵ Pierre HÉRITIER et alii, *150 ans...*, *op. cit.* p. 319.

⁷⁶⁶ Déclaration du Bureau National de la CFDT sur le programme commun du 14 septembre 1972, AC 2 G 66, cité par Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 234.

⁷⁶⁷ François KRAUS *Les Assises du socialisme ou l'échec d'une tentative de rénovation d'un parti*, condensé d'un mémoire de maîtrise, Notes de la Fondation Jean Jaurès, N°31, Juillet 2002.

⁷⁶⁸ François KRAUS *Les Assises...*, *op. cit.* p.23.

⁷⁶⁹ *Ibidem* p. 25.

Roger Bonneville avant de terminer par un point sur les adhérents et la représentativité de l'UD.

A. Les modifications apportées aux structures de l'UD en 1972

Il avait été décidé de constituer le Roannais en Zone Économique Homogène (ZEH) en octobre 1968⁷⁷⁰ lors du premier congrès de l'Union Régionale Rhône-Alpes, tenu avant le congrès confédéral de 1970 qui décida le regroupement des Unions départementales en vingt Unions Régionales. C'est dans ce cadre que la séparation entre la ZEH de Roanne et l'UD devint effective en 1972.

Pour développer les échanges et l'action interprofessionnels, le congrès décida d'adopter une nouvelle Charte de fonctionnement⁷⁷¹ jusqu'au prochain congrès. Les modifications, minimes, apportées à l'organisation étaient les suivantes :

- La Commission Exécutive prenait en charge le travail interprofessionnel. Ses membres étaient élus par le congrès sur proposition du Bureau sortant ou des syndicats, à condition d'avoir obtenu au moins 50% des voix. Elle se réunissait au moins une fois par semaine.
- Le Bureau de l'UD comprenait les membres de la Commission Exécutive, huit représentants des UIB et 10 représentants des secteurs professionnels, en principe un seul candidat par organisation.
- Le Conseil de l'UD était supprimé et remplacé par des assemblées de sections syndicales d'entreprises (SSE) pour la prise en charge de problèmes d'action immédiate, par un Conseil désigné par les UIB et les syndicats pour contrôler le Bureau une fois par an, par un congrès extraordinaire en cas de déviation grave.

B. Les organismes de direction et d'exécution

1. La Commission exécutive (CE) élue en 1972 et son rôle.

Dans la nouvelle Commission exécutive (CE), on ne retrouvait plus Étienne Chovet, secrétaire général du Comité Rhône-Alpes CFDT, remplacé au secrétariat général de l'UD par Pierre Héritier, tandis que Roger Bonneville était devenu secrétaire général adjoint en

⁷⁷⁰ Cf. supra Chapitre 3, paragraphe VB.

⁷⁷¹ *Combat ouvrier* N° 104, *op. cit.*

octobre 1970⁷⁷². L'ancienne présidente, Janette Ravachol y figurait encore, mais sans son titre. À part Pierre Héritier et Roger Bonneville, permanents de l'UD, les autres membres de la CE étaient des représentants de différents secteurs, les Métaux comptant quatre représentants, ce qui correspondait à leur poids important dans l'UD.

Les notes prises en réunion de la CE⁷⁷³, nous donnent connaissance d'une session des 5 et 6 mai 1972 où le travail avait porté sur son rôle et sur l'organisation de son travail : soutien à l'action, information, formation, mise en place et soutien aux UIB, animation, organisation ; travail d'équipe avec partage des responsabilités. Ses réunions hebdomadaires portaient sur tous les sujets, très variés, que proposait l'actualité : demandes de rencontre, demandes d'aide des UIB, réflexion sur des questions à prendre en charge, prises de positions sur des actions, rédaction d'articles pour *Combat ouvrier*, rencontres avec les autres UD, prise en charge des formations, propositions à discuter et exécution des décisions du Bureau. La participation à la CE prenait donc beaucoup de temps puisqu'il fallait rajouter du temps d'activités diverses au temps de réunion et de travail pour les non permanents. Fin 1972, un élu demanda à quitter son poste pour cette raison sans qu'on n'arrive à le remplacer.

2. Le Bureau élu en 1972 et les Commissions

Le Bureau élu en 1972 comptait en plus des membres déjà cités de la Commission exécutive treize représentants des secteurs professionnels ainsi que cinq représentants d' UIB. C'était à lui de prendre les décisions au niveau de l'UD mais aussi de discuter des problèmes d'orientation politique ou revendicative. Suite à la session de la CE dont nous avons parlé plus haut, voici par exemple l'ordre du jour de la session du Bureau de l'UD de septembre 1972 qui en résulta⁷⁷⁴. Discussion sur le programme commun, discussion sur les objectifs stratégiques de l'UD, ratification du choix des commissions et de leurs animateurs, ratification de la répartition du suivi des UIB entre les membres de la CE.

Les commissions déjà existantes étaient les suivantes : Formation ; Enseignement et formation permanente ; Commission juridique ; Commission emploi ; Commission Immigrés. Trois nouvelles furent créées : Organisation pratique des actions, Information, Action Sociale. Le Bureau décida sur proposition de la Commission Information de créer un journal de masse tiré à 10 000 exemplaires, l'Action syndicale dont le premier numéro sortit en octobre 1972. Les UIB étaient au nombre de 8 : Saint-Chamond, Rive de Gier, « les 3 Ponts » (Andrézieux-

⁷⁷² Note des RG du 29 janvier 1970, ADL 693 VT163.

⁷⁷³ ADL 19J826.

⁷⁷⁴ Bureau de l'UD 1971-1978. ADL 19 J828. La date précise de la session est manquante.

Bouthéon), Le Chambon-Feugerolles, Firminy, Montbrison, Saint-Étienne, Chazelles-sur-Lyon.

3. Les dirigeants de l'UD

a. Pierre Héritier, « l'héritier »⁷⁷⁵

Pierre Héritier est né le 17 avril 1937 dans une famille populaire catholique de Saint-Symphorien-sur-Coise, dans le Rhône⁷⁷⁶. Son père mourut quand il avait huit ans et sa mère devint femme de ménage. Il fut marqué dans son enfance par l'exemple local de résistants chrétiens et militants syndicalistes, et celui de son demi-frère, résistant, mais aussi par « une éducation civique »⁷⁷⁷ qui reposait sur la notion suivante : « On doit faire quelque chose dans la cité ». Il poursuivit des études jusqu'en seconde et obtint le BEPC, puis des diplômes professionnels dans la banque.

Son activité syndicale commença dès son arrivée à Saint-Étienne, sous l'influence de la déléguée CFTC de la Lyonnaise de Banque où il fut embauché en janvier 1955. Militant actif du syndicat, Pierre Héritier fut très vite attiré par l'ambiance « intellectuelle studieuse et vivante », qui régnait à l'UD CFTC de la Loire animée par la tendance Reconstruction. Il fut particulièrement influencé par deux dirigeants de l'UD, André Garnier et Étienne Chovet. Il participa à sa première grève en 1956 contre l'intervention soviétique à Budapest. Après son retour du service militaire en 1959, il fut élu en 1960 secrétaire du syndicat de sa banque et accéda à diverses responsabilités dans le syndicat CFTC de la Banque, avant de devenir secrétaire de l'Union Locale de Saint-Étienne en 1963. Ce poste lui permit de participer au débat sur la déconfessionnalisation de la CFTC. Cofondateur du Centre d'études socialistes de Saint-Étienne, il s'engagea également à l'UGS puis au PSU, sans y prendre de responsabilités. En novembre 1966, Pierre Héritier devint permanent de l'UD et, en octobre 1970, il remplaça Étienne Chovet comme secrétaire général. À ce poste, il se trouva engagé dans la gestion de nombreux conflits (Nouvelles Galeries, grève de la faim des travailleurs immigrés sans papiers, Manufrance). Il fut également partie prenante à partir de 1968 dans l'ouverture de l'UD aux différents mouvements de contestation, se démarquant ainsi de la CGT. En avril 1973, il fut matraqué par les CRS au cours d'une manifestation de soutien à la grève de la

⁷⁷⁵ Jeu de mot de Jean Rechatin. Entretien de Pierre Héritier avec l'auteur, le 16 décembre 2009.

⁷⁷⁶ Pour cette présentation de Pierre Héritier, nous nous appuyons essentiellement sur la biographie de Pierre Héritier par Jean-Paul MARTIN in Claude PENNETIER (dir.), *Dictionnaire Le Maitron* et sur les nombreux entretiens que nous avons eus avec lui de mars 2009 à décembre 2013. Sauf indication contraire, les citations de cette présentation sont tirées de ces entretiens.

⁷⁷⁷ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 20 mars 2009.

faim des travailleurs immigrés.

En 1973, il fut élu secrétaire de l'Union régionale interprofessionnelle Rhône-Alpes et membre du bureau national de la CFDT. Après l'élection présidentielle de mai 1974, Pierre Héritier devint l'un des protagonistes des Assises du socialisme, rejoignant une opération lancée par Edmond Maire et Jacques Julliard en lien avec Pierre Mauroy⁷⁷⁸. Avec ses amis de la gauche CFDT, il choisit de « s'engager dans la restructuration de la gauche socialiste » ce qui le conduisit à rejoindre le CERES de Jean-Pierre Chevènement⁷⁷⁹. Cette adhésion au PS fut de courte durée, puisqu'il le quitta dès 1976, à la suite de la dissolution de la fédération de la Loire et d'un conflit avec les dirigeants du CERES. En fait Pierre Héritier estima rapidement que les Assises du socialisme avaient « constitué une erreur et une faute ». En 1976, lors du congrès confédéral d'Annecy, la région Rhône Alpes et cinq fédérations déposèrent une « contribution au débat » ainsi qu'un amendement sur « l'hégémonie des travailleurs » qui furent rejetés par le congrès. Pendant quelques années, il devint le leader de la gauche syndicale au sein de la CFDT. Il se montra très critique à l'égard du rapport Moreau sur le « recentrage » en 1978 mais apporta son soutien à Edmond Maire au congrès de Brest en mai 1979 sur la « resyndicalisation ».

En 1981, il s'opposa à un retour vers l'engagement politique de la CFDT à l'approche de l'élection présidentielle. Il fut néanmoins sollicité par Edmond Maire pour faire partie de la commission exécutive en mai 1982. Chargé du secteur économique, et spécialement de l'emploi, il participa aux réunions organisées par Pierre Mauroy et Jacques Delors sur les politiques industrielles du gouvernement, alors que la CFDT tentait d'obtenir des contreparties aux plans de rigueur. En 1984, il présenta au BN confédéral, un bilan de cette politique de rigueur dans lequel il soulignait la modification brutale du partage de la valeur ajoutée au profit des entreprises, et insistait sur la nécessité de veiller à ce que les profits aillent à l'investissement et à la modernisation de l'appareil productif. Il conduisit aussi des négociations difficiles : UNEDIC, emploi, formation professionnelle. En décembre 1984, il jugea négativement le projet d'accord sur la flexibilité du temps de travail, finalement rejeté par la confédération après consultation des syndicats. En 1985, après le congrès confédéral de Bordeaux, il devint trésorier de la confédération en conservant le secteur économique, mais en perdant le volet opérationnel emploi. Il relança le débat dans la CFDT sur un nouveau type de développement, publia une brochure CFDT « Nouvelle demande, nouveaux emplois » puis un

⁷⁷⁸ Cf. infra chapitre 5, paragraphe IA3.

⁷⁷⁹ Interview de Pierre Héritier dans le *Nouvel Observateur*, 3 novembre 1974.

livre sur le même thème⁷⁸⁰. À partir de 1986, il se trouva en net décalage par rapport au deuxième recentrage de la CFDT impulsé par Edmond Maire. Il s'opposa pour la première fois assez frontalement à celui-ci sur le soutien à adopter à l'égard du mouvement étudiant de 1986. En 1988, Edmond Maire qui préparait son départ, exigea celui de Pierre Héritier, susceptible d'empêcher l'élection future de Nicole Notat au secrétariat général de la confédération. Pierre Héritier refusa de retirer sa candidature à la future commission exécutive mais le BN la refusa. Dès lors son départ était obligatoire. Au Conseil national d'octobre 1988, Pierre Héritier rappela les débats qu'il avait tenté d'ouvrir sur la dérive que constituait l'institutionnalisation de la CFDT, perçue comme une machine à négocier et non à conduire des actions. Lors du congrès de Strasbourg, en novembre 1988, il refusa d'utiliser son poids dans la confédération pour ne pas ajouter aux divisions de la CFDT.

Après son départ, Pierre Héritier s'investit dans le Laboratoire social d'actions, d'innovations, de réflexions et d'échanges (LASAIRE) qu'il créa en 1989 avec Henri Moulard, PDG de la Lyonnaise de Banque, pour être un lieu de réflexion pluraliste, réunissant des dirigeants d'entreprise, des responsables syndicaux et des experts. Il en fut directeur général jusqu'en 1997, avant d'en devenir secrétaire général et d'en rester membre actif aujourd'hui. Il approfondit particulièrement les questions qu'il avait lancées à la CFDT : nouveau type de développement, services de proximité, rôle des syndicats dans le développement économique local et les territoires. Il investit également le champ de l'Europe sociale estimant que l'action syndicale devait se développer dans un espace économique pertinent. Il entretint des contacts étroits avec la Confédération Européenne des Syndicats et noua un important réseau avec les principales organisations syndicales. Ce qu'il poursuivit en fondant vers 1990 le Forum Syndical Européen (FSE) dans le but d'encourager le dialogue intersyndical et d'œuvrer au rapprochement des organisations. Il n'a cessé de poursuivre une réflexion sur l'histoire et l'avenir du syndicalisme, son rôle et sa place dans l'équilibre des pouvoirs, l'importance de la démocratie sociale comme composante essentielle de la démocratie. Il a notamment produit des propositions sur la représentativité des organisations syndicales, signé avec d'autres anciens responsables de la CFDT l'appel « Questions à la CFDT »⁷⁸¹, participé au numéro « Réinventer le syndicalisme »⁷⁸² et aux Cahiers « la CFDT une aventure humaine »⁷⁸³, « L'histoire en débat »⁷⁸⁴, « la CFDT, 50 ans après »⁷⁸⁵.

⁷⁸⁰ Pierre HÉRITIER *Nouvelle croissance et emplois*, Syros, 1988.

⁷⁸¹ « Questions à la CFDT », *Le Monde*, 17 avril 2004.

⁷⁸² *Réinventer le syndicalisme, Mouvements*, La Découverte, N° 43, janvier février 2006.

⁷⁸³ *La CFDT, une aventure humaine*. Cahier FSE n°1 – avril 2007.

b. Roger Bonnevialle, l'ami fidèle de Pierre Héritier.

Roger Bonnevialle⁷⁸⁶ est né en 1938. Ses parents étaient des « déracinés de l'agriculture », son père a cumulé le travail à la mine et la tenue d'une petite ferme jusqu'à sa naissance. Mais il est mort en 1950 alors qu'il était devenu gouverneur à la mine, et c'est un homme de sa cité, membre du PCF, qui fit l'éducation politique du jeune Roger « sans endoctrinement ». Ce fut Jean Rechatin qui « l'emmena à la CFTC » où il adhéra après son entrée aux Bennes Marrel en 1957 avec deux brevets de tourneur et de dessinateur. Il partit pour l'Algérie en 1959 où il eut « du pot » de ne pas faire le coup de feu et de pouvoir beaucoup discuter avec « des fachos, des séminaristes, des communistes, des cathos de gauche, des PSU », dont Michel Rolant, futur membre de la Commission exécutive de la CFDT. Ce qui compléta sa politisation et renforça sa volonté de se battre pour l'arrêt la guerre.

De retour aux Bennes Marrel, il devint collecteur en 1963 et délégué en 1964. Il rentra à l'Union des Métaux et fut élu au Conseil de l'UD en 1967. Les Bennes Marrel étaient une grosse « boîte » avec une tradition d'unité d'action entre la CGT et la CFDT et beaucoup de conflits. En 1968, l'usine fut occupée très vite⁷⁸⁷ après la CAFL avec « 200 gars en permanence » et des relations tendues avec le patron. Le temps de la journée se passait dans l'occupation, les distributions de tracts dans d'autres usines pour implanter de nouvelles sections, les discussions, les Assemblées Générales du soir à la Bourse. Roger Bonnevialle fit partie de ceux qui essayèrent en vain d'entraîner la manifestation des métallurgistes du 6 juin jusqu'à la Préfecture où se déroulaient les négociations⁷⁸⁸. En juillet 1968, Georges Granger fut élu secrétaire de l'Union régionale des Métaux avec l'appui de la Fédération contre Roger Bonnevialle, candidat de l'UD.

En octobre 1970, il remplaça Pierre Héritier au poste de secrétaire général adjoint de l'UD avant de le remplacer au poste de secrétaire général et de devenir représentant de l'Union Régionale CFDT Rhône-Alpes au Conseil national, en 1973. Il tint dans cette instance un rôle d'opposant à Edmond Maire dans le but de porter Pierre Héritier au secrétariat général de la confédération. Pour décrire son travail de secrétaire général dans la Loire, il insista beaucoup sur la formation pour « faire monter les militants en responsabilité » ; dans ces

⁷⁸⁴ *L'histoire en débat*. Forum – mai 2010.

⁷⁸⁵ *La CFDT, 50 ans après*, Cahiers de l'histoire en débat – novembre 2014.

⁷⁸⁶ Pour cette présentation de Roger Bonnevialle, nous nous appuyons essentiellement sur deux entretiens que nous avons eus avec lui les 6 novembre 2009 et 8 novembre 2012. Les citations sont tirées de ces deux entretiens sauf indication contraire.

⁷⁸⁷ Cf. supra Chapitre 3, paragraphe IVA.

⁷⁸⁸ Entretien cité avec Roger Bonnevialle, le 6 novembre 2009.

formations, Roger Bonneville insiste sur l'aspect « droit du travail » et sur l'aspect « formation à l'analyse marxiste » pour que « les gars puissent faire le lien entre les luttes économiques et le politique ». Bien entendu, il suivit aussi de très nombreux conflits ; chaque fois il fallait aider les gars à mobiliser et à négocier, « le boulot, c'était de dire : Il faut vous battre ! ». Au printemps 1973, il suivit le conflit de Peugeot où il connut des difficultés avec Georges Granger et l'Union des métaux. En 1974, Roger Bonneville suivit Pierre Héritier au CERES, mais « ça a été un échec total, on est partis sur la pointe des pieds ». En 1978, il s'opposa au recentrage « parce ça voulait dire qu'on revenait aux négociations sans faire de vagues ». Par contre, il se réjouit de l'ouverture faite par Georges Séguy au congrès de Grenoble de la CGT⁷⁸⁹ qui entraîna dit-il « le summum de l'unité d'action entre la CGT et la CFDT au niveau régional ».

Roger Bonneville quitta la direction de l'UD en 1980 pour plusieurs raisons : la situation financière imposait de se séparer d'un permanent, le Bureau n'aurait pas accepté d'organiser les chômeurs ; il n'avait pas envie de faire carrière. Comme le patron des Benes Marrel ne voulut pas le réembaucher, il « trouva du boulot » dans une « boîte d'insertion ». En 1981, il « monta » travailler à Paris à l'ANPE comme conseiller du Directeur Général, à la demande de Jean Auroux, Ministre du Travail. Ensuite, vers 1982-1983, il créa des « boîtes d'insertion » pour les licenciés de la sidérurgie, d'abord le Centre intergénération pour l'emploi par le développement des initiatives locales (CIEDIL) à Saint-Étienne, puis à Pompey, à Dunkerque avec, comme maître d'œuvre, le délégué à l'emploi, adjoint du Ministre du Travail. Mais en 1993, par manque de subventions suite au retour de la droite au gouvernement, le CIEDIL fut mis en faillite. Le président lui proposa alors de créer une société anonyme dans laquelle les licenciés mirent leur prime de licenciement. La nouvelle société dura cinq ans, mais Roger Bonneville tomba malade, « et ça s'est terminé en eau de boudin ». Entre temps, il avait quitté la CFDT en 1988 au moment de « l'éjection » de Pierre Héritier de la Commission Exécutive. La trajectoire de la CFDT après le « recentrage » et la fin de son expérience au CIEDIL lui ont laissé un goût amer. Revenons maintenant à l'époque où Roger Bonneville était secrétaire général de l'UD.

C. Les structures qui « débordaient » l'Union Départementale

Il s'agit de l'Union régionale interprofessionnelle Rhône-Alpes de la CFDT (URI) et d'unions régionales de syndicats du même secteur.

⁷⁸⁹ Congrès de la CGT à Grenoble, 26 novembre-1^{er} décembre 1978. Cf. infra, chapitre 5 paragraphe IIC2c.

1. Des unions régionales professionnelles

Entre les fédérations et les syndicats, existaient, parfois depuis l'époque de la CFTC, des unions régionales professionnelles qui pouvaient s'étendre sur plusieurs départements et avaient pour fonctions de coordonner les revendications et les mouvements à un niveau plus large. C'était par exemple le cas des unions régionales Habillement-Cuir-Textile (Hacuitex) et des Métaux pour la Loire et la Haute-Loire, des Cheminots pour Rhône-Alpes, des PTT. Ces Unions régionales, nous semble-t-il, n'ont pas joué un très grand rôle dans la vie de l'UD de la Loire sauf celle des Métaux qui s'est opposée à la direction de l'UD au moins depuis 1973 selon nos sources, son représentant au Bureau de l'UD, Charles Wéber, ayant déclaré ne pas vouloir y siéger pour des raisons politiques⁷⁹⁰.

Nous avons essayé d'explorer ces « raisons politiques » dans des entretiens avec de nombreux militants, Charles Wéber⁷⁹¹ (secrétaire adjoint, puis secrétaire de l'Union Régionale des Métaux), René Laurent⁷⁹² et Pierre Reynaud⁷⁹³ (anciens secrétaire et secrétaire adjoint du syndicat des Métaux de Saint-Étienne), Pierre Guinand⁷⁹⁴ et Michel Coynel⁷⁹⁵ (anciens délégué et secrétaire de la section CFDT de Peugeot Saint-Étienne), Roger Bonneville, Roger Brietsch⁷⁹⁶ et Jacques Chérèque⁷⁹⁷ (anciens secrétaire et secrétaire général de la fédération de la Métallurgie CFDT). De ces entretiens, nous retenons l'idée qu'il y a eu un conflit sur la personne de Georges Granger⁷⁹⁸. Il nous a été dépeint comme un carriériste par la plupart des militants que nous venons de citer, sauf Charles Wéber, Pierre Guinand et Michel Coynel. À ce conflit sur la personne de Georges Granger, se rajoutèrent deux autres conflits, d'abord sur le rôle du professionnel et de l'interprofessionnel, Charles Wéber reprochant à la direction de l'UD de vouloir tout prendre en charge sans respecter l'autonomie de l'Union Régionale des Métaux. Ensuite sur la ligne politique : de 1970 à 1973, l'UD était sur une ligne de développement des luttes dans l'autonomie par rapport à la CGT alors que l'union régionale des Métaux suivait la ligne de sa fédération de la métallurgie engagée dans un processus de rapprochement avec la fédération de la métallurgie CGT. Ce conflit interne aurait des conséquences dont nous reparlerons en particulier sur la conduite du conflit

⁷⁹⁰ Notes prises lors du Bureau de l'UD du 5 avril 1973, Bureau UD, ADL19J828.

⁷⁹¹ Charles Wéber, entretiens avec l'auteur, les 23 mai 2011 et 15 octobre 2012.

⁷⁹² René Laurent, entretien avec l'auteur, le 20 mai 2011.

⁷⁹³ Pierre Reynaud, entretiens avec l'auteur, les 9 décembre 2011 et 25 octobre 2012.

⁷⁹⁴ Pierre Guinand, entretien avec l'auteur, le 7 décembre 2012.

⁷⁹⁵ Michel Coynel, entretien avec l'auteur, le 28 octobre 2011.

⁷⁹⁶ Roger Brietsch, entretiens avec l'auteur, les 21 décembre 2012 et 30 janvier 2013.

⁷⁹⁷ Jacques Chérèque, entretiens avec l'auteur, les 13 février 2013 et 19 février 2013.

⁷⁹⁸ Cf. supra, chapitre 3, paragraphe VB. Nous n'avons pu rencontrer Georges Granger.

Peugeot⁷⁹⁹.

2. L'Union Régionale Interprofessionnelle (URI) Rhône-Alpes

Ses structures étaient classiques : SSE, syndicats, UIB, Unions départementales et Zones économiques homogènes (ZEH) du Roannais, du Péage de Roussillon et de l'arrondissement d'Yssingaux en Haute-Loire. Les organismes régionaux étaient le congrès, un conseil, un Bureau, un secrétariat, trois secteurs : Action, Organisation, Formation. L'URI avait pour rôles d'être un lieu de confrontation et d'impulsion, de prendre en charge une partie de la formation des militants et la solidarité entre ses structures, d'élaborer des positions régionales, d'assurer un rôle politique dans la vie et le fonctionnement de la CFDT. En 1973, Pierre Héritier succéda à Étienne Chovet. Il allait rester secrétaire général de l'URI jusqu'en 1982. Ce leadership de la Loire était symbolisé par « l'installation du Comité Régional (...) à Saint-Étienne [dans un local] aménagé aux frais de la municipalité »⁸⁰⁰.

D. Les adhérents des syndicats de l'UD

En ce qui concerne les adhérents, nos sources nous proposent des nombres différents. La première date d'une réunion du Bureau de l'UD de juin 1972⁸⁰¹. Notre seconde source est issue d'une enquête réalisée avec l'aide d'un groupe confédéral, le « Groupe d'Action pour la Syndicalisation » (GAPS)⁸⁰² qui a dressé en 1987 une série d'adhérents de 1970 à 1986. La troisième est une estimation de 11 000 adhérents faite par les RG à la fin 1970⁸⁰³. Nous avons repris ces données chiffrées dans le tableau n°14 en page suivante. Il nous permet, malgré les approximations que comportent ces données de voir une baisse des adhérents de 1969 à 1973 et de compter plus ou moins 14 940 adhérents en 1969, 14 395 en 1970, 14 450 en 1971, 14 450 en 1972 et 14 060 en 1973.

Nous nous sommes servis du nombre d'adhérents de 1971 et des données sur les effectifs ASSEDIC (en gros, le secteur privé) à la même date, 201 055 salariés représentant 64% des salariés du département pour calculer le taux de syndicalisation à la CFDT

⁷⁹⁹ Cf. infra, chapitre 4, paragraphe IVC3.

⁸⁰⁰ Note malicieuse des RG du 12 novembre 1971. ADL 693 VT 163.

⁸⁰¹ ADL 19J75. Bureau de l'UD, réunion de juin 1972.

⁸⁰² Enquête du GAPS en Rhône-Alpes. AC 22DOF23

⁸⁰³ Note des RG du 29 octobre 1970, ADL 693 VT 163.

en 1971⁸⁰⁴. Il était légèrement inférieur à 5%.

		1969	1970	1971	1972	1973
Comptage RG 70	Adhérents		11000			
Comptage Bureau	Timbres	126 563	121 920	121 000		
UD Juin 1972	Adhérents ⁸⁰⁵	14 060/ 15 820	13 550/15 240	13 450/15 150		
Enquête GAPS ⁸⁰⁶	Timbres			128 036	122 420	119 085
1987	Adhérents			14 230/ 16 000	13 600 /15 300	13 230/ 14 890

Figure N°14 : Évolution du nombre d'adhérents CFDT dans la Loire de 1969 à 1973

Nous disposons par ailleurs d'un autre recensement⁸⁰⁷ qui nous indique la répartition de ces adhérents selon les secteurs professionnels. Cette répartition montre la très forte proportion des métallurgistes qui représentaient 37% des adhérents, devançant de très loin Hacuitex avec 7,2%, le SGEN, 5,8%, la Santé, 5,3%, les PTT, 5,1%, alors que 4 secteurs comptaient moins de 1% des adhérents. Si nous comparons cette répartition avec celle de 1964, nous remarquons que la proportion de certains secteurs a baissé. Pour les mineurs et le textile, ceci est dû en premier lieu aux réductions d'effectifs dans les années 1960, alors qu'on note l'augmentation de la part de la Santé et des PTT qui étaient des secteurs en expansion.

	1964	1972
Métallurgistes	31%	37%
Hacuitex	19.2%	7.2%
SGEN	3%	5.8%
Santé	1.1%	5.3%
PTT	2.6%	5.1%
Défense Nationale	7%	4.9%
Mineurs	4.1%	2.2%

Figure N°15 : Répartition des adhérents de l'UD par secteurs professionnels en 1964 et 1972

Une autre question se pose à propos de ces adhérents : que représentaient-ils dans cette période par rapport aux adhérents des autres centrales syndicales. Nous avons trouvé des réponses à cette question grâce à des enquêtes, menées par les Renseignements Généraux et remontant parfois jusqu'à 1968, qui ont été communiquées au Préfet de la Loire dans les années 1981-1983⁸⁰⁸. Nous allons les reprendre dans le tableau de la page suivante, en privilégiant le résultat des élections du premier collège (ouvriers et employés) et le résultat global.

⁸⁰⁴ Cf. infra Chapitre 4, paragraphe IIIA2.

⁸⁰⁵ Leur nombre varie selon que l'on compte un adhérent pour 8 ou 9 timbres payés. Cf. supra chapitre 2, paragraphe IVA.

⁸⁰⁶ Cette enquête porte sur la Loire toute entière, y compris le Roannais.

⁸⁰⁷ ADL19J829.

⁸⁰⁸ Élections professionnelles. ADL 1333W225.

Bien entendu, ces résultats ne sont que très partiels. Ils nous apportent néanmoins des renseignements intéressants : Sur les cas étudiés, la CGT était toujours en tête, que ce soit dans le premier collège ou globalement. La CFDT était toujours seconde, aussi bien pour le premier collège que pour les trois collèges réunis. FO était toujours en troisième position sauf pour l'Alimentation en 1973. L'autre enseignement de ces résultats était que l'écart entre la CFDT et la CGT pouvait être très important, allant parfois jusqu'à cinq fois plus de voix en faveur de la CGT.. Ces résultats partiels montrent donc la faiblesse persistante de la CFDT par rapport à la CGT, ce qui ne pouvait que la gêner dans les luttes qu'elle entendait mener.

		Inscrits	Votants	Exprimés	Organisations syndicales ⁸⁰⁹				
					CGT	CFDT	FO	CGC	CFTC
CAFL CREUSOT- LOIRE ONDAINE ⁸¹⁰									
	1 ^{er} col. 73	4 148	3 432	3 270	67.6% 11	19.2% 4	6.6% 1		6.4% 1
	1 ^{er} col. 68	4 070	3 845	3 636	67.2% 14	23% 5	5.6% 1		4..2%
	T. col. 73811				57.5% 16	21.5% 6	6.5% 1	5.5% 1	6..5% 1
	T. c.. 68812				60% 16	25% 7	6% 1	4% 1	4..5%
CAFL ⁸¹³ CREUSOT- LOIRE SAINT- ÉTIENNE		Inscrits	Votants	Exprimés	Organisations syndicales				
					CGT	CFDT	FO	CGC	CFTC
	1 ^{er} col. 73	728	357	306	48%	7			
	1 ^{er} col. 68	653	372	305	25.5% 5	21% 2			
	Tous c. 73				47% 7	16.5% 3	7%	7% 2	
	Tous c. 68				51.5% 7	18% 2	11% 1		
CAFL CREUSOT- LOIRE SAINT- CHAMOND ⁸¹⁵		Inscrits	Votants	Exprimés	Organisations syndicales				
					CGT	CFDT	FO	CGC	CFTC
	1 ^{er} col. 73	1650	1301	1270	54.3% 9	24.4% 4	21.1% 3	NR ⁸¹⁴	NR
	1 ^{er} col. 70	1 960	1 515	1 414	54.3% 11	25.5% 5	16.6% 3	NR	3.6%
	Tous c. 73	2613	2034	1990	42%	28.4%	19.1%	8.2%	2%
	Tous c. 70	2 875	2 257	2 319	43.1% 13	30.9% 9	15.7% 4	5.7% 1	4.6%
ARSENAL DE ROANNE		Inscrits	Votants	Exprimés	Organisations syndicales				
					CGT	CFDT	FO	CGC	CFTC
	1 ^{er} col. 73	2630	2175	2106	51.3% 3	27.5% 2	20.5% 1		
	1 ^{er} col. 70	2294	1736	1629	52.2% 2	27% 1	20.5% 1		
	Tous c. 73				49% 3	28.5% 1	23% 4		
	Tous c. 70				50% 2	27% 1	23% 3		
MANU FRANCE		Inscrits	Votants	Exprimés	Organisations syndicales				
					CGT	CFDT	FO	CGC	CFTC
	1 ^{er} col. 73	1773	1477	1383	73% 11	26% 3			
	1 ^{er} col. 68	2024	1690	1534	80% 12	19.5% 2			
	Tous c. 73				69% 14	21% 3	8% 2		
	Tous c. 68				79% 14	16% 2	4% 2		
BSN VERRERIE		Inscrits	Votants	Exprimés	Organisations syndicales				
					CGT	CFDT	FO	CGC	CFTC
	1 ^{er} col. 73	994	859	77ç	75%	20% 1	5%		
	1 ^{er} col. 68	642	545	513	79% 6	15% 1	6%		
	Tous c. 73	1230			69% 11	21.5% 3	4%		
	Tous c. 68	745			77% 8	13.5% 1	5%		

Figure N° 16 : La représentativité des syndicats CFDT et de leurs concurrents dans la Loire

⁸⁰⁹ Le nombre placé à droite du pourcentage désigne le nombre d'élus.

⁸¹⁰ Les établissements de la CAFL deviennent des établissements de Creusot-Loire créé en 1970 par l'association des groupes Marine-Firminy et Schneider.

⁸¹¹ Les 3 collèges en 1973.

⁸¹² Les 3 collèges en 1968.

⁸¹³ À Creusot-Loire Saint-Étienne, la CGT et la CFDT avaient présenté une liste commune dans le 1^{er} collège en 1973.

⁸¹⁴ Non représenté.

⁸¹⁵ Élections des délégués du personnel. Tableau établi à partir des archives suivantes : ADL 693 VT 188 Rapport RG 23-06-1970, ADL 1059W39 Rapport RG du 18.06.1974.

III L'UD CFDT dans la « lutte globale contre le système capitaliste »

Cette expression est tirée de la résolution générale du congrès de Montrond en 1972. Le contexte global des années 1970-1973 allait être très favorable à l'application de cette résolution parce qu'il fut caractérisé, au niveau local comme au niveau national, par une montée des luttes ouvrières et le développement de mouvements sociaux.

A. Le contexte national et départemental

1. Les « années-68 »

Selon Xavier Vigna que nous suivrons dans ce paragraphe, les *années 68* sont le terme « choisi par une équipe de chercheurs⁸¹⁶ (...) pour désigner une vaste période de contestation dans le monde occidental des années 1960 et 1970 avec 1968 comme pivot. Dans les usines en France (...) les grèves de mai-juin 1968 ouvrent un cycle d'insubordination ouvrière » liée à une « gauche ouvrière particulièrement active », syndiquée ou en rapport avec les mouvements révolutionnaires, qui conteste « l'organisation du travail et l'univers usinier »⁸¹⁷. Elle refuse d'accepter l'aggravation des conditions de travail contre des primes, élargit « le répertoire d'actions » des luttes en préférant les grèves longues avec occupation aux journées d'action et en recourant parfois à la séquestration ou à la saisie du stock comme chez Lip. Elle exprime une volonté d' « autonomie et d'égalité ». Face à ces aspirations, entre 1968 et 1975, la CGT et le PCF apparaissent « en décalage » en ne proposant rien d'autre que « la conquête électorale du pouvoir » et en prônant le « modérantisme ». « En revanche, [la CFDT] relaie cette contestation avec bien des nuances ». L'état et le patronat tentent de contenir cette agitation par la traque des « agitateurs » et la répression antisyndicale, tout en tentant, pour le gouvernement Chaban-Delmas, de « réformer les relations sociales » et pour le patronat de lancer « quelques expériences d'enrichissement des tâches » et « d'amélioration (...) des conditions de travail ».

« À côté des conflits (...) dans les entreprises, d'autres mouvements sociaux, féministes, écologistes, lycéens, [de travailleurs immigrés] (...) ont donné une figure de

⁸¹⁶ Geneviève DREYFUS-ARMAND, Robert FRANK, Marie-Françoise LÉVY, Michelle ZANCARINI-FOURNEL (sous dir.), Maryvonne LE PULOCH (avec coll.) *Les Années 68, Le temps de la contestation*, Éditions Complexe, IHTP CNRS, 2000.

⁸¹⁷ Xavier VIGNA *L'insubordination...*, *op. cit.* p. 12. Les citations du paragraphe sont tirées de cet ouvrage, pages 326 à 329 sauf indication contraire.

contestation permanente aux années post-68 »⁸¹⁸. Le Bassin stéphanois et la Loire ont connu, dans les années 1970-1973, un grand nombre de grèves et une série de mouvements sociaux qui culminèrent au printemps 1973. L'UD allait soutenir ces mouvements et tenter de les faire converger d'autant plus que la situation économique de la région était préoccupante.

2. « Une région mal en point à l'avenir préoccupant »

Ce titre, repris à Jacques Schnetzler peut sembler ne pas correspondre à l'évolution de l'économie de la Loire de 1969 à 1973⁸¹⁹. Les effectifs couverts par le régime des Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC) c'est-à-dire 64% des salariés du département, ont connu en effet un accroissement de 5, 6% pendant cette période, malgré une baisse dans le textile⁸²⁰.

	31/12/1969	31/12/1970	31/12/1971	31/12/1972
Métallurgie Mécanique	62 619	65 315	66 672	66 995
BTP	21 707	21 546	22 103	22 182
Textile et annexes	39 435	37 304	36 784	36 910
Industries agricoles et alimentaires	3 974	4 020	4 026	4 158
Industries diverses	16 862	17 342	17 567	18 421
Secteur tertiaire	49 860	51 420	53 903	56 842
Total	194 457	196 947	201 055	205 508

Figure n° 17 : Évolution des effectifs ASSEDIC dans la Loire de 1969 à 1973⁸²¹

Pourquoi Jacques Schnetzler évoquait-il donc un avenir préoccupant ? Parce que, écrivait-il « étant donné que les houillères fermaient, que le textile régressait, que l'agriculture « libérait des bras », que le tertiaire, insuffisamment développé ne pouvait que modérément progresser, l'expansion de la métallurgie était indispensable pour maintenir l'emploi ». Or, peu d'industries nouvelles s'étaient implantées en particulier dans le domaine de la machine-outil, et la politique d'industrialisation menée avait « trop favorisé la sous-traitance automobile » et multiplié les OS et les manœuvres, ce qui n'allait pas dans le sens de la modernisation. De plus, la création de Creusot-Loire en 1970, première entreprise régionale, comportait le risque d'un sacrifice de la région, menacée par la concurrence de Fos

⁸¹⁸ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *1945-2005...*, op. cit. p. 418.

⁸¹⁹ Jacques SCHNETZLER *Les industries ...*, op. cit. p. 374. Titre de la 3^{ème} partie. Les citations du paragraphe sont tirées de cet ouvrage sauf mention contraire.

⁸²⁰ Ne faisaient pas partie de ce régime les fonctionnaires et les travailleurs des entreprises nationalisées et des services publics

⁸²¹ Dossier *Le Département de la Loire* édité par le Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Loire, 2^{ème} édition, date non indiquée, vraisemblablement de 1974.

sur Mer⁸²², et par des investissements extrarégionaux, en particulier dans le nucléaire. Jacques Schnetzler n'était pas le seul à être pessimiste. Le 29 décembre 1969, Pierre Héritier avait adressé, au nom de l'UD, une lettre au Préfet Paul Camous et au Président du Conseil Général Antoine Pinay⁸²³ dans laquelle il écrivait que l'avenir était toujours aussi inquiétant dans l'attente d'industries nouvelles apportant des emplois de qualité. Il critiquait l'absence d'une politique commune des pouvoirs publics pour amener de nouvelles industries et rappelait les revendications de l'UD : mise au point d'un programme départemental à partir d'une étude globale portant sur les zones industrielles (dont l'une d'au moins 500 hectares dans la plaine du Forez) et la nature des industries à créer, les objectifs d'emplois, la création des voies de communication, des logements et des équipements nécessaires.

Le Préfet de Région répondit à la lettre de l'UD⁸²⁴ que ses affirmations étaient trop pessimistes. Cette réponse n'empêcha pas le préfet Paul Camous de témoigner de la gravité de la situation dans une lettre de 1970 au député républicain indépendant Michel Jacquet⁸²⁵ : Les mesures prises avaient selon lui permis la création de 10 000 emplois depuis 1966, mais il y aurait encore 3 500 mineurs à reclasser en 1973, date prévue à l'époque pour la fermeture définitive des Houillères. La création de Creusot-Loire allait entraîner la suppression de plusieurs milliers d'emplois alors que le groupe employait 11 000 salariés sur les 70 800 que comptaient la sidérurgie et la métallurgie lourde. Dans le textile, l'année 1970 était marquée par des commandes très faibles entraînant des réductions d'emplois et d'horaires : 100 licenciements étaient annoncés à Roanne, d'autres étaient prévus dans la région stéphanoise, en particulier pour des femmes qui n'arriveraient pas à se reclasser. L'activité du cycle était en hausse mais les armes étaient en crise depuis plusieurs années. Les pouvoirs publics devaient donc faire preuve d'un effort accru pour désenclaver les deux agglomérations de Saint-Étienne et de Roanne et inciter les entreprises à venir s'installer dans le département.

À propos des créations d'emplois, plusieurs informations partiellement contradictoires allaient paraître. Dans une étude portant sur la Loire et la Haute Loire⁸²⁶, Jacques Bonnet écrivit que, de 1965 à 1972 (et prévisions), de 15 958 à 18 239 emplois avaient été créés ou étaient encore à créer, principalement à Saint-Étienne, Firminy, Roche-La-Molière, Sorbiers et Andrézieux-Bouthéon alors qu'ailleurs, de « nombreuses compressions d'effectifs (...),

⁸²² Comme le présentait la section syndicale de Creusot-Loire Le Marais Saint-Étienne qui publia le tract « *Où travaillerons-nous demain ?* » en avril 1971.

⁸²³ Correspondance, ADL 693 VT 163.

⁸²⁴ Lettre du 5 février 1970. Correspondance. ADL 693VT163.

⁸²⁵ Note sur la situation économique du département de la Loire, le 20 avril 1970, ADL 693 VT 186.

⁸²⁶ Jacques BONNET « Les implantations industrielles dans la Loire et la Haute-Loire (1965-1972) », *Revue de géographie de Lyon*, Volume. 48 n°2, 1973. p. 207-211.

donnaient un bilan en fait négatif »⁸²⁷. Le journaliste Jean Tibi écrivit en septembre 1972 que, d'après un dossier du Comité d'expansion économique de la Loire mis à jour au 1^{er} mai 1972, 218 entreprises étaient installées sur les zones industrielles de la Loire et employaient 13 500 salariés, mais que, sur ces 218 entreprises, 194 résultaient d'extensions ou de déplacements dans la Loire, 24 seulement étant des implantations d'entreprises extérieures au département⁸²⁸. Conséquence de cet état de fait, de fin 1962 à fin 1971, l'industrie de la Loire n'avait augmenté ses effectifs que de 4 254 emplois⁸²⁹. Le dernier article que nous citerons, toujours de Jean Tibi, en décembre 1973, indiquait que, d'après un dossier du Comité d'expansion de la Loire, mis à jour au 1^{er} octobre, 315 entreprises étaient installées sur 38 zones industrielles⁸³⁰, sans donner cette fois-ci d'indication sur le nombre d'implantations d'entreprises extérieures.

L'UD CFDT, quant à elle, avait développé les contacts avec les organisations agricoles et demandé des entrevues au Préfet de juin 1970 à octobre 1971 pour pousser à l'implantation de nouvelles entreprises et à un aménagement de la zone d'Andrézieux-Bouthéon. Aménagement permettant l'indemnisation et le réemploi des agriculteurs concernés et prévoyant les équipements nécessaires au nouveau cadre urbain à construire et la conservation d'un équilibre entre la nature et ce cadre urbain. Le 22 octobre 1971, après la dernière entrevue avec le Préfet consacrée à ce sujet, les RG notaient que les dirigeants de l'UD avaient l'impression de déranger en reposant toujours les mêmes questions⁸³¹.

Mais ils ne se contentèrent pas de demander l'installation de nouvelles zones industrielles. Le 16 février 1971, l'UD annonça que la Loire comptait plus de 10 000 chômeurs⁸³². En janvier 1972, elle annonçait selon la presse⁸³³ des licenciements à Roanne, Saint-Étienne, La Ricamarie, Chazelles-sur-Lyon, Firminy et une prise de contact avec les autres organisations pour appeler les travailleurs à riposter. Elle allait reprendre cette analyse de la situation dans le complément au rapport d'activités de son congrès de 1974⁸³⁴. Selon elle, le nombre de demandes d'emplois non satisfaites dans le département était passé de 3 958 à 6 913 d'octobre 1969 à octobre 1973, soit une augmentation de 75%. Dans la même

⁸²⁷ *Ibidem*.

⁸²⁸ Jean TIBI *La Tribune Le Progrès*, 26 septembre 1972, Zones industrielles, ADL 693 VT 319.

⁸²⁹ *Ibidem La Tribune Le Progrès* 16 janvier 1973, ADL 693 VT 186.

⁸³⁰ Jean TIBI « La Loire dans la course aux zones industrielles » *La Tribune Le Progrès*, 11 décembre 1973, Zones industrielles, ADL 1059 W 32.

⁸³¹ Notes des RG des 25 juin 1970, du 12 février 1971, du 22 octobre 1971. ADL 693 VT 163.

⁸³² Note des RG du 16 février 1971, *Ibidem*.

⁸³³ *La Tribune Le Progrès*, 10 janvier 1972.

⁸³⁴ Congrès de l'UD au Chambon-Feugerolles 29-30 novembre 1974, archives personnelles d'André Momein.

période, 75 entreprises de plus de 10 salariés avaient fermé. Les salaires de la Loire restaient inférieurs à la moyenne nationale dans toutes les catégories professionnelles. Enfin, on assistait à une déqualification des travailleurs de la Loire puisque le nombre d'ouvriers professionnels avait baissé de 1 à 20% dans les branches suivantes : cycle et automobile, bâtiment, textile, bois, habillement.

Comment amener les travailleurs à riposter ?

3. L'« union conflictuelle » entre la CGT et la CFDT

Même si les relations entre la CGT et la CFDT avaient été mauvaises en 1969, même si les deux confédérations et les deux UD avaient des stratégies différentes, pour les unes comme pour les autres, l'unité d'action restait une nécessité pour obtenir des résultats. Pour tenter de résoudre cette contradiction, la CFDT décida en juin 1970 de mener un débat de fond avec les autres centrales syndicales ; selon Jean-Michel Helvig, le seul qui comptait pour la CFDT, était celui à mener avec la CGT⁸³⁵. Au document adopté par la commission exécutive de la CGT « Thèmes de réflexion sur les perspectives du socialisme pour la France et le rôle des syndicats »⁸³⁶, la CFDT répondit par un texte intitulé « Pour un socialisme démocratique »⁸³⁷. Des réunions eurent lieu entre les deux confédérations sur leurs positions respectives de mars à octobre 1972 sans que le débat ne permette le moindre rapprochement. Cela n'empêcha pas la signature d'un nouvel accord unitaire le 1^{er} décembre 1970 sur « divers objectifs revendicatifs : salaires, retraite, heure mensuelle d'information syndicale, temps de travail, lutte pour le plein emploi »⁸³⁸. Ces deux démarches étaient une illustration de « l'union conflictuelle »⁸³⁹ entre les deux syndicats. Le département en fournit une autre.

B. Luites ouvrières et stratégies syndicales en 1970-1972

1. Les luites ouvrières en 1970-1972

Les années 1970-1972 ont été le théâtre de très nombreuses luites ouvrières. Pour ces trois années, Alban Graziotin⁸⁴⁰, en s'en tenant au secteur privé hors BTP et au Bassin

⁸³⁵ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 227.

⁸³⁶ Diffusé dans le *Courrier confédéral*, bulletin des liaisons des organisations de la CFDT, 5 avril 1971.

⁸³⁷ Texte signé par Edmond MAIRE, Marcel GONIN et Pierre ROSANVALLON et adopté au conseil national d'octobre 1971 par plus de 90% des mandats, AC 2G66.

⁸³⁸ Guy GROUX, René MOURIAUX *La CFDT...*, *op. cit.* p. 182.

⁸³⁹ *Ibidem.*

⁸⁴⁰ Alban GRAZIOTIN *Grèves et conflits...*, *op. cit.*

stéphanois et en excluant les luttes des mensuels et les journées d'action syndicale a retenu le nombre de conflits suivants :

	Nombre de conflits	Nombre d'entreprises	Durée moyenne
1970	41	29	13 jours
1971	52	38	8 jours
1972	67	52	17 jours

Figure N° 18 : Les conflits dans les entreprises du bassin stéphanois entre 1970 et 1972

Ce tableau montre que les conflits furent très nombreux, très longs et ont touché de nombreuses entreprises. Ils furent bien entendu très différents. Nous avons choisi d'en présenter deux ci-dessous : un conflit à la CAFL Saint-Chamond et un conflit aux Nouvelles Galeries de Saint-Étienne, tous les deux en 1970.

a. La « grève difficile »⁸⁴¹ de mai juillet 1970 à la CAFL Saint-Chamond⁸⁴²

En mai 1970, cinq mois avant son passage dans Creusot-Loire le 27 octobre 1970, la CAFL Saint-Chamond comptait 3 038 salariés, dont 2009 ouvriers. Des 3 usines de la CAFL, c'était celle où la suprématie de la CGT était « la plus disputée »⁸⁴³. Quelques maoïstes étaient venus s'y « établir » à partir de 1968⁸⁴⁴.

Le 20 mai 1970, un tract du « Cercle communiste Marxiste-léniniste Maoïste » était diffusé dans l'usine à propos d'une grève menée dans l'atelier des Auto-Mitrailleuses légères (AML) pour une prime de productivité égale entre les ouvriers. Le même jour, une note des RG signalait que cette grève, déclenchée par la CGT le 19 mai pour une majoration de cette prime avait été suivie par 36 ouvriers sur les 57 de l'atelier et poursuivie par les mêmes le lendemain contre l'avis de la CGT, mais avec l'appui d'un délégué d'un atelier voisin qui « appartenait à la fraction de FO favorable aux gauchistes ». Le 21 mai, un tract du « comité de base pour la lutte des classes » affirmait que la lutte était partie de la base et non de la CGT. Le 28 mai, tandis que la CFDT diffusait un tract de l'Union Régionale des Métaux

⁸⁴¹ Qualificatif de cette grève dans « Quelques réflexions sur les grèves du printemps 73 dans la région stéphanoise », Note de l'UD de la Loire présentée au Conseil Régional de Mai 1973. Archives confédérales 8H 2222

⁸⁴² Pour résumer ce conflit, nous nous sommes appuyés sur l'archive ADL 693VT188. Pour alléger le récit, nous ne citerons nos sources que quand elles n'émanent pas de ce dossier. Nous nous sommes également appuyé sur un entretien du 11 février 2014 avec Christian Chomienne, « maoïste » « établi » dans l'usine à l'époque. Malgré nos recherches, nous n'avons pas pu recueillir le témoignage d'un responsable de la section CFDT.

⁸⁴³ Alban GRAZIOTIN *Dynamique et logique des grèves ouvrières dans les usines CAFL/Creusot-Loire du bassin stéphanois (1965-1984) : une approche statistique*, 2ème colloque international de Dijon « Grèves et conflits sociaux », 15-17 mai 2013.

⁸⁴⁴ Que les RG ont eu de la peine à identifier jusqu'en janvier 1971 où ils les désignèrent comme les maoïstes de *La parole au peuple*, du nom de leur journal, Note RG du 28 janvier 1971 ADL 650 VT 107.

revendiquant un « statut unique » dans la métallurgie, les délégués CGT, ayant obtenu la veille un « rattrapage des écarts de prime », le travail reprenait aux « AML » malgré l'opposition du « maoïste Chomienne » qui avait empêché la sortie d'une « chenillette » de l'atelier. Un nouveau rebondissement intervenait le 28 à 18h 30 : « Chomienne », resté dans l'atelier avec 4 jeunes ouvriers, empêchait l'embarquement de deux carcasses d'automitrailleuses et occupait l'atelier pendant la nuit avant de convaincre d'autres ouvriers de se remettre en grève le lendemain.

Nouveau changement signalé le 1^{er} juin. Les responsables syndicaux, revenus la veille du Comité Central d'entreprise, avaient immédiatement entamé des discussions avec la direction et obtenu la reprise du travail (sauf pour 5 jeunes) avec le maintien des avantages acquis le 28. À 13h 30, Christian Chomienne revenait dans l'atelier avec sa lettre de licenciement pour « faute grave » ; cette annonce relançait la grève, un défilé se formait à partir des AML, entraînant les ouvriers de Mécanique⁸⁴⁵ sous les fenêtres de la direction. Celle-ci maintenait les sanctions prises et à 16h 30, 2 000 ouvriers et employés étaient réunis pour un « meeting de solidarité » où le responsable de la CGT félicitait les ouvriers des AML pour leur action et... les incitait à reprendre le travail, ajoutant que les syndicats feraient lever les sanctions⁸⁴⁶. À ce moment-là, après une prise de parole de Christian Chomienne, une cinquantaine d'ouvriers montèrent à la direction sans rien casser avant d'en redescendre sous l'impulsion de Christian Chomienne qui hésitait à prolonger une grève contre son licenciement d' « établi »⁸⁴⁷.

L'inspecteur des RG nota que les syndicats avaient appelé à ce « meeting de solidarité pour éviter que se développent dans les ateliers des actions isolées qu'ils ne pourraient pas contrôler ». Le 4 juin, les sections syndicales appelèrent à un débrayage général de 2 heures en fin de journée sur une série de revendications, alors qu'une vingtaine des ouvriers des AML, dont des adhérents de la CGT, poursuivaient la grève. Le 5, les sections syndicales appelèrent à des débrayages de deux heures en fin de journée par roulement sur plusieurs jours. Le 9 juin, un tract intitulé « Les Ouvriers des AML s'adressent (...) à vous », était diffusé, appelant à s'organiser en dehors des syndicats et à ne pas voter aux élections professionnelles. D'après les RG, ce tract avait été rédigé par « Chomienne », mais une vingtaine d'ouvriers l'avaient signé de leur nom. Les RG notèrent

⁸⁴⁵ Christian Chomienne, entretien avec l'auteur, le 11 février 2014.

⁸⁴⁶ D'après une note des RG du 23 septembre 1970, Émile PAUZE, responsable FO, intervint auprès de la Direction contre le licenciement de Christian Chomienne, ADL 650VT 107.

⁸⁴⁷ Christian Chomienne, entretien cité.

que le travail avait repris le 9 aux AML, après le départ de l'usine de « Chomienne » et d'un jeune ouvrier qui l'avait suivi dans cette grève⁸⁴⁸.

Le 15 juin, les tourneurs de l'atelier Mécanique relancèrent le mouvement en se mettant en grève pour une augmentation de la prime de productivité. Cette grève s'étendit à tout l'atelier le 17 juin ; un responsable de la CFDT réunit ce jour-là un petit nombre de grévistes pour revendiquer l'extension de la prime à l'ensemble des ouvriers, les grévistes réclamant le lancement d'une grève générale de 24 heures. Les sections syndicales répondirent par l'organisation d'un vote à bulletins secrets dans l'atelier Mécanique le 18 juin. Les résultats du vote furent les suivants : sur les 500 ouvriers de l'atelier, il n'y eut que 319 votants, dont 183 (57.6%) se prononcèrent pour la grève illimitée et 136 (42,4%) pour des débrayages. Alors qu'une partie des ouvriers de l'atelier Mécanique poursuivaient la grève à l'instigation de Maurice Jacquet, un autre établi « maoïste », les sections syndicales organisèrent une réunion d'information le 22 juin pour l'ensemble du personnel dans laquelle elles élargirent leur champ de revendications et appelèrent à des débrayages de 4 heures par roulement. Les RG notèrent à ce propos, que l'augmentation de la prime de productivité, point de départ du conflit, concernait surtout les jeunes, mais pas l'ensemble des ouvriers, et d'autre part, que les sections syndicales, surtout la CGT, voulaient conserver l'initiative en élargissant les revendications et en contrôlant les actions.

Le 22 juin, le directeur convoqua un comité d'entreprise dans lequel il exigea le respect de la liberté du travail et refusa toute discussion sur les revendications. En réponse, un tract des sections syndicales du 23 juin appela à la grève illimitée en Mécanique et à des débrayages par roulement dans les autres ateliers. Dans les jours suivants, la grève se renforça en Mécanique alors qu'elle s'effiloçait ailleurs et que les maoïstes appelaient à la grève générale. La direction envoya une lettre d'avertissement à 20 ouvriers de Mécanique, dont des délégués ; les sections syndicales répondirent par un appel à une grève générale le 29 juin ; elle fut suivie par 97% des ouvriers avec mise en place de piquets de grève pour empêcher les mensuels de travailler. 800 ouvriers réunis en fin de journée décidèrent de poursuivre la grève le 1^{er} juillet, les sections syndicales demandant à être reçues par la Direction qui refusa. Le 2 juillet les délégués syndicaux se réunirent avec l'Inspecteur du travail et les responsables des UD, puis rencontrèrent la Direction d'abord à 17 heures, puis le lendemain matin.

Le journal local⁸⁴⁹ donna le compte-rendu de la réunion tenue à l'appel des sections

⁸⁴⁸ Venant en moto à l'usine, il portait un casque décoré de l'inscription « Ni Dieu, ni maître, ni contremaître ». *Ibidem*.

⁸⁴⁹ *La Tribune Le Progrès*, 4 juillet 1970.

syndicales le 3 juillet à 17 heures : « Pauze [responsable FO] a annoncé d'une voix émue (...) : “ Camarades : zéro, nous avons obtenu zéro ! La direction, s'est écrié Monsieur Pauze, veut nous enfoncer jusqu'au cou, veut nous mettre au pas ! Elle ne cédera en rien. Elle nous a dit que nous pouvions faire grève durant quinze jours, un mois, deux mois (...) Aussi, les syndicats, conscients de la gravité de la situation pour les travailleurs, ont-ils pris leurs responsabilités, et vous demandent de reprendre le travail lundi”. Quelques mouvements divers. Deux ou trois applaudissements. Des contestataires aussi (...) Mais c'est dans le calme que les ouvriers de la CAFL se sont dispersés. » Ainsi cette longue grève prenait fin. Le 6 juillet, les RG écrivaient : « Il faut s'attendre à ce que la compétence et les initiatives des délégués syndicaux soient mises en cause par les ouvriers. La propagande maoïste ne va pas manquer de renouveler ses attaques. Cette affaire peut engendrer un climat de malaise en milieu syndical. »

Nous avons résumé longuement ce conflit parce qu'il nous semble revêtir des traits d'« insubordination ouvrière »⁸⁵⁰ avec cette revendication d'une prime égale pour tous, le lien qui s'était opéré entre des jeunes ouvriers et les maoïstes, la stratégie défensive des syndicats. Un autre point important, souligné par Alban Graziotin⁸⁵¹, est l'importance de l'atelier comme périmètre de la lutte, les AML d'abord, puis la Mécanique. Un aspect qui n'a pas dû se retrouver souvent est le coup de main donné aux grévistes par un délégué FO. Quant à la section syndicale CFDT, mise à part une intervention autour de la généralisation de la prime de productivité à tous les ouvriers de la CAFL le 17 juin et une intervention pour faire voter les ouvriers des AML sur la poursuite de leur grève⁸⁵², elle semble ne pas avoir pesé dans cette grève. Bien sûr, celle-ci a eu lieu deux ans avant le congrès de Montrond, mais rien dans nos sources ne montre une prise de position autonome de la section CFDT ni une réunion d'une Assemblée générale pour discuter des revendications et des modalités d'action. Peut-être était-elle très méfiante envers les « maoïstes » ? Peut-être était-elle très décalée par rapport aux jeunes ouvriers intéressés par cette prime de productivité et qui ont suivi un temps les maoïstes, mais, d'après Christian Chomienne, certains anciens aussi ont participé à la grève⁸⁵³. Dans une conversation avec nous, Pierre Héritier a fait état d'un changement d'attitude des responsables de la section CFDT par rapport aux « gauchistes ». Toujours est-il qu'une note des RG annonçait en juin 1971 une augmentation des voix de la CGT dans les

⁸⁵⁰ Xavier VIGNA *L'insubordination... op. cit.*

⁸⁵¹ Alban GRAZIOTIN *Dynamique et logique..., op. cit.* p. 11.

⁸⁵² Christian Chomienne, entretien cité.

⁸⁵³ *Ibidem.*

deux premiers collègues et une régression des voix de la CFDT dans le premier collège⁸⁵⁴. L'inspecteur, analysant ces résultats écrivait : « Ceci peut s'expliquer par le fait que les ouvriers reprochent à la CFDT son manque de cohésion (...) ; l'influence de la personnalité du délégué est plus importante à la CFDT ». Nous allons voir dans le cas suivant une conduite d'une lutte très différente par une section CFDT.

b. Le Conflit des Nouvelles Galeries à Saint-Étienne du 11 septembre au 22 décembre 1970, un exemple d'« autogestion des luttes »

Contrairement au conflit précédent, celui-ci fut largement mis en avant par l'UD qui édita une plaquette à son sujet⁸⁵⁵. De larges extraits de cette plaquette ont été repris dans *150 ans de luttes ouvrières*⁸⁵⁶ pour présenter l'« analyse d'une lutte nouvelle ». Par ailleurs, un film, illustrant bien certains aspects du conflit, a été tourné pendant la grève⁸⁵⁷. Nous extrayons quelques passages de la brochure

- Les causes du conflit étaient la « prolétarianisation » des employés de commerce, les conditions de travail, la pression provocatrice de la société de consommation : les vendeuses mal payées devaient avoir « de la tenue ».
- Les revendications : Augmentation et prime de congé non hiérarchisées ; une heure d'information par mois ; couverture maladie à partir du premier jour ; amélioration des conditions de travail.
- Les relations des délégués et du personnel dans la conduite de l'action. Toutes les décisions étaient prises en Assemblée Générale. Les délégués rendaient compte, la « salle discutait et proposait ». En octobre un « comité de grève » fut mis en place pour exécuter les décisions de l'« AG ». Les AG étaient très suivies jusqu'à ce qu'éclatent des divergences avec la CGT.
- Les formes d'action furent variées dans le temps. Demi-journées de grèves, grèves surprises, occupation des locaux de la Direction, blocage de la « Grand'Rue », tournée des grévistes CFDT dans d'autres magasins du groupe, menace d'action dans la semaine de Noël.
- L'unité d'action : Après un large accord au début, la CGT a tout fait pour « freiner le durcissement » de l'action parce que « cette forme d'« autogestion des luttes » remettait en

⁸⁵⁴ Note des RG du 24 juin 1971, ADL693VT163.

⁸⁵⁵ *Un automne d'action aux Nouvelles Galeries de Saint-Étienne* Aux militants CFDT Document de réflexion, décembre 1970. Nous n'avons pas pu trouver de document de la CGT sur cette grève au local stéphanois de l'Institut d'Histoire Sociale (IHS) de la CGT.

⁸⁵⁶ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans... op. cit.* p. 316-318. Les citations en sont extraites.

⁸⁵⁷ André PICON *Il se passe quelque chose aux Nouvelles Galeries de Saint-Étienne*, Les films du Hibou, 1970.

cause un syndicalisme « d'encadrement » des travailleurs. »

- Bilan : Des augmentations de salaires [mais en pourcentage]⁸⁵⁸. « Une démystification de la direction ». Des prises de responsabilités des grévistes dans la conduite de l'action.

À la lecture du document, on comprend bien pourquoi ce conflit a été mis à l'avant par l'UD. Ici une forme « d'autogestion des luttes » avait pu être mise en place, beaucoup plus facilement que dans le cas précédent, vu le rapport de forces avec la CGT. Les choses furent beaucoup plus difficiles pour l'UD dans le cas des journées d'action communes avec la CGT.

2. Les journées d'action commune avec la CGT dans les années 1970-1972

L'année 1970 ne connut pas de journée d'action dans la Loire. Ce ne fut pas le cas en 1971. Une note des RG annonçait que les UD CGT, CFDT et la FEN s'étaient réunies le 23 avril 1971⁸⁵⁹ pour faire un bilan de la situation économique du département et avaient annoncé une manifestation pour le 6 mai pour lutter contre la hausse du chômage. Les syndicats demandaient l'implantation d'industries de pointe, le classement du Roannais en « zone 2 », pour apporter une aide à des implantations industrielles, comme dans le bassin stéphanois, l'abaissement de l'âge de la retraite et le retour aux 40 heures. Les directions syndicales escomptaient une participation de 8 à 10 000 manifestants, d'autant que l'UD FO s'était associée à l'appel. Pour sa part, l'UD CFDT appela à articuler cette journée à l'action dans les entreprises. Lors du meeting, Pierre Héritier déclara que les revendications ne seraient satisfaites qu'en cas de mobilisation. « Dès demain, décidez dans les entreprises la poursuite de l'action »⁸⁶⁰. Alors que la presse locale annonçait des milliers de manifestants⁸⁶¹, le Préfet Paul Camous n'en annonçait qu'un peu plus de 2 000 et concluait : « On peut se demander si l'inquiétude des salariés n'est pas plus apparente que réelle »⁸⁶².

Une campagne sur la retraite à 60 ans, lancée nationalement le 1^{er} avril 1971⁸⁶³, s'étira dans la Loire, de septembre à décembre 1971. Après un recueil de signatures, les UD lancèrent un appel à des actions dans les entreprises entre le 18 et le 26 novembre et à des meetings organisés par les UL les 25 ou le 26 novembre. Mais les RG notaient que les dirigeants CGT ne semblaient pas vouloir que cette action prenne trop d'ampleur craignant

⁸⁵⁸ C'est nous qui le soulignons.

⁸⁵⁹ Note des RG du 23 avril 1971, ADL 693 VT 186.

⁸⁶⁰ *La Tribune Le Progrès*, 7 mai 1971, ADL 693VT 186.

⁸⁶¹ *Ibidem*.

⁸⁶² Lettre du Préfet Camous au Préfet de région et au Premier Ministre, 7 mai 1971, ADL 693VT186.

⁸⁶³ D'après Guy GROUX et René MOURIAUX, *La CFDT, op. cit.* p. 183.

que ces consignes ne viennent prématurément « durcir et amplifier l'action avant la journée nationale de revendication »⁸⁶⁴. En fait, le 25 novembre, il n'y eut qu'un meeting à la Bourse du Travail à Saint-Étienne⁸⁶⁵. Une réunion extraordinaire de militants CFDT se tint le 26 novembre, Roger Bonneville y dénonça l'attitude de la CGT qui avait tout fait « pour freiner les actions ». Il fut décidé de demander à la CGT la poursuite de l'action sur le mois de décembre, et de la poursuivre sans elle en cas de désaccord. Mais les RG notaient « que la CFDT avait d'énormes difficultés à faire démarrer ses troupes sans la CGT »⁸⁶⁶. Les deux UD appelèrent à un débrayage de 2 heures et à une manifestation à Saint-Étienne dans des termes très différents. L'UD CFDT écrivait : « Tout en regrettant la pratique de décisions unilatérales en matière d'unité d'action, l'UD CFDT (...) appelle ses organisations à développer l'action sur les retraites le jour du débat à l'Assemblée nationale, [le 1^{er} décembre] mais l'action doit aller au-delà (...), après le vote, il faudra que les travailleurs (...) envisagent la suite immédiate de l'action ». La CGT écrivait : « Le 1^{er} décembre sera une étape importante de notre lutte »⁸⁶⁷. Le 2 décembre, la presse locale déclara que la manifestation avait rassemblé plusieurs milliers de personnes et une note des RG que les débrayages avaient été importants mais nos sources ne nous indiquent pas de poursuite de l'action au-delà du 1^{er} décembre.

Le meurtre de Pierre Overney, militant maoïste, par un vigile de Renault le 25 février 1972⁸⁶⁸ amena les deux UD à réagir de façon complètement différente. L'UD CGT décida d'organiser une journée d'action le 22 mars 1972 pour riposter au gouvernement qui laissait se développer les activités gauchistes pour réprimer et diviser les travailleurs⁸⁶⁹. La presse locale signalait une motion des syndicats CGT et CFDT de la métallurgie du Roannais dénonçant des « éléments incontrôlés » et appelant les patrons à négocier⁸⁷⁰, ce qui révèle la méfiance de certains militants de la CFDT face aux « gauchistes ». Les RG signalèrent des arrêts de travail limités dans le textile et le papier-carton, mais rien dans la métallurgie⁸⁷¹, ce qui peut révéler au contraire un échec de la CGT à entraîner ses bastions dans la lutte anti-gauchiste.

L'UD CFDT diffusa un tract confédéral mettant en rapport le meurtre de Pierre Overney avec la répression antisyndicale et indiquant que, l'Union Régionale Parisienne de la

⁸⁶⁴ Note des RG du 17 novembre 1971, ADL 693VT164.

⁸⁶⁵ Une note des RG l'annonçait dès le 23 novembre, *Ibidem*.

⁸⁶⁶ Note des RG du 29 novembre 1971, *Ibidem*.

⁸⁶⁷ Rapport du Commissaire divisionnaire le 26 novembre 1971, *Ibidem*.

⁸⁶⁸ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX 1945-2005..., *op. cit.* p. 426.

⁸⁶⁹ *La Tribune Le Progrès* 17 mars 1972.

⁸⁷⁰ *La Tribune Le Progrès* 22 mars 1972.

⁸⁷¹ Note des RG du 23 mars, ADL 693VT164.

CFDT serait présente à l'enterrement de Pierre Overney⁸⁷². Une réunion de militants décida ensuite l'organisation de discussions dans les entreprises pendant une semaine de lutte contre la répression et la diffusion d'un tract sur la répression et les libertés syndicales dans lequel elle affirmait son désaccord avec « les méthodes des gauchistes » mais aussi son « rejet de l'idée d'une collusion entre les gauchistes et le pouvoir », position qu'Edmond Maire reprendrait à son compte. Elle y affirmait aussi que les attaques du PC et de la CGT contre la CFDT pour sa prise de position sur le meurtre de Pierre Overney « nous amènent à nous interroger sur leur conception de la liberté »⁸⁷³. Edmond Maire, en meeting à Saint-Étienne le 30 mars, replaça le meurtre dans le cadre de « la persistance d'une contestation fondamentale » de la société et « d'une répression inquiétante ». La CFDT devait, selon lui « arriver à intégrer dans le mouvement ouvrier l'ensemble des revendications et des aspirations des jeunes comme des anciens (...) et aussi des lycéens et des étudiants ». Mais il invitait les militants de la CFDT à discuter pour « ressouder l'unité d'action » si difficile à mettre en œuvre pour l'UD⁸⁷⁴.

Et, très tôt après l'étalage de ces contradictions, une journée d'action fut organisée le 6 mai 1972 à l'appel des deux UD et de la FEN, contre l'extension du chômage dans la Loire. Aucune source ne signala de désaccord entre les UD. En revanche, alors que la presse annonçait un débrayage de 20 000 métallurgistes « selon les syndicats » et une manifestation de plusieurs centaines de travailleurs à Saint-Étienne⁸⁷⁵, les RG rapportaient des débrayages dans quelques entreprises et un meeting de 550 personnes suivi d'un défilé⁸⁷⁶, ce qui semble bien constituer un échec pour les syndicats.

Deux journées d'action, différentes, se succédèrent les 7 et 23 juin 1972. Les RG notèrent que l'UD CGT appelait à une journée interprofessionnelle de grève de 24 heures et de manifestation le 7 juin et que l'UD CFDT refusait de se joindre à l'appel⁸⁷⁷. Une nouvelle note des RG nous informe du contenu d'une réunion de militants organisée par l'UD. Elle y avait confirmé sa décision de non-participation tout en laissant chaque section « libre de prendre toute initiative qui convient ». Un tract explicatif fut envoyé aux sections syndicales, avec le souci, disaient les RG, de respecter la « démocratie syndicale », mais aussi « d'éviter un entraînement trop massif de ses troupes par la CGT ». Dans son tract, la CFDT exprimait

⁸⁷² Note des RG du 7 mars 1972, ADL 693VT163.

⁸⁷³ Note des RG du 21 mars 1972, *Ibidem*.

⁸⁷⁴ Note des RG du 30 mars 1972, *Ibidem*.

⁸⁷⁵ *La Tribune Le Progrès* 7 avril 1972, ADL 693VT164.

⁸⁷⁶ Note des RG du 7 avril 1972, *Ibidem*.

⁸⁷⁷ Notes des RG des 25 et 26 mai 1972, ADL 693VT186.

son accord pour soutenir et développer les actions à la base et son désaccord avec « les journées sans lendemain »⁸⁷⁸. Elle faisait référence aux grèves « solides et presque toujours victorieuses » du 1^{er} semestre : Joint Français, Penaroya⁸⁷⁹ au plan national, Berliet-Bouthéon, Cliniques mutualistes, Socober, les Forges de la Sauvanière, etc...., au plan local auxquelles la CFDT avait apporté un soutien total parce qu'elle estimait que « le meilleur moyen de développer l'action était de s'engager résolument dans les conflits et de les mener de façon unitaire du début jusqu'au succès ». Tout en exprimant son désaccord avec le 7 juin, elle affirmait qu'elle ferait tout pour qu'après cette date « s'engagent et se développent dans l'unité des actions solides, durables et décidées par les travailleurs »⁸⁸⁰.

Les RG notèrent que la grève avait été diversement suivie, avec des points forts à EDF-GDF, dans les Houillères, dans la métallurgie, dans le textile (avec une participation de la CFDT), dans les transports urbains et que les meetings de Saint-Étienne et de Roanne avaient réuni 2 200 et 300 personnes⁸⁸¹. Georges Séguy estima, suite à cette grève, que la CGT « avait été massivement approuvée » et proposa une rencontre à la CFDT, FO et la FEN pour une poursuite de l'action⁸⁸². Le même jour, Edmond Maire lui répondit pour affirmer sa « volonté de rechercher toutes les possibilités d'unité dans une action permanente »⁸⁸³. Mais, au plan départemental, une polémique se déclencha : l'*Humanité* cita le département de la Loire comme un exemple d'unité d'action en mettant en exergue un appel CGT-CFDT à Creusot-Loire et dans 5 entreprises de la vallée du Gier. L'UD CFDT y répondit publiquement par un compte précis des entreprises où un appel commun avait eu lieu.

Cette polémique n'empêcha pas la CGT d'appeler à une réunion des deux UD pour poursuivre l'action. La CFDT au niveau confédéral d'abord, puis l'UD, essayèrent de « cadrer » un accord pour éviter que la journée du 23 juin ne soit qu'une journée d'action⁸⁸⁴. Les deux confédérations s'étaient engagées à soutenir les conflits en cours, à populariser des « campagnes prioritaires » sur le SMIC à 1 000F, la retraite à 60 ans, les droits des immigrés, les droits syndicaux. Mais elles n'avaient pas passé d'accord formel sur la demande de la CFDT de susciter des débats dans les entreprises sur les revendications spécifiques et les

⁸⁷⁸ Cf. supra, 3^{ème} chapitre, paragraphe IIB.

⁸⁷⁹ Cf. Frédo KRUMNOV (préf.) *Quatre grèves significatives*, Guy LORANT *Le Joint français*. Fédération des services de la CFDT *Nouvelles Galeries de Thionville*, Noël MANDRAY *Hutchinson*, Daniel ANSELME *Penaroya*, Éditions Épi, Paris, 1972.

⁸⁸⁰ Note des RG du 6 juin 1972, ADL 693VT186.

⁸⁸¹ Note des RG du 8 juin 1972, *Ibidem*.

⁸⁸² *La Tribune Le Progrès* 8 juin 1972, *Ibidem*.

⁸⁸³ *La Dépêche*, 8 juin 1972, *Ibidem*.

⁸⁸⁴ *Combat ouvrier* N° 106, supplément n°1, Juin 1972, ADL 693 VT 16.

modes d'action. L'UD demanda donc à ses sections syndicales de prendre contact avec les sections CGT en proposant des assemblées générales avant le 23 juin dans le but d'embrayer sur une action continue. La presse locale fit état d'une rencontre entre les deux UD où l'on s'était mis d'accord sur l'appui aux luttes en cours : Bennes Marrel, Richier, Creusot-Loire, l'Enfance Inadaptée; sur un appel aux organisations à se rencontrer afin de surmonter « les difficultés éventuelles pour assurer le développement de l'action » et décider des modalités de l'arrêt du travail du 23 juin et du développement de l'action après le 23⁸⁸⁵. Le 24 juin, la presse affichait que les débrayages avaient surtout affecté la métallurgie, le bâtiment, l'Arsenal de Roanne⁸⁸⁶. Les RG notaient que la journée n'avait pas eu l'ampleur qu'on aurait pu attendre et qu'elle avait surtout été marquée par des débrayages là où la CGT était fortement représentée : EDF, la métallurgie, le papier carton ; le textile, les verreries. Cette fois encore, nos sources ne nous révèlent aucune suite à cette journée.

L'annonce de la suite, pas celle qu'aurait souhaitée la CFDT, arriva le 12 octobre 1972 : les deux UD préparaient une semaine d'action dans le cadre d'une semaine nationale. Les revendications prioritaires portaient sur le SMIC à 1 000 francs, la retraite à 60 ans, le respect et l'élargissement des droits syndicaux⁸⁸⁷. Les RG notaient que, cette fois encore, la CFDT souhaitait organiser des débats à l'intérieur des entreprises⁸⁸⁸. La date choisie pour la manifestation et les débrayages fut le 26 octobre. La presse annonça une manifestation de plus de 4 000 personnes à Saint-Étienne et deux prises de parole, contradictoires, de Louis Vial, secrétaire de l'UD CGT et de Roger Bonneville. Louis Vial salua un événement important, la signature du programme commun de gouvernement entre les partis de gauche le 27 juin 1972 alors que Roger Bonneville déclarait : « C'est notre devoir de ne pas laisser croire aux travailleurs que cet accord contient la solution de tous leurs problèmes. Il importe avant tout que l'action du 26 octobre soit le démarrage d'actions de grande ampleur, celles-ci devant être développées à partir des problèmes posés par les travailleurs »⁸⁸⁹. La note des RG faisait état de débrayages de courte durée et d'un meeting de 1 200 personnes.

On peut faire le constat que l'UD n'est jamais arrivée à faire de ces journées des tremplins pour des actions continues ; le rapport de force en faveur de la CGT a permis à celle-ci de les conduire comme elle le souhaitait, l'UD CFDT n'ayant comme solution que de

⁸⁸⁵ *La Tribune Le Progrès*, 17 juin 1972, ADL 693VT186.

⁸⁸⁶ *La Tribune Le Progrès*, 24 juin 1972, *Ibidem*.

⁸⁸⁷ *La Tribune Le Progrès*, 12 octobre 1972, ADL693VT164.

⁸⁸⁸ Note des RG le 13 octobre 1972, *Ibidem*.

⁸⁸⁹ *La Tribune Le Progrès*, le 27 octobre 1972, *Ibidem*.

décider de ne pas suivre la CGT, et encore avec des réticences de certains de ses militants. Comme nous l'avons écrit dans le chapitre 2, l'unité restait « un combat »⁸⁹⁰.

3. La participation de l'UD aux luttes sur les fronts « secondaires »

Nous avons repris ce vilain titre à *150 ans de luttes ouvrières dans la Loire*⁸⁹¹. Fronts secondaires par rapport au front ouvrier, sur lesquels l'UD « fait l'expérience d'un nouveau type de militants : étudiants, lycéens, jeunes, techniciens ou intellectuels de la petite bourgeoisie radicalisée »⁸⁹². Dans ces deux années, l'UD participa essentiellement à des mouvements ou à des manifestations de lutte contre des répressions diverses dans lesquels elle se trouva « associée aux groupements d'extrême gauche, Ligue Communiste et groupes maoïstes ».

Plusieurs de ses dirigeants, Étienne Chovet, Pierre Héritier, Georges Granger, Marcel Robert adhèrent au Comité départemental pour la libération des soldats emprisonnés⁸⁹³ qui regroupait le Syndicat National des Instituteurs (SNI), la Ligue Communiste, le Mouvement contre l'Armement Atomique (MCAA), le PSU et des militants de la CGT, de FO et de la CFDT pour appeler à la libération de soldats emprisonnés pour diffusion de tracts dans l'armée. Ce comité organisa diverses réunions dont un meeting, le 9 mars 1970, qui réunit 450 personnes à la Bourse du travail avec Alain Krivine, Maître Leclerc du PSU, le pasteur René Cruse du Mouvement International de la Réconciliation, mouvement non violent d'origine protestante et Félix Franc du SNI⁸⁹⁴.

L'UD participa à un comité d'action contre la répression⁸⁹⁵, réunissant le Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs (CDJA), l'Association Générale des Étudiants de Saint-Étienne rattachée à l'UNEF (AGESE-UNEF), le PSU, la Ligue Communiste et la CFDT, qui adressa au Ministère des PTT un télégramme de solidarité avec Jacques Nésic, militant de la CFDT et de la Ligue Communiste, suspendu pour avoir déclenché une grève sans préavis. Elle engagea également des luttes dans la Loire, par exemple chez Gatty, pour la réintégration d'un délégué licencié⁸⁹⁶. Par contre, elle ne participa pas au « Secours Rouge »,

⁸⁹⁰ Cf. supra, chapitre 3, paragraphe IIB.

⁸⁹¹ Pierre HÉRITIER et alii *150 ans...*, op. cit. p. 318.

⁸⁹² *Ibidem*.

⁸⁹³ Note des RG du 2 février 1970. ADL 650VT106.

⁸⁹⁴ Note des RG du 9 mars 1970. *Ibidem*.

⁸⁹⁵ Note des RG le 17 juin 1970, ADL 693VT164.

⁸⁹⁶ Note RG du 20 mars 1972, ADL 693VT163.

créé au niveau local par la Ligue Communiste, le PSU et les maoïstes en octobre 1970⁸⁹⁷.

Le Syndicat Général de l'Éducation Nationale (SGEN –CFDT) prit une part active dans le conflit Polat. Ce militant maoïste, soupçonné d'avoir été blessé lors d'une échauffourée avec des policiers fut radié de l'Éducation Nationale pour abandon de poste en juin 1971⁸⁹⁸. Une grève de soutien eut lieu le 23 novembre 1971 à l'appel de la FEN et du SGEN-CFDT⁸⁹⁹. Un comité de soutien formé de certains de ses collègues, de militants du PSU et de différents mouvements d'extrême gauche organisa un meeting le 27 janvier 1972 à la Bourse du travail et une manifestation jusqu'à la Préfecture alors que six enseignants avaient commencé une grève de la faim le 23 janvier pour exiger sa réintégration⁹⁰⁰. Le 25 janvier, le SGEN appela tous les enseignants à se joindre à cette lutte. Le Comité de soutien et le SGEN appelèrent à la grève et à un meeting le 2 février⁹⁰¹. Il y eut entre 59 ou 188 grévistes selon les sources et 450 participants au meeting⁹⁰². Les grévistes de la faim mirent fin à leur grève le 11 février 1972⁹⁰³. Le 12 février un meeting intitulé « De l'affaire Polat à la lutte contre la répression » eut lieu à la Bourse du travail avec l'avocat lyonnais Alain Jakubowicz, Jean-Marie Doménach du Groupe d'Information sur les Prisons⁹⁰⁴ et Huguette Bouchardeau, membre du PSU⁹⁰⁵. Après deux nouvelles grèves très peu suivies, le comité de soutien et le SGEN suspendirent leur action⁹⁰⁶.

C. Le printemps de 1973 : « 1973, le 68 stéphanois, symbole des luttes des années 68 ? »

Au cours du printemps 1973, le bassin stéphanois vit « éclore, au même moment, de mars à mai 1973, des grèves et occupations d'usines métallurgiques, un mouvement lycéen et étudiant, une grève de la faim des travailleurs immigrés pour les papiers et une lutte organisée

⁸⁹⁷ Note RG du 15 octobre 1970, ADL650VT 107

⁸⁹⁸ Note des RG du 5 février 1971, ADL650VT107.

⁸⁹⁹ *La Tribune Le Progrès*, le 24 novembre 1971.

⁹⁰⁰ *La Tribune Le Progrès*, le 24 janvier 1972.

⁹⁰¹ *La Tribune Le Progrès*, 31 janvier 1972.

⁹⁰² *La Tribune Le Progrès*, 2 février 1972.

⁹⁰³ *La Tribune Le Progrès*, 12 février 1972.

⁹⁰⁴ Pour en savoir plus sur le Groupe d'Informations Prisons, lire Philippe ARTIÈRES, Laurent QUÉRO, Michelle ZANCARINI-FOURNEL, Daniel DEFERT (postface) *Le Groupe d'Information sur les Prisons : archives d'une lutte, 1970-72*, Paris, IMEC, 2003.

⁹⁰⁵ *La Tribune Le Progrès*, 13 février 1972.

⁹⁰⁶ *La Tribune Le Progrès*, 1^{er} mars 1972.

pour l'avortement, à tel point qu'on pourrait qualifier le printemps 73 de 68 stéphanois du fait de la diversité des mobilisations »⁹⁰⁷.

1. La grève des lycéens et des étudiants

Elle fut le premier mouvement du printemps stéphanois⁹⁰⁸. La contestation était née de la loi Debré, votée le 29 juin 1970 qui instaurait l'appel sous les drapeaux entre 17 et 21 ans et supprimait les sursis pour les étudiants. Elle entraîna une nouvelle lutte des lycéens et des étudiants qui s'opposaient également au Diplôme d'Études Universitaires Générales (DEUG). La grève toucha Saint-Étienne le 8 mars et deux grandes manifestations eurent lieu les 22 mars et 2 avril⁹⁰⁹. Le mouvement stéphanois fut spécifique par le soutien de certains lycéens aux travailleurs immigrés sans papiers en grève de la faim et aux ouvriers de Peugeot. L'UD CFDT s'associa à des organisations de jeunes et au PSU pour revendiquer le droit pour chaque jeune de choisir le moment de son départ à l'armée⁹¹⁰.

2. La grève de la faim des travailleurs immigrés sans papiers

« La résistance aux premières mesures [d'expulsion de travailleurs immigrés] prises à l'automne 1972 avec l'application des circulaires Marcellin Fontanet exigeant contrat de travail et logement pour obtenir un titre de séjour, s'amplifia en 1973 en un mouvement pour l'obtention de la carte de travail (...) Les grèves de la faim se multiplièrent alors. »⁹¹¹.

À Saint-Étienne, une note des RG signala le démarrage d'une grève de la faim de 19 travailleurs immigrés sans papiers réclamant carte de séjour et carte de travail le 10 avril 1973 dans l'église Saint-Ennemond [en fait dans une salle annexe à l'église]⁹¹². Ils indiquaient aussi que s'était constitué un comité de soutien comprenant des membres d'organisations d'extrême gauche, mais aussi du PSU, de la CFDT, d'Échanges et Promotion, association d'alphabétisation et de soutien, d'Amnesty International, de l'Association Populaire des Familles, de personnalités religieuses, etc. Pour Annie Villefort⁹¹³, membre du comité de soutien, l'origine de cette grève se trouvait dans une grève de la faim menée à Lyon à

⁹⁰⁷ Michelle ZANCARINI-FOURNEL 1973, *Le 68...*, *op. cit.* Nous suivons le plan de cette intervention dans notre paragraphe.

⁹⁰⁸ *Ibidem.*

⁹⁰⁹ *La Tribune Le Progrès*, 23 mars et 3 avril 1973.

⁹¹⁰ *La Tribune Le Progrès*, 23 mars 1973.

⁹¹¹ Michelle ZANCARINI-FOURNEL 1973, *Le 68 stéphanois...*, *op. cit.*

⁹¹² Rapport de la Direction des Renseignements Généraux, 10 avril 1973, ADL 1059W24.

⁹¹³ Annie Villefort, entretien avec l'auteur, le 13 mars 2013.

l'automne 1972 par des travailleurs sans-papiers et animée par un groupe marxiste-léniniste tunisien, « le travailleur tunisien ⁹¹⁴ ». Ce fut un membre de ce groupe, Zine Madkhouri, qui vint à Saint-Étienne pour préparer et lancer la grève, information en partie confirmée par un rapport de police⁹¹⁵. Le nombre des grévistes augmenta jusqu'à 51, tunisiens, sauf un marocain et un algérien.

Une première démarche fut effectuée par le comité de soutien le 10 avril : une délégation se présenta à la Préfecture où on lui demanda de soumettre « les dossiers sérieux » dans les 24 heures alors que les grévistes voulaient une régularisation pour tous⁹¹⁶. Le 12 avril et le 16 avril, des fonctionnaires se rendirent à Saint-Ennemond pour recueillir des informations sur chacun des grévistes afin de constituer des dossiers individuels pour une demande d'autorisation de séjour de trois mois, ce qu'ils refusèrent suite à l'intervention d'un membre du comité de soutien selon les RG. Le 16 avril, le comité de soutien entama une campagne d'information⁹¹⁷. Le 18 avril, une manifestation se déroula « sans incident » à l'appel du comité de soutien réunissant 300 participants, des nord-africains, des militants d'extrême gauche, une cinquantaine de cheminots CGT⁹¹⁸. C'était une confusion : il s'agissait de cheminots CFDT, comme nous le dit Pierre Héritier, venus participer au congrès de leur fédération à Saint-Étienne du 17 au 20 avril 1973] ⁹¹⁹. Le 20 avril, Monseigneur Rousset, évêque de Saint-Étienne, affirma que ce qui se passait ne pouvait laisser personne indifférent, avant de rendre visite aux grévistes quelques jours plus tard, imité par des pasteurs protestants⁹²⁰. Des délégués du comité stéphanois participèrent à une réunion entre plusieurs comités de soutien⁹²¹. Le 25 avril, le comité de soutien lança une collecte pour assurer les soins qui seraient nécessaires aux grévistes après la fin de leur grève⁹²².

Le 25 avril, une délégation Échanges et promotion – CFDT - APF vint se renseigner à la Préfecture sur la possibilité pour les grévistes d'obtenir des contrats de travail et une garantie de renouvellement de séjour après une autorisation provisoire de séjour de 3 mois⁹²³.

⁹¹⁴ Information contradictoire avec celle donnée par Michelle ZANCARINI-FOURNEL 1973, *le 68...*, *op. cit.*, qui situe la grève lyonnaise en mars 1973 d'après AN 940560 article 31, note blanche des renseignements généraux, 31 mars 1973.

⁹¹⁵ Rapport du Commissaire Central Adjoint Jacques Lhopital du 7 juin 1973, ADL 1059W24.

⁹¹⁶ Rapport de la Direction des Renseignements Généraux, 11 avril 1973, ADL 1059W24

⁹¹⁷ Rapport de la Direction des Renseignements Généraux, 16 avril 1973, *Ibidem*.

⁹¹⁸ Rapport du Commissaire Divisionnaire, Chef du Service départemental des Renseignements généraux (SDRG) de la Loire, le 19 avril 1973, *Ibidem*.

⁹¹⁹ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 29 mai 2009.

⁹²⁰ Rapport de la Direction des Renseignements Généraux, 21 avril 1973, *Ibidem*, ADL 1059W24.

⁹²¹ Rapport de la Direction des Renseignements Généraux, 24 avril 1973, *Ibidem*.

⁹²² Rapport de la Direction des Renseignements Généraux, 26 avril 1973, *Ibidem*.

⁹²³ Rapport de la Direction des Renseignements Généraux, 26 avril 1973, *Ibidem*.

Le même jour, deux décisions furent prises par le comité de soutien : organiser une manifestation pour le 27 avril, cette organisation donnant lieu à une négociation serrée selon Pierre Héritier, entre lui et Jean Terrel, désigné par la Préfecture comme le responsable du comité de soutien⁹²⁴. Et envoyer le même jour une délégation à la Préfecture pour trouver une solution permettant d'éviter un accident⁹²⁵. La manifestation du 27 avril regroupa, selon les RG, 200 personnes qui allèrent jusqu'à la Préfecture où les choses ne se passèrent pas du tout comme prévu⁹²⁶. Personne ne voulut recevoir la délégation dont les quatre membres, refusant de quitter la Préfecture dans ces conditions, furent emmenés manu militari au commissariat ; d'autre part, quand les manifestants arrivèrent à la Préfecture, certains d'entre eux en escaladèrent les murs tandis que d'autres jetaient des cailloux contre les vitres⁹²⁷.

Là-dessus, il y a des divergences entre nos témoins : Pour Pierre Héritier, les « escaladeurs » étaient des provocateurs manipulés par le Préfet alors que, pour les autres, le climat était suffisamment tendu à l'époque à Saint-Étienne pour qu'on n'ait pas besoin de penser à une provocation⁹²⁸. Toujours est-il que les forces de l'ordre intervinrent à la fois sur les balcons de la Préfecture et sur la place, que Pierre Héritier, venu à leur rencontre pour éviter la charge, se fit matraquer et que 8 personnes furent appréhendées par la police⁹³⁰. Le 28 avril eut lieu une rencontre entre Joseph Sanguedolce, secrétaire général de l'UD CGT et Pierre Héritier. Pour Christian Saint-Sernin qui y assistait, il fut facile d'arriver à un accord pour dénoncer le matraquage d'un syndicaliste, mais la négociation fut ardue pour aboutir à un accord pour une démarche commune à la Préfecture⁹³¹. Il se fit néanmoins, les deux syndicats entraînant avec eux la FEN, le PCF, le PS et le PSU. Le 30 avril, le Préfet reçut donc les syndicats et les partis de gauche et accepta une démarche qui prévoyait une autorisation provisoire de séjour, l'obtention d'un contrat de travail et une autorisation de séjour⁹³².

⁹²⁴ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 29 mai 2009.

⁹²⁵ Christian Saint-Sernin, membre du comité de soutien et responsable du groupe immigrés de l'UD. Entretien avec l'auteur, le 12 février 2013.

⁹²⁶ Le film de Gérard VIAL, avec Alain GOILLON *La grève des tunisiens*, Productions Gérard Vial, 1973, montre bien les conditions de déroulement de la grève de la faim et la manifestation en question.

⁹²⁷ Rapport du Directeur Départemental des polices urbaines des polices urbaines, 27 avril 73, ADL 1059W24

⁹²⁸ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 29 mai 2009.

⁹²⁹ Annie Villefort, entretien avec l'auteur, le 13 mars 2013. Conversations de l'auteur avec Jacques Ion et Jean-Michel Steiner.

⁹³⁰ *Ibidem*.

⁹³¹ Christian Saint-Sernin, entretien avec l'auteur, le 12 février 2013.

⁹³² Rapport de la Direction des Renseignements Généraux, 2 mai 1973, ADL 1059W24.

La voie de sortie du conflit était donc trouvée, mais la grève allait se poursuivre parce que les grévistes ne voulaient pas arrêter leur mouvement sans garantie⁹³³. Quand ils se mirent d'accord pour démarrer la démarche proposée, ils se rendirent, accompagnés par des membres du comité de soutien, à l'Hôtel de police où l'on voulut leur faire passer une visite médicale qu'ils refusèrent⁹³⁴. La situation était à nouveau bloquée et le comité de soutien appela à une nouvelle manifestation qui se déroula le 10 mai⁹³⁵. Ceci amena la CGT, la FEN, le PS et le PCF à déclarer qu'ils ne voulaient plus s'associer « aux actions engagées par les irresponsables » qui empêchaient le règlement du conflit, auquel ils ne s'étaient, en fait, que très peu « associés ». L'UD CFDT, qui n'avait pas appelé à cette manifestation, déclara qu'elle maintenait son appui aux grévistes et qu'elle veillerait au respect des conclusions de l'entrevue du 30 avril⁹³⁶. La fin du conflit fut encore longue à venir. Le 13 mai, 10 grévistes se présentèrent au commissariat et acceptèrent de passer la visite médicale, 2 furent hospitalisés et les 8 autres purent entamer la démarche⁹³⁷. Le 17 mai, la grève se poursuivait alors que tous les grévistes s'étaient présentés à l'Hôtel de police ; 35 étaient autorisés à constituer un dossier, mais ce n'était pas possible pour 16 d'entre eux à cause de leur état de santé, de leur situation administrative ou pénale, ou du fait qu'ils n'étaient pas majeurs⁹³⁸. La grève prit fin officiellement le 25 mai⁹³⁹. Au total, d'après un bilan des RG de mars 1974, sur les 51, 45 avaient été régularisés, les mineurs ayant trouvé des stéphanois pour les adopter, 6 ne l'avaient pas été pour des raisons diverses⁹⁴⁰. Le préfet voulut faire expulser Zine Makhdouri⁹⁴¹, mais le Ministère lui indiqua que, pour ce faire, il devait réunir une commission spéciale ; d'après Annie Villefort, il ne fut pas expulsé puisqu'il resta en France jusqu'en 1977⁹⁴². Des condamnations, beaucoup trop légères selon le Préfet⁹⁴³ furent prononcées contre les escaladeurs des murs de la Préfecture et ceux qui avaient refusé d'en sortir⁹⁴⁴. Un certain nombre de patrons employeurs de travailleurs sans papiers furent condamnés à des amendes⁹⁴⁵.

⁹³³ Christian Saint-Semin, entretien cité ci-dessus.

⁹³⁴ Rapport du Commissaire Divisionnaire, Chef du SDRG Loire, 8 mai 1973, ADL 1059W24.

⁹³⁵ Rapport du Directeur Départemental des polices urbaines, 10 mai 73, *ibidem*.

⁹³⁶ Rapport de la Direction des Renseignements généraux, 11/05/73, *ibidem*.

⁹³⁷ Rapport de la Direction des Renseignements généraux, 14/05/73, *ibidem*.

⁹³⁸ Rapport de la Direction des Renseignements généraux, 18/05/73, *ibidem*.

⁹³⁹ Rapport de la Direction des Renseignements généraux, 25/05/73, *ibidem*.

⁹⁴⁰ Rapport de la Direction de la réglementation et de la police générale, 12 mars 1974, ADL 1059W24.

⁹⁴¹ Courrier du Préfet au Ministre de l'Intérieur, le 7 juin 1973 et réponse du Ministre en juin 1973, *ibidem*.

⁹⁴² Annie Villefort, entretien cité.

⁹⁴³ Lettre du Préfet au Ministre de l'Intérieur de juillet 1973, ADL 1059W24.

⁹⁴⁴ *La Tribune Le Progrès*, 13 juillet 1973.

⁹⁴⁵ Lettre du Préfet au Ministre de l'Intérieur du 27 décembre 1973 juillet 1973, ADL 1059W24.

Cette lutte fut donc victorieuse grâce à l'action d'un comité de soutien réunissant des chrétiens, des gauchistes et des militants de la CFDT, et à l'appui de lycéens et d'étudiants, « la base ouvrière stéphanoise se foutant un peu des immigrés (...). Il aurait fallu plus mettre l'accent sur le fait qu'il s'agissait d'une grève syndicale (...) la grève de la faim n'était pas une action syndicale classique, mais ils n'avaient pas le choix. (...) Pour ça, il aurait fallu qu'il y ait un vrai front syndical avec la CGT. On était un peu seuls ». L'UD CFDT regretta donc l'absence d'unité d'action avec la CGT dans cette lutte ; on peut penser que la CGT n'en voulut pas à cause de la présence de « gauchistes » dans le comité de soutien. Une des conséquences paradoxales de cette grève victorieuse fut la fin des luttes menées en commun entre la CFDT et des membres d'organisations d'extrême gauche, celles-ci n'ayant pas, d'après Pierre Héritier « respecté l'accord passé pour la manifestation du 27 avril »⁹⁴⁶. Et pourtant, cette lutte menée en commun avait été victorieuse ; n'y a-t-il pas eu d'autres raisons pour arrêter cette coopération ? Les choses furent bien différentes dans le conflit Peugeot qui se déroula dans la même période.

3. La grève de Peugeot Saint-Étienne ou la victoire et la vengeance d'un groupe

Les RG signalèrent le 12 avril 1973 des grèves aux Laminoirs et Aciéries du Vieux Marais, chez Jacquemard, à Ernault-Somua, chez Peugeot, chez Jurine au Chambon-Feugerolles, chez Périssel à L'Homme et à Labo-Industries à Chazelles-Sur-Lyon en plus de la grève de la faim des travailleurs tunisiens⁹⁴⁷. Parmi ces grèves, ce fut celle de Peugeot qui marqua le plus les esprits par sa longueur et par les moyens employés par le groupe Peugeot pour la casser.

La grève démarra dans deux ateliers, tôlerie et presses, le 4 avril 1973, à partir d'un cahier de revendications, élaboré dans ces deux ateliers et soumis aux délégués⁹⁴⁸. Le point essentiel de ce cahier de revendications, destiné à réaliser l'unité des ouvriers de l'entreprise, était une garantie mensuelle de 1 500 francs par mois sur la base de 40 heures, accompagnée d'une prime de fin d'année égale pour tous, d'une augmentation des primes de panier et de transport, de la retraite à 60 ans avec 75% du salaire et d'une heure d'information syndicale

⁹⁴⁶ Pierre Héritier, entretien cité du 29 mai 2009.

⁹⁴⁷ Télégramme de la Direction Départementale des Renseignements Généraux, 12 avril 1973, ADL 1059W25. Nous ne citerons nos sources que quand elles n'émanent pas de ce dossier. L'IHS CGT de la Loire a créé 2 dossiers consacrés à la grève et à sa suite avec tracts et articles de journaux très divers.

⁹⁴⁸ BDIC Fonds Mémoires de 68, *Cahiers de Mai*, cahier C Peugeot 1973.

par mois⁹⁴⁹. La grève avec occupation fut votée en deux temps pour les deux postes⁹⁵⁰, elle fut effective dans l'après-midi, mais les grévistes n'occupèrent qu'une partie de l'usine, la direction gardant ses bureaux, « le Château », et une partie de l'usine. Autre point à noter, cette grève sembla mécontenter un certain nombre de mensuels, dont des adhérents CFDT⁹⁵¹, qui n'avaient pas été consultés et un certain nombre d'ouvriers qui voulurent reprendre le travail l'après-midi⁹⁵². Le directeur, en avertit le Préfet en lui demandant de faire respecter la « liberté du travail »⁹⁵³.

Du 4 au 11 avril, la grève se poursuivit avec des pressions de la Direction qui fit citer en justice 9 salariés, dont 8 délégués pour lesquels elle obtint du Tribunal un ordre d'évacuation⁹⁵⁴, puis annonça le licenciement de 7 salariés⁹⁵⁵ avant d'annoncer la convocation du Comité d'entreprise le 18 avril pour y demander le licenciement de plusieurs délégués CGT. Les trois sections syndicales CGT, CFDT et FO rencontrèrent l'Inspecteur du travail, proposèrent de négocier et tentèrent de rallier à leur cause les non grévistes, en vain, puisque des salariés essayèrent de reprendre le travail le 10 avril mais en furent empêchés par les piquets de grève. Une réunion entre le Directeur et les syndicats ne permit aucune ouverture, chaque camp restant sur un préalable, le départ de camions pour Sochaux pour le Directeur, l'ouverture des négociations pour les syndicats. Le 10 et le 11 avril, il y eut un échange de télégrammes entre le Ministère de l'intérieur reprochant au Préfet de ne pas avoir fait évacuer l'usine, et le Préfet, se justifiant de ne pas y avoir procédé à cause des risques que faisaient courir la proximité d'autres usines, l'existence d'autres grèves et une opinion publique favorable aux grévistes, d'autant que Peugeot n'avait demandé que l'évacuation de 9 personnes et non de l'ensemble des grévistes⁹⁵⁶.

Dans la nuit du 12 avril, un commando de 26 personnes selon les RG attaqua les occupants de l'usine et en reprit le contrôle⁹⁵⁷. Selon Claude Angéli, le plan en avait été décidé par le général Feuvrier responsable du Service d'ordre chez Peugeot qui avait envoyé à Saint-Étienne sous les ordres du bien nommé colonel Cocogne, un commando de « nervis »

⁹⁴⁹ *Les Cahiers de Mai* n° 40, non daté, diffusé dans une note des RG du 15 juin 1973.

⁹⁵⁰ Michel Coynel, entretien avec l'auteur, le 28 octobre 2011.

⁹⁵¹ Jacques Bost, Marc Fayolle, entretiens avec l'auteur, les 22 novembre 1972 et 20 décembre 1972.

⁹⁵² Note des RG du 5 avril 1973. ADL 1159W25.

⁹⁵³ Message au Préfet de Jacques Charrel, directeur de l'usine, 4 avril 1973.

⁹⁵⁴ Audience des Référés du 7-04-1973, TGI de Saint-Étienne et Signification d'ordonnance et commandement, par Maître Robert Garde, huissier de Justice à Saint-Étienne, le 9 avril 1973.

⁹⁵⁵ Note des RG, le 11 avril 1973.

⁹⁵⁶ Télégrammes du Cabinet du Ministère de l'Intérieur au préfet Camous et réponses de celui-ci, 10 et 11 avril,

⁹⁵⁷ Note des RG du 12 avril 1973.

dans le but de reprendre le contrôle de l'usine et de faire partir des camions avec des pompes à huile et des matrices à Sochaux⁹⁵⁸. En fait le plan n'avait marché qu'en partie puisque au matin, les nervis étaient toujours dans l'entreprise entourée de grévistes et d'ouvriers des usines du quartier qui avaient débrayé spontanément ou à l'appel des UD dont les responsables Louis Vial et Roger Bonneville incitèrent les travailleurs à ne pas forcer l'entrée parce qu'ils craignaient que les hommes du commando soient armés⁹⁵⁹.

Un service d'ordre policier fut mis en place pour protéger les nouveaux occupants. Les syndicats appelèrent à des débrayages (80 000 dans la Loire selon *l'Humanité*) et à une manifestation dans l'après-midi qui réunit entre 10 et 20 000 manifestants devant l'usine. Les forces de police firent évacuer 37 occupants sous les injures, les pierres et les boulons, non sans qu'un certain nombre de jeunes ouvriers soient rentrés dans l'usine par l'arrière pour régler leurs comptes avec les occupants⁹⁶⁰. Ceux-ci furent emmenés au poste de police avant d'être libérés⁹⁶¹. Une enquête menée sur l'opération prouva qu'il s'agissait bien d'un commando organisé par Peugeot. Cinq ouvriers blessés par le commando porteraient plainte, mais ces hommes et Peugeot seraient amnistiés à l'occasion de l'élection de Valéry Giscard d'Estaing en mai 1974. L'usine ne fut pas réoccupée par les grévistes.

Au cours des jours suivants, le Préfet échoua à relancer des négociations⁹⁶². Les syndicats essayèrent de se coordonner avec les syndicats CGT et CFDT des autres sites du groupe.⁹⁶³ Il y eut des mouvements, notamment à Lille et à Dijon⁹⁶⁴, mais rien semble-t-il à Sochaux où la direction accorda l'augmentation d'une prime, saluée comme une brèche [?] dans *l'Humanité*⁹⁶⁵. Les syndicats lancèrent également la solidarité financière avec les grévistes. À partir du 25 avril, la Direction proposa aux non-grévistes de rentrer dans l'usine, pour faire de l'entretien ou suivre des formations, ce qui entraîna des heurts entre grévistes et non-grévistes le 27 avril. La CGC et les non-grévistes demandèrent alors au Préfet de faire respecter la liberté du travail⁹⁶⁶. Le 28 avril, la Direction annonça qu'elle rouvrirait l'usine le 2 mai, tandis que les syndicats dénonçaient cette attitude et déclaraient qu'ils ne céderaient

⁹⁵⁸ Claude ANGELI et Nicolas BRIVO *Une milice patronale : Peugeot*, Maspéro, 1975.

⁹⁵⁹ Roger Bonneville, entretiens avec l'auteur, 6 novembre 2009 et 8 novembre 2012.

⁹⁶⁰ Michelle ZANCARINI-FOURNEL *Saint-Étienne 1973...*, *op. cit.*

⁹⁶¹ Note des RG du 12 avril 1973.

⁹⁶² Note des RG du 13 avril 1973.

⁹⁶³ Note des RG du 16 avril.

⁹⁶⁴ *La Tribune Le Progrès*, 19 avril.

⁹⁶⁵ *L'Humanité*, 27 avril 1973.

⁹⁶⁶ *La Tribune, Le Progrès*, 2 mai 1973.

pas⁹⁶⁷. Le 2 mai, 300 non-grévistes reprirent le travail et se firent agresser par les grévistes dans le quartier à leur sortie de l'usine⁹⁶⁸. La Direction dénonça évidemment ces faits « inacceptables », alors que les syndicats redisaient leur accord pour négocier et réduisaient l'ampleur de leurs revendications⁹⁶⁹. Il devint clair dans les premiers jours de mai que la grève ne s'étendrait pas au groupe⁹⁷⁰.

Les syndicats furent reçus par le Ministre du Travail qui nomma un médiateur. Il arriva à Saint-Étienne le 13 mai et rencontra tous les protagonistes⁹⁷¹. Les UD appelèrent à une manifestation pour le 16 mai où elles espéraient réunir 20 000 personnes⁹⁷². Elles ne furent que 5 000, et l'appel de Pierre Héritier au développement des grèves dans toutes les usines de la Loire, ne fut pas repris⁹⁷³. Le 17 mai, le médiateur fit des « propositions raisonnables permettant de mettre fin au conflit »⁹⁷⁴, mais très loin du cahier de revendications initial : annulation des licenciements, garantie de la Direction d'une augmentation de 10% sur le 2^{ème} semestre 1973 par rapport au 2^{ème} semestre 1972, avance remboursable, mise en place d'une commission pour l'étude et l'amélioration des conditions de travail. Une longue discussion eut lieu entre les sections syndicales, sans opposition entre elles, selon Charles Wéber⁹⁷⁵. Elles proposèrent la fin de la grève dans une Assemblée générale très suivie le 18 mai. Les participants votèrent la reprise à la quasi-unanimité pour le 21 mai⁹⁷⁶ et rentrèrent dans l'usine en cortège⁹⁷⁷.

Cette très longue grève se terminait donc par un double échec à étendre la grève sur le plan du groupe et sur le plan départemental, face à la politique de force du groupe Peugeot. Pour la CFDT, s'y était joué un conflit entre l'UD et l'Union Régionale Métaux qui avait dirigé la grève avec la section syndicale, les deux camps s'accusant mutuellement d'avoir une responsabilité dans son échec⁹⁷⁸. La suite fut dramatique parce que Peugeot mena une véritable guerre à l'intérieur de l'usine contre ceux qui avaient été repérés comme les meneurs du mouvement, CGT ou CFDT qui furent harcelés, déclassés, licenciés pour certains,

⁹⁶⁷ Télégramme de la Direction Départementale des Renseignements Généraux, 2 mai 1973.

⁹⁶⁸ Note des RG, 3 mai 1973.

⁹⁶⁹ Communiqué de la Direction des Automobiles Peugeot Saint-Étienne diffusé à la presse le 3 mai 1973.

⁹⁷⁰ *La Tribune Le Progrès*, 5 mai 1973.

⁹⁷¹ Note des RG du 14 mai 1973.

⁹⁷² *La Tribune Le Progrès* 15 mai 1973.

⁹⁷³ *La Tribune Le Progrès* 17 mai 1973.

⁹⁷⁴ *La Tribune Le Progrès* 18 mai 1973.

⁹⁷⁵ *La Tribune Le Progrès* 19 mai 1973. Entretiens cités avec Charles Wéber.

⁹⁷⁶ Note des RG du 21 mai 1973.

⁹⁷⁷ Pierre Guinand, entretien avec l'auteur, 7 décembre 2012.

⁹⁷⁸ Entretiens cités avec Charles Wéber et Roger Bonnevalle. Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, 14 décembre 2012.

entraînés dans des procédures judiciaires très longues pour se voir reconnaître leurs droits comme ce fut le cas pour Pierre Guinand⁹⁷⁹. Les effectifs employés dans l'entreprise furent réduits de 1 127 salariés en avril 1973 à 850 en décembre 1974, puis 707 en mai 1975 et 347 en février 1988⁹⁸⁰. Le docteur Ziegler, médecin du travail de l'usine, contraint à démissionner en juillet 1974, décrit « la désintégration lente et douloureuse des rapports humains, l'instauration d'un climat d'insécurité (...) depuis la grève d'avril mai 1973 (...). Le personnel, dans sa presque totalité est sous l'emprise d'un symptôme anxio-dépressif qui se traduit par des troubles physiques graves »⁹⁸¹.

4. Le mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception

Pour en savoir plus sur le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), les rapports entre le MLAC et la CFDT au niveau confédéral et le déroulement et les acteurs de la lutte pour la liberté de l'avortement à Saint-Étienne, les lecteurs pourront se rapporter à plusieurs écrits et à un dossier aux Archives de la Loire⁹⁸².

Nous en retenons que Janette Laot avait entrepris un travail au sein de la CFDT sur la question de l'avortement avec la diffusion d'un dossier dans toutes les organisations, puis avec la prise de position de septembre 1972⁹⁸³: « Comme organisation syndicale, nous n'avons pas à nous prononcer pour ou contre l'usage de la contraception et de l'avortement. Il ne nous appartient pas de nous substituer aux personnes concernées pour choisir, décider à leur place.(...) [la CFDT] a, en revanche, la responsabilité d'agir pour que soient réunis dans la société les conditions d'information et les moyens permettant un choix personnel libre et responsable.»⁹⁸⁴. Cette évolution suscita des résistances au sein de la CFDT, les trois anciens dirigeants Gérard Espéret, René Mathevet, René Bonéty faisant part de leur désaccord avec

⁹⁷⁹ Entretien cité avec Pierre Guinand.

⁹⁸⁰ La Tribune Le Progrès, Jean Tibi, le 5 mai 1975. *La Tribune Le Progrès*, le 28 février 1988.

⁹⁸¹ Témoignage du docteur Ziegler, ancien médecin du travail dans l'entreprise, dossier des sections syndicales CGT et CFDT, transmis à Michel Durafour, Ministre du Travail le 11 février 1976, in Dossier Conflit Peugeot Tome 2, Institut d'Histoire sociale de la CGT, Saint-Étienne.

⁹⁸² Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *Histoire(s) du MLAC (1973-1975)*, CLIO, Histoire, femmes et sociétés [En ligne], 18 | 2003. Pascale LE BROUSTER *Quelle stratégie syndicale pour les femmes? Regard sur l'histoire de la CFDT de 1960 à nos jours* in Cécile GUILLAUME (dir.) *La CFDT sociologie d'une conversion réformatrice*, Presses Universitaires de Rennes (pour une histoire du travail), 2014R. Pauline RAMEAU *S'engager pour les droits des femmes. Approches genrées du féminisme de la deuxième vague*. Dijon - Saint-Étienne, Mémoire de Master 2 sous la co-direction de Philippe POIRRIER et Xavier VIGNA, Université de Bourgogne, 2010. Dossier Avortement ADL 1059W232.

⁹⁸³ Dossier sur la contraception et l'avortement réalisé à la suite d'une décision prise par le Bureau National des 24/25 février 1972.

⁹⁸⁴ Archives Confédérales 8H626 : Note de la CE relative à la contraception et l'avortement, septembre 1972.

ces positions de la CFDT « en contradiction avec le respect de la vie »⁹⁸⁵. Mais elle permit un travail commun avec le Mouvement Français pour la Planning Familial (MFPF). Il fut mis en place après un long débat au BN de la CFDT⁹⁸⁶, sur l'acceptation de l'élection de Janette Laot à la vice-présidence du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) fondé le 4 avril 1973 pour défendre les médecins qui pratiquaient des avortements. La présidente en était l'avocate Monique Antoine et l'autre vice-présidente Simone Iff, du Mouvement français pour le planning familial (MFPF). Le MLAC soutint deux positions fortes : la décision appartient aux femmes ; l'avortement est un acte médical.

À Saint-Étienne, fut créé le 26 avril 1973 le Groupe pour la Liberté de l'avortement et la contraception stéphanois (GLACS), par Huguette Bouchardeau et les docteurs Poty et Lacour. Le Planning familial de la Loire y fut représenté par son président, Louis Sarrazin, il ne s'engagea pas dans la pratique concrète des avortements, mais intervint en amont et aval des avortements, par des entretiens⁹⁸⁷. En décembre 1973, le GLACS fit le point sur son activité. Mille avortements avaient été pratiqués dans la Loire pour des femmes dont l'âge, la profession et le statut matrimonial étaient fort divers⁹⁸⁸, tandis que des voyages étaient également organisés pour procéder à des avortements aux Pays-Bas ou en Angleterre, ceci dans une quasi-impunité et à la grande colère des adversaires de l'avortement⁹⁸⁹. En février 1974, le GLACS connaît une scission, les médecins fondant « Choisir Saint-Étienne » dans le but de réserver la pratique de l'avortement aux professionnels de la santé⁹⁹⁰.

Après avoir pris position en faveur de l'avortement et de la contraception dans sa réunion de Bureau du 7 juin 1973, l'UD publia en septembre un communiqué faisant connaître sa position⁹⁹¹. Elle déclarait soutenir les militants qui « mettent à nu l'hypocrisie et l'aspect de classe de la législation sur l'avortement », elle reprenait des passages de la position confédérale sur la responsabilité de la CFDT « d'agir pour que soient réunies les conditions (...) permettant un choix (...) Cette situation n'existe pas en France ; de ce fait la CFDT exige que l'avortement soit autorisé comme un acte médical courant, étant entendu

⁹⁸⁵ Lettre d'avril 1974 aux membres de la Commission Exécutive, du Bureau National et du Conseil National de la CFDT.

⁹⁸⁶ Pascale LE BROUSTER *Contribution..., op. cit.*

⁹⁸⁷ Pauline RAMEAU, *S'engager..., op. cit.* p. 109.

⁹⁸⁸ *La Tribune Le Progrès*, 4 décembre 1973.

⁹⁸⁹ Jeanne Guyonnet, à l'époque étudiante en médecine, qui pratiquait des avortements à domicile avec le Docteur Poty, nous a quand même dit avoir été convoquée à la police. Conversation téléphonique du 11 février 2014.

⁹⁹⁰ *La Tribune Le Progrès* 16 février 1974.

⁹⁹¹ Bureau de l'UD. 7 juin 1973, ADL19J828.

qu'il ne saurait être considéré comme un moyen ordinaire de contraception »⁹⁹². On peut se poser la question de savoir comment une organisation déconfessionnalisée depuis 9 ans seulement a pu prendre cette position. Dans une conversation téléphonique avec Pierre Héritier, il a insisté sur le rôle de la prise de position confédérale, mais aussi sur celui de certaines militantes de l'UD, Janette Ravachol, Geneviève Chabanon, Éléonore Debard, en contacts quotidiens avec des femmes et dont certaines se retrouvaient dans la commission sociale de l'UD, ainsi que de Claude Pagès, du SGEN⁹⁹³⁹⁹⁴. Il faut aussi savoir « que la presse avait publié un sondage selon lequel 84% de la population de la région étaient favorables à un assouplissement de la législation sur l'avortement et une majorité se prononçait pour l'extension de la pratique de la contraception »⁹⁹⁵. Nous avons cherché à savoir si, outre cette prise de position, des militants ou des militantes de la CFDT avaient participé aux activités du GLACS. Jacques Ion nous a cité les noms de trois militantes, Paule Ion, Roselyne Tardy et Jeanne Hominal⁹⁹⁶, qui avaient fait ce choix, ce que nous a confirmé Marie-Claude Estrella, elle aussi adhérente de la CFDT, devenue militante, puis secrétaire du GLACS en février 1974, en son nom personnel⁹⁹⁷.

Pour finir ce récit du printemps 1973, nous citerons une nouvelle fois Michelle Zancarini-Fournel : Le printemps stéphanois n'a pas connu la « convergence des luttes des lycéens et étudiants avec les travailleurs contre le système capitaliste »⁹⁹⁸. Il y a eu cette saison-là « une co-construction essentiellement par l'intervention de militants de soutien qui se trouvaient sur tous les fronts, à l'intersection de plusieurs conflits, malgré leurs divergences idéologiques et politiques en temps ordinaire, militants syndicaux de la CFDT ou militants politiques du PSU et des organisations d'extrême gauche »⁹⁹⁹. Les dirigeants de l'UD publièrent pour leur part, des « réflexions » sur les grèves de ce printemps stéphanois.

⁹⁹² *La Tribune Le Progrès* 18 septembre 1973.

⁹⁹³ Ce qu'a confirmé Suzanne Simon, entretien avec l'auteur, 3 décembre 2013.

⁹⁹⁴ Pierre Héritier, communication téléphonique du 19 décembre 2013.

⁹⁹⁵ *La Tribune - Le Progrès*, samedi 14 avril 1973. Cité par Michelle ZANCARINI-FOURNEL *Saint-Étienne 1973...*, *op. cit.*

⁹⁹⁶ Jacques Ion, entretien avec l'auteur, 31 janvier 2014.

⁹⁹⁷ Marie-Claude Estrella, entretien avec l'auteur du 13 février 2014.

⁹⁹⁸ Analyse de la situation exprimée par l'UD CFDT *La Tribune Le Progrès*, 3 avril 1973.

⁹⁹⁹ Michelle ZANCARINI-FOURNEL *1973 le 68 stéphanois...*, *op. cit.* p. 9.

IV. Un « tournant » en 1973 ?

Pour l'UD de la Loire, l'après printemps stéphanois 1973 fut, avec le congrès confédéral de Nantes du 30 mai au 3 juin 1973, le début de la grève chez Lip le 10 juin¹⁰⁰⁰, le Conseil de l'UD du 6 octobre, une période de réflexion l'amenant à une inflexion stratégique tandis que la confédération effectuait un « premier tournant » selon certains auteurs¹⁰⁰¹.

A. Les deux textes de « réflexion » du printemps 1973

Nous avons résumé ces deux textes denses en tentant de leur garder leur cohérence.

1. Les réflexions sur les grèves de 1973¹⁰⁰²

L'UD décrivait d'abord des conflits qui avaient revêtu des formes d'action très dures, presque toujours des grèves illimitées, souvent avec occupation. Ils n'avaient concerné que certaines catégories de travailleurs, « surexploités », principalement des OS ou des OP qui faisaient un travail de série, des femmes à salaires très bas, des ouvriers et employés sans tradition de lutte alors que, dans les autres « boîtes », la majorité des ouvriers étaient restés dans l'attentisme.

Comment expliquer cette attitude ? Un blocage de la CGT, sans doute. « Une difficulté pour la CFDT (...) de tourner le blocage de la CGT ? » C'était vrai également. Le souvenir de grèves difficiles comme à Creusot-Loire Saint-Chamond¹⁰⁰³ ? C'était « vrai dans plusieurs cas ». Le comportement des ouvriers professionnels pouvait aussi s'expliquer par la peur de se lancer dans des actions de nature à accélérer la déqualification de leur travail et l'absence de perspectives politiques. La région stéphanoise connaissait un phénomène de « prolétarianisation » et constituait un terrain favorable pour ces conflits. Dans tous les cas, il y avait eu des difficultés à mener l'action au sein du groupe, les travailleurs semblant réagir davantage en fonction de situations locales que de l'appartenance à un groupe, comme cela a

¹⁰⁰⁰ Charles PIAGET *LIP Charles Piaget et les Lip racontent*, Postface de Michel Rocard, Lutter/Stock2, Paris, 1973. Cf. également à ce sujet Frank GEORGI « Le “moment LIP” dans l'histoire de l'autogestion en France », dans les actes du colloque « Actualité juridique de l'action collective 40 ans après LIP », organisé à Besançon les 6 et 7 juin 2013, publiés sous la direction de Chantal MATHIEU et Thomas PASQUIER dans *Semaine sociale Lamy*, supplément n° 1631, mai 2014, p. 67-69.

¹⁰⁰¹ Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT, op. cit.* p. 156. Mais aussi Pierre HÉRITIER et alii, *150 ans...*, *op. cit.* p. 325.

¹⁰⁰² *Quelques réflexions...*, *op. cit.*

¹⁰⁰³ On peut penser que la note fait référence à la grève de la CAFL de mai juillet 1970. Cf. supra, chapitre 4, paragraphe IIIB1a.

été manifeste dans le cas de Peugeot.¹⁰⁰⁴.

Les rédacteurs écrivaient que l'UD préconisait le développement des luttes comme l'axe prioritaire de sa stratégie vers un socialisme autogestionnaire. Mais pouvait-on considérer le développement de l'action comme le moyen d'aller spontanément vers ce but ? Il ne fallait pas « confondre radicalisation et politisation des luttes ». Il aurait été dangereux de croire que la politisation se faisait spontanément ou de confier la politisation aux partis politiques. Il fallait articuler lutte économique et lutte politique. La pratique syndicale ne pouvait être séparée d'une réflexion politique. Ainsi, ce texte posait des questions sur la conduite des luttes et comportait un premier retour à la politique que le texte suivant allait confirmer.

2. La note de réflexion en vue du 36^{ème} Congrès confédéral¹⁰⁰⁵

Cette note indiquait que la confrontation au projet socialiste de la CGT et du PCF faisait apparaître « les limites d'une stratégie purement électorale et la nécessité d'une mobilisation de masse ». Mais, également, que l'analyse des luttes du printemps 1973 conduisait à se poser les problèmes « du développement de la conscience de classe » et rendait nécessaire la précision par la CFDT de sa conception de la prise du pouvoir et de la transition au socialisme.

Pour le comité régional, la prise du pouvoir était la « prise en main des structures que la bourgeoisie a mises en place », premier moment du passage à la société autogestionnaire. Comme les travailleurs ne prévoient pas spontanément la prise du pouvoir comme objectif de leurs luttes et que « leur conscience de classe subissait des flux et des reflux », il fallait « organiser (...) la confrontation des diverses équipes en lutte pour essayer de tirer des enseignements dépassant (...) le cadre local, mais aussi le niveau économique des actions ». Il fallait aussi que la CFDT mène des luttes dont la forme « préfigurait le type de socialisme [autogestionnaire] afin que l'étape transitoire se réalise effectivement dans une perspective autogestionnaire ». L'arrivée au pouvoir de la gauche ne constituerait pas automatiquement le point de départ d'une transition vers le socialisme. « Tant que la prise du pouvoir ne serait pas effective dans les secteurs dominants, nous resterions dans un système capitaliste » et « nous

¹⁰⁰⁴ Frédo KRUMNOW *4 grèves...*, *op. cit.* p. 14, évoque la même difficulté. Xavier VIGNA également, *L'insubordination...op. cit.* p. 92-94.

¹⁰⁰⁵ Note de réflexion en vue du 36^{ème} Congrès Confédéral rédigée à partir d'un débat en Conseil Régional, 27 avril 1973, Archives de Christian Saint-Sernin confiées à l'auteur. Les citations présentes dans le paragraphe sont tirées de ce texte.

refuserions toute participation à la gestion de l'économie ». En revanche, l'objectif serait de lutter pour accroître le pouvoir de contestation des travailleurs par le développement de leurs droits et par le renforcement d'organisations syndicales» indépendantes des partis politiques au pouvoir, ou d'autres organisations « pour [mobiliser] les forces ouvrières face à toute tentative de création d'une nouvelle classe dominante ». Ce texte, destiné au 36^{ème} congrès contenait en germe la « Contribution »¹⁰⁰⁶ portée par la Région Rhône-Alpes et cinq fédérations pour le 37^{ème} congrès.

B. Le 36^{ème} congrès confédéral

Il se déroula à Nantes du 30 mai au 6 juin 1973 et fut présenté comme « le congrès de la consolidation » par Janette Laot dans son discours de clôture¹⁰⁰⁷. Ce fut le congrès « qui connut le moins de clivages » puisque le rapport d'Edmond Maire fut approuvé par 87.62% des voix¹⁰⁰⁸, mais « le feu couvait sous la cendre » avant de prendre au congrès de 1976¹⁰⁰⁹. Les amendements défendus par des syndicats proches des positions de la LCR sur le syndicat comme « facilitateur » des luttes, sur l'obligation de former des comités de grève et sur le rôle de décision des assemblées générales sur les accords négociés, furent repoussés à une très large majorité (autour de 80% des voix)¹⁰¹⁰. D'ailleurs Edmond Maire critiqua l'extrême gauche qui prétendait « mettre en pratique l'autogestion par la systématisation des comités de grève selon une théorie(...) qui rejette le syndicat au rang d'accessoire (...) [qui] doit s'effacer pendant les conflits derrière les militants dits révolutionnaires qui pourront alors servir d'avant-garde éclairée à la masse »¹⁰¹¹. Pour Edmond Maire, l'essentiel des débats devait se situer autour de la « pratique syndicale » à propos de laquelle il déclara que « le réalisme est plus nécessaire aux succès revendicatifs et à la transformation sociale, (...) que n'importe quel appel au rêve, au jusqu'au-boutisme ou à la fuite en avant »¹⁰¹². Tout ceci en affirmant son attachement au « socialisme autogestionnaire »¹⁰¹³.

¹⁰⁰⁶ Cf. infra, chapitre 5, paragraphe ID.

¹⁰⁰⁷ Janette Laot *Syndicalisme hebdo*, N° 1448, 7 juin 1973.

¹⁰⁰⁸ Nicolas DEFAUD *La CFDT (1968-1995)...*, op. cit. p.42.

¹⁰⁰⁹ Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, op. cit. p. 91.

¹⁰¹⁰ Pierre Héritier (entretien avec l'auteur, le 4 décembre 2012) nous a dit avoir eu, en rapport avec cette discussion des débats très intéressants avec les Pays de Loire sur cette question qui posait des questions sur la démocratie ouvrière et la démocratie syndicale

¹⁰¹¹ Rapport d'Edmond Maire cité par Jean-Michel Helvig *Edmond Maire...* op. cit. p. 236.

¹⁰¹² *Ibidem* p. 238.

¹⁰¹³ *Ibidem*.

D'autre part, il affirma que la CFDT « devait prendre en compte la profonde diversité du monde du travail, (...) non seulement les ouvriers (...) les femmes, les jeunes, les immigrés, mais aussi (...) les employés et les cadres »¹⁰¹⁴. C'était pour les auteurs l'amorce d'un tournant important. La place, trop grande, donnée aux cadres serait un élément de conflit pour l'UD de la Loire et l'Union Régionale Rhône-Alpes avec la Direction de la CFDT. Pierre Héritier s'exprima à ce congrès en reprenant l'essentiel des deux textes que nous avons résumés plus haut tandis que trois fédérations diffusèrent à leurs sections et syndicats un document¹⁰¹⁵ qui posait un certain nombre de questions très proches de *La réflexion en vue du 36^{ème} Congrès Confédéral*¹⁰¹⁶. D'ailleurs, lors du conseil national des 25-27 octobre 1973, l'URI vota contre « le rapport sur la situation générale » présenté par Michel Rolant, pour la Commission Exécutive, mais pour une proposition proposée par les fédérations Haceutex, Santé, Banque et la Bretagne¹⁰¹⁷.

C. Le second semestre 1973

Il allait d'abord être marqué par deux événements extérieurs à la Loire : le conflit chez Lip et le coup d'état au Chili contre le président Allende. L'année 1973 se révéla très difficile à Saint-Chamond, l'intégration dans Creusot-Loire entraînant des suppressions d'emplois. L'UD se réorganisa « pour redresser la barre » et une journée d'action très réussie, d'après la CFDT conclut l'année en décembre.

1. Les débuts de la grève chez Lip et l'UD de la Loire

Ce conflit emblématique démarra le 26 avril 1973 quand les administrateurs, nommés après la démission du PDG de l'entreprise, déclarèrent qu'ils ne garantissaient rien. À partir de ce jour-là eurent lieu des débrayages et des réductions de cadences. Le 10 juin, l'usine fut occupée et les administrateurs retenus dans leur bureau le 12, avant d'être délivrés par les forces de l'ordre. Cette action permit aux grévistes de saisir des documents sur un « plan de

¹⁰¹⁴ Rapport d'Edmond Maire cité par Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, *op. cit.* p. 157.

¹⁰¹⁵ *Syndicalisme de classe et de masse et transition au socialisme*, contribution à la réflexion préparatoire au congrès des Fédérations CFDT HACUITEX, PTT, SERVICES-LIVRE, 8 février 1973, archives de Christian Saint-Sernin confiées à l'auteur.

¹⁰¹⁶ Cf. supra, chapitre 4, paragraphe VA2.

¹⁰¹⁷ AC 2G80.

démantèlement »¹⁰¹⁸ mais aussi un stock de montres qu'ils mirent en lieu sûr. Le 18 juin, l'Assemblée Générale des travailleurs se prononça pour la remise en route d'une chaîne de montage afin d'assurer « un salaire de survie ». Le 2 août, Jean Charbonnel, Ministre du développement industriel et scientifique, fit connaître son plan de licenciements et de réduction des avantages sociaux, refusé par les grévistes, et nomma un médiateur, Henri Giraud. Le 14 août, l'usine fut occupée par les CRS, entraînant l'appel à des meetings de solidarité à Paris, Besançon, avec Edmond Maire et Georges Séguy. Le 16 août, la « nouvelle usine » fut installée dans un gymnase et le conflit se poursuivit, les syndicats CFDT, majoritaire et CGT et le comité d'action refusant le démantèlement et les licenciements, malgré la menace de Pierre Messmer, Premier Ministre, d'une liquidation de l'entreprise. Dès lors, la grève eut un écho national, avec une journée nationale d'action CGT-CFDT le 7 septembre et la venue de plusieurs centaines de « Lip » à Paris, puis la marche de 100 000 personnes « sur » Besançon le 29 septembre.

En soutien à cette grève, l'UD organisa une manifestation en août à Saint-Étienne¹⁰¹⁹. Elle mobilisa les adhérents pour participer à la « marche sur Besançon » du 29 septembre¹⁰²⁰. Elle organisa avec le PS et le PSU « 6 heures de Lip » en novembre 1973 avec Charles Piaget et Albert Mercier, secrétaire de la Fédération de la Métallurgie de la CFDT, un « beau succès », malgré l'absence de beaucoup de responsables¹⁰²¹. En revanche, dans une intervention au Conseil National, elle reprocha à la Confédération « d'avoir fait la fine bouche pour la marche sur Besançon », tout en réaffirmant son soutien aux positions de la section CFDT de Lip et de la confédération sur la poursuite du conflit¹⁰²².

2. Le coup d'état du général Pinochet au Chili le 11 septembre 1973

Ce coup d'état, accompagné du meurtre du Président Allende, a questionné l'UD sur le soutien aux opposants chiliens et sur la transition au socialisme comme le montrent les titres suivants: « Que faire ? »¹⁰²³; « Au Chili, l'assassinat d'un peuple par le capitalisme au nom

¹⁰¹⁸ Charles PIAGET *Lip...*, *op. cit.* p. 25. Sauf indication contraire, les citations du paragraphe sont tirées de cet ouvrage. La bibliographie sur le conflit Lip est très importante. Nous en donnerons un aperçu au chapitre 5 avec les conséquences que cette grève a eues au niveau des luttes et au niveau de la CFDT.

¹⁰¹⁹ *L'Action syndicale*, N°5, octobre 1973. 2 500 personnes y auraient participé.

¹⁰²⁰ Bureau de l'UD du 13 septembre 1972. ADL 19J827.

¹⁰²¹ *Combat ouvrier*, N° 121, Novembre 1973.

¹⁰²² *Intervention Rhône-Alpes au Conseil National des 25-27 octobre 1973*. Comité Régional Rhône-Alpes, 14 novembre 1973. Archives de Christian Saint-Sernin confiées à l'auteur.

¹⁰²³ Bureau de l'UD du 6 décembre 1973, ADL19J827.

de la liberté »¹⁰²⁴; « Pourquoi y a-t-il eu un coup d'état au Chili ? Impact possible sur la France et l'Italie »¹⁰²⁵.

3. Lutttes et journées d'action

L'éditorial de *L'Action syndicale* d'octobre 1973 était intitulé « Partout, développons la lutte »¹⁰²⁶. Le journal faisait bien sûr écho à Lip et à des luttes engagées dans la Loire : à la SNCF, Creusot-Loire, la CFVE (transports urbains à Saint-Étienne). Il consacrait un article important à « Saint-Chamond ou Besançon sur Loire » où deux manifestations sur l'emploi avaient été organisées en mars et en mai 1973 face aux suppressions d'emplois : annonce de fermeture de Rhône-Poulenc Textiles, liquidation ou menaces sur plusieurs petites entreprises, fermeture d'ateliers ou compressions d'emplois dans différents ateliers de Creusot-Loire. D'après l'article, plus de 2 000 emplois avaient disparu dans la métallurgie et le textile en 10 ans.

L'Action syndicale de décembre 1973 fit sa « Une » avec « le succès du 6 décembre » et « la volonté d'en finir avec le régime »¹⁰²⁷. Ce 6 décembre 1973 fut une journée de grève et de manifestations à l'appel de la CGT, de la CFDT, de la FEN et des partis de gauche. Mais sa mise en route fut complexe parce que, selon les RG, l'UD CFDT avait choisi une démarche habituelle pour elle : Sensibilisation dans les entreprises dans un premier temps ; journée intersyndicale dans un deuxième temps ; journée intersyndicale avec les partis de gauche dans un troisième temps. D'autre part, elle ne voulait pas d'appel commun avec les partis de gauche, mais un appel clairement anticapitaliste¹⁰²⁸. En fait, l'appel à la journée fut un appel commun aux syndicats et aux partis de gauche dans lequel les signataires dénonçaient « les profits capitalistes ».

Le 3 décembre, la CGT et la CFDT demandèrent à leurs organisations de réunir les travailleurs en assemblées générales. Le 7 décembre, la presse locale annonçait plusieurs rassemblements à Andrézieux-Bouthéon, Boën, Roanne, Montbrison, Firminy, une manifestation de 10 000 personnes à Saint-Étienne, réunies sur le slogan de l'« unité populaire » et une participation massive à la grève¹⁰²⁹. Si les RG n'avaient pas le même comptage de manifestants, ils en annonçaient 3 000 à Saint-Étienne, ils indiquaient qu'il

¹⁰²⁴ *L'Action syndicale* N°5, octobre 1973.

¹⁰²⁵ *L'Action syndicale* N°6, décembre 1973.

¹⁰²⁶ *L'Action syndicale* N°5, octobre 1973.

¹⁰²⁷ *L'Action syndicale* N°6, décembre 1973.

¹⁰²⁸ Note des RG du 9 novembre 1973, ADL 1059W44.

¹⁰²⁹ *La Tribune Le Progrès*, 7 décembre 1973.

s'agissait de la plus importante manifestation depuis 1968 et que la participation aux débrayages avait été très élevée, de 26% dans les hôpitaux à 56% dans les mines, 75% à la SNCF, 80% dans la métallurgie et dans l'enseignement supérieur, ce qui attestait que les salariés étaient « disponibles pour d'autres mouvements »¹⁰³⁰. Ainsi, l'UD CFDT n'avait pu, une fois de plus, éviter une « journée d'action » sans lendemain ». Elle s'en consola en mettant en avant son « succès ».

4. Le plan de travail proposé au Conseil de l'UD du 6 octobre 1973

Le Bureau de l'UD s'était réuni en session les 30 et 31 août dans le but de « redresser la barre » pour un meilleur fonctionnement de l'organisation. Il adopta un plan de travail qui permet de repérer quelques uns des problèmes rencontrés :

- Renforcement de la prise en charge des objectifs prioritaires : l'Union Locale de Saint-Étienne qui ne fonctionnait pas ; la Commission « Information », chargée de *L'Action syndicale*, qui n'était pas assez nombreuse ; la Commission « Formation » qui devait rechercher une meilleure participation des secteurs professionnels et veiller à une participation plus importante aux formations régionales.
- Développement du travail interprofessionnel : Lancement d'une commission « Emploi » qui devrait utiliser les sources d'information pour l'action ; Renforcement de la Commission « Organisation pratique de l'action » chargée des moyens d'assurer une présence efficace de la CFDT.
- Dégagement de moyens financiers exceptionnels, la suppression d'une dactylo et d'un permanent à mi-temps n'ayant pas permis de revenir à l'équilibre financier.

Conclusion

L'UD CFDT avait donc des problèmes d'organisation à résoudre en octobre 1973. Le récit de ces quatre années 1970-1973 a montré qu'elle avait aussi un problème de ligne et un problème d'alliances. Contrairement à ce qu'elle avait cru en août 1968, le mouvement de Mai-Juin 1968 n'avait pas constitué « la première phase d'un processus révolutionnaire

¹⁰³⁰ Rapport du Contrôleur général, directeur des polices urbaines, le 7 décembre 1973.

irréversible »¹⁰³¹ et « le mouvement collectif » n'avait pas suffi « à faire bouger les choses »¹⁰³². Les luttes ouvrières et populaires avaient été très nombreuses entre 1970 et 1973, mais il n'y avait pas eu de « généralisation des luttes » et, dans beaucoup de grèves, l'UD n'avait pas pu mettre en place « l'autogestion des luttes » qu'elle avait promue au congrès de Montrond, soit parce que ses sections syndicales n'y étaient pas prêtes, soit parce que le rapport de forces avec les autres organisations syndicales les en empêchait, soit par manque de « perspectives politiques ». Elle avait dû admettre que la « radicalisation n'était pas la politisation » et faire un retour à la politique. Mais son puissant partenaire, l'UD CGT, l'avait contrainte à accepter des « journées sans lendemain » et soutenait le programme commun de gouvernement de la gauche qu'elle ne jugeait pas suffisamment anticapitaliste. Aux élections législatives de mars 1973, elle avait soutenu les partis de gauche, mais sans soutenir leur programme. Comment faire alliance, sinon tactiquement, avec ces forces dans cette situation ? Avait-elle un autre choix ? Elle avait décidé de ne plus mener d'action commune avec les organisations d'extrême gauche après la grève de la faim des travailleurs immigrés qui avait pourtant été victorieuse. Son partenaire politique autogestionnaire, le PSU, n'apparaissait plus comme une force crédible. Il lui fallait donc poursuivre l'unité d'action avec la CGT, avec laquelle elle avait des divergences pour défendre les revendications des travailleurs, lutter contre la politique de la droite avec les partis de gauche dont elle critiquait le programme, pour faire entrevoir des perspectives politiques et renforcer la CFDT dont elle critiquait l'imprécision de sa stratégie de prise du pouvoir et de transition au socialisme autogestionnaire. La tâche était ambitieuse et l'amènerait à se placer sur une ligne « de crête » dans des années 1974-1979 qui seraient marquées par des secousses politiques et une violente aggravation de la crise économique.

¹⁰³¹ Cf. supra, Chapitre 3, paragraphe VA.

¹⁰³² Cf. supra, Chapitre 4, paragraphe VA1.

Chapitre 5. Opposition à la confédération, crise et recentrage (1974-1979)

Dans la conclusion de notre 4^e chapitre, nous avons noté le retour de l'UD à la politique au printemps 1973 et les problèmes de fonctionnement qu'elle avait relevés. Mais aussi ce qui nous semblait être des problèmes de ligne et d'alliances avec les partis de gauche et la CGT. Par ailleurs, elle avait voté contre la résolution présentée par la direction de la CFDT au Conseil national des 25-27 octobre 1973. À partir de janvier 1974, ces problèmes de ligne et d'alliances furent bousculés par une série d'événements politiques, économiques et sociaux qui appelèrent un approfondissement de ses analyses et des changements dans ses modes d'action. L'année 1974 vit l'élection présidentielle opposer François Mitterrand, candidat unique de la gauche soutenu par la CFDT et l'UD, à Valéry Giscard d'Estaing. Cette élection fut accompagnée d'un appel à la création d'une « grande force socialiste » et de l'aggravation de la crise économique entraînant un accroissement du chômage qui s'amplifierait jusqu'en 1979, terme de notre chapitre, et au-delà. En 1976, l'URI Rhône-Alpes¹⁰³³ et cinq fédérations portèrent une « contribution [critique] au débat » lors du congrès confédéral d'Annecy. À partir de 1977, les partis de gauche affichèrent des divergences croissantes avant de rompre leurs négociations sur l'actualisation du Programme commun et d'être battus lors des élections législatives de mars 1978. En janvier 1978, l'UD et l'URI s'opposèrent au rapport Moreau sur le « recentrage » de la CFDT. En novembre 1978 le congrès de Grenoble de la CGT ouvrit une période de rapprochement et d'actions communes entre les deux Unions régionales CFDT et CGT avant qu'à partir de mars 1979, le fossé entre elles ne s'élargisse à nouveau. Enfin le congrès de la CFDT de Brest, en mai 1979, vit un rapprochement entre l'UD et la confédération.

Ce rapide inventaire montre que les événements se sont enchaînés les uns aux autres à

¹⁰³³ Dont le secrétaire général était toujours Pierre Héritier, ancien secrétaire général et permanent à mi-temps de l'UD de la Loire. Cf. supra, Chapitre IV.

une cadence rapide. Comment suivre ce processus et tenter de le clarifier ? Il nous a semblé que le meilleur moyen pour le faire était de suivre un plan chronologique jalonné par les deux congrès confédéraux d'Annecy, en mai 1976, et de Brest en mai 1979. Nous analyserons les événements essentiels dans chacune des étapes ainsi définies, même si certains d'entre eux n'obéissent pas aux règles qui déterminent la succession des congrès syndicaux.

I. Hiver 1974-été 1976 : crise économique et recomposition politique

Personne ne s'attendait à ce que, suite à la mort de Georges Pompidou le 2 avril 1974, le deuxième tour des élections présidentielles oppose « un libéral, Valéry Giscard d'Estaing et un socialiste, François Mitterrand »¹⁰³⁴. Rappelons qu'au deuxième tour des élections présidentielles précédentes, le 15 juin 1969, Georges Pompidou, soutenu par l'Union pour la Défense de la République (UDR) et les républicains indépendants, l'avait emporté contre Alain Poher, candidat du centre-droit, les candidats de gauche étant arrivés derrière celui-ci au premier tour, Jacques Duclos, candidat du PCF, obtenant 21% des voix, Gaston Defferre 5% des voix pour la SFIO et Michel Rocard 3,6% des voix pour le PSU. Dans la Loire, les résultats avaient été proches des résultats nationaux, la seule différence étant que Michel Rocard avait obtenu un peu plus de voix que Gaston Defferre¹⁰³⁵. La « surprise »¹⁰³⁶ de 1974 résultait d'une recomposition de la vie politique, à gauche comme à droite, commencée à partir de 1971 et sur laquelle nous reviendrons dans le paragraphe suivant.

Le deuxième grand événement qui marqua l'année 1974 fut la crise économique. Selon Michelle Zancarini-Fournel et Christian Delacroix, elle devint visible en octobre 1973 lorsque l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (l'OPEP) décida d'augmenter le prix du baril de pétrole mais des dérèglements antérieurs, notamment monétaires, avaient joué un rôle important dans son déclenchement¹⁰³⁷. Elle se traduisit par l'aggravation du chômage, dont la « croissance remontait [pourtant] au milieu des années 1960, (...) [il] passa de 1,6% de la population active en 1966 à 2,8% en 1974 » et s'accéléra ensuite, mettant fin aux « Trente

¹⁰³⁴ Gilles RICHARD, *Introduction* in Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER (sous dir.), *Les partis à l'épreuve de 68. L'émergence de nouveaux clivages, 1971-1974*. Presses Universitaires de Rennes. 2012, p. 11.

¹⁰³⁵ *La Tribune Le Progrès*, 1er juin 1969, ADL PER338_23.

¹⁰³⁶ Gilles RICHARD, *Introduction* in Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER (sous dir.), *Les partis à l'épreuve...op.cit....*, p. 11.

¹⁰³⁷ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *La France...*, *op. cit.* p. 448.

Glorieuses »¹⁰³⁸¹⁰³⁹. Cette crise fut analysée par le service économique de la CFDT comme le résultat des luttes entre groupes et états capitalistes pour le partage du profit¹⁰⁴⁰. Cela donnait de bonnes raisons aux travailleurs de résister : « Cette soi-disant crise est utilisée contre les travailleurs pour freiner leurs revendications. La CFDT dénonce cette manoeuvre et appelle les travailleurs à lutter... »¹⁰⁴¹. Des luttes, il y en eut en 1974-1975, mais revenons d'abord à la recomposition de la vie politique et au rôle qu'y jouèrent la CFDT et l'UD de la Loire.

A. La recomposition politique à gauche et à droite

En juin 1968, le Bureau de l'UD de la Loire avait écrit : « Ce qui s'est déclenché (...) est une révolution culturelle (...) le processus révolutionnaire créé est irréversible, nous venons d'en vivre la première phase, d'autres vont suivre »¹⁰⁴². C'est autour de cette question que la recomposition politique s'opéra avec des options évidemment fort différentes, selon que l'on était de droite ou de gauche.

1. La contre-offensive patronale

Nous avons repris ce titre à Gilles Richard qui écrit que « la conséquence probablement la plus importante de Mai-68 » fut que « le patronat, sous la conduite du Conseil National du Patronat Français (CNPF) (...) s'engagea dans une réflexion approfondie (...) [sur les moyens de] contenir les effets de la grève générale qui venait de se terminer pour éviter qu'une telle catastrophe ne se reproduisît »¹⁰⁴³. Le coordonnateur de la riposte fut, selon lui, François Ceyrac, président de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM) en 1969 et du CNPF en 1972. « Le CNPF [se porta] en première ligne pour défendre la libre entreprise » en multipliant ses outils de communication, journaux et films d'entreprise, organisation d'assises nationales largement médiatisées sur des thèmes d'actualité. Les premières expériences de « réunions participatives » pour informer le personnel et contrer

¹⁰³⁸ *Ibidem* p. 449

¹⁰³⁹ Jean FOURASTIÉ *Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979.

¹⁰⁴⁰ Secteur économique de la CFDT Document de travail sur la crise économique, « Études économiques », n° 101, décembre 1974, archives personnelles de Michel Rachet confiées à l'auteur.

¹⁰⁴¹ Extrait d'un tract diffusé par le comité régional CFDT de Rhône-Alpes intitulé : « Les travailleurs refusent de prendre des vessies pour des lanternes », 6 mars 1974.

¹⁰⁴² Pierre HÉRITIER et alii *150 ans ...*, *op. cit.* p. 310.

¹⁰⁴³ Gilles RICHARD *Mai 68... et après ? Une nouvelle donne politique*, CRDP Aquitaine (Histoire de notre temps), Bordeaux, 2008, p. 139-146. Sauf indication contraire, les citations de ce paragraphe sont tirées de cet ouvrage. Lire également Danielle FRABOULET *Le CNPF et les mutations de la vie politique et sociale de l'après Mai 68* in Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Les partis à l'épreuve...*, *op. cit.* p. 97-108.

la propagande syndicale, eurent lieu dès 1969.

Pour trouver une solution au problème posé par les OS, si souvent en grève dans les « années 68 »¹⁰⁴⁴, François Ceyrac commanda en 1971 à Bernard Vernier-Palliez, PDG de la SAVIEM et futur PDG de Renault, un rapport sur la question de ces travailleurs. Publié en novembre 1971, le rapport intitulé « *le problème des OS* » ne s'intéressait qu'aux OS français et masculins pour lesquels il proposait des mesures d'enrichissement des tâches et d'évolution des qualifications et des salaires. Il préconisait au contraire de garder des tâches spécialisées pour les OS étrangers et de bien peser les avantages et les inconvénients pour les femmes réputées moins « souffrir de la monotonie des tâches »¹⁰⁴⁵. En fait, l'objectif, en supprimant les tâches les plus répétitives, était d'éteindre les revendications des OS en les supprimant, conclut Gilles Richard. L'auteur souligne aussi qu'un grand nombre de patrons acceptèrent de jouer le jeu de la négociation collective avec les syndicats, prôné par Georges Pompidou, Jacques Chaban-Delmas et son conseiller social, Jacques Delors, ancien expert économique de la CFDT. À condition toutefois d'en garder le contrôle, en négociant au niveau des branches industrielles et en refusant tout compromis sur les salaires. Mais cette politique contractuelle déclina à partir de 1972 avec le gouvernement Messmer, constitué après le renvoi de Jacques Chaban-Delmas¹⁰⁴⁶, et la multiplication des conflits sociaux.

2. Les élections législatives de mars 1973

« Les élections législatives de mars 1973 ont marqué une étape décisive dans le bouleversement (...) des rapports de force entre les grands partis » qui aboutit aux résultats des élections présidentielles de 1974¹⁰⁴⁷. Les gauches progressèrent fortement, passant de 41% des voix en 1968 à 46%. Deux éléments contribuèrent à cette progression : la refondation du PS au congrès d'Épinay du 11 au 13 juin 1971 qui réorganisa « la gauche non communiste » dans le but de rééquilibrer les gauches au détriment du PCF, et la signature du Programme commun le 27 juin 1972. De fait, l'écart des voix entre le PCF et le PS et ses alliés se réduisit à 0,6%, alors qu'il était de 3% en 1968. Les extrêmes gauches réalisèrent un score supérieur à 3%, dont 1,98 % pour le PSU contre 3,94 % aux élections législatives de 1968¹⁰⁴⁸.

¹⁰⁴⁴ Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière...*, *op. cit.*

¹⁰⁴⁵ *Ibidem*, p. 311-312.

¹⁰⁴⁶ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *La France...*, *op. cit.* p. 423.

¹⁰⁴⁷ Gilles RICHARD *Les élections législatives de mars 1973 : victoire à la Pyrrhus des gaullistes et renforcement de la bipolarisation politique* in Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Les partis à l'épreuve...*, *op. cit.* p. 185-193. Sauf indication contraire, les citations de ce paragraphe sont tirées de cet ouvrage.

¹⁰⁴⁸ François KRAUS *Les Assises...*, *op. cit.* p. 23. Dans cet ouvrage déjà cité, François KRAUS a décrit le tournant effectué par la CFDT vers le PS et l'opération qui la suivit en 1974, intitulée « Assises du socialisme ».

À l'inverse, le parti gaulliste, l'Union des Démocrates pour la République (UDR), n'obtint qu'environ 24% des voix au premier tour contre 38% en 1968, et la majorité qu'elle entraînait, n'obtint que 34% des voix contre 44% en 1968. À l'intérieur de cette majorité, les républicains indépendants de Valéry Giscard d'Estaing se renforcèrent et obtinrent 7% des voix tandis que le Centre Démocratie et Progrès (CDP) en obtenait 3%. Pourtant la majorité remporta le deuxième tour des élections avec 311 sièges de députés contre 177 aux gauches. Les reports de voix avaient été meilleurs à droite qu'à gauche et les centristes du Mouvement réformateur qui n'avaient obtenu que 12% des voix au premier tour, avaient choisi de négocier des désistements réciproques avec les gaullistes, leur permettant de faire élire des députés et d'empêcher la gauche de gagner les élections. La Loire vit les gaullistes l'emporter largement avec l'élection ou la réélection de six de ses membres et d'un « réformateur »¹⁰⁴⁹.

Au total, tirant les leçons de ce scrutin, Gilles Richard retient « l'incontestable élan des socialistes », la « résistance » du PCF et la « justesse de l'analyse élaborée par les giscardiens (...) qui pouvaient espérer « modifier (...) l'équilibre de la majorité au pouvoir [puisque] l'addition de leurs [voix] avec celles [des centristes] et du CDP représentait (...) une masse de suffrages équivalente (...) à l'électorat gaulliste ». Ce fut dans ce contexte d'essoufflement du gaullisme que Valéry Giscard d'Estaing obtint deux fois plus de voix que Jacques Chaban-Delmas au premier tour des élections présidentielles de 1974. Nous y ajouterons l'écrasante différence des suffrages entre le PS et le PSU qui allait entraîner des militants de la CFDT de plus en plus nombreux à rejoindre le PS.

3. Les « Assises du socialisme » (12 et 13 octobre 1974)

a. La CFDT choisit le PS

Dès avant les élections législatives, les « milieux proches du PSU », militants de la CFDT, des Groupes d'Action Municipale (GAM) et d'autres petites organisations de gauche, reconnurent de plus en plus nombreux, la supériorité du parti socialiste comme « médiateur politique »¹⁰⁵⁰. Cette « reconnaissance (...) apparaît nettement dans l'évolution politique de la

Nous le suivrons dans ces paragraphes où, sauf indication contraire, les citations sont tirées de son ouvrage. En ce qui concerne ce sujet, le lecteur pourra consulter Claude ROCCATI *Du 35^{ème} congrès (1970) aux Assises nationales du socialisme (1974) : la CFDT de l'autogestion*, Mémoire de fin d'étude réalisé sous la direction de Gilles RICHARD, IEP de Rennes, 2006.

¹⁰⁴⁹ *La Tribune Le Progrès*, 12 mars 1973, ADL PER338_47.

¹⁰⁵⁰ François KRAUS *Les Assises...*, *op. cit.* p. 25.

masse de militants cédétistes, environ 80 000¹⁰⁵¹ (...). En effet, celle-ci connaît une véritable « déPSUisation ». Le tableau suivant montre l'évolution des adhérents de la CFDT membres du parti socialiste et du PSU. On peut voir la double évolution en cours dans les années qui ont précédé et suivi l'année 1968¹⁰⁵².

	avant 1968	1970	1974
PSU	4 000	5 000	3/4 000
Parti socialiste	1 000	3 000°	9 000

Figure n° 19 : La « dépsuisation » des militants de la CFDT

La plupart des militants appartenant au parti socialiste étaient, comme Jean Guinand, membres du Centre d'études, de recherche et d'éducation socialiste (CERES) fondé notamment par Jean-Pierre Chevènement en 1966, alors que la direction de la CFDT était proche des rocardiens¹⁰⁵³. Mais elle prit cette évolution en compte lors du dernier trimestre 1972 en effectuant un important « tournant tactique consistant à privilégier le Parti socialiste (...) afin de l'amener à s'affranchir des options (...) où l'enfermait le Programme commun »¹⁰⁵⁴. Lors d'une rencontre avec le PSU, en janvier 1973, Edmond Maire expliqua ainsi à Michel Rocard la nouvelle orientation de sa confédération : « Il y a eu chez nous un changement tactique. (...) [le parti socialiste] risque de s'enfermer dans le programme que la CGT et le PCF défendent de façon très serrée. La CFDT [doit] obliger la coalition PCF.- Parti socialiste à déborder du programme. Nous avons donc fait le choix de faire bouger le Parti socialiste pour qu'en cas de victoire, il puisse (...) négocier avec nous (...)»¹⁰⁵⁵. La perspective des élections législatives de 1973 améliora momentanément les rapports entre le parti socialiste et la CFDT, mais le PS refusa de s'écarter de son alliance privilégiée avec la PCF.

Dans le même temps, la CFDT faisait pression sur les dirigeants du PSU pour qu'ils engagent le même rapprochement¹⁰⁵⁶. Comme le confirme Jean Le Garrec, l'impact de ces discussions semble avoir été conséquent : « Lors de cette réunion, (...) on a senti [...] qu'on perdait l'appui de la CFDT »¹⁰⁵⁷. « La démarche de [la direction de la CFDT] (...) apparaît

¹⁰⁵¹ *Ibidem*, p. 26. Ce nombre de militants est celui donné par Edmond MAIRE et Jacques JULLIARD *La CFDT d'aujourd'hui*, Le Seuil, 1973. Il correspond au 1/10ème des adhérents revendiqués par la CFDT, soit 800 000 en 1973 alors qu'Antoine BÉVORT *Compter ...*, *op. cit.* p.50, lui en donne 695 0900. On peut considérer le nombre de 80 000 militants comme exagéré.

¹⁰⁵² François KRAUS *Les Assises...*, *op. cit.* p. 26.

¹⁰⁵³ Jean GUINAND, entretien avec l'auteur, 7 décembre 2012.

¹⁰⁵⁴ François KRAUS *Les Assises...*, *op. cit.* p. 42.

¹⁰⁵⁵ Compte rendu du secteur politique, rencontre CFDT-PSU du 31 janvier 1973, AC 8 H 1598. *Ibidem* p. 42.

¹⁰⁵⁶ Entretien de Jacques Julliard avec François KRAUS le 10 mai 2001. *Ibidem* p. 32.

¹⁰⁵⁷ Entretien de Jean Le Garrec avec François KRAUS le 13 février 2001. *Ibidem* p. 32.

ainsi comme une entreprise visant à assurer aux aspirations du courant “moderniste” [appellation de François Kraus désignant les rocardiens et plus largement le PSU et les organisations qui en étaient proches] une expression politique plus vaste que le PSU à partir d’un schéma fondé sur le soutien de sa branche syndicale et associative au reclassement de ses “ politiques ” »¹⁰⁵⁸. D’autre part, furent mises en place au lendemain des législatives, des réunions mensuelles entre Pierre Mauroy pour le PS, Michel Rocard, Edmond Maire et leurs proches¹⁰⁵⁹. Si d’après François Kraus, « une réunification organisationnelle n’y fut pas élaborée », ces réunions qui se succédèrent sur une année « eurent [la fonction primordiale de mettre en lumière] les possibilités de travail en commun au sein du Parti socialiste »¹⁰⁶⁰. L’occasion pour Edmond Maire et Michel Rocard de « manifester une convergence tactique avec le PS » se présenta avec les élections présidentielles de 1974¹⁰⁶¹.

b. Le soutien de la CFDT à François Mitterrand et les « Assises du socialisme »

La mort de Georges Pompidou, le 2 avril 1974, annonçait des élections présidentielles pour le mois suivant. Dès le 5 avril, le PS, le PCF et le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) firent connaître leur désignation de François Mitterrand comme candidat unique de la gauche ; ils furent rejoints par les centrales syndicales CGT, CFDT, et FEN, puis par le PSU le 7 avril. Pour François Kraus, l’influence de la CFDT apparaît « déterminante dans la prise de position officielle du PSU. En témoigna l’ingérence d’Edmond Maire, « inadmissible [selon Robert Chapuis, secrétaire national du PSU], dans le débat interne (...) pour étouffer la candidature » de Charles Piaget, dirigeant CFDT de la grève des Lip, proposée par la minorité du PSU et soutenue par la LCR, avant d’être rejetée à une faible majorité¹⁰⁶².

À l’UD de la Loire, qu’est-ce qui emporta la décision ? Pierre Héritier nous en a fait la relation : « On a toujours dit : Le PSU ne deviendra pas le parti qu’on souhaite. (...) Déjà, en 1972, on était assez d’accord avec Gilles Martinet, [un des leaders historiques du PSU], quand il a suivi Mitterrand. (...) Tout va s’embraser quand on apprend la maladie de Pompidou, la perspective d’une présidentielle anticipée. Faut-il une candidature Piaget, faut-il une candidature unique ? (...) On va raisonner, on va débattre, on va être très attirés par une

¹⁰⁵⁸ François KRAUS *Les Assises...*, *op. cit.* p. 32.

¹⁰⁵⁹ Pierre Héritier (entretien avec l’auteur, 20 mai 2009), était « tombé » par hasard sur une de ces réunions secrètes.

¹⁰⁶⁰ François KRAUS *Les Assises...*, *op. cit.* p. 50.

¹⁰⁶¹ *Ibidem*, p. 51.

¹⁰⁶² Lettre du 11 avril 1974 de Robert Chapuis à Edmond Maire, fonds du PSU. Archives nationales, carton 581, AP 12, dossier 42. Cité par François KRAUS *Les Assises...*, *op. cit.* p. 52.

candidature Piaget, et en même temps, on pense que c'est l'occasion de prendre la revanche de l'échec politique de 68. (...) On va survaloriser le politique et les chances de victoire de Mitterrand. (...) On va lier la mobilisation sociale à une victoire politique ; nécessairement la mobilisation sociale va suivre la victoire électorale comme en 36. (...) Et puis, on voulait rééquilibrer la gauche. (...) Notre propre base va être déchaînée »¹⁰⁶³. La décision de soutenir la candidature de François Mitterrand fut très rapide puisque le Bureau de l'UD demanda à la direction confédérale de « tout faire pour une candidature unique » le 4 avril, deux jours après la mort de Georges Pompidou. Alors, le débat a-t-il été aussi important que Pierre Héritier nous l'a dit ? C'est possible puisque « quand il [Georges Pompidou] apparaît à la télévision le 31 mai 1973 (...) quinze à vingt millions de Français sont stupéfaits de l'empatement de sa silhouette, de la bouffissure de ses traits (...) de son évidente lassitude et (...) de sa difficulté à s'exprimer »¹⁰⁶⁴. Sur la campagne électorale, nous nous contenterons de signaler deux attitudes différentes¹⁰⁶⁵. La direction confédérale aurait refusé « de participer à des manifestations d'organisations autogestionnaires en l'absence du Parti socialiste »¹⁰⁶⁶. L'UD de la Loire refusa au contraire de participer au comité départemental de soutien à François Mitterrand pour mener une campagne autonome montrant que François Mitterrand était aussi le candidat du courant autogestionnaire¹⁰⁶⁷. Dans la Loire, les résultats furent comparables aux scores nationaux avec un petit avantage supplémentaire à Valéry Giscard d'Estaing¹⁰⁶⁸.

Ce fut pendant la campagne, alors qu'une victoire semblait possible, que fut lancée l'idée partagée par les rocardiens et les dirigeants de la CFDT de rassembler les socialistes. Michel Rocard proposa le 16 mai à François Mitterrand de lancer un appel à la création d'une « organisation si possible unique »¹⁰⁶⁹. Celui-ci donna son accord de principe et proposa le 25 mai un « lieu de rencontre où les socialistes se retrouveront avant de partir ensemble » vers une « étape nouvelle ». Il ne définissait pas explicitement le cadre organisationnel de cette

¹⁰⁶³ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 29 mai 2009.

¹⁰⁶⁴ Jean VIGREUX *Croissance et contestation 1958-1981, Histoire de la France contemporaine 9*, Le Seuil (Univers Historique), 2014.

¹⁰⁶⁵ La campagne et la victoire de Valéry Giscard d'Estaing sont présentées par Jean VIGREUX *Croissance et contestation...*, *op. cit.* p. 286-295.

¹⁰⁶⁶ Aide-mémoire de la réunion du 12 avril, AC 2 G 81. Cité par François KRAUS *Les Assises...*, *op. cit.* p. 52.

¹⁰⁶⁷ *Combat ouvrier*. Supplément N°2 au N° 127. Avril 1974, Archives confiées à l'auteur par Jacques Ion.

¹⁰⁶⁸ *La Tribune Le Progrès*, 20 mai 1974.

¹⁰⁶⁹ Entretien avec Edmond Maire en 1975, in Jean-François BIZOT, Léon MERCADET, Patrice VAN EERSEL *Au Parti des Socialistes, plongée libre dans les courants d'un grand parti*, Grasset, Paris, 1975, , cité par François KRAUS p. 55.

rencontre mais en appelait à la définition d'un « type de société » prenant en compte les thèmes de « ceux qui se réclament du courant autogestionnaire »¹⁰⁷⁰.

Les réactions à l'appel de François Mitterrand furent très mitigées. À la CFDT et dans les petites organisations de gauche, certains déplorèrent le risque de transformer leur organisation en courroie de transmission du PS, sur le modèle de la CGT et du PCF ; d'autres critiquaient l'alliance avec le courant rocardien. Dans la Loire, le Bureau de l'UD réuni le 6 juin 1974, décida d'approuver l'appel lancé par 200 militants de la CFDT¹⁰⁷¹. Au PS se forma un front du refus rassemblant des membres de différents courants. François Mitterrand « joua de son autorité (...) : « Où est la menace ? Etes-vous si faibles que l'arrivée d'une pincée d'adhérents nouveaux vous fasse à ce point trembler ? »¹⁰⁷². Au PSU, beaucoup de militants refusèrent d'abandonner leur parti ou de s'engager dans une voie qui leur semblait vouée à l'échec, ce qui entraîna l'effondrement du courant rocardien et la destitution de sa direction lors du conseil national d'Orléans des 5 et 6 octobre. Événement qui amoindrissait les forces favorables à la constitution d'un parti des socialistes ou à la rénovation du PS.

Il y avait en effet une ambiguïté sur les modalités de regroupement organisationnel. Les appels et résolutions des 25-27 mai 1974 n'en disaient rien de précis, mais, d'après François Kraus, les dirigeants de la CFDT savaient qu'il n'était question que d'un élargissement du PS alors que le mythe de la création d'un nouveau « parti des socialistes » ralliait environ 10 000 personnes¹⁰⁷³ dans « la troisième composante » animée par des dirigeants de la CFDT, Jacques Chérèque, Jacques Julliard, Pierre Héritier. Le 27 mai 1974, le Bureau National de la CFDT invita ses militants à favoriser la naissance d'une grande force socialiste en s'y engageant en tant qu'individus. Dans cet appel, les signataires, parmi lesquels on comptait les militants de la Loire Roger Bonnevalle, Marie-Antoinette Fétilleux, Pierre Héritier, Gérard Rousson et René Laurent, disaient « manifester trois préoccupations principales : développer l'union de toute la gauche, créer un puissant mouvement de masse, respecter l'autonomie de leurs organisations respectives »¹⁰⁷⁴. Le 29 mai, Pierre Mauroy avait pourtant précisé : « Il s'agit bien d'un élargissement du PS »¹⁰⁷⁵. Comment comprendre alors la démarche des dirigeants de la CFDT ? François Kraus l'interprète « comme une intention

¹⁰⁷⁰ Appel de François Mitterrand, Supplément au n°20 du *Poing et la Rose* de mai 1974, p. 1. *Ibidem* p. 88.

¹⁰⁷¹ Bureau de l'UD du 6 juin 1974, ADL 19J827.

¹⁰⁷² *Le Monde* du 10 décembre 1974. Cité par François KRAUS *Les Assises...*, *op. cit.* p. 70.

¹⁰⁷³ Jacques Chérèque, *Le Figaro*, le 10 octobre 1974, nombre sans doute surévalué d'après François KRAUS p. 88.

¹⁰⁷⁴ *Le Monde*, 16-17 juin 1974.

¹⁰⁷⁵ *L'Express*, 10 juin 1974. *Ibidem* p. 90.

de renforcer leur « capacité à transformer le Parti socialiste »¹⁰⁷⁶ pour réaliser enfin leur vieux rêve de rénover la branche politique non communiste de la gauche »¹⁰⁷⁷. Le 15 juin 1974, la Convention nationale du PS accepta la convocation d'Assises nationales en rejetant tout changement de sigle. Les 29 et 30 juin, la direction du PSU et le Bureau national de la CFDT donnèrent leur accord pour y participer. Ces Assises étaient conçues comme « un temps fort faisant prendre conscience d'une communauté d'idées et de pratiques militantes ». Mais, suite à des Assises locales marquées parfois par l'indifférence et l'hostilité du PS et suite à l'exclusion du PSU après son changement de direction, elles n'eurent pour « fonction que de ratifier l'élargissement du parti socialiste à de nouveaux adhérents »¹⁰⁷⁸.

Ceux-ci eurent souvent l'impression d'être « accueillis comme un chien dans un jeu de quilles »¹⁰⁷⁹ et perdirent très rapidement leurs illusions sur la possibilité de rénover le PS¹⁰⁸⁰. Le congrès de Pau qui se tint du 31 janvier au 2 février 1975, soit un mois après leur adhésion, fut un véritable choc pour eux : ils n'y virent pas la moindre prise en compte de leurs aspirations à des changements, mais les limites de la démocratie au sein du PS, tout en subissant les violentes attaques du CERES. Dans certaines fédérations départementales du PS, il y eut des cas d'ostracisme comme dans la Loire où l'on se montra d'abord réticent à leur donner leurs cartes par non reconnaissance de leur légitimité à devenir membres du PS, « un des fondements du rejet ressenti par les nouveaux adhérents »¹⁰⁸¹. Cette non reconnaissance était évidemment liée à un « effet d'intrusion » dans les sections socialistes¹⁰⁸² et à la crainte « d'une tentative de prise du pouvoir par les nouveaux adhérents »¹⁰⁸³.

C'est ce qui se passa dans la Loire où la majorité du bureau de l'UD et une cinquantaine de militants avaient choisi d'adhérer au PS, dans le courant du CERES en signant le « manifeste du 20 décembre » 1974¹⁰⁸⁴. Ils contrôlaient la fédération¹⁰⁸⁵ mais vécurent une « différence culturelle énorme » avec les dirigeants du CERES sur la conception

¹⁰⁷⁶ Entretien de Pierre Héritier avec François KRAUS le 3 avril 2001. *Ibidem* p. 91.

¹⁰⁷⁷ *Ibidem*, p. 91.

¹⁰⁷⁸ *Ibidem*, p. 93.

¹⁰⁷⁹ *Ibidem* p. 103.

¹⁰⁸⁰ *Ibidem* p. 103.

¹⁰⁸¹ *Ibidem* p. 109.

¹⁰⁸² Nicolas DEFAUD *L'"adaptation" de la CFDT : sociologie d'une conversion politique (1970-1995)*, thèse de doctorat en science politique soutenue à l'Université Paris-Dauphine sous la direction de Dominique Damamme, 2006.

¹⁰⁸³ *Ibidem* p. 108.

¹⁰⁸⁴ Manifeste commun à des syndicalistes CGT et CFDT signé le 20 décembre 1974. *Ibidem* p. 139. Cf. également une note des RG du 2 janvier 1975 indiquant le nombre d'adhésions et la majorité du CERES dans la fédération. ADL 1333W 287.

¹⁰⁸⁵ ADL 1333W287. Une autre note des RG du 2 janvier 75 précisait que la majorité du bureau de l'UD et une cinquantaine de militants avaient adhéré au PS dans lequel 60% des adhérents appartenaient au CERES.

du pouvoir et la place à donner aux militants¹⁰⁸⁶. L'histoire se termina à la fin 1975 par la dissolution de la fédération de la Loire et leur exclusion du CERES¹⁰⁸⁷. Roger Bonneville exprima sa déception : « Notre faiblesse, c'était de croire qu'en entrant comme ça, en masse, on pouvait transformer le PS en parti ouvrier (...). Aller de préparation de congrès en débats de courant, avec à chaque fois non pas " Qu'est-ce qu'on fait ? Qu'est-ce que tu veux faire ? ", mais pour qui tu vas rouler dans le parti ? " (...) les gars ne s'y retrouvaient plus (...). Un des courants existants, le CERES, nous avait vus entrer d'un bon œil (...). Mais dès le début, ça a été conflictuel (...). Surtout, il y avait un décalage entre le discours et la pratique (...) »¹⁰⁸⁸. D'autres militants restèrent au PS, mais beaucoup de syndicalistes partirent « sur la pointe des pieds »¹⁰⁸⁹. Les rocardiens étaient beaucoup plus nombreux. Leur stratégie fut de construire un « pôle rénovateur » en menant une lutte idéologique contre la prépondérance marxiste au sein du PS, Michel Rocard jouant sur son image d'expert et se fondant dans le courant Mitterrand. Ces priorités, choisies par leur chef, ne prenaient pas en compte « l'ostracisme et le choc culturel » vécus et tendirent « à accroître la désaffection et le désengagement » de militants dont les aspirations impliquaient une « mutation profonde du Parti socialiste »¹⁰⁹⁰.

En conclusion, François Kraus illustre l'échec des Assises par l'adoption par le PS des « Quinze thèses sur l'autogestion » lors de sa convention nationale des 21 et 22 juin 1975. En apparence, cet événement constituait une « psuisation » du PS puisque celui-ci reprenait une bonne part des thèses rocardiennes. Dans les faits, elle se passa dans l'indifférence d'une bonne partie des militants du PS, étrangers à la thématique autogestionnaire et attachés au point commun des traditions du PS : le primat de l'État comme moyen de transformation sociale alors que les militants de la CFDT croyaient au « primat des luttes »¹⁰⁹¹. « C'est par la lutte de classe et de masse que se réalisera la transformation démocratique et socialiste de la société »¹⁰⁹². Cet échec à rénover le PS a tenu selon François Kraus à la faiblesse du nombre de nouveaux adhérents, à leurs divisions et à leur désengagement progressif¹⁰⁹³. Cet échec fut

¹⁰⁸⁶ Entretien de Pierre Héritier avec François KRAUS le 3 avril 2001. *Ibidem* p. 114.

¹⁰⁸⁷ *Ibidem* p. 113. Cf. également une note des RG du 8 décembre 1975 qui indique la dissolution de la commission exécutive de la fédération. ADL 1333 W 287.

¹⁰⁸⁸ Roger BONNEVILLE dans *Que faire aujourd'hui ?* n° 5 p. 51. Cité par Hélène Hatzfeld *Les relations entre le Parti Socialiste, la CFDT et le mouvement social de 1971 à 1981*, Thèse de doctorat d'état de Science Politique soutenue à l'IEP de Paris sous la direction de Georges LAVAU, 1987.

¹⁰⁸⁹ François KRAUS *Les Assises...*, *op. cit.* p.114.

¹⁰⁹⁰ *Ibidem* p. 124.

¹⁰⁹¹ *Ibidem* p. 129-130.

¹⁰⁹² Extrait de la résolution générale du congrès de la CFDT de Nantes du 30 mai au 6 juin 1973. Cité par Hélène HATZFELD *Les relations entre le parti...*, *op. cit.* p. 357.

¹⁰⁹³ *Ibidem* p. 131-132.

aussi celui de la direction de la CFDT, l'échec « du parti syndical »¹⁰⁹⁴ qui avait joué un rôle très important dans une opération qui fut à terme si mal vécue par ses adhérents qu'elle contribua à l'orientation de la confédération vers le « recentrage » dès 1977¹⁰⁹⁵. Toutefois, si l'entreprise de refonte des bases idéologiques du PS échoua, le parti socialiste y gagna une force médiatique et militante¹⁰⁹⁶ grâce à l'arrivée d'experts, comme Michel Rocard ou Jacques Delors, et de nouveaux militants. Cela lui permit d'attirer vers lui une partie des classes moyennes et d'étendre son implantation géographique, en donnant l'illusion d'avoir adopté une conception pragmatique du socialisme, facteurs qui le placèrent dans une position prédominante, préalable à sa victoire de 1981¹⁰⁹⁷. François Kraus évoque ici la victoire de François Mitterrand en 1981, mais en 1974, la victoire avait tenu « à un poil près »¹⁰⁹⁸. En avril 1974, l'UD avait appelé à « tout mettre en œuvre pour la victoire du candidat de gauche » pour mettre fin à la politique « de restructuration du capitalisme » de la droite qui se traduisait par « l'augmentation du chômage, les fermetures d'entreprises, la déqualification »¹⁰⁹⁹.

B. L'entrée dans la crise économique, printemps 1974-été 1976

La crise avait déjà frappé bien avant 1974 dans la Loire, notamment les mines, le textile et la métallurgie. Mais elle s'aggrava brutalement à partir de 1974 et entraîna un chômage de plus en plus important.

1. La récession économique et le chômage

À l'origine de la crise économique, on place toujours le quadruplement des prix par l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) entre octobre et décembre 1973¹¹⁰⁰. Jacques Marseille a souligné que « pour tous les pays importateurs (...) dont la consommation d'énergie dépendait à près de 60% du pétrole, cette hausse des prix avait bien provoqué une

¹⁰⁹⁴ Nicolas DEFAUD *La CFDT (1968-1995)...*, *op. cit.* p. 20, reprend l'expression d'André Bergeron dans un titre de chapitre.

¹⁰⁹⁵ François KRAUS *Les Assises...*, *op. cit.* p. 133.

¹⁰⁹⁶ Que souligne François MORIN *Profil et profit d'une union : le Programme commun de gouvernement et le Parti socialiste (1971-1978)* in Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER *Les partis à l'épreuve...* *op. cit.* p. 147-158.

¹⁰⁹⁷ François KRAUS *Les Assises...*, *op. cit.* p. 133-134.

¹⁰⁹⁸ *L'Action syndicale*, n° 9, juin 1974, ADL PER197_1.

¹⁰⁹⁹ *L'Action syndicale*, n° 8, avril 1974, ADL PER197_1.

¹¹⁰⁰ Nous résumons dans ce paragraphe Jean VIGREUX *Croissance et contestation...*, *op. cit.* p. 332-334. Sauf indication contraire, les citations du paragraphe son tirées de son ouvrage

crise économique»¹¹⁰¹. Mais le choc pétrolier ne fut pas la seule cause de la crise, des dérèglements monétaires et financiers liés à la concurrence entre groupes et pays développés y avaient joué un rôle. D'autre part, Jean Vigreux fait état des travaux de certains économistes comme le professeur belge Léon Dupriez qui avaient montré que «la croissance des Trente Glorieuses s'appuyait sur un certain nombre de phénomènes conjoncturels qui ne pouvaient pas durer ».C'étaient la « reconstruction après la seconde guerre mondiale », la compétition entre l'Est et l'Ouest, la « forte consommation des ménages », le baby-boom, etc.¹¹⁰².

« La crise se manifesta par une forte inflation et un ralentissement de la croissance [une « stagflation »] qui provoqua une montée en flèche du chômage, les entreprises adaptant leur production à la consommation et cherchant des solutions au renchérissement de leurs coûts de production en réduisant la charge salariale». Cela en produisant ou en faisant produire à l'étranger ou en modernisant l'outil de production. C'était les débuts de la « mondialisation économique » et de la « robotisation ». La hausse des prix passa, de façon non linéaire, de 7,32% en 1973 à 14,8% en 1981. La production industrielle stagna et recula même en 1975. Ce recul de la production amena les entreprises à sous-utiliser leurs capacités productives, entraînant de nombreuses PME à la faillite ou à la mise en place du « chômage partiel » ou de licenciements. Le chômage passa de quatre cent trente mille demandeurs d'emploi en 1974 à un million en 1977, un million huit cent quarante six mille en 1981, soit 8,9% de la population active¹¹⁰³. Ce fut à l'aune de ces critères que le préfet, les organismes économiques, les syndicats évaluèrent la crise et critiquèrent ou soutinrent la politique gouvernementale et « les patrons » dans la Loire.

Du point de vue de l'évolution de la production industrielle, un rapport sur la situation économique du département de la Loire indiquait un ralentissement de l'activité en 1973 par rapport en 1972, les effectifs salariés n'ayant augmenté que de 1,63% contre 2,49% en 1972, ralentissement particulièrement marqué dans le Roannais où on était passé d'une progression de +3% en 1972 à + 0,2% en 1973¹¹⁰⁴. Pour 1974 et 1975, des notes des RG nous informent de l'évolution de la production industrielle et des emplois, telles que les analysait la Banque de France dans les arrondissements de Saint-Étienne et de Montbrison. Il faut attendre mars 1974 pour que la Banque parle de « préoccupation » à cause de la hausse des prix de revient, du

¹¹⁰¹ Jacques MARSEILLE « D'où vient la crise économique ? », *L'Histoire*, n°279, 2003, p.50-63. Cité p. 332-333.

¹¹⁰² Léon DUPRIEZ « Analogies et oppositions dans les crises monétaires 1931-1936 et 1967-1974 », *Recherches économiques de Louvain*, n°40, 1974.

¹¹⁰³ Jean VIGREUX *Croissance et...*, *op. cit.* p. 334.

¹¹⁰⁴ Département de la Loire. Situation Economique et Sociale, 17 juillet 1974, Économique. Généralités ADL 693 VT 319.

resserrement du crédit, risque déjà énoncé en novembre 1973¹¹⁰⁵ et du climat social¹¹⁰⁶, puis avril 1974 pour qu'elle parle d'une « situation de l'emploi médiocre »¹¹⁰⁷. C'est en juillet qu'elle décrit « un ralentissement de la production (...) accentué dans le textile ». Nous ne reprendrons pas les commentaires et les pourcentages pour tous les mois, nous en avons choisi six pour la période parmi ceux qui étaient disponibles¹¹⁰⁸. Le tableau que nous avons placé ci-dessous montre que la production industrielle connut une récession de mai 1974 à février 1976 avant de repartir lentement de février à juin 1976. Les deux branches principales de l'industrie dans la Loire, métallurgie et textile, furent durement touchées. Cela entraîna des fermetures d'entreprises et le développement du chômage, partiel ou total. Ainsi le rapport du 17 juillet 1974 cité plus haut signala-t-il « quelques problèmes particuliers » : les ARCT, à Roanne (1 766 salariés), réduisaient leurs effectifs et leurs commandes, Socober la Soupape, (348 salariés) à La Talaudière, risquait de fermer, Rhône-Poulenc Textile à Saint-Chamond ne pourrait reclasser tout son personnel féminin, Forelly, devenu Bayard, à Saint-Chamond, devait licencier 50 salariés¹¹⁰⁹. D'autres exemples suivirent, parfois pour les mêmes entreprises¹¹¹⁰.

	Mai 1974/Mai 1973	Janvier 1975/Janvier 1974	Juin 1975/Juin 1974
Industrie sans bâtiment, ni houillères	=	-8%	-15%
Dont métallurgie mécanique	+1%	-7%	-16%
Dont textile	-9%	-7%	-13%
Dont autres	+2%	-13%	-8%
	Septembre 1975/Septembre 1974	Février 1976/Février 1975	Juin 1976/Juin 1975
Industrie sans bâtiment, ni houillères.	-11%	-7%	+4%
Dont métallurgie mécanique	-11%	-9%	+6%
Dont textile	-18%	2%	+3%
Dont autres	-8%	=	-2%

Figure n° 20 : Évolution de la production industrielle dans les arrondissements de Saint-Étienne et Montbrison entre 1973 et 1976

¹¹⁰⁵ Note des RG du 23/11/73. Economique. Généralités. ADL 693VT319.

¹¹⁰⁶ Note des RG du 15 mars 1974, *Ibidem*.

¹¹⁰⁷ *Ibidem*. Note des RG du 29 avril 1974

¹¹⁰⁸ *Ibidem*.

¹¹⁰⁹ Département de la Loire. Situation économique et sociale. 17 juillet 1974. Économique Généralités. ADL 693 VT 319.

¹¹¹⁰ *La Tribune Le Progrès*, 19 novembre 1975, *Ibidem*.

Il est à noter que cette baisse de la production ne s'accompagnait pas d'une baisse du chiffre d'affaires, au moins dans les deux exemples suivants que nous ne pouvons pas généraliser faute de sources¹¹¹¹.

	Février.1976/Février 1975. Chiffre d'affaires	Juin 1976/Juin 1975.Chiffres d'affaires
Industrie sans bâtiment, ni houillères	-1%	+8%
Dont métallurgie mécanique	-3%	+10%
Dont textile	+3%	+8%
Dont autres	+5%	=

Figure n° 21 : Évolution des chiffres d'affaires dans les arrondissements de Saint-Étienne et Montbrison entre 1975 et 1976

En ce qui concerne le développement du « chômage total », les sources à notre disposition manquent d'homogénéité parce que, sur la période, elles ne comptabilisaient pas les chômeurs de la même façon, intégrant ou non ceux qui recevaient tel ou tel type d'allocation. C'est pourquoi, sans doute, Jean Tibi préféra annoncer le nombre de chômeurs en octobre 1975 en additionnant les 15 045 demandes d'emploi non satisfaites (DENS) et les 2 485 bénéficiaires de la garantie de ressource, une des allocations destinées aux chômeurs, ce qui lui permettait de compter 17 530 chômeurs à cette date¹¹¹². Les deux UD CFDT et CGT, multipliaient les 15 287 demandes d'emploi non satisfaites (DENS) par « le coefficient de correction couramment admis au sein du Bureau International » du travail, c'est-à-dire 1,46%¹¹¹³, pour arriver au total de 22 000 chômeurs dans la Loire en novembre 1975¹¹¹⁴. Ne pouvant nous prononcer sur la valeur scientifique de ce coefficient, il nous a semblé préférable de nous en tenir à l'évolution des Offres d'Emplois non Satisfaites (OENS) et des DENS pour montrer l'évolution globale du chômage dans la Loire sur la période.

Nous avons utilisé plusieurs sources, institutionnelles, pour composer les tableaux suivants¹¹¹⁵. Les OENS présentent des mouvements assez contradictoires avec des hausses et des baisses, mais avec un point haut fin 1973 qu'on ne retrouvera plus et trois points bas dans l'hiver 1974-1975, le deuxième semestre et l'hiver 1975-1976, puis la fin 1976, où elles

¹¹¹¹ Economique. Généralités. ADL 693VT319.

¹¹¹² *La Tribune Le Progrès* 2 novembre 1975. Économie. Presse. Généralités ADL 693 VT 319.

¹¹¹³ Calcul cité dans *L'Action syndicale*, n° 14, juin 1975, ADL 19J926.

¹¹¹⁴ Note pour le Bureau de l'UD du 13 janvier 1976. ADL 19J828.

¹¹¹⁵ Manifestations de protestations et informations. ADL 1333W220. Économie, Presse, Généralités, ADL 693 VT 319. Économie. Généralités ADL 693 VT 319. Situation de l'emploi en 1975, ADL 693 VT 319 ; Rapports sur la situation économique et sociale, ADL 1333 W 145.

étaient au plus bas¹¹¹⁶.

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre.
1973										3 328	2 778	2 200
1974		1 903			2 442	2 727			1973	1 210	1 002	
1975	1 025	1 091	939			1 444	976	960		907		895
1976	957	975	1 147	1 253	1 377	1 276	1 130	1 177	1 071	1 023	868	774

Figure n° 22 : Évolution du nombre d' OENS dans la Loire d'octobre 1973 à décembre 1976

Il est plus facile de mettre en rapport l'évolution des demandes d'emploi non satisfaites avec l'évolution économique, telle que nous l'avons présentée plus haut. Elles furent élevées fin 1973 en même temps que la dégradation de l'économie évoquée. Elles baissèrent, relativement, au début 1974 pour remonter de juillet 1974 à février 1975. Elles se stabilisèrent jusqu'à l'été 1975 avant de remonter très fortement en fin d'année jusqu'en janvier 1976 et de connaître un nouveau palier, plus élevé, jusqu'en mai-juin 1976, avant d'entamer une nouvelle progression en juillet 1976 pour atteindre des niveaux record en fin d'année 1976. Ce palier et cette remontée des DENS et donc du chômage en 1976 correspondent bien à ce qui se passa au niveau national. En 46 mois dans la Loire, de février 1973 à novembre 1976, les DENS, c'est-à-dire le nombre de chômeurs compté officiellement, ont augmenté de 174%.

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septemb	octobre	novem	décemb
1973		5 567								6 916	6 805	6 435
1974	6 833	6 446	6 111	5 996	5 410	5 357	5 984	6 491	8 750	9 374	9 975	10 480
1975	11 232	11 403	11 227	11 157	11 104	11 293		12 454		15 045 ^β		14 559
1976	14 753	13 844	13 105	12 877	12 207	11 908	12 411	13 325	14 970	15 385	15 287	16 170

Figure n° 23 : Évolution du nombre de DENS dans la Loire de février 1973 à novembre 1976

	Février 1973	Février 1974	Juin 1974	Octobre 1974	Octobre 1975	Décembr 1976
Nombre de chômeurs partiels	91	1 607	9 000	3 818	10 460	5 324
Nombre de journées indemnisées	65	8 870	31 000	14 393	56 681	26 218

Figure n° 24 : Évolution du chômage partiel dans la Loire de février 1973 à décembre 1976

Quant au chômage partiel, il a connu lui aussi une forte augmentation comme le

¹¹¹⁶ Cf. tableau n° 23, page 16.

montre le tableau n° 24 de la page précédente.

Dans la Loire, on peut donc dire que la crise, commencée depuis longtemps, avait déjà frappé en 1973 avant de revenir frapper les entreprises et les travailleurs du département à la fin du premier semestre 1974, ce qui se passerait à nouveau en 1975 et 1976. Mais ce n'était pas fini. Le 15 décembre 1976, le préfet de la Loire envoya un télégramme au préfet de la Région Rhône-Alpes pour lui dire que la situation était préoccupante par manque d'embauches, préparatifs de restructurations chez BSN et Creusot-Loire, suppressions d'emplois dans le textile¹¹¹⁷. Le préfet de la Loire employait le terme de "restructurations", fort employé également par l'UD de la Loire.

2. Autres conséquences de la crise : restructurations et aggravation des conditions de travail

L'UD présenta ces deux phénomènes dans un document de novembre 1976¹¹¹⁸. Des fusions, des concentrations, des prises de contrôle avaient eu lieu depuis le début des années soixante-dix. Après la formation de Creusot-Loire par la fusion de Schneider et de la CAFL en 1970, le nouveau groupe acquit l'aciérie Marrel à Rive-de-Gier en 1974, l'établissement Charreyre et Drevet qui produisait des électrodes, et les pompes DKM à Firminy. Certaines entreprises furent rachetées par des groupes étrangers comme les Bennes Marrel par le groupe américain Whittaker. Ensuite « l'entreprise passa entre les mains des financiers », elle fut rachetée par Altus-Finances, avant de passer au CDR, le consortium de réalisation du Crédit Lyonnais en 1993, puis d'être revendue au groupe Caravelle¹¹¹⁹.

Des entreprises moyennes comme les Manufactures Réunies de Saint-Chamond, spécialisées en passementerie, tresses et lacets, absorbèrent trois entreprises locales entre 1973 et 1975, tout en réduisant le personnel et en diversifiant les productions. D'autres, comme Boussois Souchon Neuvcelles (BSN), résultant de fusions successives entre verreries voisines, se lancèrent dans de nouveaux domaines, l'alimentaire dans l'exemple choisi¹¹²⁰.

Ces « restructurations » qui accompagnaient la récession et la stagnation des emplois ne modifièrent pas les salaires qui restèrent plus bas par rapport aux moyennes rhône-alpine

¹¹¹⁷ Télégramme du Préfet de la Loire au Préfet de la Région Rhône-Alpes du 15 décembre 1976. ADL 1059W253.

¹¹¹⁸ *La situation des travailleurs de la Loire. L'UD CFDT accuse*, Novembre 76, ADL 19J917, Nous suivons ce texte dans notre paragraphe.

¹¹¹⁹ Bernard Boyer, entretien avec l'auteur, le 26 mars 2013.

¹¹²⁰ Étienne DE BANVILLE, Jacques VÉRILHAC *Saint-Étienne. Le capital redistribué histoires industrielles 1970-1982*, CRESAL, 1983, p. 86, « un livre d'informations sur le capital des entreprises industrielles de la région stéphanoise » selon ses auteurs.

ou française à cause « de l'incapacité du patronat local à prendre la relève des industries traditionnelles en déclin, de l'inertie des pouvoirs publics et des notables locaux, et d'un véritable barrage contre les risques d'implantation d'entreprises extérieures, peu à peu assoupli pour assurer un équilibre »¹¹²¹. Par contre, elles s'accompagnèrent parfois d'un accroissement de la production, des gains de productivité étant obtenus par l'acquisition de nouvelles machines, l'accentuation des cadences de travail, le chômage partiel ou l'utilisation de tous ces moyens à la fois. Ainsi les conditions de travail se détériorèrent, en particulier par la poursuite de la déqualification que l'UD avait déjà évoquée pendant la période précédente. Elle se poursuivit chez Moulin Blanc par exemple, entreprise de production d'outillage au Chambon-Feugerolles, qui remplaça le travail manuel par des machines automatiques et déplaça les travailleurs vers d'autres postes. La classe ouvrière de la Loire était ainsi transformée en classe déqualifiée, divisée entre travailleurs à temps plein et à temps partiel, à emploi fixe ou emploi temporaire, où les femmes, les anciens paysans, les immigrés dont les traditions de lutte étaient moins anciennes que celles des ouvriers qualifiés, devenaient plus nombreux, une classe ouvrière dont les patrons étaient de moins en moins dépendants¹¹²². Pour l'UD CFDT, voilà bien ce que voulaient obtenir les patrons.

Quelle fut la politique gouvernementale et quelles furent les interprétations de la crise dans la CFDT ?

3. L'opposition à la politique du gouvernement Chirac et les divergences sur l'interprétation de la crise

a. « La stratégie giscardienne dans l'impasse »¹¹²³

La stratégie de Valéry Giscard d'Estaing était « d'empêcher la victoire de François Mitterrand en captant, ou en retenant une fraction de son électorat potentiel par la promesse d'un certain nombre de réformes qui prendraient en compte ses aspirations »¹¹²⁴. Cette stratégie lui avait permis d'obtenir la victoire de justesse en Mai 1974. Il choisit Jacques Chirac comme Premier Ministre pour le remercier de l'avoir soutenu et « pour s'émanciper des barons du gaullisme »¹¹²⁵. Il put ainsi réaliser un certain nombre de réformes allant dans le sens de sa stratégie. Il abaissa l'âge de la majorité à 18 ans. Il fit voter les lois sur le divorce

¹¹²¹ *La situation des travailleurs de la Loire*. 1974. ADL19J828.

¹¹²² *La situation des travailleurs de la Loire. L'UD CFDT accuse...*, *op. cit.*

¹¹²³ Gilles RICHARD « L'expérience Barre ou l'entrée de la France dans l'ère néolibérale, 1976-1981 dans Olivier DARD et Gilles RICHARD *Les droites et l'économie en France au XX^e siècle*, Riveneuve éditions, Paris 2011, p. 277-291.

¹¹²⁴ *Ibidem* p. 282.

¹¹²⁵ Jean VIGREUX *Croissance et contestations 1958-1981*, Seuil (L'univers Historique), 2014, p.297.

par consentement mutuel, sur la régulation des naissances et la loi Veil de janvier 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG)¹¹²⁶. Il étendit la Sécurité sociale aux non-salariés. Il créa le 14 octobre 1974 l'Allocation supplémentaire d'attente qui assurait 90% de leur salaire brut pendant un an aux salariés licenciés pour motif économique¹¹²⁷ et serait l'« ultime avancée de l'état social en France » selon Xavier Vigna¹¹²⁸. Il instaura, le 3 janvier 1975, une autorisation administrative de licenciement qui allait avoir un bel avenir politique. Mais il lui fallut faire face à la montée du chômage.

Pour lutter contre la crise, le président et le gouvernement s'étaient lancés dans diverses directions contradictoires. « Plan de rigueur en juin 74, puis plan de relance en septembre 1975; sortie du franc hors du "serpent monétaire" européen en 1975, puis retour en 1976 (...) ; au printemps 1976 (...), abandon du projet de réforme de l'entreprise, puis adoption difficile, du fait d'une forte opposition gaulliste, d'un projet de loi réformant la taxation des plus-values »¹¹²⁹. Ces mesures entraînèrent la révolte des petits patrons, commerçants et paysans, électorat traditionnel des droites, sans parvenir à enrayer la crise et suscitérent une opposition de plus en plus vive entre le président qui souhaitait conserver sa stratégie gagnante de 1974 et le Premier Ministre qui souhaitait, déjà, des élections législatives anticipées en 1976. Cette opposition amena Jacques Chirac à démissionner le 25 août 1976 et Valéry Giscard d'Estaing à choisir Raymond Barre comme Premier ministre.

b. Des divergences internes à la CFDT et à l'UD

Jean-Michel Helvig, Guy Groux et René Mouriaux, Frank Georgi ont écrit que l'interprétation des origines de la crise donna lieu à des divergences au sein de la direction de la CFDT¹¹³⁰. Selon Jean-Michel Helvig, Janette Laot se serait opposée à la publication, sous la direction de Michel Rolant, d'un numéro spécial de *Syndicalisme Hebdo* consacré à la crise¹¹³¹ sous prétexte que « parler de crise "justifiait la politique du patronat sur les sacrifices demandés aux salariés" »¹¹³² alors que c'était selon elle plus que jamais le moment de passer à

¹¹²⁶ *Ibidem*. Cette loi ne fut votée que pour cinq ans.

¹¹²⁷ *Ibidem*, p. 59-62.

¹¹²⁸ Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière...*, *op. cit.*, p. 320.

¹¹²⁹ Gilles RICHARD « *L'expérience Barre...*, *op. cit.* p. 282.

¹¹³⁰ Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, *op. cit.* Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 267-272. Frank GEORGI *CFDT : l'identité en questions, Regards sur un demi-siècle (1964-2014)*, éditions Arbre Bleu, Nancy, 2014, p. 182-188.

¹¹³¹ Secteur économique de la CFDT *Document de travail sur la crise économique*, « *Études économiques* », n° 101, décembre 1974, *op. cit.* note 8 de ce chapitre. Cf. également *La crise. Son histoire. Ses mécanismes, Syndicalisme Hebdo*. N° 1539. Mars 1975.

¹¹³² Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* Propos prêtés à Janette Laot par Hubert Prévost p. 268.

l'action »¹¹³³. Edmond Maire, absent au début de la polémique, aurait rallié la position de Janette Laot, amené Michel Rolant à tempérer ses positions sur ce point dans le numéro de *Syndicalisme Hebdo* et lancé la préparation d'une nouvelle brochure qui ne sortirait qu'à la mi-mai 1976¹¹³⁴.

Nous nous demandons si cette polémique ne résulta pas d'un quiproquo. Le dossier du secteur économique de la CFDT de décembre 1974 peut être considéré comme une première version du texte du numéro spécial de *Syndicalisme Hebdo*. Or, il se terminait par la conclusion suivante : « toute cette politique [de la bourgeoisie française] ne peut réussir que (...) si l'ensemble des salariés reste sans réaction, neutralisé par la peur de la crise »¹¹³⁵. Cela signifiait bien que, pour ses auteurs, il fallait passer à l'action contre la crise. Pour autant, nous croyons bien volontiers Jean-Michel Helvig quand il dit qu' Edmond Maire a « tiqué sur l'explication [marxiste] des racines de la crise par la baisse tendancielle du taux de profit » alors que, pour lui, il fallait intégrer le « culturel »¹¹³⁶ dans cette interprétation. Frank Georgi le développe d'ailleurs largement¹¹³⁷.

L'UD, elle, reprit « l'explication » de Michel Rolant qu'elle invita d'ailleurs à un meeting à Saint-Étienne le 8 avril 1977 pour « démystifier la crise »¹¹³⁸. La baisse du pouvoir d'achat [et la hausse du chômage] (...) ont « une explication : la baisse du taux de profit » qui oblige à exporter et à investir au niveau mondial¹¹³⁹. Nous avons trouvé un écho de cette divergence au sein de l'Union départementale lors de la réunion du Bureau de l'UD du 8 janvier 1976. Michel Ponton, secrétaire départemental du SGEN¹¹⁴⁰, y critiqua une analyse de la crise purement économique, qui ne faisait pas référence à l'école ou à l'armée¹¹⁴¹. Bref, pour nous, il n'y eut pas divergence sur la nécessité de lutter contre la crise, mais sur l'interprétation de la crise et la place idéologique du marxisme dans le corpus idéologique de la CFDT.

c. L'appel de l'UD et de l'URI à lutter contre la crise

L'UD et l'URI avaient elles aussi indiqué que c'était le moment de passer à l'action.

¹¹³³ Interview de Janette Laot dans *Nouvelles CFDT*, n°9/74, 28 février 1974. *Ibidem* p. 269.

¹¹³⁴ *La Crise*, CFDT- Réflexion, 1976. *Ibidem* p. 271.

¹¹³⁵ Secteur économique de la CFDT *Document de travail...op. cit.* .

¹¹³⁶ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 272.

¹¹³⁷ Frank GEORGI *L'identité...*, *op. cit.* p.186-188.

¹¹³⁸ Rapport du Bureau de l'UD au congrès de Saint-Étienne les 2 et 3 décembre 1977. Archives personnelles d'André Momein confiées à l'auteur.

¹¹³⁹ Compte-rendu de la session du Bureau de l'UD des 3-5/9 1975. ADL19J827.

¹¹⁴⁰ Michel Ponton, entretien avec l'auteur, 21 février 2011.

¹¹⁴¹ Bureau de l'UD du 8 janvier 1976. ADL19J827.

Nous avons cité en début de chapitre la prise de position de l'URI CFDT sur la « soi-disant crise (...) utilisée contre les travailleurs pour freiner leurs revendications »¹¹⁴². L'UD et l'URI firent beaucoup d'efforts pour « démystifier la crise », les titres de *l'Action syndicale* en témoignent : « N'avalons pas la pilule »¹¹⁴³ ; « Les travailleurs ne veulent pas prendre les vessies pour des lanternes »¹¹⁴⁴ ; « Non au chantage à la crise. Imposons nos revendications »¹¹⁴⁵. L' "Allocation supplémentaire d'attente" ne gagna pas le soutien de l'UD qui la considéra comme une mesure visant à « rendre le chômage supportable (...) excessivement dangereuse pour la mobilisation »¹¹⁴⁶. Dans le même document, l'UD appelait à démystifier le chômage présenté comme une conséquence de la rationalisation capitaliste. Elle attaquait aussi la loi sur la formation professionnelle votée en 1976 dont les buts étaient, selon elle, de développer rapidement des qualifications pour répondre à des besoins immédiats et d'intégrer les cadres et la maîtrise aux objectifs de l'entreprise en leur réservant la majeure partie de la formation¹¹⁴⁷. Elle s'en prenait de même à la réforme Haby destinée à orienter en douceur un certain nombre d'élèves vers de basses qualifications, ou autrement dit à « former des OS »¹¹⁴⁸ en les maintenant en collège jusqu'en classe de 3^e au lieu de leur permettre d'acquérir une formation professionnelle en collège d'enseignement technique¹¹⁴⁹.

Dès 1974, elle avait proposé trois axes de lutte : le développement offensif de l'action sur le pouvoir d'achat, la diminution de la durée du temps de travail, l'amélioration des conditions de travail ; des actions de résistance aux licenciements collectifs tels que celles qui s'étaient passés chez Lip ou chez Rateau¹¹⁵⁰ ; l'organisation d'actions de masse ponctuelles contre les effets de la politique du pouvoir en articulant l'action au niveau des entreprises avec des initiatives plus centrales¹¹⁵¹. Cet appel fut-il suivi d'effets ?

¹¹⁴² Cf. supra Chapitre 5 p. 3.

¹¹⁴³ *L'Action syndicale*, N°7, février 1974, ADL19J926.

¹¹⁴⁴ *Ibidem*, N°9, juin 1974.

¹¹⁴⁵ *Ibidem*, N° 12, février 1975.

¹¹⁴⁶ *Spécial Emploi*, UD CFDT de la Loire, février 1975.

¹¹⁴⁷ *Ibidem*.

¹¹⁴⁸ Rapport du Bureau de l'UD au congrès de Saint-Étienne..., *op. cit.*

¹¹⁴⁹ *La situation des travailleurs de la Loire...*, *op. cit.* Novembre 1976.

¹¹⁵⁰ Grève avec occupation de janvier à avril 1974 contre un plan de redressement comportant plus de 300 licenciements à l'usine Rateau de La Courneuve, filiale de la Compagnie Générale Electrique.

¹¹⁵¹ *La situation des travailleurs de la Loire...*, *op. cit.*

C. Les luttes ouvrières dans la Loire de 1974 à l'été 1976 et les relations CFDT - CGT

D'après Alban Graziotin, les conflits furent très nombreux dans le Bassin stéphanois pendant les trois années 1974-1976¹¹⁵². Reprécisons ici que l'auteur ne compte que les grèves dans le Bassin stéphanois, dans les usines du secteur privé, hors Bâtiment et Travaux publics, hors journées nationales d'action, hors conflits menés par des mensuels seuls. Ces chiffres sont impressionnants; selon l'auteur, les années 1971-1976 font partie de celles qui ont connu le plus de conflits entre 1960 et 1983, l'année 1976 étant l'année record de la période.

Années	Nombre de conflits	Nombre d'usines	Durée moyenne
1974	55	43	13 jours
1975	66	43	15 jours
1976	80	60	15 jours

Figure n° 25. Les conflits dans les usines du Bassin stéphanois dans les années 1974-1976

1. Les Aciéries du Furan, une grève de travailleurs immigrés impliquant des « gauchistes »

L'année 1974 avait été marquée par des « conflits longs, durs et parfois victorieux »¹¹⁵³, chez Sablé qui fabriquait des fauteuils à Roche-La-Molière, à la Mutuelle Agricole Loire Haute-Loire pour la ratification d'une convention collective, dans les banques sur des questions salariales, chez Zénith, à Roche-La-Molière, contre des licenciements dans les PTT où une grève nationale se termina « après 6 semaines de grève [et] pas grand chose à la sortie sauf une conscience de classe plus aiguë »¹¹⁵⁴, etc. Au hasard des notes prises en réunion de bureau, nous pouvons noter des appréciations, sans savoir si elles étaient partagées par tous, comme celle-ci : « un manque de mobilisation dans les Métaux à cause de la grande muette CFDT »¹¹⁵⁵. Qui était cette grande muette, la confédération ou la Fédération des Métaux ? Autre remarque le 27 juin, « la grève aux Aciéries du Furan a été très compliquée »¹¹⁵⁶. C'est à cause de cette « complication » (présence de « gauchistes », unité officielle mais rivalité entre CGT et CFDT, majorité d'ouvriers immigrés dans l'usine), que nous avons choisi de

¹¹⁵² Alban GRAZIOTIN *Grèves et conflits dans les usines du Bassin stéphanois...*, *op. cit.*

¹¹⁵³ Rapport d'activités du Bureau de l'UD au congrès du Chambon-Feugerolles des 29 et 30 novembre 1974.

¹¹⁵⁴ *L'Action syndicale* N° 11, décembre 1974, réflexion d'un militant, ADL19J926.

¹¹⁵⁵ Bureau de l'UD du 5 septembre 1974, ADL 19J827.

¹¹⁵⁶ Bureaux de l'UD le 27 juin et 5 septembre 1974, ADL 19J827.

décrire ce conflit.

Il démarra par la mise pied, puis le licenciement d'un ouvrier appartenant à la Gauche prolétarienne (GP) « maoïste », nous disent les RG après la diffusion d'un tract qui dénonçait le patron, des délégués « pourris » et le système du travail aux pièces, et exigeait un salaire minimum de 1 500 francs par mois¹¹⁵⁷. En réaction, une grève de travailleurs, immigrés essentiellement, démarra le 17 mai sans intervention des syndicats CGT et CFDT. Précisons que cette usine avait fait l'objet d'actions de propagande des maoïstes et que le syndicat CFDT était alors seulement en voie de constitution¹¹⁵⁸. Le 20, la grève était suivie par 300 ouvriers sur 460 salariés. Le 21, un piquet de grève fut constitué par des « gauchistes » extérieurs à l'entreprise et des grévistes et une bousculade opposa ce piquet à des non grévistes dont deux furent légèrement blessés. Le 22 mai, un tract commun des sections syndicales CGT et CFDT était distribué. Il condamnait le licenciement, dénonçait les atteintes à la liberté et les licenciements comme « monnaie courante » dans l'usine mais aussi les moyens employés « par des individus provocateurs extérieurs à l'entreprise » qui refusaient les négociations. Ce tract était complété par un cahier de revendications contenant la réintégration du « camarade licencié », un salaire minimum à 1 300 F, le paiement des journées de grève, le retour aux 40 heures, etc. Pendant une semaine, le piquet de grève s'opposa à l'expression des sections syndicales en Assemblée générale.

Le 29 mai, la direction n'avait toujours pas accepté de négocier, elle ne voulait surtout pas de la réintégration de l'ouvrier licencié alors que les deux sections syndicales appelaient à la négociation et à l'entrée dans la lutte des mensuels. Le 10 juin, des négociations entamées à la Direction du travail échouèrent parce que la direction centrale de l'entreprise n'acceptait de négocier qu'en cas de reprise du travail, ce qui entraîna un « durcissement de la CFDT Métaux représentée par Monsieur Wéber alors que la CGT semblait dépassée ». Le 12 juin, le piquet de grève interdit une nouvelle fois aux non-grévistes de rentrer dans l'usine. Le 14 juin, les grévistes refusèrent un nouveau protocole d'accord malgré le mécontentement des mensuels. Le 19 juin, le directeur départemental du travail, Monsieur Mahinc convoqua les syndicats et la direction à une commission de conciliation pour le 21 juin alors que des bousculades entre distributeurs de tracts et militants CGT avaient lieu aux portes de certaines usines. Le 25 juin, le protocole d'accord élaboré en commission de conciliation fut soumis au vote secret des grévistes, malgré l'opposition des « gauchistes » et dans un climat de violence

¹¹⁵⁷ Communiqué du tract par les RG, ADL 1059W37. Sauf information contraire, nous nous appuyons sur les notes de ce dossier pour raconter le conflit sans rappeler cette référence.

¹¹⁵⁸ Information donnée par Charles Wéber, secrétaire de l'Union Régionale Métaux de la CFDT qui a suivi le mouvement (entretien avec l'auteur, le 15 octobre 2012).

entre gauchistes et militants CGT venus d'autres usines. Dans ces échauffourées, un militant CGT fut blessé à la tête et une somme d'argent collectée pour la solidarité dérobée. Le protocole d'accord fut néanmoins approuvé par 272 voix contre 23. Il garantissait entre autres un salaire brut minimum de 1 300 francs par mois et une baisse d'une heure de la durée du travail. D'après Charles Wéber, toutes les revendications n'étaient pas satisfaites, mais « les travailleurs ne pouvaient pas tenir le coup plus longtemps »¹¹⁵⁹. D'ailleurs, certains d'entre eux, désireux de pouvoir à nouveau envoyer de l'argent à leurs familles s'étaient fait embaucher par des entreprises d'intérim¹¹⁶⁰.

La reprise du travail eut lieu le mercredi 26 juin en même temps que le militant CGT blessé portait plainte et qu'un tract CGT dénonçait les gauchistes pour leurs agressions et le vol de l'argent disparu¹¹⁶¹. Charles Wéber décrit l'histoire de cette grève dans une « note interne »¹¹⁶². La section CFDT avait récupéré l'argent de la solidarité. Un certain nombre d'actes commis par la CGT, avaient aggravé le phénomène gauchiste et rendu l'action plus difficile »¹¹⁶³.

Pour achever le récit de cette grève, il faut ajouter que le compte-rendu de la réunion du Bureau de la CFDT suivant la grève nous apprend que le délégué CFDT de l'usine « avait pris son congé sur un coup de sang »¹¹⁶⁴. La conduite d'une grève dans l'unité avec la CGT face à des ouvriers entraînés par des gauchistes, avait sans doute été très difficile à vivre pour ce délégué immigré. Elle l'avait été aussi pour Charles Wéber confronté à un « gauchiste » extérieur à l'usine qui était en même temps délégué CFDT¹¹⁶⁵. Cette grève fut bien un conflit marqué par « l'insubordination ouvrière »¹¹⁶⁶ où des ouvriers immigrés furent incités à agir par des « gauchistes » et où la CGT passa plus de temps à combattre ceux-ci qu'à soutenir le mouvement. La CFDT naissante put, quant à elle, trouver sa place, difficilement, et faire aboutir une partie des revendications. Cette action lui permit néanmoins de devenir majoritaire aux élections professionnelles d'octobre 1974 et d'octobre 1975.

Une autre action difficile à mener pour la CFDT, en l'occurrence l'Union Locale de Saint-Chamond, fut l'animation d'un comité d'action pour l'emploi à Saint-Chamond. Premier de ce type dans la Loire, il avait été créé en décembre 1973, et réunissait des

¹¹⁵⁹ *Combat ouvrier* n° 129, supplément n°1, juin 1974 CFDT, archives de Jacques Ion confiées à l'auteur.

¹¹⁶⁰ Rapport des RG du 25 juin 1974.

¹¹⁶¹ *Ibidem*.

¹¹⁶² Annexée à *Combat ouvrier* n° 129, supplément n°1...*op. cit.*

¹¹⁶³ *Ibidem*.

¹¹⁶⁴ Bureau de l'UD du 27 juin 1974, ADL 19J827.

¹¹⁶⁵ Charles Wéber, entretiens avec l'auteur, 23 mai 2011 et 15 octobre 2012.

¹¹⁶⁶ Xavier VIGNA *L'in subordination ouvrière...*, *op. cit.*

représentants des syndicats, partis et organisations suivants : CGT, CFDT, PS, PSU, Association Populaire des Familles (APF), Association Syndicale des Familles (ASF) et JOC avec pour buts de mettre fin à l'hémorragie des emplois, d'en créer de nouveaux et, tout simplement, pour certains participants, d'en finir avec le capitalisme¹¹⁶⁷. Il faut dire que la situation de l'emploi était très mauvaise à Creusot-Loire Saint-Chamond qui avait perdu 850 emplois entre 1962 et 1972, dans le textile, l'habillement et les cuirs et peaux qui avaient perdu 400 emplois entre les deux mêmes dates¹¹⁶⁸ et où on annonçait 620 licenciements chez Rhône-Poulenc Textiles et 150 chez Gillet-Thaon¹¹⁶⁹. Dès le 8 janvier 1974, un article de *La Tribune* se posait la question du rôle et de l'efficacité du comité d'action¹¹⁷⁰. Ses deux premières réunions publiques ne furent guère encourageantes puisqu'il n'y vint que 3 et 2 personnes¹¹⁷¹. Après une manifestation contre les suppressions d'emploi à Rhône-Poulenc Textiles et chez Forelly qui réunit entre 600 et 1500 manifestants selon les sources¹¹⁷² et un constat de désaccord entre la CFDT qui « faisait référence à Lip » et la CGT « qui voulait éviter tout aventurisme et soutenir le candidat du Programme commun », le comité disparut des archives¹¹⁷³.

Si *L'Action syndicale* salua la victoire de Lip lors des accords de Dôle en janvier 1974¹¹⁷⁴ : « Ils ont gagné »¹¹⁷⁵, on ne trouva pas dans la Loire d' « enfants de Lip »¹¹⁷⁶ pour mener des « grèves productives »¹¹⁷⁷. *L'Action syndicale*, ne revint pas non plus sur Lip pour parler des nouvelles difficultés qui surgirent en 1976 et aboutirent à « se résigner à rentrer dans la voie des coopératives ouvrières de production en 1977 »¹¹⁷⁸.

2. En 1975-1976, de nombreux conflits dont un nouveau à Creusot-Loire Saint-Chamond

Du début de l'année 1975 à l'été 1976, les nombreux conflits peuvent se regrouper en trois catégories. Des grèves défensives contre des licenciements ou des réductions d'horaires

¹¹⁶⁷ *La Tribune Le Progrès*, « L'emploi à Saint-Chamond », ADL 693 VT 319.

¹¹⁶⁸ Rapport syndical. *Ibidem*.

¹¹⁶⁹ *L'Essor*, 11 juillet 1975.

¹¹⁷⁰ *La Tribune Le Progrès* 4 février 1974, ADL 693 VT 319.

¹¹⁷¹ *Ibidem*. Notes des RG des 10 et 21 février 1974.

¹¹⁷² Rapport du commissaire divisionnaire et article de *la Tribune Le Progrès* des 10 et 11 avril,

¹¹⁷³ *Ibidem*.

¹¹⁷⁴ Frank GEORGI *Le moment Lip...*, *op. cit.*, p. 69.

¹¹⁷⁵ *L'Action syndicale* n° 7, Février 1974. 19J926.

¹¹⁷⁶ *Les enfants de Lip*, *CFDT Aujourd'hui* n°15, septembre octobre 1975, ADL 169 J 46.

¹¹⁷⁷ Xavier VIGNA. *L'insubordination ouvrière...*, *op. cit.* p. 107-111.

¹¹⁷⁸ Frank GEORGI, *Le moment Lip...*, *op. cit.* p. 70.

qui échouèrent souvent. Des grèves offensives, parfois victorieuses ou à demi victorieuses comme aux Aciéries Marrel à Rive de Gier pour une prime égale pour tous. Des grèves contre la répression comme chez Furnon à L'Horme où, après qu'un coup de fusil ait été tiré contre la piquet de grève, un délégué CFDT fut licencié pour avoir affiché un tract dans l'entreprise. Les numéros de *L'Action syndicale* en donnaient des récits vivants et combatifs¹¹⁷⁹ alors que les notes prises dans les réunions de Bureau de l'UD projettent parfois des éclairages plus sombres mais qu'il est hasardeux d'interpréter du fait de leur caractère lacunaire : « pas de climat général de lutte »¹¹⁸⁰ , « les seules actions en cours sont des actions dos au mur »¹¹⁸¹, « peur du chômage à Andrézieux-Bouthéon »¹¹⁸². Par contraste, nous avons choisi de décrire plus en détail une grève qui se passa de nouveau à Creusot-Loire Saint-Chamond entre le 23 mai et le 2 juillet 1975, soit cinq ans après la grève « difficile » de 1970.

Un article de *La Tribune* du 23 mai 1975 signalait deux débrayages suivis d'un meeting à l'appel de la CGT et de la CFDT les 15 et 22 mai. Les revendications portaient sur les 40 heures, la retraite à 60 ans, 200 francs pour tous, la suppression de la différence d'une demi-heure de travail entre horaires et mensuels, une prime de poste, l'égalité du point « Creusot-Loire » au niveau minimum de celui déterminé par l'Association des Syndicats Professionnels de la Métallurgie de la Loire (ASMPL)¹¹⁸³. Le 27 mai, les deux sections syndicales diffusèrent un tract dans lequel elles critiquaient le délai imposé par la direction pour la fixation d'une date de rencontre, réclamaient la satisfaction des revendications, d'autant que les profits avaient été importants en 1974, et appelaient à un nouveau débrayage le mercredi 28 mai¹¹⁸⁴.

Le défilé des grévistes se termina au jour dit par une occupation des bureaux de la direction. La presse annonça l'échec des négociations le 31 mai¹¹⁸⁵. Les syndicats répliquèrent dans un nouveau tract : « Imposons nos revendications (...) Plus on sera nombreux, plus Creusot-Loire cèdera », et appelèrent à un nouveau débrayage le 3 juin suivi d' « une nouvelle (...) visite à la Direction »¹¹⁸⁶. Lors de ce débrayage, les RG notèrent que des grévistes avaient « commis quelques désordres dans les dossiers » ; ils soulignaient également une « mobilisation accrue des effectifs » et l'activité particulière de Maurice Villégas, secrétaire

¹¹⁷⁹ *L'Action syndicale*, pour la période janvier 1975-été 1976, n° 12 au n° 19, ADL19J926.

¹¹⁸⁰ Bureau de l'UD du 5 juin 1975. ADL 19J827.

¹¹⁸¹ *Ibidem*. le 2 octobre 1975.

¹¹⁸² *Ibidem*, le 12 février 1976.

¹¹⁸³ *La Tribune Le Progrès*, le 23 mai 1975.

¹¹⁸⁴ Note des RG du 27 mai 1975, ADL 1059 W 39.

¹¹⁸⁵ *La Tribune Le Progrès*, les 29 mai et 1^{er} juin 1975.

¹¹⁸⁶ Note des RG du 2 juin 1975. ADL 1059 W 39.

de la section CFDT et ex-militant du PSU entré au Parti socialiste¹¹⁸⁷. Le 4 juin, les syndicats appelèrent à un nouveau débrayage suivi d'une manifestation le 5¹¹⁸⁸.

Ce jour-là, la Direction répliqua que des actes de vandalisme avaient été commis dans le bureau du Chef du personnel Monsieur Durand, dossiers dispersés, inscriptions, etc.¹¹⁸⁹. Réponse des deux syndicats dans un tract du même jour : « Autrefois on entra à la CAFL pour faire « carrière (...) les avantages sociaux étaient les plus avantageux du département. (...) Aujourd'hui l'emploi n'est pas assuré ; Creusot-Loire refuse d'abaisser l'âge de la retraite à 60 ans et de mettre en place la semaine de 40 h sans perte de salaire, un engagement du patronat en 1968 pour 1976 ; les salaires et avantages sociaux sont les plus réduits de la localité. (...) Les propositions de la CGT et de la CFDT ne sont pas entendues »¹¹⁹⁰. Le 6 juin, les grévistes débrayèrent à nouveau pour une manifestation en ville avec les ouvriers de Mavilor et Gillet-Thaon et les syndicats réfutèrent le contenu du communiqué de la direction du 3 juin. Selon eux, la direction avait mis en place une « machination » en plaçant bien en évidence dans le bureau des dossiers datant de 1943 et une bombe de peinture¹¹⁹¹. Le directeur de l'établissement, Monsieur Reyrolle, déposa une plainte auprès du procureur de la République de Saint-Étienne¹¹⁹². D'après les RG, un tract de *Lutte Ouvrière* diffusé le 10 juin et finement intitulé « C'est un peu Faure ! », du nom de l'huissier, ironisait sur les petits projectiles que celui-ci disait avoir reçus, « on n'est pas sûr que l'objet qu'il a exhibé à la ronde, il ne l'ait pas sorti discrètement d'une dent creuse »¹¹⁹³.

Le même 10 juin, les RG indiquèrent que la CFDT voulait durcir le mouvement en mettant en place des piquets de grève¹¹⁹⁴, puis, que, lors d'un débrayage le 16 juin, 200 jeunes avaient bousculé Monsieur Durand et Monsieur Faure, protégés par les délégués. Les syndicats auraient ainsi cherché à provoquer une psychose de peur et des mesures de répression de la direction. Mais si des jeunes avaient participé à cette action, certains militants CFDT, tendance PS, auraient refusé de s'y associer¹¹⁹⁵.

Le 18 juin, un tract des Unions Locales CFDT de Saint-Chamond et Rive-de-Gier

¹¹⁸⁷ *Ibidem* le 3 juin.

¹¹⁸⁸ *La Tribune Le Progrès* le 4 juin 1975.

¹¹⁸⁹ *Ibidem* le 5 juin 1975.

¹¹⁹⁰ *Ibidem*, le 6 juin 1975.

¹¹⁹¹ *Ibidem*.

¹¹⁹² Note des RG le 9 juin et le 17 juin, ADL 1059 W 39.

¹¹⁹³ Tract de *Lutte Ouvrière* du 10 juin. *Ibidem*.

¹¹⁹⁴ Note des RG. *Ibidem*.

¹¹⁹⁵ Note des RG du 17 juin. *Ibidem*.

dénonçait la crise dans la vallée du Gier comme « [une] revanche patronale »¹¹⁹⁶. Le même jour, les syndicats CGT et CFDT quittèrent la réunion du Comité d'entreprise et la direction porta plainte suite à de nouveaux incidents. De plus, elle refusait de payer les heures de travail effectuées après les débrayages, ce que dénonçaient les syndicats¹¹⁹⁷. Le 19 juin, les RG signalèrent que des lettres de sanctions étaient prêtes contre des délégués, mais qu'une lassitude existait chez de nombreux adhérents et que la Direction serait bien inspirée d'en tenir compte en ne prenant pas de sanctions qui envenimeraient le conflit¹¹⁹⁸. Huit lettres de mise à pied arrivèrent pourtant le 20 juin 1975, entraînant un rassemblement de protestation de 400 ouvriers, [seulement] le 23 juin. Ce jour-là, toujours selon *La Tribune*, les syndicats dénoncèrent comme une provocation la volonté de ne pas payer les heures effectuées après les débrayages. Le journal publia aussi un extrait d'une lettre de l'Inspecteur du travail à la direction dans laquelle il écrivait que « toute heure effectivement travaillée doit être rémunérée »¹¹⁹⁹. Le même jour encore, la Commission des Jeunes de la CGT diffusa un tract appelant à « débrayer en masse aux prochains mouvements »¹²⁰⁰ tandis qu'eurent lieu un nouveau débrayage et une nouvelle rencontre, sans résultats, entre les syndicats et la direction¹²⁰¹. Le 25 juin, nouveau débrayage et demande des délégués CGT des usines de la Loire de lever les sanctions¹²⁰².

Le 26 juin, les trois syndicats CGT, CFDT et FEN de Saint-Chamond distribuèrent un tract dans lequel ils approuvaient « l'appel de leurs confédérations et des partis de gauche pour une manifestation nationale (...) contre les agressions anti-ouvrières et la répression des grèves (...) »¹²⁰³. Le même jour, 1 000 manifestants de plusieurs usines de Saint-Chamond défilèrent dans le centre-ville¹²⁰⁴. Le 26 juin encore, le syndicat FO de Creusot-Loire Saint-Chamond diffusa un tract intitulé « La concertation au bout du fusil ? » dans lequel il dénonçait des « pressions » contre ses membres et se justifiait d'avoir signé un « accord d'entreprise »¹²⁰⁵.

¹¹⁹⁶ *Ibidem*.

¹¹⁹⁷ *La Tribune Le Progrès* le 18 juin.

¹¹⁹⁸ Note des RG du 19 juin, ADL 1059 W 39.

¹¹⁹⁹ *La Tribune Le Progrès*, les 21 et 23 juin 1975.

¹²⁰⁰ *Ibidem*.

¹²⁰¹ *La Tribune Le Progrès*, le 24 juin.

¹²⁰² *Ibidem*, le 25 juin.

¹²⁰³ ADL 1059 W 39. Cf. *infra* chapitre 5, paragraphe IC3.

¹²⁰⁴ *La Tribune Le Progrès*, 27 juin 1975.

¹²⁰⁵ ADL 1059 W 39.

Le 1^{er} juillet, les résultats des élections des délégués du personnel furent publiés¹²⁰⁶. Elles voyaient la victoire de la CGT et de FO qui gagnaient quelques voix sur la CFDT par rapport à l'année 1974. Cela s'expliquait, selon les RG, par la désapprobation des méthodes des grévistes chez certains ouvriers¹²⁰⁷.

Collèges	Années	Inscrits	Votants	Exprimés	CGT	CFDT	FO	CFTC	CGC
Premier Collège	1974	1 353	1 147	1 120	633, 56,5% 9 élus	231, 20,6% 3 élus	256, 22,8% 4 élus	NR	NR
	1975	1 426	1 221	1 177	658, 57,6% 9 élus	208, 17,6% 3 élus	288, 24,5% 4 élus	NR	NR
Deuxième Collège	1974	795	666	653	174, 26,6% 2 élus	248, 38 % 4 élus	112, 17,1% 1 élu	37 5,6%	82, 12,5% 1 élu
	1975	796	664	648	177, 27,3% 2 élus	239, 36,8% 4 élus	140, 21,6% 2 élus	34 5,21%	57 8,7%

Figure n° 26. Les résultats des élections des délégués du personnel à Creusot-Loire Saint-Chamond dans les deux premiers collèges en 1974 et 1975

Le 2 juillet, une réunion avait lieu entre les syndicats et la direction du groupe qui refusa de lever les sanctions tout en annonçant la réduction de l'horaire d'une demi-heure. Dans l'après-midi, 250 ouvriers votèrent à mains levées la reprise du travail¹²⁰⁸. La grève ne repartirait pas en septembre. Ainsi donc, la direction avait été victorieuse. La défaite a dû être dure à avaler par la section syndicale de la CFDT qui avait joué un rôle important dans un conflit long, mais où la tactique choisie (unité d'action CGT-CFDT, débrayages répétés) avait permis aux grévistes de tenir. Il faut noter que cette grève avait repris la tradition saint-chamonnaise des visites musclées dans les locaux de la direction auxquelles les jeunes cégétistes participèrent activement. Pourquoi les grévistes n'avaient-ils pas été plus nombreux ? Peut-être parce que ces méthodes avaient rebuté certains mensuels de la CFDT ? Peut-être à cause de l'absence de FO ? Peut-être à cause de la peur du chômage ? Nous n'avons pas pu trouver de réponses à ces questions, faute d'avoir trouvé un témoin.

¹²⁰⁶ Note des RG, *ibidem*.

¹²⁰⁷ Note des RG du 1^{er} juillet 1975. *Ibidem*.

¹²⁰⁸ *La Tribune Le Progrès*, 3 juillet 1975.

3. Les relations CGT - CFDT et les actions communes dans la Loire

L'UD de la Loire salua la signature d'un nouvel accord interconfédéral entre la CGT et la CFDT le 26 juin 1974. Cet accord fut présenté comme une avancée par Edmond Maire dans son rapport au congrès d'Annecy parce qu'il ne comportait « pas seulement des objectifs, mais aussi une méthode pour débattre de nos divergences avec les travailleurs en cas de désaccord »¹²⁰⁹.

Pourtant les divergences restaient nombreuses. La CGT reprochait à la CFDT de vouloir réduire la hiérarchie des salaires. La CFDT reprochait à la CGT de privilégier les questions salariales alors qu'elle-même privilégiait les conditions de travail. La CFDT donnait aux syndicats un rôle de coordination des actions alors que la CGT leur donnait un rôle directif. La CFDT reprochait enfin à la CGT de privilégier les journées nationales d'action alors qu'elle souhaitait construire les actions à partir de la base¹²¹⁰. Cependant l'unité d'action était une nécessité que Pierre Héritier et Roger Bonneville soutenaient avec force. Peut-être avec trop de force pour Edmond Maire qui regrettait parfois le trop de « cégétophilie » à la CFDT selon Jean-Michel Helvig¹²¹¹. Pierre Héritier déclarant au contraire que « les ultras CFDT voulaient s'écarter de la CGT »¹²¹². Quant aux divergences CGT-CFDT, plutôt que devant les travailleurs, elles se traitèrent dans la conduite des actions et dans des réunions entre des délégations des deux centrales¹²¹³.

Nous allons maintenant examiner quelles actions furent menées en commun par les deux Unions Départementales entre 1974 et l'été 1976¹²¹⁴. D'après *La Tribune Le Progrès*, le 4 mars 1974, elles affirmèrent leur identité de vue ; le 7 avril, elles annoncèrent qu'elles allaient se revoir ; le 5 juillet, elles se réunirent pour revendiquer le SMIC à 1 500 francs, le maintien du pouvoir d'achat, l'ouverture de négociations pour la relance de la production charbonnière et l'implantation d'industries à haute technicité et de services dans la Loire. Mais il fallut attendre le 30 octobre pour que les deux UD et la FEN appellent tous les salariés à manifester pour ces revendications. Le 31 octobre, le défilé stéphanois n'aurait rassemblé que 2 000 manifestants, ce qui était peu. Entre le 12 et le 29 novembre se déroulèrent une

¹²⁰⁹ Rapport d'activités d'Edmond Maire au congrès d'Annecy en juin 1976, AC 1G59.

¹²¹⁰ GUY GROUX et René MOURIAUX en dressent le registre dans *La CFDT...*, *op. cit.* p. 184-185.

¹²¹¹ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p.273-276.

¹²¹² Bureau de l'UD du 30 octobre 1975, ADL19J827.

¹²¹³ Papiers Pierre Héritier, Relations CGT-CFDT, ADL169J38.

¹²¹⁴ Dossier Entente CGT CFDT ADL 1059W 258. Sauf indication contraire, toutes les informations données dans le paragraphe seront tirées de ce dossier.

série de mouvements de grève, personnels communaux, postiers, travailleurs du Livre, métallurgistes, hospitaliers de Saint-Jean Bonnefonds, pour le plein emploi, l'amélioration du pouvoir d'achat, contre la répression de la grève des PTT. Le 20 novembre, 5 000 personnes selon le préfet, 25 000 selon les syndicats manifestèrent à Saint-Étienne¹²¹⁵.

Une nouvelle journée d'action eut lieu le 12 décembre 1974, mais elle ne se traduisit que par des meetings et des manifestations peu suivis, accompagnés de quelques débrayages limités à la métallurgie¹²¹⁶. Il fallut attendre le 14 février 1975 pour une nouvelle réunion des deux UD, qui décidèrent d'appeler leurs organisations à se rencontrer... et de lancer une série de réunions à propos de la situation des femmes et des immigrés. Cet appel entraîna une conférence de presse commune le 21 mars 1975 dans laquelle Roger Bonnevialle et Geneviève Chabanon évoquèrent l'éducation sexuelle, la contraception et l'avortement, et la situation des femmes au travail.

Le 24 avril, les cégétistes et les cédétistes de la Loire se retrouvèrent à 2 000 pour manifester dans le cadre d'une semaine d'action interconfédérale pour l'ouverture de négociations sur l'emploi. Alors que Roger Bonnevialle voyait dans cette manifestation une occasion de développer des actions de plus en plus nombreuses, Joseph Sanguedolce, secrétaire de l'UD CGT, disait qu'il fallait un changement politique « que l'application du Programme commun rendait possible ».

Les 12 et 26 juin 1975, des débrayages et des manifestations eurent lieu à Saint-Étienne et à Roanne, contre la répression chez Peugeot, un fichage d'infirmiers à l'hôpital de Saint-Jean-Bonnefonds, la mise à pied de militants à Creusot-Loire Saint-Chamond¹²¹⁷. Le 3 juillet 1975, une manifestation commune eut lieu à l'appel des comités régionaux de la CGT et de la CFDT, réunissant 6 000 travailleurs¹²¹⁸. Le 4 octobre 1975, 1 000 jeunes délégués de la Loire se rendirent à Paris pour une manifestation nationale¹²¹⁹. Une nouvelle semaine d'action réunit les agents des services publics, postiers, cheminots, électriciens et des métallurgistes pour des débrayages « diversement suivis ». Le 2 décembre 1975, une journée sur la retraite à 60 ans, la défense du pouvoir d'achat, la réduction du temps de travail, réunit entre 1 500 et 2 000 personnes à Saint-Étienne. Roger Bonnevialle déclara que la CFDT était prête à tout mettre en œuvre pour intensifier l'action. Pour clore cette période, nous mentionnerons le 13 mai 1976 avec une manifestation à Boën contre le chômage, une grève

¹²¹⁵ Journées revendicatives de novembre 1974. ADL1059W44.

¹²¹⁶ *La Tribune Le Progrès*, 13 décembre 1974, *Ibidem*.

¹²¹⁷ Cf. supra. Chapitre 5, paragraphe IC2.

¹²¹⁸ Selon l'hebdomadaire communiste *Regards sur la Loire*.

¹²¹⁹ *Ibidem*.

au Centre hospitalier régional de Saint-Étienne, une grève de 24 heures à Creusot-Loire Ondaine, un défilé à Saint-Chamond, une grève des PTT, des meetings à Firminy, Boën, Le Chambon-Feugerolles, Roanne. Il y aurait eu 10 000 manifestants et 90 000 grévistes selon les syndicats¹²²⁰.

Le 24 mars 1976, la CFDT proposa à la CGT de « prendre des initiatives »¹²²¹. Des initiatives, il y en avait bien eu sauf, peut-être, pendant les neuf premiers mois de 1974, mais ponctuelles. Les divergences entre les deux syndicats entraînèrent sans doute des difficultés à agir ensemble. En juin 1975 le Bureau de l'UD soulevait « le problème de l'unité d'action »¹²²² ; en octobre, on y soulignait des problèmes au niveau confédéral et des « accrochages » au niveau des Métaux à Saint-Étienne¹²²³. Et puis, la question de la mobilisation sur l'emploi se posait sans doute : « les actions menées sur des thèmes généraux comme l'emploi n'ont pas connu de grande mobilisation. Comment mobiliser sur l'emploi ? »¹²²⁴.

D. L'opposition de l'UD et de l'Union Régionale Rhône-Alpes à la ligne confédérale

Dans ce paragraphe, nous étudierons quel bilan et quelles perspectives d'action se donna l'UD lors de son congrès du Chambon-Feugerolles les 29 et 30 novembre 1974. Nous relaterons ensuite pourquoi et comment l'UD et l' Union Régionale Rhône-Alpes entrèrent en conflit et défièrent, sous la bannière d'une contribution au débat, la direction de la CFDT lors du congrès confédéral d'Annecy les 25-30 mai 1976.

1. L'UD au congrès départemental du Chambon-Feugerolles

Nous ne parlerons pas ici des sujets abordés précédemment : Assises du socialisme, crise économique, conflits. Dans le rapport d'activités du Bureau, Roger Bonneville critiqua d'abord une tendance au corporatisme amenant les UL et les syndicats à ne pas faire suffisamment appel à l'UD pour lui faire jouer son rôle interprofessionnel. Au niveau des

¹²²⁰ *La Tribune Le Progrès*, le 4 mai 1976.

¹²²¹ *Ibidem* 25 mars 1975.

¹²²² Bureau UD du 6 juin 1975, ADL 19J827.

¹²²³ Bureau UD du 30 octobre 1975, *Ibidem*.

¹²²⁴ Roger Bonneville : *Rapport d'activité du Bureau de l'UD au congrès du Chambon-Feugerolles*, les 29 et 30 novembre 1974. 19J833.

moyens prioritaires de l'UD, il déplora que *L'Action syndicale* soit systématiquement sur la « corde raide » par manque d'abonnements des adhérents¹²²⁵. Au niveau de la formation, il déplora le manque de plans de formation et soutint la nécessité de formations idéologiques. Les Unions locales, n'auraient pas été nombreuses à se « soucier constamment des luttes (...) ». En ce qui concerne la direction de l'UD, il appela les militants à la voir comme une équipe des membres du Bureau. Il jugea également que les commissions n'étaient pas représentatives et ne tenaient pas leur rôle. En revanche, il estima que la politique de l'UD avançait dans la région. Michel Arbault, le trésorier, souligna le fléchissement des effectifs dans certains secteurs, lié à des raisons économiques, mais aussi parfois au « manque de vie syndicale » et appela à développer la syndicalisation.

Le rapport d'orientation affirmait la volonté d'articuler les luttes économiques, appelées « luttes de masse » et les luttes pour la prise du pouvoir et l'instauration d'une nouvelle société, appelées « luttes de classe ». Cette nouvelle société serait rendue possible par la victoire de l'union de la gauche, appuyée par une puissante mobilisation populaire, point de départ nécessaire pour la prise et la transformation du pouvoir d'État qui permettrait « d'exproprier les capitalistes ». Cette stratégie comportait les risques d'une gestion social-démocrate de la crise ou d'un renversement du nouveau pouvoir par la force, mais la mobilisation populaire pouvait permettre d'éviter ces écueils en faisant surgir des formes de « contrôle ouvrier » pour assurer à terme le pouvoir de la classe ouvrière, et remettre en cause progressivement la division sociale du travail. Dans cette stratégie, il fallait considérer la CFDT comme un outil à renforcer en l'amenant à définir précisément les couches sociales qu'elle voulait mobiliser, à se doter de structures efficaces, par la syndicalisation sans préalable politique, par l'information des adhérents et des travailleurs, en particulier sur l'analyse des conflits, par la formation, notamment marxiste, des militants, par l'adaptation à un affrontement possible. Pour mener ces transformations à bien dans la CFDT, il fallait y constituer un « pôle de regroupement non structuré interne »¹²²⁶, [autrement dit un pôle d'opposition]. Mais cela n'était pas affiché dans le rapport d'orientation au congrès, pas plus que l'idée de se préparer à un affrontement.

En ce qui concerne la formation, nous avons repris un tableau de Christian Saint-Sernin présentant le programme de la formation proposée aux militants dans l'année 1976. Ce

¹²²⁵ Congrès du Chambon-Feugerolles, ADL19J833, sauf indication contraire, les notes seront tirées de ce dossier.

¹²²⁶ Session du Bureau de l'UD des 19-23 mars 1974. ADL 19J827.

programme comportait un itinéraire avec des étapes, à parcourir globalement du haut vers le bas du tableau.

Réalisation De l'UD	Initiation Syndicale <i>Militants nouveaux dans une responsabilité. Les aider à se situer en tant que militants</i>	Délégué du personnel <i>Délégués depuis 1-2 ans. Approfondir l'analyse de la société. Développer leur capacité d'action</i>	
		Délégué au comité d'établissement, idem	
		Membre du Comité d'Hygiène et Sécurité idem	
Réalisation De la Région	Formation Générale <i>6 jours</i>	Formation « liée à l'événement »	Formations spécifiques <i>3 jours</i>
	Analyse marxiste <i>6 jours</i>	E.N.O. Stratégie de la région <i>5 jours</i>	Animation de formations <i>6 jours</i>
	Conduite de l'action <i>6 jours + 5 jours</i>	Pratique de réunion <i>3 jours</i>	
	Formation de responsable « longue durée » : <i>2x15 jours sur 2 ans</i>		

Figure n° 27 : Programme de formation ouvert aux militants dans l'année 1976¹²²⁷

2. La ligne de l'UD et la genèse de la « contribution au débat »

Lors du congrès d'Annecy, en mai 1976, l' Union Régionale Rhône-Alpes de la CFDT et les fédérations des Banques, Construction-Bois, Habillement-Cuir-Textile (Hacuitex), des PTT, des Services de Santé et des Services Sociaux déposèrent, comme nous l'avons dit plus haut, « une contribution au débat » « dans le but de dégager les questions essentielles qui se posent aujourd'hui à la CFDT »¹²²⁸. Dans la tradition confédérale, c'était la direction qui posait ce genre de questions. Ce fut la seule fois, à notre connaissance, qu'un certain nombre d'organisations effectuèrent cette démarche. Comment en était-on arrivé là ?

Pour le comprendre, il nous faut d'abord remonter au congrès de Nantes en 1973. Si l'Union Régionale Rhône-Alpes vota les textes de la direction, elle avait néanmoins cru bon

¹²²⁷ Progression de la formation pour l'année 1976. Archives de Christian Saint-Sernin confiées à l'auteur.

¹²²⁸ 37^{ème} Congrès Confédéral, *Contribution au débat*, supplément à *Vie Fédérale* n° 247 [fédération du Bâtiment-Travaux Publics], AC1G59.

de diffuser un texte intitulé « Note de réflexion en vue du 36^e Congrès confédéral » qui posait le problème de la « transition au socialisme »¹²²⁹ et qui était très proche d'un document diffusé par les trois fédérations Hacuitex, PTT, Services-Livres¹²³⁰. Rappelons aussi que lors du conseil national des 25-27 octobre 1973, l'URI Rhône-Alpes vota contre « le rapport sur la situation générale » présenté par Michel Rolant pour la Commission exécutive, mais pour une proposition émanant des fédérations Hacuitex, Santé, Banque et de la Bretagne¹²³¹.

Mais, avant cette date, une rencontre avait eu lieu le 3 octobre 1973 entre l'Union Régionale Rhône-Alpes et les fédérations des PTT, Hacuitex, de la Santé et des Banques pour « préparer un contre texte ». Il s'agissait de « lancer le travail de réflexion sur la stratégie », de faire « une analyse critique des positions confédérales »¹²³². En parcourant la suite du dossier, nous avons trouvé un certain nombre de courriers allant au moins jusqu'en septembre 1975 et faisant apparaître la fédération Construction Bois parmi les participants, et une analyse de Roger Toutain, à l'époque secrétaire général de la fédération Hacuitex, sur la situation de la confédération et la nécessité de se donner une ligne politique d'ici le prochain congrès. Tout nous donne à penser qu'on y prépara la « contribution au débat » pour le congrès d'Annecy.

Au conseil national de la CFDT de janvier 1974, Edmond Maire proposa l'élaboration d'un « constat de convergences »¹²³³ des forces populaires qui s'inscrirait dans le cadre d'un rassemblement dont l'alliance PS PCF ne serait qu'une composante. Il s'agissait de permettre aux idées autogestionnaires de peser plus efficacement sur les orientations du PS. Son texte fut d'abord rejeté par 43,3 % des mandats contre 36,7 % à cause de la défection d'une part importante de sa majorité. Malgré l'opposition de la « gauche syndicale », le SGEN et la Métallurgie firent alors adopter un amendement exigeant l'adoption d'une plate-forme intersyndicale avant des discussions avec les partis¹²³⁴. Cependant, un amendement autorisant un constat de convergences avec les partis sans accord intersyndical complet, soutenu par une partie de la « gauche syndicale » (dont l'URI Rhône-Alpes) et de la majorité, fut adopté de peu (40,7 %) grâce à une forte abstention (40,1 %). François Kraus note que ce débat fit apparaître la faible marge de manoeuvre dont disposait Edmond Maire pour redéfinir les

¹²²⁹ Cf. supra Chapitre 4, note 281.

¹²³⁰ *Syndicalisme de classe et de masse et transition au socialisme*, contribution à la réflexion préparatoire au congrès des Fédérations CFDT HACUITEX, PTT, Services - Livre, 8 février 1973, archives de Christian Saint-Semin confiées à l'auteur.

¹²³¹ AC 2G80.

¹²³² Notes prises lors de la réunion du 3 octobre 1973. Groupe de réflexion sur la stratégie, ADL 19J1030 (Cote que nous n'avons pas pu vérifier).

¹²³³ *Combat*, 29 janvier 1974. Cité par François KRAUS *Les Assises du socialisme... op. cit.* p. 34.

¹²³⁴ Fédérations Hacuitex, PTT, Santé, Services, Banque ; régions Franche-Comté, Rhône-Alpes, Basse-Normandie. *Ibidem*.

rapports entre partis et syndicats¹²³⁵.

Le point fait sur ce Conseil National en Bureau de l'UD fut celui-ci : « On n'y voit plus rien ; on est déboussolés ; il faut se former »¹²³⁶. Dans la réunion de Bureau suivante, fut décidée la création d'une session de formation à l'analyse marxiste, étendue ensuite à la région¹²³⁷. Un travail de réflexion sur la stratégie, repris lors du congrès du Chambon-Feugerolles, se déroula ensuite dans une session du Bureau de l'UD¹²³⁸. Bien entendu, elle n'était pas tombée du ciel. Elle résultait d'un travail engagé sur la ligne de l'UD. Pierre Héritier souhaita l'expliquer lors de l'un de nos entretiens : « L'idéologie de l'UD, la question, c'était : " Le socialisme, pour qui ? ". Par rapport au communisme, il y avait bien sûr les critiques sur l'absence de démocratie, (...), mais aussi le fait que le système avait créé une classe dominante. (...) Quand je suis venu au syndicalisme, (...) les anciens (...) rappelaient 36, la Libération (...) août 53 (...). Et il y a une phrase qu'on a beaucoup répétée et qui a été traduite par Roger Bonnevalle en langage populaire : "Les travailleurs ne doivent pas être les éternels cocus de l'histoire". (...) C'était l'idée de l'émancipation, et, en termes marxistes, de la transformation des rapports sociaux. C'était le fait qu'on ne pouvait pas simplement se battre pour les salaires, (...). Il fallait redonner du pouvoir aux ouvriers et aux salariés sur leur travail, et aussi plus globalement sur l'entreprise et sur l'économie. D'où l'idée d'autogestion. [Mais, comment la réaliser ?] »¹²³⁹.

« Un autre point qu'on avait pris comme cheval de bataille, (...) c'était l'idée de contrôle ouvrier. Pourquoi ? Parce qu'on était très conscients, (...) que [l'] arrivée de la gauche au pouvoir ne signifiait pas automatiquement l'émancipation du salariat. (...), c'est pour ça qu'on a parlé d'hégémonie ouvrière. (...). La transformation de la division sociale du travail, c'est une tâche de longue haleine, donc il faut d'abord obtenir des positions de contrôle. (...) Il y [avait] un parti pris marxiste marqué par Burnier¹²⁴⁰, Gramsci¹²⁴¹, Bourdieu¹²⁴², par l'intermédiaire de Jacques Ion¹²⁴³, [Christian Dufour, Christian Saint-

¹²³⁵ *Ibidem*.

¹²³⁶ Bureau de l'UD du 2 février 1974, ADL 19J827.

¹²³⁷ Bureau de l'UD du 14 mars 1974, *ibidem*.

¹²³⁸ Session du Bureau de l'UD du 19 au 23 mars 1974. *Ibidem*.

¹²³⁹ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 6 janvier 2010.

¹²⁴⁰ Antoine BURNIER et Frédéric BON *Classe ouvrière et révolution*, Le Seuil, 1971.

¹²⁴¹ Antonio GRAMSCI (1891 -1937) : Membre fondateur du Parti communiste italien, théoricien du marxisme.

¹²⁴² Pierre BOURDIEU (1930-2002) et Jean-Claude PASSERON, *La reproduction : Éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1970.

¹²⁴³ Jacques ION, Sociologue au CRESAL à Saint-Étienne, coauteur de *150 ans..., op. cit.* Militant de l'UD CFDT de la Loire. Animateur, comme Christian DUFOUR et Christian SAINT-SERNIN des sessions de formation organisées par l'Union régionale Rhône-Alpes, en particulier sur l'analyse marxiste.

Sernin¹²⁴⁴, Jacques Capdevielle¹²⁴⁵] toujours autour de cette idée (...) [de] la confiscation du pouvoir par la gauche technocratique (...). Cette fois-ci, s'il se passe quelque chose, qu'est-ce qui changera ? Quelle émancipation on aura ? Comment être réaliste ? »¹²⁴⁶.

Il y avait effectivement un « parti pris marxiste » dans l'UD qui se marqua dans la « note de réflexion sur l'anticommunisme »¹²⁴⁷. Cet anticommunisme y était défini comme une arme de la droite pour affaiblir les travailleurs alors que le « PC était le noyau dur de l'opposition au capitalisme ». Mais il [le PCF] esquivait certains problèmes, tels que « le stalinisme, la bureaucratie, la non accession réelle de la classe ouvrière au pouvoir ». La note se terminait par la réflexion suivante : « Lutter contre l'anticommunisme, c'est situer notre ennemi principal : le capitalisme. Sans renoncer à avoir des positions critiques vis-à-vis du communisme et du PCF ». Cette note ne contenait aucune référence à l'absence de libertés démocratiques en URSS, contrairement à ce qu'avait dit Edmond Maire au Congrès de Nantes en 1973 : « La CFDT refuse la dictature du prolétariat parce que l'expérience montre qu'elle a toujours été une dictature sur le prolétariat »¹²⁴⁸. Rajoutons qu'aucune mention n'était faite de " *L'Archipel du Goulag* " ¹²⁴⁹ que personne ne pouvait ignorer à l'époque. Ce « parti pris marxiste » ne satisfaisait pas tout le monde à l'UD, Michel Ponton par exemple, qui nous a déclaré : « Au SGEN, il y avait beaucoup de "profs", ils connaissaient le marxisme. Dès cette époque, il y avait une usure des outils du marxisme. Et puis les sessions étaient trop simples. On ne voyait pas que le marxisme mal compris conduit au communisme »¹²⁵⁰. Ce fut dans la confrontation de cette ligne avec celles des fédérations appartenant à la gauche syndicale que se construisit la « contribution au débat ».

3. Les difficultés d'élaboration de la « contribution au débat »

Pierre Héritier nous a raconté les difficultés rencontrées dans l'élaboration de ce texte.

¹²⁴⁴ Christian SAINT-SERNIN, militant de l'UD de la Loire, coauteur de *150 ans...*, *op. cit.*

¹²⁴⁵ Jacques CAPDEVIELLE, sociologue à l'IEP de Paris, initiateur des formations au marxisme dans la région Rhône-Alpes et les fédérations des PTT, du Bâtiment, des services, Hacuitex. Cf. Jean-Michel HELVIG, *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 214-215.

¹²⁴⁶ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2010.

¹²⁴⁷ Note non datée mais prévue par le Bureau après la session des 3-5 septembre 1975 parce qu'un « anti-communisme sous-jacent était apparu dans le débat », et prévue pour être discutée en janvier 1976, sans que nous en ayons des traces dans les notes prises lors de cette réunion. Archives de Christian Saint-Sernin confiées à l'auteur. Les citations du paragraphe sont tirées de cette note.

¹²⁴⁸ Edmond MAIRE *Rapport d'activités au congrès confédéral de Nantes*. Syndicalisme-Hebdo, 7 juin 73, n° 1448.

¹²⁴⁹ Alexandre SOLJENITSYNE *L'Archipel du Goulag*, version française Seuil (Points-Biographies), 1974.

¹²⁵⁰ Michel Ponton, entretien avec l'auteur, 21 février 2011.

« La gauche syndicale était hétérogène, (...) Il y avait la Fédération Hacuitex, la Fédération Construction-Bois, la Fédération PTT, les banques, (...), la Fédération de la Santé qui posait beaucoup de problèmes, la Fédération des Services qui y était mais qui en a été exclue, et la Région Rhône-Alpes¹²⁵¹ (...). Qu'est-ce qui pouvait rassembler ces gens ? (...). Il y avait un héritage culturel, la plupart de ceux qui étaient là étaient des héritiers de "Reconstruction"¹²⁵². Deuxièmement, une des raisons profondes des désaccords qu'on a pu avoir avec Maire, c'est de l'ordre de la sociologie (...) [on craignait] que la confédération ne représente pas les ouvriers et les employés, mais les cadres, les techniciens, les intellectuels¹²⁵³. La troisième idée, c'est que nous, comme les pays de Loire¹²⁵⁴, on avait vraiment une démarche (...) d'organisation de masse. (...) [Donc] l'histoire, la sociologie, les pratiques de masse nous rapprochaient plus que le débat politique.

[Sur ce point], la contribution était complètement éclatée (...) Mon idée, c'était (...) : Il faut mettre Maire en minorité et susciter une alternative, c'était un point de vue assez partagé par Le Beller [des PTT]. La Fédération Construction-Bois était plus anti-mairiste, (...) mais elle hésitait beaucoup. Le textile était un peu ambigu. (...) Marie-Jeanne Laffont, secrétaire générale de la Santé, avait un point de vue très proche du mien (...) mais (...) la Ligue Communiste rongeaient son pouvoir, (...) [En fait il y avait] un problème dont il est dur de parler : tout le monde luttait contre l'hégémonie de la Métallurgie. (...) C'est nous, à Rhône-Alpes, qui avons dit : il faut faire un texte. (...) Mais, très vite, on a été insatisfaits du groupe qui portait la contribution, on s'était trompés d'alliés et de texte : il aurait fallu faire un texte sur le syndicalisme de masse avec les Pays de Loire et la Construction-Bois (...) [Et puis on a été alertés par un proche d'Edmond Maire (...)] Cette contribution, elle pouvait faire boomerang. Et, avec Andrée Abrial¹²⁵⁵, on a tenté de casser la contribution (...) Mais c'était trop tard¹²⁵⁶. Le texte fut signé par ses initiateurs.

L'introduction indiquait qu'il ne s'agissait pas d'une « volonté d'opposition, mais d'une contribution positive (...) dans le but de dégager les questions essentielles qui se posaient (...) à la CFDT¹²⁵⁷ :

- « Est-ce que la CFDT est prête (...) à refuser toute solution de gestion de la crise dans le

¹²⁵¹ Cf. supra note 217.

¹²⁵² Cf. supra, chapitre 1, paragraphe IIIA1.

¹²⁵³ Cf. infra l'analyse du recentrage de Nicolas Defaud, chapitre VII, paragraphe IID2.

¹²⁵⁴ Union Régionale « Pays de Loire ».

¹²⁵⁵ Qui était pourtant à Hacuitex, donc pas tout à fait sur la même ligne que Pierre Héritier.

¹²⁵⁶ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2010.

¹²⁵⁷ *Contribution au débat op. cit.*

cadre du capitalisme ?

- Quelles sont les conditions à réaliser pour porter un coup décisif au pouvoir des capitalistes et engager un processus irréversible vers le socialisme autogestionnaire ?

- Comment renforcer la capacité offensive et le poids de notre organisation ? Comment développer sa pratique de masse et son fonctionnement collectif ? »

Pour Jean-Michel Helvig, (nous sommes de son avis sur ce point), elle « contenait bel et bien une orientation alternative à celle qui avait cours à la tête de la confédération¹²⁵⁸. Les éléments de contestation étaient les suivants : la conquête du pouvoir politique considérée comme préalable aux avancées autogestionnaires, la nécessité d'une « logique de rupture avec le capitalisme », la défense du « fédéralisme » au sein de la confédération, la proposition d'augmenter le nombre de responsables confédéraux « issus des couches ouvrières ou prolétarisées » pour trouver le langage de masse approprié, la formulation qu' « il ne peut y avoir de stratégie révolutionnaire sans une classe ouvrière hégémonique au sein de cette union ». Cette orientation allait être rejetée par le congrès.

4. La défaite des porteurs de « la contribution » au congrès d'Annecy

Jean-Michel Helvig souligne que ce congrès survint quelques semaines après un grand succès des partis du Programme commun aux élections cantonales où ils obtinrent près de 52% des suffrages exprimés, dont presque 27% pour le PS qui gagna 194 sièges¹²⁵⁹. Ce succès renforça les espoirs en la victoire de la gauche aux législatives de 1978 et conféra une grande « intensité au débat autour de la transition au socialisme »¹²⁶⁰.

Dans son rapport général, Edmond Maire souligna les quatre axes de luttes à poursuivre : les réductions d'horaires sans perte de salaire et la garantie de ressources pour les chômeurs ; le pouvoir d'achat ; la santé, les conditions de travail et de vie ; les libertés et les droits des travailleurs¹²⁶¹. Du point de vue de la pratique syndicale, il réaffirma la nécessité de l'unité d'action avec la CGT, même si elle était toujours plus ou moins conflictuelle, et le rôle du syndicat comme instrument privilégié d'une pratique démocratique. Il fallait selon lui articuler les luttes sociales avec les changements politiques nécessaires, autrement dit la

¹²⁵⁸ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire..., op. cit.* Nous reprenons dans ce paragraphe un certain nombre de ses citations de la contribution p. 291-292.

¹²⁵⁹ *Ibidem*, p. 294-300.

¹²⁶⁰ *Ibidem*.

¹²⁶¹ Le congrès d'Annecy, AC 1G59.

conquête du pouvoir politique par les forces socialistes avec une mobilisation de masse pour garantir la mise en œuvre concrète du changement de la société. Dans ce processus, la CFDT devait garder son indépendance fondée sur son idéologie et sa stratégie propres. Suite à ce rapport, il y eut à la fois des interventions, d'extrême gauche sur les « assemblées générales » souveraines en cas de grève, d'autres pour dénoncer l'opération des « Assises du socialisme », d'autres encore pour approuver le rapport comme le firent Louis Allard des Pays de Loire et Jacques Chérèque de la Métallurgie.

Ce fut Pierre Héritier qui monta à la tribune pour défendre la « contribution au débat » avec un vocabulaire de combat. La gauche pouvait arriver au pouvoir. Que faire pour favoriser son succès ? Ne pas attendre, mener des luttes pour arracher des résultats, pour unifier les travailleurs et pour affaiblir le capitalisme. Que faire quand la gauche serait au pouvoir ? Ne pas manquer l'occasion. Pousser le gouvernement à s'engager dans une voie contraire au capitalisme. Cimenter l'union des forces populaires sur des bases de classe et renforcer son ancrage dans les masses. Déjouer les risques de récupération du pouvoir par une couche technocratique ou bureaucratique. Mener la lutte pour briser le poids de la division sociale du travail et déboucher sur un socialisme où les travailleurs auraient effectivement accès au pouvoir¹²⁶².

Cela passait par la reconnaissance d'une « hégémonie ouvrière » que Bernard Gerland, de Rhône-Alpes, défendit dans un amendement : les travailleurs constitueraient la classe motrice dans la constitution et le fonctionnement d'une société socialiste autogestionnaire. Une remise en cause de la division sociale du travail s'imposerait par la lutte contre la séparation entre travail manuel et travail intellectuel et contre l'appareil idéologique qui reproduisait cette division, l'enseignement. « Sauf à vouloir rêver, tout rassemblement suppose une force motrice. Il appartiendra aux travailleurs de faire partager aux autres couches sociales leurs conceptions »¹²⁶³. Cet amendement fut rejeté lui aussi. Précisons que l'hégémonie des travailleurs dont il est question ici était une « hégémonie culturelle »¹²⁶⁴. Tout en faisant crédit aux militants de Rhône-Alpes d'avoir posé la question de la participation effective des travailleurs au pouvoir, on peut se demander comment une telle hégémonie pouvait se construire si on ne se plaçait pas, comme les dirigeants de l'UD¹²⁶⁵, dans la perspective léniniste où le parti représentait les travailleurs. Par quels moyens les travailleurs

¹²⁶² *Ibidem*.

¹²⁶³ *Ibidem*.

¹²⁶⁴ Jacques Ion, entretien avec l'auteur, le 15 janvier 2015.

¹²⁶⁵ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 6 janvier 2010.

pourraient-ils construire le projet de société nouvelle à faire partager aux autres couches sociales ? N'y voit-il pas ici un exemple de l'idéalisme tant reproché par Pierre Héritier à Edmond Maire ?

Dans ses réponses aux interventions, celui-ci démontra son habileté tactique. Il porta plusieurs critiques aux auteurs de la « contribution » : ne pas avoir relié volonté de contestation et volonté de proposition afin de préparer les travailleurs à l'exercice du pouvoir, limiter aux ouvriers et employés la base sociale du combat pour le socialisme, se donner d'autres références, en l'occurrence le marxisme, que celles « que nous adoptons dans nos congrès à la lumière de notre expérience »¹²⁶⁶. Mélangeant à dessein les conceptions des « contributeurs » et des militants d'extrême gauche, il dénonça « ceux qui font la politique du coucou et qui viennent mettre leurs oeufs dans notre nid »¹²⁶⁷. Au niveau des votes, la direction confédérale obtint 66% des voix (contre 21.5%) sur son rapport d'activités ; l'amendement sur l'hégémonie ouvrière ne fut repoussé que par 53% des voix contre 42% à cause du rassemblement des voix de la gauche syndicale et de celles des secteurs influencés par les militants d'extrême gauche. Cela amena les « contributeurs » à se défendre de toute proximité avec l'extrême-gauche. Ils furent donc battus au congrès mais se renforcèrent en faisant élire Georges Bégot (Banques), Pierre Héritier et Émile Le Beller (PTT) au Bureau national dont ils furent tout près d'éliminer Jacques Chérèque (Métallurgie)¹²⁶⁸.

5. Les suites du Congrès d'Annecy

Nous évoquerons rapidement les suites de ce congrès pour la majorité confédérale avant de nous attarder un peu plus longtemps sur ses suites dans l'UD de la Loire. Peu de temps après le congrès, une réunion des dirigeants de la majorité eut lieu chez Jacques Julliard, en présence d'Edmond Maire, Janette Laot, Jacques Moreau et Jacques Chérèque. Celui-ci s'y montra fort mécontent qu'Edmond Maire se fût « montré trop prudent dans la contre-offensive idéologique »¹²⁶⁹, ce qui aurait entraîné sa mise en difficulté au moment de l'élection au Bureau National.

Lors du Bureau National suivant, Edmond Maire attaqua les « contributeurs » pour avoir mêlé leurs voix à celles de l'extrême gauche et signifia qu'il aurait quitté son poste en

¹²⁶⁶ Réponse d'Edmond Maire aux intervenants, AC 1G59.

¹²⁶⁷ *Ibidem*. Cité par Jean-Michel Helvig, *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 297-298.

¹²⁶⁸ Sur ce point, Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 30 avril 2010 et Georges Goubier, entretien avec l'auteur, 6 novembre 2009. Georges Goubier dit avoir appelé à refuser de voter pour Jacques Chérèque, ce que Pierre Héritier dit ne pas avoir fait.

¹²⁶⁹ Hervé HAMON et Patrick ROTMAN *La deuxième gauche, Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Ramsay (L'Épreuve des faits), 1982, p. 289. Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op.cit.*, p. 305.

cas de non réélection de Jacques Chérèque. Il plaçait donc clairement Rhône-Alpes et l'UD de la Loire dans l'opposition à la direction confédérale. Mais il y avait aussi un conflit à régler rapidement dans l'UD de la Loire. C'était « l'affaire Dorel »¹²⁷⁰.

Jean Dorel qui donna son nom à cette « affaire » avait pris contact avec l'UD en mai-juin 1968 avant d'y faire une « carrière très rapide (...) due à ses grandes qualités d'organisateur »¹²⁷¹. Élu au Bureau de l'UD au titre du Bâtiment le 5 mai 1972, secrétaire de l'Union Locale de Saint-Étienne, il devint permanent le 30 janvier 1974 avant d'être élu membre de la commission exécutive et secrétaire général adjoint de l'UD en novembre 1974. Il dirigeait donc l'UD avec Roger Bonnevalle à un moment où la critique de la confédération avait un peu « rapproché l'UD de la CGT ». Au congrès d'Annecy, il « fit rayer Chérèque » et adhéra au PCF avec Marie-Thérèse Bouchet, permanente de la Santé et membre de la commission exécutive, elle aussi¹²⁷². « Il était parti de l'idée que le PCF avait une démarche scientifique ; il lui reconnaissait un rôle hégémonique, ce qui ramenait la CFDT à ne plus trop exister. C'était donc un conflit important ». Deuxièmement, il y eut un désaccord sur la gestion de l'UD et la conception de son fonctionnement, Dorel était « un homme d'ordre ».

Nous avons recueilli deux témoignages de militants qui se sont opposés à Jean Dorel et à Marie-Thérèse Bouchet. Celui de René Laurent, tout d'abord, qui nous a dit que, lors d'un stage d'initiation syndicale à Chazelles-sur-Lyon qu'ils encadraient ensemble, Jean Dorel était intervenu en disant que la stratégie CFDT n'était pas la sienne, qu'il était plus proche de celle de la CGT et du PCF¹²⁷³. Renée Fraisse, quant à elle, faisait partie de la même section que Marie-Thérèse Bouchet à l'Hôpital Bellevue¹²⁷⁴. Elle la décrit comme «super intelligente, grande gueule», mais elle rajoute qu'elle n'arrivait pas à lui faire « comprendre que l'hôpital ne fonctionnait pas comme une usine ». Elle s'était aperçue qu'elle « votait comme la CGT ». Quand elle fit part de ses questions à l'Union Locale de Saint-Étienne, Jean Dorel, qui en était le secrétaire, lui « répondit qu'il fallait la suivre ». Des militants de la section étaient alors allés rencontrer Pierre Héritier et Roger Bonnevalle. Ensuite, d'après Renée Fraisse, Marie-Thérèse Bouchet était passée à la CGT où elle avait « tout de suite pris la responsabilité de la section ».

¹²⁷⁰ Dossier "Affaire Dorel" dans ADL169J46 et 19J832. Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, 6 janvier 2010.

¹²⁷¹ Appréciation de Pierre Héritier dans l'entretien cité dans la note précédente que nous suivons dans ce passage. Sauf indication contraire, les citations du paragraphe sont tirées de cet entretien.

¹²⁷² *Ibidem*. Ils adhérèrent effectivement au PCF, mais ici Pierre Héritier ne dit pas quand, et nous n'avons pas pu vérifier si c'était avant ou après leur « départ »/« exclusion » de l'UD.

¹²⁷³ René Laurent, entretien avec l'auteur, le 25 mai 2011.

¹²⁷⁴ Renée Fraisse, entretien avec l'auteur, le 2 mars 2011.

Nous avons trouvé trace du conflit dans les Archives. Lors de la réunion de Bureau du 15 avril 1976, Roger Bonneville demanda d'ajouter un point à l'ordre du jour à propos d'un bruit circulant sur l'accord de membres de l'UD CFDT avec le PCF. Après des rencontres internes et la diffusion de leur point de vue par Marie-Thérèse Bouchet et Jean Dorel, la grande discussion eut lieu lors de la réunion du bureau de l'UD du 1^{er} juillet 1976¹²⁷⁵. Les membres du Bureau votèrent sur le fait qu'il y avait bien débat entre deux lignes différentes. Cela entraîna les démissions de Jean Dorel et Marie-Thérèse Bouchet, ce qui simplifia les choses pour l'UD¹²⁷⁶. Ce fut un conseil de l'UD, réuni le 5 octobre 1976, qui mit officiellement fin à l'affaire en affirmant que la position prise par le Bureau avait été conforme aux orientations et aux positions de la CFDT, que les procédures démocratiques avaient été respectées, que Jean Dorel et Marie-Thérèse Bouchet avaient nui à l'organisation en diffusant des textes à l'extérieur de la CFDT.

L'affaire, officiellement close, laissa néanmoins quelques séquelles. Certains adhérents, peu nombreux, passèrent à la CGT. D'autres vécurent mal cette exclusion, comme Christian Saint-Sernin : « Ça me prend aux tripes (...) qu'un syndicat puisse licencier (...). Moi, j'étais « bien pote » avec Marie-Thérèse Bouchet »¹²⁷⁷. D'autres encore en tirèrent une leçon : pour Michel Zapata, « l'affaire Dorel, c'est un symptôme de la tendance léniniste dans l'UD de la Loire (...) Dorel est l'élément limite qu'il a fallu exclure »¹²⁷⁸. Pour Michel Ponton, « c'est le travail idéologique d'Héritier qui nous entraîne sur une ligne [très proche de celle] de la CGT. On avait eu un congrès régional en plein marxisme, les votes étaient surveillés par Dorel. Le SGEN conteste la ligne. Héritier voit le risque et fait exclure Dorel et Marie-Thérèse Bouchet. L'exclusion, je la vote, la mort dans l'âme¹²⁷⁹».

L'UD avait vécu une crise révélatrice d'une « ligne de crête entre celles du PCF et de la confédération »¹²⁸⁰. Après avoir publié une note sur l'anticommunisme, elle élaborait une « note critique de la stratégie du PCF »¹²⁸¹ qui n'était pas contradictoire, sur le fond, avec la précédente mais ne faisait toujours pas référence à *l'Archipel du Goulag*¹²⁸². Nous avons pourtant trouvé deux références à l'ouvrage d'Alexandre Soljenitsyne en lien avec cette

¹²⁷⁵ Dossiers "Affaire Dorel" ADL169J46 et 19J832.

¹²⁷⁶ D'après Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 6 janvier 2010.

¹²⁷⁷ Christian Saint-Sernin, entretien avec l'auteur, le 16 octobre 2013.

¹²⁷⁸ Michel Zapata, entretien avec l'auteur, le 20 novembre 2009.

¹²⁷⁹ Michel Ponton, entretien avec l'auteur, le 1^{er} novembre 2011.

¹²⁸⁰ Jean-Paul BÉNÉTIÈRE *L'UD CFDT de la Loire et l'union de la gauche dans les années 1970*, Colloque "2011, le temps des historiens : 1976-1981 : la situation sociale, politique et économique de la Loire annonciatrice du 10 mai 1981 ?", 10 mai 2011.

¹²⁸¹ *Note critique de la stratégie du PCF*. Octobre 1976. Archives de Christian Saint-Sernin confiées à l'auteur.

¹²⁸² Alexandre SOLJENITSYNE, *L'archipel...*, op. cit.

affaire. Dans le carton d'archives consacré à l'Affaire Dorel¹²⁸³, un papier écrit par un membre anonyme du Bureau de l'UD : « On ne pouvait être d'accord avec la ligne de la CGT puisqu'on avait lu *l'Archipel du Goulag* ». D'autre part, nous avons retrouvé une lettre d'un membre du Bureau Régional Rhône-Alpes à Edmond Maire le critiquant pour avoir approuvé le soutien de Jean Daniel à Soljenitsyne dans un débat télévisé¹²⁸⁴. Cette question de la ligne se reposerait, mais en octobre 1976, un nouveau gouvernement avait été mis en place, avec une nouvelle politique qu'il fallait combattre.

II. Été 1976-fin 1979 : Crise économique et plans Barre. "Recentrage" et "resyndicalisation"

Nous venons de quitter l'UD après le congrès confédéral d'Annecy, nous la suivrons maintenant dans cette deuxième partie jusqu'à la fin de l'année 1979. La période fut d'abord marquée par la poursuite de la crise économique et l'aggravation du chômage, malgré la nomination de Raymond Barre, « le premier »¹²⁸⁵ économiste de France, au poste de Premier ministre. Sur le plan politique, elle fut essentiellement marquée par la désunion, puis la rupture entre les partis de gauche, aboutissant à leur défaite aux élections législatives de 1978. L'UD CFDT de la Loire se trouva donc dans une situation très difficile : elle était confrontée à la montée du chômage, dans l'opposition à la direction de la CFDT, redoublée par le lancement du "recentrage", et en porte-à-faux politiquement puisque que l'arrivée de la gauche au pouvoir, étape majeure dans sa stratégie, était reportée sine die. Le congrès de Grenoble de la CGT du 26 novembre au 1^{er} décembre 1978 lui ouvrit une nouvelle fenêtre d'espoir en facilitant les actions communes avec la CGT sur les plans régional et départemental. Mais l'absence de réponse positive de la direction confédérale à l'ouverture faite par Georges Séguy, l'abandon de cette ligne d'ouverture par la CGT et les divergences grandissantes entre CGT et CFDT entraînèrent au premier semestre 1979 une difficulté croissante à mener des actions communes avec la CGT, ce qui aboutit à la « rupture de l'unité syndicale »¹²⁸⁶. Cette rupture fut l'une des raisons d'un rapprochement entre l'UD, l'URI Rhône-Alpes et la confédération sur le thème de la « resyndicalisation ». Nous commencerons par étudier la

¹²⁸³ ADL169J46.

¹²⁸⁴ Lettre du 9 septembre 1975, ADL 169J39.

¹²⁸⁵ Selon l'expression du Président, d'après Gilles RICHARD « *L'expérience Barre* » ou *l'entrée de la France dans l'ère néolibérale, 1976-1981* dans Olivier DARD et Gilles RICHARD (dir.) *Les droites et l'économie en France au XX^e siècle*, Riveneuve éditions, Paris, 2011, p. 283.

¹²⁸⁶ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *1945-2005...op.cit.*, p. 458.

politique économique menée par Raymond Barre avant d'en venir aux problèmes politiques rencontrés par les droites et les gauches.

A. Une politique qui réduisit les déficits publics, mais n'arrêta pas la progression du chômage

1. Au niveau national

Raymond Barre avait donc été nommé Premier ministre le 25 août 1976¹²⁸⁷. Pour lui, le « choc pétrolier » était la cause de la crise et fixait l'ordre des priorités en matière économique¹²⁸⁸. Pour atteindre le « carré magique (...) (l'expansion, le plein emploi, la stabilité des prix, l'équilibre des comptes extérieurs), la restauration de la balance des paiements devenait l'urgence absolue. Cela imposait de faire retrouver à l'économie française sa capacité de concurrence, condition de l'emploi et du niveau de vie des français »¹²⁸⁹. En plein accord avec le Président, Raymond Barre mena donc une « politique économique globale progressive et continue de désinflation » dans laquelle l'État ne décidait pas « à la place des entreprises » mais ne conduisait pas non plus de « désinflation massive et brutale » malgré les prescriptions des néolibéraux. Cette politique fut appliquée de façon prudente jusqu'aux élections législatives de mai 1978 pour ne pas renforcer les chances de victoire des gauches. Le gouvernement choisit de bloquer le pouvoir d'achat à son niveau de 1974-1976, sans le diminuer, ce que contestèrent les syndicats à l'appui de leurs indices des prix. Il tenta d'éviter une « récession brutale » et entretint « le dialogue social » avec les syndicats non communistes », dont la CFDT, par l'intermédiaire de Raymond Soubie, le conseiller social de Raymond Barre à partir de décembre 1977¹²⁹⁰.

Après les élections de 1978, Raymond Barre put appliquer une politique plus libérale. Son premier choix fut de « restaurer la capacité d'investissement des chefs d'entreprise ». Cela passa par une croissance des prélèvements sur les « ménages », la hausse des tarifs publics et des cotisations sociales, tandis que « les entreprises recevaient des aides à l'innovation, obtenaient la libération des prix et bénéficiaient d'une baisse des prélèvements fiscaux » et d'une réorientation de l'épargne. Le deuxième choix de Raymond Barre fut de « rééquilibrer la balance des paiements (...) sans retour au protectionnisme. Cela se traduisit par des aides aux

¹²⁸⁷ Cf. supra, chapitre 5, paragraphe IB3a.

¹²⁸⁸ Nous résumons Gilles RICHARD « *L'expérience Barre...*, op. cit. », dans ce paragraphe. Sauf exception, les citations sont extraites de son ouvrage, p. 285-291.

¹²⁸⁹ Citation extraite d'un entretien avec Raymond Barre dans *l'Expansion*, *ibidem* p. 281.

¹²⁹⁰ *Ibidem* p. 288.

exportations et « le développement à marche forcée de la filière nucléaire [pour] réduire la facture énergétique ». Le troisième choix fut de faire entrer le pays dans un « cycle durable de désinflation » (...). Pour cela, il fallut contenir les salaires (...), les dépenses publiques par la baisse (...) du nombre des fonctionnaires et des subventions aux entreprises publiques, les prix (...) et les taux d'intérêt. Cela permit de consolider la monnaie et de « favoriser la mise sur pied d'un système monétaire européen durable, (...) créé en 1979 ».

Quel fut le bilan de cette politique ? Contrairement aux critiques portées sur la politique de Raymond Barre, Gilles Richard qui tient à le réhabiliter par rapport à l'image qu'il a laissée, insiste sur sa « cohérence ». Cohérence par rapport à la stratégie de Valéry Giscard d'Estaing : « une économie saine était la condition d'une société décripée ». Cohérence par rapport aux « mutations de l'économie à l'échelle mondiale », une « adaptation globale était nécessaire qui incitait » à la construction de l'Europe et à une meilleure prise en « compte des pays en voie de développement ». Quant aux résultats obtenus, les services du Premier ministre les publièrent à la veille de l'élection présidentielle de 1981 : « monnaie consolidée, déficits publics très inférieurs à la moyenne des pays de la Communauté économique européenne (CEE), inflation et taux de chômage dans la moyenne, part des exportations dans le Produit intérieur brut (PIB) en forte croissance ».

Cette politique se heurta pourtant à « deux contradictions insurmontables ». Raymond Barre pensait que « la lutte contre l'inflation réglait tous les problèmes »¹²⁹¹. Il eut beau faire des déclarations sur sa « compréhension du drame que constituait le chômage », il eut beau créer des emplois précaires pour les femmes, les jeunes et les immigrés, il eut beau tenter de limiter le nombre d'immigrés en France par des restrictions à l'entrée ou « des aides au retour » dans les pays d'origine¹²⁹², la progression du chômage ne s'arrêta pas. Raymond Barre et son entourage avaient sous-estimé les effets de la robotisation et peut-être aussi, de la mondialisation. Ce phénomène de hausse inexorable du chômage finit par saper « la légitimité (...) du président de la République ». Deuxième contradiction soulignée par Gilles Richard : l'émergence d'une nouvelle culture politique, l'écologie. Or « les préoccupations écologistes étaient totalement absentes des préoccupations gouvernementales ». Ce fut la première de ces deux contradictions relevées par Gilles Richard qui mobilisa le plus l'UD CFDT de la Loire.

2. L'aggravation de la crise dans la Loire

Comme dans les années 1974-1976, les services de la préfecture et les syndicats ont

¹²⁹¹ Déclaration d'Antoine Pinay en soutien à la politique de Raymond Barre. Cité p.289.

¹²⁹² Cf. infra, chapitre 5, paragraphe IIC3c.

suivi attentivement l'évolution de la situation. Pour la préfecture, nous avons retrouvé des notes de conjoncture ou des télégrammes du préfet de la Loire au préfet de région qui indiquaient, parfois tous les quinze jours, les licenciements opérés, les dépôts de bilan, les grèves, le nombre de DENS ou d' OENS, les perspectives économiques. En voici un exemple, résumé : « Poursuite de la dégradation de la situation de l'emploi. 16 716 DENS au mois de juin [1977]. Diminution du chômage partiel. Grève aux Aciéries de Feurs suite au licenciement d'un délégué syndical »¹²⁹³. Bien entendu, il serait sans intérêt de reproduire toutes ces notes d'autant que les services préfectoraux en faisaient des synthèses. Quelle était donc la situation ?

Une note de synthèse, non signée et non datée mais probablement d'octobre 1976, indiquait que la population de la Loire n'avait augmenté que de 2,7%, contre 8% pour la région, entre 1968 et 1975 à cause d'un manque d'emplois ayant entraîné un solde migratoire négatif. Il y avait à l'époque plus de 15 000 demandeurs d'emploi inscrits, plus 3 000 demandeurs bénéficiaires de la garantie de ressources¹²⁹⁴. En septembre 1976, le rapport demandes d'emploi/offres d'emploi s'élevait à 5,48 pour la région et à 13,97 pour la Loire. Les secteurs métallurgie, textile et bâtiment étaient particulièrement touchés. Dans la métallurgie, 1 250 licenciements étaient annoncés, en particulier à Creusot-Loire, dont 600 d'ici la fin de l'année. La situation semblait particulièrement grave dans la vallée de l'Ondaine où, face aux 1 600 DENS, il n'y avait que 55 OENS. Le Roannais se trouvait également en difficulté suite à des licenciements aux Ateliers Roannais de Construction Textile (ARCT) mais il fallait aussi s'attendre à de graves problèmes à Chazelles-sur-Lyon, Boën et Maclas. Il semblait indispensable d'attirer à Saint-Étienne des industries nouvelles, créatrices d'emplois, appartenant à des secteurs en expansion, et de développer le secteur de la machine-outil. L'auteur du rapport préconisait également de baisser les seuils d'aide à l'installation de nouvelles entreprises et de renforcer un secteur tertiaire faible¹²⁹⁵. On peut remarquer qu'un certain nombre de ces propositions figuraient dans l'ouvrage de Jacques Schnetzler¹²⁹⁶.

Le 14 novembre 1977, le directeur départemental du Travail présenta un rapport dont

¹²⁹³ Télégramme du Préfet de la Loire au Préfet de la région Rhône-Alpes 28 juillet 77. Économique Généralités, ADL 1059W 253.

¹²⁹⁴ Allocation destinée aux chômeurs de moins de 60 ans ayant perdu leur emploi pour un motif non économique ou à ceux de plus de 60 ans pendant un temps limité en attendant la retraite ou une reprise d'emploi ou une autre allocation. D'après *le chômage dans la Loire*, brochure de l'UD, 1974, archives personnelles de Christian Saint-Semin confiées à l'auteur.

¹²⁹⁵ *Situation économique du département de la Loire*, non signée, non datée, mais probablement de la fin 1976. Économique Généralités, ADL 1059W253.

¹²⁹⁶ Cf. supra, chapitre 4, paragraphe IIIA2.

la deuxième partie était « confidentielle »¹²⁹⁷. Il y indiquait que la situation de l'emploi n'avait pas sensiblement évolué, malgré une légère régression des DENS. Le mois précédent, 256 licenciements avaient été autorisés sur les 296 demandés par les entreprises. Sept liquidations avaient été prononcées. Le chômage partiel était en augmentation. 13 252 chômeurs étaient bénéficiaires de l'aide publique¹²⁹⁸. Il présentait ensuite, par secteurs industriels, une liste des entreprises qui connaissaient des licenciements, du chômage partiel, un dépôt de bilan ou une liquidation. Il concluait en disant que le nombre de DENS atteint en septembre 1977 ne serait pas dépassé mais que le nombre d'offres d'emploi était très bas et le resterait probablement jusqu'en mars 1978. Si son pronostic était juste en ce qui concerne les offres d'emploi, il ne l'était pas du tout pour les DENS, comme nous allons le voir.

Le 22 août 1978, la Direction départementale du Travail faisait parvenir un rapport sur la situation économique au préfet de la Loire¹²⁹⁹. Ce rapport donnait des précisions sur le nombre et les catégories de chômeurs selon les allocations qu'ils percevaient ainsi que sur le chômage partiel. Il indiquait qu'au 31 juillet 1978, 19 297 personnes étaient à la recherche d'un emploi. Il dressait ensuite une liste des entreprises en difficulté, parmi lesquelles se trouvaient des entreprises de plus de 200 salariés, comme Mavilor, Manufrance, deux entreprises du bâtiment (Leschel et Millet, et Grangette et Passager), les Cartonneries du Forez, etc. Il s'agissait de « poids lourds » sur lesquels pesaient de « graves incertitudes » comme l'avait écrit le rédacteur d'une Note sur la situation économique du département¹³⁰⁰. Cette dernière note citait aussi Creusot-Loire-Le Marais à Saint-Étienne et Creusot-Loire Marrel à Rive-de-Gier. En guise de confirmation, l'UD de la Loire retraçait l'évolution des effectifs salariés des établissements affiliés aux ASSEDIC entre 1972 et 1978. Ces effectifs étaient passés d'environ 159 000 à environ 153 000, soit une baisse de 2.65%¹³⁰¹. Le gouvernement Barre n'avait donc pas plus réussi à enrayer la montée des licenciements dans la Loire qu'au niveau national. C'est également ce que montrent les tableaux suivants.

¹²⁹⁷ Rapport du Directeur Départemental du travail au Préfet de la Loire, 14 novembre 1977. Conjonctures économiques 1977-1980, ADL 1333W145.

¹²⁹⁸ Allocation versée à des chômeurs ayant travaillé 1 000 heures dans les 12 mois, sous condition d'un plafond de ressources dont le montant était dégressif (sauf à plus de 55 ans), sans limitation de durée. D'après *le chômage dans la Loire, op. cit.*

¹²⁹⁹ Correspondance 1333W 220.

¹³⁰⁰ Note du 7 juin 1978 rédigée à l'occasion de la réception d'une délégation du Conseil Général par Monsieur René Monory, Ministre de l'économie. Économique. Généralités ADL1059W253.

¹³⁰¹ *Combat ouvrier* août 1979, n° 187, supplément n° 1, "Effectifs salariés des établissements affiliés aux ASSEDIC des arrondissements de Saint-Étienne et de Montbrison", ADL19J923.

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septem	octobr	novembr	décem
1976	14 753	13 844	13 105	12 877	12 207	11 908	12 245	13 325	14 970	15 385	15 287	16 710
1977	16 665	16 312	16 429	15 933	16 185	16 176	17 602		19 500	18 798	19 403	19 200
1978	18 286	18 139	18 628	17 875	18 340	18 267	19 000	20 000	21 736	21 858	22 580	22 653
1979	22 598	22 032	22 276	22 108	21 680	22 111		24 042	25 901	26 592	25 770	25 770

Figure n° 28: Évolution des DENS dans la Loire de janvier 1976 à décembre 1979¹³⁰²

	ianv.	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	nov.	déc.
1976	895	975	1 147	1 250	1 377	1 276	1 130	1 177	1 071	1 023	876	774
1977				8 55	606	800	892		811		815	692
1978		797	875	875		758	608				634	518
1979				698						876	805	

Figure n° 29 : Évolution des OENS dans la Loire de janvier 1976 à décembre 1979¹³⁰³

	Déc. 1976	Avril 1977	Juillet 1977	Nov. 1977	Janvier 1978
Nombre de chômeurs partiels	5 324	5 561	2 505	4 155	2 729
Nombre de journées indemnisées	26 218	25 854	14 474	22 324	
	Avril 1978	Juin 1978	Sept. 1978	Nov. 1978	Février 1979
Nombre de chômeurs partiels	2 017	2 561	2 561	3 672	2430
Nombre de journées indemnisées	9 166	12 248	12 248	16 117	

Figure n° 30 : Évolution du chômage partiel dans la Loire de décembre 1976 à novembre 1978¹³⁰⁴

Si nous regardons l'évolution des demandes d'emploi non satisfaites (DENS), nous remarquons que, malgré une baisse pendant le premier semestre 1976, leur nombre était passé en 47 mois de 14 753 à 25 770, soit une augmentation de 74,6%. En ce qui concerne les OENS, nous pouvons remarquer que leur nombre avait baissé entre 1976 et 1978 avant de sembler remonter en 1979 selon des données peu renseignées, tout en restant insignifiant par rapport à celui des DENS. En ce qui concerne l'évolution du chômage partiel pour lequel nos sources ne nous donnent pas de renseignement en 1979, il semble plus important en 1977 qu'en 1978, mais n'est-ce pas parce que les entreprises avaient commencé par mettre en place du chômage partiel avant de procéder à des licenciements ou de fermer en 1978-1979 ? Quoi

¹³⁰² Nous avons construit ce tableau à partir des sources suivantes : Economique Généralités ADL 1059W253. Notes de conjoncture ADL 1333W146, Correspondance ADL 1333W220. Journées d'action et informations ADL 1333W220.

¹³⁰³ Tableau construit à partir de sources identiques au précédent.

¹³⁰⁴ Tableau construit à partir de sources identiques au précédent.

qu'il en soit, le chômage avait beaucoup augmenté dans la Loire pendant ces années 1976-1979 qui furent également des années de recomposition politique.

B. Division des droites et désunion des gauches

Nous dirons quelques mots dans ce paragraphe de la division des droites qui s'aggrava entre 1976 et 1979 et qui, à terme, fut un facteur de la victoire de François Mitterrand aux élections présidentielles de 1981. Nous nous étendrons plus sur la désunion des gauches qui permit la victoire des droites aux élections législatives de 1978.

1. Division des droites et nouvelle stratégie du PCF

Si Jacques Chirac avait démissionné en juillet 1976, c'est que, comme nous l'avons dit plus haut, le président et le Premier ministre se trouvaient en désaccord sur plusieurs points¹³⁰⁵. Après sa démission, il fonda un nouveau parti, le RPR, dont il devint le président, apparaissant comme le concurrent politique du président de la République. Il renforça son autorité en se faisant élire maire de Paris contre le candidat de Valéry Giscard d'Estaing, Michel d'Ornano, en mars 1977. Lors de ces élections municipales, ce furent les gauches qui l'emportèrent, le parti socialiste en tête (81 villes de plus de 30 000 habitants pour le PS contre 72 pour le PCF). La victoire de la gauche semblait donc probable aux élections législatives de 1978 malgré la constitution de l'Union pour la démocratie française (UDF) en février 1978. Elle réunissait les partisans de Valéry Giscard d'Estaing, Parti républicain, Centre des démocrates sociaux et Parti radical et avait passé un accord électoral avec le RPR¹³⁰⁶. Mais la victoire de la gauche fut compromise par la nouvelle stratégie du parti communiste qui refusa de devenir une force d'appoint du parti socialiste et exigea une actualisation du Programme commun.

Les raisons de la rupture de l'union de la gauche ont été décrites par Jacques Capdevielle comme une « querelle de notaires »¹³⁰⁷. Ce fut selon lui après les élections législatives partielles des 29 septembre et 6 octobre 1974, marquées par une forte progression du parti socialiste et un léger recul du PCF, que celui-ci condamna « la nécessité d'un prétendu rééquilibrage de la gauche », accusation reprise lors de la tenue des Assises pour le

¹³⁰⁵ Cf. supra, chapitre 5, paragraphe IB3a.

¹³⁰⁶ Gilles RICHARD, Sylvie GUILLAUME et Jean-François SIRINELLI (dir.) *Histoire de l'UDF L'Union pour la démocratie française, 1978-2007*, Presses Universitaires de Rennes (Histoire), 2013.

¹³⁰⁷ Jacques CAPDEVIELLE *Les opinions et les comportements politiques des ouvriers : Une évolution inévitable ? Irréversible ? "Cahier du CEVIPOF" n° 21, 1999, p. 31-37*. Sauf indication contraire les notes de ce paragraphe seront tirées de ce document.

socialisme¹³⁰⁸. Le PS répondit qu'il s'interdisait de nourrir cette polémique qui fut « contenue » selon l'auteur jusqu'à l'été 1977, les élections cantonales et municipales constituant « des enjeux trop importants pour être sacrifiés par une rupture prématurée »¹³⁰⁹. Même si ces élections virent la victoire des gauches, celle-ci fut plus celle du PS que du PCF. « Le piège du vote utile » se renforçait donc. Pour en sortir, le PCF voulut contraindre ses alliés à une « réactualisation » du Programme commun en espérant y faire la preuve de leur « virage à droite ».

Les négociations durèrent tout l'été et échouèrent sur le nombre de nationalisations, la rupture étant provoquée par Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), dans la nuit du 22 au 23 septembre 1977. Le PCF ne tira pas le bénéfice escompté de ces négociations, la question de savoir s'il était réellement désireux de parvenir à un accord et même de gouverner se posant au contraire, notamment chez les militants de l'UD de la Loire. Est-ce qu'il en sortit affaibli ? Oui pour 42% des membres des familles ouvrières; mais « renforcé » pour 40% des familles des sympathisants communistes¹³¹⁰. François Mitterrand fit à ce moment le pari de tenir seul la ligne de l'union et de contraindre le PCF à y revenir. Dans l'immédiat, la querelle offrit la victoire à la majorité UDF-RPR les 12 et 19 mars 1978. Au premier tour, le PCF recula légèrement à 20,6% des voix, l'ensemble PS - MRG poursuivit sa progression avec 24,9% des voix tandis que l'UDF et le RPR obtenaient respectivement 21,4% et 22,5% des voix. Mais, au deuxième tour, les gauches n'obtinrent que 200 sièges, 86 pour le parti communiste, 114 pour le parti socialiste et les radicaux de gauche, tandis que les droites en obtenaient 290, dont 154 pour le RPR et 124 pour l'UDF¹³¹¹. Cette défaite des gauches s'accompagna d'un retour du PCF sur une ligne sectaire : « en mai 1979, Georges Marchais souligna (...) "le bilan globalement positif des pays de l'Est". (...) . En janvier [1979], le Parti approuva l'intervention soviétique en Afghanistan »¹³¹².

Parallèlement les effectifs syndicaux s'effondrèrent entre 1978 et 1980 sous les coups de la crise, mais aussi des divisions politiques et de l'échec électoral.

¹³⁰⁸ Dont nous savons que la direction de la CFDT et l'UD de la Loire attendaient effectivement un « rééquilibrage de la gauche ».

¹³⁰⁹ Comme nous l'avons dit plus haut, ces élections donnèrent la victoire aux gauches, même si le PS y gagna plus que le PCF.

¹³¹⁰ Sondage SOFRES réalisé du 4 au 8 octobre pour *La Dépêche du Midi, Le Midi Libre, Les dernières nouvelles d'Alsace* et le groupe *Paris-Normandie*.

¹³¹¹ Jean VIGREUX *Croissance et contestation...*, *op. cit.* p. 386-387.

¹³¹² Jacques CAPDEVIELLE *Les opinions et les comportements...*, *op. cit.* p. 36.

2. Les réactions de la CFDT et de l'UD de la Loire à l'abandon du Programme commun

La nouvelle stratégie du PCF ne pouvait pas ne pas appeler de réaction de la part de la CFDT au niveau confédéral comme au niveau départemental puisque la stratégie de la confédération pour la mise en place d'une nouvelle société passait par une victoire électorale de la gauche, ce qui supposait son union, et une mobilisation populaire. Le jour de la rupture des négociations, le 22 septembre 1977, lors de la réunion de la commission exécutive de la CFDT, Edmond Maire « exprima l'émotion ressentie dans le "peuple de gauche" : l'action syndicale (...) ne peut pleinement déboucher que si elle converge avec l'action unie des partis politiques représentatifs des travailleurs (...) Le périmètre des nationalisations ne justifie pas une rupture »¹³¹³. Quelques jours plus tard, un article reprenait la position confédérale : « La CFDT ne prend pas son parti de la division des partis de gauche (...) Développer l'action (...) revêt une portée unitaire considérable. (...) Nous disons au PC que ce n'est pas le nombre de nationalisations qui compte (...). Le fond du problème, c'est en quoi la vie des travailleurs sera-t-elle changée grâce à l'orientation différente permise par les nationalisations ? (...). Le PS ne dit pas assez clairement ce qu'il veut au sujet de la réduction des inégalités, de l'emploi, des droits (...) »¹³¹⁴.

Lors du Bureau National qui suivit cette déclaration, les opposants, dont Pierre Héritier, regrettèrent la désignation du PCF comme principal responsable de la désunion et refusèrent de voter la déclaration du BN qui faisait l'impasse, dirent-ils sur le fait que le PS « répondait à la crise en s'inscrivant dans (...) le marché »¹³¹⁵. Comme le montrent les deux « unes » que nous avons reproduites en page suivante, le journal de masse de l'UD de la Loire se fit dans cette période le propagandiste de l'unité des gauches et le critique des partis qui préféraient leurs intérêts propres à ceux des travailleurs. Dans le n° 29 d'avril 1978, Roger Bonneville écrit un réquisitoire contre les « carences et les divisions de l'union de la gauche (...) ». Pourquoi le PCF s'était-il lancé « dans une attaque effrénée contre le PS six mois avant les élections » ? Avait-il préféré ne pas aller au pouvoir pour éviter une trop grande progression du PS ? Quant au PS, il « s'est cru arrivé », il n'a pas amené le débat devant les travailleurs, une partie de ses membres s'accommodaient de la « non actualisation du programme commun ». Comment faire pour reconstruire l'union ? Pour la CFDT, « l'union

¹³¹³ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.*, p. 318.

¹³¹⁴ Éditorial de *Syndicalisme*, 29 septembre 1977, n° 1672, ADL169J39.

¹³¹⁵ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.*, p. 318.

des forces populaires reste la priorité». Elle devait être portée à la base. Le Programme commun et l'Union de la gauche, c'était fini, il fallait reconstruire une unité solide. Personne n'avait le monopole de la classe ouvrière. Sur le plan syndical l'unité d'action surmonterait ces difficultés, mais on n'empêcherait pas l'amertume. « Nous mettrons tout en oeuvre pour accroître l'audience de la CFDT dans la Loire »¹³¹⁶.



À la lecture de cet article, nous sentons bien l'amertume de Roger Bonnevalle, partagée par les militants comme le montrent les réactions en Bureau d'UD. En même temps, nous nous demandons si le rapport de force CGT-CFDT permettait vraiment à l'UD de « porter l'union des forces populaires à la base ».

Les effets de cette défaite se firent sentir aux élections européennes de juin 1979. La progression des voix de la gauche s'arrêta autour de 44%, le PCF stagnant à 20.5% tandis que le PS et les radicaux de gauche, en recul relatif, obtenaient 23,7% des voix. Les deux partis poursuivirent leurs polémiques sur leurs responsabilités dans leur échec de 1978. En même temps, des querelles internes se faisaient jour. Au PCF, Georges Marchais devait « affronter les critiques des philosophes Louis Althusser et Étienne Balibar qui lui reprochaient d'avoir bradé la doctrine [marxiste] (...) et celles de l'historien Jean Ellenstein qui rejetait (...)

¹³¹⁶ *L'Action syndicale*, n° 29, avril 1978, ADL19J926, les citations du paragraphe sont extraites de cet article.

l'alignement du PCF sur l'URSS ». Au PS, Michel Rocard se posait en dauphin de François Mitterrand qui l'emporta toutefois sur son rival au congrès de Metz en avril 1979¹³¹⁷.

Pendant cette période, les conflits se poursuivaient dans la Loire.

C. Des conflits très nombreux dans la Loire

Les conflits restèrent très nombreux dans les usines du Bassin stéphanois entre 1976 et 1979 comme le montre ce tableau repris d'une recherche déjà citée d'Alban Graziotin¹³¹⁸.

Années	Nombre de conflits	Nombre d'entreprises	Durée moyenne
1976	80	60	19 jours
1977	40	34	56 jours
1978	53	36	34 jours
1979	51	44	30 jours

Figure n° 33 : Les conflits ouvriers dans le Bassin Stéphanois de 1976 à 1979

1. Les luttes ouvrières dans la Loire de l'été 1976 à l'automne 1979

Dans le rapport d'activités du Bureau régional au congrès de l'URI CFDT Rhône-Alpes des 4-6 décembre 1978, la deuxième partie intitulée « le bilan de 3 années de vie régionale » présentait une classification des luttes ouvrières du point de vue des objectifs des conflits¹³¹⁹ même si ce fut sur les questions d'emploi qu'ils avaient été les plus nombreux.

- En ce qui concernait les conflits sur l'emploi et les licenciements, le rapport citait, entre autres, les exemples de Manufrance où le conflit déborda notre période et de JB Martin à Saint-Chamond, occupée du 7 février 1977 à juin 1979 malgré l'attaque d'une milice patronale le 22 décembre 1978¹³²⁰.

- En ce qui concernait les luttes sur les salaires, elles furent nombreuses également et plus facilement victorieuses, comme chez Nolaf-Lasserre, "petite boîte de Mécanique" où il fallut quatre semaines de grève pour obtenir l'ouverture de négociations¹³²¹, chez Neyret dans le textile ou à la SSCM dans la mécanique¹³²².

¹³¹⁷ Serge BERSTEIN et Pierre MILZA *Histoire de la France...*, op. cit. p.84 et Jean VIGREUX *Croissance et contestation...*, op. cit. p. 386-387

¹³¹⁸ Alban GRAZIOTIN *Grèves et conflits...*, op. cit.

¹³¹⁹ Rapport d'activités du Bureau Régional au congrès de l'URI CFDT des 4-6 décembre 1978, II. Le bilan de 3 années de vie régionale, AC 8H2222.

¹³²⁰ Cf. *La Tribune Le Progrès*, 10 août 2014.

¹³²¹ *Ibidem*, juin 1976.

- D'autres conflits portèrent sur les conditions de travail, l'accélération des cadences, les questions d'hygiène et de sécurité. Ce fut le cas chez Marrel à Rive-de-Gier et chez Johns Manville à Saint-Marcellin, où les salaires étaient aussi en cause¹³²³.

- Les conflits portant sur la répression antisyndicale furent nombreux eux aussi comme chez France-Macaron où une candidate aux élections professionnelles fut licenciée¹³²⁴. Mais également chez Marrel où 10 militants de la CGT et de la CFDT furent envoyés devant le Tribunal pour séquestration d'un cadre¹³²⁵. Deux conflits sur les salaires, les conditions de travail et la répression eurent lieu chez Mavilor à L'Horre en mars 1979 et en décembre 1979-janvier 1980¹³²⁶. Quant à Pierre Fleurance, il n'avait toujours pas obtenu réparation du préjudice subi, tandis que Pierre Guinand, délégué CFDT chez Peugeot, était licencié¹³²⁷.

Nous décrivons plus précisément le conflit BSN à Rive-de-Gier. Boussois-Souchon-Neuvecelles (BSN), créée en 1966 par la fusion de deux entreprises spécialisées dans le verre, choisit de s'étendre à l'agro-alimentaire à partir de 1970 avant de « se séparer du verre plat, déficitaire à partir de 1979, ce qui lui permit de se constituer un trésor de guerre indispensable au développement international de l'alimentaire»¹³²⁸.

Le conflit de 1977 commença à l'annonce d'un plan de licenciements de 332 personnes à la verrerie BSN de Rive-de-Gier dans un délai de trois mois, suite à l'arrêt d'un four. Ces licenciements devaient être compensés par des mises en préretraite, la mutation de quelques agents de maîtrise dans le groupe et des possibilités de réemploi à la Société de Forgeage de Rive-de-Gier (SFR, 150 salariés) et dans deux entreprises créées ou transférées à Lorette et à Saint-Chamond, les quenelles Rossignol (50) et les citernes de polyester Ferrari (110) moyennant une aide financière de BSN à ces entreprises¹³²⁹. Un télégramme du commissaire informa le préfet d'une manifestation en ville le 28 décembre. Il était accompagné d'un tract des deux sections syndicales CGT et CFDT qui qualifiaient la SFR de "planche pourrie" et demandaient pourquoi BSN n'installait pas une usine Gervais-Danone dans la vallée au lieu de financer deux entreprises qui offriraient des rémunérations plus basses. Le 13 janvier, une grève illimitée de la 7^{ème} heure de poste fut lancée. Le 22 janvier,

¹³²² *Ibidem*, juin 1978.

¹³²³ *Ibidem*, octobre 1976.

¹³²⁴ *Ibidem*, juin 1976.

¹³²⁵ *Ibidem*, novembre 1978.

¹³²⁶ *L'Action syndicale*, mars 1979 et février 1980, ADL19J926.

¹³²⁷ Cf. supra, chapitre 4, paragraphe IIIC3 et Pierre Guinand, entretien avec l'auteur, 7 décembre 2012.

¹³²⁸ Étienne de BANVILLE, Jacques VÉRILHAC, *Saint-Étienne, le capital...*, op. cit. p. 88-89.

¹³²⁹ ADL 1059W277. Verrerie. Nous ne donnerons l'origine que des informations n'émanant pas de cette source.

une nouvelle manifestation eut lieu en ville, 25 personnes occupant la mairie¹³³⁰. Le 31 janvier, *La Tribune Le Progrès* confirmait que le salaire offert dans les nouvelles entreprises serait inférieur de 15% à celui de BSN¹³³¹. Les RG du Rhône annoncèrent ensuite que les fédérations CGT-CFDT du verre appelaient à une journée nationale de débrayages le 4 février.

Le 3 février, lors d'une réunion d'information, les sections syndicales annoncèrent une campagne d'information auprès de la population et des "opérations spectaculaires". Elles réclamèrent « la confiance des salariés pour éviter la désorganisation du mouvement par les gauchistes appartenant à la cellule de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) de l'entreprise ». Elles disaient souhaiter que les reconversions se passent dans les meilleures conditions possibles. Le 22 février, le commissaire de Rive-de-Gier annonça le vote d'une grève reconductible de 24 heures suite à la publication de la liste nominative des 352 licenciés. Selon *la Tribune le Progrès*, cette grève fut suivie à 95%¹³³².

Après une nouvelle note des RG indiquant que les syndicats contrôlaient la situation, le journal local annonça le 25 février une manifestation d'un millier de salariés à Lyon, le commissaire faisant état d'une « séquestration symbolique de la direction échappant aux syndicats »¹³³³. La grève fut reconduite et le directeur de l'usine retenu dans son bureau pendant toute la journée du 28 février¹³³⁴. Le 4 mars, la Direction annonça que le redressement était compromis, l'entreprise ayant perdu des clients à cause de la grève¹³³⁵. Le 5 mars, la CFDT se déclara prête à adopter « une stratégie de mouvement dans le conflit »¹³³⁶.

Le 8 mars fut marqué par une manifestation à Rive-de-Gier et la nomination d'Antoine Pinay, qui n'était plus maire de Saint-Chamond mais encore président du Conseil Général de la Loire, comme médiateur dans le conflit par le Président du Tribunal de Commerce¹³³⁷. Le 10 mars, au lendemain d'une nouvelle manifestation de 4 000 personnes à Rive-de-Gier, Antoine Pinay se montra optimiste sur les négociations après une première réunion qui s'était déroulée en présence d'Antoine Riboud, PDG de BSN, et des représentants des deux UL¹³³⁸. Le 12 mars, le journal local relata que la direction n'avait rien cédé, qu'il y avait un risque de

¹³³⁰ *La Tribune Le Progrès*, 22 janvier 1997.

¹³³¹ *Ibidem*, le 31 janvier.

¹³³² Le 23 février 1977.

¹³³³ Le 25 février 1977.

¹³³⁴ *La Tribune Le Progrès*, 1er mars 1977.

¹³³⁵ *Ibidem*, le 4 mars 1977.

¹³³⁶ *Ibidem*, le 6 mars 1977.

¹³³⁷ *Ibidem*, le 8 mars 1977.

¹³³⁸ *Ibidem*, le 10 mars 1977.

couler les fours, qu'un comité de non grévistes s'était formé et qu'un vote aurait lieu le lundi suivant. Le 14 mars, le Directeur départemental du travail annonça au Préfet que, selon des sources non recoupées, les grévistes envisageaient une vente de produits de gobeletterie et un chargement des fours en fuel pour une marche au ralenti.

Le 16 mars, le vote, réservé aux 700 grévistes occupant l'usine donna une très large majorité en faveur de la poursuite de la grève. Antoine Pinay déclara alors que sa mission était terminée et qu'on allait vers la fermeture¹³³⁹. Le lendemain, le directeur départemental du Travail proposa une table ronde direction - syndicats ; une note des RG indiquant qu'elle pourrait aboutir à un nouveau vote et à la reprise du travail¹³⁴⁰. Le 17 mars, une nouvelle note, non signée, indiqua qu'une réunion d'adhérents et de sympathisants de la CFDT s'était prononcée pour la poursuite de la grève¹³⁴¹. À partir de cette date, les événements se précipitèrent : le Tribunal ordonna l'évacuation des grévistes; la Fédération de la CGT exprima sa volonté de « rester sur le plan syndical »; la Fédération de la Loire du PCF protesta contre des « manœuvres anti-Géry », le candidat du PCF aux élections municipales ; les syndicats décidèrent d'appeler à la reprise du travail le lundi suivant sans consultation des salariés¹³⁴².

Les 20 et 22 mars, la presse locale annonça le saccage des bureaux et de la voiture du Directeur par un « commando » désavoué par les syndicats qui déclaraient « avoir proposé la poursuite de la lutte sous une nouvelle forme pour protéger l'avenir des salariés ». La reprise du travail se passa dans le calme malgré la distribution d'un tract protestant contre le fait que les travailleurs n'aient pas pu s'exprimer. Dans *La Tribune* du 22 mars, l'auteur de l'article sur la reprise du travail, rappela que Marc Bruyère, secrétaire de la fédération du PCF de la Loire, avait indiqué que BSN n'hésiterait pas à mettre en difficulté la nouvelle municipalité PCF, et se demanda si ce n'était pas la raison de la décision d'arrêter la grève¹³⁴³. Le 26 avril 1977, une note des RG annonçait que l'entreprise SFR, celle dont les syndicats avaient dit qu'elle était une "planche pourrie" allait licencier et que BSN était à la recherche d'autres entreprises à Lorette pour la remplacer¹³⁴⁴.

Quelle analyse faire de ce conflit ? Du point de vue du bilan, c'est relativement simple

¹³³⁹ *La Tribune Le Progrès*, 17 mars 1977.

¹³⁴⁰ Note des RG du 17 mars.

¹³⁴¹ Note du 17 mars, ADL 1059W277.

¹³⁴² *La Tribune Le Progrès* les 17, 18, 19 mars. Cette version a été contredite par certains anciens salariés de BSN selon Jean-Luc Mounier.

¹³⁴³ *Ibidem*, le 22 mars.

¹³⁴⁴ Note des RG du 26 avril 1977. ADL 1059W277.

: les résultats « ne furent pas à la hauteur »¹³⁴⁵. La SFR disparut du projet sans être remplacée. Ferrari n'embaucha que 8 licenciés de BSN et fut mise en cessation d'activité en 1980. Rossignol n'embaucha que 5 licenciés. Il y eut donc 13 reclassements sur 310 prévus (4.2% de réussite). Les entreprises choisies étaient sans doute trop loin de l'activité de départ, le verre, ce qui constitua un frein. « Mais l'opération n'avait-elle pas été un moyen (...) de tester ce que l'on pourrait nommer une "PMIisation" des activités du groupe avec la souplesse que [cela] comporte, tant au plan social qu'économique ? »¹³⁴⁶. Ce bilan fut d'ailleurs dénoncé dans *L'Action syndicale*¹³⁴⁷. Du point de vue des formes de lutte, ce conflit fut marqué par des formes d'« insubordination ouvrière »¹³⁴⁸ : alliance entre des membres de la LCR¹³⁴⁹ et des jeunes ouvriers, séquestration, saccage des bureaux et de la voiture du Directeur, expression du mécontentement lors d'une reprise du travail imposée sans consultation. On voit bien que le « médiateur » Antoine Pinay se mit au service de la direction en exerçant un chantage à la fermeture. Le conflit semble avoir été marqué par l'électorisme du PCF privilégiant le résultat des élections municipales à la lutte contre les licenciements, même si nos éléments dans ce sens sont ténus.

En revanche, on a du mal à comprendre la position de la section CFDT de l'entreprise. Elle sembla prendre son indépendance par rapport à la CGT à un certain moment du conflit avant d'appeler à la reprise du travail avec elle. Le rapport de forces syndical était, il est vrai, très nettement en faveur de la CGT (400 adhérents à la CGT, 100 à la CFDT)¹³⁵⁰. Georges Astier, membre du conseil régional qui vint suivre la grève, indiqua dans une réunion intersyndicale que la section CFDT devait reconnaître la prééminence de la CGT, mais nous ne savons pas si cela fut suivi d'effet¹³⁵¹. L'accord avec la direction apparut-il comme la seule issue ou bien la CFDT dut-elle se résoudre à suivre la CGT comme dans la plupart des conflits ? Il n'en alla pas tout à fait de même dans les journées d'action où l'UD CFDT remit parfois en cause sa volonté d'unité d'action du fait de divergences récurrentes sur les modalités d'action entre les deux unions départementales et des conflits entre les deux confédérations.

¹³⁴⁵ Étienne de BANVILLE, Jacques VÉRILHAC, *Saint-Étienne, le capital...*, *op. cit.* p. 88-89.

¹³⁴⁶ *Ibidem*.

¹³⁴⁷ « Du vent », *L'Action syndicale*, février 1978, ADL19J926.

¹³⁴⁸ Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière...*, *op. cit.*

¹³⁴⁹ Présence confirmée par Jean-Luc Mounier, secrétaire de l'UL de Rive de Gier et membre de la LCR à l'époque. Cf. entretien de Jean-Luc Mounier avec l'auteur, 4 septembre 2014.

¹³⁵⁰ D'après une source CFDT, ADL19J858.

¹³⁵¹ *Ibidem*.

2. Les journées d'action et les liens avec la CGT

a. Septembre 1976 - août 1977, journées d'action et rivalités intersyndicales

Le 9 septembre 1976, l'UD de la Loire demanda à rencontrer l'UD CGT pour ne pas limiter l'action à des "journées", mais pour la développer à tous les niveaux¹³⁵². Quelques jours plus tard, elle déclarait que «la bataille serait rude» contre le plan Barre, et les deux UD décidèrent une journée d'action contre ce plan « d'austérité renforcée » le 7 octobre¹³⁵³. Les dirigeants de la FEN, de la CGT et de la CFDT, du Centre départemental des Jeunes Agriculteurs (CDJA) et de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Loire (FNSEA) défilèrent en tête de manifestation avec les responsables des partis de gauche. Roger Bonneville déclara pour la CFDT : « Cette colère ne doit pas rester sans lendemain (...) L'arrivée de la gauche au pouvoir permettra des changements fondamentaux de la situation des travailleurs. Mais c'est par le développement de l'action qu'on a les meilleures chances d'arriver à ces changements »¹³⁵⁴. D'après *Regards sur la Loire*, hebdomadaire du PCF, les manifestants furent très nombreux, entre 6 200 et 25 000 selon les sources, les débrayages concernant surtout les agents des services publics¹³⁵⁵ et les métallurgistes. Le préfet de la Loire signalait, dans son rapport au ministre, l'intense activité de la CGT et du PCF. La presse locale notait que le Bureau de l'UD se félicitait de l'ampleur de cette journée, mais quelques remarques dissonantes se firent entendre à propos d'« attaques » de la CGT¹³⁵⁶.

L'année 1977 commença par deux journées « vallée morte » dans les vallées du Gier et de l'Ondaine, « à l'initiative de la CGT »¹³⁵⁷, les 7 et 14 janvier 1977¹³⁵⁸. Mais les relations n'étaient pas toujours au beau fixe comme en atteste cette appréciation portée en Bureau de l'UD : « la CGT est très déterminée, jalouse de son leadership »¹³⁵⁹. Autre preuve de rivalité entre les deux organisations : toutes les deux essayèrent, chacune de leur côté, d'organiser des comités de chômeurs dans cette année 1977, avec plus de succès pour la CGT selon nos sources¹³⁶⁰. Une action « d'envergure nationale » combina des débrayages, deux

¹³⁵² *La Tribune Le Progrès*, 9 septembre 1976, ADL1059W258.

¹³⁵³ Entente CGT-CFDT, *Ibidem*.

¹³⁵⁴ *Ibidem*.

¹³⁵⁵ *Regards sur la Loire*, 10 au 17 octobre 1976, *ibidem*.

¹³⁵⁶ *La Tribune Le Progrès* le 6 novembre 1976, *ibidem*.

¹³⁵⁷ Bureau de l'UD du 14 décembre 1976, ADL19J827.

¹³⁵⁸ Télégramme du Directeur Départemental des polices urbaines du 7 janvier 1977. Journées d'action et d'information. ADL 1333W220.

¹³⁵⁹ Bureau de l'UD du 3 février 1977. ADL19J827.

¹³⁶⁰ Note des RG du 30 août 1977, ADL 1333W220.

manifestations à Roanne et à Saint-Étienne et un meeting réunissant Georges Séguy, Edmond Maire et André Henry, le secrétaire général de la FEN le 16 février 1977¹³⁶¹. Le commissaire de Saint-Étienne annonça 5 000 participants au meeting, 3 800 manifestants à Saint-Étienne avec un fort pourcentage de militants CFDT « à casquette rouge », 1 000 à Roanne et des débrayages à 51,5% dans la métallurgie, 43,5% dans le textile, 20% à l'équipement, mais rien dans les services, ce qu'une note des RG résumait par l'évaluation d'une participation et de débrayages "somme toute modestes"¹³⁶².

b. Septembre 1977-août 1978 : journées d'action et division des gauches

Le 17 septembre 1977, la presse locale annonça une grande journée de manifestation pour le 29 septembre¹³⁶³. L'appel de l'UD à cette manifestation en incluait un autre : tout faire pour la victoire de la gauche en 1978, et aussi pour que cette victoire permette une avancée vers le socialisme autogestionnaire. Cette manifestation n'eut pas lieu, peut-être parce qu'elle était prévue au moment où intervint la rupture des négociations sur le Programme commun¹³⁶⁴, ce qui souleva de graves préoccupations et renforça les divisions entre les deux centrales syndicales. En témoignèrent la décision de l'UD CFDT de réunir son conseil pour discuter des conséquences de cette rupture¹³⁶⁵, l'adresse envoyée à François Mitterrand, Georges Marchais et Robert Fabre par l'UL CFDT de Saint-Chamond (« Arrêtez vos bagarres politiciennes »¹³⁶⁶) et le refus apporté par la CFDT à l'organisation d'une manifestation nationale¹³⁶⁷.

Celle-ci fut en fait reportée à une journée de grève de 24 heures et de manifestation le 1^{er} décembre à l'appel de la CGT, de la CFDT et de la FEN dans toutes les entreprises et services des secteurs public, privé et nationalisé¹³⁶⁸. Dans la Loire des manifestations eurent lieu à Saint-Étienne, réunissant entre 4 000 et 8 000 manifestants, Roanne, entre 3 000 et 5 000, Rive-de-Gier, Andrézieux, Le Chambon-Feugerolles, Chazelles-sur-Lyon et Feurs. Dans sa prise de parole au nom de l'UD CFDT, Michel Zapata indiqua que la CFDT se refusait à prendre parti entre les partis de gauche et que c'était par l'union que les travailleurs feraient avancer leurs revendications et imposeraient les changements nécessaires pour avancer vers

¹³⁶¹ Télégramme de la Direction des Renseignements Généraux de la Loire, ADL1333W220.

¹³⁶² Télégramme du commissaire divisionnaire du 16 février; note des RG du 17 février, *ibidem*.

¹³⁶³ *La Tribune Le Progrès* le 17 septembre 1977, ADL 1059W258.

¹³⁶⁴ Cf. supra le paragraphe II B dans ce chapitre.

¹³⁶⁵ *La Tribune Le Progrès*, le 24 septembre 1977, ADL 1059W258.

¹³⁶⁶ *La Tribune Le Progrès*, le 9 octobre 1977, *ibidem*.

¹³⁶⁷ Compte-rendu de la rencontre CGT CFDT du 2 novembre 1977, ADL169J38.

¹³⁶⁸ Journées revendicatives, ADL 1059W44.

le socialisme autogestionnaire. Un télégramme du préfet au ministre de l'Intérieur envoyé le même jour faisait apparaître un pourcentage de grévistes d'environ 64%.

Suite à cette manifestation, le congrès de l'UD de Saint-Étienne des 2 et 3 décembre 1977 rappela que l'unité d'action avec la CGT était une base essentielle de la stratégie de l'UD et que les difficultés de la gauche devaient amener les travailleurs à renforcer leur intervention sur le terrain politique¹³⁶⁹. Après qu'une rencontre interconfédérale eut illustré le désaccord politique entre les deux centrales le 11 janvier 1978¹³⁷⁰, une manifestation à Roanne contre la venue du Premier ministre révéla le décalage de potentiel militant entre les deux UD puisque les cédétistes s'y retrouvèrent à 45 face à 450 cégétistes¹³⁷¹.

Les militants des deux centrales enregistrèrent dans le découragement la défaite des gauches aux élections législatives de mars 1978 avant que les deux comités régionaux n'appellent « leurs organisations à prendre [des] initiatives pour développer l'action »¹³⁷². En réponse à cet appel, environ 80 délégués vinrent présenter la situation de leur entreprise devant 2 500 ou 6 000 personnes sur la place Jean Jaurès, près de la préfecture de Saint-Étienne, dans une « ambiance bon enfant », en même temps que des débrayages de 45 minutes à 5 heures étaient suivis à 60%¹³⁷³. Une action « vallée morte » se déroula ensuite dans la vallée du Gier, se résumant à une demi-journée de débrayages et de manifestation à Rive-de-Gier malgré les efforts de l'UL CFDT et de ses « jeunes militants d'extrême gauche », finalement contraints de suivre les décisions prises par l'UL CGT¹³⁷⁴.

c. Septembre 1978- décembre 1979 : montée et recul des actions communes

La rentrée 1978 fut marquée par l'organisation de plusieurs actions décentralisées à La Talaudière Sorbiers, dans la vallée du Gier, etc. qui satisfirent beaucoup plus la CGT que la CFDT¹³⁷⁵. Il faut dire que d'après les RG, l'UD CGT pouvait mettre la « CFDT devant le fait accompli » grâce à un rapport de forces où elle pesait deux fois plus qu'elle, ce qui leur faisait dire, un peu cyniquement, que « l'unité syndicale allait se renforcer »¹³⁷⁶. Les deux UD décidèrent ensuite une semaine d'action dans la semaine du 13 au 18 novembre 1978, mais la

¹³⁶⁹ *La Tribune Le Progrès*, le 3 décembre 1977, Syndicats, ADL1059W258.

¹³⁷⁰ Compte-rendu de la rencontre CGT-CFDT du 11 janvier 1978, Relations CGT-CFDT, ADL169J38.

¹³⁷¹ Bureau de l'UD du 6 mars 1978, ADL19J827.

¹³⁷² Communiqué commun des deux comités régionaux CGT et CFDT du 8 juin 1978, ADL169J38.

¹³⁷³ Selon une note des RG du 22 juin 1978, Manifestations de protestation, ADL1333W220.

¹³⁷⁴ Notes des RG du 30 juin et du 4 juillet, télégramme du Préfet au Ministre de l'Intérieur du 12 juillet 1978, ADL1333W220.

¹³⁷⁵ Bureau de l'UD du 16 octobre 1978, ADL19J827.

¹³⁷⁶ État d'esprit des milieux syndicaux, 18 octobre 1970. ADL1333W225.

CFDT refusa de s'associer à la journée de débrayages et de manifestations de la CGT du 15 novembre parce qu'elle se retrouvait justement placée devant le « fait accompli » d'une décision prise sans elle¹³⁷⁷.

Un événement allait transformer pour un temps les relations entre les deux UD : le 40^{ème} congrès de la CGT qui se tint du 26 novembre au 1er décembre 1978 à Grenoble. La direction de la centrale y rechercha, selon Michel Dreyfus, une ouverture de la CGT à plus de non communistes, une plus grande indépendance par rapport au PCF et un rapprochement intersyndical par la création d'un comité national d'unité d'action intersyndical. Elle y esquaissa une autocritique : « [les luttes] qui se rattachaient à la perspective du changement [politique] ont pu donner l'impression d'une action revendicative très globalisée et politisée, s'éloignant des préoccupations quotidiennes et immédiates des travailleurs (...) »¹³⁷⁸. En mai 2011, Georges Séguy confirma ce qu'avait écrit Michel Dreyfus : « La CGT avait vivement regretté la rupture du programme commun de la gauche en 1977, sans être convaincue que la faute incombait aux non communistes (...) J'avais fait [au congrès de Grenoble] un certain nombre de propositions pour tenir compte (...) d'une divergence (...) entre ce que je proposais pour la CGT et la conduite du Parti communiste qui avait rompu les relations avec le PS en condamnant l'unité au sommet »¹³⁷⁹. « Mais tout le monde n'avait pas voté le même texte, le rapport d'ouverture et la résolution étaient différents »¹³⁸⁰. Henri Krasucki ne croyait pas à la possibilité de relancer l'unité d'action¹³⁸¹ et n'avait d'ailleurs pas voté en faveur du rapport de Georges Séguy lors du comité confédéral national précédant le congrès¹³⁸². « Cela m'a valu, commenta Georges Séguy, au sein de la CGT, d'être gentiment critiqué (...) [par] quelques camarades communistes. Il y a eu un débat très fort au sein de la CGT, mais qui n'a pas eu de répercussion publique, la morale, à l'époque, étant de laver notre linge sale en famille »¹³⁸³.

Edmond Maire réagit à cette ouverture en soulignant des points négatifs et des points positifs : la contestation de la CGT restait trop subordonnée aux perspectives électorales et la création d'un comité national d'unité d'action relevait du spectaculaire. En revanche,

¹³⁷⁷ Note des RG du 15 novembre 1978, ADL 1333W20.

¹³⁷⁸ Michel DREYFUS *Histoire de la CGT*, Éditions complexe, 1995, p. 289. Cet extrait du rapport de Georges Séguy est très proche d'un extrait du « rapport Moreau » de janvier 1978, Cf. supra paragraphe IID2a. Le lecteur peut lire également « Congrès de Grenoble, In extenso des débats », Institut d'Histoire Sociale (IHS) de la CGT.

¹³⁷⁹ Georges SÉGUY, entretien réalisé par Yves HUSSON, 1981, *L'Histoire d'une espérance*, « L'Humanité, Hors Série », Mai 2011.

¹³⁸⁰ Conversation particulière entre l'auteur et Élyane Bressol, présidente de l'IHS de la CGT, ancienne secrétaire d'Henri Krasucki.

¹³⁸¹ *Ibidem*. Le lecteur pourra lire également Christian LANGEAIS *Henri Krasucki*, Le Cherche Midi, 2012.

¹³⁸² Georges SÉGUY *Résister. De Mauthausen à Mai 68*, L'Archipel, 2008.

¹³⁸³ Georges SÉGUY, entretien réalisé par Yves HUSSON 1981..., *op.cit.*

l'autocritique de l'alignement de la CGT sur le PCF et le désir de renouvellement trouvaient grâce à ses yeux. Il l'exprima par une métaphore : « l'horizon apparaît plus rose, ce n'est pas parce que le ciel est chargé de nuages que nous négligeons le morceau de ciel bleu qui vient d'y apparaître » et « même s'il y a eu d'autres printemps éphémères (...) [notre responsabilité] à nous, CFDT est de [nous] reconnaître dans cette évolution là, de l'appuyer hardiment sans crainte d'une concurrence accrue de notre partenaire »¹³⁸⁴.

Une rencontre interconfédérale suivit ces commentaires lyriques d'Edmond Maire. Elle fit le point sur les rapprochements possibles et les divergences entre les deux centrales¹³⁸⁵. Mais si la CGT de Grenoble était celle dont Pierre Héritier rêvait, la Fédération des Métaux et la majorité de la commission exécutive de la CFDT s'opposèrent à un rapprochement. Sans Edmond Maire, Georges Séguy ne pouvait pas tenir¹³⁸⁶. Ce furent ceux de la « ligne de forteresse », Henri Krasucki, Louis Viannet, Georges Frieschman qui reprirent le dessus¹³⁸⁷, Henri Krasucki remplaçant Georges Séguy au poste de secrétaire général de la CGT lors du 41^e congrès de la centrale «sur une ligne qui contrastait avec celle du 40^e congrès »¹³⁸⁸.

Toutefois un rapprochement entre certains responsables des deux UD et des deux comités régionaux eut lieu (Michel Bouteille et José Quadros pour la CGT, Pierre Héritier et Roger Bonneville pour la CFDT), ce qui permit de lancer quelques actions de grande envergure¹³⁸⁹.

Une alliance de 32 organisations syndicales, sauf FO, politiques et associatives, appela à une journée de débrayages et de manifestations le 14 décembre 1978 sur la base suivante : "Ensemble, sauvons l'emploi. La Loire veut vivre et c'est possible"¹³⁹⁰. Les RG de la Loire indiquèrent que des arrêts de travail de 2 à 24 heures avaient touché les secteurs public, privé et nationalisé avec des taux de débrayage allant de 20 à 90% et qu'il y avait eu des manifestations à Rive-de-Gier, Saint-Chamond, L'Horme, La Talaudière, Firminy, Le Chambon-Feugerolles, La Ricamarie, Roche-La-Molière, Bourg-Argental, Roanne, Saint-

¹³⁸⁴ *La Tribune Le Progrès*, 6 décembre 1978.

¹³⁸⁵ Compte-rendu de la rencontre CGT-CFDT du 22 décembre 1978 à propos du congrès de Grenoble de la CGT. *Nouvelles CFDT*. N° 43/78, 22 décembre 1978.

¹³⁸⁶ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p.343-344.

¹³⁸⁷ L'expression, citée par Michel Dreyfus *Histoire de la CGT...*, *op. cit.* p. 290, est d'Étienne Deiss, entretien avec Antoine BÉVORT et Yves SANTAMARIA dans *Communisme* n° 3-37, 1994 " *Les communistes et la CGT*". Les noms des adversaires de la ligne proposée par Georges Séguy nous ont été cités par Alain Guinot dans un entretien, 21 mars 2012.

¹³⁸⁸ Georges SÉGUY, entretien réalisé par Yves HUSSON 1981, *L'histoire d'une espérance... op. cit.*

¹³⁸⁹ Entretiens cités de l'auteur avec Michel Bouteille du 9 novembre 2011 et avec Pierre Héritier, 26 février 2010 et 28 février 2011.

¹³⁹⁰ Tract transmis par le commissaire de Saint-Étienne au Préfet le 6 décembre, ADL1333W220.

Germain Lespinasse, Montbrison et Saint-Étienne¹³⁹¹. Lors d'une réunion le 10 janvier, les mêmes organisations décidèrent d'appeler à une nouvelle journée de grève générale et de manifestations convergeant sur Saint-Étienne le 20 février 1979¹³⁹². Elle réunirait cette fois-ci 50 organisations, dont le CDJA et la FNSEA de la Loire et devait être précédée par une assemblée générale dans chaque entreprise¹³⁹³. Si un tract de la LCR appelait à la coordination des travailleurs pour organiser l'occupation des entreprises, le tract officiel porta sur l'arrêt de la liquidation des usines et la volonté de vivre au pays¹³⁹⁴. Les syndicats de Creusot-Loire Saint-Chamond prévoyaient une participation massive et certains militants interpellaient leurs responsables en leur demandant un engagement plus ferme¹³⁹⁵.

Les RG établirent, ce jour-là, une moyenne des débrayages de l'ordre de 80%. Face au nombre de 50 000 manifestants annoncé par les syndicats et à celui de 16 000, établi « par les services », le nombre de 20 000 leur apparut « plus juste ». Il fallait remonter à 1968 pour trouver une manifestation aussi importante, comme le montre la photo ci-dessous. Au niveau des prises de parole, Claude Fournier de la CGT évoqua la « montée sur Paris » tandis que Roger Bonneville appelait à généraliser l'action dans la région Rhône-Alpes et à faire la jonction avec le Nord et la Lorraine frappés par la crise de la sidérurgie¹³⁹⁶.



Figure n° 34 : Une photographie de la manifestation du 20 février 1979 à Saint-Étienne, *L'Action syndicale* n° 34, mars 1979

¹³⁹¹ Télégramme du 14 décembre 1978, *ibidem*.

¹³⁹² Bureau de l'UD du 10 janvier 1979, ADL19J827.

¹³⁹³ Note RG du 19 janvier 1979, ADL1333W220.

¹³⁹⁴ Commissaire au préfet et note des RG les 13 et 16 février, *ibidem*.

¹³⁹⁵ 15 février 1979, *ibidem*.

¹³⁹⁶ Note des RG du 27 février 1979, *ibidem*.

Comment poursuivre le mouvement ? Pour la CGT, cela passait par une marche sur Paris organisée le 23 mars 1979. Mais la Fédération CFDT de la Métallurgie qui avait signé la convention de la métallurgie, s'y opposa¹³⁹⁷. De ce fait, l'UD de la Loire refusa de participer à la marche sur Paris. Elle proposa à la CGT et à la FEN d'appeler à deux heures d'occupation dans les entreprises et services le 23 mars pour discuter des revendications et « ancrer » l'action dans les entreprises afin d'unifier les travailleurs et d'obtenir des résultats concrets¹³⁹⁸. Comme on pouvait s'y attendre, la CGT refusa cette démarche et mena seule une action départementale le 15 mars¹³⁹⁹. Un certain nombre de ses militants participèrent à la marche sur Paris¹⁴⁰⁰ tandis que les deux syndicats appelaient séparément à la grève pour le 23 mars, considéré par chaque organisation comme la suite du 20 février¹⁴⁰¹. Cet appel séparé, accompagné d'un tract de critique de la CGT contre la CFDT « réformiste »¹⁴⁰² aboutit à un résultat médiocre selon les RG, les travailleurs exprimant leur lassitude devant la répétition des grèves, et sans doute, selon nous, devant la division syndicale. On était ainsi passé d'une très forte mobilisation à la division et à une « action [qui] allait en se dégradant »¹⁴⁰³.

Pour la relancer, les UD CGT, CFDT et FEN décidèrent une manifestation et un meeting communs pour le 1^{er} Mai¹⁴⁰⁴, puis une journée d'action pour la défense de l'emploi le 9 mai 1979 qui, selon les RG, n'aurait rallié que 26% de grévistes dans la métallurgie et 1 200 manifestants à Saint-Étienne¹⁴⁰⁵. CGT et CFDT essayèrent encore de relancer la mobilisation par une semaine d'action sur la réduction du temps de travail avec des débrayages et des rassemblements le 17 mai¹⁴⁰⁶, sans grand résultat semble-t-il. Selon une note des RG, l'UD de la Loire proposa alors à ses partenaires de la CGT et à ses instances régionales et confédérales de la CFDT un plan d'action de six mois articulant les luttes en entreprise, les actions

¹³⁹⁷ En ce qui concerne la convention de la métallurgie et la marche des sidérurgistes sur Paris, les lecteurs pourront se reporter à Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière...*, *op. cit.* p. 263-266 ; Gilles NESOZI « Vie et mort d'une identité professionnelle. L'idéologie de l'homme de fer sur le bassin sidérurgique de Longwy », *Revue française de science politique*, n°5, 1998, p.625-644 ; Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...* *op. cit.* p. 344-347 ; Michel PIGENET *Les relations CGT-CFDT en 1979*. Tanguy PERRON *Histoire d'un film. Mémoire d'une lutte*, Periphérie-Scope Editions, pp.87-92, 2007. Cf. également entretiens de l'auteur avec Jacques Chérèque, Hubert Gerey, Roger Brietsch, 19 février 2013, 26 novembre 2012, 30 janvier 2013.

¹³⁹⁸ *Combat ouvrier*, mars 1979, n° 181, ADL19J923.

¹³⁹⁹ Direction départementale des RG, journée du 15 mars 1979, ADL1333W220 et télégramme de la Direction des RG les 23 mars, *ibidem*.

¹⁴⁰⁰ Direction départementale des RG, journée du 15 mars 1979, ADL1333W220 et télégramme de la Direction des RG les 23 mars, *ibidem*.

¹⁴⁰¹ *Ibidem*.

¹⁴⁰² Télégramme du commissaire de Saint-Étienne au Préfet le 22 mars, *ibidem*.

¹⁴⁰³ Bureau de l'UD du 23 avril 1979, ADL19J827.

¹⁴⁰⁴ *Ibidem*.

¹⁴⁰⁵ Note des RG, ADL1333W220.

¹⁴⁰⁶ *Combat ouvrier*, Mai 1978, N° 183, supplément n°1, ADL19J923.

régionales et nationales¹⁴⁰⁷. L'UD vit quelques jours plus tard, avec bonheur, la signature d'un nouvel accord interconfédéral comportant trois objectifs : augmentation des bas salaires et du SMIC, réduction du temps de travail sans perte de salaire et droit d'expression des travailleurs. *Libération* se demanda toutefois si cet accord n'avait qu'un « aspect tactique ou une portée plus large »¹⁴⁰⁸.

Combat ouvrier présenta l'accord et indiqua qu'une réunion des deux UD avait eu lieu mais que, pour la CFDT, il s'agissait d'abord de rencontrer les travailleurs pour discuter de leurs revendications afin « d'ancrer l'action »¹⁴⁰⁹. Les deux UD appelèrent ensuite à des assemblées sur les salaires, les emplois et les conditions de travail et à une semaine d'action sur la réduction du temps de travail du 20 au 26 novembre 1979¹⁴¹⁰. Celle-ci fut peu suivie d'après les interventions en Bureau de l'UD¹⁴¹¹. La situation n'était donc pas bonne au niveau départemental. Elle n'était pas meilleure au niveau confédéral puisqu' Edmond Maire déclara : « L'unité d'action reste fragile et contestée par le PC qui vise le rassemblement des travailleurs sous son égide. (...) Nous [la] recherchons (...) sans rester inéluctablement dans le duo CGT-CFDT. Nous voulons accorder la priorité absolue à la reprise de confiance des travailleurs en eux-mêmes et en leur propres forces et donc nous ferons le maximum pour éviter un nouveau transfert d'espoir vers des dirigeants qui seraient sensés pouvoir résoudre les problèmes d'en haut »¹⁴¹². Fin décembre 1979, l'intervention de l'URSS en Afghanistan vint encore tendre les relations entre les deux centrales et les deux UD.

3. Les luttes sur les autres fronts

Pendant les années 1974-1979, l'UD participa également à des luttes sur des conflits extérieurs aux entreprises : pour la reconnaissance des droits des soldats, des immigrés, des femmes, contre le « tout nucléaire », contre les mesures visant à renvoyer les immigrés, pour la reconduction et l'amélioration de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse, pour une autre politique de la santé, contre la dégradation de l'enseignement technique, etc. Ces actions furent le plus souvent menées avec d'autres organisations et mobilisèrent moins les militants de l'UD que les luttes ouvrières que nous avons développées.

¹⁴⁰⁷ Note des RG du 7 septembre 1979, ADL1333W220.

¹⁴⁰⁸ *Libération*, 19 septembre 1979.

¹⁴⁰⁹ *Combat ouvrier*, octobre 1979, n° 189, ADL19J923.

¹⁴¹⁰ *Combat ouvrier*, novembre 1979, n° 190, ADL 19J923.

¹⁴¹¹ Bureau de l'UD du 3 décembre 1979, ADL 19J827.

¹⁴¹² Interview d' Edmond Maire dans le *Républicain Lorrain* du 6 décembre 1979.

a. Des luttes diverses

En 1974, un « appel des cent », aux origines duquel se trouvaient le PSU, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et l'Alliance Marxiste Révolutionnaire (AMR), revendiqua pour les soldats du contingent, la possibilité de s'organiser en comités de soldats et la liberté d'information et d'expression¹⁴¹³. Parmi les initiateurs se trouvait un militant de la CFDT et de la LCR, Robert Pelletier, muté à Draguignan où eut lieu une manifestation de soldats début septembre 1975. Des comités de soldats se créèrent, parfois avec l'aide d'organisations de la CFDT comme l'UD de Gironde, la police opéra des interpellations, des perquisitions et des militants passèrent en jugement¹⁴¹⁴. La CFDT y répondit par une manifestation le 5 décembre 1975 où elle se retrouva seule, certains dirigeants de la CFDT jugeant d'ailleurs qu'Edmond Maire était allé trop loin dans l'affaire.

La confédération publia une note prudente en janvier 1976 où elle appelait à l'ouverture d'un vrai débat sur la nature et la fonction de l'armée, rappelait le droit pour tous les soldats à l'ensemble des droits des citoyens et, pour les appelés, celui de déterminer entre eux leurs formes d'organisation. Elle y indiquait également que c'était à ses organisations de déterminer leur action, mais avec un certain nombre de limites : refus d'utiliser le sigle CFDT pour les organisations d'appelés, refus de couvrir des textes antimilitaristes¹⁴¹⁵. D'ailleurs, selon Frank Georgi, « si la CFDT apparaît proche de groupes (...) de sensibilité autogestionnaire, [elle est] hostile à l'activisme antimilitariste des Comités de défense des appelés, proches de la LCR (...) et se prononce pour la maintien d'un service militaire »¹⁴¹⁶. L'action n'avait pas dû être très importante dans la région puisque Pierre Héritier dit dans son rapport d'activité du congrès de l'URI de 1978 que plusieurs arrestations de militants avaient eu lieu au début de 1976, mais que les dossiers, vides, s'étaient terminés par des non-lieux et qu'il n'y avait pas eu de mobilisation dans la région¹⁴¹⁷.

Au congrès de Brest, une motion fut adoptée à main levée contre le « tout nucléaire »¹⁴¹⁸. Elle recommandait d'utiliser le charbon, l'hydraulique et la géothermie, de multiplier les efforts en faveur des énergies nouvelles et d'agir en particulier par des pétitions. La question

¹⁴¹³ Le texte fut publié dans *Nouvelles CFDT* n° 30/74, le 26 juillet 1974.

¹⁴¹⁴ Pour ce paragraphe, nous avons suivi Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p.279-282.

¹⁴¹⁵ Note sur l'armée, Prise en considération par le BN à sa session de janvier 1976, à l'unanimité – 2 abstentions *Nouvelles CFDT* n° 03/76.- 22 janvier 1976

¹⁴¹⁶ Frank GEORGI *Le « mouvement social » : CFDT et associations militantes des années 1970 aux années 2000*, in Frank GEORGI *CFDT : l'identité...*, *op. cit.* p. 241-254.

¹⁴¹⁷ Rapport d'activités au congrès régional du 4 au 6 décembre 1978, Le bilan de 3 années de vie régionale. AC 8H2222.

¹⁴¹⁸ *Syndicalisme Hebdo*, n° 1 756, 17 mai 1979.

fut évoquée en plusieurs occasions dans des réunions de Bureau. En février 1978, il fut question d'une journée régionale le mois suivant pour « affiner l'analyse »; en juillet, on se posa des questions sur le nombre de participants à une réunion à Lyon et sur des pétitions¹⁴¹⁹. En juillet 1979, l'UD lança une campagne d'affichage départemental et invita les militants à des discussions avec les travailleurs¹⁴²⁰. Par ailleurs, la Fédération Générale de l'Électricité CFDT appelait à une grève de 4 heures contre l'ordre de charger le réacteur nucléaire de Gravelines qui était, selon elle, fissuré¹⁴²¹. En septembre 1979, un collectif d'organisations CFDT, Confédération Syndicale des Familles (CSF), Confédération Syndicale de Cadre de Vie (CSCV), Mouvement des Radicaux de Gauche (MRG), PSU, Amis de la Terre, Union Fédérale des Consommateurs (UFC), demanda au Préfet de la Loire une rencontre et la communication du plan ORSEC pour la centrale de Saint-Maurice l'Exil. Elle fut reçue par son Chef de cabinet¹⁴²². Lors des réunions de Bureau d'octobre et novembre 1976, on annonça une conférence de presse et une manifestation CFDT à la centrale du Tricastin, vingt militants de la Loire ayant seulement prévu d'y participer¹⁴²³.

En mai 1976, lors du congrès d'Annecy, la CFDT avait décidé de lancer une campagne nationale contre les discriminations visant les immigrés¹⁴²⁴. Pourtant, Pierre Hériter déclara dans son rapport d'activité au congrès régional de 1978 que les travailleurs immigrés étaient peu pris en charge et qu'il n'y avait pas de réelle progression de l'insertion de travailleurs immigrés dans les sections CFDT sauf pour la Construction-Bois dans le Rhône¹⁴²⁵. En mars 1979, fut (re)constitué à l'UD un petit groupe « travailleurs immigrés » dont les buts étaient de suivre les actions des organisations de soutien aux immigrés et d'informer les sections syndicales¹⁴²⁶. Le responsable de ce groupe en donna une appréciation optimiste en janvier 1980 : On redémarre, les immigrés « se mettent dans le coup »¹⁴²⁷. Notons que dans l'histoire de l'UD, les responsables de ces groupes n'ont jamais été eux-mêmes des immigrés.

¹⁴¹⁹ Bureau de l'UD les 6 février et 3 juillet 1978, ADL19J827.

¹⁴²⁰ *Combat ouvrier*, juillet 1979, n° 185, ADL 19J923.

¹⁴²¹ *Nouvelles CFDT*, n°38/79, 26 octobre 1979.

¹⁴²² Lettre du 17 septembre 1979, CFDT (1978-1982), ADL1333W225.

¹⁴²³ Bureau de l'UD les 3 octobre et 5 novembre 1979, ADL19J827.

¹⁴²⁴ Rapport général présenté par Edmond Maire au congrès confédéral d'Annecy du 25 au 30 mai 1976, ACAG59.

¹⁴²⁵ Rapport d'activité de Pierre Hériter au congrès de l'URI du 4 au 6 décembre 1978, AC8H2222. Cette appréciation peut se rapprocher de ce qu'écrit Anne-Sophie BRUNO *CFDT-Immigrés : le rendez-vous manqué des années 1970 in Mogniss H. ABDALLAH, Emmanuel BLANCHARD, Pauline BOUTRON, Alexis SPIRE et Hélène SPOLADORE (coord.), Mémoires des luttes de l'immigration*, www.gisti.org, 2014, p. 24-29 L'auteure distingue sous ce titre sévère des actions locales où la CFDT soutint des luttes des travailleurs immigrés et un «échec à intégrer les revendications des travailleurs immigrés dans les revendications confédérales».

¹⁴²⁶ *Combat ouvrier*, Mars 79, n° 181, supplément n°1, ADL 19J923

¹⁴²⁷ Bureau de l'UD du 14 janvier 1980, déclaration du représentant du syndicat du Bâtiment, ADL19J827.

Des actions et des prises de position communes, au niveau confédéral et au niveau départemental réunirent CGT, CFDT, FEN et un certain nombre d'autres organisations rassemblées dans un « comité de soutien contre les expulsions ». Elles visaient « les projets de loi Barre – Bonnet - Stoléru » qui élargissaient le champ de l'expulsion à tout étranger en situation irrégulière et distinguaient des « résidents privilégiés » séjournant en France depuis plus de 10 ans dont le titre de séjour serait renouvelé automatiquement et des « résidents ordinaires » qui devraient demander un renouvellement de ce titre tous les trois ans. Un renouvellement qui serait accordé par le préfet en fonction de la situation de l'emploi¹⁴²⁸. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du Travail, proposa également une « aide [[financière] au retour » aux travailleurs immigrés. L'action, menée en commun avec la CGT, le PSU et d'autres associations, prit la forme de défense de cas individuels, d'envois de lettres aux députés et sénateurs pour ne pas voter ces projets de loi, de meetings et de manifestations communs en octobre 1979, de diffusion de tracts et d'affichage. Le 21 décembre 1979, la CFDT se prononça pour la régularisation des travailleurs immigrés sans papiers¹⁴²⁹. La loi Bonnet fut néanmoins promulguée le 10 janvier 1980.

En 1976, le Syndicat Général de l'Éducation Nationale (SGEN) mena une campagne contre la loi Haby du 11 Juillet 1975 qui prévoyait que tous les élèves issus de l'école primaire devaient entrer au collège dans des classes de 6^e hétérogènes. Le SGEN et l'UD CFDT s'opposaient plus précisément à ce que les collégiens ne puissent passer en lycée professionnel en fin de 5^e, ce qui revenait selon eux à « fabriquer des OS » pour le patronat. En réunion de Bureau, le représentant du SGEN déclara que la campagne avait été ratée dans la Loire¹⁴³⁰.

Dans le domaine de la santé, la section CFDT de l'hôpital psychiatrique de Saint-Jean - Bonnefonds mena une lutte tenace, avec ou sans la section CGT, contre la mauvaise réputation de cet hôpital ouvert aux théories et aux pratiques de l'anti-psychiatrie, pour la reconnaissance d'un statut juridique ouvrant droit, entre autres, à une meilleure rémunération, pour la création d'une crèche, etc.¹⁴³¹. Dans le même domaine de la santé, des militants de la CFDT participèrent à la création de centres de soin qui assuraient des soins en centre et à domicile ainsi que du travail de prévention¹⁴³². Nous avons recueilli à ce sujet, les témoignages de Blanche Poulard et de Camille Soutrenon qui avaient créé les centres de Saint-Chamond et Firminy (deux parmi les onze existant dans la Loire en mai 1979) en

¹⁴²⁸ Dossier Immigrés, ADL 19J841.

¹⁴²⁹ *Ibidem*.

¹⁴³⁰ Bureau de l'UD du 23 mai 1976, ADL19J827.

¹⁴³¹ Hôpital de Saint-Jean-Bonnefonds, ADL 1059W234 et 1333W236.

¹⁴³² Dossier Hôpitaux, Auxiliaires médicaux, ADL1333W236.

commençant avec quelques « bonnes sœurs »¹⁴³³. Ils durent s'organiser avec l'aide de l'UD et se défendre contre la volonté gouvernementale de leur imposer des normes et le paiement à l'acte qui les auraient conduits à disparaître, ce dont s'émut le préfet de la Loire¹⁴³⁴.

b. Reconduction de la loi Veil et insertion professionnelle et syndicale des femmes

Dans son rapport au congrès régional de décembre 1978, Pierre Héritier posait la question : « Quel est notre rôle en tant qu'organisation syndicale ? Prendre en charge les problèmes spécifiques des femmes ou les problèmes spécifiques des travailleuses ? (...) Leur accession aux responsabilités syndicales reste limitée »¹⁴³⁵.

Rappelons que la CFDT avait été la première organisation syndicale à se prononcer, malgré des résistances internes, pour l'abrogation de la loi de 1920¹⁴³⁶. Dans cette lutte, conduite à l'interne par Janette Laot et Marcel Gonin, elle avait fait alliance avec le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), et le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC). Cette lutte, que nous avons décrite dans la Loire en 1973¹⁴³⁷, avait abouti au vote de la loi Veil du 17 janvier 1975 qui autorisait la pratique de l'avortement avec certaines restrictions et pour une période de cinq ans seulement. Après le vote de cette loi, d'une part « les actions communes à la CFDT et au MFPF se poursuivirent (...) au sein des entreprises avec la mise en place de commissions « planning » et dans leurs propres organisations à travers des formations internes »¹⁴³⁸. D'autre part, les deux organisations menèrent ensemble deux actions pour la reconduction et l'amélioration de la loi et contre les discriminations et les stéréotypes freinant l'insertion professionnelle des femmes.

En ce qui concerne la mobilisation pour la reconduction et l'amélioration de la loi Veil, nous pouvons retracer ce qui s'est fait dans le bassin stéphanois¹⁴³⁹. Le 17 mai 1979, le MFPF, la CGT et la CFDT déclarèrent en commun au niveau national que les « conditions d'une procréation libre et consciente » étaient la prise en charge de l'avortement par la Sécurité Sociale et la suppression de la clause de conscience permettant à des médecins d'interdire les

¹⁴³³ Blanche Poulard et Camille Soutrenon, entretiens avec l'auteur, les 17 mai et 4 janvier 2011.

¹⁴³⁴ Dossier Hôpitaux, Auxiliaires médicaux, ADL1333W236.

¹⁴³⁵ Rapport d'activités au congrès régional du 4 au 6 décembre 1978 ..., *op. cit.* AC 8H2222.

¹⁴³⁶ Pascale LE BROUSTER *Quelle stratégie syndicale pour les femmes ? Regard sur l'histoire de la CFDT de 1960 à nos jours* in Cécile GUILLAUME (dir.) *La CFDT sociologie d'une conversion réformatrice*, Presses Universitaires de Rennes (Pour une histoire du travail), Rennes, 2014, p. 53-65.

¹⁴³⁷ Cf. supra, chapitre IV, paragraphe IIIC4.

¹⁴³⁸ *Ibidem* p. 58.

¹⁴³⁹ Grâce au dossier d'archives "Réactions à la reconduction du projet de loi sur l'IVG", ADL1333W249. Les divers éléments du paragraphe sont repris de ce dossier.

IVG dans leur service »¹⁴⁴⁰. La fédération du Parti socialiste de la Loire avait émis précédemment ces revendications en y ajoutant l'augmentation du nombre des centres de planification des naissances dans la Loire et la suppression des contraintes qui pesaient sur les mineures et les étrangères¹⁴⁴¹. Début septembre, le Bureau de l'UD déplora que peu de secteurs participent au groupe « travailleuses »¹⁴⁴². Le MPFP lança une campagne « Un enfant si je veux quand je veux »¹⁴⁴³. Le 2 novembre, les UD CGT et CFDT appelèrent en commun à une mobilisation sur la nouvelle loi reprenant les demandes de modifications déjà émises, mais elles ne firent rien en commun à part un tract selon des notes prises dans une réunion de Bureau de l'UD qui nous permettent de voir que peu de syndicats avaient débattu de la question¹⁴⁴⁴. Le 14 novembre, une manifestation de soutien à la reconduction de la loi eut lieu à Saint-Étienne à l'appel du MPFP, de la CFDT, de la LCR, du PSU et du Mouvement d'action non-violente (MAN) ; elle réunissait 200 personnes¹⁴⁴⁵. Le 22 novembre, un collectif d'organisations plus large puisque s'étaient ralliées aux organisations citées, la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV), les groupes autogestionnaires, la FEN, le PS, le Parti communiste marxiste-léniniste (PCML) et le Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste (PCRML), fit connaître au préfet ses revendications. Ce collectif lui demanda en outre de recevoir une délégation afin de lui faire connaître ses intentions ; nous avons retrouvé sur cette lettre quelques mots du préfet : « je n'en ai pas. » concernant ce sujet¹⁴⁴⁶.

Le 28 novembre, une manifestation contre l'avortement rassembla 100 personnes à Saint-Étienne. La loi sur l'IVG devint définitive le 1^{er} décembre 1979, sans prise en charge par la Sécurité sociale qui ne deviendrait effective qu'en 1983. Pascale Le Brouster indique qu'au niveau national, à l'inverse de ce qui s'est passé dans la Loire, la CFDT avait conduit sa « lutte comme une action exclusivement syndicale (...) en refusant de participer à la manifestation (...) du 6 octobre 1979 (...), point culminant de la mobilisation »¹⁴⁴⁷.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle des femmes, la CFDT mena avec la CGT une campagne en direction des femmes salariées en mars 1975¹⁴⁴⁸. Cette campagne s'organisa, pour la CFDT, autour de trois types de revendications : maternité, contraception et

¹⁴⁴⁰ *Syndicalisme hebdo*, n° 1756, 17 mai 1979.

¹⁴⁴¹ *Hebdo*, 10 février 1979.

¹⁴⁴² Session du Bureau de l'UD des 3-5 septembre 1979, ADL 19J827.

¹⁴⁴³ *La Tribune Le Progrès*, 21 septembre 1979.

¹⁴⁴⁴ Bureau de l'UD du 5 novembre 1979, ADL 19J827.

¹⁴⁴⁵ *La Tribune Le Progrès*, 17 et 18 novembre 1979.

¹⁴⁴⁶ Information du 22 novembre 1979.

¹⁴⁴⁷ Pascale LE BROUSTER *Quelle stratégie syndicale...*, *op. cit.* p. 61.

¹⁴⁴⁸ *Ibidem* p. 59. Nous suivrons cette auteure dans notre paragraphe.

avortement, égalité dans le travail et formation professionnelle, rapports sociaux de sexe. Cet ensemble revendicatif soulignait l'évolution de la CFDT qui réaffirma « sa volonté de lutter contre tout ce qui tend à maintenir la prédétermination des rôles et la division du travail entre les sexes lors de son congrès [d'Annecy] en 1976 »¹⁴⁴⁹. Le congrès s'engagea à réunir les conditions pour une insertion réelle des femmes dans toutes les instances de la CFDT. La mixité devenait la « condition d'un syndicalisme de masse »¹⁴⁵⁰. En théorie du moins puisque si les femmes représentaient alors 1/3 des adhérent(e)s, il n'y avait qu'une femme sur 10 à la commission exécutive de la confédération et 2 sur 31 membres au BN¹⁴⁵¹. Ce fut seulement au congrès confédéral de Metz en 1982 que la CFDT décida d'imposer la mixité des structures de l'organisation, ce qui se révéla d'ailleurs difficile¹⁴⁵². Cette volonté d'insérer les femmes dans la confédération visait à intensifier sa campagne pour « le droit au travail des femmes » et à mieux prendre en compte leurs revendications.

Sur ces thèmes, le secteur « action revendicative » de la CFDT réunit deux conférences à quelques mois d'intervalle. La conférence du 11 octobre 1977 avait pour but d'analyser quelques expériences d'organisations de base¹⁴⁵³. Annie Font, de la Loire, y fit une intervention où elle décrivit comment certaines sections syndicales ne reprenaient pas les propositions apportées par des femmes alors que la section de l'hôpital de Saint-Jean Bonnefonds avait pris en compte la revendication de la création d'une crèche. La Commission « travailleuses » de l'UD du Rhône demanda l'intégration de revendications précises dans la « plate-forme » CFDT et une place plus importante des femmes dans l'organisation et proposa une organisation, [cette proposition a dû faire du bruit !] de la prise en charge des enfants des militantes dans le cadre de la structure syndicale et non pas du couple. La deuxième conférence intitulée « Femmes au travail et action syndicale » fut organisée les 1^{er} et 2 février 1978. Janette Laot en exposa les objectifs : comprendre pourquoi « nous n'arrivons pas à développer la mixité » et envisager les moyens de surmonter les obstacles. Elle insista sur le fait que le « droit des femmes au travail » passait par des conditions sociales : emplois, organisation différente du temps de travail, prestations sociales, partage du travail à la maison. Edmond Maire intervint en conclusion des débats pour en tirer quelques conséquences : entre

¹⁴⁴⁹ *Ibidem*. Cf. *Rapport général* d'Edmond Maire au congrès d'Annecy, AC1G59.

¹⁴⁵⁰ Titre d'un article de *Syndicalisme*, 16 avril 1981, p. 10. Pascale LE BROUSTER *Quelle stratégie syndicale...*, *op. cit.* p. 59.

¹⁴⁵¹ *Ibidem*, p. 60.

¹⁴⁵² *Ibidem*.

¹⁴⁵³ Dossier femmes, ADL19J838.

autres, une analyse mixte (hommes - femmes), une adaptation de la formation et de l'information, la mise en question des horaires et de la durée des réunions.

Dans la Loire, à lire les notes prises en réunion de Bureau ou les communiqués de *Combat ouvrier*, on a l'impression d'être resté bien loin de cette direction. *Combat ouvrier* indiquait en mars 1979 que si la part des femmes avait augmenté dans la population salariée, c'était dans la disparité selon les secteurs et avec des qualifications moindres¹⁴⁵⁴. Le même journal évoquait dans un supplément une réunion d'étude consacrée à un projet de numéro spécial sur les femmes. Les questions évoquées y avaient été la surexploitation, un sentiment de soumission plus marqué chez les femmes dans les entreprises, les doubles journées et les comportements sexistes hors des entreprises qui rendaient très difficiles la prise en charge des problèmes spécifiques des travailleuses et leur insertion dans les structures de la CFDT. En ce qui concerne l'UD, il n'y avait respectivement qu'une femme sur les 12 membres de la commission exécutive et 5 sur les 30 membres du Bureau élus au congrès de 1977. L'article appelait à un grand débat dans l'UD et proposait une enquête à retourner à la « Commission Femmes ». Mais, lors de la session du Bureau de l'UD de septembre 1979, il se dit que peu de femmes participaient au groupe « travailleuses » de l'UD. Par ailleurs il fut fait état du peu de participation des militants à la mobilisation sur l'avortement que nous avons citée plus haut.

On a vraiment l'impression en cette fin d'année 1979 que les conflits étaient difficiles, que l'unité d'action avec la CGT s'effritait, que l'action des militants de l'UD sur les autres fronts était peu importante. Ceci nous amène à nous poser la question d'une situation de crise de l'UD au tournant des années 1979-1980.

D. l'UD, l'URI et la confédération : de l'opposition à un rapprochement limité, 1977-1980

La crise que nous évoquons ci-dessus était liée aux difficultés avec la CGT, mais aussi à des dysfonctionnements repérés ou non lors du congrès départemental de Saint-Étienne en 1977 et au conflit entre l'UD et l'URI et la confédération CFDT.

¹⁴⁵⁴ *Combat ouvrier*, mars 1979, n° 181, ADL 19J923.

1. Le congrès de l'UD, les 2-3 décembre 1977 à Saint-Étienne

a. *Le rapport d'activité*

Nous ne reviendrons pas ici sur les actions menées et sur les luttes dont nous avons déjà parlé, mais sur les problèmes constatés depuis le congrès du Chambon-Feugerolles en 1974 et les orientations prises.

« Après 18 premiers mois très difficiles du fait des divergences avec Jean Dorel et Marie-Thérèse Bouchet », l'UD avait eu la capacité de maîtriser un problème qui aurait pu être mortel selon le rapporteur, en revenant à un travail collectif¹⁴⁵⁵, malgré un certain absentéisme aux réunions de Bureau¹⁴⁵⁶. Trois commissions et un groupe de travail « Emploi » « tournaient » malgré un manque de liens avec le Bureau qui devait d'autre part mieux prendre en charge le secteur social et les terrains de lutte nouveaux : écologie et nucléaire. On signalait les difficultés de beaucoup d'UL, la plus grave étant que tous les syndicats n'avaient pas conscience de leur importance. La participation de l'UD à l'Union Régionale CFDT lui permettait de diffuser ses réflexions dans la confédération et d'élargir sa vision. Du point de vue de l'information, la décision d'abonner chaque adhérent à *L'Action syndicale* n'avait pas été appliquée. Nous ne citerons que les deux objectifs assignés à la formation : améliorer le fonctionnement des structures et trouver des réponses aux problèmes que posait la restructuration de l'économie. Un travail de syndicalisation décidé au congrès du Chambon avait permis la création d'une quinzaine de sections nouvelles. Le rapport financier faisait apparaître deux budgets bénéficiaires en 1975 et en 1976 à cause d'une légère remontée des adhésions, d'une part plus importante des cotisations attribuée aux UD et d'une augmentation des subventions.

b. *L'évolution du nombre et de la répartition des adhérents de 1974 à 1979*

L'enquête du Groupe confédéral pour l'Action et la Syndicalisation (GAPS) nous livre l'évolution des timbres acquittés par les adhérents CFDT de la Loire entre 1974 et 1979 et nous permet de calculer son nombre d'adhérents¹⁴⁵⁷.

¹⁴⁵⁵ Le congrès de Saint-Étienne en 1977 ADL 19J833. La relecture des notes prises en Bureau dans les premiers mois suivant le congrès du Chambon ne nous a pas permis de repérer de telles difficultés. Les citations du paragraphe seront extraites, sauf indication contraire, des rapports au congrès.

¹⁴⁵⁶ À propos de l'absentéisme dans les réunions de Bureau, nous n'avons pas trouvé d'éléments pour le renseigner entre 1974 et 1977. Par contre, nous l'avons calculé pour les six premiers mois de 1978; pendant cette période, il s'est élevé d'après les données trouvées dans le dossier à 19%, ADL19J828.

¹⁴⁵⁷ Cf. supra, chapitre 4. IIC, AC 22DOF23.

	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Timbres	116 496	123 834	123 450	126 624	122 473	113 535
Adhérents (1adhérent/8 timbres)	14 562	15 479	15 431	15 828	15 309	14 192
Adhérents (1adhérent/9 timbres)	12 944	13 759	13 716	14 069	13 608	12 615

Figure n° 35 : L'évolution du nombre d'adhérents de la CFDT dans la Loire de 1974 à 1979

Ce tableau nous permet de remarquer que le nombre des adhérents de l'UD a augmenté de 1974 à 1977 avant de connaître un fléchissement en 1978-1979. Un tel fléchissement a été noté pour toutes les organisations syndicales par Jacques Capdevielle dans ces années-là, en lien avec l'échec des gauches aux élections législatives¹⁴⁵⁸. Il est confirmé au niveau de la CFDT par Dominique Labbé¹⁴⁵⁹. Le tableau nous permet également de calculer un taux de syndicalisation à la CFDT d'environ 5,4% en 1975 à partir du nombre des emplois dans Loire, cette année-là, 269 512¹⁴⁶⁰; Antoine Bévort l'établit, lui, à 6,1% en 1979¹⁴⁶¹.

Les Métaux restaient largement en tête puisqu'ils regroupaient 34% des adhérents en 1976, très loin devant le Textile (6.7%), le SGEN, la Santé, etc. Dans cette période, nous pouvons enfin pour la première fois mesurer les audiences respectives des centrales syndicales dans la Loire grâce à l'élection des conseillers prud'hommes au suffrage universel des justiciables de ces tribunaux en 1979¹⁴⁶².

	CGT	CFDT	FO	CFTC	CGC	Autres
Industrie	50.7%	23%	15%	7.3%	2.2%	1.2%
Commerce	40 %	37.6%	23.4%	8.3%		
Agriculture	18.4%	62%	6.6%	12.4%		
Activités diverses	31.6%	33.%	25.4%	11.5%		
Encadrement	15.7%	16.2%	13.6%	8%	45.3%	1.15%
Total	44%	24.5%	17.5%	7.9%	5.2%	0.8%

Figure n° 36 : Résultats des élections prud'homales de 1979 dans la Loire

¹⁴⁵⁸ Cf. supra, paragraphe IIB3.

¹⁴⁵⁹ Dominique LABBÉ, Amar ABDELMOUMÈNE et Patrick GEORGEL (coll.) *L'Union Départementale CFTC-CFDT de Meurthe-et-Moselle...*, op. cit. p. 18, malgré une exception constatée par Guy PRINCE *L'Union Départementale CFTC-CFDT de Haute-Garonne...op. cit.*, où la baisse des adhérents ne se produisit qu'au début des années 1980.

¹⁴⁶⁰ Conférence de presse des UD CGT et CFDT le 12 janvier 1978. Économique. Généralités, ADL1959W253.

¹⁴⁶¹ Antoine BÉVORT *La syndicalisation et l'action collective, le cas de la CFTC-CFDT, 1945 - 1990*, Thèse pour le doctorat de science politique, Paris, Institut d'Etudes politiques, 1993.

¹⁴⁶² Pour de plus amples informations, le lecteur peut se reporter au site de l'Institut Supérieur du Travail (IST) www.istravail.com/article101.html *Les élections prudhomales et la représentativité syndicale*.

Ce tableau est extrait de *Combat ouvrier*¹⁴⁶³. Le rédacteur de l'article se réjouit de ce que la CGT et la CFDT aient réuni à elles deux près de 70% des suffrages. Mais, si la CFDT en avait recueilli 24.5%, plus qu'au niveau national, 23.1% des suffrages, cela ne faisait que près de deux fois moins que la CGT, et plus de deux fois moins que sa concurrente dans l'industrie. Dans la Loire, elle était en tête dans l'Agriculture et les « Activités diverses », et deuxième au niveau global. Nous pouvons ajouter qu'elle réalisait ses meilleurs résultats à Saint-Chamond et Rive-de-Gier, respectivement 30 et 27% des voix. À la lecture de ces résultats, le Bureau de l'UD décida de mener une campagne de syndicalisation en 1980 pour tenter de rapprocher le nombre d'adhérents de cette audience électorale assez forte.

c. Le rapport d'orientation

Il reprenait ce que l'UD avait déjà dit. Elle appellerait à voter pour les partis de gauche aux élections législatives. Elle n'avait pas de stratégie de rechange à l'union des forces populaires. Mais ce n'était pas pour autant que la classe ouvrière aurait le pouvoir. Les partis de gauche étaient divisés. Il fallait donc, avant les élections, amener les travailleurs à faire pression sur eux pour aboutir à un accord sur des bases claires et développer la mobilisation populaire. D'autant que le PS et le PCF développaient des conceptions qui comportaient des risques de constitution d'une nouvelle classe dirigeante au détriment des travailleurs. Le parti socialiste négligeait les divergences d'intérêts entre les différentes couches sociales, ce qui entraînait le risque d'une récupération du pouvoir par les classes moyennes et les technocrates liés à l'appareil d'État. La vision économiste du PCF risquait d'entraîner la création d'une nouvelle couche bureaucratique comme celle qui s'était approprié le pouvoir en URSS. Pour l'UD, il fallait éviter la constitution de cette nouvelle couche dirigeante par la lutte contre la division du travail et l'instauration d'un « contrôle ouvrier » dans les entreprises et la société. Il fallait dès maintenant que le CFDT « pèse » dans le mouvement ouvrier. Cela passait par un renforcement de l'organisation et la constitution, à tous les niveaux, d'équipes fonctionnant démocratiquement et capables de prendre en charge les revendications et les enjeux.

La presse locale indiqua qu'il n'y avait pas eu de véritable opposition à la direction de l'UD, mises à part quelques « ruades » du SGEN et des syndicats des services sociaux et de l'union régionale des métaux¹⁴⁶⁴. D'ailleurs les votes le confirmèrent puisque le rapport d'activités et la résolution générale furent votés respectivement avec 87% et 90% des voix¹⁴⁶⁵.

¹⁴⁶³ *Combat ouvrier*, n°191, décembre 1979, supplément n°2, ADL19J923.

¹⁴⁶⁴ *La Tribune Le Progrès*, 3 décembre 1977. Le journaliste n'explicitait pas le sens de sa métaphore équestre.

¹⁴⁶⁵ *La Tribune Le Progrès*, 4 décembre 1977.

d. Une direction renouvelée

Nous employons ce terme même si Roger Bonneville, travaillant en étroite liaison avec Pierre Héritier, restait le secrétaire général de l'UD. S'il n'y avait que trois nouveaux élus à la commission exécutive, le total des nouveaux élus au bureau de l'UD s'élevait à 18 sur 29. Pourquoi un tel changement ? D'abord parce qu'il avait fallu pourvoir au remplacement des deux membres du Bureau de l'UD exclus/démissionnaires en 1976¹⁴⁶⁶. Parce qu'on avait voulu donner plus de place aux représentants des Unions Locales, passés de 4 à 7, peut-être aussi parce qu'on avait voulu remplacer des membres du Bureau trop souvent absents aux réunions, un absentéisme repéré également dans d'autres unions départementales de la CFDT¹⁴⁶⁷. Ce Bureau était marqué par une forte représentation des syndicats des Métaux, 9 sur 29. Par ailleurs, deux membres du Bureau avaient été élus pour la première fois à la commission exécutive de l'UD. Ils se succéderaient au poste de secrétaire général.

Michel Zapata était né en 1937 en Espagne dans une famille communiste libertaire. Il avait rejoint clandestinement son père en France à l'âge de 11 ans.¹⁴⁶⁸ Après avoir passé deux CAP d'ajusteur et d'aléseur, il fut embauché chez Richier à L'Horme où il adhéra à la CGT en 1955, « libertaire dans une organisation stalinienne ». Parti à Saint-Étienne après son mariage, il fut licencié pour opposition à l'organisation du travail dans sa « boîte ». En 1968, il travaillait dans une petite entreprise sans syndicat, mais participa aux manifestations et aux assemblées générales à la Bourse du Travail avec le sentiment que la CGT « bloquait le mouvement » et que la CFDT était beaucoup plus proche du mouvement étudiant et du mouvement pour la libération sexuelle. Le 1^{er} mai 1969, il fut « viré » de la Bourse du Travail après avoir critiqué la CGT. Il entra chez Ernault-Somua où il adhéra à la CFDT, suivit des formations, entra dans la commission Formation, avant d'entrer au Bureau de l'UD et d'y devenir permanent en remplacement de Jean Dorel.

Il devint secrétaire-général de l'UD en 1979-1980 en remplacement de Roger Bonneville. Il était tout à fait conscient d'avoir eu un parcours très différent des autres dirigeants de l'UD. Il nous dit s'être senti « à l'aise dans la réflexion sur la domination, le rapport au pouvoir, mais très en retrait par rapport au politique, et très mal à l'aise dans le courant léniniste existant dans l'UD ». Selon lui, la CFTC avait évolué en CFDT pour supprimer le clivage confessionnel qui freinait le développement du mouvement social. Mais

¹⁴⁶⁶ Cf. supra, chapitre 5, paragraphe I D 5.

¹⁴⁶⁷ Cf. à ce sujet Guy PRINCE *L'Union Départementale CFTC-CFDT de Haute-Garonne...*, op. cit. Dominique LABBÉ et alii, *L'Union Départementale CFTC-CFDT de Meurthe-et-Moselle...*, op. cit.

¹⁴⁶⁸ Pour présenter Michel Zapata, nous nous servons de l'entretien que nous avons eu avec lui le 20 novembre 2009. Sauf indication contraire, toutes les citations de cette présentation sont tirées de cet entretien.

cette évolution avait entraîné « une crise très profonde ». Ensuite « il y avait eu un rapprochement par rapport au marxisme, de plus en plus en décalage avec la confédération (...) Dorel étant l'élément-limite qu'il avait fallu exclure (...) Je deviens secrétaire de l'UD parce que je permets que ce flux de rapprochement s'arrête ». Il s'opposa au « recentrage » de la CFDT et se réjouit de l'élection de François Mitterrand sans s'arrêter de faire tourner la ronéo parce qu'« il fallait qu'on bouge ¹⁴⁶⁹ (...). Il n'y a pas eu de mouvement populaire parce que les ouvriers n'aspiraient pas à participer au pouvoir » [dans ce constat, Michel Zapata remet en cause un fondement de la ligne de l'UD].

Tout devint très difficile parce que « le recentrage gagnait » et que « nous » étions isolés dans la région, à cause de la crise de l'emploi, parce qu'on n'avait pas « pris la dimension de la disparition du savoir-faire (...) En plus, le syndicalisme s'était développé dans des unités collectives, et l'organisation changeait ».

En 1984, « nous avons réfléchi et décidé de laisser la place aux syndicats qui montaient en puissance : les services, la santé », avec deux permanents pour « faire l'équilibre; c'était une erreur, ils allaient se faire la guerre ». Michel Zapata a donc quitté son poste lors du congrès de l'UD de 1984. Il eut du mal à retrouver du travail à ce moment-là, mais finit sa carrière dans le travail social avant de prendre sa retraite en 1996. En 2003, Michel Zapata démissionna de la CFDT « parce qu'il n'y avait plus de pôle d'opposition où il puisse apporter sa parole ».

Son successeur au secrétariat général de l'UD fut André Momein¹⁴⁷⁰. Il était né le 27 août 1948 à Saint-Genest-Lerpt dans la Loire. Il fit son apprentissage et obtint son CAP chez son père artisan-charcutier, passé par la JOC et le MRP avant de soutenir François Mitterrand dans les années 1970. De 1965 à 1975, il milita à la JOC où il fut président de la Fédération de Saint-Étienne et membre du Conseil National. En 1970, il entra à la COOP et fut élu délégué du personnel CFDT le 25 mai 1972, puis délégué au Comité d'établissement le 4 avril 1973, année où il participa à une grève de trois semaines. C'est cette année-là qu'il constitua avec Janette Ravachol le syndicat « commerce-Services » qui réunissait le commerce, les femmes de ménage, des chercheurs et qui fut pour lui un lieu très formateur. Il adhéra également cette année-là au parti socialiste dont il fut membre jusqu'en 1982. Il fut élu au Bureau de l'UD en octobre 1973, puis à la Commission Exécutive de l'UD de la Loire en

¹⁴⁶⁹ Cf. supra chapitre 5, paragraphe IID2a et 6.

¹⁴⁷⁰ Pour présenter André Momein, nous avons utilisé les deux entretiens qu'il nous accordés les 16 novembre 2009 et 27 février 2013 et la biographie que nous avons rédigée, in Claude PENNETIER (dir.), *Dictionnaire Le Maitron*.

décembre 1977. Devenu permanent en 1982, il fut élu secrétaire général de l'Union départementale en 1984. Il vécut alors une période très difficile marquée par la crise économique et sociale, la rupture entre les UD CGT et CFDT, une évolution de la CFDT avec laquelle il était en désaccord et un conflit à l'intérieur de la Commission Exécutive de l'UD CFDT avec le deuxième permanent, Luc Garnier, des PTT. Entré au Conseil de l'Union Régionale de la CFDT en 1982, il fut élu en 1984 membre du Bureau National de la CFDT dont il démissionna en 1985.

En décembre 1984, il fit partie des responsables qui s'opposèrent à la signature par la CFDT de l'accord interprofessionnel sur la « flexibilité des conditions d'emploi ». Au congrès de 1987 de l'UD de la Loire, il l'emporta contre Luc Garnier, mais ce fut Michel Coynel qui fut élu, avec son accord, secrétaire général de l'Union départementale. André Momein garda son poste de permanent de l'UD jusqu'en 1990 où il entra à l'ANPE comme conseiller. Adhérent de la CFDT à l'ANPE, il n'y reprit un rôle actif qu'à partir de 1997-1998. En 2000, le syndicat national de la CFDT de l'ANPE comme la section de la Loire s'opposèrent à la signature du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE) par la CFDT, et se transformèrent en Syndicat National Unitaire avant de se rattacher à la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) en 2001. André Momein fut élu membre du Bureau National à la création de son syndicat. Il partit en retraite en 2006 tout en gardant des activités comme la formation syndicale et l'animation de la section des retraités. Comme ses deux prédécesseurs au poste de secrétaire général, André Momein quitta donc la CFDT sur des désaccords qui remontaient pour une part au « recentrage » de la CFDT en 1978.

2. L'opposition de l'UD de la Loire et de l'URI Rhône-Alpes au "recentrage"

a. Les conseils nationaux de janvier et avril 1978 : un tournant stratégique

Jacques Moreau, responsable du secteur politique de la CFDT, présenta le rapport qui porte son nom et qui lança ce qu'on appellerait par la suite le « recentrage » de la CFDT, lors du conseil national du 26-28 janvier 1978¹⁴⁷¹. Ce rapport s'inscrivait dans un contexte particulier puisqu'il fut prononcé entre la rupture entre les partis de gauche, le 14 septembre 1977, et les élections législatives prévues les 12 et 19 mars 1978 où la plupart des militants syndicaux attendaient une victoire des gauches. Edmond Maire en avait tiré une leçon en

¹⁴⁷¹ *Rapport de situation générale*, dit "Rapport Moreau", Conseil national des 26-27 et 28 janvier 1978., ACV2G111. Une présentation en est faite par Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 321-332.

déclarant devant le Bureau national de décembre 1977 : « La gauche (...) peut faire au mieux un accord minimum, mais pas un nouveau programme commun. Nous avons à réfléchir à d'autres formes d'action amenant à un nouveau rapport de force »¹⁴⁷². Dans la même période, Jacques Moreau et Albert Mercier avaient rencontré secrètement François Ceyrac président du Conseil national du patronat français (CNPF), et Raymond Soubie, le conseiller social de Raymond Barre, pour repérer quels dossiers « pourraient donner lieu à négociations avec des chances (...) de résultats » en cas de victoire des droites aux élections¹⁴⁷³.

Jacques Moreau « se livra à un réexamen décapant des positions de la CFDT »¹⁴⁷⁴. « La vérité n'a pas été dite aux Français (...) sur l'ampleur de la crise (...) Aucune politique de facilité ne permettra d'en sortir »¹⁴⁷⁵. C'était d'ailleurs sur la manière d'y faire face que la gauche se déchirait. « Les difficultés (...) [seraient] d'autant plus importantes » que les travailleurs avaient mis beaucoup d'espoirs dans une victoire de la gauche. Dans ce contexte, quel que fût le résultat des élections, la CFDT était la seule à pouvoir éviter l'« attentisme politique » ou la « résignation sociale » parce que son projet autogestionnaire lui donnait la possibilité d'appeler à des luttes visant « les centres de pouvoir » les plus proches des travailleurs. Encore fallait-il procéder à une analyse de l'action passée. On avait assisté à « une multiplication des journées nationales de protestation », ce qui avait souvent vidé « les demandes de tout contenu concret repérable par les travailleurs », les amenant à la passivité alors qu'il « n'y aurait changement réel (...) que si les travailleurs, les travailleuses agissaient collectivement sur les lieux de production et dans la société ». Il convenait donc de leur redonner confiance en leur permettant d'« obtenir des résultats concrets ».

Dans ce but, il fallait formuler des revendications précises à partir de leur vécu et « passer par les nécessaires compromis avec ceux qui dirigent l'économie et la société ». Il fallait aussi, selon le rapporteur, réfléchir à la compatibilité entre les diverses revendications énoncées par la CFDT dans sa plate-forme¹⁴⁷⁶. L'unité d'action, elle aussi, était mise en question. Si elle avait permis de développer des mouvements puissants et favorisé « l'unification de l'action des travailleurs (...), n'avait-elle pas limité l'autonomie et l'action revendicative [de la CFDT] (...) en privilégiant (...) une pratique très nationale et (...)

¹⁴⁷² Déclaration d'Edmond Maire au Bureau national du début décembre 1977, cité par Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 324.

¹⁴⁷³ *Ibidem*.

¹⁴⁷⁴ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 328-331.

¹⁴⁷⁵ Rapport Moreau..., *op. cit.*

¹⁴⁷⁶ Cf. *Syndicalisme hebdo*, n° 1657, 16 juin 1977. La plate-forme était un « Instrument d'action » élaboré en 1977 pour cinq ans et destiné à « avancer des revendications porteuses de transformations autogestionnaires sur les thèmes où il apparaissait nécessaire de centrer l'« action syndicale » : Edmond Maire, extrait de l'allocution présentant la plate-forme en conférence de presse le 13 juin 1977.

centralisée ? (...) Une unité d'action à trois (avec FO) serait aujourd'hui (...) un élément important dans le développement de l'action collective (...) pour forcer le patronat et le gouvernement à négocier ».

Ce rapport, dont certains éléments se révèlent proches du rapport postérieur de Georges Séguy au congrès de Grenoble de la CGT¹⁴⁷⁷, déclencha un mouvement de dénonciation du changement de la ligne confédérale¹⁴⁷⁸. Une alliance entre les Pays de Loire, la gauche syndicale, dont Rhône-Alpes, et d'autres unions régionales, mit en minorité la direction confédérale en refusant de critiquer les journées nationales d'action, ce qui était une prise de position tactique paradoxale pour Rhône-Alpes au regard de la multiplicité de ses prises de positions antérieures sur le sujet. En revanche, malgré l'intervention de Rhône-Alpes, entre autres, critiquant une conception de la « négociation à froid » sans établissement d'un « rapport de force », le paragraphe concernant les négociations ne fut pas modifié. Au total, le texte ainsi remanié recueillit plus de 70% des voix. Mais Edmond Maire obtint un vote à l'unanimité moins quelques abstentions pour que le débat sur l'action passée se poursuive. Gérard Rousson fit une intervention en Bureau de l'UD sur cette réunion du Conseil National, décrivant une « bagarre » dans laquelle la direction avait été battue de justesse, la stratégie unitaire avec la CGT n'étant maintenue qu'à certaines conditions¹⁴⁷⁹.

Une réunion dut Bureau national de la CFDT fut convoquée deux jours après la défaite des gauches aux élections législatives¹⁴⁸⁰. Edmond Maire qui en fut le rapporteur, mit cette défaite sur le compte de l'insuffisance des réponses à la crise et de la mobilisation sociale, des divisions entre les partis de gauche et de la responsabilité du PCF dans cette division. Il proposa ensuite au BN de s'adresser au président de la République et au président du CNPF en vue d'obtenir « le déblocage des négociations à tous les niveaux »¹⁴⁸¹. La proposition fut adoptée sans opposition par le BN et Valéry Giscard d'Estaing reçut une délégation de la CFDT le 24 mars 1978. Au Conseil national d'avril 1978, Edmond Maire reprit les grandes lignes du rapport Moreau et développa la stratégie d'« action articulée » : prendre les problèmes qui se posent, les traduire en actions concrètes susceptibles de mobiliser massivement les travailleurs, réhabiliter la négociation au rang de moyen d'action pour déboucher sur des résultats concrets. Cela ne condamnait pas l'unité d'action avec la CGT qui devait demeurer une « donnée permanente » mais la CFDT devait « gagner son autonomie

¹⁴⁷⁷ Cf. supra, chapitre 5, paragraphe IIC2c.

¹⁴⁷⁸ Pour ce paragraphe, nous avons suivi Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...op. cit.* p. 331-332.

¹⁴⁷⁹ Bureau de l'UD du 6 février 1978, ADL19J827.

¹⁴⁸⁰ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire..., op. cit.* p. 331-334.

¹⁴⁸¹ Extrait de la déclaration d'Edmond Maire, *ibidem*.

d'action »¹⁴⁸². Gérard Rousson intervint pour la région Rhône-Alpes : « Il faut que la CFDT soit capable de se situer dans la lutte des classes en fonction des problèmes prioritaires des travailleurs, emploi, SMIG, pouvoir d'achat, conditions de travail. Nous sommes pour la négociation sur la base d'un rapport de forces. Il faut mener l'action partout. (...). C'est à partir de ces luttes qu'on pourra reparler de l'union des forces populaires »¹⁴⁸³. Même si cette intervention contenait des réserves sur la position de la confédération, la déclaration d'Edmond Maire fut adoptée avec 88% des mandats dont ceux de Rhône-Alpes.

b. Accords et désaccords d'avril 1978 à avril 1979

Le numéro de *CFDT Rhône-Alpes* du 3 mai 1978 est une illustration du titre de notre paragraphe¹⁴⁸⁴. On y trouvait en effet la nécessité d'« obtenir des résultats concrets », reprise du rapport Moreau, mais aussi une critique de la direction confédérale sur les « risques de division [des travailleurs] à travers les négociations par branches » qu'elle privilégiait. Le numéro revenait aussi sur le conseil national d'avril 1978 : « la déclaration que nous avons votée est le fruit du débat. Nous jugerons comment cette ligne va être appliquée ». Le conseil régional fit ensuite le procès du terme « recentrage »¹⁴⁸⁵. Il était très mal passé. Pourquoi avoir choisi ce mot et ne pas avoir « parlé d'actualisation compte tenu d'une situation nouvelle » ? Ici, c'est l'acception politique du terme qui était en jeu. Recentrer son action, était-ce aller vers le centre ? La CGT utilisa cette acception dans la bataille idéologique avec la CFDT alors que ni Jacques Moreau, ni Edmond Maire n'avaient employé ce terme¹⁴⁸⁶. Nous ne savons pas qui a choisi le terme "actualisation". Mais peut-être Pierre Héritier s'est-il souvenu lors de cette réunion que c'était précisément ce mot qu'Alfred Moutet avait choisi pour qualifier l'évolution de la CFTC en CFDT à l'assemblée générale de l'UD du 2 octobre 1964¹⁴⁸⁷.

Lors du conseil national des 26-27 octobre 1978, Roger Bonneville fit une intervention extrêmement critique. La situation était très mauvaise pour les travailleurs et pourtant leur mobilisation était difficile. Cela tenait à l'incapacité de la CFDT à en créer les conditions. Le conseil régional était inquiet et critique sur l'action de la confédération et en

¹⁴⁸² Nous avons suivi Jean-Michel Helvig *Edmond Maire...*, *op. cit.* p.338 dans ce paragraphe. Les citations sont des extraits du rapport d'Edmond Maire au Conseil National d'avril 1978.

¹⁴⁸³ Comptes-rendus des réunions du Bureau et du Conseil régional en 1978-1979, Archives personnelles de Christian Saint-Sernin confiées à l'auteur

¹⁴⁸⁴ Compte-rendu des réunions..., *op. cit.* *CFDT Rhône-Alpes*, 3 mai 1978.

¹⁴⁸⁵ Compte-rendu des réunions..., *op. cit.* 27 septembre 1978.

¹⁴⁸⁶ Nous en trouvons un exemple dans *Nouvelles CFDT* n° 43/78, 22 décembre 1978 lors d'une rencontre interconfédérale du même jour, René Bulh demande : « Où en êtes-vous dans votre recentrage ? Est-ce que vous avez changé de ligne comme semble l'indiquer votre refus de toute action d'ensemble ? » Papiers Pierre Héritier ADL 169J38.

¹⁴⁸⁷ Cf. supra chapitre 2, paragraphe IIIB3.

désaccord avec la ligne du secrétaire général. Il fallait que la CFDT fasse des propositions concrètes « sans saucissonner ». Le conseil régional proposait un plan d'action à discuter avec la CGT : impulsion d'actions de branches par les fédérations avec le soutien de toutes les organisations, impulsion de grèves décentralisées et répétées dans les régions, coordination de ces actions par les régions et la confédération. « Il faut avoir une attitude de classe et le démontrer ». Cette intervention fut, sans surprise, très mal reçue par Edmond Maire et aucun amendement de Rhône-Alpes ne fut retenu par le conseil national¹⁴⁸⁸. En opposition à la confédération, la région ainsi que quatre fédérations et dix-neuf UD s'associèrent ensuite à une journée nationale d'action lancée par la CGT le 21 décembre 1978 contre une augmentation des cotisations de Sécurité sociale¹⁴⁸⁹.

Terminons l'examen des positions prises par la Loire et Rhône-Alpes cette année-là par un extrait d'un entretien accordé par Pierre Héritier à *Syndicalisme* juste avant le congrès de Brest¹⁴⁹⁰ : « *Par rapport au congrès de Brest, comment vous situez-vous ?* » - « Nous sommes d'accord sur la nécessité d'adapter la ligne d'action, (...) [pour] mettre « la logique des luttes » au centre de notre stratégie ; mais celle-ci doit rester une lutte syndicale de masse et de classe orientée vers le socialisme autogestionnaire. Nous avons deux inquiétudes. La confédération s'est trompée sur l'ouverture d'après mars [1978, la réception de la délégation de la CFDT par Valéry Giscard d'Estaing] : les restructurations et les agressions contre les travailleurs sont allées croissant. Nous sommes aussi inquiets sur l'expression : « ne pas politiser les luttes ». D'accord pour critiquer les débats politiques. Mais il reste que l'action doit prendre une dimension politique (...). Il n'y aura une alternative que si les travailleurs se mobilisent et pèsent dans le débat politique ». Cette position de Pierre Héritier nous semble être une illustration de plus de cette combinaison d'accords et de désaccords, peut-être parce qu'il était « un peu coincé entre sa base rhône-alpine assez contestataire et l'absence criante de stratégie de rechange au plan confédéral »¹⁴⁹¹. Peut-être aussi pensons-nous parce qu'il croyait encore que la CFDT devait avoir une action politique. Son intervention au congrès de Brest nous permettra peut-être d'y voir plus clair.

c. Le congrès confédéral de Brest : un rapprochement de l'UD avec la confédération ?

Le congrès de Brest s'ouvrit le 8 mai 1979, dans une ambiance désenchantée parce que

¹⁴⁸⁸ Réunion de Bureau le 6 novembre 1978, ADL 19J827.

¹⁴⁸⁹ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 342-343.

¹⁴⁹⁰ La position de l'Union Régionale Rhône-Alpes sur le congrès, *Syndicalisme*, 19 avril 1979, AC1G67.

¹⁴⁹¹ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 341-342.

les appels réitérés à la négociation n'avaient apporté que des résultats très limités¹⁴⁹².

Nous résumons ci-dessous le rapport général d'Edmond Maire qui comportait une analyse critique de la CFDT et de son action. Le congrès était réuni pour dénoncer les graves insuffisances du syndicalisme et du mouvement ouvrier face à la crise. L'organisation restait dominée par le modèle « masculin-industriel » alors que le tertiaire regroupait 57% des salariés dont 40% étaient des femmes. De 1976 à 1979, le mouvement ouvrier s'était situé essentiellement sur le plan électoral, sans mobilisation sociale. C'était avant mars 1978 que le Bureau national avait ressenti la nécessité de donner toute leur place aux luttes sociales. L'union des forces populaires restait une nécessité fondamentale; elle supposait l'acceptation de l'autonomie de chacune de ses composantes, des initiatives unitaires à la base, la prise en compte de tous les aspects des conditions de travail et de vie des salariés. Il fallait étendre le champ de la négociation qui était le moyen de transformer les luttes et les mobilisations sociales en acquis. Depuis un an, les résultats de ces négociations étaient bien faibles, il allait falloir développer un rapport de forces suffisant grâce à des mobilisations de masse sur les bas salaires, la durée du travail, le droit d'expression des travailleurs. Il fallait lutter pour le droit des femmes à l'emploi, pour l'égalité des droits et contre l'expulsion des travailleurs immigrés.

Le Bureau national proposait de prendre trois initiatives nationales : sur le renouvellement de la loi Veil, autour du nucléaire, sur la réduction du temps de travail. Même si les rapports s'étaient détériorés avec la CGT, cette politique d'action pouvait « entrer en résonance avec les options annoncées au congrès de Grenoble ». Il fallait renforcer la CFDT par un fonctionnement démocratique, la « syndicalisation » [le recrutement de nouveaux adhérents] et la formation pour affirmer ses positions et agir avec d'autres pour la « transformation de la société »¹⁴⁹³.

En réponse au rapport d'Edmond Maire, les représentants des syndicats de Rhône-Alpes firent un certain nombre d'interventions, diverses¹⁴⁹⁴. Pierre Héritier reprit un certain nombre d'éléments qu'il avait développés avant le congrès : La région ne pouvait se satisfaire que la lutte soit surtout menée par ceux qui étaient touchés. Depuis un an, la CFDT avait beaucoup trop insisté sur la politique des branches ; l'ensemble des structures devait « se bouger ». Il fallait pratiquer l'unité syndicale sans suivisme envers la CGT. C'était à partir d'une logique syndicale que devait être assumée la responsabilité politique de la CFDT, mais les militants craignaient que la CFDT « se donne à l'apolitisme qui laisserait toute la place aux

¹⁴⁹² *Ibidem*.

¹⁴⁹³ Résumé du rapport d'activités d'Edmond Maire au congrès de Brest, AC1G67.

¹⁴⁹⁴ *Syndicalisme Hebdo*, n°1757, 17 mai 1979, AC1G67.

partis »¹⁴⁹⁵. Pour Jean-Paul Bourne, de la Chimie de Grenoble, il fallait examiner dans chaque cas s'il y avait lieu ou non d'une action unitaire. Pour Georges Dufaud, d'Hacuitex, les travailleurs étaient désorientés par le « recentrage » décidé sans les syndicats. Il fallait développer la lutte à tous les niveaux et réaliser l'unité d'action avec la CGT. Michel Vergnolles, du SGEN de Grenoble, se dit d'accord malgré des insuffisances. René Laurent des Métaux de Saint-Étienne demanda qu'on relance de grandes actions professionnelles et interprofessionnelles. Pour le syndicat Construction-Bois de la Loire, la nouvelle orientation était une politique de « gagne-petit »; il fallait « recentrer à gauche »¹⁴⁹⁶.

Dans sa réponse, Edmond Maire distingua deux catégories d'interventions¹⁴⁹⁷ : celles qui comportaient un « oui mais » parce que la nouvelle orientation posait beaucoup de questions, et celles qui étaient inspirées par « la stratégie du soupçon ». Il réaffirma la ligne défendue depuis janvier 1978 en tentant de la replacer dans la tradition des congrès de 1970 et 1973. Ne pas en rester au grand soir électoral : c'était pas à pas que se construirait la conscience sociale. Ne pas résumer l'action à la grève : c'était toute l'action quotidienne qui pouvait amener les travailleurs à faire déboucher l'action collective. Certaines organisations avaient appelé à la globalisation et à la généralisation des luttes en plaçant la nécessité d'une rupture politique avant tout changement profond [le syndicat des PTT de la Loire]. « Ce choix n'est pas conforme (...) à la démarche autogestionnaire de la CFDT (...) À supposer que (...) la gauche parvienne à gagner les élections, (...) en l'absence de luttes sociales qui aient déjà, dans les comportements et les mentalités, fait progresser les conditions d'une diffusion du pouvoir, en l'absence d'un syndicalisme qui ait fait des luttes sociales le moteur des transformations, la gauche politique ne sortira pas du système de domination, d'exploitation et d'aliénation »¹⁴⁹⁸.

Au total, Edmond Maire obtint le quitus sur son rapport d'activité avec le soutien de 13 000 voix sur 24 505 votants, 7 605 oppositions et 2 996 abstentions, soit un pourcentage de 56,73% des voix en sa faveur, le plus faible jamais atteint par une direction sortante. En revanche, même si la direction confédérale fut battue sur la compensation salariale d'une réduction des horaires de travail, la nouvelle politique d'action fondée sur la liaison entre les quatre éléments suivants : revendication, action, négociation, résultats, fut approuvée par 63%

¹⁴⁹⁵ *Ibidem*.

¹⁴⁹⁶ *Ibidem*.

¹⁴⁹⁷ *Syndicalisme*, 15 juillet 1979.

¹⁴⁹⁸ *Ibidem*.

des votants contre 27% et 9% d'abstentions¹⁴⁹⁹. Ce vote consacrait la victoire du « recentrage » sous le nouveau terme de « resyndicalisation ». Les syndicats de Rhône-Alpes adoptèrent probablement des positions diverses d'après leurs interventions, mais Pierre Héritier s'y rallia, déclarant à Jean-Michel Helvig : « À Brest, j'ai soutenu le retour au réalisme et à la resyndicalisation »¹⁵⁰⁰ Alors, ce congrès scellait-il un rapprochement entre l'UD et la confédération ? Cela n'est pas certain.

L'Action syndicale fit son éditorial sur le congrès¹⁵⁰¹. Sa conclusion était que, par rapport aux inquiétudes que le recentrage avait fait naître, la résolution votée et les réponses du secrétaire général étaient comprises comme un « redressement » de la ligne confédérale. Le journal donnait aussi la parole à deux syndicats. Le syndicat des métaux de Saint-Étienne se montrait circonspect : « Nous avons commencé à clarifier sur le recentrage. Le débat doit se poursuivre »¹⁵⁰². Le syndicat de la Santé était plus critique : « l'aval à la direction confédérale a été donné du bout des lèvres. On espère bien ne plus entendre parler de négociation sans rapport de forces. Il faudrait que la CFDT définisse une ligne plus offensive »¹⁵⁰³.

Quant à Pierre Héritier, il fit un compte-rendu très critique du congrès en réunion du Bureau de l'UD : « Il n'y a pas eu d'analyse de la situation (...). Pour Edmond Maire, ce fut un mauvais congrès. Il s'est trouvé en décalage avec les syndicats sur le recentrage et sur la trop grande autonomie de la commission exécutive. Il faut revoir le fonctionnement démocratique et revenir au fédéralisme. Il faut prendre la dimension de la crise et trouver des pistes pour éviter la désagrégation de la classe ouvrière. (...) La situation semble sans échappatoire d'autant que les syndicats réformistes montent et que les effectifs de la CFDT chutent »¹⁵⁰⁴. Voilà un discours qui ne nous semble pas témoigner d'un ralliement enthousiaste à la ligne confédérale.

¹⁴⁹⁹ Jean-Marie PERNOT, *Syndicats : lendemains de crise ?* Gallimard (Folio Actuel), 2005, propose une « démarche de production de la fonction représentative » un peu différente : « Revendications – Production de soutiens – Négociations – Résultats ». Il la commente de la façon suivante pour la CFDT : dans les années 60, elle tenait à peu près chaque élément ; dans les années 70, elle a négligé les phases négociations et résultats ; le premier recentrage l' a amenée à insister sur les négociations, tandis que le second recentrage la confine dans Négociations – Résultats, p. 269-277.

¹⁵⁰⁰ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 350.

¹⁵⁰¹ *L'Action syndicale*, n°36, juin 1979, ADL 19J926.

¹⁵⁰² *Ibidem.*

¹⁵⁰³ *Ibidem.*

¹⁵⁰⁴ Bureau de l'UD du 11 juin 1979, ADL19J827.

3. Les difficultés de l'UD de la Loire à partir du début de l'année 1978

Le compte-rendu fait par Pierre Héritier du congrès de Brest où il s'était donc rallié, sans enthousiasme excessif, à la « resyndicalisation » était très pessimiste sur la CFDT. L'UD de la Loire, elle aussi, connaissait une baisse de ses effectifs et n'avait pas réussi à régler les dysfonctionnements repérés lors de son congrès de 1977 parce que d'autres problèmes étaient apparus. Nous avons choisi de les présenter en les classant de façon thématique et non chronologique pour rendre la situation plus compréhensible.

- La question d'une relance de la syndicalisation, posée en janvier 1978¹⁵⁰⁵, fut reprise en septembre 1978. Le nombre d'adhérents baissait. La rentrée des timbres était très lente, causant un déficit d'environ 20 000 francs en 1978¹⁵⁰⁶. Pour la première fois dans l'histoire de l'UD, nous semble-t-il, il était fait état d'une « désyndicalisation » « parce que les syndicats n'obtenaient rien ». Il y aurait eu une baisse de 3 500 timbres en 1979 par rapport à 1978, expliquée en partie par les licenciements¹⁵⁰⁷. Un nouveau recul de la syndicalisation fut noté en octobre 1979, entraînant de nouvelles difficultés financières. Aussi le Bureau du 5 juin 1978 rappela-t-il la nécessité de régler rapidement les agendas vendus aux adhérents pour éviter des difficultés de trésorerie¹⁵⁰⁸. On décida en janvier 1979 de lancer une campagne de souscription¹⁵⁰⁹. Il aurait fallu que chaque adhérent soit abonné à *L'Action syndicale* pour que le journal s'en sorte financièrement. Malgré l'opposition de l'UL de Saint-Chamond, Roger Bonneville proposa d'envoyer un numéro à chaque adhérent à la charge de sa structure et de « voir après »¹⁵¹⁰.

- On demanda à trois reprises en deux ans aux membres du Bureau de prendre en charge l'animation de certaines sessions de formation¹⁵¹¹, preuve que le problème n'avait pas été réglé. D'autre part, on signalait à la même date que certaines sessions n'avaient réuni que trois ou quatre personnes¹⁵¹².

- Certaines UL n'avaient pas réglé leurs problèmes : manque de militants à Firminy, pas de Bureau au Chambon, pas de local à Andrézieux-Bouthéon, problèmes de fonctionnement à

¹⁵⁰⁵ Bureau du 9 janvier 1978, ADL 19J827.

¹⁵⁰⁶ *Ibidem*, 23 mars 1979.

¹⁵⁰⁷ *Ibidem*, 3-5 septembre 1979.

¹⁵⁰⁸ *Ibidem* 5 juin 1978.

¹⁵⁰⁹ *Ibidem* 8 janvier 1979.

¹⁵¹⁰ *Ibidem*, 6 février 1978.

¹⁵¹¹ *Ibidem*, 6 mars 1978, 8 janvier 1979, 3 décembre 1979.

¹⁵¹² *Ibidem*, 3 décembre 1979.

Chazelles-sur-Lyon¹⁵¹³, « désaccord politique de fond »¹⁵¹⁴ selon Michel Zapata entre l'UD et l'UL de Rive-de-Gier, dont nous rappelons que le secrétaire, Jean-Luc Mounier, était membre de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR)¹⁵¹⁵.

- La "politique des hommes", c'est-à-dire la question des dirigeants. Il fut décidé que Pierre Héritier quitterait le bureau de l'UD pour se représenter au Bureau national et présenter sa candidature au secrétariat régional ou à la commission exécutive de la confédération. Il quitta donc l'UD en 1980 et fut effectivement élu à la commission exécutive lors du congrès de Metz en 1982. À propos de cette décision de l'UD nous avons recueilli une réaction et une information. Michel Rachet, de l'UD de la Loire, estima que ce choix avait été une erreur parce qu'il avait affaibli l'opposition à Edmond Maire, la privant d'un chef¹⁵¹⁶. Quant à Robert Mounier, membre du Bureau régional CFDT, il nous expliqua que cette élection à la commission exécutive avait été précédée par des discussions démontrant un accord suffisant pour un travail commun et visant à assurer à Pierre Héritier un poste doté de responsabilités importantes à la commission exécutive et démontrant un accord suffisant pour un travail commun¹⁵¹⁷. Ajoutons que ce départ se cumula avec la démission de Roger Bonneville, secrétaire général de l'UD et un accident grave de Robert Mounier, membre du Bureau régional. Et aussi avec les départs de Michel Arbault (trésorier), Michel Zapata (nouveau secrétaire général de l'UD), Gérard Rousson, Marc Vray, (membres de la commission exécutive de l'UD) pour des raisons personnelles (usure, choix professionnels ou politiques) et les décès de Marie-Hélène Gaillardon et d'Annie Font (membres de la commission exécutive et du bureau). Ces événements, qui survinrent entre 1980 et 1985, affaiblirent gravement les directions de l'UD et de l'URI, en rompant la continuité qu'elles avaient connue depuis le départ de René Mathevet en mai 1963¹⁵¹⁸.

- Le problème de l'unité d'action avec la CGT devint de plus en plus grave après la grande journée de manifestation et de grèves du 20 février 1979¹⁵¹⁹ et les refus réciproques de s'associer à la marche des sidérurgistes sur Paris¹⁵²⁰ organisée par la CGT et les difficultés faites par la CGT, selon la CFDT, pour poursuivre la mobilisation sur la Loire. « Le climat

¹⁵¹³ *Ibidem*, 4-6 septembre 1978.

¹⁵¹⁴ *Ibidem*, 22 mars 1979.

¹⁵¹⁵ Jean-Luc Mounier, entretien avec l'auteur, 4 septembre 2014.

¹⁵¹⁶ Michel Rachet, entretien avec l'auteur, 16 novembre 2009.

¹⁵¹⁷ Robert Mounier, entretien avec l'auteur du 27 janvier 2012.

¹⁵¹⁸ Cf. supra, chapitre 2, paragraphe IVC1.

¹⁵¹⁹ Cf. supra, chapitre 5, paragraphe IIC2c.

¹⁵²⁰ Organisée par la CGT le 23 mars 1979.

unitaire se détériorait »¹⁵²¹. De ce fait, une « dégradation de l'action » fut signalée en avril 1979¹⁵²². Le nombre des conflits et actions connut une baisse importante¹⁵²³. Michel Zapata se demanda même comment appliquer l'accord interconfédéral d'unité d'action signé le 17 septembre 1979¹⁵²⁴.

- Les critiques contre la poursuite du « recentrage » par la direction de la CFDT furent renouvelées lors de la session du Bureau de l'UD de septembre 1979¹⁵²⁵. On lui reprochait d'accepter « une certaine gestion de la crise », faute capitale selon l'UD. On reconnaissait cependant à Edmond Maire le mérite d'avoir fait des propositions unitaires pour une politique revendicative et d'avoir signé l'accord interconfédéral d'unité d'action.

- L'avenir politique semblait bouché puisque le PCF était réputé vouloir s'opposer au PS tout en étant dans l'incapacité de proposer « autre chose que des slogans » alors que le parti socialiste était censé ne viser que l'élection présidentielle de 1981¹⁵²⁶.

- Michel Zapata constata le mauvais fonctionnement de l'UD en octobre 1979. Les UL ne remplissaient pas leur rôle. Le Bureau devenait autonome. Rien ne se faisait si ce n'était par l'UD (nucléaire, collage affiches). L'exécutif était « victime de son propre enchantement ». Il fallait revoir tout le fonctionnement collectif¹⁵²⁷. La démobilisation des militants était inquiétante¹⁵²⁸

¹⁵²¹ Bureau de l'UD du 26 mars 1979, ADL 19J727

¹⁵²² *Ibidem*, 23 avril 1979.

¹⁵²³ *Ibidem*, 8 octobre 1979.

¹⁵²⁴ *Ibidem*, 8 octobre 1979.

¹⁵²⁵ *Ibidem*, les 3-5 septembre 1979.

¹⁵²⁶ *Ibidem*.

¹⁵²⁷ *Ibidem*, 8 octobre 1979.

¹⁵²⁸ *Ibidem*, 5 novembre 1979.

Conclusions du chapitre

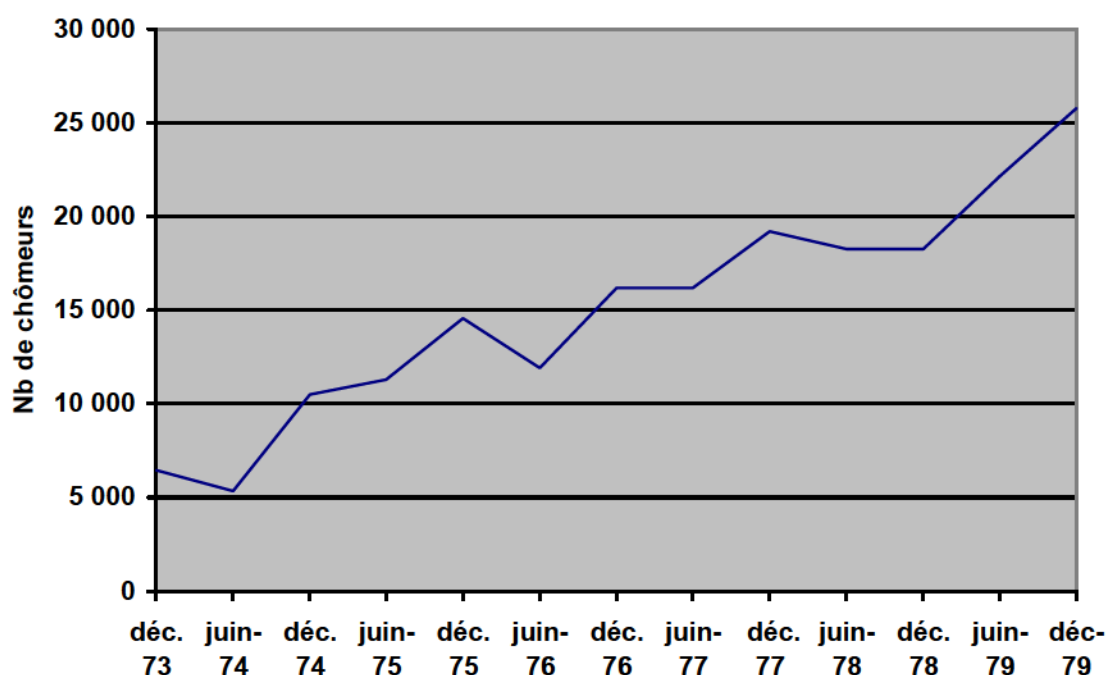


Figure n° 37 : Évolution du nombre officiel de demandeurs d'emploi de décembre 1973 à décembre 1979

Le tableau placé ci-dessus montre que le nombre, officiel, des chômeurs dans la Loire est passé de 6 435 à 25 770 de décembre 1973 à décembre 1979, c'est-à-dire qu'il a augmenté de 300 % en 6 ans. Ce pourcentage est suffisant pour comprendre que les militants et adhérents aient pu être désorientés par leur impuissance à endiguer le rouleau compresseur des licenciements et des fermetures d'entreprises malgré des conflits durs et des mouvements de masse puissants. Cette impuissance se combina avec d'autres facteurs qui amenèrent le Bureau UD à débattre de la crise de l'UD en janvier 1980 dans le cadre de la préparation de son futur congrès. L'UD n'arrivait pas à régler un certain nombre de dysfonctionnements récurrents que nous avons listés ci-dessus. À ces dysfonctionnements internes, il faut joindre des difficultés dues à son positionnement et aux rapports de force existants dans la CFDT, dans l'union de la gauche et dans l'union, rêvée, des forces populaires. Nous avons dit que l'UD s'était donné une ligne de crête, dont le mérite était de faire du « contrôle ouvrier » la signification concrète de l'autogestion. Mais sa ligne l'avait éloignée de la confédération avant un rapprochement limité au congrès de Brest, et rapprochée de la CGT, au risque d'une confusion de certains de ses membres entre sa ligne et celle du PCF qu'il avait fallu réduire

par une « exclusion - démission » dans l'été 1976. Elle avait dû, bien sûr à son corps défendant, jouer une sorte de jeu de balancier dont le symbole pourrait être les deux déclarations successives de 1976 contre l'anticommunisme et contre la ligne du PCF. Cela nous semble dû au fait qu'elle n'était pas dans des rapports de force interne et externe lui permettant de faire prévaloir ses positions. Dans ce chapitre, nous l'avons vue appeler à la constitution d'un pôle de gauche au parti socialiste en 1974 avant que ses dirigeants en soient suspendus fin 1975. Nous l'avons vue ne pas réussir à infléchir la ligne confédérale, ni au congrès d'Annecy, ni au congrès de Brest. Nous l'avons vue souvent acculée à participer aux journées nationales d'action de la CGT, ou en grosses difficultés quand elle s'y refusait ou bien proposait une autre action, comme après le 20 février 1979. Nous l'avons vue presser les partis de gauche de rester unis sur un programme qu'elle critiquait avant d'appeler les travailleurs à reconstruire l'union des forces populaires dans et par leurs luttes, ce qui ne pouvait qu'échouer. Ces prises de position touchaient surtout les militants qui furent découragés par la défaite des partis de gauche en 1978. Mais militants et adhérents furent aussi touchés par l'impuissance, nous le disions plus haut, de l'alliance CGT-CFDT à empêcher les licenciements et les fermetures d'usines, et par l'écart grandissant avec la CGT. Une nouvelle direction de l'UD s'installa fin 1979-début 1980 après les départs de Pierre Héritier et de Roger Bonnevielle. Allait-elle relancer l'UD et arriverait-elle à faire face à la crise multiforme dans laquelle elle était enlisée ?

Chapitre 6. L'échec d'une stratégie autonome. (1980-1984)

Les années 1980-1984 furent des années noires pour l'UD CFDT de la Loire. La crise que nous avons évoquée en conclusion de notre dernier chapitre s'aggrava. Le long conflit Manufrance connut son dénouement par la liquidation de l'entreprise, le 22 octobre 1980. La CGT tenta de la poursuivre sous la forme d'une SCOPD en excluant la CFDT à cause de la mésentente entre les deux UD. La crise intersyndicale devint donc plus aiguë. L'élection de François Mitterrand en mai 1981 et les mesures prises par le gouvernement Mauroy pour relancer la consommation et l'économie ne permirent pas la baisse du chômage et entraînèrent une hausse de la dette extérieure. Cela conduisit le gouvernement à changer de politique économique en glissant vers une politique de « rigueur » assumée en 1983¹⁵²⁹ alors que les syndicalistes avaient beaucoup compté sur le changement de politique promis. La crise économique se poursuivit donc et le chômage se maintint à un niveau très élevé malgré la stratégie de lutte définie par l'UD lors de son congrès de Terrenoire des 18-19 décembre 1980. Cette situation aggrava la baisse du nombre d'adhérents de l'UD, devenus chômeurs ou dont le syndicat n'existait plus, ou découragés pour certains d'entre eux. Il était amplifié par la fin de l'unité d'action avec la CGT, les contradictions persistantes entre la ligne de la confédération et celle de l'UD, et la déception éprouvée à l'égard du pouvoir socialiste. Bien entendu, l'UD n'était pas la seule organisation confrontée à ces problèmes. D'autres UD et certaines fédérations CFDT étaient dans la même situation par rapport à la direction confédérale. Mais, dans ce début des années 1980, l'UD de la Loire connut également une rupture dans sa direction avec les retraits, évoqué dans le chapitre précédent, d'un certain nombre de dirigeants de la génération qui avait assuré une continuité de la direction depuis les années 1960.

Pour décrire la période, nous avons choisi un découpage en deux parties délimitées par l'élection présidentielle de 1981 qui marqua un changement politique indéniable dans un premier temps. Ajoutons que pour l'écriture de ce chapitre, nous avons été confronté au caractère très parcellaire des informations délivrées par les archives préfectorales, en

¹⁵²⁹ Jean-Jacques BECKER et Pascal ORY (coll.) *Crises et alternances 1974 - 1995* Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, Seuil (Points Histoire) 1998, p. 292. Cf. également Ludivine BANTIGNY *La France à l'heure du monde De 1981 à nos jours*, Seuil (L'univers Historique), 2013, p. 26-33, qui préfère parler d'un glissement vers la rigueur.

particulier en ce qui concerne le suivi de la crise économique. En revanche, la collection complète de *Combat ouvrier*, organe de liaison entre la direction et les structures de l'UD, nous a apporté des indications précieuses sur les relations internes et externes de l'organisation.

I. 1980-mai 1981 : Situation délicate de l'UD et élaboration difficile d'une stratégie autonome.

Au début de l'année 1980, la commission exécutive de l'UD de la Loire ne comptait plus parmi ses membres Pierre Héritier et Roger Bonneville qui l'avaient quittée sans attendre le congrès, pour des raisons d'emploi du temps pour le premier et budgétaires pour le second¹⁵³⁰. Alors qu'elle était elle-même en crise, il lui fallut agir à la fois sur ses difficultés externes et internes. Si l'élection présidentielle devait avoir lieu l'année suivante dans un climat de division à gauche, elle n'était pas du tout la préoccupation principale de l'UD, avant tout désireuse de retrouver le chemin de l'unité d'action avec la CGT pour combattre la montée du chômage.

A. La situation économique et sociale de la Loire en 1980-1981

1. L'évolution de la répartition des emplois de 1970 à 1981

En ce qui concerne la situation économique de la Loire dans les années 1980, nous avons, entre autres sources, deux ouvrages à notre disposition sur la « région stéphanoise »¹⁵³¹. Étienne de Banville et Jacques Vérilhac commencent leur ouvrage par une présentation des transformations apportées par les six ans de crise dans la répartition des emplois et dans les structures de l'économie de la région stéphanoise.

¹⁵³⁰ Il s'agissait de faire faire des économies à l'UD par la suppression d'un poste de permanent.

¹⁵³¹ Étienne DE BANVILLE et Jacques VÉRILHAC *Saint-Étienne...*, *op. cit.* L'étude porte sur la région stéphanoise ainsi définie par les auteurs : « l'ensemble des communes des vallées de l'Ondaine et du Gier, de l'agglomération de Saint-Étienne et de la zone d'Andrézieux-Bouthéon », p. 7. Sauf indication contraire, toutes les notes du paragraphe renverront à cet ouvrage.

Michel BELLET, Michel ROYON, Maurice VINCENT *L'économie de la région stéphanoise*, Publications de l'Université de Saint-Étienne (PUSE), 199. Les trois auteurs définissent différemment une « région stéphanoise comprenant l'arrondissement de Saint-Étienne (moins les cantons de Bourg-Argental et de Pélussin), plus les cantons de Chazelles-sur-Lyon, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Galmier, Saint-Just-Saint-Rambert)

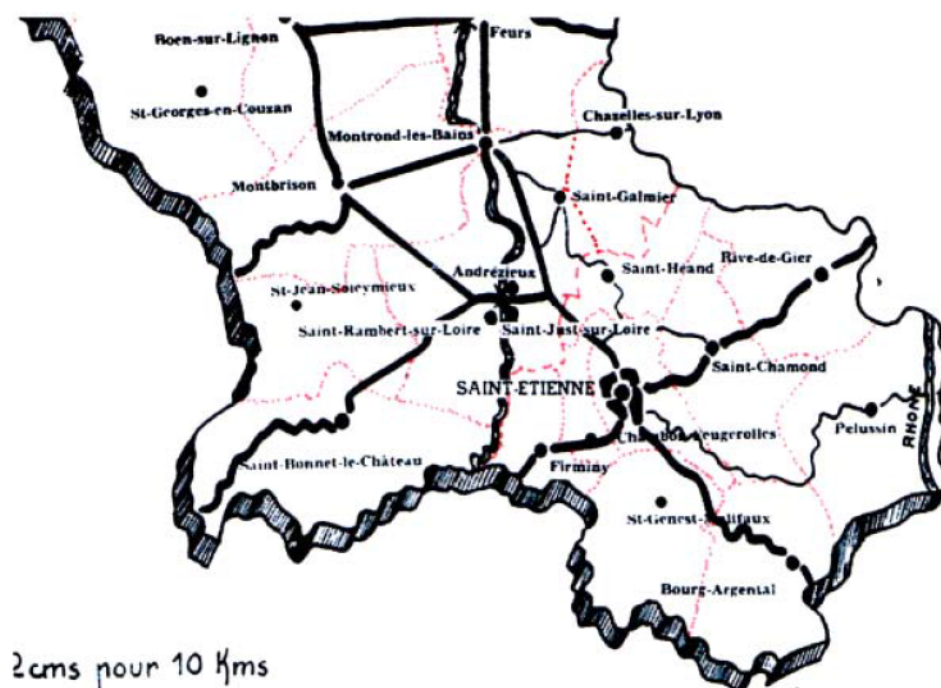


Figure n° 38 : La « région stéphanoise »

En 1981, le tertiaire, public et privé, employait 51% de l'effectif total des salariés dans la région stéphanoise et 50% de ce même effectif dans la Loire, l'industrie n'employant plus que 42% de l'effectif total, ce qui restait un pourcentage important par rapport à la France (29%)¹⁵³². Au niveau de l'évolution des effectifs totaux, la région stéphanoise avait perdu 11 800 emplois, soit 9% entre 1970 et 1981, mais avec des disparités importantes comme le montre le tableau suivant dans lequel il faut ajouter environ 25 000 salariés dans le tertiaire public et 2 000 salariés de la MAS

	1970		1981		Variation 1970-1981	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Houillères	5 300	4	700	0,6	- 4 600	- 86,8
BTP	14 200	10,5	10 300	8,4	-3 900	- 27,5
Industrie	76 700	57	61 300	50	-15 400	-20
Tertiaire privé	38 200	28,5	50 300	41	+ 12 100	+ 31,6
Total	134 40	100	122 600	100	-11 800	-8,8

Figure n° 39 : Évolution de la répartition des emplois salariés de la région stéphanoise de 1970 à 1981 (hors secteur public)¹⁵³³

¹⁵³² En 1981, dans la région stéphanoise, l'emploi public était estimé à 25 000 salariés pour le tertiaire et à 2 000 pour l'industrie (MAS), *ibidem*, p. 16.

¹⁵³³ Sources : INSEE et « Connaissance de la Loire » (revue de la Préfecture)

« Les Houillères [n'étaient] plus qu'un souvenir », l'industrie et le Bâtiment avaient perdu le 1/5^e et le 1/4 de leurs effectifs alors que le tertiaire avait gagné approximativement 30% des emplois comme le montre le tableau précédent. Il faut évidemment distinguer, dans cette période 1970-1981, la sous-période 1970-1973 qui avait connu une progression de l'emploi total de l'ordre de 5% et la sous-période 1973-1981 qui connut un recul de l'emploi total de l'ordre de 14%.

Toutefois, l'industrie avait connu, dans la période indiquée, des reculs différents selon les secteurs, comme le montre la tableau ci-dessous. Quatre activités regroupaient 83% de l'effectif privé et public en 1981, contre 85,6% en 1970, la métallurgie, la construction mécanique – armement, le textile - habillement qui avaient perdu des emplois et la construction automobile qui en avait gagné.

Sources : ASSEDIC	1970		1981		1970/1980 en%
	Nombre d'emplois	En %	Nombre d'emplois	En %	
Métallurgie	27 900	35,4%	19 400	30,6	-30%
Mécanique- armement (y compris la MAS)	17 700	22,5	16 300	25,8	-8%
Automobile	8 800	11,2%	9 100	14,4	+3 ,3%
Textile Habillement	13 000	16,5%	7 800	12,3	-30%
Autres industries	11 300	14,4	10 700	16,9	-5,3%
Total	78 700	100	63 300 ^α	100	-19,5%

Figure n° 40 : Évolution des effectifs des secteurs industriels de la région stéphanoise de 1970 à 1981

Nous avons souhaité ajouter aux informations données par Étienne de Banville et Jacques Vérilhac, une autre évolution, celle de la taille des établissements. Elle est ici évaluée à partir de l'évolution du pourcentage d'entreprises de plus de 200 salariés dans les différents secteurs d'activité. On peut remarquer, dans le tableau placé en page suivante, le recul très important de ce type d'établissements dans les houillères et son expansion dans les commerces et les services. Mais il faut noter également son recul dans tous les secteurs industriels, très préjudiciable pour les luttes ouvrières puisque c'était dans ce type d'établissements que les syndicats étaient les mieux implantés.

^α Soit 61 300 pour le secteur privé et 2 000 pour la MAS.

	1-1-72	1-2-76	1-2-78	1-2-79	1-2-80	Evolution
Charbonnages	4 587	1 813	1 306	1 113	907	-80%
Métallurgie et mécanique	40 117	38 548	34 702	33 548	3 114	-22%
Bâtiment TP	3 675	3 287	3 185	2 950	2 734	-26%
Textile	10 938	9 192	7 775	7 417	7 008	-36%
Divers	7 041	7 431	6 949	6 572	6 227	-12%
Commerces Services	10 011	12 964	12 883	12 796	12 480	+25%
Total	76 369	73 235	66 780	64 396	60 470	-21%

Figure n° 41 : Évolution du nombre de salariés dans des entreprises de plus de 200 salariés dans la Loire entre 1972 et 1980¹⁵³⁴

2. La transformation des structures industrielles

a. Au début des années 1970

L'industrie était structurée par des systèmes « localisés »¹⁵³⁵ :

- Le pôle dominant était Creusot-Loire. Ce groupe rassemblait 18% de l'emploi industriel, dont 29% de celui de la métallurgie - mécanique en 1973. Creusot-Loire développa ses effectifs jusqu'en 1976-1978 avant de tomber à 6 800 emplois en 1981.
- De nombreuses entreprises de la région étaient des sous-traitantes pour les firmes de matériel agricole, d'automobiles, de poids lourds ou d'engins de travaux publics. À partir de 1974, ce réseau commença à décliner.
- La structuration du reste de la métallurgie et de la mécanique était assurée autour de donneurs d'ordre comme Michelin, la MAS et les marchés d'armement dans un marché très demandeur, ce qui changea par la suite.
- Les Houillères faisaient travailler un réseau d'entreprises locales. Dans les années 1970, elles n'étaient plus un acteur industriel, mais devinrent un acteur financier avec les interventions de leur filiale, la Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières (SOFIREM).
- Les industries textiles étaient des fractions de systèmes régionaux très organisés : la Soierie lyonnaise et Rhône-Poulenc. Un facteur d'intégration de ces deux groupes était constitué par leur recours au groupe Gillet-Thaon pour la teinture, l'apprêt et l'impression. Rhône-Poulenc se « recentra sur lui-même » à partir de 1974-1975 et Gillet-Thaon ferma ses usines entre

¹⁵³⁴ Document de travail du Bureau UD non daté renvoyant à *Connaissance de la Loire* et donnant comme source les Assedic de la Loire.

¹⁵³⁵ Étienne DE BANVILLE et Jacques VÉRILHAC *Saint-Étienne...op. cit.* p.15-43.

1975 et 1980.

À partir de 1978, on assista à une « accélération des prises de contrôle, des fusions ou des filialisations »¹⁵³⁶. Les auteurs distinguent alors trois grands processus.

b. Les processus à l'oeuvre

- Repli des systèmes locaux et nouveaux positionnements. Les systèmes locaux liés aux poids lourds et aux travaux publics ainsi qu'à Manufrance, Creusot-Loire ou les Houillères se dévitalisèrent progressivement à cause de commandes devenues insuffisantes et de prises de contrôle par des groupes extérieurs, à l'exception du réseau organisé autour de la MAS.. Parallèlement se développèrent des initiatives visant à développer l'exportation de produits, mais aussi de technologies et d'ensembles industriels.

- Présence accrue d'intervenants spécialisés : de multiples intervenants financiers, comme la SOFIREM qui participa à l'installation, entre autres, de Schlumberger à Saint-Étienne ou de Zénith-Aviation à Roche-la-Molière ; de multiples repreneurs, financiers ou industriels ; des Sociétés Coopératives de Production (SCOP) comme celle de Manufrance ; des PMI « en grappe, reposant sur les liens financiers directs avec la (ou les) personnes du dirigeant » ; une grande redistribution : en 1981-1982, Usinor reprit à Creusot-Loire les deux usines du Marais à Saint-Étienne, l'usine d'Onzion à L'Herme et la Société Chavanne-Delattre.

- Fermetures et nouvelles implantations. Parmi les entreprises que nous avons citées dans les chapitres précédents, Villard-Doron, Giron, les Aciéries du Furan, mais aussi des entreprises nouvellement installées comme Socober - La Soupape à La Talaudière ou J.B. Martin à Saint-Chamond, fermèrent. En ce qui concerne les nouvelles implantations, les auteurs citent des entreprises, appartenant à un groupe multinational, comme Rockwell-Valves spécialisée dans la robinetterie industrielle qui s'installa à Unieux en 1977 grâce à un accord avec Creusot-Loire. Ils citent également des entreprises agro-alimentaires comme les quenelles Rossignol à Lorette.

3. Le chômage dans la Loire en 1980-1981

Nous avons représenté l'évolution du chômage en 1980-1981 en nous appuyant, comme dans le chapitre précédent, sur les demandes d'emplois non satisfaites (DENS). Nous pouvons remarquer que si le premier semestre 1980 a connu une baisse du nombre de chômeurs, celui-ci remonta par la suite, dépassant en novembre 1980 le point le plus haut atteint entre 1974 et 1979, et le dépassant très nettement en novembre 1981.

¹⁵³⁶ *Ibidem.*

Janvier 1980	Mars 1980	Avril 1980	Mai 1980	Juin 1980	Juillet 1980	Novembr 1980	Décembr 1980	Janvier 1981	Mars 1981	Septembr 1981	Novemb 1981
26 000	24 408	23 217	23 113	22 564	23 391	26 051	28 006	28 394	28 000	31 000	32 000

Figure n° 42 : Evolution du nombre de DENS dans la Loire entre janvier 1980 et novembre 1981¹⁵³⁷

B. Les UD CGT et CFDT dans les conflits : divergences, actions unitaires, actions autonomes

1. Des relations compliquées entre les deux UD

Les relations entre les deux UD étaient devenues très difficiles en 1979 à la suite des refus mutuels de l'UD CFDT de participer à la marche des sidérurgistes sur Paris¹⁵³⁸ et celui de l'UD CGT de privilégier le combat entamé dans la Loire avec les grandes manifestations communes des 14 décembre 1978 et 20 février 1979¹⁵³⁹. Les tentatives d'action commune devinrent rares, souvent suivies de mises en accusation réciproques. Un événement extérieur raviva les contradictions. L'intervention soviétique en Afghanistan à la fin décembre 1979 suscita une condamnation de la confédération CFDT des organisations qui, comme le PCF et la CGT, ne dénonçaient pas cette intervention¹⁵⁴⁰. L'UD de la Loire diffusa un tract confédéral à ce sujet, tout en soutenant le principe que des positions différentes ou des préalables idéologiques ne devaient pas empêcher l'unité d'action entre les deux UD¹⁵⁴¹. Une note dans *Combat ouvrier* invitait les militants à être clairs sur l'Afghanistan et disponibles pour l'unité d'action¹⁵⁴². À ce sujet, il est intéressant de remarquer que Michel Bouteille, membre du Bureau de l'UD et de la Commission exécutive nationale de la CGT, dénonça cette intervention¹⁵⁴³ alors que le syndicat des Organismes Sociaux de la CFDT refusa de diffuser le tract national que nous citons ci-dessus au nom de la nécessité de l'unité d'action avec la CGT¹⁵⁴⁴.

¹⁵³⁷ Nous avons construit ce tableau à partir des dossiers suivants : ADL1333W220 et ADL1333W146. Les mois pour lesquels nous n'avons pas indiqué de nombre ne sont pas renseignés dans nos sources. Nous n'avons pas représenté les Offres d'emploi non satisfaites (OENS) qui ne sont renseignées que pour janvier 1980.

¹⁵³⁸ Cf. supra, chapitre 5, paragraphe IIC1c.

¹⁵³⁹ *Ibidem*.

¹⁵⁴⁰ Au sujet de l'intervention soviétique en Afghanistan, Claude ROCCATI *Un internationalisme entre discours et pratiques. La politique internationale de la CFDT (1964-1988)*, Thèse pour le Doctorat en Histoire, sous la direction de Christian CHEVANDIER, Université du Havre, 2014, p. 604-605.

¹⁵⁴¹ *Combat ouvrier*, janvier 1980, n° 192.

¹⁵⁴² *Combat ouvrier*, février 1980, n° 193.

¹⁵⁴³ Michel Bouteille, entretien avec l'auteur, 9 novembre 2011.

¹⁵⁴⁴ Lettre de l'UD au syndicat des Organismes Sociaux à l'UD le 7 février 1980, ADL19J875. Il faut préciser que ce syndicat s'était donné un Bureau à tendance « pro cégétiste » en 1979-1980 avant de s'en donner un autre proche des positions de l'extrême-gauche. Conversation téléphonique avec Françoise Richter en janvier 2015.

Après la diffusion de ce tract, l'UD CGT fit part de son inquiétude concernant les positions de la direction de la CFDT. Une rencontre entre les deux UD fut décidée pour l'élaboration d'une plate-forme commune¹⁵⁴⁵. Les RG estimèrent que cet aboutissement était peu probable, la CGT refusant effectivement une proposition d'action de la CFDT. Le Bureau de l'UD prépara le 21 février une nouvelle rencontre avec l'UD CGT au cours de laquelle celle-ci refusa toute action commune, mise à part une action concernant le ticket modérateur¹⁵⁴⁶. Une action fut décidée sur ce point par vingt-six organisations pour le mois de mai. Entre temps, l'UD CGT avait lancé seule une journée d'action sur les libertés le 27 mars, puis une nouvelle journée d'action le 25 avril, peu mobilisatrice, du fait de l'absence d'unité d'action¹⁵⁴⁷. Paradoxalement, le 28 avril, les deux UD s'accordèrent pour mettre leurs militants en garde contre « le sectarisme »¹⁵⁴⁸ avant de participer, trois jours plus tard, à un Premier mai commun.

Cet élan unitaire fut ébranlé par les suites d'une affaire qui avait éclaté au début février 1980 lorsque le secrétaire de la fédération du PCF de Belfort avait exprimé une indignation sans nuances : « François Mitterrand, Edmond Maire, André Henry (secrétaire général de la FEN) se moquent-ils de nous quand ils donnent des leçons de démocratie ? Croient-ils que nous avons oublié qu'ils pacifiaient l'Algérie au lance-flammes (...) »¹⁵⁴⁹. Edmond Maire, refusant cet amalgame, demanda à Georges Marchais de désavouer cette déclaration, mais celui-ci s'en abstint. Le BN de la CFDT décida alors d'intenter un procès pour diffamation au secrétaire en question, et lança une pétition « pour la vérité historique », relayée par l'UD de la Loire¹⁵⁵⁰. Le jugement rendu donna raison à la CFDT et condamna le responsable du PCF à un franc de dommages et intérêts et à l'insertion du jugement dans trois journaux.

Huit mois plus tard, un autre événement international allait peser sur les relations entre la CGT et la CFDT aux niveaux confédéral et départemental. Ce furent les grèves de Gdansk en août 1980 qui aboutirent à la reconnaissance du syndicat indépendant Solidarnosc¹⁵⁵¹. La CFDT lança alors, avec de nombreux artistes et intellectuels, une campagne de soutien à Solidarnosc qui se manifesta par un soutien financier, matériel et politique : campagne de

¹⁵⁴⁵ ADL 133W224, note des RG du 5 février 1980.

¹⁵⁴⁶ Le Décret n° 80-24 du 15 janvier 1980 instaurait un ticket modérateur d'ordre social fixant les limites de l'intervention des organismes pratiquant une assurance complémentaire du risque maladie (www.irdes.fr/documentation/syntheses-et-dossiers-bibliographiques.html). En clair, il augmentait les charges des patients pour limiter les dépenses de la Sécurité Sociale.

¹⁵⁴⁷ *Ibidem*, télégramme téléphoné du 24 avril.

¹⁵⁴⁸ ADL 19J893.

¹⁵⁴⁹ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 369-372.

¹⁵⁵⁰ *Combat ouvrier*, avril 1980, n° 195.

¹⁵⁵¹ Claude ROCCATI *Un internationalisme...*, *op. cit.* p. 606-630. Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 414-420.

solidarité en France, voyage d'Edmond Maire et de Jacques Chérèque en Pologne fin décembre 1980. La CGT choisit, pendant cette période, d'inviter à Paris un représentant du syndicat officiel, ce qu'Edmond Maire condamna vivement. Le soutien à Solidarnosc et cette critique de la CGT entraînèrent certaines remarques au sein du BN de la CFDT, y compris, selon Jean-Michel Helvig, celle de Pierre Héritier qui souligna « les risques d'interprétation, d'ingérence ou de récupération » que comportait le voyage d'Edmond Maire à Varsovie¹⁵⁵².

Ces deux affaires n'empêchèrent pas un certain nombre d'actions et de manifestations communes aux deux UD le 13 mai, les 29 mai et 2 juin contre la nouvelle convention médicale, le 23 juin sur les revendications prioritaires concernant les bas salaires, la réduction du temps de travail et la défense des libertés. Ces actions communes reprirent le 8 septembre à propos de Manufrance¹⁵⁵³, les deux UD appelant ensemble le 10 septembre à ce qu'il n'y ait « plus un seul licenciement dans la Loire » qui comptait, selon elles, à peu près 35 000 chômeurs, soit 12% de la population active¹⁵⁵⁴.

Les relations restaient difficiles comme le montra un échange de lettres entre les deux UD au mois de septembre¹⁵⁵⁵. Le 9, l'UD CGT écrivit à Michel Zapata qu'elle regrettait son refus d'une rencontre après l'action du 8 septembre où elle lui aurait proposé une réunion de toutes les organisations politiques, sociales, religieuses soucieuses de la vie du département pour préparer une journée d'action le 18 septembre. La lettre demandait une réponse pour l'après-midi, sinon la CGT prendrait ses responsabilités et convoquerait l'UD CFDT comme les autres organisations. Elle se terminait par les mots suivants : « Excuse pour les termes du courrier, mais il faut aller vite ». Michel Zapata répondit aimablement que l'UD CFDT était attachée au développement de l'action, mais que, pour elle, il fallait que celle-ci soit débattue dans les entreprises avec le maximum de travailleurs. En outre, il informa l'UD CGT que, le 17 septembre, l'UD CFDT invitait l'ensemble des organisations ouvrières à débattre d'un plan d'action et qu'il comptait sur la présence de la CGT. Cet échange de lettres où la CFDT annonçait l'amorce d'une stratégie d'action autonome dont nous reparlerons, n'empêcha pas une nouvelle action commune à Manufrance le 25 septembre¹⁵⁵⁶.

Mais la CFDT refusa de participer à la manifestation prévue par la CGT le 18 octobre, « journée - spectacle » médiatisée pour défendre les positions du PCF et peut-être du PS, à

¹⁵⁵² Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* Procès Verbal du BN des 3 et 4 décembre 1980, p. 378.

¹⁵⁵³ *Combat ouvrier*, septembre 1980, n° 200.

¹⁵⁵⁴ *Ibidem*, beaucoup plus que les statistiques officielles, Cf. supra, paragraphe IA3.

¹⁵⁵⁵ *Ibidem*, septembre 1980, n° 200, supplément n°1.

¹⁵⁵⁶ *Ibidem*, septembre 1980, supplément n°4.

laquelle les travailleurs de Manufrance ne croient pas »¹⁵⁵⁷. Les deux UD poursuivaient des stratégies différentes. Dans certaines usines, on arrivait à en venir aux mains entre militants. Selon Michel Zapata, la CFDT formait un bloc soudé, mais « bien seul »¹⁵⁵⁸. Ce fut donc à propos du conflit de Manufrance que la rupture s'opéra. .

2. Des conflits témoignant de la combativité des salariés, mais moins nombreux

Selon Alban Graziotin, il y eut en 1980, dans le Bassin stéphanois, 39 conflits dans 30 entreprises privées d'une durée moyenne de 23 jours. En 1981, ce nombre s'éleva à 31 conflits dans 29 entreprises, d'une durée moyenne de 24 jours. Les conflits étaient donc devenus moins nombreux et moins longs que dans la période 1974-1979¹⁵⁵⁹.

Les plus nombreux d'entre eux ont porté sur les menaces de licenciements. Outre Manufrance, nous pouvons citer la bonneterie en général et les ARCT à Roanne, Richier à L'Horre, Colombet-Charreyre et ACM Faure à Firminy, Voyer à Rive-de-Gier, etc.¹⁵⁶⁰. Ils se traduisirent quelquefois par des séquestrations de personnels dirigeants, comme chez Marrel à Rive-de-Gier, et plus souvent par des occupations que certaines entreprises voulurent faire payer très cher par des licenciements et des demandes d'indemnités exorbitantes. Ainsi, trois mois après un conflit long de 6 semaines, la direction et les non-grévistes de Richier à L'Horre assignèrent 4 délégués CGT - CFDT et leurs syndicats en justice le 14 février 1981 et leur demandèrent la « coquette somme de 2 milliards 600 millions de centimes d'indemnités »¹⁵⁶¹. Nous avons choisi de décrire plus précisément ci-dessous trois conflits, un conflit dans les hôpitaux de l'hiver 1981, marque d'une extension des conflits ailleurs que dans les usines, le conflit Manufrance, symbole des luttes du Bassin stéphanois et une succession de conflits qui s'enchaînèrent à Mavilor, à L'Horre, contre une politique de licenciements répétés.

a. La grève des personnels de santé en janvier-février 81

Les aides ménagères et les personnels des centres de soins et des hôpitaux avaient fait connaître leurs revendications en 1980, par des demandes de réception par le préfet ou par une grève à l'appel de la CGT. Mais un véritable mouvement pour l'augmentation des postes dans

¹⁵⁵⁷ *Combat ouvrier*, octobre 1980, n° 201, supplément n°1.

¹⁵⁵⁸ ADL 1333W225, Note des RG du 14 octobre 1980.

¹⁵⁵⁹ Cf. supra, chapitre 5, p. 22 et 54.

¹⁵⁶⁰ ADL 1333W146, Notes de conjoncture.

¹⁵⁶¹ *Combat ouvrier*, février 1980, n° 205, supplément n°2.

les hôpitaux de la Loire eut lieu dans l'hiver 1981¹⁵⁶². Le 18 janvier 1981, la CGT et la CFDT appelèrent, en commun, à une grève illimitée à partir du 19 janvier. La goutte d'eau qui avait fait déborder le vase avait été la décision de n'admettre que 13 agents à la formation d'aides-soignantes sur les 22 qui devaient y rentrer¹⁵⁶³. Le 19 janvier, une partie du personnel fut réquisitionnée¹⁵⁶⁴. Le 29 janvier, deux manifestations eurent lieu à Saint-Étienne et à Roanne à l'appel de la CGT et de la CFDT. Une autre eut lieu le 31 janvier. Les 3 et 18 février, la CFDT organisa une conférence de presse et un gala de soutien aux grévistes¹⁵⁶⁵.

Au CHR de Saint-Étienne, la CGT déposa un préavis de grève pour le 5 février, signe qu'elle avait arrêté la grève¹⁵⁶⁶, FO participa à la grève du 9 au 12 février¹⁵⁶⁷. La section et l'UD CFDT demandèrent à deux reprises au Préfet de les rencontrer¹⁵⁶⁸. Au 20 février, la CFDT menait une grève illimitée suivie par 30 à 40 salariés, à laquelle FO et la CGT ne participaient pas¹⁵⁶⁹. Le 27 février, la CFDT rappela les revendications des grévistes : création de 334 postes et budget de remplacement décent¹⁵⁷⁰.

Le 20 janvier, une partie de l'Hôpital de Roanne fut occupée¹⁵⁷¹; dans les jours suivants, de multiples soutiens politiques et syndicaux furent apportés aux grévistes qui organisèrent des manifestations et des sit-in. Le 10 février, le préfet de région transmit « la patate chaude » au préfet de la Loire en lui donnant la liberté de rencontrer les représentants des grévistes¹⁵⁷². Une délégation de l'intersyndicale CGT - CFDT fut reçue au ministère le 9 février et trente et un nouveaux postes furent inscrits au budget de l'établissement. La grève semblait terminée le 20 février¹⁵⁷³.

Le 6 février, une grève des élèves infirmiers pour l'emploi des élèves sortants, accompagnée d'une grève de la faim de deux d'entre eux, se déclencha à l'hôpital de Saint-Jean Bonnefonds. Suspendue le 10 janvier, elle redémarra pour 24 heures pour la CGT et,

¹⁵⁶² ADL 1333W221, Les hospitaliers. *Combat ouvrier* n° 0, mars 1981, ADL PER984. *Combat ouvrier*, février 1981, n° 205, supplément n° 2, ADLPER743. *Combat ouvrier*, février 1981, n° 205, supplément n° 3. *Combat ouvrier*, mars 1981, n° 206, supplément n° 1. *Combat ouvrier*, mars 1981, n° 206, supplément n° 2. Renée Fraisse, entretien avec l'auteur, 2 mars 2011.

¹⁵⁶³ ADL 1333W21 *La Tribune Le Progrès*, 18 janvier 1981.

¹⁵⁶⁴ *Ibidem*, 19 janvier 1981.

¹⁵⁶⁵ *Ibidem*, dates citées.

¹⁵⁶⁶ *Ibidem*, 4 février 1981.

¹⁵⁶⁷ *Ibidem*, 6 et 12 février 1981.

¹⁵⁶⁸ *Ibidem*, 12 et 18 février 1981.

¹⁵⁶⁹ *Ibidem*. Note pour le préfet sur la situation au 20 février 1981.

¹⁵⁷⁰ *Ibidem*, 27 février 1981.

¹⁵⁷¹ *Ibidem*, 20 janvier 1981.

¹⁵⁷² *Ibidem*, 24 janvier-10 février 1981.

¹⁵⁷³ *Ibidem*. Note pour le préfet sur la situation au 20 février 1981.

pour une durée illimitée, pour la CFDT¹⁵⁷⁴. Après un accord avec le directeur, dénoncé sur injonction de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS), les grévistes n'obtinrent pas satisfaction¹⁵⁷⁵.

À l'hôpital de Firminy, après une grève d'une journée à l'initiative de la CGT le 5 février, une grève illimitée débuta le 19 février à l'appel de la CFDT jusqu'au 3 mars où elle fut suspendue par l'AG des grévistes¹⁵⁷⁶. La tension y était très forte entre la CFDT, le CA et le directeur¹⁵⁷⁷. Une délégation de la CFDT obtint du ministère la titularisation de 21 auxiliaires. À Montbrison, les syndicats de l'hôpital débutèrent la grève le 5 février¹⁵⁷⁸. Selon la note rendue au préfet, il n'y aurait eu que 30 grévistes sur 317 membres du personnel¹⁵⁷⁹. À Saint-Chamond, 80% du personnel avaient fait grève à l'appel de la CFDT les 5 et 6 février. Ensuite la grève ne reprit pas malgré un nouvel appel syndical¹⁵⁸⁰. Mais la direction céda sur l'engagement à remplacer tous les soignants absents pour plus de 15 jours et l'embauche de sept auxiliaires¹⁵⁸¹. Au Chambon-Feugerolles, à Saint-Just Saint-Rambert et à Rive-de-Gier, il n'y eut pas de grève¹⁵⁸².

Le 27 février, une délégation intersyndicale fut reçue au ministère qui décida d'allouer 15 postes au CHR sur les 334 demandés. Le 28 février, la CFDT décida de suspendre la grève jusqu'au début du mois de mars où une assemblée générale déciderait de la suite¹⁵⁸³. Dans un tract, elle félicita les grévistes et déplora les freins mis à l'action par les atermoiements de la CGT et de FO¹⁵⁸⁴. Renée Fraisse, infirmière au CHR, nous a raconté cette grève menée sans la CGT, « difficile » parce que sa chef et ses collègues lui en « avaient voulu de [devoir faire] son boulot ». Mais elle en retenait les postes obtenus et le fait que la grève « les avait soudés »¹⁵⁸⁵.

Combat ouvrier présenta la conception que défendait la CFDT pour une autre politique de la santé : Il s'agissait de défendre le droit commun à la santé. Celui-ci dépendait d'une politique de plein emploi et d'une nouvelle conception du travail, réparti également entre

¹⁵⁷⁴ *Ibidem*, 7 février 1981.

¹⁵⁷⁵ *Combat ouvrier* n° 0, mars 1981, ADLPER984. Ce numéro prévu pour relancer un journal de masse n'eut pas de suite.

¹⁵⁷⁶ *Ibidem*, 22 février et 4 mars 1981.

¹⁵⁷⁷ *Ibidem*. Note pour le préfet sur la situation au 20 février 1981.

¹⁵⁷⁸ *Ibidem*, 30 janvier 1981.

¹⁵⁷⁹ *Ibidem*. Note pour le préfet sur la situation au 20 février 1981.

¹⁵⁸⁰ *Ibidem*.

¹⁵⁸¹ *Combat ouvrier* n° 0, mars 1981... *op. cit.*

¹⁵⁸² *Ibidem*. Note pour le préfet sur la situation au 20 février 1981.

¹⁵⁸³ *Ibidem*. *La Tribune Le Progrès*, dates citées. La grève ne reprit pas.

¹⁵⁸⁴ *Ibidem*, tract de la CFDT- Santé, le 28 février 1981.

¹⁵⁸⁵ Renée Fraisse, entretien avec l'auteur, le 2 mars 2011.

hommes et femmes pour garantir l'autonomie de chacun. Ce service public de la santé exigerait une réforme permettant de prendre en charge l'aspect curatif, l'aspect préventif et l'éducation sanitaire de la population. L'hôpital devrait être doté des moyens nécessaires mais les pôles de ce service devraient devenir des comités de santé de quartiers ayant pour rôle de définir des priorités pour leur quartier et de négocier avec les établissements de soins¹⁵⁸⁶.

Pour en revenir à la grève, on voit bien qu'elle ne fut pas unitaire. L'UD en fit pourtant un bilan positif dans *Combat ouvrier*. Ce conflit avait été le plus important dans les hôpitaux depuis 1973. Si la grève avait été irrégulièrement suivie, tous les services des hôpitaux importants avaient été touchés. Même si les résultats obtenus en termes de postes pouvaient paraître « maigres », c'était déjà « énorme » [l'adjectif nous semble quand même bien fort pour le CHR de Saint-Étienne]. Le nouveau bureau du syndicat de la santé ne s'était jamais senti aussi responsable. Ce conflit avait été un grand moment pour la CFDT-santé qui avait montré qu'elle pouvait prendre l'initiative et résister aux attaques de FO et de la CGT mieux implantées qu'elle¹⁵⁸⁷.

b. Mavilor (janvier 1979 - novembre 1983)

Nous avons choisi de faire ici une chronique des conflits qui secouèrent Mavilor, usine de vilebrequins ainsi que d'un secteur machines-outils à L'Horme et Lorette, au tournant des années 1970 - 1980¹⁵⁸⁸. Si ces conflits ont été « chaque fois un peu plus durs »¹⁵⁸⁹, c'est qu'ils se déroulèrent sur fond de réduction du personnel, passé de 1 550 en 1975/1976 à 818 fin 1983 où 95 nouveaux licenciements furent annoncés pour l'année suivante. Il faut dire que la combativité était très forte dans cette entreprise, notamment chez les jeunes ouvriers et que, malgré des désaccords, les sections CGT et CFDT pratiquèrent l'unité d'action pendant toute la période.

Le 31 janvier 1979, la direction annonça des suppressions de postes, dont des départs en préretraite¹⁵⁹⁰. Le 12 février, les deux sections syndicales diffusèrent un tract : « Nous avons conscience qu'un certain nombre de travailleurs semblent gagnés par un sentiment d'écrasement (...) qui se manifeste par ce genre de questions dans la situation actuelle : Faut-il continuer à lutter (...) [au risque] de compromettre l'avenir de l'entreprise ? ». Après avoir

¹⁵⁸⁶ *Combat ouvrier*, n° 205, supplément n°2, février 1981.

¹⁵⁸⁷ *Combat ouvrier* n° 0, mars 1981 *op. cit.*

¹⁵⁸⁸ Pour décrire ces conflits, nous avons utilisé les sources suivantes : les archives ADL1333W152, ADL19J874; Étienne DE BANVILLE et Jacques VÉRILHAC *Saint-Étienne le capital...*, *op. cit.* p. 126-128; *L'Action syndicale*, n° 34 de mars 1979 et 40 de février 1980; un entretien avec Georges Ville, 30 mai 2011.

¹⁵⁸⁹ Étienne DE BANVILLE et Jacques VÉRILHAC *Saint-Étienne le capital...*, *op. cit.*

¹⁵⁹⁰ ADL1333W152, Note des RG.

apporté leur réponse, positive, à cette question, les syndicats dénonçaient l'attitude de leur groupe, la CGIP (Compagnie Générale d'Industrie et de Participation) qui mettait en difficulté leur entreprise en la privant de toute aide financière, ce qui l'avait conduite à se placer sous la dépendance et, à terme, le contrôle de l'entreprise allemande Gerlach Werke. De plus, depuis le premier janvier 1979, le secteur « machines outils » de Mavilor avait été filialisé sous l'appellation Mavilor Machines Outils. Cette décision avait été prise, selon les syndicats, pour pouvoir vendre ce secteur rentable de Mavilor ou au moins bénéficier d'un apport financier de l'État. La conclusion de ce tract prévenait les travailleurs qu'en cas de non réaction, l'entreprise se dirigerait soit vers un dépôt de bilan, soit vers un rachat des différents secteurs par des firmes étrangères¹⁵⁹¹.

Lors de la journée départementale du 20 février 1979, des piquets de grève avaient été mis en place¹⁵⁹². Des salariés voulurent récupérer leur journée en faisant des heures supplémentaires, ce que refusèrent les deux syndicats. Cela conduisit à des incidents entre salariés, à trois licenciements et à de nouveaux débrayages¹⁵⁹³. Le 2 mars 1979, un piquet de grève empêchant les non-grévistes de rentrer dans l'usine, ceux-ci décidèrent d'organiser un vote sur la grève avec les encouragements de la direction¹⁵⁹⁴. Malgré un tract du PCF dénonçant « les jaunes »¹⁵⁹⁵ et un appel des syndicats à se conduire « en hommes »¹⁵⁹⁶, le vote eut bien lieu, 596 salariés sur les 614 qui y participèrent, se prononçant pour la reprise du travail¹⁵⁹⁷. Cela n'empêcha pas les grévistes de poursuivre leur mouvement. Le 8 mars 1979, les ouvriers de Mavilor - Machines Outils firent toutefois parvenir à la direction, par l'intermédiaire de leurs syndicats CGT et CFDT, une lettre dans laquelle ils écrivaient que, sans vouloir nuire à leurs camarades de Mavilor, ils refusaient les risques que cette grève faisait courir à leur entreprise¹⁵⁹⁸. Le 13, malgré une ordonnance en référé, un piquet empêcha encore une fois les non-grévistes de rentrer dans l'usine¹⁵⁹⁹. Le 14 mars, réunis en commission de conciliation, la direction et les syndicats parvinrent à un accord incluant l'annulation des trois licenciements, une augmentation des salaires, un engagement de la direction à négocier

¹⁵⁹¹ *Ibidem*, note des RG du 12 février 1979.

¹⁵⁹² Cf. supra, chapitre 5, paragraphe IIC2c.

¹⁵⁹³ ADL 1333 W 152, Note des RG.

¹⁵⁹⁴ *Ibidem*, télégramme du 2 mars.

¹⁵⁹⁵ *Ibidem*, *la Voix lhormoise*, journal de la cellule du PCF Léon Nicaise, 3 mars 1979.

¹⁵⁹⁶ *Ibidem*, tract CGT-CFDT Mavilor du 5 mars 1979. Nous retrouvons ici une réflexion de Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière...op. cit.* p. 154 : « c'est l'identité virile que le travail construit dans le goût de l'effort et de la dépense physique », et ajouterons-nous, parfois, de la bagarre.

¹⁵⁹⁷ *Ibidem*, tract des ouvriers non-grévistes du 6 mars 1979.

¹⁵⁹⁸ *Ibidem*, lettre du personnel de Mavilor Machines Outils à la direction par l'intermédiaire de leurs syndicats CGT-CFDT, 8 mars.

¹⁵⁹⁹ *Ibidem*, télégramme de la Direction Départementale des RG le 13 mars 1979.

les modalités d'exercice de la délégation syndicale, la prise en compte par les syndicats de la volonté de la direction de passer à 44 heures de travail hebdomadaire pour rattraper la production perdue. Les grévistes approuvèrent l'accord le 16 mars¹⁶⁰⁰.

Le 15 mars, en même temps qu'ils relataient la fin du conflit, les RG en proposèrent une analyse. Pour eux, le PCF avait joué « un rôle déterminant » en donnant des informations erronées et en exerçant une forte pression sur les non-grévistes. La direction avait été acculée à céder pour satisfaire les contrats souscrits. Les syndicats n'avaient pu accepter de perdre; ils avaient rajouté des revendications salariales et s'étaient appuyés sur des éléments communistes et gauchisants et la solidarité des autres sections syndicales. L'unité ouvrière avait été « ébranlée », une forte majorité acceptant les sacrifices en matière de salaires et de sanctions disciplinaires pour sauver l'entreprise. De plus, il existait un certain sentiment de fatalité face à la crise qui allait « dans le sens de la philosophie économique gouvernementale »¹⁶⁰¹.

Pour notre part, nous ne pouvons que remarquer que, si le PCF a diffusé beaucoup de tracts, les RG n'avaient pas mentionné d'informations erronées dans ces tracts. Par ailleurs, si les résultats du vote des non-grévistes montrent qu'effectivement un certain nombre d'ouvriers s'étaient opposés à la grève, ils n'indiquent pas qu'il s'agisse d'une « forte majorité », nous y reviendrons. En revanche, cela était déjà présent dans les conflits précédents, un certain nombre d'ouvriers avaient pris le parti de la direction¹⁶⁰² alors que les jeunes ouvriers étaient restés les moteurs de la grève. L'Action syndicale et Regards sur la Loire, hebdomadaire du PCF, célébrèrent la victoire. Le second fit une large place à la CFDT dans son article¹⁶⁰³ alors que Le Journal (sûrement patronal puisqu'il était inconnu à cette date et qu'on n'en vit pas la réapparition) donnait la parole aux non-grévistes qui créèrent un syndicat FO le mois suivant, et au patron¹⁶⁰⁴.

L'agitation reprit à l'automne. Le directeur annonça qu'il ne pouvait plus prendre de commandes à cause de multiples débrayages¹⁶⁰⁵, puis une augmentation de salaires acceptée par la CGC et FO, refusée par la CGT et sur laquelle la CFDT aurait souhaité organiser une consultation du personnel (première allusion à une divergence entre les deux

¹⁶⁰⁰ *Ibidem*, 15 mars 1979.

¹⁶⁰¹ *Ibidem*.

¹⁶⁰² Des ouvriers qui n'acceptent pas de prendre le risque de perdre leur travail et/ou des « ouvriers conservateurs ». Cf. Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière...*, *op. cit.* p. 236-238.

¹⁶⁰³ *L'Action syndicale*, mars 79, n°34. Regards sur la Loire, 20 au 27 mars 1979.

¹⁶⁰⁴ ¹⁶⁰⁴ *Le Journal*, 22 mars 1979.

¹⁶⁰⁵ ADL 1333W152, note des RG du 18 septembre 1979.

sections)¹⁶⁰⁶. Le 26 novembre, la CGT et la CFDT organisèrent un débrayage en revendiquant une prime en plus de l'augmentation annoncée, prime immédiatement refusée¹⁶⁰⁷. Le 29 novembre, un nouveau tract commun dénonça le chantage patronal et une remise en cause des conditions de travail; les syndicats organisèrent des débrayages, puis un barrage devant l'usine¹⁶⁰⁸. Le 6 décembre, la direction prononça le licenciement de quatre syndicalistes¹⁶⁰⁹. Le 10 décembre, l'usine fut réoccupée mais le Tribunal ordonna la levée de l'occupation¹⁶¹⁰. Le 14 décembre, les occupants furent évacués par la police et une manifestation de solidarité eut lieu à midi, les syndicats veillant à éviter tout heurt avec les forces de l'ordre¹⁶¹¹. Le 17 décembre, 20 cadres purent entrer dans l'usine mais les grévistes formèrent un cordon empêchant la rentrée de non grévistes « conduits par le directeur du personnel », et réoccupèrent l'usine¹⁶¹².

Le 19 décembre, la direction demanda la condamnation des deux syndicats et de 26 salariés à verser trois millions de francs à l'entreprise et lança 10 nouvelles procédures de licenciement et 27 lettres de dernier avertissement¹⁶¹³. Le même jour, Michel Bouteille, secrétaire de l'UD CGT, appela à renforcer l'occupation, mais les grévistes acceptèrent la réouverture de l'usine le lendemain, sur proposition de la direction, pour le versement des primes de fin d'année¹⁶¹⁴. Le 24 décembre, une réunion entre la CGT, la CFDT et la direction échoua, « surtout à cause de la CFDT » qui demanda des hausses de salaires plus importantes alors que la direction se déclarait prête à arrêter les poursuites engagées, sauf contre les syndicats¹⁶¹⁵. Le 26 décembre, l'usine fut réoccupée. Le 28, le syndicat FO demanda au préfet d'organiser une consultation du personnel et de prendre les mesures nécessaires pour sortir du conflit¹⁶¹⁶. Le 4 janvier, le vote réclamé par FO eut lieu avec des résultats très proches de ceux du 6 mars 1979 puisque, sur 600 votants, 596 votèrent pour la reprise du travail¹⁶¹⁷. Le 7 janvier, une tentative de rentrée dans l'usine des non-grévistes fut repoussée par les occupants

¹⁶⁰⁶ *Ibidem*, 1er octobre, 1979.

¹⁶⁰⁷ *Ibidem*, 26 novembre 1979.

¹⁶⁰⁸ *Ibidem*, 29 novembre 1979.

¹⁶⁰⁹ *Ibidem*, télégramme de la Direction départementale des RG le 7 décembre 1979.

¹⁶¹⁰ *Ibidem*, note des RG du 10 décembre 1979 et télégramme du 11 décembre 1979.

¹⁶¹¹ *Ibidem*, 14 décembre 1979.

¹⁶¹² *Ibidem*, 17 décembre 1979.

¹⁶¹³ *Ibidem*, note des RG le 19 décembre.

¹⁶¹⁴ *Ibidem*, télégramme de la direction des RG.

¹⁶¹⁵ *Ibidem*, note des RG du 26 décembre.

¹⁶¹⁶ *Ibidem*, lettre du syndicat FO au préfet du 28 décembre 1979.

¹⁶¹⁷ *Ibidem*, note manuscrite non datée.

tandis que la CGT et la CFDT faisaient des révélations sur l'avenir de l'entreprise, dénoncées comme fausses, par la direction qui les accusait de vol. Nous y reviendrons.

Au cours de l'année 1979, la CGIP avait chargé une de ses filiales, les Forges d'Alleverd, de superviser la gestion de Mavilor. Elles acquirent de la CGIP 64% du capital de Mavilor et prirent le nom d'Alleverd-Industries. Ce fut donc ce groupe qui géra la fin du conflit en cours¹⁶¹⁸. Le 9 janvier 1980, Monsieur Givry, son président, déclara en réunion du comité d'établissement qu'il fallait que ce conflit cesse et que Mavilor redevienne vivable, sans quoi il ne s'engagerait pas dans cette entreprise¹⁶¹⁹. Le 10 janvier, des débrayages de solidarité eurent lieu à Saint-Chamond, L'Horme, Grand-Croix et Rive-de-Gier et une manifestation rassembla un millier de personnes¹⁶²⁰. Le 18 janvier, un protocole d'accord fut signé entre les syndicats (sauf FO) et la direction¹⁶²¹. Le travail reprit le 21 janvier « dans une ambiance morose » pour les ouvriers, grévistes ou non, les employés dont les bureaux avaient été dévastés et souillés et les cadres puisque « *les éléments les plus actifs au plan syndical et politique étaient toujours présents après avoir frôlé en mars 79 et fin 79 le licenciement* »¹⁶²². Les syndicats CGT et CFDT avaient en effet obtenu, au bout de 40 heures de négociations, l'abandon de toutes les poursuites disciplinaires et financières engagées. Le 29 janvier, le syndicat FO donna son point de vue, estimant que les résultats obtenus (150 Francs au 1er décembre 1979, retour aux 40 heures avec compensation; création d'une commission économique et d'une commission sur les conditions de travail) étaient bien minces au vu de six semaines de grève¹⁶²³.

La grève eut des suites économiques et disciplinaires. Le carnet de commandes était en baisse et, après le licenciement d'un ouvrier qui avait frappé le chef du personnel, la direction poursuivit José Cuadros, devenu secrétaire de l'UD CGT, pour vol et détérioration le 26 décembre 1980¹⁶²⁴. Peut-être avait-il fait des révélations à partir des documents « trouvés » lors de l'occupation ? Il fut en tout cas inculpé de recel de documents¹⁶²⁵. Ce fut sur la base de ces documents que la CGT fit une conférence de presse dans laquelle elle annonçait le futur démantèlement de Mavilor¹⁶²⁶.

¹⁶¹⁸ Étienne de BANVILLE et Jacques VÉRILHAC *Saint-Étienne, le capital...*, op. cit. p. 127-128.

¹⁶¹⁹ *Ibidem*. Déclaration de Monsieur Givry à la réunion du CE. du 9 janvier 1980.

¹⁶²⁰ *Ibidem*. Note des RG du 10 janvier 1980.

¹⁶²¹ *Ibidem*. Communiqué commun CGT-CFDT de Mavilor.

¹⁶²² *Ibidem*. Note des RG du 21 janvier 1980.

¹⁶²³ *Ibidem*. Note des RG du 29 janvier 1980.

¹⁶²⁴ *Ibidem*. Note des RG du 26 décembre 1980.

¹⁶²⁵ *Ibidem*. Note des RG du 27 mars 1981.

¹⁶²⁶ *Ibidem*. Note des RG du 6 mars 1981.

Les années 1981 et 1982 furent marquées, faute de commandes selon la direction, par des mesures de chômage technique¹⁶²⁷, l'application des 39 heures et de la 5e semaine de congés au prix de la suppression de certains avantages acquis¹⁶²⁸, et la séquestration du directeur pour un licenciement jugé abusif¹⁶²⁹. Puis la direction annonça de nouvelles demandes de licenciement pour 30 salariés de Mavilor Machines-Outils en mai 1982, pour 90 salariés de plus de 56 ans en juin 1982, puis pour 280 salariés en octobre 1982, toutes ces mesures étant présentées comme des conditions de survie de l'entreprise¹⁶³⁰. Les deux syndicats ne se seraient pas opposés à cette dernière mesure si elle avait été prise dans le cadre d'un contrat de solidarité permettant l'embauche de jeunes pour remplacer les anciens¹⁶³¹. Mais ce n'était pas le cas et leur opposition mécontenta les ouvriers concernés, satisfaits de partir avec leur prime. De plus, une nouvelle période de chômage technique fut annoncée¹⁶³².

Les syndicats multiplièrent les démarches. En mars 1982, la section CFDT envoya un rapport au Ministère de l'industrie, critiquant la stratégie de spécialisation poussée à l'extrême de la direction et demandant que Mavilor, seul fabricant français de vilebrequins, soit replacé « dans un nouveau cadre de décision » garantissant une production nationale¹⁶³³. Le 14 octobre 1982, le préfet de la Loire écrivit au Ministère de l'industrie que les syndicats de l'entreprise étaient étonnés de ses informations sur « la bonne marche de l'entreprise ». Ils demandaient au Ministère une expertise dont lui-même et l'inspecteur du travail avaient besoin puisque l'entreprise demandait des préretraites et l'autorisation de procéder à des licenciements économiques¹⁶³⁴. À la même date, la rumeur d'un dépôt de bilan de Mavilor Machines-Outils se fit de plus en plus pressante. Les syndicats étaient d'autant plus enclins à le croire qu'ils avaient « trouvé » lors de l'occupation précédente un document émanant, semblait-il des Forges d'Allevard qui faisait apparaître l'intention du groupe de se séparer de l'unité « Machines-Outils »: « Mavilor Machines-Outils n'est pas dans la vocation des Forges d'Allevard et doit quitter le groupe ». Ils écrivirent donc au président de la République qu'il serait incompréhensible de fermer une entreprise qui avait des commandes parce qu'un groupe

¹⁶²⁷ *Ibidem*, Notes des RG des 10 et 16 décembre 1981, 3 mars 1982.

¹⁶²⁸ *Ibidem*, 23 février 1982.

¹⁶²⁹ *Ibidem*, Note des RG du 27 janvier 1982.

¹⁶³⁰ ADL 1333W152, notes des RG du 11 mai et du 9 septembre 1982.

¹⁶³¹ Philippe BARBEZIEUX *Le bilan des contrats de solidarité « Réduction de la durée du travail » conclus en 1982*, Revue "Travail et Emploi" i/pdf/17_2213.pdf : Le contrat de solidarité était une aide aux entreprises ou aux collectivités locales qui s'engageaient à réduire la durée du travail pour créer des emplois. Elle avait été instaurée par une ordonnance du 16 janvier 1982. Elle fut étendue aux entreprises qui s'engageaient à maintenir leur effectif par ce moyen par un décret du 16 décembre 1982.

¹⁶³² *Ibidem*, note des RG du 10 septembre 1982.

¹⁶³³ ADL19J874 Rapport de la section CFDT Mavilor au Ministère de l'industrie, 23 mars 1982.

¹⁶³⁴ ADL1333W152, Lettre du préfet au ministre de l'Industrie, 14 octobre 1982.

ne lui trouvait pas de place dans sa stratégie¹⁶³⁵. Pour ces trois lettres, nos sources ne nous indiquent aucune réponse.

Le 22 novembre 1982, la direction annonça 280 licenciements, 120 en préretraite, 160 « secs », dont 6 concernaient des délégués. La CGT critiqua violemment ces mesures prises, selon elle, pour des raisons de « profit immédiat »¹⁶³⁶. Le Préfet écrivit, cette fois-ci au Ministre des Finances, que ces nouvelles mesures, ajoutées à la fermeture récente de Calibracrier (L'Horme) et à la situation périlleuse dans laquelle se trouvaient Richier (L'Horme), Creusot-Loire (Saint-Chamond) et Pinguelly (L'Horme) risquaient de déclencher la colère et de coûter très cher¹⁶³⁷. Le 18 novembre, un piquet de grève CGT-CFDT ferma l'usine tandis qu'une manifestation avait lieu à Saint-Étienne¹⁶³⁸. Le 26 novembre 1982, une délégation alla rencontrer Jacques Badet, député-maire de Saint-Chamond à qui un délégué CFDT conseilla de se rappeler qui l'avait élu¹⁶³⁹. Le 3 décembre, le dépôt de bilan de Mavilor Machines-Outils fut prononcé¹⁶⁴⁰. Cette annonce déclencha la grève à l'appel des trois syndicats CGT, CFDT et FO, l'occupation de l'usine le 13 décembre, et une ordonnance d'expulsion le 21 décembre¹⁶⁴¹. Le 10 décembre, le directeur décida que la situation imposait de nouvelles mesures : suppression du 13^e mois, paiement des 35 heures sur la base de 35 heures et non plus de 39¹⁶⁴². C'était « ça ou le licenciement de 1090 personnes ». Il était « sûr que tout le monde comprendrait »¹⁶⁴³.

La grève dura jusqu'à la signature, le 8 janvier 1983, d'un protocole d'accord qui comportait les points suivants : paiement des primes à la cessation de l'occupation, reprise du travail le mardi 11 janvier, 2% d'augmentation au 1er janvier, annulation des poursuites et des sanctions, examen des comptes et de s problèmes d'emploi à moyen terme, examen de la politique salariale pour 1983¹⁶⁴⁴. Le moins qu'on puisse dire de ce protocole d'accord est que, mis à part l'abandon des poursuites, la direction ne s'engageait sur rien de précis. La reprise du travail dut être difficile, la suite le fut aussi puisque la direction annonça 49 licenciements en octobre 1983 avant de déclarer en novembre 1983 que 144 emplois seraient de trop en

¹⁶³⁵ *Ibidem*, lettre des syndicats CGT CFDT de Mavilor au Président de la République, 15 novembre 1982.

¹⁶³⁶ *Ibidem*, note des RG du 12 novembre 1982.

¹⁶³⁷ *Ibidem*. Lettre du préfet au Ministre des Finances, 15 novembre 1982.

¹⁶³⁸ *Ibidem*, note des RG du 18 novembre 1982.

¹⁶³⁹ *Ibidem*, note des RG du 26 novembre 1982.

¹⁶⁴⁰ *Ibidem*, 3 décembre 1982.

¹⁶⁴¹ *Ibidem*, Ordonnance de référé le 21 décembre 1982.

¹⁶⁴² *Ibidem*, 10 décembre 1982.

¹⁶⁴³ *Ibidem*, lettre du directeur au personnel 17 décembre 1982.

¹⁶⁴⁴ ADL 19 J 874, Protocole d'accord du 8 janvier 1983.

1984¹⁶⁴⁵.

En épilogue à cette chronique, nous avons choisi de citer des extraits de deux lettres envoyées par Georges Ville à Pierre Héritier¹⁶⁴⁶ en octobre et en novembre 1983¹⁶⁴⁷ : « (...) Nous avons été informés aujourd'hui de 40 nouveaux licenciements : le reste des divers procédés ayant fait passer l'effectif de 1200 à 750 et peut-être moins. Il y aura encore des mises à la retraite l'année prochaine. (...) Ne crois-tu pas qu'il faudrait revoir les 65% donnés aux préretraités ? (...) La direction a obtenu une aide à 80% du Fonds National de l'Emploi (FNE), mais rien n'est venu pour les travailleurs, ni réduction d'horaires, ni réduction du nombre de licenciements, ni augmentation des prestations.¹⁶⁴⁸ (...) Une commission avait été mise en place pour reclasser les gens. En fait, elle a fait pression sur certains pour qu'ils partent. On estime que 80% de ceux qui sont partis dans ces conditions sont chômeurs. L'inspection du travail doit enquêter, à quoi cela va-t-il servir ? Un certain nombre a pu faire un stage de formation; ça a traîné et il a fallu choisir brusquement sans savoir ce que c'était. (...) Quelques réflexions d'un militant désabusé qui regrette ce « gâchis économique ». Je reste à ta disposition pour tout complément d'informations, essayant de croire toujours aux rêves que nous avons faits dans une gauche démocratique, fraternelle, promotionnelle, responsable. Amitiés. Georges. »

« Suite à ma lettre d'octobre, un peu plus d'amertume et une question : à quoi servent en 1983 une confédération, une fédération, une UD ? (...) Une réflexion d'un militant qui m'a troublé : Quand (...) va-t-on occuper les UD ? (...) Le 18 novembre, des lettres de licenciement économique ont été envoyées à 18 camarades. Le lundi 21, tout le monde est sorti. (...) Grève totale. (...) La direction a annoncé 140 emplois de trop pour 1984. (...) Ça fait un mois que je t'ai écrit. Le seul changement, c'est que la CFDT demande le maintien du pouvoir d'achat pour tous. (...) Si on continue comme ça, avec qui va-t-on remettre en question la société qui se construit ? (...) N'est-il pas venu, le temps de construire une opposition avec les travailleurs et pour les travailleurs ? Il est temps d'entrer en lutte contre la montée d'une nouvelle classe ouvrière capitaliste (...) Je fais mienne la réflexion de mon camarade et je vous dirai : Ou vous jouez votre rôle de confédération; ou nous vous

¹⁶⁴⁵ *Ibidem*, lettres de Georges Ville à Pierre Héritier du 14 octobre et du 29 novembre 1983.

¹⁶⁴⁶ Qui a été élu membre de la commission exécutive de la CFDT au congrès confédéral de Metz des 25-29 mai 1982.

¹⁶⁴⁷ Pour mieux connaître Georges Ville, décédé en mars 2015, Cf. entretien avec l'auteur, 30 mai 2011.

¹⁶⁴⁸ Le FNE est une ligne budgétaire gérée par les Directions du Travail et destinée à la mise en œuvre des différents axes de la politique de l'État en matière de formation et d'emploi. Dans le cas cité par Georges Ville, il finance en partie les prestations des salariés partis en préretraite avec 60% de leur salaire.

considérons comme les autres structures... et nous vous secouons. Un vieux militant qui n'a pas digéré ses journées aux côtés des copains licenciés les 22 et 23 novembre à Mavilor. Amitiés quand même. Georges. »

Quelle analyse pouvons-nous proposer pour cette succession de conflits ? Deux constats d'abord : une réelle combativité d'une partie importante des salariés et la victoire du groupe financier. En ce qui concerne les salariés, les RG insistent surtout sur deux aspects : la combativité des jeunes et la force du PCF. Ces jeunes ouvriers très engagés de Mavilor étaient souvent d'origine étrangère (espagnole ou italienne selon les RG). Il est certain qu'ils n'avaient pas la préoccupation d'une famille à nourrir¹⁶⁴⁹, et ils étaient organisés par la CGT. Le PCF semble également très présent, à la fois dans la section CGT de Mavilor et dans la ville de L'Horme, un PCF qui soutint cette lutte sans « modérantisme » pour reprendre un mot de Xavier Vigna¹⁶⁵⁰.

Il nous faut bien y ajouter aussi la pratique unitaire de la CFDT et de la CGT de l'entreprise, au moment de la rupture entre les deux confédérations. Cela infirme les analyses des pratiques et des positions des syndicats CFDT, comme trop unilatéralement conciliantes. Cette pratique unitaire et combative de la CFDT nous pose question parce que les RG ne nous donnent pas d'informations : repose-t-elle sur des jeunes comme pour la CGT, sur d'anciens militants comme Georges Ville, sur la présence de « maoïstes », comme le suggéra la CGT dans un tract de 1975¹⁶⁵¹? À vrai dire, nous ne le savons pas, notre seul témoin, Georges Ville n'étant plus en état de répondre à nos questions.

En revanche, nous pouvons retracer l'évolution des voix obtenues par les trois sections syndicales aux élections des délégués pour le premier collège en 1978, 1979, 1980, 1981¹⁶⁵². Cette évolution révèle le haut niveau mais aussi le recul de la CGT, la poussée de FO au moment de sa création (elle rassemble à peu près les voix perdues par la CGT et la CFDT) et le recul, puis la remontée de la CFDT. Si une partie des ouvriers, pas la majorité comme l'ont dit les RG¹⁶⁵³, a pu accepter « les sacrifices (...) et les sanctions disciplinaires pour sauver l'usine » en se ralliant à FO, le nombre de ces « ouvriers conservateurs »¹⁶⁵⁴ est allé en s'amenuisant. Peut-être parce que les sacrifices continuaient ; d'ailleurs le syndicat FO, que

¹⁶⁴⁹ Nous faisons ici un parallèle avec une grève de six semaines à l'usine John's Manville de Saint-Marcellin-en-Forez menée dans une très joyeuse ambiance dans l'été 1977 par beaucoup de jeunes qui n'avaient « *pas trop de charges de famille* ». Cf. Bernard Arthus, entretien avec l'auteur du 12 janvier 2013.

¹⁶⁵⁰ Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière ...*, op. cit. p 243.

¹⁶⁵¹ Dans un conflit précédent.

¹⁶⁵² ADL19J 874. Cf. en page suivante.

¹⁶⁵³ Cf. supra note n°86.

¹⁶⁵⁴ Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière ...* op. cit. p. 236-238.

Georges Ville avait traité de « syndicat jaune », a participé à la grève de décembre 1982-1983¹⁶⁵⁵. Il n'en reste pas moins vrai qu'il y avait eu rupture de l'unité ouvrière.

	inscrits	votants	exprimés	CGT		CFDT		FO	
1978			856	521	60.8%	334	39%		
1979	1001	889	866	454	52.4%	176	20%	230	26.5%
1980	988	871	847	387	45.6%	280	33%	170	20%
1981	958	807	799	372	45.7%	315	40.4%	108	13.8%

Figure n° 43 : Évolution des résultats des élections des délégués à Mavilor dans le 1er collège de 1978 à 1981

Nous pouvons également percevoir, à travers les deux lettres de Georges Ville à Pierre Héritier la déception d'un (des) militant(s) de la CFDT face à la victoire du (des) groupe(s) financier(s) sur les salariés malgré la présence d'un gouvernement de gauche soutenu par la CFDT qu'on accuse d'être « le syndicat du gouvernement »¹⁶⁵⁶.

c. Manufrance (1975-1985)

En ce qui concerne Manufrance, nous n'allons pas relater dans le détail l'histoire de l'entreprise ni le long conflit qui aboutit à sa liquidation judiciaire le 22 octobre 1980¹⁶⁵⁷. Nous nous centrerons sur les stratégies des sections syndicales et des deux UD dans ce conflit.

Premier élément : Étienne Mimard, président fondateur de Manufrance, avait légué en 1941 à la ville de Saint-Étienne 30% de ses actions, pour développer la formation professionnelle à Saint-Étienne, tout en lui interdisant de s'immiscer dans la gestion de l'entreprise. Le système fonctionna tant bien que mal jusqu'aux années 1970, les héritiers des anciens collaborateurs d'Étienne Mimard gérant l'entreprise sans effectuer les investissements nécessaires pour faire face à la perte du marché privilégié qu'était l'empire colonial, et à la concurrence de productions étrangères (les armes) et d'autres sociétés de vente par correspondance. Ce fut en 1975 seulement que Michel Durafour, maire de Saint-Étienne, chargea André Blanc, inspecteur des finances, d'une mission visant à améliorer la marche de l'entreprise. Sous sa présidence, les effectifs étaient les suivants en août 1976¹⁶⁵⁸.

¹⁶⁵⁵ Georges Ville, entretien avec l'auteur le 30 mai 2011.

¹⁶⁵⁶ *Combat ouvrier*, octobre 1983, n° 230, supplément n° 2.

¹⁶⁵⁷ Pierre KUKAWKA *Manufrance radiographie d'une lutte*, Éditions Sociales (notre temps/société), 1980. Alban GRAZIOTIN *Crise(s) de Manufrance, lutte(s) des Manufrance : une approche possible... au-delà du mythe... (1977- juin 1981)*, intervention lors du colloque Manufrance, Saint-Étienne, 30 novembre-2 décembre 2011. Marie-Ange POYET *On les appelait les Manufrance*, Label Vidéo, 2008.

¹⁶⁵⁸ Note des RG du 24 août 1976, ADL1059W41.

	Bureaux et entrepôts	Ateliers	Magasins
Saint-Étienne	1 207	1482	55
France métropolitaine hors Saint-Étienne	1 014		
Outre-mer	55		
Total	2 744		

Figure n° 44 : Les effectifs de Manufrance en France au 24 août 1976

Monsieur Blanc proposa en 1977 un plan de licenciements, refusé par le personnel et par les syndicats. Suite à son départ face à ce refus, le conseil d'administration demanda le 12 mai, une procédure de suspension des poursuites, accordée par le tribunal de commerce de Lyon. Celui-ci demanda à l'entreprise d'effectuer des licenciements et de choisir entre la recherche d'un partenaire et la participation de la municipalité¹⁶⁵⁹. Ensuite, se succédèrent cinq présidents qui finirent tous, à une exception près, par proposer des licenciements et une filialisation de l'entreprise. Entre temps, Joseph Sanguedolce, ancien secrétaire général de l'UD CGT et membre du comité central du PCF, avait été élu maire de Saint-Étienne en promettant que, sous sa magistrature, Manufrance ne connaîtrait pas de licenciements. Il y eut donc unité entre l'intersyndicale et la municipalité pour refuser les licenciements¹⁶⁶⁰ et réclamer au gouvernement une aide financière pour relancer Manufrance. Mais celui-ci répondit qu'il n'interviendrait qu'en cas de proposition d'un projet sérieux et viable pour les différents secteurs de l'entreprise¹⁶⁶¹.

Le 9 septembre, une note des RG mettait en évidence l'écrasante majorité que détenait la CGT par rapport aux autres syndicats¹⁶⁶². Mis à part le 3^e collège où la CGC était très bien représentée, la CGT était très largement majoritaire dans les deux premiers collèges, avec 1 200 adhérents dans l'entreprise alors que le CFDT n'en comptait qu'une centaine selon Jean-Antoine Neyran¹⁶⁶³. Cela n'empêcha pas, pendant un certain temps, une pratique intersyndicale unitaire autour de Monique Garnier, secrétaire du comité d'entreprise¹⁶⁶⁴.

¹⁶⁵⁹ ADL 1333W155, note des RG le 12 mai 1977.

¹⁶⁶⁰ *Ibidem*, télégramme des RG les 1er et 2 septembre 1977.

¹⁶⁶¹ René Monory, ministre de l'Économie et des Finances de 1978 à 1981, déclaration reprise dans Marie-Ange POYET *On les appelait..., op. cit.*

¹⁶⁶² ADL 1333W155, note des RG le 9 septembre 1977.

¹⁶⁶³ Jean-Antoine Neyran, secrétaire de la section CFDT à partir de 1977, entretien avec l'auteur, 10 octobre 2011.

¹⁶⁶⁴ Monique Garnier, secrétaire du Bureau de la CGT et du comité d'entreprise, entretien avec l'auteur, 19 février 2015.

Collège	Inscrits	Votants	Exprimés	CGT	CFDT	CGC	FO
1 ^{er} collège Ouvriers et employés	2 020	1 635	1 543 94,3%	1236 80,1% 13 élus	233 15,1% 2 élus	NR	74 4%
2 ^e collège, agents de m.,c. et techniciens	520	446	420 94,1%	393 93,5% 4 élus	NR	NR	27 6,4%
3 ^e collège, ingénieurs et cadres	168	109	103 94,4%	9 8,7% 1 élu	NR	94 91,2% 2 élus	NR
Résultats globaux	2 708	2 190	2 066 95,1%	1638 79,7% 18 élus	233 11,2% 2 élus	94 4,5% 2 élus	101 4,8%

Figure n°45 : Résultats des élections des délégués du personnel à Manufrance en mai 1976¹⁶⁶⁵

Le 30 septembre et le 3 octobre 1977, la CGT et la municipalité stéphanoise se félicitèrent de la décision du tribunal de commerce de Lyon d'accorder une nouvelle suspension des poursuites qui permettait un redémarrage de Manufrance pour lequel Joseph Sanguedolce déclarait attendre une aide de 10 milliards (de centimes, ?) de l'état¹⁶⁶⁶. Après l'arrivée d'un nouveau président, Jacques Petit, le comité d'entreprise décida de prendre des mesures de chômage technique et arrêta le principe d'une mise en retraite anticipée pour les salariés de 56 ans et 8 mois¹⁶⁶⁷. Selon une note des RG du 26 octobre, le président Petit considérait qu'il y avait 700 salariés en surnombre¹⁶⁶⁸. Mais les syndicats et la municipalité s'opposèrent à ces licenciements et Monsieur Petit démissionna. Le 17 février, Pierre Juvin, président de la Mutuelle des Artisans, Commerçants et Industriels de France (MACIF) et membre du PCF, fit son entrée au conseil d'administration¹⁶⁶⁹.

Le 2 mars 1978, un nouveau président, François Gadot-Clet était élu, tandis que Joseph Sanguedolce annonçait que Manufrance était sauvée grâce à des investissements divers, dont ceux de la MACIF ; son assurance laissant perplexe l'auteur de la note¹⁶⁷⁰. Monsieur Gadot-Clet avait l'appui de la municipalité et de la CGT qui finirent par accepter les 334 licenciements qu'il annonça le 7 juin 1978. Pour Monique Garnier, ce fut « un crève-cœur, (...) on a accepté quelque chose qu'on n'aurait pas accepté avec la droite »¹⁶⁷¹. La section CFDT refusa ces licenciements, mais la majorité des salariés les accepta à une très forte

¹⁶⁶⁵ ADL 1059W41, note des RG sur les résultats des élections des délégués du personnel en mai 1976.

¹⁶⁶⁶ *Ibidem*, notes des RG du 30 septembre et du 3 octobre 1977.

¹⁶⁶⁷ *Ibidem*, notes des RG des 10 et 13 octobre 1977.

¹⁶⁶⁸ *Ibidem*, 26 octobre 1977.

¹⁶⁶⁹ *Ibidem*, 20 février 1978.

¹⁶⁷⁰ ADL1333W155, Note RG du mars 1978.

¹⁶⁷¹ Cf. Marie-Ange POYET *On les appelait..., op. cit.*

majorité le 13 juillet¹⁶⁷². En novembre 1978, la situation de Manufrance ne s'étant pas améliorée, François Gadot-Clet proposa un nouveau plan qui comportait la fermeture de la Division Produits Manufacturés (DPM). Cette mesure qui aurait entraîné 1 300 licenciements, provoqua la fureur du Maire de Saint-Étienne et des salariés qui obtinrent du CA la démission du président le 22 janvier 1979 et son remplacement par René Mestries¹⁶⁷³.

Monsieur Mestries prit de nombreux contacts avec des entreprises qui n'aboutirent pas parce que la situation financière de Manufrance effrayait les investisseurs potentiels et/ou parce que l'état dissuada ces investisseurs d'intervenir¹⁶⁷⁴. C'est pourquoi le tribunal de commerce de Saint-Étienne ouvrit une procédure de règlement judiciaire le 8 février¹⁶⁷⁵. Ce jour-là, les UD CGT et CFDT appelèrent les travailleurs à participer à la grève de 24 heures et à la marche sur Saint-Étienne prévues le 20 février 1979¹⁶⁷⁶ « pour s'opposer à la marginalisation économique de la Loire »¹⁶⁷⁷. Le 17 février, René Mestries présenta son plan au Comité Interministériel d'Aménagement des Structures Industrielles (CIASI)¹⁶⁷⁸ : Il prévoyait une location-gérance¹⁶⁷⁹, et un programme de licenciement de 756 salariés dont 186 seraient transférés dans d'autres unités¹⁶⁸⁰. Le 21 mars, alors qu'on attendait toujours de savoir quelle aide financière apporterait le gouvernement, une divergence se fit jour entre les sections CGT et CFDT, la CGT optant pour la participation à la marche nationale sur Paris le 23 mars, la CFDT pour une action départementale le même jour¹⁶⁸¹. Cela entraîna une réponse très vive de la CGT : « OUI 'camarades' de la CFDT les mensonges ne payent pas et les vérités peuvent faire mal. Espérant avoir remis les choses au point, nous laisserons de côté ceux qui essaient par de basses manœuvres de casser l'unité »¹⁶⁸².

Le 24 mars 1979, Manufrance put disposer d'un prêt de 20 millions garanti sur le stock pour lui permettre de sortir son catalogue¹⁶⁸³. Les sections CGT et CFDT critiquèrent ce prêt

¹⁶⁷² ADL1333W155, Note RG du 17 juillet 1978.

¹⁶⁷³ ADL 1333W156, Télégramme des RG du 22 janvier 1979.

¹⁶⁷⁴ Version communément admise par les militants du PCF selon Daniel Durand, entretien avec l'auteur, 25 février 2015.

¹⁶⁷⁵ ADL 1333W156, Note RG du 8 février 1979.

¹⁶⁷⁶ Cf. supra chapitre 5, paragraphe IIC2c.

¹⁶⁷⁷ ADL 1333W156, télégramme des RG du 8 février 1979.

¹⁶⁷⁸ Cf. Étienne De BANVILLE et Jacques VÉRILHAC Saint-Étienne *Le capital...*, op. cit. p.37. Le CIASI était « une instance d'évaluation des projets industriels » qui demandaient l'aide de l'état.

¹⁶⁷⁹ Serge BRAUDO *Dictionnaire du droit privé*. La "location-gérance" est le contrat par lequel, l'exploitant d'un fonds de commerce concède à un commerçant dit " le gérant " le droit d'administrer son fonds. Cette gérance (...) fait supporter au gérant les risques de l'exploitation. <http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/location-gérance.php> .

¹⁶⁸⁰ ADL 1333W156, Note RG du 17 février 1979.

¹⁶⁸¹ Cf. supra, chapitre 5, paragraphe IIC2c.

¹⁶⁸² ADL1333W156, 21 et 22 mars 1979.

¹⁶⁸³ *Ibidem*, 24 mars 1979.

et l'ensemble du plan Mestries cité plus haut : « Envisager un 'plan social' sans qu'il y ait une solution globale est une hérésie. Il faut prendre les choses par ordre : plan de financement, plan de relance et ensuite plan social »¹⁶⁸⁴. La colère montait. Le 24 avril, des manifestants investirent le tribunal de commerce, tentèrent d'enfoncer le portail de la préfecture et brisèrent les vitres de la permanence de Lucien Neuwirth, président du Conseil général¹⁶⁸⁵. Le 25 avril, l'entreprise fut occupée et quatre dirigeants syndicaux (CGT, cadres CGT, CFDT, CGC) entamèrent une grève de la faim¹⁶⁸⁶.

Le 9 mai, un protocole d'accord fut signé. Il créait la Société nouvelle Manufrance dont le CA serait présidé par Monsieur Mestries et où la MACIF désignerait trois administrateurs. Le protocole d'accord comportait 600 suppressions de postes et un montage financier. Le travail reprit le 14 mai¹⁶⁸⁷. Alors que la situation de Manufrance restait difficile, Monsieur Sanguedolce aurait été invité par le comité central du PCF à reprendre les choses en main, ce qu'il aurait répercuté auprès des dirigeants de la section du PCF de l'entreprise¹⁶⁸⁸. Nous pouvons mettre cette information en rapport avec une autre qui apparut le 15 octobre : Jacky Monate avait été remplacé par Monsieur Georges, membre du PCF, au poste de secrétaire de la CGT¹⁶⁸⁹. Les RG ajoutaient que Monique Garnier était elle aussi susceptible d'être remplacée. Elle le confirme dans le film de Marie-Ange Poyet, en indiquant qu' Henri Krasucki et Louis Viannet lui avaient demandé, à plusieurs reprises, de se comporter plus en représentante de la CGT que de l'intersyndicale¹⁶⁹⁰.

En juin 1979, la CFDT avait sorti une brochure intitulée « Une autre idée de Manufrance. La CFDT parle ». Après un rappel historique et une analyse économique, elle énonçait quatre conditions de survie de l'entreprise : des études sérieuses sur des questions négligées (compétitivité, investissements, prix); des mesures de réorganisation (points de vente, ateliers); une volonté politique des pouvoirs publics; un financement plus important que celui qui avait été prévu. D'après une note des RG, le PCF aurait critiqué le contenu de cette brochure en écrivant que la « CFDT racolait »¹⁶⁹¹.

¹⁶⁸⁴ *Ibidem*, tract CFDT- Manufrance 26 mars 1979.

¹⁶⁸⁵ *Ibidem*, téléx des RG du 24 avril 1979.

¹⁶⁸⁶ *Ibidem*, télégramme des RG du 26 avril 1979.

¹⁶⁸⁷ *Ibidem*, 15 mai 1979.

¹⁶⁸⁸ *Ibidem*, Note des RG du 10 octobre 1979.

¹⁶⁸⁹ *Ibidem*, note des RG du 15 octobre 1979, Cf. infra la version de Jacky Monate, dans le même paragraphe.

¹⁶⁹⁰ Marie Ange POYET *On les appelait...*, *op. cit.* Cf. également Monique Garnier, entretien avec l'auteur, le 19 février 2015.

¹⁶⁹¹ *Ibidem*, note des RG du 5 décembre 1979.

Le 12 février 1980, la CFDT rendit compte de sa progression aux élections des délégués¹⁶⁹². Cette progression était d'autant plus importante qu'elle n'avait pas pu, faute de militants, présenter des candidats dans tous les services de l'entreprise. Elle restait néanmoins en situation de grande infériorité par rapport à la CGT comme le montre le tableau suivant.

	Inscrits	Votants	Exprimés	CGT	CFDT	CGC
1er collège	1 069	932	875 93,88%	550 62,85% 14 élus	325 37,12% 6 élus	NR
2e collège	351	318	290 91,19%	238 82% 5 élus	16 5,5%	36 12,4%
3e collège	90	60	53 88,33%	NR	NR	53 100% 2 élus
Total	1519	1 310	1 218	788 64,7% 19 élus	341 28% 6 élus	89 7,3% 2 élus

Figure n° 46 : Résultats des élections des délégués du personnel à Manufrance en janvier 1980¹⁶⁹³

La situation de l'entreprise était devenue très grave. Le préfet écrit au Ministère qu'elle ne pourrait remplir ses obligations dès le mois suivant et que le gouvernement devrait faire « un examen positif de la situation »¹⁶⁹⁴. Après l'envoi d'une délégation à Paris, la CGT répliqua à la CFDT : « On, voit bien qui agit et qui se contente de critiquer »¹⁶⁹⁵. Le 31 mars, René Mestries annonça que Manufrance était en cessation de paiement et devrait déposer son bilan sans une intervention de l'état¹⁶⁹⁶. Le 2 avril, 500 salariés se rassemblèrent devant l'usine avant d'aller occuper et bloquer la BNP avec une banderole : « Banque fermée pour refus de travailler avec Manufrance »¹⁶⁹⁷. Le 17 avril, un tract de l'intersyndicale déplorait la mauvaise volonté des banques et critiquait le président¹⁶⁹⁸.

Le 12 mai, Monsieur Mestries démissionna et fut remplacé par Monsieur Bénard, de la MACIF. Un communiqué du conseil d'administration annonça qu'une filialisation de l'entreprise serait rapidement étudiée¹⁶⁹⁹. Ce remaniement n'amena aucun changement sur le plan financier. Des manifestants y répondirent en faisant brûler des pneus contre le portail de la préfecture le 17 juin¹⁷⁰⁰; d'autres manifestations et des déclarations se succédèrent en boucle en juin et en juillet. Monsieur Bénard présenta sa démission le 3 juillet, jour de l'arrivée de

¹⁶⁹² *Ibidem*, tract de la CFDT Manufrance, 12 février 1980.

¹⁶⁹³ ADL 1333W155, note des RG du 6 mars 1980.

¹⁶⁹⁴ *Ibidem*, lettre du préfet au Ministre de l'économie le 3 mars 1980.

¹⁶⁹⁵ *Ibidem*, tract *Agir avec la CGT*, 10 mars 1980.

¹⁶⁹⁶ *Ibidem*, le 31 mars 1980.

¹⁶⁹⁷ *Ibidem*, note des RG du 2 avril 1980.

¹⁶⁹⁸ *Ibidem*, note des RG du 17 avril 1980.

¹⁶⁹⁹ *Ibidem*, télégramme des RG du 13 mai et communiqué du CA du 22 mai 1980.

¹⁷⁰⁰ *Ibidem*, 17 juin 1980.

Bernard Tapie qui prétendit vouloir soutenir Manufrance sans l'aide de l'état¹⁷⁰¹. Pour les syndicats, cette arrivée était secondaire, le problème était la nécessité d'obtenir une aide de l'état¹⁷⁰². Ils refusèrent toutefois un plan de Bernard Tapie qui aurait abouti au démantèlement de Manufrance, mais selon les notes des RG du mois de juillet, ils avaient beaucoup de peine à mobiliser une grande partie du personnel¹⁷⁰³.

Le 31 juillet, les syndicats présentèrent le nouveau plan de redressement en Assemblée générale (400 licenciements, vente de magasins) et décidèrent d'un plan d'alerte en cas de besoin¹⁷⁰⁴. Le mois d'août se passa à rechercher une aide de l'état dont René Monory dit qu'il « n'y avait pas lieu d'aider quelqu'un qui n'existait plus » après le retrait de la MACIF¹⁷⁰⁵. Le 5 septembre, les UD CGT et CFDT décidèrent d'une journée de débrayages, de manifestation et de portes ouvertes à Manufrance le 8 septembre. Les UD comptaient sur la présence de 6 000 manifestants, il y en aurait eu 3 500¹⁷⁰⁶. Le dernier administrateur donna sa démission le 10 septembre; celle-ci fut immédiatement suivie d'une manifestation au tribunal de commerce dont le président promit de reporter toute décision au 25 septembre¹⁷⁰⁷.

Le 12 septembre, la CGT annonça l'organisation d'une manifestation avec Georges Séguy le 18 septembre¹⁷⁰⁸ à laquelle l'UD CFDT décida de ne pas participer¹⁷⁰⁹, sans que nous en ayons trouvé le motif. Le jour de cette manifestation, Paul Marchelli, président de la CGC, fut interdit de prise de parole par la CGT¹⁷¹⁰. Selon les RG, la manifestation aurait été suivie par 4 000 personnes, dont 3 000 venues des départements voisins¹⁷¹¹. Lors d'un rassemblement intersyndical, le 25 septembre, Claude Fournier, secrétaire général de l'UD CGT, annonça une nouvelle manifestation de la CGT pour la défense de l'emploi le 18 octobre¹⁷¹².

Pendant ce mois de septembre, l'UD CFDT sortit une nouvelle brochure : « Aujourd'hui, comment sauver Manufrance ? » que nous résumons. Avec le retrait de la MACIF, on se trouvait au bord d'un dépôt de bilan. Il n'y avait pas moyen de s'en sortir sans une modernisation de l'entreprise, surtout pas avec des licenciements qui empêcheraient

¹⁷⁰¹ *Ibidem*, 3 juillet 1980.

¹⁷⁰² *Ibidem*, tracts CFDT et CGT du 4 et du 8 juillet 1980.

¹⁷⁰³ *Ibidem*, télégramme et note du 24 et du 27 juillet 1980.

¹⁷⁰⁴ *Ibidem*, 31 juillet 1980.

¹⁷⁰⁵ ADL1333W157 Télégramme des RG et projet de Procès-verbal (P.-V.) du 27 et du 28 août 1980.

¹⁷⁰⁶ *Ibidem*, note et télégramme des RG des 5 et 8 septembre 1980.

¹⁷⁰⁷ *Ibidem*, télégramme des RG du 10 septembre 1980.

¹⁷⁰⁸ *Ibidem*, tract de la CGT du 12 septembre 1980.

¹⁷⁰⁹ *Ibidem*, télégramme des RG du 17 septembre 1980.

¹⁷¹⁰ *Ibidem*, 18 septembre 1980.

¹⁷¹¹ *Ibidem*.

¹⁷¹² *Ibidem*, 25 septembre 1980.

l'entreprise de développer les ventes. Michel Durafour et les pouvoirs publics avaient conduit Manufrance à sa perte et la municipalité avait eu tort de se « poser en sauveur de Manufrance ». Depuis le début de l'été, la CGT et le PCF se présentaient comme les seuls à pouvoir sauver Manufrance, ce qui ne permettait pas d'associer les travailleurs à l'action. C'est pourquoi la CFDT appelait à insérer la lutte à Manufrance dans les luttes de tous les travailleurs de la Loire.

Le même mois, Bernard Tapie devint PDG de l'ancienne société¹⁷¹³. Les relations entre les deux UD se dégradèrent encore après la décision de l'UD CFDT de ne pas participer à la manifestation de la CGT et du PCF du 18 octobre et d'une tribune libre de Pierre Héritier et Michel Zapata dans *Le Matin*¹⁷¹⁴. Dans cette tribune, ils écrivaient qu'il fallait bien sûr des capitaux, mais que ceux-ci ne suffiraient pas. Il fallait aussi rénover le parc de machines, les méthodes de fonctionnement, le système commercial, et encore sortir Manufrance du « contexte des règlements de comptes politiques » opposant « Sanguedolce, Durafour ou Barre ». Le PCF y répondit dans un article de Michel Doumenc qui amalgamait les positions énoncées sur la nécessité de moderniser Manufrance avec les propos de Raymond Barre (« Manufrance n'existe plus. »), écrivait que la CFDT appelait à une « cogestion de la crise » et développait « un anticommunisme systématique »¹⁷¹⁵.

La journée de manifestation du 18 octobre connut une très forte participation, 18 000 participants selon les RG, entre 50 000 et 100 000 selon Georges Séguy¹⁷¹⁶, un groupe Manufrance réduit à 600-700 personnes, des huées et des pressions physiques sur les élus du PS par le service d'ordre de la CGT, « l'omniprésence de Georges Marchais »¹⁷¹⁷. L'occupation de l'usine fut votée le 20 octobre à une très forte majorité des votants qui ne représentaient qu'un peu plus de la moitié des salariés¹⁷¹⁸. Le 22 octobre, le tribunal de commerce prononça la liquidation des biens de Manufrance qui repassèrent donc entre les mains de l'ancienne société présidée par Bernard Tapie¹⁷¹⁹. Après diverses manifestations à Saint-Étienne, les licenciements furent annoncés le 30 octobre¹⁷²⁰.

Le 6 novembre, la CFDT proposa de rendre l'occupation plus active en occupant le personnel par des fabrications de cycles ou de machines à coudre, ce que refusa

¹⁷¹³ *Ibidem*, 30 septembre 1980.

¹⁷¹⁴ Le 29 septembre 1980. *Combat ouvrier*, n° 201, octobre 1980.

¹⁷¹⁵ *Ibidem*, 14 octobre 1980.

¹⁷¹⁶ Daniel Durand, entretien avec l'auteur le 25 février 2015, retient les mêmes nombres.

¹⁷¹⁷ *Ibidem*.

¹⁷¹⁸ ADL 1333W157, télégramme des RG du 20 octobre 1980.

¹⁷¹⁹ *Ibidem*, 22 octobre 1980.

¹⁷²⁰ *Ibidem*, 31 octobre 1980.

immédiatement la CGT¹⁷²¹. Le 24 novembre, le syndicat des ingénieurs, cadres et techniciens de la CGT (UGICT) fut officiellement constitué à Manufrance¹⁷²². Le 26 décembre 1980, l'UGICT annonça sa décision de créer une Société coopérative de production et de distribution (SCOPD). Paul Marchelli, président de la CGC y répondit favorablement¹⁷²³. Selon Daniel Durand, cette décision avait été prise à l'instigation d'Henri Krasucki dans l'espoir que la victoire d'un candidat de gauche aux futures élections présidentielles permette la relance de Manufrance à travers cette coopérative¹⁷²⁴. Le 7 janvier, la CFDT apporta son adhésion au projet sous réserve d'une association du personnel à son élaboration¹⁷²⁵. Le 27 janvier, 9 responsables du Bureau de la CGT de Manufrance, dont Monique Garnier et Jacky Monate furent exclus de la CGT « pour refus d'application des instructions venues de Paris » selon les RG ou démissionnèrent selon leur version des faits¹⁷²⁶. Monique Garnier, nous a dit qu'un poste important lui avait été proposé, mais qu'elle avait refusé de porter le projet de cette SCOPD « politique » à laquelle elle ne croyait pas¹⁷²⁷. Selon Jacky Monate, la divergence entre le bureau de la CGT et la confédération remontait à 1978 où certains membres du bureau syndical s'étaient prononcés pour la création d'une SCOP¹⁷²⁸. Le 2 février, le Tribunal de commerce mit en location-gérance [11]le secteur de la vente par correspondance à Movitex et *le Chasseur Français* à Ferret-Fauvinel¹⁷²⁹. Le 27 avril, après négociation avec Bernard Tapie, la CGT annonça que les inscriptions à la SCOPD seraient closes le 30 avril, sans qu'il y ait eu de discussions sur le projet¹⁷³⁰. Par ailleurs la porte du local de la CFDT fut « murée » ou simplement barrée, les militants cégétistes reprochant aux adhérents de la CGT de ne pas participer à l'occupation¹⁷³¹. Ces événements eurent pour conséquence que la création de la SCOPD se passa sans une partie des membres de la CGT et sans la CFDT entre lesquelles les relations étaient devenues exécrables.

¹⁷²¹ *Ibidem*, note des RG du 7 novembre 1980.

¹⁷²² *Ibidem*, note des RG du 24 novembre 1980.

¹⁷²³ *Ibidem*, télégramme des RG du 27 décembre 1980.

¹⁷²⁴ Daniel Durand, entretien avec l'auteur, le 25 février 2015.

¹⁷²⁵ ADL1333W158, note des RG du 7 janvier 1981.

¹⁷²⁶ *Ibidem*, note des RG du 27 janvier 1981.

¹⁷²⁷ Monique Garnier, entretien avec l'auteur, le 19 février 2015.

¹⁷²⁸ Jacky Monate, entretien avec l'auteur, le 23 avril 2015. Version confirmée par Monique Garnier, *ibidem*.

¹⁷²⁹ ADL 19J870 *Les Échos*, février 1981. Movitex était une entreprise de vente à distance, devenue Daxon et entrée dans le groupe Redoute en 1983. Ferret-Fauvinel était une entreprise dirigée par Jean Arnault, père de Bernard Arnault, propriétaire actuel du groupe LVMH.

¹⁷³⁰ ADL1333W158, note des RG du 27 avril 1981.

¹⁷³¹ *Ibidem*. Cette version est là aussi contredite par Jacky Monate. Selon lui, des occupants, mécontents de la faible présence de la CFDT dans l'occupation, auraient cloué une planche sur la porte du local.

Le 11 juin, la CGT et l'UGICT organisèrent une fête pour fêter « la victoire » en présence d'Henri Krasucki¹⁷³². La SCOPD démarrait en location-gérance avec 508 sociétaires. Elle exploiterait la production et la commercialisation des armes, des cycles (mais dans une société distincte de la SCOPD) et des machines à coudre. Elle avait acquis les immeubles du cours Fauriel et de trois magasins (Paris, Saint-Étienne, Lyon). Son financement reposait sur l'apport des travailleurs (actions, indemnités de licenciement, 6 mois de garanties de ressources, soit 19 millions de francs), des indemnités de création d'emplois (9 millions), des aides du CIASI, du Conseil Général et du Conseil Régional. Sur ce point, René Le Guen, membre de la commission exécutive confédérale de la CGT, indiqua que la SCOPD avait demandé au CIASI un prêt participatif équivalent à l'apport des salariés, soit 10 millions ainsi qu'une aide de 10 millions environ aux deux conseils territoriaux. Ce programme devait permettre la création immédiate de 700 emplois avec un objectif de 1 000 à court terme¹⁷³³. Le 23 juin, un communiqué du PCF annonçait que « les Manufrance avaient gagné »¹⁷³⁴.

Cette victoire ressemblait beaucoup à une défaite puisque les sociétaires n'étaient qu'environ 500 alors que plus de 2 700 salariés travaillaient à Manufrance en août 1976. Une fois de plus, les travailleurs et les organisations syndicales n'avaient pu s'opposer aux licenciements et à la fermeture d'une entreprise qui connaissait pourtant une très forte syndicalisation. Il est à noter que revenaient souvent, dans les notes des RG, des échos de la faiblesse de la mobilisation interne à Manufrance et dans le bassin stéphanois. Dans cette lutte, la petite section CFDT avait tenté d'être à la fois une force d'opposition aux licenciements et de proposition face à une CGT omniprésente. Mais malgré ses progrès électoraux, la fermeture de son local syndical et son exclusion de la solution choisie furent les symboles de l'inégalité où elle se trouvait dans le rapport de forces qu'elle entretenait avec la CGT.

Nous souhaitons terminer l'histoire du conflit en disant quelques mots de l'histoire de la SCOPD Manufrance parce que cet épisode du conflit a été très peu traité. Mais, vu nos priorités de recherche, nous n'avons à notre disposition que quelques articles de *Combat ouvrier*, les témoignages de deux personnes qui y ont travaillé, Maurice Béraud et François Maroni, ainsi que de Daniel Durand et de Jacky Teilhol, futur secrétaire général de l'UD CGT de 1985 à 1998¹⁷³⁵, des archives personnelles remises par Maurice Béraud et une conversation

¹⁷³² *Ibidem*, tract CGT et UGICT du 11 juin 1981.

¹⁷³³ *Ibidem*, communiqué de l'AFP du 11 juin 1981.

¹⁷³⁴ ADL1333W158, communiqué du PCF.

¹⁷³⁵ Jacky Teilhol, entretien avec l'auteur, le 16 juin 2015.

avec Pierre Labardin¹⁷³⁶. Pour François Maroni, secrétaire de la section du PCF de la SCOPD et membre de son conseil d'administration, l'entreprise avait réellement un marché avec les armes et les cycles. Mais elle dut faire un très important effort d'investissement et de conception pour le renouvellement de machines et de processus de travail vétustes¹⁷³⁷. Son deuxième handicap fut que les subventions gouvernementales n'arrivèrent jamais dans le calendrier prévu, prirent fin en 1984 et furent assorties de contraintes telles que la non production de cycles dans le cadre de la SCOPD et des licenciements. Pour lui et pour Jacky Teillol, ce furent les deux causes principales de l'échec, même s'il admet que la CGT n'était pas préparée à faire vivre une SCOP et que sa direction a pu faire des erreurs. Pour Maurice Béraud rappelé à la SCOPD pour sa compétence technique, l'échec fut lié à l'incompétence, notamment dans le domaine de la gestion, confiée à une direction « envoyée par Paris » et au manque de moyens financiers, d'ingénierie, de compétences, certains salariés s'étant fait embaucher dans des entreprises concurrentes. Les erreurs de gestion furent très nettes selon Pierre Labardin qui se base entre autres sur les comptes de 1982 : le déficit se montait à plus de 34 000 000 de francs pour un chiffre d'affaires avoisinant les 60 000 000 de francs¹⁷³⁸.

Maurice Béraud nous a remis un certain nombre de tracts et de journaux de la CGT, du PCF, de la section socialiste, et d'un « comité uni de licenciés de la SCOPD Manufrance ». Ces documents font apparaître une forte tension, facilement explicable, avec une CGT souvent sur la défensive, se présentant comme celle qui avait voulu défendre les travailleurs et qu'on avait empêché de le faire, comme dans le tract suivant : « l'amertume et la déception ne doivent pas sanctionner ce que la SCOPD a de plus loyal et de plus dévoué, SON SYNDICAT CGT »¹⁷³⁹. Pour Jacky Monate, cité plus haut, le conflit Manufrance vint d'abord de la volonté du patronat et des gouvernements successifs de casser une entreprise où le syndicalisme était très fort, comme ce fut le cas pour les ARCT à Roanne¹⁷⁴⁰. Cette explication de la fin de Manufrance n'est certainement pas la seule à prendre en compte. Quoi qu'il en soit, la SCOPD se retrouva en dépôt de bilan le 4 avril 1985, les fournisseurs n'effectuant plus de livraisons parce qu'ils n'étaient plus payés¹⁷⁴¹. Cet arrêt de la SCOPD fut marqué par une nouvelle et dernière occupation de plusieurs mois.

¹⁷³⁶ *Combat ouvrier*, n° 205, février 1981, *Combat ouvrier* n° 205, février 1981, supplément n°3, *Combat ouvrier*, n° 206, supplément n°1. Maurice Béraud, entretien avec l'auteur, le 18 février 2015. François Maroni, entretien avec l'auteur, le 15 avril 2015. Pierre Labardin, maître de conférences en sciences de gestion à l'Université Paris-Dauphine, conversations avec l'auteur et échanges par mail entre le 1^{er} et le 28 mai 2005.

¹⁷³⁷ Ce que le PCF avait reproché d'avoir dit à Pierre Héritier et Michel Zapata, Cf. supra, note 185.

¹⁷³⁸ Conversation entre l'auteur et Pierre Labardin du 20 mars 2015, *Le Progrès*, 8 octobre 1983.

¹⁷³⁹ Tract CGT « ÉLECTIONS 1983 ».

¹⁷⁴⁰ Jacky Monate, entretien avec l'auteur, le 23 avril 2015.

¹⁷⁴¹ *Combat ouvrier*, avril 1985, n° 254.

C. L'élaboration d'une stratégie autonome par l'UD CFDT

Les deux UD n'avaient donc pas retrouvé le chemin d'une politique unitaire contre les licenciements et le chômage. Pas plus que l'UD CFDT n'avait résolu la crise qu'elle avait connue dans les années 1978 et 1979¹⁷⁴². Elle se trouva donc dans l'obligation de définir une nouvelle ligne stratégique lui permettant à la fois de conduire des luttes, avec ou sans la CGT et de tenter de surmonter sa crise interne. Cette ligne fut définie lors du congrès de Terrenoire du 18 au 20 décembre 1980.

1. Préparation du congrès et recherche d'autonomie

a. La réunion du bureau extraordinaire du 19 janvier 1980

Un numéro de *Combat ouvrier* nous livre le compte-rendu de la réunion du Bureau extraordinaire du 19 janvier 1980 qui fit le point sur la crise de l'UD et décida de la préparation du congrès¹⁷⁴³. Les points évoqués se recoupent avec ceux que nous avons présentés dans le chapitre 5 :

- Une baisse dans la rentrée des timbres en 1979, soit à cause de problèmes d'emploi (mines, textile, métallurgie), soit à cause d'un mauvais fonctionnement de certains syndicats.
- Un bilan insatisfaisant du fonctionnement de la commission exécutive dans les derniers mois: manque d'implication de certains, mauvais partage des tâches.
- Une diminution de la présence des membres du Bureau dans ses réunions, ce qui ne permettait pas à celui-ci de représenter l'ensemble des syndicats.
- Une crise militante. D'abord liée aux problèmes économiques, elle se traduisait par des difficultés grandissantes à renouveler les équipes et à « faire monter des jeunes ».

Ce compte rendu faisait aussi mention des décisions prises ce jour-là : Maintien du congrès en décembre pour avoir le temps de le préparer, d'abord dans une session du Bureau de l'UD, puis dans les syndicats. Cette session aurait les tâches suivantes : discussion d'un bilan de la situation, analyse de l'évolution de la classe ouvrière du fait de la crise, définition de la place de l'action syndicale, élaboration d'un plan de travail. La Commission exécutive ne serait renouvelée qu'au moment du congrès, Michel Zapata en assurant la coordination.

b. La session du Bureau de l'UD des 5-6-7 mars 1980

Les membres du Bureau y débattirent des points cités ci-dessus et de la préparation

¹⁷⁴² Cf. supra chapitre 5, paragraphe IID3.

¹⁷⁴³ *Combat ouvrier*, janvier 1980, n° 192, supplément n°2.

du congrès de décembre 1980¹⁷⁴⁴. À propos de la situation, ils estimèrent que « les militants CFDT et les travailleurs ne pouvaient pas prendre leur parti de l'absence d'accord entre les confédérations CGT et CFDT », et ils décidèrent d'écrire à l'UD CGT pour lui proposer un appel commun à l'action dans les entreprises sur les revendications prioritaires. Nous avons évoqué précédemment l'évolution de la classe ouvrière¹⁷⁴⁵. Ajoutons que pour les militants, le développement du tertiaire et de l'informatisation multipliait le nombre d'emplois précaires et amplifiait la déqualification et la féminisation du travail. Le fonctionnement des structures syndicales était très divers, mais on pouvait constater un manque de réflexion sur le rôle des syndicats dans les UL et dans l'UD.

Le Bureau dégagait plusieurs priorités pour la période :

- faire vivre un syndicalisme majoritaire amenant la plus grande partie des travailleurs à lutter et à obtenir des résultats concrets ; ce qui créerait les conditions pour de nouvelles perspectives politiques ; Le Bureau utilisait ici le vocabulaire de la resyndicalisation promu au congrès de Brest ;
- des efforts dans trois secteurs où le taux de syndicalisation était le plus faible et où les femmes étaient nombreuses : commerces - services, employés communaux ; en lien avec cette priorité, *Combat ouvrier* présenta un « Débat ouvert sur les travailleuses » : inégalité dans l'emploi, idéologie sexiste, IVG, place des femmes dans la CFDT ; le tout complété par une enquête¹⁷⁴⁶ ;
- le renforcement des Unions Locales, une nouvelle fois cité.

c. Septembre - décembre 1980 : Préparation du congrès, initiatives multiples et autonomie par rapport à la CGT

Dès la rentrée de septembre 1980, l'UD multiplia les prises de position dans des domaines divers. *Combat ouvrier* présenta tout d'abord deux propositions de modification des statuts¹⁷⁴⁷. La première visait à remplacer définitivement le conseil de l'UD par une assemblée générale de militants dans le but de favoriser des débats plus larges qu'au sein d'un conseil d'une cinquantaine de membres¹⁷⁴⁸. La deuxième proposition confiait l'élection de la commission exécutive non plus au congrès, mais au Bureau de l'UD devant lequel elle était

¹⁷⁴⁴ *Combat ouvrier*, mars 1980, n° 194.

¹⁷⁴⁵ Cf. supra, paragraphe IA2.

¹⁷⁴⁶ *Combat ouvrier*, mars 1980, n° 194, supplément n°1.

¹⁷⁴⁷ *Combat ouvrier*, septembre 1980, n° 200.

¹⁷⁴⁸ Nous avons ici écrit « définitivement » parce qu'une décision allant dans ce sens avait déjà été adoptée au congrès de Montrond en 1972. Cf. supra, chapitre 3, paragraphe ID.

responsable et qui aurait aussi le rôle d'élire de nouveaux membres à la commission exécutive en cas de départs.

Dans le supplément n°1 au journal, les deux UD appelaient ensemble à ne plus accepter « un seul licenciement dans la Loire » et à un rassemblement et à des débrayages le 8 septembre¹⁷⁴⁹.

Dans le même supplément, on saluait la victoire des travailleurs polonais qui venaient « d'obtenir des concessions sans précédent dans un pays socialiste (...) le droit de grève et la possibilité (...) de créer des syndicats autonomes et indépendants du PC »¹⁷⁵⁰. On critiquait également le fait que la CFDT ait été la dernière confédération à refuser de signer la proposition du CNPF sur la réduction du temps de travail.

Toujours dans le même supplément, l'UD s'adressait à toutes les organisations du mouvement ouvrier pour leur proposer une première réunion dans la perspective de construire un plan d'action capable de développer une mobilisation « considérable » permettant de gagner sur le front de l'emploi à Manufrance comme dans les autres entreprises et de réindustrialiser la Loire. Cette proposition était annoncée en même temps que le refus de l'UD CFDT de participer à une journée de mobilisation proposée par l'UD CGT¹⁷⁵¹. L'UD CFDT essayait ainsi de développer une stratégie d'action autonome par rapport à la CGT. L'observateur peut se poser la question de savoir s'il était possible de gagner sur le front de l'emploi sans les deux forces principales du mouvement ouvrier qu'étaient la CGT et le PCF.

Sans transition, le numéro suivant de *Combat ouvrier* était un numéro « Spécial Jeunes »¹⁷⁵². Le but était triple : la préparation de rencontres nationale et régionales organisées par la CFDT sur la jeunesse et le travail, la mise en place d'un groupe de travail au sein de l'UD pour prendre en charge le problème des jeunes, le lancement d'une réflexion sur le fonctionnement des structures et les modifications à y apporter pour que des jeunes puissent s'y intégrer.

Toujours sans transition, le numéro suivant de *Combat ouvrier* contenait à la fois des éléments concernant la préparation du congrès et les conclusions du Bureau de l'UD du lundi 6 octobre 1980¹⁷⁵³. Elles concernaient un plan d'action de l'UD qui aurait été discuté et approuvé dans la majorité des structures départementales. Il fallait poursuivre la discussion de

¹⁷⁴⁹ *Combat ouvrier*, septembre 1980, n° 200, supplément n°1.

¹⁷⁵⁰ *Ibidem*.

¹⁷⁵¹ *Combat ouvrier*, septembre 1980, n° 200, supplément n°2. Cf. supra chapitre 6, paragraphe IB1.

¹⁷⁵² *Combat ouvrier*, octobre 1980, n° 201.

¹⁷⁵³ *Combat ouvrier*, octobre 1980, n° 201, supplément n°1.

ce plan d'action et le présenter à des assemblées de travailleurs afin de valider les priorités revendicatives et les modalités d'action. Elles indiquaient également la décision de la CFDT de ne pas participer à la manifestation organisée par la CGT le 18 octobre 1980.

2. Le congrès de Terrenoire (18-19 décembre 1980)

a. Le rapport d'activité¹⁷⁵⁴

Pour éviter des redites, nous n'en reprendrons que la conclusion. Il se terminait par un paragraphe dans lequel l'UD se positionnait par rapport à la confédération. On peut le résumer de la manière suivante. L'UD CFDT se voulait offensive et le disait. Elle voulait mener des débats dans les entreprises pour que les travailleurs comprennent la nécessité d'enclencher l'action. Elle refusait le réformisme et rejetait le rapport Moreau¹⁷⁵⁵ qui y conduisait. L'UD de la Loire et la majorité des organisations CFDT avaient refusé une proposition du CNPF qui prévoyait un aménagement, mais pas la réduction des horaires de travail en 1979¹⁷⁵⁶.

b. Le rapport financier

Le rapport financier faisait état d'un déficit depuis 1978 et en annonçait un probable en 1980 à cause d'une baisse du placement des timbres depuis 1977, du non remboursement par un militant d'un prêt de l'UD, et de la mauvaise prise en charge des opérations visant à se doter de ressources supplémentaires. Certains secteurs étaient en chute régulière, les Métaux, le Textile et le Bâtiment; d'autres étaient en progrès, Santé et Organismes sociaux, Communaux, PTT, SGEN. Les cinq secteurs les plus importants restaient les Métaux (30% des timbres en 1979), très loin devant le SGEN (6,5%), les PTT, la Santé et le Textile (6%).

D'après l'enquête du GAPS effectuée en 1987¹⁷⁵⁷, les timbres placés dans la Loire étaient passés de 126 624 en 1977 à 111 393 en 1980 et 107 679 en 1981. Cela nous permet d'établir le tableau suivant en gardant le mode de calcul choisi depuis le début de ce travail.

	1977	1980	1981	1977-1981 %
Timbres	126 624	111 393	107 179	-15,3%
Adhérents (1adhérent/8 timbres)	15 828	13 924	13 397	idem
Adhérents (1adhérent/9 timbres)	14 069	12 377	11 908	idem

Figure n° 47 : L'évolution du nombre d'adhérents de la CFDT dans la Loire entre 1977 et 1981

¹⁷⁵⁴ Pour l'ensemble du paragraphe, nous résumons les positions exprimées au congrès, ADL 19J833.

¹⁷⁵⁵ Cf. supra, chapitre 5, paragraphe IID2a.

¹⁷⁵⁶ Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, op. cit. p. 210-212.

¹⁷⁵⁷ AC 22DOF23, Cf. supra chapitre 4, paragraphe ID.

c. La résolution générale

Le premier paragraphe portait sur « l'offensive de la droite et du patronat ». La situation des travailleurs continuait à se détériorer : 12% des salariés de la Loire se trouvaient au chômage selon la résolution selon le Bureau de l'UD. Les emplois précaires se multipliaient ; la répression s'accroissait. En même temps, des conditions nouvelles rendaient les luttes plus difficiles. En trois ans, le nombre de salariés de la Loire avait baissé de 4%, celui des salariés des secteurs industriels, les plus syndicalisés, de 8%. D'autre part, l'évolution du statut du travail satisfaisait le désir d'autonomie d'une partie des jeunes, tandis que l'utilisation des femmes comme main d'oeuvre d'appoint ne satisfaisait pas un bon nombre des travailleurs qui estimaient que leur droit au travail passait avant celui des femmes.

La résolution critiquait fermement le PCF et le PS. Le PCF était un « pôle de rassemblement pour les travailleurs mais, tenant compte de la stratégie de « l'impérialisme soviétique », il refusait l'unité, préférant se couper de sa base que de changer de politique¹⁷⁵⁸. Le PS, malgré son discours unitaire, était entraîné par des courants électoralistes : les uns cherchaient l'union coûte que coûte ; les autres une stratégie de troisième force. De toutes façons, sa composition sociale lui interdisait de porter les vrais problèmes des travailleurs. Quant à la CGT, seul syndicat auquel s'intéressait la CFDT à ce moment-là, elle avait oublié le congrès de Grenoble et développait une stratégie visant à traduire le mécontentement des travailleurs autour de revendications nationales afin de favoriser le candidat du PCF aux élections présidentielles.

Dans ces conditions, les élections présidentielles de 1981 ne devaient pas permettre un profond changement. Cette prédiction, qui se révélerait fautive, peut se rapprocher d'une déclaration d'Edmond Maire faite un an plus tôt : « Nous voulons accorder la priorité absolue à la reprise de confiance des travailleurs en eux-mêmes et en leurs propres forces et donc nous ferons le maximum pour éviter un nouveau transfert d'espoir vers des dirigeants qui seraient sensés pouvoir résoudre les problèmes du haut (...) Notre souci premier n'est pas de participer aux batailles pour savoir celui qui sera battu par Giscard mais de donner aux luttes un dynamisme qui contribue à la régénération en profondeur des forces de gauche (...) Les dirigeants politiques par exemple ne peuvent imposer d'en haut une réduction massive des inégalités de revenus sans une attente populaire, sans une mobilisation préalable »¹⁷⁵⁹. Dans ce contexte, l'UD se donnait pour but de « travailler à la reconstruction d'une alternative de

¹⁷⁵⁸ Projet de résolution générale, ADL 19J833. C'est, à notre connaissance, le premier texte de l'UD qui emploie l'expression « impérialisme soviétique », il est vrai, après l'intervention soviétique en Afghanistan.

¹⁷⁵⁹ Déclaration d'Edmond Maire dans *le Républicain Lorrain*, 6 décembre 1979.

gauche qui conduise au socialisme autogestionnaire »¹⁷⁶⁰ en combattant sans concession la droite et en débattant et en mobilisant pour ramener le PCF à une stratégie d'union.

La CFDT devait prendre toute sa place dans les luttes et le développement de la mobilisation populaire. Il s'agissait de conduire une pratique de resyndicalisation, c'est-à-dire une pratique de masse offensive qui prenne en compte les mutations en cours pour obtenir des résultats immédiats pour les travailleurs. Il était nécessaire de développer un rapport de forces, ce qui n'était réalisable que si les travailleurs étaient le moteur des actions. C'est pourquoi l'UD proposait des processus d'actions s'articulant entre les différents niveaux : développer les actions dans les entreprises en les combinant avec des débats sur les revendications prioritaires ; prendre des initiatives dans les secteurs professionnels et les localités pour créer un véritable rapport de forces et surmonter les divisions.

En même temps que ces luttes pour l'emploi, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la retraite, l'UD devait aussi se mobiliser sur d'autres terrains, contre l'adaptation de l'école aux besoins des capitalistes, contre le « tout nucléaire », contre l'exploitation des femmes, des jeunes et des immigrés, contre le projet de réforme judiciaire du ministre Alain Peyrefitte.

Pour impulser cette stratégie, il fallait renforcer les UL, et (re)créer des commissions ou groupes de travail « travailleuses », « sociale », information, formation, « jeunes », juridique.

d. Des motions

Un salut aux travailleurs de Manufrance et le soutien à leur lutte furent adoptés à l'unanimité [à un moment où les syndicats de Manufrance étaient bien loin d'une position commune].

L'Union Locale de Saint-Étienne proposa une motion d'actualité appelant les organisations à prendre en charge des « Assises de l'emploi » permettant de développer une mobilisation de masse sur ce thème. Cela passait par la création d'un comité pour l'emploi regroupant le plus grand nombre d'organisations au niveau de chaque UL, par une analyse de la situation de leur entreprise par les syndicats et leur investissement dans les UL. Il s'agissait d'arriver à formuler des revendications prioritaires et des propositions crédibles de réindustrialisation de la Loire, et à définir les moyens d'information et d'action nécessaires.

¹⁷⁶⁰ Projet de résolution générale, ADL19J833.

Le syndicat des Organismes sociaux qui avait décidé de se dissoudre et de se reconstituer suite à des divergences internes, soumit quatre textes au congrès. Étant donnée l'impossibilité d'une transformation profonde sans une alliance avec la CGT et le PCF, la CFDT devait éviter les polémiques suscitées par le courant communiste de la CGT ou les « sensibilités opportunistes » au sein de la CFDT. Pour faire face à l'éclatement de la classe ouvrière, la CFDT devait développer l'interprofessionnel. Il fallait mobiliser usine par usine, département par département, ... pour aller vers une « grève nationale reconductible ». Lors d'une conversation avec Françoise Richter de février 2014, celle-ci nous avait appris que ce syndicat était passé par une tendance pro-cégétiste avant d'être pris en mains par une tendance proche de l'extrême-gauche dans les années 1980-1981¹⁷⁶¹.

e. Les votes

Il y avait 2 269 mandats au congrès. Les différents textes furent votés à une large majorité, le rapport d'activité à 89%, le rapport financier à 100%, la résolution générale à 84%, les nouveaux statuts à 100%, la motion sur les Assises de l'emploi à 85%.

L'élection du Bureau amena un vrai changement à la direction de l'UD, puisque sur les 27 élus, 17 n'en avaient jamais été membres. Les secteurs les plus représentés étaient les Métaux et le SGEN avec semble-t-il une moindre prépondérance des représentants des Métaux qu'auparavant (nous avons pu comptabiliser 5 de leurs représentants sur 23). Sur les 10 membres de la commission exécutive, 4 n'avaient jamais été membres du Bureau, signe de changement là aussi. En revanche, Michel Zapata, Marc Vray et Michel Arbault conservaient les postes de secrétaire général, secrétaire général adjoint et trésorier que les deux premiers occupaient depuis le départ de Roger Bonneville.

D. Mise en œuvre de la stratégie définie au congrès et participation aux élections présidentielles

Il revenait à ce nouveau Bureau de mettre en œuvre la stratégie définie dans la courte période précédant les élections présidentielles de mai 1981.

1. Une mise en œuvre difficile

L'UD eut de la peine à mettre en œuvre un certain nombre des priorités définies. Ainsi la décision prise lors du congrès de lancer un nouveau journal de masse se concrétisa avec un

¹⁷⁶¹ Françoise Richter, conversation téléphonique avec l'auteur, février 2015.

Combat ouvrier n°0 diffusé en mars 1981¹⁷⁶². Sa sortie fut accompagnée d'un questionnaire sur les attentes des militants et des adhérents qui parut dans le *Combat ouvrier*, organe de liaison entre la direction et les structures de l'UD¹⁷⁶³. Nous ne savons pas quelles furent les réponses au questionnaire, mais ce numéro resta le seul, et le projet d'un journal de masse fut définitivement abandonné. De même, le groupe « travailleuses » ne fonctionnait plus en avril 1981¹⁷⁶⁴. De même encore, malgré un rappel du programme de formation, les premières sessions prévues en début d'année 1981 durent être supprimées, faute d'un nombre de candidats suffisant¹⁷⁶⁵. Le groupe « jeunes » lancé en 1980 connut un « échec total » puisque 8 jeunes seulement se rendirent aux rencontres nationales de Grenoble du 28 mars 1981¹⁷⁶⁶.

Ce fut sur l'emploi que la mise en œuvre fut la plus tangible. Suite à la proposition de réunion du 17 septembre 1980¹⁷⁶⁷, l'UD appela à l'organisation d'Assises sur l'emploi aux niveaux locaux et départemental¹⁷⁶⁸. Le congrès avait décidé, nous l'avons écrit, la constitution de comités locaux de l'emploi. Le premier fut créé à Saint-Étienne avec la FEN, la CSCV, le PS, le PSU, la JEC, les Amis de la terre, le Parti communiste révolutionnaire. Il appela toutes les organisations intéressées à une réunion le 9 janvier 1981¹⁷⁶⁹. Il présenta ses objectifs dans une conférence de presse : établir un constat de la situation, débattre entre organisations, proposer des solutions et les faire connaître. D'autres comités étaient en passe de création à Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Le Chambon-Feugerolles, l'ensemble de ces comités devant organiser les « Assises pour l'emploi »¹⁷⁷⁰. Le jeudi 12 mars 1981, l'UD fit la proposition d'organiser collectivement un Forum – Débat – Exposition à la Bourse du travail et une manifestation vers la préfecture. L'objectif étant d'imposer des mesures d'urgence pour sauver le tissu industriel et l'emploi dans la Loire : élargissement à l'ensemble des travailleurs de la garantie de ressources permettant de partir à 56 ans moyennant l'embauche d'un jeune ; décisions d'industrialisation sur la machine-outil, les armes, les industries liées aux énergies nouvelles ; création d'emplois dans les secteurs publics et nationalisés¹⁷⁷¹.

La décision prise fut d'organiser collectivement cette action accompagnée d'au moins deux heures de débrayage le 30 avril 1981. Michel Zapata proposa au secrétaire général de

¹⁷⁶² ADL PER984.

¹⁷⁶³ *Combat ouvrier*, avril 1981, n°207, supplément n°1, ADL PER743/ADL PER925.

¹⁷⁶⁴ Bureau de l'UD du 6 avril 1981.

¹⁷⁶⁵ *Combat ouvrier*, février 1981, n° 205, supplément n° 3.

¹⁷⁶⁶ Commission exécutive, 30 mars 1981, ADL19J826.

¹⁷⁶⁷ Cf. supra, paragraphe IC1c.

¹⁷⁶⁸ *Combat ouvrier*, septembre 1980, n° 200, supplément n°4.

¹⁷⁶⁹ *Combat ouvrier*, janvier 1981, n° 204.

¹⁷⁷⁰ *Combat ouvrier*, février 1981, n° 205.

¹⁷⁷¹ *Combat ouvrier*, mars 1981, n° 206, supplément n°2.

l'UD CGT de participer à la préparation de la journée en cas d'accord sur la démarche¹⁷⁷². Cette tentative de l'UD paraissait positive : elle concernait un objectif fondamental sans attendre le résultat des élections présidentielles; faute d'accord possible avec la CGT et le PCF, elle rassemblait d'autres organisations, tout en laissant une porte ouverte à la CGT ; elle combinait des débrayages, une manifestation, une action d'information et des propositions. Mais le bilan en fut bien décevant. Il y avait eu une grève des PTT à Saint-Chamond, un débrayage chez Mavilor, une rencontre à Rive-de-Gier sans débrayage, une bonne participation des Métaux malgré « une date mal choisie », une demi-journée de grève dans les banques, etc. Michel Rachet le résuma cruellement : « On a trop l'habitude d'agir dans l'unité. Seuls, on n'y croit pas. »¹⁷⁷³. Avaient-ils été « seuls » ou peu nombreux parce que la CGT ne participait pas à cette manifestation ou parce que les participants étaient effectivement peu nombreux ? Les deux sans doute puisque *Le Progrès*¹⁷⁷⁴ ne donna aucun nombre de participants ou de grévistes. Cela signifiait que cette première tentative de mettre en œuvre une stratégie autonome n'avait pas connu un grand succès.

2. Prises de position de la confédération et de l'UD en faveur des candidats de gauche pour les élections présidentielles

Nous avons fait état de la prise de position d'Edmond Maire le 6 décembre 1979 dans laquelle il écrivait qu'il était plus important de développer la mobilisation des travailleurs que de soutenir un candidat aux élections présidentielles. Cette position de la confédération changea avec l'approche des élections. Edmond Maire et Jacques Chérèque furent reçus à leur demande par François Mitterrand le 19 septembre 1980 sans qu'un courant de sympathie ne s'exprime entre Edmond Maire et François Mitterrand¹⁷⁷⁵. Le bureau national de la CFDT élabora une déclaration sur la présidentielle le 9 octobre 1980. Il y énonçait deux exigences : une « démocratisation de la société » et « des priorités pour un autre développement » avant de s'en tenir à une position minimale : « L'arrivée d'un président de gauche serait un événement important et positif »¹⁷⁷⁶. Le conseil national de janvier 1981 s'exprima de façon plus percutante : le bilan du septennat devait être « sanctionné »¹⁷⁷⁷ et les relations se

¹⁷⁷² *Combat ouvrier*, avril 1981, n° 207, supplément n°1.

¹⁷⁷³ Bureau de l'UD du 4 mai 1981.

¹⁷⁷⁴ *Le Progrès*, 2 mai 1981.

¹⁷⁷⁵ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, op. cit. p. 378-385.

¹⁷⁷⁶ *Ibidem*, p. 382. Jean-Michel HELVIG cite *Nouvelles CFDT* du 17 octobre 1980.

¹⁷⁷⁷ *Ibidem*.

réchauffèrent à l'approche du scrutin entre François Mitterrand et Edmond Maire, tous les deux en butte aux critiques du PCF.

L'UD de la Loire adopta sensiblement la même démarche que la confédération. Le Bureau du 5 janvier 1981 recommanda de ne pas se comporter en support de la campagne présidentielle, mais d'utiliser celle-ci comme un support de l'action de l'UD¹⁷⁷⁸. En mars, le Bureau recommanda aux adhérents, membres d'un comité de soutien, de ne pas afficher leur adhésion à la CFDT¹⁷⁷⁹. Il fallut attendre le mois d'avril pour que le Bureau de l'UD appelle en même temps à l'action sur l'emploi du 30 avril et à « battre Giscard et les forces de droite ». Le tract se terminait par les mots suivants : « La CFDT appelle tous les travailleurs à voter pour les candidats de gauche, à développer l'action afin que cette élection soit le départ d'une grande mobilisation permettant de mettre en cause la suprématie de la bourgeoisie »¹⁷⁸⁰. Dans le même esprit, le Bureau du 4 mai 1981 appelait à préparer l'après - deuxième tour quel que soit le résultat des élections. Nous pouvons faire deux remarques à propos des positions prises par l'UD dans cette campagne : elle n'y a pas consacré beaucoup de ses forces et elle a gardé l'idée que cette élection ne serait porteuse de changement qu'en cas de mobilisation populaire. En revanche, suite à la victoire de François Mitterrand, elle allait mettre en avant ses revendications et ses attentes, mais aussi appeler plus nettement à l'élection de députés de gauche.

II . Mai 1981 - février 1984. La CFDT et l'UD de la Loire face au pouvoir socialiste

La CFDT et l'UD de la Loire accueillirent avec joie l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République le 10 mai 1981. Cette satisfaction était accompagnée d'attentes fortes concernant certaines revendications et la mise en place d'une politique économique et sociale susceptible de mettre fin à la montée du chômage. Si le gouvernement Mauroy apporta un certain nombre de changements, ceux-ci n'aboutirent pas à ce résultat et conduisirent le premier ministre à libéraliser progressivement sa politique pour endiguer le déficit de la balance commerciale et l'endettement croissant de la France. Le changement attendu ne fut donc pas tout à fait au rendez-vous malgré un bon début. La confédération adopta alors une démarche hésitante entre le soutien à certaines mesures gouvernementales et l'opposition à

¹⁷⁷⁸ Bureau de l'UD, 5 janvier 1981.

¹⁷⁷⁹ Bureau de l'UD, 2 mars 1981.

¹⁷⁸⁰ *Combat ouvrier*, avril 1981, n° 207, supplément n°2.

certaines de ces décisions. Mais l'ambiguïté de cette démarche, les effets destructeurs de la poursuite des licenciements sur les équipes syndicales et la rupture consommée avec la CGT ne lui permirent pas de s'opposer efficacement à la poursuite de la montée du chômage. Cela contribua à son affaiblissement. L'UD de la Loire connut elle aussi un affaiblissement qui l'empêcha de mener à bien la stratégie autonome de lutte pour l'emploi qu'elle avait approuvée à son congrès de Terrenoire en décembre 1980.

A. L'avènement du pouvoir socialiste et son accueil par la CFDT

Le premier tour des présidentielles, le 26 avril 1981, vit Valéry Giscard d'Estaing arriver en tête, mais en recul par rapport à 1974, avec 8 222 000 voix tandis que François Mitterrand avait obtenu le « bon résultat » de 7 500 000 voix et que la surprise venait du piètre résultat de Georges Marchais, 4 456 000 voix, ce qui « émoussa le réflexe anticommuniste (...) si efficace en 1974 »¹⁷⁸¹. Entre les deux tours, une rencontre secrète entre Jacques Chirac et François Mitterrand permit aux socialistes d'obtenir la liste des adhérents du RPR et de leur « adresser une lettre signée par Philippe Dechartre, gaulliste de gauche, les appelant à voter contre Valéry Giscard d'Estaing ». Au deuxième tour, fort d'une mobilisation populaire importante, de l'éparpillement des voix gaullistes et du report majoritaire des voix écologistes, François Mitterrand l'emporta avec 15 700 000 suffrages (51,75%) contre 14 600 000 (48,25%) à son adversaire. Les élections législatives des 14 et 21 juin 1981 furent « un raz-de-marée socialiste ». Le PS, avec 37% des voix, obtint la majorité absolue des sièges (288 députés) tandis que les droites souffraient d'une abstention massive et que le PCF perdait encore 400 000 voix sur son score d'avril. Quatre ministres communistes furent néanmoins nommés dans le gouvernement Mauroy le 23 juin.

Au soir du 10 mai 1981, on fit la fête dans les locaux de l'UD au moins à deux exceptions près selon nos témoins. Michel Zapata était « content que Mitterrand soit élu, mais [il fit] tourner la ronéo parce qu'il [fallait] qu'on bouge, qu'on laisse pas tout faire par le haut »¹⁷⁸². Quant à Pierre Héritier, il lui revient de cette soirée une phrase de Christian Dufour, animateur des formations à l'analyse marxiste¹⁷⁸³ : « La victoire de Mitterrand est peut-être la plus grande défaite de la classe ouvrière en France »¹⁷⁸⁴. Le 11 mai, un Bureau extraordinaire, se réunit et adopta le mot d'ordre d'utiliser l'élection pour développer la syndicalisation. Il

¹⁷⁸¹ Gilles RICHARD *Mai 68...*, *op. cit.* p. 171-172. Nous suivrons l'auteur dans cette présentation des élections.

¹⁷⁸² Michel Zapata, entretien avec l'auteur, le 20 novembre 2009.

¹⁷⁸³ Cf. supra, Chapitre 4, paragraphe ID2.

¹⁷⁸⁴ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 28 février 2011.

fallait mobiliser les militants, obtenir la satisfaction des revendications prioritaires et permettre aux gauches de gagner les législatives¹⁷⁸⁵.

La commission exécutive fit un communiqué dans ce sens : « La CFDT et les travailleurs ne [ce ne est important] peuvent (...) croire que le nouveau pouvoir politique trouvera des solutions satisfaisant l'ensemble des travailleurs et des travailleuses. Nous nous devons d'être une force mobilisatrice de proposition pour influencer sur les décisions qui seront prises par le nouveau gouvernement mais aussi faire pression sur le patronat (...) qui fera tout pour minimiser la portée des revendications ouvrières. La CFDT a un rôle déterminant pour (...) :

- Faire aboutir les revendications prioritaires votées au congrès de Brest (...) ; réduire la durée du travail jusqu'à 35 heures dans un délai de 5 ans, sans perte de salaire, dans toutes les entreprises, pour créer des emplois ; obtenir la 5^e semaine de congés payés (...) le droit à la retraite à 60 ans, la réévaluation du SMIC et des bas salaires (...).

- Obtenir des droits nouveaux : (...) une loi sur la structure et l'évolution des salaires réels, la formation professionnelle, l'organisation du temps de travail, le droit d'expression sur les conditions de travail ; assurer (...) à tous les travailleurs les avantages d'une convention collective ; (...) réduire la précarité de l'emploi.

- Prendre des mesures immédiates ; sur l'emploi : préretraite à 58 ans dans les zones critiques; embauche de 50 000 personnes dans les collectivités locales; créations de comités d'emploi (...) ; sur les libertés : arrêt des expulsions des travailleurs immigrés; intervention à l'encontre des licenciements de délégués; application (...) de la loi sur l'IVG ; sur les droits sociaux : (...) suppression des abattements sur les centres de soin; interdiction des médecins flics; tiers payant médical et pharmaceutique.

De nombreux points restent à (...) élaborer. C'est pourquoi la CFDT doit se renforcer pour syndicaliser le plus grand nombre de travailleurs, (...) ce qui permettra des débats plus riches et répondant bien à [leurs aspirations] »¹⁷⁸⁶.

Le 4 juin, le bureau et une assemblée générale de 200 militants se réunirent à nouveau en présence de Pierre Héritier, porteur des comptes-rendus des réunions du bureau national et du conseil national de la CFDT. Selon lui, cette élection s'était déroulée comme la CFDT s'y attendait : il n'y avait pas eu de mobilisation populaire; la population avait choisi le changement, pas forcément le socialisme. La CFDT souhaitait un gouvernement de gauche

¹⁷⁸⁵ Bureau du 11 mai 1981, 19J827.

¹⁷⁸⁶ *Combat ouvrier*, mai 1981, n° 208, supplément n° 2.

durable et maintenait toutes ses revendications, quitte à moduler leur réalisation dans le temps. Différentes structures s'exprimèrent. L'UL de Rive-de-Gier pour critiquer un langage trop optimiste de la confédération sur François Mitterrand tout en appelant à voter à gauche aux législatives dès le premier tour. L'UL de Saint-Étienne pour critiquer des réactions trop optimistes et des revendications minimales. Les Métaux pour rappeler leurs revendications. Le Trésor pour exprimer sa satisfaction. Les Banques pour demander un retour immédiat aux 35 heures. Les cheminots pour les 35 heures et l'arrêt de la fermeture des lignes. Les PTT pour la réforme des classifications. La Santé pour le maintien de l'indépendance de la CFDT par rapport au gouvernement, la remise en cause d'une médecine de profit et le développement des centres de soin.

Pierre Héritier exprima les enjeux de la période. Le gouvernement avait décidé des mesures proches des revendications de la CFDT dans un certain nombre de domaines. Il fallait lui proposer des réformes de la sécurité sociale, de la santé et sur la mixité des emplois. Il exprima également des inquiétudes sur le maintien de l'indépendance de la CFDT et sur le fait qu'une victoire de la gauche aux législatives ne signifierait pas forcément une victoire pour le socialisme autogestionnaire.

On voit bien à travers ces réactions et ces questions que les militants se posaient beaucoup de questions sur ce que serait la politique gouvernementale.

Au niveau confédéral, Edmond Maire employait d'autres moyens pour influencer sur les décisions du gouvernement. Si l'on suit Jean-Michel Helvig, Edmond Maire et Jacques Chérèque rendirent visite à un François Mitterrand très heureux de sa victoire annoncée dans des sondages secrets, le 9 mai 1981¹⁷⁸⁷. Ce jour-là, ils lui conseillèrent de n'augmenter le SMIC que de 10% « dans une première étape » pour éviter qu'une forte inflation ne risque de mettre fin trop rapidement à une politique de gauche. La confédération vit aussi avec intérêt (Edmond Maire ne serait jamais directement intervenu) les nominations d'un certain nombre de membres de la CFDT à des postes de conseillers. Janette Laot fut nommée conseillère technique à l'Élysée, Hubert Lesire-Ogrel au Ministère de la Solidarité Nationale et, en 1982, Michel Rolant à la présidence de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME, devenue depuis ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). En même temps, des contacts réguliers étaient maintenus avec Jacques Delors, ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Martine Aubry, conseillère du Ministre du Travail, Jean Auroux et Bernard Brunhes, conseiller aux affaires sociales de Pierre Mauroy.

¹⁷⁸⁷ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 389-399.

B. La politique gouvernementale et ses conséquences.

1. « Changer la vie ? »¹⁷⁸⁸

« Par bien des aspects, Mai-81 permit l'aboutissement d'une multitude de revendications des années 68 »¹⁷⁸⁹. Le SMIC augmenta de 10% au 1^{er} juin 1981, les allocations familiales de 25% et le minimum-vieillesse de 20%. Des dizaines de grandes entreprises et de banques furent nationalisées en février 1982, un tiers des salariés passant sous contrôle de l'État. La semaine de travail fut ramenée à 39 heures et les congés payés portés à cinq semaines sans diminution de salaire en janvier et février 1982. L'âge de la retraite fut abaissé à 60 ans en février 1982. Les « lois Auroux » améliorèrent les possibilités de défense des travailleurs et des délégués, et donnèrent aux salariés un droit d'expression sur leurs conditions de travail¹⁷⁹⁰. Un impôt de solidarité sur les grandes fortunes fut institué. 55 000 emplois furent créés dans la Fonction publique.

Il faut rajouter d'autres « mesures prises en dehors du domaine strictement économique et social ». Les projets de construction d'une centrale nucléaire à Plogoff et d'extension du camp militaire du Larzac furent abandonnés. Robert Badinter, ministre de la Justice, fit abolir la peine de mort en septembre 1981, la cour de sûreté de l'état, les tribunaux militaires en temps de paix, la « loi anticasseurs » et fit voter la dépenalisation de l'homosexualité (cela signifiait qu'en cas de délit, l'homosexualité n'était plus considérée comme facteur aggravant¹⁷⁹¹). La loi « Sécurité et Libertés » fut révisée. Jack Lang, ministre de la Culture, imposa le « prix unique du livre » en août 1981. En novembre 1981, les étudiants et les maîtres de conférence se virent accorder une place plus large dans la composition des conseils des universités. En octobre 1981 les mesures prises en 1980 pour faciliter l'expulsion des travailleurs immigrés furent supprimées et 130 000 étrangers en situation irrégulière régularisés. En février 1982, la région Corse se vit accorder un statut particulier. En mars 1982, les maires et les présidents des conseils généraux et régionaux se virent accorder la plupart des pouvoirs des préfets par une loi élaborée par Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. En juin 1982, Roger Quillot, ministre de la Construction, fit passer une loi défendant les droits des locataires. En juillet 1982, le monopole de l'état

¹⁷⁸⁸ Nous avons repris ici le titre d'un paragraphe de Gilles RICHARD *Mai 68...*, *op. cit.* p. 172. Ce titre est une reprise de l'hymne du parti socialiste *Changer la vie*, sur des paroles d' Herbert Pagan et une musique de Mikis Théodorakis, chantée pour la première fois au congrès socialiste de Nantes, 1977.

¹⁷⁸⁹ *Ibidem*, p. 172-174. Sauf indication contraire, les citations de ce paragraphe sont tirées de cet ouvrage.

¹⁷⁹⁰ *Nouvelles CFDT* n° 389/82 du 10 novembre 82. ADL 19J844.

¹⁷⁹¹ Discussion avec Christian Chomienne, magistrat en retraite, le A2 juillet 2015.

disparut et une Haute autorité de la communication audiovisuelle fut chargée de contrôler la création des radios et des télévisions. En octobre 1982, Jack Ralite, ministre de la Santé fit fermer les « lits privés » dans les hôpitaux publics. En décembre 1982, la « loi Roudy » permit le remboursement de l'ITVG par la sécurité sociale.

2. La fin de « l'état de grâce »

Elle se produisit dès le printemps 1982. Les droites remportèrent les élections cantonales avec 49,72% des suffrages exprimés, ce qui leur permit de gagner 13 départements alors que les gauches, avec 49,08% des suffrages, n'en gagnaient que deux, la Loire restant à droite sous la présidence de Lucien Neuwirth¹⁷⁹². Les droites remportèrent également les élections municipales des 6 et 13 mars 1983, les gauches perdant huit villes de plus de 100 000 habitants, dont Saint-Étienne et 30 de plus de 30 000 habitants¹⁷⁹³.

Les droites et le patronat à la tête duquel Yvon Gattaz avait remplacé François Ceyrac, menèrent « une résistance vite redoutable par son acharnement et son organisation, bloquant ou inflexible des décisions gouvernementales et organisant manifestations et grèves contre le pouvoir »¹⁷⁹⁴.

Les milieux populaires étaient désenchantés. « On franchit le seuil des deux millions de chômeurs en octobre 1981 »¹⁷⁹⁵. D'autre part, un certain nombre de réformes et de mesures avaient été limitées dans la pratique. « Les autres salaires ne suivirent pas l'augmentation du SMIC et la hausse des prestations sociales fut écornée par des hausses de tarifs dans l'été 1981 »¹⁷⁹⁶. Les salariés des groupes nationalisés n'avaient pas connu d'amélioration de leurs droits. Le déficit de la Sécurité Sociale, lié au chômage de masse qui diminuait le nombre de cotisants et le total des cotisations, devint un problème structurel. Il amena le gouvernement à rétablir, à l'automne 1981, un point de cotisation d'assurance maladie supprimé sous le gouvernement Barre et à instaurer un prélèvement pour les chômeurs¹⁷⁹⁷. Les lois Auroux n'instaurèrent pas le droit de veto des comités d'entreprise sur les licenciements, promesse du candidat socialiste¹⁷⁹⁸. Même si elles comportaient des avancées, elles « n'étaient pas à la

¹⁷⁹² <http://www.france-politique.fr/elections-cantonales-1982.htm>.

¹⁷⁹³ <http://www.france-politique.fr/elections-municipales-1983.htm>, Ludivine BANTIGNY *La France...*, *op. cit.* p. 33.

¹⁷⁹⁴ Gilles RICHARD *Mai 68...*, *op. cit.* p. 174.

¹⁷⁹⁵ *Ibidem* p. 174.

¹⁷⁹⁶ Ludivine BANTIGNY *La France...*, *op. cit.* p. 24.

¹⁷⁹⁷ *Ibidem*.

¹⁷⁹⁸ Ludivine BANTIGNY *La France...*, *op. cit.* p. 29.

hauteur de Mai-81 », en particulier sur la sécurité au travail selon René Bulh, ancien membre du secrétariat de la CGT devenu conseiller social du groupe socialiste sur les Lois Auroux¹⁷⁹⁹. Le taux de l'impôt sur les grandes fortunes fut limité à 1% et les biens professionnels, les forêts et les objets d'art en furent exonérés.¹⁸⁰⁰

En ce qui concerne les autres domaines, on oublia la promesse d'un service militaire de 6 mois et on recourut à l'article 49.3 de la constitution pour imposer une « réparation des préjudices de carrière subis par [les] officiers putschistes d'avril 1961 »¹⁸⁰¹. Pour les travailleurs immigrés, on maintint les contrôles d'identité des étrangers¹⁸⁰², on oublia le droit de vote des étrangers aux élections locales, une des « 110 propositions » du candidat François Mitterrand, et de nouvelles expulsions eurent lieu dès l'automne 1981¹⁸⁰³. Pour le logement, les investisseurs freinèrent la construction de logements locatifs tandis qu'on ne construisait pas assez de logements sociaux¹⁸⁰⁴.

3. « Croissance par la relance » et « arrêts de rigueur »¹⁸⁰⁵

Le programme de François Mitterrand était « néokeynésien ». Il se fondait sur « une relance de la croissance par les salaires, la consommation et les dépenses publiques et était porté par l'espoir qu'intervienne une relance économique mondiale ». Cette attente fut vite déçue, « la dominante économique étant au néolibéralisme ». Une série de facteurs pénalisait la France : « entre 1973 et 1981, le prix du baril de pétrole avait été multiplié par 5,5 » alors que le dollar, qui servait à régler le pétrole, avait connu une forte remontée et que les pays en voie de développement, clients des productions françaises, réduisaient leurs importations à cause du poids de leur dette. Dernier facteur souligné par Ludivine Bantigny : sur le marché mondial, « la France vendait des produits relativement banals (automobiles, ...) et achetait des produits sophistiqués (ordinateurs,...) ».

À l'été 1981, il y avait en France 1 700 000 chômeurs, une inflation de l'ordre de 14%, et la production industrielle avait chuté de 7% en moins d'un an. En outre, « la rentabilité des

¹⁷⁹⁹ François-René BULH, *Ensemble. Itinéraire militant. Entretiens avec Marie-Thérèse Mutin*, La Toison d'Or Editions, Paris, 2004.

¹⁸⁰⁰ Ludivine BANTIGNY *La France ...*, *op. cit.* p. 24.

¹⁸⁰¹ *Ibidem* p. 25.

¹⁸⁰² Gilles RICHARD *Mai 68...*, *op. cit.* p. 173.

¹⁸⁰³ Ludivine BANTIGNY *La France...op. cit.* p. 23.

¹⁸⁰⁴ Gilles RICHARD *Mai 68...*, *op. cit.* p. 175.

¹⁸⁰⁵ Nous avons repris ici les titres de deux paragraphes de Ludivine BANTIGNY *La France...op. cit.*, p. 26-33 pour décrire la politique gouvernementale de 1981 à 1983. Les citations de notre paragraphe seront tirées de cet ouvrage sauf indication contraire.

investissements productifs avait baissé tout au long des années 1970 », ce qui n'était pas fait pour favoriser la relance industrielle. La politique de relance apparut très vite insoutenable, elle pesait sur le taux de profit et accroissait le déficit commercial. En octobre 1981, une dévaluation du franc s'accompagna d'un gel des dépenses publiques de 15 milliards. Dès ce moment, la relance par les salaires et la consommation fut freinée puis abandonnée¹⁸⁰⁶. Pour Ludivine Bantigny, son bilan fut « maigre »; elle se révéla de moindre ampleur que celle entreprise par Raymond Barre au premier semestre 1981. Sur l'ensemble de l'année 1981, l'accroissement du pouvoir d'achat des salariés du secteur privé fut de 1,2% seulement.

Au contraire, « le montant des aides publiques aux entreprises fut probablement compris (...) entre 70 et 100 milliards »¹⁸⁰⁷. « Les actionnaires [des entreprises et des banques nationalisées] furent très largement indemnisés (...) [alors que certaines étaient] en quasi-faillite. L'état (...) les dota en capital à hauteur de 11,7 milliards (...) là où les propriétaires antérieurs n'avaient investi que 1,6 milliard entre 1974 et 1981 »¹⁸⁰⁸.

Au début de l'année 1982, les priorités gouvernementales s'inversèrent. L'objectif fut alors de « restaurer la rentabilité des entreprises et de réaliser la désindexation des salaires sur les prix ». Pierre Mauroy déclara le 21 mai que « le gouvernement était décidé à agir pour modérer davantage l'évolution de salaires ». Le 6 juin, ce fut le président de la République qui déclara qu'il fallait donner « priorité aux investissements ». Au printemps 1982, le gouvernement fit procéder au blocage des prix et des salaires. On sortit du blocage des prix en octobre 1982, sans sortir de celui des salaires, ce dont se féliciterait plus tard Jacques Delors : « Nous avons obtenu l'indexation des salaires sur les prix sans une grève ».

En même temps, le plan Mauroy prévoyait en 1982 la suppression de 12 000 emplois dans la sidérurgie. Les décrets Bérégovoy de novembre 1982 réduisirent le montant et la durée des indemnisations des chômeurs dont 600 000 perdirent leurs droits. Pour Ludivine Bantigny, le « tournant de la rigueur ne date donc pas de 1983 »¹⁸⁰⁹, le changement apparut dès l'automne 1981, mais ce fut en 1983 que le terme de rigueur fut assumé. Dans cette année 1983, des propos nouveaux apparurent chez certains dirigeants socialistes. Au sujet d'une grève des ouvriers de Renault en janvier 1983, Gaston Defferre « stigmatisa l'influence des

¹⁸⁰⁶ Pour Patrick FRIDENSON *Les gauches et l'économie in* Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.) *Histoire des gauches en France*, Volume 2, La Découverte/poche (L'espace de l'histoire), 2004, ce fut « faute d'avoir été accompagnée d'une dévaluation [que] cette politique (...) amena (...) le gouvernement à en venir à une politique de « rigueur ». p. 593.

¹⁸⁰⁷ *Les Échos*, mars 1982. Cité par Ludivine BANTIGNY *La France...*, *op. cit.* p. 28.

¹⁸⁰⁸ *Ibidem*.

¹⁸⁰⁹ Comme le soutenaient Serge BERSTEIN et Pierre MILZA *Histoire de la France au XX^e siècle, tome 5 : de 1974 à nos jours*, Éditions Complexe (Historiques), p. 116.

chiites » tandis que Pierre Mauroy déclarait que « les travailleurs immigrés étaient agités par des groupes religieux ou politiques qui se déterminaient en fonction de critères qui avaient peu à voir avec les réalités sociales françaises ».

Après les élections municipales de mars 1983, un remaniement ministériel eut lieu avec le remplacement de Jean-Pierre Chevènement par Laurent Fabius au ministère de l'Industrie. Un deuxième plan de rigueur fut annoncé le 25 mars 1983. Il réduisait les dépenses du secteur public et prévoyait 91 000 suppressions d'emplois dans les mines, la sidérurgie et l'industrie navale. Pour Jacques Delors, il en allait « de notre indépendance nationale » pour « demeurer dans le peloton de tête des nations », des termes qui traduisaient « un changement à cent quatre-vingt degrés par rapport aux propos anticapitalistes qui prévalaient au parti socialiste jusqu'en 1981 ».

C. Le soutien critique apporté par la confédération à la politique du gouvernement

La stratégie adoptée par la confédération CFDT à l'égard du pouvoir socialiste fut de lui apporter un soutien critique visant à lui faire mettre en oeuvre durablement le maximum de propositions et de revendications de la CFDT. Jean-Michel Helvig parle à ce sujet du « ministère » de la rue Cadet, du nom du siège de la CFDT à l'époque¹⁸¹⁰. Pour nous, ce ministère apparaît avant tout comme un ministère de la parole. Nous allons en explorer quelques facettes.

1. Leçons et revers du professeur Maire

La 23^{ème} des 110 propositions de François Mitterrand portait sur les 35 heures : « La durée du travail sera progressivement réduite à 35 heures après négociation entre les partenaires sociaux. » La victoire de la gauche une fois acquise, la CFDT renoua les fils de la négociation avec le CNPF et un protocole de discussions par branches fut formalisé le 17 juillet 1981 entre l'organisation patronale et les syndicats, sauf la CGT. La loi, au terme du processus, aurait dû réduire d'une heure la durée légale du travail conformément aux premiers engagements pris par le gouvernement et à la préconisation par la CFDT d'une diminution horaire étalée sur cinq ans. Les discussions commencèrent donc, de façon inégale selon les branches, en mettant en avant la préoccupation de la création d'emplois sans évoquer les «

¹⁸¹⁰ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 389-412. Nous le suivrons dans ce paragraphe où les citations seront tirées de son ouvrage, sauf indication contraire.

compensations » aux baisses de salaires. Mais le temps pressait pour le Président et le gouvernement fut habilité à légiférer par ordonnances sur cette question ainsi que sur celle des retraites. Le 13 janvier 1982, fut adoptée l'ordonnance sur les 39 heures, et cette durée fut aussitôt appliquée avec une réduction de salaire proportionnelle qui souleva la colère des travailleurs concernés et entraîna des débrayages organisés par la CGT et Force Ouvrière. « Dans ces conditions, l'argument de la CFDT selon lequel une réduction du temps de travail avec réduction de salaire pouvait être un instrument de lutte contre le chômage, n'était tout simplement pas audible par les députés socialistes. » Lors du conseil des ministres du 10 février, François Mitterrand déclara que « les travailleurs ne pouvaient avoir l'impression qu'ils allaient perdre en rémunérations ce qu'ils gagnaient en temps de travail. » Dès lors, toutes les négociations furent arrêtées à la fureur d'Edmond Maire qui critiqua « un faux pas sérieux du président de la République » qui avait donné la priorité au pouvoir d'achat des hauts salaires sur la création d'emplois (et la préférence à la CGT et à FO). Pour l'observateur, on ne voit pas pourquoi Edmond Maire parle ici des hauts salaires, il s'agissait bien des salaires, hauts et bas. Mais ce précédent risquait bien de mettre un terme à la perspective des 35 heures.

Une autre intervention, et une autre défaite, d'Edmond Maire eurent lieu dans l'été et l'automne 1981, concernant un certain nombre de sujets dont le nucléaire. Dans l'été, Edmond Maire avait rédigé comme à son habitude un texte pour *Le Monde* de la rentrée. Il était intitulé : « Et maintenant réussir le changement social »¹⁸¹¹, ce qui sonnait comme un avertissement au gouvernement. Edmond Maire y revenait sur des positions prises au congrès de Brest. En ce qui concerne les nationalisations, il affirmait que le progrès ne se jugeait pas au nombre d'entreprise nationalisées mais à la qualité des rapports sociaux instaurés dans ces entreprises et à la marge d'autonomie qui leur serait reconnue. Sur un autre plan, vu la poursuite de la montée du chômage, Edmond Maire écrivait que chacun pouvait comprendre qu'il était temps d'affecter les gains de productivité et la réduction du temps de travail à la création d'emplois et aux garanties collectives plutôt qu'à l'augmentation du pouvoir d'achat. Ces nouveaux emplois, Edmond Maire aurait voulu les voir prioritairement créés au service d'une « d'une croissance économisant l'énergie. » Il plaidait pour l'abandon du programme électronucléaire lancé par Valéry Giscard d'Estaing et pour un plan limité au nucléaire « indispensable ».

¹⁸¹¹ *Le Monde*, 25 et 26 août 1981. *Ibidem* p. 403-407.

Le 14 octobre 1981, sur France Inter, Edmond Maire déclara pousser un cri de colère¹⁸¹². Les nationalisations étaient des étatisations puisque les conseils d'atelier étaient passés à la trappe et qu'il n'y avait pas eu de réflexion sur les productions industrielles. Quant au nucléaire, les dirigeants de la CFDT étaient allés à Matignon plaider l'abandon du « tout nucléaire » et rappeler qu'une pétition nationale de la CFDT de 1979, signée par un certain François Mitterrand, se prononçait pour une autre politique de l'énergie. Quelques jours plus tard, le gouvernement fit voter par les députés socialistes la construction de six nouveaux réacteurs nucléaires, de l'usine de retraitement de La Hague et la poursuite des travaux de Superphenix. Pour Edmond Maire, la poursuite de ce programme fut une déception profonde et une nouvelle défaite face à la CGT et au lobby des ingénieurs du corps des Mines.

Le 16 juin 1982, le blocage des prix et des salaires fut décidé pour une période allant jusqu'au 31 octobre. Edmond Maire réagit quelques jours plus tard : « Le gouvernement qui s'est donné comme objectifs la réduction des inégalités et la construction de nouvelles solidarités ne peut décider de porter atteinte au pouvoir d'achat des salaires les plus bas sans (...) porter atteinte à son crédit. (...) Il doit proportionner l'effort demandé aux revenus de chacun. »¹⁸¹³. Après les nouvelles mesures de financement de la Sécurité Sociale décidées par Pierre Bérégovoy le 29 octobre 1982, Edmond Maire s'insurgea : « Le gouvernement dérape ». La CFDT « tient bon » en se battant sur deux priorités : le rattrapage intégral du pouvoir d'achat « jusqu'à deux fois le SMIC » et la création d'emplois par la réduction du temps de travail¹⁸¹⁴.

Edmond Maire fut invité à l'Élysée le 31 janvier 1983, après Henri Krasucki et André Bergeron, à un moment où des rumeurs couraient sur un nouveau plan d'austérité ou un changement de politique. Interpellé par des journalistes à sa descente des marches, Edmond Maire répondit : « Si un deuxième plan de rigueur s'avère nécessaire (...) il devra contenir des options fermes en faveur des chômeurs, des bas salaires et une réforme fiscale qui pose les conditions d'une lutte contre les inégalités (...) Il n'est jamais bon que les responsables cachent la vérité »¹⁸¹⁵. Cette déclaration fut immédiatement reprise par les médias, suscitant la fureur de Pierre Mauroy et la colère d'un certain nombre de membres de la commission exécutive, dont Pierre Héritier : « Edmond Maire s'était pris pour Mendès France. Il n'apparaissait plus

¹⁸¹² Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 404.

¹⁸¹³ *Syndicalisme Hebdo*, 24 juin 1982. Cité par Jean-Michel HELVIG, p. 410.

¹⁸¹⁴ *Ibidem*, 4 novembre 1982, p. 411.

¹⁸¹⁵ Cité par Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 442.

comme un syndicaliste (...), mais comme un homme d'état.»¹⁸¹⁶. Edmond Maire décida alors de porter le débat au bureau national des 16 et 17 février 1983 où la plupart des intervenants déclarèrent que le malaise relevait plus de la forme que du fond de la déclaration¹⁸¹⁷. Au total, le projet de déclaration préparé par Edmond Maire recueillit 11 voix pour, 6 contre, « dont cinq membres de la CE selon Pierre Héritier, Chérèque, Hureau et moi, sans doute Notat », et 8 abstentions¹⁸¹⁸.

Mais la CFDT ne fit pas que donner des leçons. Elle prit position face à des problèmes d'actualité ou des problèmes de fond.

2. Le soutien à Solidarnosc et la rencontre avec Michel Foucault

En Pologne, le général Jaruzelski déclencha un coup d'état et fit arrêter des milliers de militants de Solidarnosc dans la nuit du 12 au 13 décembre 1981¹⁸¹⁹. Au matin, les dirigeants des centrales syndicales, sauf ceux de la CGT, manifestaient devant l'ambassade de Pologne. Le ministre des relations extérieures, Claude Cheysson, déclara le lendemain qu'il s'agissait « d'une affaire interne polonaise devant être réglée entre polonais »¹⁸²⁰. Les intellectuels Michel Foucault et Pierre Bourdieu répondirent : En « affirmant (...) que la situation polonaise ne regarde que les polonais, les dirigeants socialistes français (...) [ne considèrent-ils pas] que la bonne entente avec le parti communiste français est (...) plus importante que l'écrasement d'un mouvement ouvrier ? (...) »¹⁸²¹. Edmond Maire prit contact avec les deux auteurs du texte et, après une grève d'une heure, à l'appel de tous les syndicats sauf la CGT, « la CFDT et un groupe d'intellectuels [lancèrent un appel commun] à s'associer au combat du peuple polonais (...) »¹⁸²². De cet appel avec des intellectuels, ne devaient subsister que des liens avec Michel Foucault qui, un an avant sa mort s'entretint longuement avec Edmond Maire et lui posa une question fort intéressante¹⁸²³ :

« Vous vous orientez vers un syndicalisme de société. Est-ce que cela ne contribue pas à vous créer un grave problème? Vous représentez des intérêts particuliers, ceux d'une

¹⁸¹⁶ *Ibidem* p. 444.

¹⁸¹⁷ Ce fut également la position exprimée par le Bureau de l'UD de la Loire.

¹⁸¹⁸ *Ibidem*, p. 449.

¹⁸¹⁹ Claude ROCCATI *Un internationalisme...*, *op. cit.* p. 606-630.

¹⁸²⁰ *Ibidem*, p. 416.

¹⁸²¹ *Libération*, 15 décembre 1981, *Ibidem* p. 417.

¹⁸²² Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 417.

¹⁸²³ Dans l'ouvrage de Nicolas DEFAUD, *La CFDT (1968-1995)... op. cit.*, les lecteurs pourront trouver la discussion d'une « instrumentalisation » de Michel Foucault par la CFDT pour masquer « sa conversion au libéralisme » p. 247-252.

fraction de salariés, et vous raisonnez en termes de société globale. Vous avancez sur un terrain qui est normalement celui d'un parti politique, sans être soumis comme lui au contrôle du suffrage populaire. Pour une force qui se veut démocratique et autogestionnaire, cela ne fait-il pas question? N'est-ce pas une manière antidémocratique de faire progresser un projet ultra-démocratique ? ». Edmond Maire répondit, à côté de la question, nous semble-t-il, et en faisant appel au marché : « S'il est vrai que notre projet (...) est fondamentalement démocratique, nous n'oublions pas que les moyens à employer doivent toujours tenir compte des oppositions que nous rencontrons. Ainsi le marché est indispensable. Sans liberté d'expression de la demande sociale par le marché - même si cette expression est imparfaite - tout mouvement social risque d'entraîner la collectivité là où elle n'a pas du tout envie d'aller »¹⁸²⁴. La question posée par Michel Foucault se reposa au congrès confédéral de Metz du 25 au 29 mai 1982.

3. Le congrès de Metz et les « nouvelles solidarités »

Pour Edmond Maire, la question essentielle du congrès de Metz fut celle des « nouvelles solidarités », mais il lui fallut d'abord obtenir le quitus sur son « rapport général ». Nous en résumons un certain nombre d'extraits ci-dessous¹⁸²⁵.

a. Le rapport général présenté par Edmond Maire

« Nous avons eu un « sacré toupet » à Brest quand nous avons décidé de traduire dans notre pratique l'ambition de notre congrès de 1970 : faire des luttes sociales le moteur des transformations de la société. Nous sommes là pour débattre des problèmes rencontrés.

Jusqu'au 10 mai 1981, nous avons décidé de ne pas nous en tenir à une dénonciation verbale et de mener une action concrète sur 3 priorités : l'augmentation des bas salaires, la réduction du temps de travail, l'extension des garanties collectives aux travailleurs précaires. Nous avons obtenu de bons résultats aux élections prudhommales [et par rapport à l'action concrète sur les trois priorités ?] mais l'enthousiasme des militants n'a pas toujours été au rendez-vous. Le grand mérite de notre démarche est d'avoir placé la CFDT en situation offensive en 1981. Dans l'après 10 mai, nous nous sommes engagés dans la recherche de convergences avec le nouveau pouvoir. Mais avec un lourd handicap : il n'y a pas eu de développement d'initiatives dans les entreprises, seulement une bienveillance passive, alors que les catégories privilégiées faisaient pression sur le gouvernement. Maintenant, il est temps

¹⁸²⁴ Entretien publié dans la revue *Le Débat*, mai 1983, n° 25, p3-34, cité par Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 417-418.

¹⁸²⁵ Rapport général au congrès confédéral de Metz, AC 1G72.

de redresser la pente en agissant et en faisant des propositions pour la réduction des inégalités, comme dans le domaine économique. Mais d'ores et déjà les acquis sont considérables. Pourquoi n'y a-t-il eu un d'élan d'adhésion populaire? Essentiellement à cause de la lenteur des progrès dans la lutte contre le chômage et de la sous-estimation des difficultés par la gauche. Il faut mettre les choses sur la table.

En ce qui concerne les travailleuses, nous avons mis l'accent, ces dernières années, sur des mesures concrètes permettant de progresser vers l'égalité entre les hommes et les femmes. Il nous faut maintenant aller plus loin en renforçant la présence des femmes à tous les niveaux de notre organisation. [Le congrès décida d'imposer la mixité des structures de la confédération¹⁸²⁶].

Construire de « nouvelles solidarités » passe par la réduction du temps de travail à 35 heures¹⁸²⁷, la garantie de la mixité des emplois, la construction d'une autre politique de classifications et de rémunérations, l'augmentation prioritaire du SMIC et des bas salaires, la diminution de la précarité des emplois, la réforme de la fiscalité. Nous proposons cinq revendications concrètes : pas un travailleur au-dessus des 35 heures en 1985 (développer à partir de l'automne des initiatives visant à conclure des accords sur les 35 heures) ; suppression de toutes les mesures pénalisant le travail des femmes ; porter le montant du SMIC à 3 400 francs; viser une échelle des salaires de 1 à 6 pour les salariés et de 1 à 10 pour l'ensemble des revenus ; changer la vie au travail en centrant l'action syndicale dans les mois à venir sur les droits nouveaux des travailleurs.

Il faut réformer le financement de la Sécurité Sociale pour permettre l'équilibre du régime d'assurance chômage et la nécessaire amélioration des revenus des chômeurs de longue durée. Il faut assurer un niveau de ressources décent aux retraités en augmentant les taux de cotisation pour les retraites complémentaires et en maintenant la garantie de ressources pour ceux qui n'ont pas leurs 37 ans et demi de cotisation.

Nous devons obtenir la création d'un service public laïc unifié d'une éducation nationale transformée, la garantie du droit à l'expression et au travail des jeunes, le développement de la formation professionnelle.

C'est lors de son comité confédéral national de juin 1980 que la CGT a choisi la rupture de l'unité d'action. Nous allons proposer une rencontre bilatérale à chaque centrale pour examiner les possibilités d'action unitaire ».

¹⁸²⁶ Cf. supra chapitre 5, paragraphe IIC3e.

¹⁸²⁷ Un amendement stipulant que cette réduction devait être compensée intégralement pour tous les salariés gagnant moins de deux fois le SMIC, fut adopté par le congrès contre l'avis de la direction confédérale.

b Les interventions sur le rapport général

Nous avons choisi d'en présenter trois, plus ou moins critiques à l'égard du rapporteur.

« Il n'y a pas eu de débat large sur les positions fédérales et confédérales. Il faut prendre le temps de débattre. Nous ne voterons pas le quitus parce que la confédération s'oriente vers un réformisme autogestionnaire avec le fonctionnement de la CGT et les revendications de FO. “ De nouvelles solidarités ” doivent intégrer les profits; il ne saurait y avoir de non-compensation intégrale que s'il y a, simultanément, contrôle par les travailleurs de l'utilisation des profits et de l'embauche. Sinon, il ne s'agit que d'une gestion sociale de la crise »¹⁸²⁸.

« La crise continue malgré l'arrivée de la gauche au pouvoir. Nous faisons face à un sabotage économique du patronat. Les disparités se creusent entre les travailleurs. La mobilisation est le seul moyen pour lutter contre les disparités et la mobilisation passe par l'unité d'action. La direction s'est trompée sur la volonté patronale. Il faut des priorités revendicatives claires : les 35 heures sans perte pour les bas salaires, le contrôle des investissements et des interventions du syndicalisme à l'extérieur de l'entreprise. Le rapport est faible sur les jeunes, avenir de l'organisation. Pour conclure, ce n'est pas les travailleurs des PME et les précaires qui doivent payer ma solidarité, c'est eux qui doivent d'abord en profiter »¹⁸²⁹.

Les objections les plus radicales vinrent d'Hacuitex, Daniel Torquéo affirmant que, depuis 1979, il y avait eu « un infléchissement de la rupture avec le capitalisme. (...) Les nouvelles solidarités, cela revient en fait à répartir le chômage, à tenir compte de la situation économique comme si les patrons et les travailleurs la subissaient tout autant. »¹⁸³⁰.

Nous ne citerons pas ici les réponses vigoureuses d'Edmond Maire à ses opposants¹⁸³¹. Il obtint le quitus du Bureau National avec 59.25% des voix, un peu plus qu'au congrès de Brest. Pour en revenir à la question de Michel Foucault citée plus haut, on remarque que plusieurs opposants à Edmond Maire l'ont reprise. On peut aussi se demander si ce rapport n'était pas effectivement plus celui d'un parti politique annonçant un programme que celui d'un syndicat qui aurait dû annoncer des modalités d'action, très peu précises, dans ce rapport., nous semble-t-il.

¹⁸²⁸ Regroupement des syndicats de la Chimie Rhône-Alpes. Interventions à propos du rapport général, AC 1G72. Cité par Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 423.

¹⁸²⁹ Regroupement des syndicats de l'UD de la Loire. André Momein, *ibidem*.

¹⁸³⁰ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 423.

¹⁸³¹ *Ibidem* p. 423. Rapport général, interventions, réponses d'Edmond Maire, AC 1G72.

- Les votes

Nicole Notat, Marie-Christine Foin, Pierre Héritier, Jean-Paul Jacquier, Jean Kaspar, Loïc Richard, Jean-Marie Spaëth furent les nouveaux élus à la commission exécutive. Le BN passa de 31 à 39 membres pour faire plus de places aux femmes sans en enlever trop aux hommes.

La résolution générale fut votée par 1231 voix (84,7% des suffrages exprimés) contre 26 et 193 abstentions. Ce résultat fut un succès pour Edmond Maire, dû en partie au côté « disparate » de l'opposition¹⁸³². Guy Groux retient de ce congrès l'acceptation de la rigueur par la CFDT. Pour la confédération, la politique économique du nouveau pouvoir avait été « mise en échec par les contraintes que faisaient peser (...) la situation de l'économie internationale et la crise », alors qu'il fallait que la gauche puisse assumer son pouvoir dans la durée et éviter « tout dérapage économique ». Cependant (...) cette « politique de rigueur » n'était acceptable que si elle était accompagnée d'un projet social de transformation concernant les relations de travail, le contenu des tâches, la solidarité avec les chômeurs, etc. »¹⁸³³. Le risque était qu'elle ne soit pas acceptée par les travailleurs, et que ceux-ci trouvent la CFDT trop proche du pouvoir, ce qui fut effectivement le cas¹⁸³⁴.

4. 1983-février 1984, « annus horribilis »¹⁸³⁵ et prise de distance avec le gouvernement

L'année 1983 avait mal commencé pour la CFDT avec la déclaration d'Edmond Maire sur la rigueur, la défaite de la gauche aux élections municipales et le deuxième plan de rigueur annoncé par Jacques Delors en mars 1983¹⁸³⁶. La suite ne fut pas meilleure, ce qui entraîna une prise de distance de la CFDT par rapport au pouvoir.

Le reproche majeur de la commission exécutive de la CFDT au plan Delors était de n'être soutenu par aucun projet, sinon d'ordre financier. Pour elle, la « rigueur sans projet social avait le goût amer de l'austérité », mais elle ne s'exprima pas tout de suite publiquement sur le sujet pour ne pas être « utilisée » par la droite. Au bureau national de juin 1983, des interrogations se firent entendre. Jean Kaspar constata « une confédéralisation excessive des

¹⁸³² Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, *op. cit.* p. 221.

¹⁸³³ *Ibidem*, p. 219-220.

¹⁸³⁴ Cf. Maurice CROISAT, Dominique LABBÉ « CFDT : la base se méfie de la politisation. », *Projet*, janvier-février 1989, p 61-68. Cf. également *infra*, chapitre 6, paragraphe IID3c.

¹⁸³⁵ Titre donné par Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire ...*, *op. cit.* p. 439-472, au chapitre dans lequel il décrit l'année 1983. Nous le suivrons dans ce paragraphe. Sauf indication contraire, les citations seront tirées de son ouvrage.

¹⁸³⁶ Cf. *supra* chapitre 6, paragraphes IIB2-3 et IIC2c.

débats avec le gouvernement et le patronat qui donnait une tonalité (...) que les militants et les adhérents avaient du mal à saisir ». Noël Mandray, responsable du secteur organisation, fit part d'une inquiétante stagnation de la syndicalisation que confirmèrent les représentants de la Métallurgie et d'Hacuitex¹⁸³⁷. Edmond Maire observa : « Nous apparaissions trop en avance sur les militants mais en retard croissant sur les événements »¹⁸³⁸. Edmond Maire retransmit le message à sa façon quelques semaines plus tard. Il adressa une volée de bois vert à la gauche « dont le projet est devenu largement obsolète (...) Nous avons besoin d'un patronat (...) qui comprenne que la bataille de la qualité et de la compétitivité ne sera gagnée qu'en s'appuyant sur la capacité de tous les salariés. (...) Nous avons besoin de syndicats qui refusent de s'abriter derrière les contraintes de la crise pour reporter à plus tard leurs ambitions »¹⁸³⁹.

Cette phrase visait les syndicats de la CFDT. Ils allaient être durement atteints par les résultats des élections à la Sécurité Sociale du 18 octobre 1983. Ceux-ci se traduisirent en effet par des résultats décevants : la CFDT obtint 18,38% des suffrages, très loin de la CGT qui en obtint 28,15%, derrière FO, 25,16%, et avec peu d'avance sur la CGC, 15,95%¹⁸⁴⁰. Le Bureau de recherches, d'analyses et d'études coordonnées (BRAEC) publia une étude sur ces résultats au mois d'octobre. Il faisait remarquer qu'une comparaison était difficile parce que ces élections comptaient 28 millions d'inscrits, ce qui était très différent de toutes les autres. Le taux d'abstention avait été important, 43%. La CFDT avait connu un recul de 5,2% par rapport aux élections prudhommales de 1982, recul particulièrement fort dans les régions où elle était forte (Alsace, Bretagne, Pays de Loire, Basse Normandie). La CGT, elle, avait perdu 8,7 points par rapports aux mêmes élections alors que FO avait fortement progressé. Les retraités et les inactifs avaient peu voté pour la CFDT, 14% et 16%, alors que 18% des ouvriers, 23% des employés, 24% des cadres moyens, 26% des chômeurs, 21% des étudiants avaient voté pour elle.¹⁸⁴¹.

Les *Nouvelles CFDT* publièrent une lettre d'Edmond Maire aux militants¹⁸⁴². Il les invitait à considérer ce résultat comme un choc utile à la réflexion. La commission exécutive faisait part de plusieurs pistes de réflexion non exclusives : la campagne de la droite ; la difficulté de la CFDT à se faire élire là où elle n'existait pas ou peu ; la désaffection vis à vis du gouvernement, qui avait joué contre la CFDT « qui se pose pourtant en force autonome

¹⁸³⁷ Ils avaient raison. Selon Antoine BÉVORT *Compter les syndiqués...*, *op. cit.*, la CFDT était passée de 750 000 adhérents en 1977 (son point historique le plus haut) à 613 000 en 1983.

¹⁸³⁸ P.V. du BN des 14, 15 et 16 juin 1983, *ibidem* p. 455.

¹⁸³⁹ *Libération*, 5 septembre 1983, *ibidem*.

¹⁸⁴⁰ Résultats cités par Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire ...*, *op. cit.* p. 456.

¹⁸⁴¹ Étude du BRAEC publiée dans *Combat ouvrier*, octobre 1983, n°237, supplément n°3.

¹⁸⁴² *Nouvelles CFDT*. N° 38/83 du 21 octobre 1983. *Ibidem*.

face à ce gouvernement » et entraîné des abstentions dans les entreprises où elle était perçue comme trop politisée; [mais la CFDT était-elle perçue comme autonome par rapport au gouvernement ?] ; le langage de la CFDT avait du mal à passer là où elle n'était pas présente, cela ne signifiant pas qu'il fallait en changer, mais discuter de comment mieux le faire passer.

Le débat se poursuivit d'abord au conseil national où Marcel Gonin, représentant de l'Union Confédérale des retraités (UCR), déclara : « Il convient d'être plus ferme à l'égard du gouvernement »¹⁸⁴³. Puis au bureau national de novembre 1983 où se fit entendre la grogne contre le gouvernement et la confédération, en particulier sur la question du pouvoir d'achat¹⁸⁴⁴. Cela amena un « ajustement de discours » d'Edmond Maire. « Pour mener une lutte efficace pour l'emploi, il faut d'abord que le pouvoir d'achat global soit maintenu ». Et un sentiment de flou sur la position de la CFDT qu'exprima Jacques Chérèque à la réunion du bureau national des 7 et 8 décembre 1983. « Il serait nécessaire d'être plus précis en matière de pouvoir d'achat (...) pour éviter de donner l'impression de virage. Cette défense du pouvoir d'achat doit rester liée à la priorité sur l'emploi ». Quant à Edmond Maire, il proposa en fin de réunion une discussion sur « l'adaptation de notre syndicalisme » qui devrait concerner toutes les instances de la CFDT à partir du conseil national de janvier 1984¹⁸⁴⁵.

En décembre 1983, la CFDT s'engagea dans un mouvement très dur à l'usine Talbot de Poissy où de multiples logiques entrèrent en contradiction violente dans une période de crise de l'automobile¹⁸⁴⁶. La direction, habituée à faire régner l'ordre par l'intermédiaire de la Confédération française du travail (CFT) voulait licencier 4 140 travailleurs (le 1/4 de l'effectif de l'usine), principalement des OS immigrés. Les OS immigrés voulaient sauver leur emploi et trouvèrent un soutien chez Daniel Richter, le responsable du syndicat CFDT de Renault. La CGT accepta le plan de licenciements (en en limitant le nombre) pour sauver l'usine. Le gouvernement voulait faire appliquer les droits syndicaux mais aussi sa politique d'austérité, sans accepter une hausse trop forte du chômage. Il obtint de Peugeot une limitation du nombre de licenciements et un renforcement de leur accompagnement social.

Ceci n'empêcha pas des violences, à leur maximum du 3 au 5 janvier 1984, où des ouvriers attaquèrent les grévistes pour sauver l'usine. Cela entraîna des blessures pour 150 personnes, dont 15 hospitalisées, avant que la direction, puis la CFDT, demandent

¹⁸⁴³ Conseil national du 27 octobre 1983. Cité par Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire ..., op. cit.* p. 460.

¹⁸⁴⁴ P.V. du bureau national des 16 et 17 novembre 1983, *ibidem*, p. 461.

¹⁸⁴⁵ P.V. du bureau national des 7 et 8 décembre 1983, *ibidem*, p. 462-463.

¹⁸⁴⁶ Nicolas HATZFELD, Jean-Louis LOUBET, « Les conflits Talbot, du printemps syndical au tournant de la rigueur (1982-1984) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 4/2004 (n° 84), p. 151-160. Daniel RICHTER, « Talbot-Poissy, du « printemps syndical » à l'affrontement racial (1982-1984) », *Plein droit* n° 76, mars 2008. Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire ..., op. cit.* p. 469-472.

l'intervention des forces de l'ordre et que l'usine soit fermée jusqu'au 11 janvier. Ce jour-là, « l'improbable se produit : l'usine qui, depuis des années, s'avance vers la catastrophe, sort de la spirale destructrice. Les anciens protagonistes recommencent à travailler ensemble. »¹⁸⁴⁷. Les licenciements eurent lieu. Plusieurs membres du BN critiquèrent Edmond Maire sur la gestion « maladroite » qui avait amené à soutenir Daniel Richter dans la conduite du conflit. Jacques Chérèque posa la question : Voulait-on défendre l'emploi coûte que coûte ou consolider les industries comme l'automobile?¹⁸⁴⁸. Plus généralement, comme l'écrivit Robert Frank, est-ce qu'on acceptait « de sauver des entreprises, des branches industrielles (...) [au prix] de suppressions d'emplois, voire de licenciements ? »¹⁸⁴⁹ Cette question allait être posée pour la sidérurgie où des licenciements étaient annoncés en 1984, y compris dans la région stéphanoise.

D. L'échec de la stratégie autonome de l'UD CFDT de la Loire et le congrès de 1984

Rappelons qu'au congrès de Terrenoire des 18 et 19 décembre 1980, l'UD avait choisi une stratégie autonome de mobilisation visant à redonner confiance aux travailleurs en leur permettant d'atteindre des résultats concrets en priorité dans le domaine de l'emploi.

1. L'économie de la région stéphanoise et les conflits de 1981 à février 1984.

a. La poursuite de la crise

Cette période fut marquée par une croissance faible, la recomposition de l'appareil industriel et d'importantes suppressions d'emplois selon Michel Bellet, Michel Royon et Maurice Vincent¹⁸⁵⁰. En juin 1982, l'UD écrivit que « Même avec un gouvernement de gauche, l'action est indispensable »¹⁸⁵¹. Au bout d'un an, tout restait à faire. La Loire n'avait connu qu'un ralentissement de sa dégradation économique. La situation du chômage s'était un peu redressée puisqu'on était passé d'une progression de 13% entre mars 1980 et mars 1981 à une progression de 7% entre mars 1981 et mars 1982, mais les chômeurs de plus d'un an

¹⁸⁴⁷ Nicolas HATZFELD, Jean-Louis LOUBET, « Les conflits Talbot... », *op. cit.*

¹⁸⁴⁸ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 472.

¹⁸⁴⁹ Robert FRANK et *alii*, « Les années grises de la fin du siècle » *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 2004/4, n° 84 p.77.

¹⁸⁵⁰ Michel BELLET, Michel. ROYON, Maurice VINCENT, *L'économie...*, *op. cit.*.

¹⁸⁵¹ *Combat ouvrier*, juin 1982, n° 221.

représentaient encore 37% du nombre total. Géographiquement, c'était les vallées de l'Ondaine, du Gier, et Saint-Étienne qui étaient les plus touchées. Les secteurs qui souffraient le plus étaient le textile et la métallurgie. Le département conservait le handicap de ses vieilles industries sans technologie de pointe, mais avait aussi des atouts. Il fallait se battre pour utiliser ces atouts pour une politique de relance.

Le 10 mars 1983, l'UD organisa une réunion de militants pour faire le point. La Loire connaissait à ce moment-là plus de 30 000 demandeurs d'emploi, un taux de chômage supérieur à 10% avec une pointe à plus de 14% dans la vallée de l'Ondaine et 2 000 emplois avaient été perdus en 1981. Cette information donnée par l'UD correspondait tout à fait aux notes des RG ou aux télégrammes du préfet écrits dans le courant de l'année 1981, au point que la CGT et la CFDT avaient dénoncé un sabotage patronal¹⁸⁵². Le 9 novembre 1981, les RG avaient écrit que les seules entreprises à sembler invulnérables, étaient Casino, Schlumberger, Zénith-Aviation et TRACO, une petite filiale des Manufactures Réunies de Saint-Chamond¹⁸⁵³.

Pour l'UD, la situation s'était dégradée parce que les grands groupes continuaient à se restructurer et à cause de l'incapacité des dirigeants. Les secteurs porteurs d'avenir, comme l'électronique et la chimie fine, restaient absents. La politique gouvernementale était marquée par des hésitations et des incertitudes; le pouvoir de gauche ne s'était pas donné les moyens d'une politique efficace et coordonnée. Il avait multiplié les formes d'aide dont le contrôle par les travailleurs et l'administration s'avérait très difficile et il montrait une « perméabilité trop grande aux pressions patronales »¹⁸⁵⁴.

Fin 1983, la situation ne s'était pas améliorée¹⁸⁵⁵. En octobre, la production industrielle connaissait un léger recul par rapport à l'année précédente; le bâtiment avait fléchi; la situation de l'emploi continuait à se dégrader ; le chômage partiel était en hausse et on attendait de nouveaux licenciements d'ici la fin de l'année¹⁸⁵⁶. En janvier 1984, *Hebdo* écrivait qu'en 1983, 195 entreprises s'étaient trouvées en cessation de paiement, et que 150 avaient été liquidées¹⁸⁵⁷. *Regards sur la Loire* publia un tableau présentant l'évolution du nombre de

¹⁸⁵² ADL, notes de conjoncture 1333W 146.

¹⁸⁵³ ADL, Informations des Renseignements Généraux, 1333W145.

¹⁸⁵⁴ *Ibidem*.

¹⁸⁵⁵ ADL 1837W18, économie, presse.

¹⁸⁵⁶ *Ibidem*, *Le Progrès*, novembre 1983.

¹⁸⁵⁷ *Ibidem*, *Hebdo*, 31 janvier 1984.

salariés par secteurs dans la Loire depuis 1970 et une prévision pour 1985¹⁸⁵⁸ que nous avons repris ci-dessous.

	1971	1974	1981	1985	Variation 71-81		Variation 74-81		Variation 81-85	
					Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Effectifs salariés du secteur secondaire	144 053	149 670	123 063	111 000	-20 990	-14,6	-26 607	-17,8	-13 063	-10,6
Effectifs salariés du secteur tertiaire	53 385	61 363	70 980	74 400	+17 595	32,9	9 617	+15,7	+3 420	+4,8
Total des salariés de la Loire	197 458	211 127	194 143	185 500	-3 315	-1,7	-16 984	-8,1	-8 643	-4,45

Figure n° 48 : Évolution du nombre de salariés des secteurs secondaire et tertiaire de la Loire de 1971 à 1981, et prévisions pour 1985

b. Des conflits moins nombreux

Cette situation engendra des conflits, moins nombreux et moins longs que dans les années 1970. Pour 1981, Alban Graziotin retient pour les usines du Bassin stéphanois 31 conflits dans 29 entreprises, d'une durée moyenne de 24 jours en 1981, et, pour 1982, 33 conflits dans 29 entreprises d'une durée moyenne de 26 jours¹⁸⁵⁹. Mavilor fut certainement parmi les usines qui comptèrent le plus grand nombre de jours de grève entre mai 1981 et février 1984¹⁸⁶⁰. Beaucoup de ces conflits portèrent sur les mêmes revendications que chez Mavilor : diminutions d'horaires imposées sans compensation, licenciements, poursuites des dirigeants syndicaux devant les tribunaux pour des occupations ou des séquestrations, fermetures d'ateliers, voire d'usines. Les deux lieux les plus importants de conflit dans les années 1981- 1984 furent sans doute le Roannais avec les grèves et les occupations contre les licenciements ou les menaces de fermeture des bonneteries Pierron, Prost, Mavest, Goutille, Désarbre, Dalléry, etc. et des Ateliers Roannais de Constructions Textiles (ARCT)¹⁸⁶¹. Le deuxième étant la vallée du Gier avec Creusot-Loire Saint-Chamond, TSR, Fortex, à Grand-Croix, Creusot-Loire Ermont à Lorette, Richier, Mavilor, Calibracrier, Pinguelly à L'Horme, Cégédur, la SFR, Creusot-Loire Marrel à Rive de Gier¹⁸⁶².

¹⁸⁵⁸ *Ibidem*, *Regards sur la Loire*, 15-21 février 1984, Tableau (simplifié) extrait du Bilan socio-économique de la Loire publié par le comité d'expansion à partir des données ASSEDIC et INSEE. Ces effectifs concernent les salariés du secteur privé.

¹⁸⁵⁹ Alban GRAZIOTIN *Grèves et conflits...*, *op. cit.*

¹⁸⁶⁰ Cf. supra, chapitre 6, paragraphe IB2b.

¹⁸⁶¹ ADL1333W145.

¹⁸⁶² ADL 1333W152.

Une liste, dressée par le Bureau de l'UD, donne une idée de la nature des conflits en mars 1982. Quinze furent listés, dont un sur lequel l'UD n'avait aucune information. Dix portaient sur la compensation salariale des 39 heures et de la 5^{ème} semaine de congés payés ; dans neuf des dix cas, le moyen de lutte choisi avait été la grève avec occupation, et au moment où la liste avait été dressée, un accord avait été signé dans cinq entreprises. Deux conflits portaient sur la défense de l'entreprise et de l'emploi, à la SSCM et chez Sablé, avec des actions de popularisation. Un conflit portait sur les salaires et le temps de travail. Enfin, il y avait eu une grève d'un jour aux PTT pour remplacer des agents mutés. Cette liste montre bien l'impact des ordonnances sur les 39 heures et la 5^{ème} semaine de congés payés.

2. L'échec de la stratégie de lutte de l'UD-CFDT

a. Sur l'emploi

Pour l'UD, l'emploi était la priorité des priorités¹⁸⁶³. Le congrès départemental de décembre 1980 avait lancé les comités pour l'emploi. L'Union Régionale avait fait remonter cette idée jusqu'à la confédération et, à son tour, le gouvernement Mauroy avait lancé des comités pour l'emploi dans toute la France. Dans la Loire, les différentes organisations qui avaient participé à l'expérience avant l'arrivée du pouvoir socialiste désiraient la poursuivre et participer au comité pour l'emploi officiel. L'UD appela tous les syndicats et UL à créer des comités de lutte pour l'emploi, seule solution pour être force de proposition face au comité officiel. La composition de ce comité par le préfet risquait en effet d'y assurer un rapport de forces favorable au patronat. En décembre 1981: le député Jacques Badet, membre du parti socialiste et maire de Saint-Chamond devint président du comité local de l'emploi de Loire-Sud¹⁸⁶⁴. Cela présentait deux risques, « déshabiller le comité de lutte pour l'emploi de Saint-Chamond » et isoler la CFDT. Il faudrait parvenir à défendre dans le comité officiel les position des comités de lutte et prendre en charge trois axes de travail : l'élaboration des dossiers d'entreprises, le plan de réindustrialisation et les dossiers de solidarité¹⁸⁶⁵.

En juillet 1981, le bureau de l'UD vota son opposition à la mesure gouvernementale sur la 5^e semaine de congés payés et les 39 heures parce qu'elle ne créait pas d'emplois¹⁸⁶⁶. En octobre 1981, le bureau de l'UD appela les syndicats à établir des grilles de salaires à partir du SMIC pour élaborer une revendication « unifiante » d'augmentation des salaires inférieurs à

¹⁸⁶³ *Combat ouvrier*, octobre 1981, n° 213, supplément n° 1.

¹⁸⁶⁴ Deux comités « officiels » de l'emploi avaient été créés dans la Loire : Loire Nord dans le Roannais, Loire Sud dans la région stéphanoise et le Montbrisonnais.

¹⁸⁶⁵ Bureau de l'UD du 7 décembre 1981.

¹⁸⁶⁶ Bureau du 6 juillet 1981.

deux fois le SMIC. Cette base de deux fois le SMIC était le seuil en dessous duquel l'UD de la Loire et l'URI Rhône-Alpes, puis la confédération après le congrès de Metz, considéraient qu'une réduction du temps de travail devait être compensée. Les archives montrent que ce travail ne fut pas achevé¹⁸⁶⁷.

En décembre 1981, le bureau de l'UD appela les syndicats à lister les entreprises ayant des possibilités d'embauche et à se battre sur la réduction du temps de travail pour permettre ces embauches. Par ailleurs, il les appelait aussi à utiliser des pistes gouvernementales d'aides aux entreprises pour des embauches permises par des réductions de temps de travail de plus de deux heures (contrats de solidarité), par des départs en pré-retraite à 55 ans, par des mises en pré-retraite à 55 ans¹⁸⁶⁸.

En septembre 1982, *Combat ouvrier* annonça une assemblée générale des élu(e)s CFDT et un meeting le 29 septembre pour faire le point dans chaque secteur et préparer une journée départementale sur l'emploi le 15 octobre 1982 à laquelle l'UD demanda à l'UD CGT de se joindre¹⁸⁶⁹. Le meeting, avec Pierre Héritier, était intitulé : « Agir ensemble pour un emploi pour tous (...) »¹⁸⁷⁰. La modernisation de l'appareil productif ne garantissant pas l'emploi, il fallait y ajouter une politique de réindustrialisation à partir des atouts spécifiques de la Loire, la mobilisation des militants, un contrôle des investissements, le partage du travail. Mais le numéro d'octobre de *Combat ouvrier* annonça la décision de reporter la journée du 15 octobre. Les représentants des syndicats au Bureau de l'UD s'y étaient opposés¹⁸⁷¹. « Le travail impulsé par l'UD dans les comités pour l'emploi n'avait pas été inséré correctement dans la pratique syndicale des structures ». Le Bureau appelait les différentes structures à prendre des initiatives à tous les niveaux pour aboutir à des propositions d'action, parce que « lutter efficacement pour l'emploi supposait des interventions de masse ». En vain, en novembre 1982, le bureau de l'UD considéra que les assises pour l'emploi avaient été enterrées¹⁸⁷².

En février 1983, un nouveau numéro de *Combat ouvrier*¹⁸⁷³ visait une relance de l'action sur l'emploi. Il rendait compte d'un bilan de l'action des comités locaux pour l'emploi avec des réussites, la réalisation d'analyse sectorielles, des interventions pour peser sur les

¹⁸⁶⁷ Session du bureau de l'UD du 12 au 14 octobre 1981.

¹⁸⁶⁸ *Combat ouvrier*, décembre 1981, n° 215, supplément n° 2.

¹⁸⁶⁹ *Combat ouvrier*, septembre 1982, n° 224, supplément n° 1.

¹⁸⁷⁰ *Ibidem*.

¹⁸⁷¹ *Combat ouvrier*, octobre 1982, n° 225, supplément n° 1. Les citations qui suivent sont issues du numéro cité.

¹⁸⁷² Réunion du bureau de l'UD du 8 novembre 1982.

¹⁸⁷³ *Combat ouvrier*, février 1983, n° 229, supplément n° 2.

choix économiques, et des freins, un statut ambigu les mettant à la merci des élus, un manque de moyens, une sensibilité trop grande aux enjeux purement politiques. Il relevait que la mobilisation de la CFDT n'avait pas toujours été à la hauteur, ce que nous avons constaté en octobre 1982, et proposait une relance de la mobilisation. Celle-ci pouvait s'appuyer, entre autres outils, sur un nouveau contrat de solidarité dont l'objectif était une réduction collective de la durée du travail, et sur un bilan par les sections syndicales des emplois dans leur entreprise ou leur service. Il appelait à une réunion de militants le 10 mars pour faire un bilan des actions menées. Très peu de remontées du terrain parvinrent au Bureau¹⁸⁷⁴.

L'action allait être relancée par l'annonce du 2^e plan de rigueur par le gouvernement le 25 mars 1983¹⁸⁷⁵. L'UD lui reprocha, entre autres, d'abandonner la priorité de l'emploi puisque ce plan ne comportait aucune mesure contre le chômage et passait sous silence les 35 heures. En avril, le Bureau de l'UD invita toutes les structures à multiplier les débats sur les revendications prioritaires dans la semaine du 25 au 29 avril avec des débrayages, des interventions auprès des chambres patronales et un rassemblement à 17 heures à la Bourse du Travail le 28 avril¹⁸⁷⁶. Le Bureau avait également décidé de rechercher un 1^{er} Mai commun avec la CGT et la FEN. Un article du *Progrès* fit le point sur le rassemblement du 28 avril, sans évoquer de débrayages, et sur la manifestation commune du 1^{er} Mai¹⁸⁷⁷. Un nouvel élément survint avec l'appel de la confédération à une journée nationale d'action pour la création d'emplois par la diminution du temps de travail le 26 mai¹⁸⁷⁸. La journée devait être préparée par une assemblée générale de militants le 17 mai, mais celle-ci ne réunit que 30 participants, ce qui amena le bureau de l'UD à ne pas lancer d'appel à la grève et à la manifestation¹⁸⁷⁹.

En octobre 1983, la situation de l'emploi revint sur le devant de la scène. Le nombre de demandeurs d'emploi avait de nouveau dépassé le seuil des 30 000. C'était dans la vallée du Gier que la sensibilisation était la plus forte avec les inquiétudes autour de Creusot-Loire, Mavilor, la SFR, etc. Il y eut d'abord une manifestation CGT - CFDT - CFTC à l'initiative du PCF avec peu de manifestants, en particulier de la CFDT. Des militants de l'UL de Saint-Chamond demandèrent à l'UD de proposer une action unitaire à la CGT. Mais des contradictions importantes apparurent entre les militants des entreprises citées et d'autres. Le

¹⁸⁷⁴ Réunion de bureau de l'UD, 7 mars 1983.

¹⁸⁷⁵ Cf. supra, chapitre 6, paragraphe IIB3.

¹⁸⁷⁶ *Combat ouvrier*, avril 1983, n° 231, supplément n°1.

¹⁸⁷⁷ *Le Progrès*, 29 avril et 2 mai 1983.

¹⁸⁷⁸ *Combat ouvrier*, mai 1983, n° 232, supplément n°1.

¹⁸⁷⁹ *Combat ouvrier*, mai 1983, n° 232, supplément n°2.

bureau de l'UD estima que les conditions n'étaient pas réunies pour s'engager dans une action unitaire. Nous reviendrons sur cet épisode.

Ainsi l'UD ne parvint pas pendant ces trois années à organiser une action de masse sur l'emploi, malgré le maintien du nombre des chômeurs à un niveau très élevé, et même jamais atteint auparavant en ce qui concerne novembre 1983.

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	septembre	octobre	novembre
1981				27 629		28 913		31 000	31 000	32 000
1982		29 655						32 623		32 190
1983	31 116	30 187	29 400	29 200	28 406	28 719	29 391	32 014		32 695

Figure n°49 : L'évolution du nombre de DENS dans la Loire d'avril 1981 à novembre 1983¹⁸⁸⁰

b. Sur les autres fronts économiques et sociaux

En mai 1981, la CFDT avait affiché parmi ses revendications prioritaires, une augmentation du SMIC de 28% en 3 ans et une augmentation dégressive dans les mêmes conditions pour les salariés gagnant deux fois le SMIC. Pour la suite, elle souhaitait pouvoir mener des négociations sur la base des salaires réels. C'est ce qui explique le travail sur les salaires commencé en octobre 1981 et qui ne fut pas mené à son terme. L'UD s'exprima, peu, sur la nécessité d'une augmentation des salaires pour une relance de l'emploi. Suite au deuxième plan de rigueur gouvernemental du 25 mars 1983, elle décida une campagne de mobilisation pour dénoncer des mesures, comme le forfait hospitalier, qui ne tenaient pas compte des différences de revenus entre les différentes catégories de la population. Elle revendiqua également « une augmentation de 40% du pouvoir d'achat des smicards en 1984 (...) avec progression dégressive jusqu'à deux fois le SMIC »¹⁸⁸¹. Mais cette très ancienne revendication cédétiste de l'augmentation du SMIC et des bas salaires n'occupa jamais la même place que l'emploi dans les revendications de l'UD.

En mai 1981, la CFDT, la CGT et FO dénoncèrent une mauvaise réorganisation de la sécurité sociale à Saint-Étienne¹⁸⁸². Dans le même numéro, l'UD revendiqua, en urgence, la suppression des abattements sur les centres de soin¹⁸⁸³, ce qui fut obtenu, et le tiers payant médical et pharmaceutique. En même temps, figuraient dans les dossiers à mettre en chantier,

¹⁸⁸⁰ Nous avons construit ce tableau à partir des dossiers d'archives suivants, ADL 1333W145, 1333W220, 1837W18. Les nombreux trous du tableau correspondent à des mois où les statistiques ne sont pas renseignées.

¹⁸⁸¹ *Combat ouvrier*, mars 1983, n° 230, supplément n°2.

¹⁸⁸² *Combat ouvrier*, mai 1981, n° 208, supplément n° 1.

¹⁸⁸³ Cf. Camille Soutrenon, entretien avec l'auteur, le 4 janvier 2011.

le financement et le mode de gestion de la sécurité sociale ainsi que la convention médicale.

En février 1982, le Bureau de l'UD annonça une journée de préparation de la campagne aux élections à la sécurité sociale, alors prévues le 2 mars 2002¹⁸⁸⁴. Un questionnaire d'enquête fut envoyé aux syndicats pour la préparer. Pour l'UD, les élections avaient un double enjeu : la réforme de la couverture sociale, bien sûr, mais également la représentativité de l'UD, il fallait faire au moins aussi bien qu'aux élections prudhommales de 1979. En mai 1983, le Bureau fit connaître les positions de la CFDT sur la sécurité sociale¹⁸⁸⁵. Les élections étaient en effet prévues en octobre et il y avait une grande bataille idéologique à mener :

- Pour ce qui concernait la santé, il fallait développer la prévention, améliorer l'information des usagers, développer l'accès aux soins par la généralisation du tiers payant et la prise en charge de certaines dépenses qui ne l'étaient pas. Il convenait également de réorganiser les services de santé, et de permettre la modification des comportements des usagers.
- Les prestations familiales étaient inégalitaires et discriminatoires. Les principes à défendre devaient être la liberté de choix, la réduction des inégalités, le droit à l'enfant, le choix du mode de garde, le droit à l'emploi des femmes.
- Le financement devait être garanti en égalisant l'effort contributif de tous, en supprimant progressivement tous les mécanismes de financement qui freinaient les créations d'emploi, en diversifiant l'assiette de cotisation des entreprises, en harmonisant la structure des prélèvements obligatoires avec celle des autres pays de la CEE.
- Pour l'assurance vieillesse, les objectifs de la CFDT étaient l'acquisition des droits personnels pour les femmes, la réduction des inégalités de revenus, la simplification et l'harmonisation des régimes de retraite, l'insertion sociale et l'adaptation du cadre de vie.
- Il convenait de rapprocher la Sécurité Sociale des usagers avec des maisons de la Sécurité Sociale, des interprètes etc.

Le financement de l'assurance-chômage était assuré par l'« union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce » (UNEDIC). Début octobre 1982, l'UD diffusa le tract résumé présenté en page suivante.¹⁸⁸⁶

¹⁸⁸⁴ *Combat ouvrier*, février 1982, n° 217, supplément n° 1.

¹⁸⁸⁵ *Combat ouvrier*, mai 1983, n° 232, supplément n° 3.

¹⁸⁸⁶ *Combat ouvrier*, octobre 1982, n° 225, supplément n° 3.

C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Le régime d'assurance-chômage est en difficulté. Le 8 octobre, le patronat a fait échouer la négociation. Lors de la négociation, les cinq organisations syndicales ont fait une proposition de financement courageuse :

7 à 8 milliards d'économies par un aménagement des prestations afin de répartir plus équitablement les indemnités, éviter les abus et améliorer la situation des chômeurs. 4 milliards par l'augmentation de la cotisation des salariés. 4 milliards et demi par une contribution de solidarité des salariés du secteur public.

Le financement de l'assurance-chômage et la mise en oeuvre de la retraite à 60 ans dans les régimes complémentaires demande 1,5 point de cotisation supplémentaire (0,60% des salariés, 0,90% des entreprises). Le refus du patronat est inacceptable (...) Le patronat ne peut se soustraire à l'effort financier. (...)

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS

Les conséquences de l'intransigeance patronale :

- POUR LES CHÔMEURS : 250 000 chômeurs, dont 50 000 de plus de 50 ans, n'auraient aucune allocation.
- POUR LES PRÉRETRAITÉS : Remise en cause des allocations versées au titre de la garantie de ressources ou de la convention FNE. Blocage des départs de ceux qui avaient l'intention de bénéficier d'un contrat de solidarité ou d'une convention FNE.

CHAQUE SALARIÉ est concerné. IL FAUT FAIRE CÉDER LE PATRONAT.

Ce ne sera pas facile. Une action solidaire de tous les travailleurs est indispensable. Les convergences entre toutes les organisations syndicales devront trouver un prolongement dans l'action. Il faut agir vite et fort. La CFDT a décidé de faire du

Mardi 19 octobre une journée nationale d'information et d'action

L'UD CFDT appelle l'ensemble des travailleurs à débrayer et à se rendre en délégation auprès des directions d'entreprise, de la Chambre patronale de la Loire, pour exiger que le patronat verse sa contribution et à participer à un

Rassemblement à 17 heures à la Bourse du Travail.

En décembre 1983, *Combat ouvrier* reproduisit un appel confédéral précisant les enjeux de la négociation en cours sur l'UNEDIC. Le patronat voulait limiter le nombre de chômeurs indemnisés et renvoyer les autres à la charge de l'état. Cette proposition était inacceptable pour la CFDT qui voulait agir sur les bases énoncées dans le tract ci-dessus¹⁸⁸⁷. En janvier 1984, les négociations reprirent, mais le CNPF rejeta une nouvelle fois la proposition commune des syndicats. À Saint-Étienne, une nouvelle réunion avec les chômeurs eut lieu, une pétition fut signée par 1 400 personnes [ce qui semble très peu]. Le Bureau

¹⁸⁸⁷ *Combat ouvrier*, décembre 1983, n° 239.

déclara qu'il fallait continuer la mobilisation et organiser une manifestation importante en janvier¹⁸⁸⁸. Mais un accord fut signé par la CGC, FO et la CFTC. La CFDT avait refusé de le signer parce que les jeunes et les chômeurs de plus de 55 ans allaient voir leurs indemnités diminuer alors que les cadres allaient les voir augmenter en contrepartie d'une surcotation. La CFDT prendrait part à une 2^e phase de négociations avec le gouvernement concernant les chômeurs de plus de 55 ans et les jeunes¹⁸⁸⁹. En février 1984, un groupe de chômeurs CFDT se constitua à Saint-Étienne.

En mai 1981, la CFDT avait fait connaître sa revendication de « droits nouveaux » pour les travailleurs : extension des droits syndicaux existants, nouveaux droits pour les travailleurs des PME; renforcement du rôle des inspecteurs du travail; obligation de négocier dans les entreprises; rattachement de tous les travailleurs à une convention collective; arrêt des expulsions d'immigrés¹⁸⁹⁰. En août 1982, le bureau de l'UD avertissait les sections syndicales que les textes des lois Auroux étaient en train de sortir et que la CE rédigeait une plaquette sur le sujet intitulée « Pour une utilisation offensive des droits nouveaux des travailleurs et de leurs organisations »¹⁸⁹¹. Dans l'automne 1982, un nouveau point était fait sur les textes et leur état d'avancement¹⁸⁹². Où en était-on de l'adoption des lois et que pouvaient-elles apporter ?

- La loi sur les sanctions disciplinaires, le règlement intérieur et le droit d'expression avait été adoptée le 4 août 1982. Elle pouvait rendre la vie à l'usine moins arbitraire; elle offrait une meilleure possibilité de défense et donnait un droit d'expression aux travailleurs sur les conditions et l'organisation du travail.

- La loi sur les institutions représentatives du personnel avait été adoptée le 28 octobre 1982. Elle renforçait les moyens des comités d'entreprise (CE) (assistance d'experts, budget de fonctionnement, droits de formation et d'information) sans leur donner un droit de veto sur les licenciements¹⁸⁹³.

- La loi sur la négociation collective avait été adoptée mais faisait l'objet d'un recours devant le conseil constitutionnel. Elle offrait une meilleure protection et plus de moyens aux élus. Elle donnait à la section syndicale le droit de tractage et de collectage sur le temps de travail et des crédits d'heure améliorés pour les délégués du personnel. Les Très petites entreprises

¹⁸⁸⁸ *Combat ouvrier*, janvier 1984, n° 240, supplément n°1.

¹⁸⁸⁹ *Combat ouvrier*, février 1984, n° 241, supplément n°1.

¹⁸⁹⁰ *Combat ouvrier*, mai 1981, n° 208, supplément n°1.

¹⁸⁹¹ *Combat ouvrier*, août 1982, n° 223.

¹⁸⁹² Dossier ADL 19J844 reprenant « *Nouvelles CFDT* » n° 389/82 du 10 novembre 1982.

¹⁸⁹³ Cf. supra, Chapitre V, paragraphe IIB2.

(TPE) de moins de 11 salariés pouvaient se regrouper pour un accord collectif.

- La loi sur les comités d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail (CHS-CT) avait été votée par l'Assemblée, elle était discutée au Sénat. Ces comités seraient obligatoires dans les entreprises de plus de 50 salariés. Ils bénéficieraient d'un crédit d'heures et d'un budget de fonctionnement et pourraient se faire assister d'experts. Un droit de retrait serait reconnu aux salariés en cas de danger.

- Le projet de loi sur l'égalité professionnelle et sur la démocratisation du service public avait été approuvé par le gouvernement. Il renforçait les moyens d'action contre les discriminations envers les travailleuses. Dans le secteur public, les travailleurs devaient bénéficier d'un élargissement des droits d'expression. Des comités d'ateliers seraient chargés de discuter des conséquences des programmes d'activité et d'investissement.

La brochure de l'UD montrait bien le double enjeu de ces lois pour la CFDT. Elle citait Edmond Maire pour qui la libération de la parole était un « gisement de compétitivité, une condition majeure pour gagner la bataille économique »¹⁸⁹⁴, le second enjeu étant de renforcer « le syndicat comme instrument de solidarité et de résistance à l'individualisation des rapports sociaux »¹⁸⁹⁵.

Une session de formation sur les droits nouveaux fut organisée en octobre 1982¹⁸⁹⁶. En janvier 1983, le Bureau de l'UD constata que les équipes ne se mettaient pas au travail sur la question. Qu'attendaient-elles? Des négociations devaient avoir lieu dans les entreprises de plus de 200 salariés sur les droits d'expression des travailleurs avant le 20 février. Le Bureau décida donc de mettre en place une réunion d'information le 18 janvier¹⁸⁹⁷. Une nouvelle session de formation à ce sujet fut prévue pour mars 1983¹⁸⁹⁸. Pour 1984, le calendrier des formations annonçait plusieurs sessions sur ce thème. Les droits nouveaux étaient donc pris en compte dans les formations.

c. Prises de position et action de l'UD sur les questions de société

Avant les élections de 1981, la CFDT avait pris position contre le « tout nucléaire ». Dans la Loire, l'UD avait participé à une mobilisation contre un projet de stockage de déchets nucléaires à Saint-Martin-la-Prugne avec le PS, le PSU, les Amis de la Terre, la

¹⁸⁹⁴ *Ibidem.*

¹⁸⁹⁵ ADL 19J844.

¹⁸⁹⁶ *Ibidem.*

¹⁸⁹⁷ *Combat ouvrier*, janvier 1983, n° 228, supplément n°1.

¹⁸⁹⁸ *Combat ouvrier*, février 1983, n° 229.

Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV) et le Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA)¹⁸⁹⁹. En septembre 1981, devant la poursuite des travaux à Creys-Malville, l'UD et le l'URI CFDT appelèrent à un rassemblement et à l'occupation du centre d'information EDF de Creys-Malville le 26 septembre¹⁹⁰⁰. Il s'agissait d'obtenir un débat démocratique et l'arrêt des travaux, une politique d'économie d'énergie et une limitation de la production d'origine nucléaire. Dans le numéro suivant du périodique de l'UD, un document confédéral estimait que la France n'avait pas besoin de produire plus d'électricité mais devait développer les énergies renouvelables¹⁹⁰¹.

En réunion du bureau de l'UD, en mars 1982¹⁹⁰², on évoqua l'idée de relancer un groupe femmes à l'occasion du 8 mars, mais nous n'en avons pas trouvé de trace¹⁹⁰³.

Le 19 février 1981, la CFDT avait dénoncé l'évacuation forcée d'un foyer de travailleurs immigrés à Vitry par le PCF¹⁹⁰⁴. En mars, Michel Zapata envoya une lettre aux responsables des sections syndicales pour les inviter à lutter contre le racisme¹⁹⁰⁵. Une des revendications affichée par l'UD en mai 1981 fut l'arrêt de l'expulsion des immigrés¹⁹⁰⁶. Suite à leur régularisation par le nouveau pouvoir, l'UD adressa au mois de juillet un tract multilingue à destination de tous les ouvriers immigrés sans papiers pour leur indiquer l'ouverture d'une permanence pour faciliter l'obtention de leur régularisation¹⁹⁰⁷.

En mars 1983, l'UD publia un texte à propos de l'immigration¹⁹⁰⁸. Ce texte non signé constatait que l'agressivité envers les étrangers gagnait du terrain. Des déclarations ministérielles sur des grèves « téléguidées » dans l'automobile avaient joué un rôle dans cette montée de la xénophobie alors que rien n'avait été proposé pour changer le travail après mai 1981¹⁹⁰⁹. Les arguments xénophobes avaient eu une grande portée lors des élections municipales de mars 1983, la gauche ayant donné l'impression d'être sur la défensive sur cette question. Pourtant il ne fallait pas se tromper. « La France était devenue une société

¹⁸⁹⁹ *Combat ouvrier*, juin 1980, n° 197, supplément n°1, ADL1837W21.

¹⁹⁰⁰ *Combat ouvrier*, septembre 1981, n° 22, supplément n°3.

¹⁹⁰¹ *Combat ouvrier*, octobre 1981, n° 23, supplément n°1.

¹⁹⁰² Réunion du bureau de l'UD du 1^{er} mars 1982.

¹⁹⁰³ Cf. supra, chapitre V,

¹⁹⁰⁴ ADL 19J841. Cf. Olivier MILZA *La gauche, la crise et l'immigration (Années 1930-1980)*, « Vingtième siècle », 1985, volume 7, numéro 7, p. 127-140, p.136.

¹⁹⁰⁵ ADL 19J841.

¹⁹⁰⁶ *Combat ouvrier*, mai 1981, n° 208, supplément n°1.

¹⁹⁰⁷ *Combat ouvrier*, juillet 1981, n° 210, supplément n°1.

¹⁹⁰⁸ *Combat ouvrier*, mars 1983, n° 230, supplément n°1. Texte de l'UD CFDT du Haut-Rhin in *Hôtes en Alsace*, mai 1983, p. 27. Les citations suivantes en sont tirées. Cité par Olivier MILZA *La gauche...*, op. cit., qui estime que cette position était très peu énoncée en 1981, p. 133.

¹⁹⁰⁹ Cf. supra chapitre 6, paragraphe IIB3.

pluriraciale ou pluriculturelle ». Les immigrés étaient installés durablement, le changement de 1981 les avait rassurés, ils voulaient s'exprimer sans nier leur identité. « À nous de créer des conditions de cohabitation durable (...) Cela s'insère dans les choix plus généraux de notre organisation syndicale en vue de recréer de nouvelles solidarités ».

Un des problèmes relevés par l'UD était celui des immigrés clandestins. Comment les prendre en charge ?¹⁹¹⁰. Le 3 mai 1983, l'UD tenta de constituer un collectif immigré qui, semble-t-il, ne dura pas¹⁹¹¹. Mais elle participa en 1983 et 1984 à un collectif de soutien très large qui envoya une lettre très critique à François Dubanchet, élu maire de Saint-Étienne en 1983, qui aurait parlé de la « délinquance des maghrébins et immigrés de couleur à Saint-Étienne » le 19 juillet 1983¹⁹¹². Ce comité s'adressa de la même façon et pour des propos similaires au président de la CFTC de la Loire en septembre 1983¹⁹¹³. En février 1984, le même comité proposa, sans obtenir de réponse, une rencontre à Fernand Montagnon, maire communiste de La Ricamarie, qui avait menacé de faire une grève de la faim si des mesures n'étaient pas prises contre la délinquance¹⁹¹⁴. Dans ce domaine, on peut observer que l'UD, en autonomie ou à l'intérieur d'un collectif, poursuivit une action continue au cours de cette période.

L'UD de la Loire prit position sur les deux projets de réforme proposés par Alain Savary, ministre de l'Éducation Nationale : la « rénovation du collège » et la création d'un grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale.

Les mesures concernant la rénovation du collège furent présentées le 1^{er} février 1983, suite à un rapport d'André Legrand de décembre 1982. Les objectifs définis par le Ministre étaient de permettre aux élèves de faire des choix ouverts en fin de 3^{ème} et de donner aux enseignants les moyens de mieux assurer leurs tâches. Les mesures concrètes préconisées étaient la constitution de groupes de niveaux homogènes dans certaines disciplines, une part de travail collectif des enseignants, le tutorat et l'élaboration de projets d'établissement. Ces mesures étaient à mettre en oeuvre pour la rentrée 1984, sous réserve du volontariat des établissements. Un membre du SGEN, enseignant en collège, en fit une présentation en bureau de l'UD en mars 1983¹⁹¹⁵. Pour lui, la question posée était celle de l'échec scolaire. Les problèmes étaient le travail collectif des enseignants, leur formation, le fait que le SGEN était

¹⁹¹⁰ Session du Bureau du 4 et 5 octobre 1982, ADL 19J827.

¹⁹¹¹ ADL 19J846.

¹⁹¹² *Ibidem*.

¹⁹¹³ *Ibidem*.

¹⁹¹⁴ ADL 19J841.

¹⁹¹⁵ Bureau de l'UD du 7 mars 1983.

le seul syndicat favorable à la réforme. Les militants du SGEN souhaitaient que la CFDT s'exprime sur cette réforme qui allait dans « le sens de la transformation sociale qu'elle préconisait »¹⁹¹⁶. La décision prise, suite à cette discussion, fut d'organiser un groupe de travail SGEN - FCPE - SEPL qui aurait, entre autres, pour tâche de préparer un colloque fixé au 27 avril. *Combat ouvrier* rendit compte très largement de ce colloque¹⁹¹⁷ : présentation et discussion du contenu du rapport Legrand, présentation d'expériences et interrogations sur les groupes de niveau, la date de mise en place du projet technique, la possibilité d'éviter le rejet de l'école.

Le deuxième projet, bâtir un service public unifié de l'Éducation nationale, était une des 110 propositions du candidat Mitterrand. Il fut très difficile à Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale de trouver un terrain d'entente entre le camp laïc et les partisans du maintien de « l'école libre ». Une manifestation des seconds rassemblant un million de personnes à Paris le 24 juin 1984 pour refuser que les enseignants du privé deviennent fonctionnaires succéda à une manifestation de 200 000 personnes réclamant « les fonds publics à l'école publique » le 9 mai 1984. Devant l'ampleur de la manifestation parisienne, François Mitterrand annonça le retrait du projet, provoquant les démissions d'Alain Savary et de Pierre Mauroy et les départs des ministres communistes¹⁹¹⁸. L'UD CFDT avait soutenu le projet de loi, elle avait organisé un nouveau colloque sur cette question le samedi 4 février 1984 avec la présence de Nicole Notat, ancienne syndicaliste du SGEN. Mais ce fut le Syndicat de l'enseignement privé de la Loire (SEPL), majoritaire dans la Loire à l'époque, qui avait été en pointe dans le soutien au projet. Il avait proposé la motion suivante au congrès départemental de Rive de Gier les 1^{er} et 2 mai 1984 : « Après trois ans de tractations, le gouvernement s'apprête à prendre des mesures législatives visant à réduire le dualisme scolaire (...) générateur d'inégalités en proposant (...) aux enseignants du privé d'accéder au statut de la fonction publique et la création d'établissements d'intérêt public. La CFDT s'est déclarée favorable à ces deux projets. C'est pourquoi les 200 délégués présents au Congrès (...) exigent du gouvernement qu'il ne cède pas aux forces qui défendent le maintien du statu quo et qu'il avance vers la mise en place du service public unifié de l'enseignement »¹⁹¹⁹.

d. Les actions de solidarité internationale

En décembre 1981, la CFDT, la FEN et la CFTC appelèrent à une heure de grève le

¹⁹¹⁶ *Ibidem*.

¹⁹¹⁷ *Combat ouvrier*, mai 1983, n° 234, supplément n°1.

¹⁹¹⁸ Ludivine BANTIGNY *La France à l'heure...op. cit.* p. 35.

¹⁹¹⁹ *Combat ouvrier*, mars 1984, n° 242, supplément n°1.

lundi 21 décembre et à la solidarité financière avec la Pologne « qui vivait encore »¹⁹²⁰. Un mois plus tard, l'UD appela à « 6 heures pour Solidarnosc » le vendredi 8 janvier en expliquant qu'en Pologne comme en France, l'avancée vers le socialisme ne pouvait être garantie que par une classe ouvrière, forte, organisée et indépendante de tous les partis politiques¹⁹²¹. En mars 1982, l'UD publia un texte où elle écrivait qu'il fallait défendre les libertés de tous les peuples, de l'Est ou de l'Ouest ; elle défendait en l'occurrence, des syndicalistes turcs qui risquaient la peine de mort¹⁹²². En juin de la même année, elle s'écriait : « Halte au massacre, Arrêt de l'agression israélienne au Liban », pour un meeting commun avec la CGT, le PCF et d'autres organisations (sauf le PS), le 17 juin¹⁹²³. En octobre 1983, l'UD appela à une « soirée Chili »¹⁹²⁴.

Nous avons entrepris cette revue des combats et des prises de position de l'UD CFDT pour montrer qu'elle entendait encore à cette époque agir dans tous les domaines. Elle voulait être « ouverte à tous les problèmes de la société »¹⁹²⁵ et du monde, peut-on rajouter. En revanche, il est clair que, dans un certain nombre de domaines, et en particulier dans sa « priorité des priorités », l'emploi, mais aussi l'indemnisation des chômeurs, elle n'est jamais arrivée à construire une mobilisation de masse, signe de l'échec de sa tentative de construire une stratégie de lutte. Cet échec était dû à des dysfonctionnements internes et externes à l'UD.

3. Échecs, dysfonctionnements, critiques de la confédération et du pouvoir

a. Les dysfonctionnements des structures

Une enquête présentée à la session du Bureau de l'UD des 12-14 octobre 1981 fit état de la « grande misère des UL »¹⁹²⁶. L'expression était nouvelle mais le problème avait déjà été souvent posé. L'enquête faisait apparaître la situation suivante : l'UL d'Andrézieux-Bouthéon était condamnée à disparaître puisqu'elle n'avait toujours pas de local. Le matériel de tirage était insuffisant sauf à Saint-Étienne et à Rive-de-Gier. Les UL étaient « pauvres en conventions collectives et en matériel juridique », ce qui était grave. Saint-Étienne était la

¹⁹²⁰ *Combat ouvrier*, décembre 1981, n° 215.

¹⁹²¹ *Combat ouvrier*, janvier 1982, n° 216.

¹⁹²² *Combat ouvrier*, mars 1982, n° 218.

¹⁹²³ *Combat ouvrier*, juin 1982, n° 221, supplément n°1.

¹⁹²⁴ *Combat ouvrier*, octobre 1983, n° 237, supplément n°3.

¹⁹²⁵ Résolution générale du congrès départemental de Rive-de-Gier les 1er et 2 mars 1984, *Combat ouvrier*, mars 1984, n° 242, supplément n°1.

¹⁹²⁶ Expression insérée dans une enquête effectuée par Michel Ponton et Raymond Rey sur les UL pour la session du Bureau de l'UD des 12 au 14 octobre 1981, 19J829.

seule à avoir une bibliothèque avec des publications confédérales. Pour les sept UL, on ne comptait que 30 militants, signe de fragilité. Les commissions juridiques des UL étaient très réduites, sans conseillers prud'hommes. La plupart ne faisaient pas d'élections régulières, ni de convocation d'assemblées générales. L'UL de Rive de Gier était la seule à mettre à jour régulièrement les résultats des élections professionnelles et à faire un plan de travail, les syndicats tournaient donc sur eux-mêmes. Les décisions prises furent d'envahir le conseil municipal d'Andrézieux et de rencontrer les trésoriers et les secrétaires des UL pour les inciter à mettre en place des bibliothèques et des permanences. Nous ne savons pas si le conseil municipal d'Andrézieux-Bouthéon fut envahi, mais cette UL finit par trouver un local à aménager à Saint-Just-Saint-Rambert¹⁹²⁷. Le 27 juin 1983, pour améliorer les finances de certaines UL, le bureau prit la décision de créer un fond de développement des UL alimenté par le partage de la moitié des ristournes qui leur revenaient sur l'argent des cotisations¹⁹²⁸. Cela n'empêcha pas que le problème de leur fonctionnement fût à nouveau posé dans la résolution générale adoptée au congrès départemental de Rive-de-Gier.

Le bureau de l'UD fit un point sur le fonctionnement des commissions dans sa session des 4 et 5 octobre 1982¹⁹²⁹ :

- La commission Formation Permanente ne travaillait pas suffisamment avec les CE.
- La commission Information aurait dû travailler sur un journal de masse. L'information se faisait au niveau de *Combat ouvrier*. Fallait-il continuer à le limiter aux militants ? Qui pour prendre la responsabilité et l'animation de la Commission ?
- La commission Sociale regroupait des militants de la Santé, mais pas des organismes sociaux. Elle offrait aux syndicats de participer à leurs travaux.
- La commission Travailleuses ne fonctionnait plus depuis 1980. Fallait-il la faire repartir alors que les secteurs féminisés n'envoyaient plus de militantes dans les structures ? Un collectif pour l'égalité professionnelle se réunit à quelques reprises entre mars et juin 1983 dans le but de mettre à jour concrètement les inégalités sur les lieux de travail et de construire des revendications.
- La commission Jeunes en comptait 2 ou 3, ce qui était insuffisant. En avril 1982, sous le titre « Les jeunes, nous sommes tous concernés », le Bureau de l'UD avait pourtant diffusé un appel aux syndicats¹⁹³⁰. 41% des chômeurs de la Loire étaient des jeunes, mais les adhérents

¹⁹²⁷ Jean et Janine Vincent, entretien avec l'auteur, le 28 janvier 2013.

¹⁹²⁸ Réunion du bureau de l'UD du 27 juin 1983.

¹⁹²⁹ Session du Bureau des 4 et 5 octobre 1982, 19J827.

¹⁹³⁰ *Combat ouvrier*, avril 1982, n° 219. Une illustration jointe à cet appel est présentée en page suivante.

de la CFDT de moins de 25 ans se comptaient sur les doigts de la main. Il fallait réunir des jeunes pour prendre connaissance de leurs problèmes, construire des revendications avec eux et les engager à venir à la commission Jeunes. L'UD quant à elle, allait intensifier les contacts avec différentes organisations de jeunesse. Cet appel dut rester sans réponse. La commission diffusa en effet un « Coucou, nous revoilà! » en février 1983¹⁹³¹. Elle ne pouvait fonctionner que si des jeunes y apportaient leur expérience. Elle appelait donc les syndicats à lui signaler des jeunes « prêts à bosser » sans résultats semble-t-il.



Figure n° 50 : « Intégrer des jeunes »¹⁹³²

¹⁹³¹ *Combat ouvrier*, février 1983, n° 229.

¹⁹³² Dessin de Catherine, *Combat Ouvrier*, avril 1982, n° 219,

- La commission Économie avait fonctionné ponctuellement sur des objectifs fixés par le Bureau.
- La commission Formation Syndicale fournissait un travail positif.
- La commission juridique travaillait en lien avec les conseillers prudhommes et les syndicats. Elle tenait des permanences hebdomadaires.
- En mai 1983, l'UD tenta en vain de constituer un collectif immigré¹⁹³³.

Le bilan n'était pas fameux, puisque 4 commissions fonctionnaient sur les 9 citées.

Le compte-rendu de la réunion du bureau du 5 avril 1982 annonça que très peu de ses membres y avaient été présents. La même remarque fut faite lors de la réunion du 21 juin 1982. Le 26 avril, Michel Zapata écrivit aux membres du Bureau que celui-ci n'avait pas pu travailler le 25 avril, faute de présences suffisantes. En janvier 1984, un graphique inséré dans *Combat ouvrier* indiquait une moyenne de présences de 18 sur 27 membres, soit de 2/3¹⁹³⁴.

b. La baisse de la représentativité de l'UD

L'UD avait imprudemment évoqué sa progression aux élections professionnelles en novembre 1981 en se basant sur deux élections chez Berliet, à Bouthéon et à la MAS¹⁹³⁵. Elle y avait effectivement progressé mais les élections prud'hommales de décembre 1982 furent un échec pour elle¹⁹³⁶. Elle perdit en effet 0,8% des voix par rapport au résultat obtenu aux élections prud'hommales de 1979. Si la CGT perdait 3,7% de ses voix, l'écart restait très important entre les deux syndicats ; surtout dans l'industrie où la CGT recueillait toujours plus de deux fois plus de voix que la CFDT. Circonstance aggravante, au niveau national, la confédération avait très légèrement augmenté ses voix, de 0,2%, par rapport à 1979 pour obtenir 23,5% des voix, alors que la CGT, tout en restant largement en tête avec 37% des suffrages, perdait 5% de ses voix¹⁹³⁷. Au niveau national, comme dans la Loire, c'était FO, la CFTC et la CGC qui gagnaient des voix.

¹⁹³³ ADL 19J846.

¹⁹³⁴ *Combat ouvrier*, janvier 1984, n° 240, supplément n° 3, pour la période allant de janvier 1981 à janvier 1983. Cf. supra, chapitre 5, paragraphe n°IID1d dans lequel nous évoquons les absences en réunion de bureau dans la Loire entre 1974 et 1977, mais aussi dans les UD CFDT de Haute-Garonne et de Meurthe et Moselle.

¹⁹³⁵ *Combat ouvrier*, novembre 1981, n° 204.

¹⁹³⁶ *Combat ouvrier*, décembre 1982, n° 227. Le tableau des résultats est présenté en page suivante.

¹⁹³⁷ Guy GROUX, Jean-Marie PERNOT, René MOURIAUX « Les élections prud'hommales », *Revue française de sciences politiques*, 1992, 42e année, n°5, p. 865-872.

	Inscrits	Votants	Exprimés	CFDT	CGT	FO	CFTC	CGC
Industrie	104 000	72 000	69 300	15 500 22.3%	33 100 47.7%	11 600 16.7%	5 000 7.2%	4 100 5.9%
Commerce	37 000	18 500	17 700	4 500 25.3%	6 500 6.5%	3 900 22.1%	2 000 11%	900 4.9%
Agriculture	2 600	1 400	1 300	600 47%	300 23.5%	300 23.5%	130 6%	
Activités diverses	25 000	12 000	11 600	3 800 32.8%	3 300 28.8%	2 400 21%	1 600 13.7%	400 3.4%
Encadrement	16 900	10 700	10 500	1 800 17.2%	1 300 12.3%	1 300 12.3%	1 200 11%	5 000 46.9%
Totaux	183 900	114 600 62.33%	110 421	26 200 23.7%	44 500 40.3%	19 500 17.7%	9 900 8.9%	10 300 9.3%

Figure n° 51 : Les résultats des élections prud'hommales dans la Loire en décembre 1982

Les résultats se révélèrent encore plus mauvais aux élections à la Sécurité sociale et à la Caisse d'Allocations familiales de 1983. En effet, les listes de l'UD se trouvèrent en 3^e position derrière celles de la CGT et de FO en perdant 3% des voix par rapport aux élections prud'hommales de 1982. Ce résultat aurait des conséquences dans la vie de la CFDT. Il contribuerait à accroître l'opposition de l'UD à la direction confédérale.

	Inscrits	Votants	Exprimés	CGT	FO	CFDT	CGC	CFTC
CPAM	311 202	170 955 55%	164 544	49 400 30% 4 élus	39 800 24% 4 élus	32 900 19% 3 élus	22 950 14% 2 élus	20 700 12% 2 élus
CAF	319 183		165 242	49 105 30 % 4 élus	38 904 24% 4 élus	31 779 19% 3 élus	22 513 14% 2 élus	20 890 13% 2 élus

Figure n° 52 : Les résultats des élections à la Sécurité sociale et aux Allocations familiales dans la Loire en octobre 1983

c. Une opposition grandissante aux décisions du pouvoir socialiste et aux prises de position confédérales

Même si les critiques ne furent pas toujours tout à fait les mêmes, nous les présenterons ensemble dans ce paragraphe : en effet, l'UD critiqua souvent certaines mesures du gouvernement et le soutien que lui apportait la confédération.

Après avoir consulté les organisations, la confédération avait donné son accord au protocole sur la réduction du temps de travail négocié avec le CNPF le 17 juillet 1981. La plupart des syndicats de l'UD et de la Région l'avaient trouvé insuffisant. Mais la majorité des organisations l'avaient accepté parce qu'il prévoyait une négociation par branches permettant

un meilleur rapport de forces. Il était donc important de se mobiliser dans chaque entreprise pour que les négociations apportent une réduction du temps de travail, des emplois, sans remise en cause des acquis. Il convenait de ne pas développer « une attitude systématiquement critique qui pourrait conforter l'immobilisme »¹⁹³⁸. Cette première déclaration était conciliante.

Comme nous l'avions indiqué plus haut, la CFDT s'opposa à la poursuite des travaux à Creys-Malville en rappelant les engagements du PS à les stopper et en exigeant un débat démocratique¹⁹³⁹.

En novembre 1981, l'UD montra de l'impatience. Elle remarquait des décalages entre les attentes et la mise en place des mesures. La réduction du temps de travail traînait. Où en était la confédération sur la compensation? La région demandait une compensation intégrale jusqu'à deux fois le SMIC. Pour les droits nouveaux, on attendait Jean Auroux¹⁹⁴⁰.

En juin 1982, l'UD diffusa une longue proclamation combative : « Même avec un gouvernement de gauche, l'action est indispensable (...) Nous avons connu des progrès mais le patronat n'a pas désarmé et tout reste à faire »¹⁹⁴¹. La crise se poursuivait. Il fallait utiliser les atouts du département et les mesures, même limitées, du gouvernement pour obtenir des avancées pour les travailleurs : peser pour que les contrats de solidarité permettent d'embaucher des jeunes, pour que les projets gouvernementaux permettent une réindustrialisation créatrice d'emplois, pour que la réduction du temps de travail crée des emplois. L'enjeu était clair. Les travailleurs devaient intervenir pour empêcher le sabotage patronal. « Menons le combat pour le socialisme autogestionnaire. Elaborons des revendications offensives (...) et discutons-en avec la CGT ».

En octobre 1982, l'UD demanda une réforme du financement de la Sécurité sociale que « le gouvernement repoussait depuis plus d'un an ». Cela l'amenait à prendre des mesures inégalitaires, comme le forfait hospitalier, qui fragilisaient la protection sociale¹⁹⁴².

Au cours du même mois, l'UD reprit une position du BN de la CFDT des 6 et 7 octobre 1982 à propos du déficit de l'UNEDIC¹⁹⁴³ : « On ne peut s'en remettre à François Mitterrand pour régler le dossier de l'UNEDIC alors qu'il vient de confirmer qu'il n'est plus

¹⁹³⁸ *Combat ouvrier*, Juillet 1981, n°210, supplément n° 3.

¹⁹³⁹ *Combat ouvrier*, septembre 1981, n° 212, supplément n° 3.

¹⁹⁴⁰ *Combat ouvrier*, novembre 1981, n° 214, supplément n° 1.

¹⁹⁴¹ *Combat ouvrier*, juin 1982, n° 221.

¹⁹⁴² *Combat ouvrier*, octobre 1982, n° 225, supplément n° 1.

¹⁹⁴³ *Combat ouvrier*, octobre 1982, n° 225, supplément n° 3.

question d'alourdir les charges des entreprises (...) Une solution venant de lui serait à coup sûr favorable au patronat ».

Fin mars 1983, après la défaite des gauches aux élections municipales et l'annonce du plan de rigueur gouvernemental du 25 mars, l'UD fit connaître les conclusions du débat de son bureau du 28 mars¹⁹⁴⁴. « La classe ouvrière lâche le gouvernement tout en le considérant comme son allié (...) Les contradictions, les insuffisances et incohérences, les dernières mesures, particulièrement gratinées, ont amené un vote de sanction d'une partie des travailleurs (...) Il est indispensable que la CFDT ne perde pas sa crédibilité en paraissant soutenir le gouvernement [a priori] Nous avons à renforcer en termes de masse l'intervention de la CFDT » Le Bureau avait décidé de mener une campagne de mobilisation contre les dernières mesures gouvernementales dans un tract départemental dont nous donnons le titre : « NON ÇA NE VA PAS. Les mesures annoncées par le gouvernement ne sont pas acceptables par les travailleurs »

En octobre 1983, l'UD s'était trouvée face à une contradiction. Des militants de Saint-Chamond lui avaient demandé de rencontrer la CGT pour relancer un processus unitaire; d'autres s'y étaient opposés. Comment résoudre cette contradiction? La réponse donnée est révélatrice. Le Bureau avait décidé en effet qu'il fallait « d'abord retrouver notre légitimité auprès des travailleurs. C'est pas facile (...) on est accusés d'être le syndicat du gouvernement, le désenchantement est grand (...) Nous devons nous attacher à réduire encore plus le décalage entre les travailleurs et notre organisation en étant sur le terrain (...) et en élaborant avec eux des revendications concrètes »¹⁹⁴⁵.

En novembre 1983, l'UD publia les conclusions de la session du bureau des 7 et 8 novembre qui se déroula après les élections à la Sécurité sociale « La grande perdante, n'est-ce pas la CFDT? [Elle est perçue] (...) comme soutenant le gouvernement. Cela est renforcé par le fait que nos propositions sur les nouvelles solidarités passent mal auprès des travailleurs (...) Comment se fait-il que le CFDT soit perçue comme une organisation plus politique que syndicale alors que (...) nous affirmons avoir une politique (...) qui privilégie la prise en charge des problèmes concrets des travailleurs (...) Aujourd'hui, nous constatons que nous ne sommes pas parvenus à nous faire connaître dans les couches des travailleurs les plus exposés à l'exploitation (...) alors qu'une partie (..) de ceux qui adhéraient à la CFDT nous quittent, n'acceptent pas ou ne comprennent plus notre stratégie (...) La pratique utilisée par la

¹⁹⁴⁴ *Combat ouvrier*, mars 1983, n° 230, supplément n°2.

¹⁹⁴⁵ *Combat ouvrier*, octobre 1983, n° 230, supplément n° 2.

confédération a fragilisé les organisations (...) (...) en dessaisissant les militants du débat [au profit] des experts (...) Il s'agit aujourd'hui de tirer les enseignements [de cette situation et] d'ouvrir le débat (...) Une occasion de débat collectif pour tous les militants de la Loire : le congrès de l'UD »¹⁹⁴⁶. Cette déclaration contenait une critique commune du gouvernement et de la CFDT qui le soutenait, en contradiction avec sa ligne de resyndicalisation, et sur sa pratique bureaucratique. Les « enseignements » que l'UD tirerait lors de son prochain congrès s'annonçaient très différents de ceux qu'attendait Edmond Maire du débat qu'il avait prévu de lancer après les résultats des élections à la Sécurité sociale.

4. Le congrès de Rive de Gier et le bouleversement de la composition du Bureau de l'UD

Le Bureau de l'UD des 7 et 8 novembre 1983 avait décidé de préparer le congrès départemental de Rive de Gier en y associant au maximum les syndicats. Ils étaient invités à participer à la préparation de ce congrès en s'exprimant sous la forme de contributions dont le Bureau ferait la synthèse pour rédiger le projet de résolution générale. Dans ce paragraphe, nous présenterons les aspects les plus importants de la résolution générale, les votes et l'élection d'un bureau renouvelé en grande partie, le rapport financier qui démontra que la baisse du nombre d'adhérents se poursuivait. Ce recul du nombre d'adhérents concernait aussi à cette période les confédérations CFDT et CGT. Nous présenterons ce phénomène et tenterons de la comprendre pour l'UD de la Loire.

*a. La résolution générale votée par le congrès*¹⁹⁴⁷

La situation économique et sociale présentait des facettes multiples. « Les grands groupes poursuivent leur politique de concentration, abandonnant des unités qui ne sont plus rentables ou qui ne rentrent pas dans leur gamme de productions, ce qui aggrave le chômage et les conditions de travail. Le secteur industriel traditionnel de la Loire avait accumulé un retard technologique qui entraîne des pertes de compétitivité et donc d'emplois. Des groupes, souvent internationaux, ont installé de nouvelles entreprises d'industries agro-alimentaires. Le secteur public est en stagnation.

Le chômage n'a pas baissé malgré les efforts du gouvernement pour le « masquer » (préretraites, stages parking) et les efforts de la CFDT pour une réindustrialisation de la Loire et la diminution du temps de travail.

¹⁹⁴⁶ *Combat ouvrier*, novembre 1983, n° 231, supplément n° 1.

¹⁹⁴⁷ *Combat ouvrier*, mars 1984, n° 242, supplément n°1.

Les pouvoirs de décision sont de plus en plus concentrés dans les mains de l'état, du patronat, de négociateurs institutionnels, loin des travailleurs. L'appropriation des nouveaux droits contenus dans les lois Auroux demandera un travail de longue haleine dans une société où les rapports entre travailleurs et patrons se modifient. D'une part, dans les nouvelles entreprises, apparaissent des travailleurs « neufs, non porteurs des débats de la classe ouvrière ». D'autre part, dans les grandes entreprises et dans le secteur public, on assiste au développement d'institutions et à l'engagement croissant des militants dans ces institutions aux dépens de leur temps de débat avec les travailleurs et de prise en charge des revendications.

Une société « duale » se développe comme l'ont indiqué les résultats des dernières négociations sur l'UNEDIC qui ont réduit les indemnités des chômeurs.

Le pouvoir élu en 1981 a choisi de gouverner selon la constitution en vigueur. Les nouvelles lois adoptées en 1981 l'ont été sans mobilisation populaire. Depuis, du fait de l'absence de réponse à la crise, le gouvernement a mené une politique au jour le jour. L'extrême-droite s'est développée. La droite tente d'imposer à nouveau son idéologie. La CFDT a connu un échec stratégique aux élections à la Sécurité sociale. « Son discours trop global sur les nouvelles solidarités rencontre des réticences dans la classe ouvrière ». Elle apparaît trop liée au gouvernement. Ses militants sont perturbés par certaines positions et déclarations confédérales élaborées sans leur participation.

« Nous voulons une sortie anticapitaliste de la crise (...) dès aujourd'hui des avancées vers le socialisme autogestionnaire ». Pour cela, il faut que les travailleurs s'organisent et se reconnaissent dans une CFDT, force de proposition et d'action de changement. Une CFDT ouverte à tous les travailleurs pour construire leur unité à partir d'un dépassement des corporatismes, une CFDT ouverte à tous les problèmes de la société.

La CFDT doit changer. Elle doit être indépendante vis à vis du gouvernement et du patronat, donner la priorité à son développement dans les nouvelles couches de salariés, organiser les chômeurs, se montrer inventive dans ses revendications et ses propositions d'action. Du point de vue de son fonctionnement, l'UD doit se rapprocher des travailleurs. Les sections syndicales doivent retrouver leur dynamisme et redonner toute leur place aux adhérents. Les syndicats doivent redynamiser le fonctionnement des Unions Locales pour développer l'interprofessionnel et favoriser la solidarité entre les travailleurs ».

Dans cette résolution générale, nous trouvons d'une part une condamnation sans appel de la direction confédérale et l'idée du développement de nouvelles couches de salariés, sans

tradition syndicale, dans lesquelles l'UD devrait chercher à se développer en priorité. Cette idée a eu des conséquences très concrètes sur la composition du nouveau Bureau.

b. Les votes

Le quitus à la direction sortante fut voté à 90% contre 6% et 3,5% d'abstentions. La résolution générale, très sévère pour la confédération, fut votée à 77% contre 9% et 14% d'abstentions. Le rapport financier fut adopté à 94,5% avec 5,5% d'abstentions. Le nouveau Bureau, élu par le congrès comptait 26 élus, sur lesquels 14 étaient nouveaux. Il restait donc 12 membres du Bureau élu en 1980, mais, sur ce nombre, il faudrait encore en enlever trois puisque Gérard Rousson, Michel Zapata et Marc Vray partiraient fin 1984 - début 1985¹⁹⁴⁸. Donc, début 1985, les 2/3 des membres du Bureau élus en 1980 ne seraient plus en place. Cela signifiait un renouvellement considérable. Pourquoi un tel renouvellement? Pour Michel Zapata, il s'était agi, après une réflexion collective, de laisser la place aux syndicats qui représentaient des secteurs qui montaient en puissance : le commerce, les services, la santé, que les anciens dirigeants de l'UD représentaient mal¹⁹⁴⁹. Il s'agissait donc de mettre en application, au niveau du Bureau, la recherche d'un développement prioritaire de la CFDT dans les nouvelles couches salariées.

Nous avouons avoir du mal à retenir sans réserves cette explication parce qu'un tel bouleversement de l'équipe risquait de mettre en difficulté la nouvelle direction. N'y a-t-il pas eu aussi chez certains anciens une lassitude liée aux difficultés rencontrées pour conduire l'action dans la période 1981-1985 et aux divergences avec la confédération ? Marc Vray nous l'a dit : « On se battait sur la défensive, pour sauver les meubles. J'ai pris un gros coup au moral. Ce n'était pas un boulot pour moi. On menait des combats d'arrière-garde dans une ambiance morose. Les adhésions diminuaient ; l'équipe diminuait. Pour moi, ça a été un soulagement de partir »¹⁹⁵⁰. André Momein, élu secrétaire général le 2 mars 1984 nous a dit avoir demandé aux anciens de garder leur poste : « Moi, j'ai cherché à retenir Michel [Zapata], parce que devenir secrétaire général de l'UD de la Loire dans une période où on s'affaiblissait terriblement, je ne me voyais pas partir tout seul. (...) Ce qui a accentué la crise dans la Loire, ça a été le départ de toute une génération remplacée par une nouvelle. (...) On était très peu à avoir vécu l'exécutif précédent, il y avait eu un bouleversement terrible. Et en termes de mémoire, en termes de pratique, c'est catastrophique »¹⁹⁵¹.

¹⁹⁴⁸ D'après *Combat ouvrier*, novembre 1984, n° 249 et *ibidem*, février 1985, n°252, supplément n° 3.

¹⁹⁴⁹ Michel Zapata, entretien avec l'auteur, le 20 novembre 2009.

¹⁹⁵⁰ Marc Vray, entretien avec l'auteur, le 8 décembre 2010.

¹⁹⁵¹ André Momein, entretien avec l'auteur, le 16 novembre 2009.

c. La chute du placement des timbres

Le rapport financier indiquait que les timbres avaient connu une chute de 17% de 1978 à 1984. Nous avons représenté cette baisse du nombre des adhérents dans le graphique ci-dessous pour la période 1977-1988.

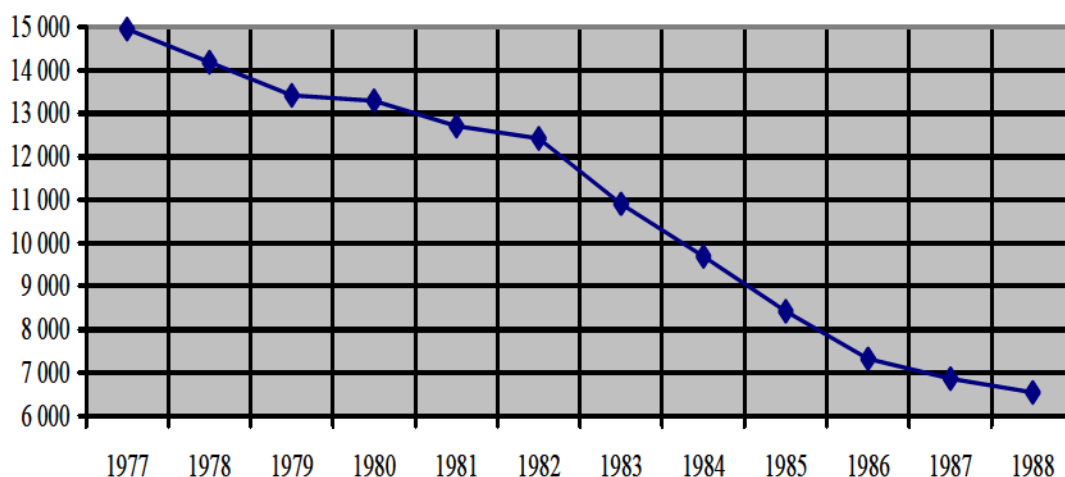


Figure n° 53 : Évolution du nombre d'adhérents de la CFDT dans la Loire de 1977 à 1988

La baisse était très importante. Cela exigeait de tous les syndicats la mise en place de mesures de redressement, la plus importante étant de faire un effort de « syndicalisation », c'est à dire de recruter de nouveaux adhérents. Pourtant, cette baisse du nombre d'adhérents allait se poursuivre dans la Loire, comme le montre le tableau ci-dessus, construit à l'aide de l'enquête du GAPS que nous avons plusieurs fois citée, et du rapport financier présenté en 1990 au congrès de Saint-Chamond. Il faut toutefois noter qu'Antoine Bévort donne à l'UD un nombre d'adhérents légèrement plus élevé, 14 200 adhérents en 1980 et 7 600 en 1987¹⁹⁵².

Si nous calculons le pourcentage de baisse du nombre d'adhérents entre 1978 et 1983, nous trouvons 24,5%, soit plus que le pourcentage de 17% présenté par Michel Arbault, trésorier de l'UD de la Loire en 1983. Il y a deux explications à cette différence. Les calculs du GAPS portaient sur toute la Loire, y compris sur le Roannais et pas seulement sur les deux arrondissements de Saint-Étienne et de Montbrison qui constituaient le territoire de l'UD de la Loire. La seconde est que Michel Arbault n'avait peut-être pas encore tous les éléments sur les adhérents de 1983 quand il a fait son rapport pour le début mars 1984.

Ces données nous permettent également de calculer le taux de syndicalisation de la CFDT dans la Loire à cette période. Nous avons utilisé les données sur la population

¹⁹⁵² Antoine BÉVORT *La syndicalisation...*, *op. cit.*

active salariée de la Loire à notre disposition pour décembre 1982, décembre 1985 et mars 1987 soit 235 000, 224 000 et 210 000 personnes qui représentent la population « syndicalisable » à ces trois dates¹⁹⁵³. Nous sommes arrivés aux taux de 5,28% en décembre 1982, 3,75% en décembre 1985 et 3,12% en mars 1987. Ces taux sont cohérents avec les taux calculés par Antoine Bévort, 6,1% en 1979 et 3,4% en 1987 et montrent bien le recul de la syndicalisation CFDT dans la Loire¹⁹⁵⁴.

Nous avons élargi le tableau en le commençant en 1977, année où le nombre d'adhérents dans la Loire fut le plus élevé depuis l'année 1970, marquée par une très forte syndicalisation liée au mouvement de Mai-Juin 1968. Nous sommes allés jusqu'en 1988, dernière année où nous avons des statistiques établies par le GAPS et par le trésorier de l'UD de la Loire. Entre ces deux dates, le pourcentage de baisse du nombre d'adhérents fut de 56,2%. Si nous nous plaçons maintenant en 1984 avec l'objectif donné aux militants de tout faire pour arrêter cette hémorragie des adhésions, nous constatons que, de 1984 à 1988, le pourcentage de baisse a été de 53,9%, soit, en moyenne, de 13,5% par an, une moyenne bien plus forte qu'entre 1977 et 1984 où cette moyenne annuelle de baisse n'était que de 5%. Autrement dit, la baisse du nombre d'adhérents est devenue plus forte dans les dernières années de la période que nous étudions

Pendant la période 1977-1986, selon les statistiques du GAPS, la CFDT Rhône-Alpes avait perdu 44% de ses adhérents, ce qui était très important, mais moindre que dans la Loire, 51%¹⁹⁵⁵. Pendant la même période toujours, la confédération CFDT était passée de 750 000 à 446 000 adhérents, soit une perte de 40,5% des adhérents, tandis que le CGT passait de 1 670 000 à 750 000, la perte s'élevant pour celle-ci à 55% de ses adhérents¹⁹⁵⁶. C'est pourquoi un certain nombre de chercheurs ont étudié ce qu'ils ont appelé la « désyndicalisation » ou la « crise syndicale » dans cette période¹⁹⁵⁷.

d. La désyndicalisation

Les auteurs cités expliquent d'abord le phénomène par un certain nombre de faits liés

¹⁹⁵³ ADL 19J847, *Le département de la Loire*, document de l'Association pour le développement industriel de la Loire (ADIL), décembre 1987. Le choix de la population active salariée comme population « syndicalisable » est celui qui semble le plus pertinent à Antoine BÉVORT *Compter les syndiqués...*, *op. cit.* p. 58.

¹⁹⁵⁴ Antoine BÉVORT *La syndicalisation et l'action collective, le cas de la CFTC –CFDT, 1945-1990*, Thèse pour le doctorat de science politique, Paris, Institut d'Etudes politiques, 1993.

¹⁹⁵⁵ Enquête du GAPS, AC DOF 23.

¹⁹⁵⁶ Antoine BÉVORT *Compter...*, *op. cit.* p. 56.

¹⁹⁵⁷ Dominique LABBÉ, Stéphane COURTOIS (dir.) *Regards sur la crise du syndicalisme*. L'Harmattan. Paris. 2001. Michel NOBLECOURT *Les syndicats en questions*, Les Editions Ouvrières, 1990. Anne-Marie GROZELIER, Pierre HÉRITIER, PIERRE HUREAU, René MOURIAUX, LOUIS VIANNET et GILBERT WASSERMAN *Réinventer le syndicalisme*, « Mouvements », n° 43, 2006. Antoine BÉVORT, Dominique LABBÉ « *Les trois générations de la CFDT* », *CFDT Aujourd'hui*, n° 97, juillet 1990, p 47-57.

à la crise et à la restructuration du capitalisme depuis les années 1970 : la fermeture de grandes entreprises qui étaient les bastions syndicaux, l'externalisation de certaines de leurs activités pour celles qui n'avaient pas fermé, la création de petites entreprises, la différenciation des statuts des travailleurs, le développement d'une masse de plus en plus importante de chômeurs, avaient divisé la classe ouvrière et affaibli les syndicats¹⁹⁵⁸.

Par ailleurs, l'institutionnalisation des syndicats avec leur participation aux Caisses d'assurance maladie et d'allocations familiales, à l'UNEDIC, aux CE..., a amené les militants à passer moins de temps à débattre et à élaborer des revendications avec les travailleurs, se coupant pour une part du travail de base permettant de construire des équipes syndicales¹⁹⁵⁹. De plus, les divisions entre syndicats et leur trop grande proximité avec certains partis politiques ont pu jouer un rôle de repoussoir pour les adhérents et les travailleurs¹⁹⁶⁰.

Cette « crise syndicale » a été également alimentée par le départ à la retraite ou « l'épuisement » de militants, non compensés par l'arrivée de jeunes que les différents syndicats avaient beaucoup de mal à faire adhérer¹⁹⁶¹, puis à organiser et à faire monter dans leur appareil dans les années 80, la même remarque valant pour les femmes et les immigrés.

Autre facteur mis en avant : « le tarissement du militantisme ». Jean-Charles Basson, le décrit, pour la CFDT, comme la disparition progressive des principales instances de socialisation politique situées aux sources du militantisme CFDT depuis la seconde guerre mondiale (JOC, Reconstruction, UNEF)¹⁹⁶². Pour Jacques Ion, ce tarissement pourrait être lié à l'apparition d'une nouvelle forme de militantisme, moins global, moins masculin, moins fondé sur la division des tâches entre les hommes et les femmes, mais devant faire leur place aux revendications féministes de participation au travail et aux activités militantes¹⁹⁶³.

Il faudrait rajouter dans les années 80 l'ébranlement des utopies fondatrices comme le communisme et le socialisme autogestionnaire¹⁹⁶⁴. Bien entendu, ces facteurs se combinent

¹⁹⁵⁸ Ce que Thierry PECH, *Le syndicalisme...*, *op. cit.*, résume sous le nom de « capitalisme séparateur ».

¹⁹⁵⁹ Dominique LABBÉ, Maurice CROISAT *La fin des syndicats ?* L'Harmattan, Paris, 1992. « Jusqu'à la fin des années 70, les militants « tissaient un réseau informel et créaient sur le lieu de travail une ambiance propice à la syndicalisation. [Mais] Aucune nouvelle génération militante n'est venue relayer ces syndicalistes lorsqu'ils ont abandonné leur action ».

¹⁹⁶⁰ Dominique ANDOLFATTO, Dominique LABBÉ *Sociologie...*, *op. cit.* p. 105-112. Maurice CROISAT, Dominique LABBÉ « CFDT : la base se méfie de la politisation. », *Projet*, janvier-février 1989, p 61-68.

¹⁹⁶¹ Nous l'avons constaté à l'UD de la Loire

¹⁹⁶² Jean-Charles BASSON *Le tarissement du militantisme : socialisation politique et sociologie syndicale, l'union départementale CFDT de l'Isère : 1945-1993*, thèse de doctorat en sciences politiques sous la direction de Dominique LABBÉ, IEP de Grenoble, 1996.

¹⁹⁶³ Jacques ION *La fin des militants ?* Éditions de l'Atelier, 1997, entretien avec l'auteur, le 6 janvier 2011.

¹⁹⁶⁴ . Cf. Stéphane BEAUD et Michel PIALOUX *Retour sur la condition ouvrière, Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Fayard, 1999, 3^e partie. *La destruction du groupe ouvrier, 8 La crise du militantisme.*

entre eux. L' « épuisement des militants » fut d'autant plus grand dans la période que nous venons de décrire que les actions syndicales ne parvenaient pas à empêcher les licenciements¹⁹⁶⁵.

En ce qui concerne la CFDT¹⁹⁶⁶, selon les auteurs cités, la syndicalisation en France reposait d'abord sur l'évolution économique, plus il y avait d'emplois, plus le pouvoir d'achat augmentait, plus il y avait de syndiqués. Les ruptures se sont produites à des époques différentes, en Meurthe et Moselle en 1971, en Isère vers 1978-1980, en Haute-Garonne en 1980, selon la situation économique propre à ces départements¹⁹⁶⁷. Deuxième facteur retenu : la présence de la classe ouvrière formée des « ouvriers de l'industrie au sens large, y compris les contremaîtres et les techniciens » au coeur des syndicats. Alors que la part de l'industrie dans les emplois diminua dès la fin des années 1950, elle augmenta dans la CFTC et la CFDT qui s'ouvrièrent dans leur idéologie et leur organisation. La désyndicalisation commença avec le déclin de cette classe ouvrière.

Les luttes sociales, toujours selon les mêmes auteurs, n'ont pas constitué une variable univoque dans ce domaine. Les années 1980 ont connu peu de conflits sociaux et la désyndicalisation, mais d'autres facteurs ont joué : l'incapacité des syndicats à engranger un capital d'adhérents lors des grandes grèves. En dehors de celles-ci, la conflictualité fut généralement un facteur de désyndicalisation, la syndicalisation ayant reculé en Lorraine lors des grèves de 1967-1968, 1978-1980, 1982-1985, des mouvements durs, marqués par la division syndicale et ayant entraîné une « débandade » dans les rangs de la CFDT et de la CGT¹⁹⁶⁸. Les conflits localisés ont été aussi des facteurs certains de désyndicalisation, selon le même auteur sauf s'ils étaient conduits dans l'unité syndicale et apportaient des gains importants aux salariés. Comme indiqué ci-dessus, l'unité d'action entre la CGT et la CFDT a joué un rôle positif entre 1966 et 1976. Au contraire, la scission entre CGT et FO, les rivalités des années 1948-1956 et la « guéguerre » intersyndicale des années postérieures à 1978 ont été un facteur de perte de crédibilité des centrales, et de désyndicalisation.

Ces deux auteurs estiment que le dépérissement de ces utopies a été plus difficile à accepter pour les militants d'origine chrétienne que pour les militants communistes.

¹⁹⁶⁵ Et que l'organisation du travail avait changé. Ibidem.

¹⁹⁶⁶ Dominique LABBÉ, Amar ABDELMOUMÈNE et Patrick GEORGEL (coll.) *L'Union Départementale CFTC - CFDT de Meurthe-et-Moselle (de la Libération à nos jours)*, Rapport définitif pour le Service des Études et des Statistiques du Ministère du Travail et de l'Emploi, CERAT, novembre 1991, p. 105-110.

¹⁹⁶⁷ Guy PRINCE *L'Union Départementale CFTC - CFDT de Haute-Garonne (de la Libération à nos jours)*, IEP de Grenoble, CERAT, Étude réalisée pour le compte du Service des Études et de la Statistique du Ministère du Travail et de l'Emploi, 1990. Jean-Charles BASSON *Le tarissement...*, *op. cit.*

¹⁹⁶⁸ Dominique LABBÉ, Amar ABDELMOUMÈNE et Patrick GEORGEL (coll.) *L'Union Départementale CFTC - CFDT...*, *op. cit.*

La situation politique joua aussi un rôle. Les périodes de croissance de la CFDT correspondirent à des poussées des gauches alors que l'effondrement de la CFDT entre 1983 et 1985 correspondit à un refus d'alignement de la CFDT sur le PS, et, rajouterons-nous avec Pierre Hureau, à des divisions internes à la CFDT à propos du second recentrage de la confédération¹⁹⁶⁹. Les questions d'organisation jouèrent aussi leur rôle. L'unité de l'organisation sous la direction d'une équipe dirigeante soudée et dynamique fut un facteur de syndicalisation à l'inverse des désaccords et des scissions, comme celle de 1964, les désaccords liés au recentrage, les regroupements plus ou moins autoritaires de syndicats ou de fédérations¹⁹⁷⁰. Les années 1980 combinèrent ces différents facteurs qui se nourrissent réciproquement.

En ce qui concerne l'UD de la Loire, la crise syndicale, décalée, ne démarra que vers 1977, à cause de problèmes économiques, politiques, syndicaux, organisationnels, militants qui alimentèrent un processus de désyndicalisation :

- Le recul de l'industrie traditionnelle commencé tôt, qui fut suivi dans les années 1970 et 1980 par la crise et l'effondrement du textile et de la métallurgie, non compensés par le développement du tertiaire.
- L'institutionnalisation et le risque de coupure avec la base présents dès le début des années 1970¹⁹⁷¹ ;
- L'effet de la division entre les partis de gauche¹⁹⁷² ;
- La division, consommée entre les deux UD en 1980, qui empêcha toute action commune et toute mobilisation de masse ;
- La grande difficulté à intégrer les femmes, les jeunes et les immigrés dans l'organisation ;
- Les contradictions entre la ligne de l'UD et la ligne confédérale ;
- L'usure de certains militants face à l'impossibilité d'empêcher la poursuite des licenciements¹⁹⁷³.
- La rupture dans la direction de l'UD qui intervint à partir de 1980 avec des départs de dirigeants d'origine diverse : promotion dans la confédération, licenciements, choix de départs, lassitude face à une situation très difficile, décès, départ massif d'anciens dirigeants

¹⁹⁶⁹ Conversation avec Pierre Hureau le 3 décembre 2009.

¹⁹⁷⁰ Adrien THOMAS *Politiques organisationnelles du tournant réformiste ; l'exemple de la fusion de la fédération CFDT Chimie énergie* in Cécile GUILLAUME (dir.) *La CFDT sociologie...*, op. cit. p. 107-118.

¹⁹⁷¹ Michel Rachet, entretien avec l'auteur, le 16 novembre 2009.

¹⁹⁷² Cf. Jacques CAPDEVIELLE, supra, chapitre 5, paragraphe IIB1.

¹⁹⁷³ Cf., Marie-Thérèse Gibernon, entretien avec l'auteur, le 11 avril 2011.

par volonté de choix d'une direction représentative des nouvelles couches salariées.

Conclusions du chapitre

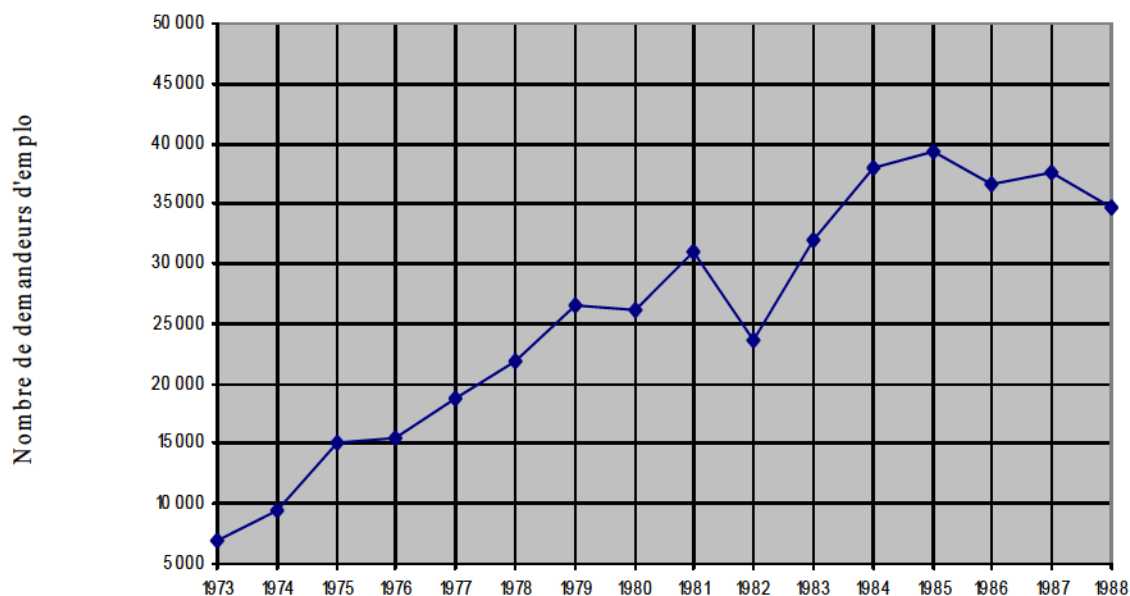


Figure n° 54 : Évolution du nombre de DENS dans la Loire de 1973 à 1988

Combat ouvrier, commentant la réunion du Bureau du 12 mars qui suivit le congrès, écrivit que les membres du Bureau de l'UD en étaient sortis revigorés¹⁹⁷⁴. Pourtant, la situation de l'UD à ce moment-là n'était pas bonne. Le gouvernement socialiste avait renoncé au « changement ». Le chômage restait à un niveau élevé, 35 000 chômeurs en mars 1984 selon l'UD. Celle-ci n'avait pas pu impulser une lutte de masse depuis la rupture avec la CGT, et les comités pour l'emploi n'avaient pas fait preuve d'efficacité alors que d'autres licenciements étaient annoncés dans la métallurgie. Le nombre d'adhérents avait amorcé un recul depuis 1977 qui ne s'était pas ralenti. La réflexion annoncée par Edmond Maire pour une adaptation du syndicalisme avait toutes les chances de renforcer un peu plus les tensions entre l'UD et la confédération. Lors d'une réunion avec les UD CGT et FEN, où les deux autres UD posaient la question du « Que faire ensemble ? », Michel Zapata répondit : « aller dans les boîtes voir ce qui s'y passe. On pourra se voir après notre congrès »¹⁹⁷⁵. Mais après le congrès, ce fut une équipe très fortement renouvelée pour la deuxième fois depuis deux congrès qui allait diriger l'UD. Réussirait-elle à faire face aux difficultés que connaissait l'UD ?

¹⁹⁷⁴ *Combat ouvrier*, n°242, supplément n°2, mars 1984.

¹⁹⁷⁵ ADL 19J893.

Chapitre 7. Crise et tentative de reconstruction de l'UD, 1984-1988

En conclusion de notre chapitre précédent, nous nous demandions si le nouveau bureau élu fin février 1984 serait à même de relever les défis posés à l'UD. Ceux-ci furent de taille pendant les années 1984-1987 pour lesquelles il avait été élu. Le nouveau premier ministre Laurent Fabius, nommé le 18 juillet 1984, accentua encore la libéralisation de la politique gouvernementale¹⁹⁷⁶. Cela se traduisit par la destruction de 140 000 emplois par an, notamment dans la sidérurgie¹⁹⁷⁷ et, dans la Loire, par la disparition de Creusot-Loire le 12 décembre 1984 et un nombre officiel de demandeurs d'emplois oscillant entre 34 000 et 39 000. Ces suppressions d'emplois massives n'entraînèrent pas un retour à l'unité d'action entre la CGT et la CFDT. Sur un autre plan, l'UD continua de s'opposer à certains aspects de la politique confédérale, notamment à la signature d'un accord avec le CNPF sur la flexibilité du temps de travail, finalement refusé le 27 décembre 1984. Plus généralement, elle s'opposa au « second recentrage » de la CFDT lancé après son échec aux élections à la Sécurité sociale d'octobre 1983. Dans ce contexte difficile, l'UD connaissait un dysfonctionnement général : diminution du nombre des adhérents des sections syndicales, repli des syndicats sur eux-mêmes, non fonctionnement des UL faute de militants, non-représentativité et inefficacité d'un bureau trop renouvelé, conflit entre les deux permanents. Cela entraîna son inefficacité. Un long processus fut nécessaire pour élire un nouveau bureau et un nouveau secrétaire général au congrès départemental des 21 et 22 mai 1987. Ils entreprirent de reconstruire l'UD dans une ambiance apaisée. Un travail collectif reprit et aboutit à une remise en route de l'UD, très peu de temps avant le congrès confédéral de Strasbourg.

I. Mars 1984 – mai 1987 : trois années terribles

Pour évoquer ces trois années, nous avons choisi de commencer par résumer le récit des « événements qui ont marqué la vie de l'UD » entre les deux congrès de 1984 et 1987.

¹⁹⁷⁶ Ludivine BANTIGNY *La France à l'heure...*, op. cit. p. 37.

¹⁹⁷⁷ *Ibidem*.

Cette chronique avait été insérée par André Momein dans son rapport d'activités pour le congrès départemental des 21 et 22 mai 1987¹⁹⁷⁸. Nous reviendrons ensuite sur les questions, citées ou non dans le récit, qui nous semblent les plus significatives de la vie et de la ligne de l'UD pendant ces trois années.

A. Chronique des « événements qui ont marqué la vie de l'UD »

Les syndicats de fonctionnaires participèrent, en ordre dispersé, à une grève, début mars 1984, pour une augmentation des salaires (en pourcentage). L'UD rappela à cette occasion la priorité donnée à l'emploi et au maintien du pouvoir d'achat, sauf pour les bas salaires, ce qui allait à l'encontre de revendications d'augmentations salariales en pourcentage. Dans le même temps, le gouvernement mit en place des pôles de conversion, l'un d'entre eux concernant le Sud de la Loire. L'UD souhaita que ceux-ci soient des lieux de confrontation et de choix de priorités, pas des lieux de répartition de masses financières entre politiques. Elle demanda également qu'il soit fait largement appel aux contrats de pré-retraite, de solidarité, emploi-formation et à la réduction du temps de travail pour permettre la régression du chômage.

Dans la même période, trois conflits eurent lieu dans le tertiaire (nettoyage et restauration), activement soutenus par le syndicat Commerces Services. Le 25 avril 1984, les syndicats, principalement le SGEN et le SEPL, participèrent à une manifestation à l'appel du Comité départemental d'action laïque (CDAL) pour la rénovation et l'unification du service public d'éducation. En revanche, le 1^{er} Mai fut bien triste, sans unité malgré deux réunions avec la CGT et FO¹⁹⁷⁹. À la mi-mai 1984, la commission sociale de l'UD organisa un forum-santé où 500 personnes vinrent débattre avec des représentants du planning familial, de la CSCV et du syndicat CFDT-Santé, des besoins et des revendications concernant ce secteur. Dans cette ambiance morose, la fête du 22 juin fut toutefois une réussite.

Les élections européennes du mois de juin furent marquées par la montée du Front National, la victoire de la liste des droites et la défaite des listes de gauche. Dans le même temps, Marc Dubanchet, maire de Saint-Étienne depuis l'année précédente, réduisait de 50% les subventions aux syndicats et associations, sauf pour FO, la CGC et la CFTC.

¹⁹⁷⁸ Rapport d'activités du Bureau de l'UD pour le congrès départemental des 21 et 22 mai 1987, *Combat ouvrier*, avril 1987, n° 278, supplément n°1. Les citations du paragraphe seront, sauf indication contraire tirées de ce rapport.

¹⁹⁷⁹ D'après Jacky Teilhol, secrétaire de l'UD CGT de la Loire, ce fut l'UD CFDT qui refusa les propositions de 1^{er} Mai unitaires pendant la période. Entretien téléphonique avec l'auteur le 16 juin 2015.

La rentrée de septembre 1984 se fit avec le nouveau gouvernement Fabius, sans le PCF. L'UD critiqua ses mesures libérales : baisse des impôts, augmentation du prix des communications téléphoniques et de l'essence. La rentrée fut également marquée par une nouvelle aggravation du chômage dans la Loire, suite aux restructurations frappant Creusot-Loire (Saint-Chamond), Gapiand, la Coop, Cégédur, Richier, Sablé, Murat, Avyac¹⁹⁸⁰. L'UD lança alors une campagne de pétitions pour « sensibiliser la population et infléchir la politique du gouvernement et du patronat ». La fin de l'année 1984 fut marquée par un « intense débat au sujet de l'accord sur la flexibilité du temps de travail ». Les départs de l'UD de Gérard Rousson et de Michel Zapata se produisirent dans cette période, ce qui « n'a pas été sans problèmes »¹⁹⁸¹. Ce fut également à ce moment-là qu'apparurent les Travaux d'Utilité Collective¹⁹⁸² (TUC), que l'UD critiqua pour la faiblesse des rémunérations prévues, tout en appréciant que les jeunes sans emploi sortent de leur isolement.

Début 1985, de nouveaux licenciements furent annoncés à SDS, ex-SSCM à Saint-Étienne, où CFDT et CGT mirent en œuvre deux stratégies différentes¹⁹⁸³, chez Chavanne-Kétin à Saint-Chamond, chez Thinet (Bâtiment). Des grèves eurent lieu à la STAS, chez Boudra à Saint-Chamond pour une autre organisation du travail, au Comptoir forézien pharmaceutique. Dans le même temps, la CFDT signa l'accord salarial dans la fonction publique qui prévoyait le maintien du pouvoir d'achat. L'UD lança une enquête auprès des sections syndicales leur demandant de comptabiliser le nombre d'emplois qui pourraient être créés suite à une réduction du temps de travail. Mais le syndicat d'EDF-GDF fut le seul à transmettre une réponse. L'UD s'investit aussi sur les terrains du nucléaire, de l'antiracisme (suite à l'assassinat d'un délégué CGT immigré de la région parisienne le 12 novembre 1984¹⁹⁸⁴), du féminisme avec l'organisation d'un débat le 8 mars, sans pouvoir assurer une continuité à ces actions. Les élections cantonales de mars 1985 virent une nouvelle victoire des droites et une nouvelle montée du Front National.

Le printemps débuta par une réunion avec les maires et les associations de la Vallée du Gier pour étudier les moyens à dégager pour assurer la conversion de Creusot-Loire¹⁹⁸⁵. En même temps, le groupe « chômeurs » de l'UD mit fin à son existence, préférant s'organiser

¹⁹⁸⁰ Le nombre de demandeurs d'emplois officiels passe en effet à cette période de 33 644 en mai 1984 à 35 900 en juillet, et 38 000, soit 12% de la population active du département en octobre et en novembre 1984. Cf. ADL2129W9 La situation économique du département. ADL1873W18 Économie, presse générale.

¹⁹⁸¹ *Ibidem*.

¹⁹⁸² Contrats aidés destinés à favoriser l'emploi des jeunes de seize à vingt-et-un ans, dans les domaines associatifs, les fondations, les collectivités territoriales et les établissements publics, sans buts lucratifs.

¹⁹⁸³ ADL 19J 874.

¹⁹⁸⁴ ADL 1333W223.

¹⁹⁸⁵ Plutôt de ce qu'il en restait. Creusot-Loire avait été mis en liquidation le 13 décembre 1984.

dans une association sans étiquette syndicale, l'Association Solidaire des Chômeurs de la Loire (ASCL). Avril 1985 vit la fin de la SCOPD Manufrance tandis que Berthiez annonçait 184 suppressions d'emplois, décision que les manifestations et les démarches organisées ne purent remettre en cause.

L'UD organisa une fête pour la soirée du 1^{er} Mai 1985, puis une réflexion sur la « modernisation » des entreprises qui ne semblait pas se faire rapidement dans la Loire, sauf en ce qui concernait les contrats à durée déterminée et les temps partiels, imposés (à 60% du personnel d'Auchan par exemple). Marc Vray, un autre membre de la commission exécutive, quitta l'UD en mai 1985 au moment du congrès confédéral de Bordeaux. Avant les vacances 1985, la situation de l'emploi devint à nouveau inquiétante¹⁹⁸⁶. Début juillet, le bureau de l'UD réunit les « boîtes en lutte », ARCT, Creusot-Loire, TSR, Bennes Marrel, SCEMM, Berthiez, Sablé, SDS, qui totalisaient à elles seules 5 000 suppressions d'emplois. Mais les vacances étaient trop proches pour relancer une mobilisation après celle qui avait eu lieu sur le pouvoir d'achat à la STAS, la SNCF, la Caisse d'épargne, le Trésor, l'ANPE. Le 14 juillet, l'UD ne parvint pas à empêcher l'ouverture d'Auchan malgré le soutien des petits commerçants.

En septembre 1985, les agents de conduite de la SNCF effectuèrent une grève tournante de 15 jours suite à des enquêtes mettant en cause certains d'entre eux sur des accidents survenus dans l'été. L'action fit « reculer le patronat » chez Dupré et Thomas-Guinamand. L'UD fêta le 40^e anniversaire de la Sécurité Sociale, organisa une rencontre inter-CE et une journée des militants qui montra que, partout où elles étaient introduites, les nouvelles technologies entraînaient des suppressions d'emplois et des augmentations de productivité. L'UD annonça aussi son désaccord avec la déclaration d'Edmond Maire d'octobre 1985 sur la fin de la « mythologie de la grève ». La majorité des travailleurs de la STAS mirent ce désaccord en acte par une grève de 15 jours qui permit d'éviter 41 licenciements.

En revanche, l'UD exprima son accord avec le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail : il dépendait d'un accord de branche, son amplitude ne pouvait dépasser 44 heures par semaine, les heures supplémentaires pouvaient être transformées en jours de repos et les modalités de « lissage » des rémunérations étaient prévues¹⁹⁸⁷.

En janvier 1986, le bureau de l'UD décida de ne pas appeler à voter pour les partis de

¹⁹⁸⁶ 36 590 demandeurs d'emploi étaient officiellement comptabilisés en juillet 1985.

¹⁹⁸⁷ Guy GROUX, René MOURIAUX *La CFDT...*, *op. cit.* p. 251. Un accord ne fut signé sur l'aménagement du temps de travail que par la CFDT, la CGC, le CNPF et la CGPME le 21 mars 1989.

gauche aux prochaines élections législatives. Même si le gouvernement Mauroy avait apporté « des avancées importantes (...) l'emploi n'était plus sa priorité, la réduction des inégalités était en panne [et l'UD ne voulait] pas apparaître comme la courroie de transmission du PS ».

Les droites remportèrent les élections législatives du 16 mai 1986 avec près de 45% des suffrages et une majorité absolue de 290 sièges, contre 32% et 213 sièges au PS et 9,8% des voix et 35 sièges pour le PCF et le Front National¹⁹⁸⁸. Jacques Chirac devint Premier ministre et son gouvernement prit une série de « mesures antisociales », dont la plus dramatique pour les salariés, fut la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. L'UD se prononça immédiatement contre ce projet et intervint auprès de l'URI et de la confédération pour qu'elles organisent la riposte. Un rassemblement CFDT, en présence d'Edmond Maire, eut lieu à Valence le 19 septembre. En octobre 1986, de nouveaux licenciements furent annoncés chez Berthiez. Une journée de grève de la fonction publique eut lieu le 21 octobre dans l'unité avec FO, la FEN, la CFTC et le Syndicat National Unifié des Impôts (SNUI). Parallèlement, les postiers se mirent en grève pour 15 jours en octobre. Au cours de l'automne 1986, des grévistes de Manville France furent condamnés à verser 55 000 francs de dommages et intérêts à l'entreprise pour avoir arrêté la chaîne de production lors d'une grève mais la caisse de grève de la CFDT et la solidarité des syndicats de la Loire et de la fédération de la Chimie leur permirent de s'acquitter de cette obligation sans trop de dommage¹⁹⁸⁹.

En novembre 1986, le Bureau de l'UD lança un plan d'enquête et de mobilisation sur trois sujets : la réduction du temps de travail et l'organisation du travail, la formation professionnelle et les salaires, avec quatre rendez-vous prévus jusqu'en juin 1987. De nouveaux licenciements eurent lieu pendant ce mois à Ermont et chez Berthiez.

En décembre un mouvement étudiant contre le projet de loi Devaquet¹⁹⁹⁰ se développa avant d'être endeuillé par l'assassinat d'un jeune homme, Malek Oussebine, battu à mort par des policiers, ce qui amena le gouvernement à renoncer finalement au projet de loi¹⁹⁹¹. Edmond Maire déclara alors, sans avoir consulté personne, que la manifestation prévue par la coordination étudiante « n'avait plus d'objet »¹⁹⁹². Cette intervention déclencha les

¹⁹⁸⁸ Ludvine BANTIGNY *La France à l'heure...*, *op. cit.* p. 46.

¹⁹⁸⁹ Bernard Arthus, entretien avec l'auteur, le 14 janvier 2013.

¹⁹⁹⁰ Du nom du ministre de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, le projet de loi prévoyait une autonomie accrue des universités et la possibilité d'une sélection à l'entrée à l'Université. Ludvine BANTIGNY *La France à l'heure...*, *op. cit.* p. 50.

¹⁹⁹¹ *Ibidem*.

¹⁹⁹² Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 507.

protestations des organisations étudiantes, de certains membres de la commission exécutive confédérale et de l'UD de la Loire.

Les cheminots se mirent en grève le 23 décembre 1986 sur des revendications diverses, CFDT et FO menant cette grève conjointement dans un comité où figuraient des non syndiqués. La CGT mit en avant la ligne confédérale de la CFDT pour mener la grève de son côté. Après le refus de premières propositions, jugées insuffisantes par les grévistes, le conflit, local et national, se prolongea jusqu'au 10 janvier 1987. À EDF-GDF, la CFDT s'allia en janvier 1987 à la CFTC pour mener un conflit sur le rattrapage des salaires de 1986, la CGT le menant de son côté comme dans le cas de la SNCF. CFDT et CFTC signèrent rapidement un compromis faute de pouvoir rallier à l'action plus de 50% du personnel. En janvier et février, puis au printemps 1987, l'UD mena une campagne d'action et de mobilisation, contre les projets de réforme de la Sécurité sociale de Philippe Séguin, ministre des Affaires sociales et de l'Emploi. Dans la vallée du Gier, les deux UL de Rive-de-Gier et de Saint-Chamond organisèrent le 30 janvier 1987 un rallye automobile sur l'emploi avec les slogans : « Creusot-Loire, Chavanne-Kétin, Ermont, ça suffit », « Il faut résister ».

Nous allons maintenant revenir sur cette chronique, intéressante en ce qu'elle nous livre un vécu de l'UD, mais un vécu « brut » que nous allons tenter d'explicitier et de compléter.

B. Retour sur les événements

1. Des mesures de soutien à l'emploi aux résultats très limités

Ce fut en mars 1984 que quinze « pôles de conversion », dont deux dans le Roannais et le Sud de la Loire, furent mis en place par le gouvernement Mauroy. Le dispositif fut présenté comme guidé par quatre préoccupations : une large concertation, l'unification du service de l'emploi autour du préfet, une réflexion sur l'appareil de formation, une démarche économique active pour favoriser l'émergence de projets dans les entreprises et l'implantation de nouvelles entreprises. Il disposait de moyens déconcentrés pour l'aide aux entreprises, de financements à taux privilégié et d'attributions du Fonds social de grands travaux¹⁹⁹³.

Loire-Matin rendit compte de la présentation des « Travaux d'Utilité Collective »

¹⁹⁹³ ADL 2129W9. La situation économique du département.

(TUC) par le préfet le 12 novembre 1984¹⁹⁹⁴. Il s'agissait de stages organisés pour des jeunes de 16 à 21 ans sans activité, ni contrat de travail. Ces stages pouvaient aller de 3 mois à un an. Ils s'effectuaient sur la base de 20 heures par semaine pour laisser du temps aux jeunes afin qu'ils puissent rechercher un emploi ou se former. Pour ce travail, ils ne touchaient qu'une rémunération de 1 200 francs par mois. Les TUC pouvaient être créés par des collectivités territoriales, des associations à but non lucratif, des fondations, pour des actions ne devant pas concurrencer les activités économiques existantes, ni suppléer à des vacances d'emplois. Les dossiers devaient être instruits par l'inspecteur du travail. Le journaliste ajoutait qu'ils pourraient concerner jusqu'à 1 000 jeunes dès le 1^{er} janvier 1985 et ne pas apparaître dans le « terrible chiffre » des chômeurs de la Loire : 38 000, dont 16 600 de moins de 25 ans. Il faut rajouter à cette critique d'autres, venant en particulier du PCF, qui concernaient la faiblesse de la rémunération et l'absence d'une « formation professionnelle moderne »¹⁹⁹⁵.

Le 3 janvier 1985, étaient mis en place les Stages d'insertion dans la vie professionnelle (SIVP) qui offraient aux jeunes une première familiarisation avec le monde du travail, une fraction de leur rémunération, entre 17 et 27% du SMIC selon leur âge, étant assurée par l'entreprise.

L'UD fit un bilan négatif du pôle de conversion en 1987¹⁹⁹⁶. Sur 664 millions de francs, 1/3 du financement avait été affecté au désenclavement routier, un autre tiers à l'aide directe à la création, l'expansion ou la reconversion des entreprises, et à des sociétés de conversion, comme le Comité intergénérationnel pour l'emploi et le développement des initiatives locales dans la Loire (CIEDIL)¹⁹⁹⁷, le dernier tiers enfin à l'aménagement urbain. Officiellement, 3 600 emplois avaient été créés ou maintenus, chiffre très « certainement au-dessus de la vérité. On peut dire (...) qu'il a peut-être limité les dégâts mais il n'a pas enrayeré la chute d'emplois et moins encore permis de redynamiser l'industrie locale. (...) Toute l'opération s'est déroulée sans aucune concertation (...). Depuis mars 1986, on n'entend plus parler du pôle. Le comité local pour l'emploi dans lequel nous avons mis tant d'espoirs (...) se réunit deux fois par an, mais n'a plus aucun poids »¹⁹⁹⁸.

En ce qui concernait les stages, « le nombre d'emplois est resté relativement stable en 1987 [en France] (...) Cette stabilité est acquise grâce aux stages TUC et SIVP. Sans eux,

¹⁹⁹⁴ *Loire -Matin*, 13 novembre 1984.

¹⁹⁹⁵ *Regards sur la Loire*, 14 au 20 novembre 1984.

¹⁹⁹⁶ Rapport d'activité au congrès départemental de 1987, *Combat ouvrier*, avril 1987, n° 278, supplément n°1

¹⁹⁹⁷ Centre d'insertion confié à Roger Bonnevialle sur mission de l'ANPE en 1985, ADL 19J845. Cf. supra, présentation de Roger Bonnevialle, chapitre 4, paragraphe IB3b.

¹⁹⁹⁸ *Ibidem*.

le nombre d'emplois aurait diminué de 110 000 en 1985 et de 40 000 en 1986 et 1987 »¹⁹⁹⁹. Autrement dit, le nombre d'emplois diminuait, mais ces stages servaient à limiter le nombre de demandeurs d'emplois, même s'ils permettaient à certains jeunes de trouver un travail. *Loire-Matin*, reprenant un bilan provisoire effectué à la Préfecture en décembre 1985, écrivait que sur les 4 226 stagiaires de 1985, 35% auraient trouvé du travail en fin de stage²⁰⁰⁰.

Toujours est-il que, pour la Loire, ces mesures pour l'emploi n'apportèrent pas d'amélioration sensible si l'on en juge par les nombres de demandeurs d'emplois que nous avons fait figurer dans le tableau ci-dessous et l'évolution du taux de chômage : 8% en 1980, 12,1% en 1985, 9,3% en 1990, 9,9% en 1991²⁰⁰¹. Les auteurs cités estiment que l'aggravation quasi-continue du taux de chômage fut la contrepartie de la politique de retour à la rentabilité des entreprises de 1982 à 1987, cette aggravation ayant été interrompue par une baisse conjoncturelle à partir de 1986, suivie d'une nouvelle dégradation à partir du milieu de l'année 1990.

	J	F	M	A	M	J	J	S	O	N	D
1984	34 373	34 673	34 761	35 203	33 674	35 900			38 000	38 000	
1985						36 590			39 410		
1986									36 555		38 626
1987			38 355					37 800	37 651		
1988	37 800	35 000					34 727				

Figure n° 55 : Évolution du nombre de DENS dans la Loire de 1984 à 1988²⁰⁰²

2. Les mobilisations de l'UD : objectifs, modalités, alliances

Les mobilisations les plus importantes furent liées aux restructurations, aux licenciements, et aux (craintes de) liquidations d'entreprises. Ainsi avons-nous trouvé à plusieurs reprises mention de Creusot-Loire (Saint-Chamond), Gapiand, la Coop, Cégédur, Richier, Sablé, Murat, Avyac, les ARCT, les Fonderies de Feurs, Potain, Pellet à Saint-Chamond, la STAS, SDS, ex-SSCM à Saint-Étienne, Chavanne-Kétin à Saint-Chamond, Thinet (Bâtiment), Berthiez, TSR, Bennes Marrel, SCEMM. Parmi ces entreprises, Richier,

¹⁹⁹⁹ Olivier MARCHAND, Élisabeth MARTIN-LE GOFF « Avec le développement des stages, la France ne perd plus d'emplois depuis 1985 », *Économie et statistiques*, 1988, n° 209, p.3-13.

²⁰⁰⁰ *Loire -Matin*, 21 décembre 1985.

²⁰⁰¹ Michel BELLET et alii *L'économie de la région...*, op. cit.

²⁰⁰² Nous avons construit ce tableau à des dossiers suivants : *Combat Ouvrier*, ADL PER 743, ADL 2129W9, ADL 1837W18, ADL19J847. Les « trous » dans ce tableau sont dus à l'absence de renseignements pour de nombreux mois cités, contrairement à ce sur quoi nous avons pu nous appuyer dans les périodes précédentes.

Cégédur, Avyac, les ARCT, la SDS, Thinet, la TSR, et Creusot-Loire furent effectivement liquidés pendant cette période²⁰⁰³.

Nous avons été frappé par la « timidité » des actions lancées par l'UD face à ces événements : campagne de pétitions, enquête auprès des syndicats qui ne semblent pas trop y croire puisqu'il arriva qu'un seul réponde ; réunion avec les maires et les associations de la Vallée du Gier après la liquidation de Creusot-Loire ; réunion des « boîtes en lutte » trop tardive pour envisager une mobilisation ; lancement d'un programme d'enquête et de mobilisation prévu sur 9 mois en novembre 1986 sur lequel on ne trouve aucun retour, ni en bureau d'UD, ni dans *Combat ouvrier*. Il ne fut question de manifestation qu'à propos de Berthiez et de la vallée du Gier en janvier 1987, soit bien après la liquidation du groupe Creusot-Loire. Est-ce que cela signifie que les syndicats et les UL étaient seuls à intervenir ou que rien ne se passa ? Nous reviendrons sur cette question.

L'UD participa à la mobilisation sur la rénovation et l'unification du service public d'enseignement. Nous avons dit qu'en ce qui concernait l'unification, la mobilisation tourna court rapidement. En revanche, la mobilisation fut plus durable sur la santé et contre le projet de réforme de la Sécurité sociale de Philippe Seguin. Avec cette mobilisation, on peut remarquer un changement d'alliances. Rien ne se fit, au niveau des UD du moins, avec la CGT²⁰⁰⁴, mais avec des alliés anciens ou nouveaux, la CSCV, le planning familial, la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH), l'Association Solidaire des chômeurs de la Loire (ASCL), la CFTC et FO. Ce fut aussi le cas des grèves menées sur les salaires et d'autres revendications, principalement dans le secteur public, cheminots, postiers, EDF-GDF.

3. Bonnes relations avec l'URI. Relations tendues avec la confédération

L'UD de la Loire eut un différend avec la Région CFDT au sujet de la répartition des postes. Elle souhaitait que le secrétaire de l'URI ne soit pas membre du BN, poste à réserver à un autre responsable régional. Elle n'obtint pas la majorité sur ce point et ce fut Robert Mounier, de l'Isère, qui fut élu, en 1985, membre du BN et secrétaire de l'Union régionale en

²⁰⁰³ Sans que la fin de Creusot-Loire apparaisse dans « les événements qui ont marqué la vie de l'UD ».

²⁰⁰⁴ Jacky Teilhol, (entretien avec l'auteur, le 16 juin 2015), nous a confirmé que des actions unitaires ont pu avoir lieu entre sections syndicales mais qu'il n'y eut aucune action commune au niveau des UD, du fait des lignes majoritaires opposées de chacune des centrales.

remplacement de Gérard Martel et d'André Momein²⁰⁰⁵. Cela n'empêcha pas un travail en bonne entente travail entre l'UD et l'Union Régionale dont André Momein se félicita dans son rapport d'activité. Ce ne fut pas le cas pour les relations avec la confédération.

a. La négociation sur la flexibilité du temps de travail

Ce fut le premier objet de conflit mentionné par André Momein dans son rapport d'activité. Cette négociation eut lieu à la demande de FO et de la CFDT qui voulait obtenir une réduction du temps de travail permettant la création d'emplois « en négociant en conséquence les adaptations nécessaires sur l'organisation du temps de travail »²⁰⁰⁶. Dans le cours de ces négociations, le CNPF accepta de discuter de la réduction du temps de travail et de retirer du protocole d'accord son opposition aux demandes d'autorisation des licenciements. Dans le camp syndical, ce fut la délégation de la CFDT, conduite par Jean Kaspar, qui se déclara prête à faire le plus de concessions, sur l'assouplissement du seuil social pour les entreprises passant de 9 à 10 salariés²⁰⁰⁷, sur l'intérim ou la liberté de choix des horaires²⁰⁰⁸. Ces concessions entraînèrent de vives oppositions au sein de la confédération. L'Union confédérale des cadres (UCC) et la Fédération générale des Mines et de la Métallurgie (FGMM) s'affichaient comme les plus favorables à la signature de l'accord, à l'opposé de la fédération des Services Publics, de beaucoup d'Unions régionales et départementales, dont l'URI Rhône-Alpes et l'UD de la Loire et de plusieurs membres de la commission exécutive confédérale, dont Pierre Héritier.²⁰⁰⁹

Dans ces conditions, le Bureau national réuni le 16 décembre 1984 décida, malgré plusieurs interventions contraires, dont celle d'André Momein, de donner un avis favorable pour la signature de l'accord, tout en organisant une consultation des syndicats. Celle-ci eut lieu dans la semaine suivante²⁰¹⁰. « Pendant une semaine il y a eu une activité de folie, tout le monde envoyait des lettres, des motions, les sections syndicales signaient ou pas ; majoritairement dans la Loire, c'était pour ne pas signer. Et au Bureau National suivant (...), [le 27 décembre] voyant la résistance qu'il y avait dans l'organisation, Edmond Maire a décidé de ne pas signer »²⁰¹¹. Ce qu'avaient déjà fait FO, la CFTC et la CGT. Ce conflit

²⁰⁰⁵ Gérard Martel, de l'Ardèche, avait succédé à Pierre Héritier en 2002. il démissionna en 2004 pour raisons de santé et fut remplacé au Bureau national par André Momein jusqu'en 1985.

²⁰⁰⁶ *Syndicalisme*, n° 2001, 26 janvier 1984, cité par Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, *op. cit.* p. 248.

²⁰⁰⁷ Seuil au-dessus duquel les entreprises paient des charges plus importantes (par exemple de 9 à 10 salariés).

²⁰⁰⁸ *Ibidem*, p. 249.

²⁰⁰⁹ *Ibidem*, p. 250.

²⁰¹⁰ ADL 169J4, les BN de 1984.

²⁰¹¹ André Momein, entretien avec l'auteur, le 16 novembre 2009.

interne eut des conséquences sur la vie confédérale et sur les relations entre l'UD et la confédération.

b. Deux rapports d'activité pour un congrès confédéral. Bordeaux 11-15 juin 1985.

Le congrès de Bordeaux est difficile à présenter pour plusieurs raisons. Situé en juin 1985, il faisait suite à deux échecs de la confédération. L'un lors des élections à la Sécurité sociale du 26 octobre 1983²⁰¹² ; l'autre avec le refus tardif de signer l'accord avec le CNPF sur la flexibilité du temps de travail le 27 décembre 1984. La troisième raison est qu'il y eut deux rapports d'activité présentés successivement pour ce congrès. Le premier était intitulé « Le monde change, changeons notre syndicalisme » et fut présenté au conseil national des 25-27 avril 1984²⁰¹³. Constat de départ : le syndicalisme était de moins en moins adapté, il devait se situer autant dans la proposition et dans l'expérimentation que dans la contestation. Les « trois piliers » [de la CFDT de 1970] étaient « ébranlés »²⁰¹⁴. La planification devait tenir compte de l'Europe et de la décentralisation. L'appropriation sociale des moyens de production nécessitait qu'on ne se contente pas d'un changement de nature juridique mais qu'on transforme également les objectifs de la société, les conditions de travail et le rapport au travail des salariés. L'autogestion devait être une démarche d'appropriation de leur avenir par les individus et les groupes. La CFDT devait développer un syndicalisme dans lequel « la négociation serait le mode normal de règlement des conflits ». Elle devait mettre en place un syndicalisme d'adhérents pour contrer la désyndicalisation.

Un deuxième rapport, intitulé « Ce que veut la CFDT » fut présenté par Edmond Maire au bureau national de mars 1985. Dans ce nouveau rapport, afin d'éviter d'être mis en minorité, il mettait en évidence la cohésion de la direction sortante, il invitait à relancer les discussions internes sur l'emploi, le temps de travail, la flexibilité ; il évitait les formulations trop abruptes²⁰¹⁵. Cette nouvelle présentation fut interprétée dans *Le Monde* comme une réponse à des contradictions internes opposant jusqu'à des membres de la commission exécutive²⁰¹⁶. Elle nous a été présentée par Pierre Héritier comme une reprise par Edmond Maire de son [de Pierre Héritier] intervention au congrès de l'URI Rhône-Alpes des 5-6

²⁰¹² Cf. supra, chapitre 6, paragraphe IIC3.

²⁰¹³ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, op. cit. p. 514-524.

²⁰¹⁴ Qualificatif de Jean-Michel HELVIG, *ibidem*.

²⁰¹⁵ Nous suivons ici Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, op. cit. p. 519-521.

²⁰¹⁶ *Le Monde*, 12 mars 1985.

février 1985²⁰¹⁷. À l'ouverture du congrès, Edmond Maire insista sur la nécessité de l'adaptation avant de replacer l'autogestion comme le sens fondamental guidant l'action de la CFDT et d'évoquer les questions contestées : mobilisation et négociation, les deux logiques en présence dans l'entreprise, la flexibilité, etc.

André Momein aurait dû exprimer son opposition à la ligne confédérale au nom de certains syndicats de la Loire , Commerce-Services, Banques , Hacuitex, Cheminots, Transports, Finances, PTT, Chimie, retraités, qui soutenaient le texte, résumé, suivant (arrivé hors délai à la confédération) « À Metz, nous devons être les premiers, mais les résultats des élections aux prudhommes et à la Sécurité sociale nous ont ramenés à la réalité. La volonté de signer le protocole d'accord sur la flexibilité a été un véritable traumatisme pour les militants. Pourquoi s'être trompés ? Nous y voyons trois raisons : l'analyse partielle que nous faisons du patronat (...), le patronat réprime, il ne fait rien pour produire, innover, rechercher des débouchés. Il impose la flexibilité par le taux de chômage et les bas salaires. (...) Croyons-nous toujours que l'action et la mobilisation sont les facteurs de transformation ? Notre difficulté est d'être au clair sur (...) notre fonctionnement. Il est important de se confronter sur ces points dans notre organisation. (...) Les travailleurs (...) nous trouvent trop proches du gouvernement. Nous passons de plus en plus de temps dans des commissions interminables. Nous avons créé un Comité pour l'emploi sur lequel nous avons été beaucoup félicités. Tout cela pour quel résultat ? Même s'il faut faire des analyses « boîte par boîte », il faut rechercher des convergences avec d'autres secteurs, sans quoi nous restons dans le corporatisme. Ce n'est pas la signature d'un patron qui garantit un accord. C'est notre capacité à mobiliser. Nos militants ont besoin de participer à l'organisation. La volte-face sur l'accord sur la flexibilité a montré qu'ils devaient être des acteurs. (...) S'il nous faut prendre en compte les réalités économiques, la logique économiste ne doit pas se substituer à l'intérêt des travailleurs »²⁰¹⁸.

c. « La mythologie syndicale de la grève a vécu », 29 octobre 1985

L'objet de conflit suivant avec la confédération porta sur une déclaration d'Edmond Maire: « La vieille mythologie syndicale de la grève a vécu. Il faut désormais repenser le

²⁰¹⁷ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 14 décembre 2012. Cette version a été confirmée par Robert Mounier, secrétaire de l'URI CFDT Rhône-Alpes et ami de Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 27 janvier 2012.

²⁰¹⁸ AC 1G83. Texte soutenu par plusieurs syndicats de la Loire.

syndicalisme avec les moyens d'action d'aujourd'hui »²⁰¹⁹. La réponse de l'UD de la Loire fut brutale et drôle à la fois.

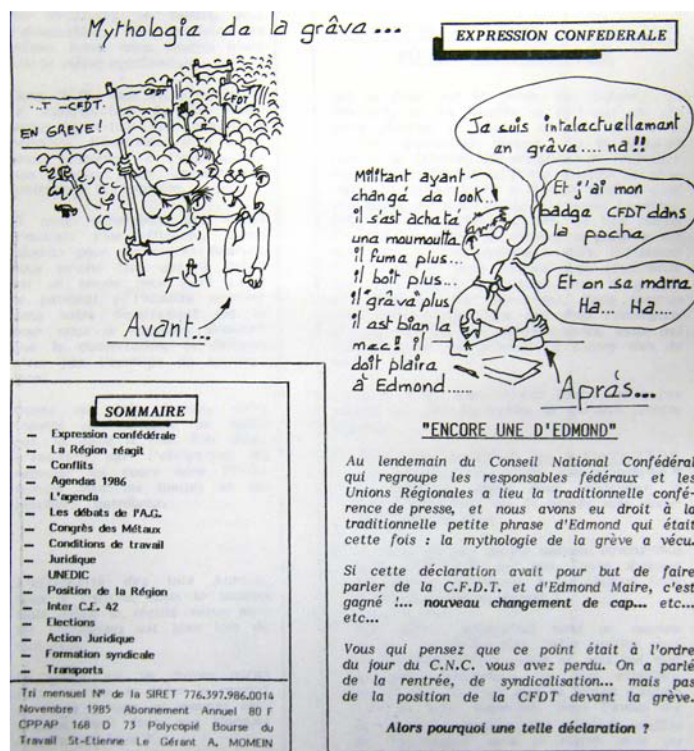


Figure n° 56 : Combat ouvrier, novembre 1985, n° 261, dessin de Bernard Blaës

Voici comment se terminait l'éditorial d'André Momein : « la grève est un moyen parmi tant d'autres, de créer le rapport de forces, (...) Ce débat sur la grève ne cache-t-il pas le débat sur l'action et la négociation ? En déconnectant l'action de la négociation, n'a-t-on pas désengagé les militants, les travailleurs, réduits de plus en plus au rôle de spectateurs ? N'est-ce pas l'une parmi tant d'autres des causes de démobilisation ? »²⁰²⁰.

Edmond Maire répondit par une lettre à André Momein que nous retranscrivons ci-dessous intégralement.

« Cher camarade,

Je viens de recevoir "Combat ouvrier" n° 261 démarrant par une caricature et un article intitulé "Encore une d'Edmond" me mettant brutalement en cause.

Vous êtes en désaccord avec ce que j'ai dit sur le rapport à la grève. Je respecte votre opinion d'autant que les uns et les autres nous savons bien que nous ne réussissons pas à adapter notre syndicalisme sans débats approfondis et parfois difficiles. Mais ce que je ne

²⁰¹⁹ *Libération*, 29 octobre 1985. Cité par Jean-Michel HELVIG, *Edmond Maire...*, op. cit. p. 524.

²⁰²⁰ *Ibidem*. Fin de l'éditorial d'André Momein.

peux admettre c'est le fait d'énoncer froidement des contre-vérités en m'accusant de procédures non démocratiques pour provoquer artificiellement la colère des militants CFDT de la Loire contre les positions confédérales.

Les faits ?

- Vous affirmez que la position CFDT devant la grève n'a pas été abordée au dernier Conseil National ! Or, le rapporteur Albert Mercier y a consacré une bonne part de son introduction au débat, demandant même aux délégués des Fédérations et Unions régionales de ne pas se contenter de lire leur intervention écrite à l'avance, mais de parler d'une façon plus ouverte et plus spontanée en faisant écho à son exposé introductif.

- Vous affirmez qu'"une nouvelle fois la déclaration de notre secrétaire général a été faite sans débat, sans qu'aucune structure n'en ait parlé" ! Or, le rapport d'actualisation au congrès de Bordeaux [le deuxième] intitulé "Ce que veut la CFDT" a largement abordé la question du rapport à la grève disant entre autres : "La mobilisation, ce n'est qu'exceptionnellement la grève". Puis la résolution générale du congrès a abordé la question, puis la conférence de presse de rentrée de la Commission exécutive, puis enfin le Conseil national d'octobre. J'ajoute que "Nouvelles CFDT" a rappelé tout cela.

Alors, pourquoi ces procédés ? Il est dangereux pour la CFDT et déstabilisant pour les militants de mettre en cause abusivement le fonctionnement démocratique. Ne vaut-il pas mieux assumer nos différences de point de vue dans un débat positif, cherchant le progrès de tous et non la disqualification de ceux qui ne pensent pas comme vous ?

Je souhaite vivement que vous preniez les moyens qui vous semblent adaptés pour rétablir les faits auprès des responsables et des militants de l'UD. Cela nous permettra de poursuivre le débat de fond dans le respect mutuel et par des méthodes démocratiques.

Bien amicalement,

Edmond Maire »²⁰²¹

Que dire de cet échange ? Edmond Maire ne parle que de la forme. Il se pose en interlocuteur attaqué mais serein réclamant un rétablissement des faits pour une discussion démocratique. Il est vrai que la question de la grève avait été posée au congrès de Bordeaux, notamment dans la résolution générale du congrès (« la politique d'action ne se limite pas à la grève »). En revanche, si nous n'avons pas à notre disposition le compte-rendu du conseil national d'octobre 1985, Jean-Michel Helvig affirme que « le sujet [de la grève] n'avait pas

²⁰²¹ Lettre d'Edmond Maire du 2 décembre 1985, Archives personnelles d'André Momein.

été abordé lors du conseil national ». Il nous livre d'autre part une confidence d'Edmond Maire : « Quand j'étais convaincu de quelque chose, j'avais une ou deux fois sur ce terrain (...) de façon modérée et la troisième ou la quatrième, je caricaturais un peu (...). Il n'y avait pas d'autres moyens pour être entendu »²⁰²². Sur la forme, on peut donc dire que l'authenticité des arguments des deux interlocuteurs se vaut. Mais Edmond Maire aurait pu parler du fond, c'est ce qu'il fit au congrès de Strasbourg : « Je n'ai jamais dit que la grève était dépassée. J'ai dit que les syndicalistes qui pensaient qu'elle était le seul moyen d'action, étaient archaïques »²⁰²³. Pourquoi a-t-il attendu trois ans pour faire cette mise au point ? Pour André Momein et un certain nombre de militants de l'UD, l'important portait sur le fond, ce qui allait se répéter en 1986.

d. Crise de la société et crise du syndicalisme

Au printemps 1986, un groupe de militants de la Loire adressa un texte d'une dizaine de pages à Edmond Maire à propos de la crise de la société et de l'adaptation du syndicalisme²⁰²⁴. Nous en présentons ci-dessous des extraits accompagnés d'extraits de la réponse d'Edmond Maire :

« (...) Aujourd'hui, les chômeurs représentent 10% de la population active ; en l'an 2000, 14 ou 17%(...). Le capitalisme financier creuse les écarts (...) [et] organise le pillage des richesses. Doit-on l'accepter comme une sorte de fatalité ? La déperdition du rôle de l'organisation syndicale qui n'aurait plus comme visée que l'entreprise ne correspond pas à la conception et à l'évolution de notre organisation. La nécessaire implication du syndicat sur le terrain supprime-t-elle automatiquement l'analyse plus générale de la situation mondiale ? (...) Il ne suffit pas de négocier pour aboutir (...). La grève reste bien l'arme ultime.

(...) L'expérience socialiste a montré les limites du rôle de l'état. (...) Cela dit, (...) les nationalisations sont indispensables dans quelques secteurs-clés et peuvent jouer un rôle moteur en matière de qualité, de gestion et de dynamisme des relations sociales. (...) Edmond Maire propose de reconnaître la coexistence de deux logiques dans l'entreprise : celle du dirigeant et celle du salarié (dirigé !) et d'une coopération conflictuelle²⁰²⁵. (...) Ne faut-il pas

²⁰²² Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 524.

²⁰²³ Réponse aux interventions, AC 1G94.

²⁰²⁴ Ce texte n'est pas daté, mais a été écrit et envoyé entre avril et juillet 1986. Il était signé par les dix militants et militantes suivants : Geneviève Chabanon, Jeannette Ravachol, Michel Arbault, Marc Convers, Fernand Cros, Victor Coquelet, Jean Pralong, Michel Rachet, Auguste Suc et Jean Sagnol. À noter que sept d'entre eux avaient été membres du Bureau de l'UD.

²⁰²⁵ Edmond MAIRE « *Interrogations sur l'entreprise et l'anticapitalisme, l'individu et l'action syndicale* » *CFDT Aujourd'hui*, n° 78, Mars 1986. Sauf indication contraire, les citations du paragraphe sont extraites de ce texte.

prendre un temps de réflexion avant de tirer un trait sur l'autogestion ? (...) Le choix apparaît de plus en plus entre une CFDT qui évolue (...) tout en restant fidèle à ce qui l'a faite (...) et une nouvelle organisation effaçant sa mémoire (...) et évoluant par le haut.

(...) Le syndicalisme ouvrier a perdu son caractère originel : (...) la défense de la dignité et des droits du citoyen travailleur. (...) Doit-il évacuer toute référence « idéologique » ? (...) Pour beaucoup de militants, l'adaptation est une remise en cause des orientations dans une fuite en avant. (...) Les déclarations confédérales sans discussions préalables « culbutent » les militants, (...) ils réagissent au coup par coup ou partent en silence. La CFDT peut-elle évoluer en restant fidèle à son passé ? Nous devons réaffirmer que nous sommes pour une société d'égalité des chances, (...) une société où l'intérêt de l'individu reste subordonné à celui de la collectivité, (...) une société ouverte et solidaire. (...).

[Trois questions] : Nos structures sont-elles adaptées à un fonctionnement démocratique permettant le débat (...) et mettant fin aux interventions de sommet (...) ? Comment créer un rapport de forces (...) favorable aux travailleurs ? (...) ? La crise actuelle est-elle d'inadaptation ou d'infidélité par rapport aux objectifs originels ? »

Edmond Maire répondit aux militants qu'il transmettait leur texte à Jean-François Troglie, rapporteur d'une commission chargée « de susciter une réflexion sur la CFDT et le syndicalisme dans une société en mouvement »²⁰²⁶. Il disait sentir dans leur texte, des interrogations, des inquiétudes sur la nature des adaptations nécessaires, mais il y repérait aussi une évolution. Il écrivit également que les conditions lui semblaient dans cette période plus favorables pour une discussion sereine et « de nouvelles élaborations ». Il finissait en les remerciant et en leur souhaitant du « courage pour la poursuite de leurs réflexions ». N'était-ce pas de la langue de bois ? Ce qu'il ne pouvait pas écrire à notre sens, c'est qu'il pensait qu'il fallait « culbuter les militants » ou bien « avancer et caricaturer un peu » pour faire avancer la CFDT dans la direction qu'il avait choisie d'un « deuxième recentrage », donc d'une ligne différente de la tradition dans laquelle ils se reconnaissaient. Edmond Maire l'avoua en quelque sorte dans la confidence recueillie par Jean-Michel Helvig que nous avons citée en page précédente.

Malgré l'opposition de fond qui existait entre l'UD et la confédération, il y eut entre elles des points d'accord, sur le refus de principe de revendications salariales en pourcentage, sur la priorité à l'emploi par la réduction du temps de travail, sur le projet d'aménagement du

²⁰²⁶ Lettre d'Edmond Maire à Michel Rachet du 4 août 1986. Archives personnelles de Michel Rachet confiées à l'auteur.

temps de travail ainsi que sur le refus d'appeler à voter pour les partis de gauche à partir des élections législatives de 1986. Ces points d'accord n'infirmes pas le profond désaccord de l'UD avec la ligne confédérale et le « second recentrage » en œuvre depuis la défaite de la CFDT aux élections à la Sécurité sociale de 1983. Si tous les problèmes de l'UD n'y sont pas liés, comme nous le verrons dans le prochain paragraphe, nous avons bien vu à quel point la ligne confédérale énoncée par la confédération, à partir du « rapport Moreau » de 1978, était une source de conflit pour les dirigeants et de nombreux militants de l'UD. Nous y reviendrons.

C. Les problèmes de fonctionnement de l'UD

Nous avons déjà évoqué la crise de l'UD. À la rupture avec la CGT, à la désyndicalisation qui s'accroît pendant la période 1984-1987, à l'opposition de l'UD au recentrage s'ajoutèrent, pendant la période 1984-1987, de très gros problèmes de fonctionnement qu'André Momein présenta en partie dans son rapport d'activité²⁰²⁷. Selon lui, ils s'étaient traduits par une absence d'action depuis 1983. Il les expliquait par plusieurs facteurs : le positionnement ambigu de l'organisation par rapport à la gauche au pouvoir, avec son cortège d'espoirs et de déceptions ; la fragilisation des militants par la situation de l'emploi ; l'évolution de la gestion sociale des entreprises ; la fin de la génération militante des années 1970 ; l'évolution des pratiques syndicales.

1. Des structures qui fonctionnaient mal, voire plus du tout

Les sections syndicales d'entreprise étaient souvent réduites aux élus qui passaient beaucoup de temps dans les réunions institutionnelles et disposaient donc de moins de temps avec les salariés²⁰²⁸. Par ailleurs de nouvelles formes de gestion du personnel prenaient en compte certaines difficultés vécues par les salariés et leur apportaient, en partie, des solutions, remplaçant les délégués dans un de leurs rôles traditionnels²⁰²⁹. Enfin, selon André Momein, les militants avaient, souvent eu une attitude frileuse à propos des droits d'expression des salariés, par crainte d'une récupération patronale. La conjonction de ces attitudes entraînait

²⁰²⁷ André MOMEIN, rapport d'activités pour le congrès départemental de 1987..., op. cit. Nous le suivons dans ce paragraphe.

²⁰²⁸ Michel Rachet (entretien avec l'auteur, le 16 novembre 2009), nous avait exposé ce problème.

²⁰²⁹ Guy Bost, entretien avec l'auteur, le 22 novembre 2012.

une grande difficulté à connaître les aspirations des travailleurs quand celles-ci n'étaient pas rejetées par les militants comme contraires à la logique syndicale.

Les syndicats ne parvenaient plus à être des lieux de collecte d'information, de débat et de prises de décisions collectives, par suite de la faiblesse des sections syndicales et de la diversité grandissante des entreprises, en ce qui concernait leur production, leur taille, leurs statuts, etc. Ils étaient devenus des lieux où les sections syndicales venaient chercher des réponses à leurs problèmes. En conséquence, des événements dans les entreprises pouvaient leur échapper. Deux phénomènes contradictoires s'étaient produits : la multiplication des négociations et des accords nationaux ou par branche avaient éloigné les salariés des négociations alors que la dernière période avait vu une relance des négociations dans les entreprises. D'autre part, le petit nombre des militants les empêchait de mener des actions de recrutement.

Les Unions locales avaient, ce n'était pas nouveau, bien du mal à fonctionner, faute de militants prêts à s'investir hors de leur entreprise. L'UL d'Andrézieux-Bouthéon, par exemple, avait fini par trouver un local, sans que cela change tellement son activité²⁰³⁰. Seule l'UL de Saint-Chamond avait réussi à garder un fonctionnement régulier et à prendre des initiatives sur la culture et l'emploi. La tenue de permanences pour accueillir les salariés restait leur activité principale.

Le bureau de l'UD avait connu une participation irrégulière, en baisse dans les derniers mois, avec une moyenne de 16.5 participants sur 26. Quatre nouveaux militants y avaient été élus le 21 octobre 1985 pour remplacer Annie Font, décédée, et des membres démissionnaires. Il avait cependant une faible représentativité par manque de préparation des réunions dans les structures et manque de retombées des décisions prises par le Bureau. Il n'exerçait ni un contrôle réel des activités des permanents, ni le suivi du travail de la commission exécutive.

Les réunions de militants n'avaient pas connu non plus une forte participation.

La commission exécutive avait été profondément renouvelée en 1984 à cause de nombreux départs, qui avaient également concerné les permanents qui n'étaient plus que deux. Le congrès avait élu des militants jeunes, parfois sans expérience d'animation dans leur secteur, qui avaient eu du mal à fonctionner en équipe et à travailler collectivement à la préparation et à l'application des décisions prises. L'animation de la CE s'en était ressentie. Une autre question « cruciale » était posée : certains militants, soit parce qu'ils se sentaient

²⁰³⁰ Cf. Jean et Janine Vincent, entretien avec l'auteur, le 28 février 2013.

surchargés, soit pour des raisons personnelles, avaient raccourci le temps et la durée de leurs mandats, notamment dans l'interprofessionnel, ce qui imposait de réfléchir au renouvellement et à la formation de nouveaux responsables pour assurer la continuité de l'UD. La question était d'autant plus grave que l'UD avait vu les départs de beaucoup de ses anciens dirigeants et qu'elle connaissait un conflit entre ses deux permanents.

2. Le conflit entre les deux permanents, André Momein et Luc Garnier

André Momein n'avait pas cité cet élément dans son rapport d'activité. Mais tous les militants de l'époque nous en ont parlé. Ce conflit avait entraîné un manque de confiance entre membres de la commission exécutive ainsi que le retrait des syndicats par rapport à l'UD. Une de ses manifestations les plus criantes fut sans doute la rédaction d'un projet de résolution générale par chacun des permanents pour le congrès de 1987²⁰³¹. Comment expliquer un tel conflit ?

Par des divergences sur la ligne ? André Momein s'est présenté à nous comme le défenseur de la ligne de l'UD contre Luc Garnier, partisan du recentrage. Mais cela nous pose question. Nous n'avons aucun doute sur le fait qu'André Momein ait voulu être le défenseur et le continuateur de la ligne de l'UD des années 1970. En revanche, Luc Garnier était un postier, son syndicat appartenait donc à la fédération des PTT qui fut traditionnellement une fédération de gauche ; n'oublions pas les « familles » dont nous avait parlé Pierre Héritier²⁰³². En 1979, au congrès de Metz, il avait déposé un amendement, rejeté par le congrès, dans lequel il soutenait la nécessité d'une rupture pour s'engager dans un processus d'appropriation du pouvoir ; on pouvait trouver « plus recentré ». Précisons que nous n'avons pas pu avoir un entretien avec lui du fait de son départ de la Loire depuis très longtemps. Il nous a donc fallu parler de ce conflit avec les militants et les secrétaires qui, le plus souvent, n'ont pas mis en avant des divergences politiques, mais des différences culturelles, de mode de travail, d'attitude.

Pour Françoise Richter, Luc Garnier était « très fêtard, très rigolard » dans une période de licenciements où les anciens avaient laissé l'UD à des jeunes inexpérimentés qu'ils considéraient comme des incapables²⁰³³. Pour Jacques Ion, André Momein était le gardien de la

²⁰³¹ André Momein, entretien avec l'auteur, le 27 février 2013.

²⁰³² Cf. Chapitre 4, paragraphes IB1-2.

²⁰³³ Françoise Richter, entretien avec l'auteur, le 14 mars 2011.

« ligne de crête »²⁰³⁴ de l'UD, sans être un métallo, dans une situation où l'UD ne gagnait plus, où « le collectif d'appartenance » qui liait les dirigeants entre eux n'existait plus, alors que Luc était « un rigolo qui aimait bien les filles »²⁰³⁵. Pour Blanche Poulard qui admettait « des divergences politiques, Luc n'était pas là pour les autres, il se situait en patron »²⁰³⁶. Pour Jacques Moulager, du syndicat des PTT, Luc Garnier avait des idées, mais ce n'était pas un organisateur, André Momein n'avait pas la même formation et n'appartenait pas au même milieu que lui²⁰³⁷. Marie-Paule Lefranc qui fut secrétaire à l'UD de 1971 à 2012, a vécu le temps « des fêtes » avec Pierre Héritier, Roger Bonneville, Michel Zapata, Gérard Rousson, et le temps de « la tension » entre Luc Garnier « spécial » et André Momein « très carré ». Selon Roger Dumas, Luc Garnier était athée et anticlérical et reprochait à André Momein, issu de la JOC, de vouloir mettre [en place] « des gens de son bord »²⁰³⁸. Michel Coynel pensait qu'André Momein avait perdu sa légitimité à l'UD en n'arrivant pas à se faire élire secrétaire régional face à Robert Mounier²⁰³⁹, c'était « du délire » entre les deux, « il fallait trouver un tiers pour revenir à un fonctionnement correct »²⁰⁴⁰. Ce fut Michel Coynel qui devint le tiers, au bout d'une longue démarche de reconstruction.

Que retenir de l'ensemble de ces témoignages qui ne contrebalancent pas notre méconnaissance de Luc Garnier. Tous les deux étaient de jeunes responsables, André Momein était entré au bureau de l'UD en 1974, à 26 ans, et à la commission exécutive en 1977, Luc Garnier était rentré directement à la commission exécutive à la même date²⁰⁴¹. Ils appartenaient tous les deux à deux secteurs qui n'avaient pas joué, jusque là, un rôle dirigeant dans l'UD, Commerce-services pour le premier, les PTT, pour le second. André Momein fut sans doute un héritier placé dans une situation très difficile et dont la légitimité fut contestée parce que l'UD ne gagnait plus, parce qu'il ne pouvait pas s'appuyer sur les métallurgistes, parce qu'il perdit le poste de secrétaire de l'Union régionale que la Loire détenait depuis sa création en 1968, et peut-être aussi, paradoxalement, parce qu'il venait de la JOC. Pour reprendre les termes de Jacques Ion, il eut bien conscience de ne pas arriver à recréer un

²⁰³⁴ Cf. chapitre 5, paragraphe ID5.

²⁰³⁵ Jacques Ion, entretien avec l'auteur, le 6 janvier 2011.

²⁰³⁶ Blanche Poulard, entretien avec l'auteur le 15 octobre 2011.

²⁰³⁷ Jacques Moulager, entretien avec l'auteur le 14 décembre 2011.

²⁰³⁸ Roger Dumas, entretien avec l'auteur, le 28 novembre 2012.

²⁰³⁹ Cf. supra, chapitre 7, introduction du paragraphe IA3.

²⁰⁴⁰ Michel Coynel, entretien avec l'auteur, le 31 octobre 2011

²⁰⁴¹ Nous n'avons pas trouvé d'information sur son âge.

« collectif d'appartenance » entre les responsables de l'UD²⁰⁴². Rajoutons qu'il fut le secrétaire général d'une UD absente face à la liquidation de Creusot-Loire.

D. L'absence de l'UD face à la liquidation de Creusot-Loire en 1983-1984

Dans le cours de notre récit, nous avons décrit la création de la CAFL en 1953²⁰⁴³, puis celle de Creusot-Loire en 1970, le plus important groupe industriel de la Loire avec 10 870 salariés à cette date²⁰⁴⁴. Ce groupe connut un certain développement dans les années 1970-1974, avant de plonger dès la fin de l'année 1974, dans « la plus grave crise que la sidérurgie a connue en France par son ampleur, son intensité et sa durée »²⁰⁴⁵. En 1981, il n'employait plus que 6 775 salariés dans la Loire, sur les sites de Rive-de-Gier-Chateauneuf, L'Horme, Saint-Chamond et Firminy. Il fut contraint d'entamer des négociations avec le gouvernement de Pierre Mauroy en 1983. Celles-ci aboutirent à un accord le 10 novembre 1983. Il prévoyait des cessions d'entreprises, des suppressions d'emplois et des apports financiers tellement considérables (3 320 millions, des banques, des organismes publics de soutien aux entreprises, des détenteurs du capital) que l'on pouvait douter de sa réalisation²⁰⁴⁶. Il ne restait plus alors que 3 121 salariés dans la Loire²⁰⁴⁷.

Le plan n'aboutit pas à un assainissement de la situation du groupe, mis en règlement judiciaire le 2 juin 1984. La liquidation des biens fut décidée le 12 décembre 1984²⁰⁴⁸, le groupe étant racheté par Usinor et Framatome. Au total, sur les 3 121 salariés décomptés en 1983, 1 576 devaient être licenciés à Firminy, Rive-de-Gier et L'Horme²⁰⁴⁹. Nous ne raconterons pas ici une lutte globale pour la défense des salariés du groupe parce qu'à notre sens, il n'y en eut pas. Nous ne le ferons que pour deux sites, ceux de l'aciérie Marrel à Rive-de-Gier-Chateauneuf et d'Ermont à Lorette avec les témoignages de Dominique Gillier et Jean-Pierre Laurensen, tous les deux, secrétaires de leur section syndicale CFDT au

²⁰⁴² André Momein, entretien avec l'auteur, le 16 novembre 2009.

²⁰⁴³ Cf. supra, chapitre 1, paragraphe IVA.

²⁰⁴⁴ Cf. supra, chapitre 4, paragraphe IIA2. Cf. Étienne de BANVILLE Jacques VÉRILHAC *Saint-Étienne le capital...*, *op. cit.*

²⁰⁴⁵ Jacques MALÉZIEUX « Crise et restructuration de la sidérurgie française [Le groupe Usinor] », *Espace géographique*, tome 9, n°3, 1980, p.183-196. Cf. également Françoise BERGER, « Régions, États et Communauté européenne face aux crises industrielles. Exemple comparé français et allemand dans le secteur sidérurgique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2004/4 (n° 84), p. 139-150.

²⁰⁴⁶ Claude BEAUD, « Le drame de Creusot-Loire : échec industriel ou fiasco politico-financier ? », *Entreprises et histoire* 1/2001(n°27), p. 7-22.

²⁰⁴⁷ ADL 19J868, note confidentielle de la Direction départementale du travail à l'UD CFDT du 16 juillet 1984.

²⁰⁴⁸ *Ibidem*.

²⁰⁴⁹ *La Tribune Le Progrès*, 21 décembre 1984.

moment des faits²⁰⁵⁰. Nous nous appuyons en outre sur plusieurs dossiers des ADL²⁰⁵¹, *La Tribune Le Progrès* et un dossier d'archives personnelles que nous a confié Jean-Pierre Laurenson.

1. Le sauvetage de l'aciérie Creusot-Loire-Marrel à Rive-de-Gier-Chateauneuf

L'aciérie Marrel comptait 1 230 salariés en 1976, après avoir été rachetée un an plus tôt par Creusot-Loire²⁰⁵². Le préfet de la Loire évoqua des licenciements dès le 9 octobre 1977²⁰⁵³. Cette perspective entraîna très vite des actions dures, blocage des expéditions ou des entrées, grèves, occupations, manifestations diverses, et une séquestration du DRH le 7 juillet 1978²⁰⁵⁴. Les réponses de la direction furent des sanctions, mises à pied, et surtout la demande de 10 licenciements contre des délégués, CGT et CFDT, et des travailleurs non protégés, désignés comme les responsables de la séquestration. Après la direction du travail, le tribunal rejeta la plainte de la direction le 8 février 1979 et les délégués retrouvèrent leurs postes, ce qui ne fut pas le cas pour les travailleurs non protégés. Mais la menace des 700 licenciements continuait de planer, ce qui entraîna de nouvelles actions et les craintes du préfet de la Loire²⁰⁵⁵. Dans ces actions, alors communes avec la CGT, la section s'appuya sur les permanents de l'Union régionale de la métallurgie, Michel Vincent et Robert Bonnard, et non sur ceux de l'UD, vus « un peu comme des intellectuels qui faisaient des discours »²⁰⁵⁶. La section CFDT était alors très forte et très combative, elle rassemblait des jeunes et quelques militants sympathisants ou membres de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Elle était soutenue par une UL très combative, elle aussi, « la république de Rive- de- Gier, d'après Michel Zapata »²⁰⁵⁷, dont le secrétaire, Jean-Luc Mounier, était, nous l'a vons déjà écrit, membre de la LCR²⁰⁵⁸.

²⁰⁵⁰ Dominique Gillier, entretien avec l'auteur, le 27 mai 2015. Jean-Pierre Laurenson, entretien avec l'auteur, le 2 juin 2015.

²⁰⁵¹ ADL 19J 868 Creusot-Loire, ADL1059W235, ADL 1333W146.

²⁰⁵² Selon Étienne de BANVILLE et Jacques VÉRILHAC *Saint-Étienne le capital...*, *op. cit.* Dominique Gillier nous a cité le nombre de 2 000 salariés.

²⁰⁵³ ADL 1059 W 253, Économie générale, télégramme du préfet de la Loire au préfet de la région Rhône-Alpes.

²⁰⁵⁴ Non préméditée selon Dominique Gillier. Les citations du paragraphe sont extraites, sauf indication contraire, de l'entretien cité ci-dessus avec lui.

²⁰⁵⁵ Qu'il exprima à plusieurs reprises. ADL 1059 W253 citées ci-dessus, ADL 1333W 146, notes de conjoncture.

²⁰⁵⁶ Dominique Gillier, entretien cité.

²⁰⁵⁷ *Ibidem*.

²⁰⁵⁸ Cf. supra, chapitre 5, paragraphe IIC1.

La situation changea avec la convention générale de protection sociale de la sidérurgie (CGPS) signée par les syndicats, sauf la CGT et la section CFDT de Longwy, en juillet 1979. Elle prévoyait des départs en préretraite à 55 ans, des dispenses d'activité pour des travailleurs malades à partir de 50 ans, des mutations internes ou externes, des primes de départ volontaire qui pouvaient être associées à une aide au retour pour les travailleurs immigrés²⁰⁵⁹. Le 5 juillet 1979, le préfet de la Loire écrivit qu'il y avait là une possibilité de limiter les licenciements chez Marrel²⁰⁶⁰. Ce fut aussi ce que repéra le syndicat CFDT. Il rentra dans la négociation, après un débat interne difficile vu qu'il s'était opposé à tout licenciement pendant des années, et que l'acceptation de cette convention suscita une attaque frontale de la CGT et la fin de l'unité d'action. Pour Dominique Gillier, ce qui l'emporta dans la décision, fut la volonté de trouver des solutions pour des gens « dans la mouise », dont certains purent même être réintégrés dans l'entreprise.

Au moment du dépôt de bilan de Creusot-Loire, en 1984, Marrel bénéficia donc d'un accord social « exceptionnel »²⁰⁶¹, résultant de l'application d'une nouvelle CGPS que la section CFDT signa malgré des licenciements. Elle fut donc attaquée à la fois par la CGT et par le « comité des non repris ». Elle fit une proposition de réduction du temps de travail pour diminuer le nombre de licenciements qu'Usinor accepta mais que le personnel refusa. Elle produisit également une plaquette sur la situation de l'entreprise et des propositions pour l'avenir, qui auraient favorablement impressionné les envoyés d'Usinor qui reprit Marrel de justesse²⁰⁶². Après le redémarrage de l'entreprise, la section suivit le reclassement des 100 licenciés pendant trois ans ; en fin de compte, ils furent pratiquement tous reclassés, certes, pas forcément dans de très bonnes conditions²⁰⁶³.

La section CFDT accepta donc le plan proposé par Usinor parce que c'était « la solution la moins mauvaise »²⁰⁶⁴, et qu'on pouvait peut-être l'améliorer. D'une part en tentant de faire diminuer les licenciements ; d'autre part, en tentant de se faire entendre des nouveaux patrons à propos de la stratégie de l'entreprise. Ce choix appartient à la section, soutenue par

²⁰⁵⁹ D'après Raymond Soubie, alors conseiller social de Raymond Barre, c'est lui aurait fait pression pour que cette convention de protection soit signée le plus vite possible pour calmer la révolte née, surtout en Lorraine et dans le Nord après l'annonce de 20 000 licenciements en décembre 1978. Cf. Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 344-348. Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière...*, *op. cit.* p. 320-322. Jacques MALÉZIEUX *Crise et restructuration...*, *op. cit.*

²⁰⁶⁰ ADL 1333W146, Notes de conjoncture.

²⁰⁶¹ D'après Dominique Gillier.

²⁰⁶² *Mémoire des positions de la CFDT pour Creusot-Loire-Chateauneuf*, septembre 1984, ADL 19J868.

²⁰⁶³ Ces différents éléments sont repris de notre entretien avec Dominique Gillier.

²⁰⁶⁴ *La Tribune, Le Progrès*, 19 décembre 1984.

les permanents de l'Union régionale de la métallurgie, sans implication de l'UD. La situation fut la même à Ermont.

2. La lutte contre les licenciements à Ermont

Ermont, premier constructeur français de centrales d'enrobage (pour la construction et l'entretien des routes), fut cédée en novembre 1984 par Creusot-Loire au groupe américain Standard Havens et déplacée à Lorette²⁰⁶⁵. Après deux bonnes années 1984 et 1985, de grosses difficultés apparurent en 1986 par « manque de maîtrise des coûts »²⁰⁶⁶. Ces difficultés entraînèrent un dépôt du bilan le 8 octobre 1986. La CFDT, devenue majoritaire dans l'entreprise, et l'intersyndicale affirmèrent que celle-ci était viable avec 200 salariés grâce à sa technologie de pointe, mais ne purent empêcher, malgré des manifestations, le blocage de l'autoroute, la rencontre des maires, l'occupation du tribunal de commerce, le licenciement, le 31 janvier 1987, de 64 salariés sur 196²⁰⁶⁷. Plusieurs repreneurs se manifestèrent, dont trois furent retenus dans un premier temps par le président du tribunal de commerce.

Après un débat interne à la CFDT, difficile (certains refusaient de « choisir entre ceux qui les licencieraient ») puis un débat intersyndical et une assemblée générale, le comité d'entreprise demanda de pouvoir rencontrer les repreneurs, et obtint l'accord du tribunal de commerce. L'un des trois avait une capacité financière trop faible. Le deuxième était Caterpillar, « arrivé en groupe conquérant ». Le troisième, le groupe familial Fayat, de Libourne, avait une bonne capacité financière, faisait des propositions intéressantes, mais ne voulait reprendre au départ que 70 salariés. « On leur a dit que s'ils voulaient être compétitifs [sic], il fallait qu'ils reprennent le même nombre de salariés que les autres (...) Je lui [à Clément Fayat] ai posé aussi la question du dialogue social et sa réponse a été celle-ci : « Pas de problème (Jean-Pierre Laurenson, le mime, tapant du poing sur la table), nous sommes un groupe très social »; ça m'a marqué». La section prit alors contact avec un syndicaliste d'un établissement racheté par le groupe, qui ne confirma pas son caractère « très social ». Après un nouveau débat avec ceux qui ne voulaient pas choisir leur patron, le comité d'entreprise fit connaître au tribunal de commerce son choix : c'était le groupe Fayat qui lui semblait le mieux à même de porter le projet industriel dans sa continuité. Le tribunal de commerce fit le choix de ce groupe. La reprise se fit le 27 février 1987 avec 90 salariés sur 140, ce qui signifiait 50 licenciements de plus. « C'était dur, on n'avait pas droit à la CGPS

²⁰⁶⁵ Archives personnelles de Jean-Pierre Laurenson confiées à l'auteur.

²⁰⁶⁶ Jean-Pierre Laurenson secrétaire du syndicat CFDT d'Ermont à l'époque, entretien avec l'auteur, le 2 juin 2015. Nous suivons cet entretien dans notre paragraphe. Sauf indication contraire, les citations sont de lui.

²⁰⁶⁷ Plan social, 28 novembre 1986. Archives personnelles de Jean-Pierre Laurenson confiées à l'auteur.

(on l'avait demandée) puisqu'on n'appartenait plus à Creusot-Loire et qu'on n'appartenait pas à Usinor » (mais au groupe Standard Havens qui ne pouvait bénéficier de cette convention)²⁰⁶⁸.

Les 90 noms des salariés repris ne furent affichés que le lendemain matin. Ce fut à ce moment que Jean-Pierre Laurensen, comptable le plus ancien et le plus qualifié, d'après lui, se rendit compte qu'il n'était pas repris et que tous les « leaders » de la CFDT ainsi que des délégués CGT étaient « vidés ». En fait, ils n'étaient pas officiellement licenciés, mais n'avaient pas le droit de rentrer dans l'usine. Ils s'y rendirent pourtant pendant 40 jours, jouant au chat et à la souris avec les gardes. « C'était douloureux ». L'inspecteur du travail fit son enquête et décida de « sauver 4 militants CGT et CFDT ». Les militants CGT se désistèrent parce qu'ils étaient proches de la retraite ; les quatre places pouvaient donc revenir à 4 délégués CFDT, mais l'employeur l'apprit et fit un chantage à la reprise (il se révélait de moins en moins « social »). L'inspecteur du travail décida d'accepter les licenciements, tout en indiquant qu'il avait subi une pression patronale. Les délégués furent donc licenciés à la mi-avril 1987. Ne pouvant l'accepter, après une rencontre avec leur avocate, Robert Bonnand et Francis Nodé de la confédération, ils décidèrent d'aller au tribunal administratif qui cassa la décision deux ans plus tard. Ils envoyèrent aussitôt une lettre recommandée à la direction pour demander leur réintégration. Le patron refusa et tenta une nouvelle manœuvre ; leur avocate leur conseilla alors de passer par une transaction financière. L'affaire se termina par une indemnisation correspondant environ à deux ans de salaires. « Moi, je le vis toujours »²⁰⁶⁹.

Comme dans le cas précédent, l'UD fut absente, Jean-Pierre Laurensen, se souvient seulement d'une réunion avec les deux permanents. La section fut en revanche secondée par Michel Ponton, de l'UL de Saint-Chamond et Robert Bonnand, ainsi que par *Syndex* qui fit plusieurs rapports pour le comité d'entreprise²⁰⁷⁰. Les deux sections syndicales mirent en oeuvre la politique d'action « articulée », approuvée au congrès de Brest et fondée sur la liaison revendication – action – négociation - résultats²⁰⁷¹. Jean-Pierre Laurensen l'exprime plus généralement de la manière suivante : « Ma conviction profonde, c'est que le syndicalisme doit assurer l'ensemble des missions suivantes : analyse de la situation, critique de la société, mobilisation des salariés, propositions, compromis pour que les propositions

²⁰⁶⁸ Cf. le paragraphe précédent concernant l'aciérie Creusot-Loire Marrel.

²⁰⁶⁹ Jean-Pierre Laurensen, entretien cité avec l'auteur.

²⁰⁷⁰ Collectif informel créé par la CFDT entre 1966 et 1971, puis société d'expertise comptable au service des CE. Pour en savoir plus sur *Syndex*, Paula CHRISTOFALO *Des outils aux partenaires de l'action syndicale La CFDT et les experts auprès des IRP in* Cécile GUILLAUME *La CFDT sociologie ..., op. cit.* p. 217-235

²⁰⁷¹ Cf. supra, chapitre 5, paragraphe IID2c.

trouvent une résolution »²⁰⁷². Dans les deux cas, il s'agissait de limiter au maximum les licenciements par des luttes, l'élaboration d'un projet et la confrontation de ce projet avec ceux des repreneurs.

Cette démarche était en tous points contraire à celle exprimée par la section syndicale CFDT-Usinor-Dunkerque au niveau de la sidérurgie : « Est-ce que discuter d'un plan industriel entre états-majors patronaux et syndicaux, ce n'est pas plutôt de la cogestion que de l'autogestion ? N'est-ce pas accepter de fait le démantèlement de la sidérurgie ? »²⁰⁷³. Dominique Gillier, Jean-Pierre Laurenson et leurs camarades se sont battus pour maintenir des emplois. Ils auraient sans doute repris ce que nous a dit Hubert Gerey, de Creusot-Loire Firminy : « La CGPS, moi, je pense que ça a été un bon accord, il y avait 100 000 bonhommes en trop dans la sidérurgie, il fallait bien leur donner à manger (...) »²⁰⁷⁴. La CGT nous en a mis « plein la gueule » après la signature, mais après, ils nous auraient poussés pour se mettre à notre place »²⁰⁷⁵. Roger Brietsch nous a également donné cet argument pour la Lorraine²⁰⁷⁶. Quel était le choix syndical le plus pertinent dans cette situation ? Nous ne pouvons que laisser la question ouverte à une analyse de la situation concrète dans chaque cas.

Lors du congrès de Saint-Étienne, en mai 1987, la Commission Action revendicative demanda que les conflits soient mis à l'ordre du jour des réunions de la commission exécutive et du bureau ; l'absence de l'UD dans l'affaire Creusot-Loire étant considérée comme « très regrettable »²⁰⁷⁷.

E. Une reconstruction de l'UD lente et complexe

Le processus de reconstruction de l'UD commença en mai 1986, soit un an avant la date prévue pour le congrès départemental, la situation étant jugée trop mauvaise pour attendre davantage.

²⁰⁷² Jean-Pierre Laurenson, entretien cité.

²⁰⁷³ Brochure de la section syndicale « Dans les luttes, la construction de la section CFDT Usinor-Dunkerque », citation p. 48, FGM-CFDT 1 B 624. Cité par Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière...*, *op cit.* p. 266.

²⁰⁷⁴ D'après Françoise BERGER *Régions, États et Communauté ...*, *op. cit.* , il y eut plus de 80 000 emplois supprimés en France de 1975 à 1987, l'apogée se situant à 15 000 en 1980.

²⁰⁷⁵ Hubert Gerey, entretien avec l'auteur, le 26 novembre 2012.

²⁰⁷⁶ Roger Brietsch, entretien avec l'auteur, le 30 janvier 2013.

²⁰⁷⁷ *Combat ouvrier*, juin 1987, n° 280, supplément n°1.

1. Les réunions préparatoires au congrès de Saint-Étienne

En mai 1986, une réunion regroupa les Métaux, la Banque, Hacuitex, les PTT et le Trésor pour discuter de la situation de l'UD. Ce groupe fit la proposition d'examiner le fonctionnement du Bureau de l'UD dans le cadre de la préparation du congrès. Cette proposition serait restée sans suite²⁰⁷⁸.

Une session du Bureau du Syndicat des Métaux de Saint-Étienne eut lieu les 25,26, et 27 juin 1986²⁰⁷⁹. Le rapport de cette session est intéressant parce qu'il nous donne une image de la crise militante et montre bien l'urgence d'une solution. 13 militants y assistèrent, dont Michel Coynel, Pierre Reynaud, René Laurent, Christian Lherbret, Roger Dumas, membres ou anciens membres du Bureau de l'UD. La session était « suivie » par Luc Garnier de la commission exécutive et Robert Bonnard secrétaire de l'Union régionale des travailleurs de la métallurgie (URSTM).

Durant cette période, le syndicat reposait sur 23 sections syndicales et 22 isolés représentant 4 100 travailleurs. Les timbres placés par le syndicat étaient passés de 9 500 en 1980 à 4 700 en 1985, ce qui pouvait se traduire par une baisse d'environ 1 100 adhérents à 530 adhérents, environ 52 % en 5 ans²⁰⁸⁰. Les perspectives étaient incertaines puisqu'on pouvait craindre encore de nouvelles suppressions de postes dans certaines entreprises, mais que d'autres offraient des perspectives de progression. Sur les 530 adhérents, 20 militants participaient à la vie du syndicat et aux structures de l'UD et 100 étaient élus dans leur entreprise. Les problèmes posés par la pratique syndicale sur le terrain étaient nombreux : un manque de dynamisme et de fonctionnement collectif, une coupure de plus en plus grande avec les adhérents et les travailleurs, par manque de discussions et de débat, « l'hésitation à lancer des actions autonomes [étant donné que] le rapport de force dépend de l'ensemble des composantes syndicales »²⁰⁸¹. Mais aucune perspective de rencontre avec une/des autres organisations syndicales n'apparaît dans le texte.

Nous n'entrerons pas dans le plan de travail décidé. En revanche, le compte rendu de la session décrivait l'Union Départementale comme ayant « de gros problèmes de fonctionnement (...) Elle est squelettique, (...) sans débats, ni prise en charge collective. Peu

²⁰⁷⁸ Intervention des PTT au congrès départemental de Saint-Étienne les 21 et 22 mai 1987. Archives personnelles d'André Momein.

²⁰⁷⁹ Document confié à l'auteur, Archives personnelles d'André Momein.

²⁰⁸⁰ Dans la réunion, il a été fait état de 400 adhérents, ce qui reviendrait à compter un adhérent pour 10 timbres.

²⁰⁸¹ *Ibidem*.

de secteurs y participent, dont une écrasante majorité des secteurs du Public. Au niveau des Métaux, seul le syndicat de Saint-Étienne est représenté (...). Avant le prochain congrès (...) il apparaît urgent de prendre des initiatives pour que l'UD retrouve un fonctionnement et une ligne politique (...) Cela suppose d'abord une confrontation sur les prises de position de la CFDT (...) au sein de notre propre structure, mais aussi une implication maximum (...) dans les différentes structures. Nous avons proposé entre autres (...), de [constituer] un groupe de travail limité dans le temps pour retrouver un meilleur fonctionnement en réfléchissant sur deux thèmes : quel projet pour la CFDT ? – quelles structures pour la période ?»²⁰⁸². Ce qui était proposé ici était bien une remise en cause de la commission exécutive pour reconstruire l'UD.

Le 1^{er} juillet 1986, la commission exécutive reprit l'initiative. Les quatre membres présents lors de sa réunion envoyèrent une lettre concernant la préparation du congrès aux secrétaires des syndicats et des Unions locales²⁰⁸³. Elle faisait état du compte rendu de la réunion du syndicat des Métaux de Saint-Étienne et de la prise en compte des difficultés de l'UD par le syndicat des PTT. Les signataires proposaient aux syndicats de les rencontrer pour faire le point sur les débats qu'ils avaient eus ou auraient concernant l'UD d'ici fin septembre. L'objectif étant de « recréer » un collectif « Union Départementale » et de préparer le congrès « dans les meilleures conditions de redressement de la CFDT dans la Loire ».

Cette initiative de la CE n'empêcha pas une rencontre et une proposition commune des syndicats des Métaux de Saint-Étienne et des PTT à la commission exécutive le 9 juillet 1986²⁰⁸⁴. Les deux syndicats se mirent d'accord sur le constat et la proposition du syndicat des Métaux. Même s'il était affirmé qu'il allait de soi que ce serait au bureau, à la CE et au congrès de trancher, cet accord mettait en cause la gestion de l'UD par son secrétaire général, André Momein. Pour discuter de ces propositions, les deux syndicats proposèrent une rencontre à la CE au mois de septembre.

Nous ne savons pas quelles réunions eurent lieu par la suite ni si un collectif se constitua. C'est par les interventions au congrès de Saint-Étienne que nous pouvons reconstruire une partie de la démarche.

Le syndicat des PTT intervint au début du congrès, le 21 mai, pour faire une analyse de la situation de l'UD, la critique du secrétaire général, André Momein, et une chronologie

²⁰⁸² *Ibidem*.

²⁰⁸³ Texte dactylographié signé par Pierrette Bertrand (Trésor), Luc Durieu (SGEN), Luc Garnier (PTT), André Momein (Commerce-Services). Archives personnelles d'André Momein.

²⁰⁸⁴ Texte dactylographié signé pour les Métaux par Pierre Reynaud et pour les PTT par Georges Rivory. Archives personnelles d'André Momein

de la préparation du congrès²⁰⁸⁵. André Momein y était présenté comme quelqu'un qui avait essayé d'imposer ses schémas de fonctionnement sans jamais se remettre en cause. Il n'avait pas tenu compte du besoin de formation des nouveaux responsables de l'UD, ni de la proposition par le syndicat des PTT d'un troisième homme pour permettre le dépassement des conflits entre les deux permanents.

Du point de vue chronologique, les deux permanents auraient dû présenter pour le Bureau de l'UD du 9 mars 1987, l'un le rapport d'activité, l'autre, le projet de résolution générale. Si Luc Garnier avait présenté, comme convenu, le projet de résolution, André Momein présenta un rapport d'activité et un projet de résolution générale.

Lors de la réunion du Bureau de l'UD du 6 avril, il avait été décidé de réunir un groupe de travail sur deux jours pour se mettre d'accord sur un seul texte. La proposition d'un troisième homme fut remplacée par celle de « vider » les deux permanents. Les 13 et 14 avril, les sept structures présentes se mirent d'accord sur un projet de résolution générale. La proposition de remplacer les deux permanents fut acceptée à l'unanimité, et deux remplaçants furent sollicités, Roger Millet des Transports et Pierre Reynaud des Métaux. Le syndicat des PTT se satisfait de ces propositions qui ne reprenaient pourtant pas l'idée du troisième homme.

Lors de la réunion du Bureau du 17 avril, Roger Millet se montra hésitant et Pierre Reynaud n'avait pas donné de réponse. La moitié des membres du Bureau changèrent alors de position puisque 8 se prononcèrent pour le renvoi des deux permanents, tandis que 7 se prononçaient pour garder André Momein. Le syndicat des PTT resta sur les positions précédentes. Le 4 mai, il n'y avait plus de candidat, 13 membres du Bureau choisirent de garder André Momein tandis que sept s'abstenaient. Aucune explication n'était apportée sur ce changement de majorité incompréhensible. Dans ces conditions, il était évident qu'aucune recomposition ne pouvait aller très loin. « Renouveler le mandat du secrétaire général, c'est dire : Nous sommes satisfaits de l'état actuel des choses, continuons (...) ; cette situation ne nous satisfait pas, mais nous respectons la décision majoritaire ; c'est pourquoi nous vous soumettons la candidature de Luc Garnier »²⁰⁸⁶.

Le Bureau de l'UD, qui s'était réuni la veille au soir, répondit aux PTT le 22 mai en début de matinée²⁰⁸⁷. Il déclara qu'il avait rejeté la proposition de modifier l'ordre du jour (dont nous ne savons pas qui l'avait proposé, peut-être le syndicat des PTT) et décidé de

²⁰⁸⁵ Intervention du syndicat des PTT au congrès. Texte dactylographié confié à l'auteur. Archives personnelles d'André Momein.

²⁰⁸⁶ *Ibidem*.

²⁰⁸⁷ Feuille manuscrite confiée à l'auteur par André Momein. Archives personnelles d'André Momein.

laisser à une Commission le soin de débattre du fonctionnement de l'UD. Quant à la question des permanents, la décision de garder André Momein avait été prise à la majorité quand il était apparu qu'aucun des candidats pressentis n'acceptait le poste, que les deux permanents en fonction refusaient de continuer à travailler ensemble et qu'André Momein n'était pas candidat à sa réélection comme secrétaire général. Ces points étant précisés, le Bureau souhaitait que les travaux se tournent résolument vers l'élaboration d'une stratégie d'action. Il fallait aboutir à une plate-forme interprofessionnelle commune.

2. Les décisions du congrès, les 21 et 22 mai 1987

Michel Coynel fut élu secrétaire général de l'UD. Dans l'éditorial de *Combat ouvrier* publié à la suite du congrès, il relativisa son élection : « Il en fallait un »²⁰⁸⁸. D'après André Momein, ils s'étaient mis d'accord avant le congrès : Michel Coynel deviendrait secrétaire général tout en gardant son poste chez Peugeot, André Momein ne postulerait pas au poste de secrétaire-général tout en gardant celui de permanent, le temps de trouver du travail²⁰⁸⁹.

Michel Coynel était né le 13 janvier 1943²⁰⁹⁰. Il avait obtenu le Brevet industriel avant de suivre une formation continue à l'École des Mines de Saint-Étienne qui lui avait permis de passer d'un poste d'ouvrier à un poste de technicien chez Peugeot, où il avait été embauché en 1961. Il y avait adhéré à la CFDT en 1964 et avait été élu à différents mandats à partir de 1967. En 1973, il était secrétaire du syndicat et avait dirigé la grève avec Georges Granger de l'UR Métaux, Joseph Sanguedolce de l'UD CGT et son homologue de la CGT dans l'usine. Après le conflit, il tint à garder son poste, ce qui lui valut, selon lui, de ne bénéficier d'aucune augmentation salariale de 1973 à 1989. En 1983, il fut tête de liste pour l'UD CFDT aux élections à la Sécurité sociale, ce qui lui permit de se faire reconnaître par l'UD et de se voir proposer d'entrer à la commission exécutive le 21 octobre 1985. Il y vécut de près les tensions entre les deux permanents et le retrait des syndicats de l'UD. Selon lui, il aurait joué le rôle d'un animateur de l'UD de 1985 à 1987 (nous n'en avons eu aucune confirmation, ni dans nos entretiens, ni dans les sources écrites). Il accepta de devenir secrétaire-général parce que l'interprofessionnel l'intéressait et que la situation était devenue très grave, à la condition de pouvoir garder son poste pour se « ressourcer » dans son entreprise.

Il exerça son activité en venant travailler à l'UD après avoir fait sa journée chez Peugeot. Il nous dit avoir été très fier du rétablissement de l'UD et de l'implication des

²⁰⁸⁸ *Combat ouvrier*, juin 1987, n° 280, supplément n°1.

²⁰⁸⁹ André Momein, entretien avec l'auteur, le 27 février 2013.

²⁰⁹⁰ Pour présenter Michel Coynel, nous utilisons l'entretien qu'il nous accordé le 28 octobre 2011.

syndicats dans ce redressement. Il put étoffer la commission exécutive avec de nouveaux permanents après le départ d'André Momein. Il fit notamment appel à Michel Rachtet, malgré l'opposition de ceux qui lui reprochaient sa trop grande proximité avec Pierre Héritier. Lors du congrès de Strasbourg, il déclara qu' « on ne s'enrichissait pas en procédant par élimination ». Cette intervention fut reprochée à Michel Coynel, mais il y croyait vraiment, y compris en ce qui avait concerné l'élimination de Georges Granger de son poste de secrétaire de la fédération de la Métallurgie en 1983²⁰⁹¹. Il renoua des relations avec Jacky Teillol, le secrétaire général de l'UD CGT de l'époque²⁰⁹². Il resta secrétaire général de l'UD jusqu'en 1995 où il prit un congé syndical pour faire campagne sur la liste du PS aux élections municipales à Saint-Étienne. Battu, il reprit son poste en 1995 jusqu'en 1997, sans pouvoir faire élire Georges Peyrard, battu par Patrick Riocreux, partisan de la ligne confédérale. Il prit sa retraite en 2001. Sur le plan politique, Michel Coynel était devenu membre du PS en 1973 et fut élu, en 2008, premier adjoint au nouveau maire de Saint-Étienne, 21 ans après avoir été élu secrétaire général de l'UD.

Il était entouré d'une commission exécutive très réduite en nombre puisqu'elle ne comptait que six membres, dont André Momein et Françoise Lherbret, élue secrétaire-générale adjointe, et ne comptant qu'un seul nouvel élu.

Au total, le bureau de l'UD comptait 10 nouveaux élus sur 25. Ceux-ci étaient issus d'un plus grand nombre de syndicats qu'auparavant puisque, sur les 24 dont nous avons pu identifier le syndicat, nous avons trouvé cinq métallurgistes, trois membres du SGEN, deux des Organismes Sociaux, mais aucun des PTT, pourtant le troisième syndicat de l'UD, mais qui avaient dû refuser d'y participer, les autres étant issus de 11 syndicats différents.

Le congrès réfléchit sur les causes du mauvais fonctionnement des structures interprofessionnelles. Il retint les difficultés des militants en responsabilité à tenir leur poste. Le renouvellement à 100% des permanents avait été suicidaire, les nouveaux élus manquaient de formation et d'expérience et avaient été incapables de définir une ligne cohérente et de contrôler les permanents. L'action avait fortement diminué à cause de la situation économique. La classe ouvrière était éclatée. Certains syndicats ne pouvaient s'investir dans l'interprofessionnel à cause de leur taille réduite, du manque de militants, de l'absence d'un fonctionnement collectif, d'un manque de formation. Il fut décidé de regrouper les syndicats

²⁰⁹¹ Il l'écrivit dans *Combat ouvrier*, octobre 1988, n° 297.

²⁰⁹² Jacky Teillol, entretien avec l'auteur, le 16 juin 2015, nous a affirmé que les relations entre les deux UD avaient été meilleures quand Michel Coynel, pourtant moins hostile qu'André Momein à la ligne confédérale, avait été le secrétaire général de l'UD.

des métaux, de redéfinir une ligne politique cohérente, de former les membres du Bureau, de travailler avec les UL existantes.

La commission « Déréglementation. Nouveaux emplois » releva une responsabilité de la CFDT dans la déréglementation. Elle signait des conventions avec des agences d'intérim. Elle apportait des réponses juridiques au lieu de se situer sur le terrain des luttes.

La Commission « Action revendicative » définit des priorités en fonction du peu de moyens de l'UD : constituer un observatoire industriel ; mener la campagne pour les élections prudhommales ; mener une campagne pour la défense de la Sécurité sociale, si possible dans l'unité d'action ; soutenir les luttes au lieu de lancer des « forums fourre-tout » ; relancer la syndicalisation ; limiter le temps passé dans les réunions statutaires.

Conclusion, selon Michel Coynel : « Il existe des potentialités énormes dans notre organisation. Il nous faut les faire émerger (...). AU BOULOT »²⁰⁹³.

La nouvelle UD du congrès de 1987 serait-elle « un bulldozer » un peu maladroit mais efficace contre la casse des emplois, les abus des patrons, la déréglementation, les injustices sociales ?

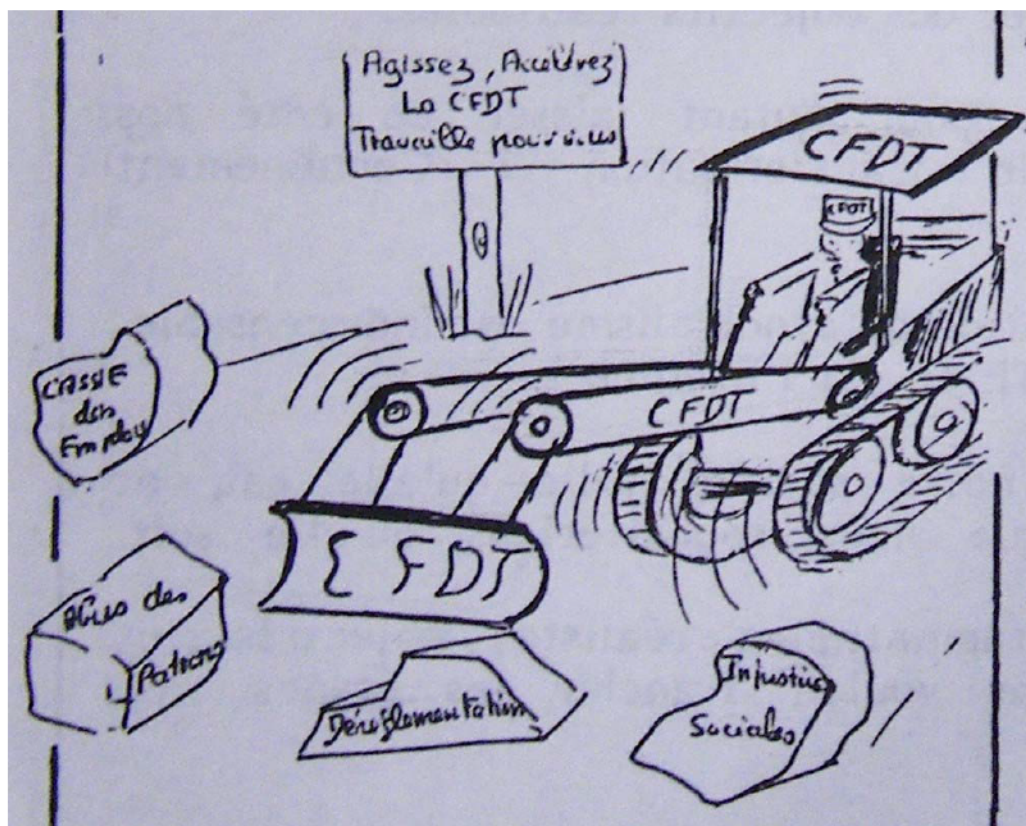


Figure n°57 : L'UD en bulldozer²⁰⁹⁴

²⁰⁹³ Ibidem.

II. Le redémarrage de l'UD et la CFDT : juin 1987-novembre 1988

La courte période d'une année qui sépara le congrès départemental de mai 1987 du congrès confédéral de Strasbourg de novembre 1988 fut marquée par la remise en route de l'UD, réconfortée par des résultats encourageants aux élections prud'homales et professionnelles. Dans ces 18 mois, la Loire connut une situation un peu moins grave du point de vue du chômage et peu de conflits. En revanche, au niveau national, deux événements majeurs influencèrent la reconstruction de l'UD. Les élections présidentielles des 24 avril et du 8 mai 1988 virent la victoire d'un François Mitterrand « qui paraissait avoir définitivement renoncé à se dire socialiste »²⁰⁹⁵. Le congrès confédéral de Strasbourg du 21 au 26 novembre 1988 fut marqué par le départ d'Edmond Maire.

A. La remise en route de l'UD

1. Une organisation qui fonctionne et une meilleure représentativité

L'UD n'avait que peu de moyens pour redémarrer : un secrétaire général qui n'était pas permanent, un seul permanent, une commission exécutive réduite à six personnes. Le 8 février 1988, le Bureau porta un jugement plutôt positif sur son fonctionnement. Les décisions prises s'appliquaient, la commission exécutive apparaissait comme une équipe homogène et cohérente et fonctionnait dans une bonne ambiance de travail. Un problème restait entier, celui de la coupure entre l'UD et beaucoup trop de syndicats. Pour rétablir des liens, la CE proposa au Bureau, qui l'accepta, de mettre en place des rencontres entre les membres de l'UD et les différents syndicats.

Le fonctionnement fut à nouveau en discussion lors d'une assemblée générale des militants le 9 mai 1988. On trouve dans *Combat ouvrier* qui en fit une présentation rapide, l'appréciation un peu désabusée d'un membre de la CE²⁰⁹⁶. Il y aurait eu peu de propositions, peu de syndicats voulant ou pouvant s'impliquer dans le fonctionnement collectif. Le syndicat des Métaux avait demandé la nomination d'un permanent et des initiatives de l'UD pour amener de nouvelles adhésions, tout en critiquant les « méfaits d'un syndicalisme morose ».

²⁰⁹⁴ *Combat ouvrier*, juin 1987, supplément n°1.

²⁰⁹⁵ Ludvine BAT IGNY *La France à l'heure...*, op. cit. p. 53.

²⁰⁹⁶ *Combat ouvrier*, juin 1988, n° 293, supplément n° 1.

Le rapporteur écrit que la CE était d'accord sur la nomination d'un permanent, qu'elle aurait souhaité plus de propositions des syndicats et qu'elle « ne se voulait pas morose, mais que la situation ne prêtait pas à rire »²⁰⁹⁷.

Si la situation ne prêtait pas à rire, elle n'était pas désespérante. L'UD se trouva en effet confortée par deux résultats d'élections. Les élections prud'homales du 9 décembre 1987 avaient été marquées pour la CFDT par un retour en deuxième place derrière la CGT (au lieu de la troisième place des élections à la Sécurité sociale de 1983) et une augmentation de 1% de ses voix. Les autres remarques faites sur ces élections portaient sur le grand nombre des abstentions, environ 50% et les pertes de la CGT et de la CGC par rapport à 1982, 3% et 2,6%, alors que FO en gagnait plus de 2%. Enfin le tableau présenté ci-dessous montre que, pour la première fois, la CFDT obtenait un peu plus de 50% des voix de la CGT dans le secteur de l'industrie²⁰⁹⁸.

	Inscrits	Votants	Exprimés	CFDT	CGT	FO	CFTC	CGC	CSL
Industrie	75 916	44 841	43 304	9 900	19 764	8 274	3 091	1 384	891
				22,86%	45,64%	19,10%	7,13%	3,2%	2%
Commerce	34 563	12 704	12 255	3 063	4 114	2 764	1 256	661	499
				25%	33,55%	22,55%	10,24%	4,57%	4%
Agriculture	2 281	958	896	537	111	139	49	60	
				59,93%	12,38%	15,11%	5,6%	- 0,1%	
Activités Diverses	22 719	8 993	8 671	2 782	2 380	1 837	1 108	290	271
				32%	27,44%	21,18%	22,77%	3,34%	3,12%
Encadrement	17 863	7 944	7 733	1 699	802	1 413	981	2 510	328
				21,97%	10,37%	18,27%	12,68%	32,40%	- 0,1%
Totaux	153 342	75 440	72 839	17 983	27 171	14 427	6 485	4 408	1 982
				24,68%	37,29%	19,80%	8,0%	6,59%	2,7%

Figure n°58 : Résultats des élections prud'homales de 1987 dans la Loire

²⁰⁹⁷ *Ibidem*.

²⁰⁹⁸ Communiqué de presse reproduit dans *Combat ouvrier*, décembre 1987, n° 286, supplément n°2.

Au niveau national, les résultats étaient sensiblement les mêmes. Les résultats de la CGT et de la CFDT légèrement moins élevés qu'au niveau départemental et en baisse de 0,5% par rapport à 1982 alors que ceux de FO avaient augmenté de 2.5%²⁰⁹⁹.

Inscrits	Votants	Exprimés	CGT	CFDT	FO	CFTC	CGC	Autres
12 255 917	5 631 353	5 415 279	1 969 359	1 248 841	1 110 176	449 690	402 553	234 576
	45,57% des votants	44,18% des exprimés	36,34% des exprimés	23,05% des exprimés	20,49% des exprimés	8,3% des exprimés	7,43% des exprimés	4,33% des exprimés

Figure n° 59 : Résultats des élections prud'homales de 1987 au niveau national

En janvier 1988, *Combat ouvrier* publia un bilan des résultats des élections aux comités d'entreprise dans la Loire entre 1984 et 1988. Ces résultats confortaient aussi la position de la CFDT, derrière la CGT, au coude à coude avec les non-syndiqués, mais largement devant les autres syndicats²¹⁰⁰.

	1984	1986	1988
CGT	33%	30,7%	32,1%
CFDT	19,5%	19,7%	22%
Non-syndiqués	16%	22,1%	21,2%
FO	13,8%	12,5%	8,1%
CGC	6,6%	7,7%	7,2%
Autres syndicats	6,9%	5,5%	5,2%
CFTC	0,5%	2,2%	2,7%

Figure n° 60 : Évolution des votes aux comités d'entreprise de 1984 à 1988 dans la Loire

2. Une situation économique toujours inquiétante à la fin des années 1980.

En juin 1987, l'Union locale de Saint-Chamond organisa une manifestation contre le chômage des jeunes²¹⁰¹. Elle lança ensuite une enquête sur les TUC qui devait déboucher sur une journée de réflexion prévue le 18 novembre²¹⁰². Nous n'avons pas d'information sur cette journée mais elle fut suivie par une prise de position de la commission Formation

²⁰⁹⁹ René MOURIAUX, Jean-Marie PERNOT, Guy GROUX *Les élections prud'homales*, Revue française de science politique, 1992, Volume 42, n°5, p. 865-872.

²¹⁰⁰ *Combat ouvrier*, janvier 1988, n° 288, supplément n°1. Au sujet des élections aux comités d'entreprise, lire également Dominique LABBÉ « Les élections des comités d'entreprise », *Revue française de science politique*, 1993, Volume 43, n° 2, p. 317-326.

²¹⁰¹ *Ibidem*, juin 1987, n° 280.

²¹⁰² *Ibidem*, octobre 1987, n° 284.

professionnelle et permanente. Les jeunes devaient avoir dans toutes les situations proposées le statut et les droits des salariés. Si les besoins auxquels devaient répondre les TUC étaient reconnus, de nouveaux emplois devaient être créés. Les SIVP n'auraient pas dû remplacer un emploi, ils étaient en fait une forme d'emploi précaire et très bon marché dont certaines entreprises avaient abusé. Une proposition de réunion au mois de mars était faite à tous les adhérents intéressés dans le but de dégager des pistes de travail pour lutter contre les abus²¹⁰³. En fait, le syndicat des PTT fut le seul à participer à cette réunion²¹⁰⁴.

En mars 1988, des suppressions d'emplois furent annoncées chez Berthiez (190), Sodigral (ex-COOP, 67), chez ENERTEC (90), Sablé (20), Deltal (15), Peugeot (30); en juin 1988 dans les banques. L'éditorialiste de *Combat ouvrier* appelait tous les militants à agir « pour ne pas laisser mourir la Loire »²¹⁰⁵. L'appel faisait référence aux grandes manifestations du 18 décembre 1978 et du 20 février 1979. « Nous prenons le parti d'agir », le patronat local étant « incapable », les hommes politiques ne faisant que parler. Toute la CFDT devait se mobiliser pour agir et proposer des emplois nouveaux et garder les anciens. L'UD allait rencontrer toutes les institutions. Elle organisa une manifestation de voitures, partant de toutes les UL, et finissant à la Bourse du Travail de Saint-Étienne le 31 mars²¹⁰⁶. Le bilan de l'action fut tiré dans le numéro d'avril 1988 : le pari avait été tenu, avec 50 voitures, mais pas assez de panneaux, « ça avait de la gueule (...) malgré certains secteurs aux abonnés absents (...) Il fallait dire que la Loire ne se redressait pas »²¹⁰⁷. Les chiffres cités laissent songeur : 50 voitures pouvaient accueillir 250 militants alors que les syndicats avaient annoncé 50 000 manifestants le 20 février 1979. Le journal dénonçait ensuite le démantèlement des organisations syndicales avec les nombreux licenciements de délégués²¹⁰⁸.

En avril 1988, l'UD publia une brochure sur la situation économique et l'emploi dans le bassin stéphanois basée sur un rapport du Comité d'expansion de la Loire pour communiquer avec les élus et les « décideurs »²¹⁰⁹. Les grands groupes avaient disparu, au premier rang desquels Creusot-Loire, Casino restant le seul groupe important à avoir son siège social dans le département. Les grandes entreprises étaient devenues de moins en moins nombreuses, ce que prouvaient les statistiques suivantes : dans l'ensemble sidérurgie –

²¹⁰³ *Ibidem*, février 1988, n° 289, supplément n° 1.

²¹⁰⁴ *Ibidem*, mars 1988, n° 290, supplément n° 2.

²¹⁰⁵ *Ibidem*.

²¹⁰⁶ *Combat ouvrier*, mars 1998, n° 290, supplément n° 2.

²¹⁰⁷ *Ibidem*, avril 1988, n° 291, supplément n° 1.

²¹⁰⁸ *Ibidem*.

²¹⁰⁹ *La situation économique et de l'emploi dans le Bassin stéphanois. Analyse et propositions de l'UD-CFDT*, avril 1988. Archives personnelles d'André Momein confiées à l'auteur.

métallurgie – construction mécanique – construction électrique, les entreprises de plus de 500 salariés étaient passées de 26 en 1971 à 9 en 1987, tandis que 748 entreprises comptaient de 1 à 9 salariés.

Les auteurs écrivaient, sans donner de chiffres, que la situation financière des entreprises s'améliorait tandis que l'emploi continuait à se dégrader. Les demandeurs d'emploi étaient environ 35 000 dans la Loire, dont 7 000 non indemnisés, auxquels il fallait rajouter 4 000 jeunes en SIVP ou en contrat d'insertion et 8 121 personnes en FNE ou en garantie de ressources²¹¹⁰.

Le lecteur trouvera en page suivante un tableau de l'évolution de la population active et des effectifs salariés des différents secteurs d'emplois dans la Loire entre 1974/1975 et 1986/1987 que nous avons construit à partir des données de la brochure citée. Le tableau montre que l'augmentation des emplois dans le secteur tertiaire n'avait compensé que 38% des emplois industriels perdus.

	1974	1987	Solde
Population active	294 100 (1975)	265 600 (1986)	- 37 500, - 12,75%
Dont effectifs salariés (secteur privé)	211 130	168 900 (1987)	- 42 230, - 20%
Dont emplois industriels	149 580	93 220 (1987)	- 53 360, - 35,6%
Dont emplois salariés du commerce	31 660	32 410 (1987)	+ 750, + 2,3%
Dont emplois salariés des services	23 600	43 140 (1987)	+19 540, + 82,7%
Effectifs salariés du secteur public (sans MAS, EDF/GDF, SNCF)	NR ^α	44 600	

Figure n° 61 : Évolution de la situation de l'emploi dans la Loire de 1974/1975 à 1986/1987

Pour maintenir le tissu industriel existant et développer des entreprises prospères, les propositions de l'UD étaient de mettre en valeur les savoir-faire potentiels et de développer la formation, de créer une banque régionale d'investissement, de réduire le temps de travail, d'améliorer les relations dans les entreprises et de revaloriser les salaires, ceux-ci restant inférieurs dans la Loire à ceux de tous les autres départements de la région Rhône-Alpes, sauf l'Ardèche.

²¹¹⁰ Deux conventions : garanties de ressources, et Fonds National de l'emploi, pour deux catégories de chômeurs non comptabilisés officiellement comme tels.. Pour la première, Cf. supra Chapitre V, paragraphe IIA2 . Pour la deuxième, chapitre VI, paragraphe IB2a.

^α Non renseigné.

L'ouvrage *L'économie de la région stéphanoise*, publié deux ans plus tard, nous permet de préciser le constat de l'UD, pour le bassin stéphanois dans la période 1979-1990²¹¹¹ :

- la spécialisation de l'industrie stéphanoise dans les biens intermédiaires (verre, fonderie et travail des métaux, ...) s'était accrue (plus de 40% des effectifs de l'industrie) ;
- des pertes d'emplois avaient eu lieu dans les branches qui en constituaient traditionnellement les points forts, le verre (- 900 emplois), la fonderie et le travail des métaux (- 4 400), la construction mécanique (- 4 400), la construction automobile et le cycle (- 4 100), le textile et l'habillement (-2 800) ;
- deux branches étaient en progression : la construction électrique et électronique (+ 600 emplois entre 1987 et 1990) et surtout les industries agro-alimentaires qui avaient connu une progression de 40% dans la décennie et comptaient 4 300 salariés ;
- le tertiaire avait créé 3 500 emplois dans les services marchands. Le tiers de ces emplois relevait du tertiaire « par le haut » (informatique, conseil) et les 2/3 du tertiaire « par le bas » (externalisation de fonctions traditionnellement assurées dans les entreprises).

En conclusion, les auteurs de l'ouvrage cité, énuméraient des motifs d'inquiétude : la spécialisation de l'industrie stéphanoise dans les biens intermédiaires la rendait dépendante de l'extérieur ; le tertiaire restait peu développé et de bas niveau ; les emplois qualifiés restaient peu nombreux²¹¹². La chance de l'économie stéphanoise résidait dans sa proximité avec le « croissant fertile européen » ; il fallait tout faire, en particulier améliorer les communications avec la région lyonnaise, pour se connecter davantage avec cet espace.

3. Conflits et prises de position sur les questions sociales

Les conflits signalés dans la période furent peu nombreux. Les fonctionnaires se mirent deux fois en grève. Le 15 octobre 1987 où ils allèrent défilier à Lyon contre le démantèlement de la fonction publique avec la FEN, FO, CFTC et la FGAF (Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires). Puis, le 20 octobre 1988 où la grève fut « suivie diversement (...) et la présence des syndicats CFDT peu nourrie (...), [une manifestation stéphanoise rassemblant] CFDT, CFTC, FGAF, FO sur des mots d'ordre communs et la CGT

²¹¹¹ Michel BELLET et alii *L'économie...*, *op. cit.* Les citations du paragraphe sont tirées de cet ouvrage sauf indication contraire.

²¹¹² Cette inquiétude des auteurs cités nous renvoie, 15 ans plus tard, à l'inquiétude exprimée par Jacques SCHNETZLER, (*Les industries...*, *op. cit.*), que nous avons reprise dans notre chapitre 4, p. 26, « une région mal en point à l'avenir préoccupant ».

sur des mots d'ordre différents »²¹¹³. Une grève de 15 jours, suivie par la moitié du personnel, eut lieu en novembre - décembre 1987 chez Dupré, entreprise de 120 salariés, spécialiste du sandow, des tissus élastiques et du tancarville, suite à une modification des horaires par la direction. Le 12 janvier, d'après *Combat ouvrier*, l'inspecteur du travail et un délégué CFDT furent séquestrés par des salariés, organisés par la direction et la CGC, pour imposer l'accord de la section syndicale à une proposition patronale d'associer une augmentation et une prime aux nouveaux horaires²¹¹⁴. D'après la CGC, il s'agissait, non pas d'une séquestration, mais d'une manifestation du personnel qui était favorable à l'accord à 90%²¹¹⁵. Après diverses péripéties, un accord sur un temps de travail de 35h 30 et une augmentation salariale, fut signé entre syndicats et direction en février 1988²¹¹⁶.

A la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), des actions diverses avaient été organisées contre les projets de réforme de Philippe Séguin, ministre des Affaires sociales²¹¹⁷.

L'UD CFDT réunit un collectif de 9 organisations dont la FNATH, la CSCV, le Planning familial qui lancèrent une pétition commune. Elle décida aussi de participer aux États Généraux de la Sécurité sociale organisés par le préfet de la Loire du 1^{er} au 8 juillet 1987²¹¹⁸. Il lui paraissait en effet important de donner son point de vue, ce qu'elle fit par les interventions de Michel Coynel, Roger Dard, Jean Rechatin et René Machabert. Le 2 novembre 1988, une journée nationale d'action fut organisée par les syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC des organismes sociaux, elle réunit 656 grévistes sur les 1058 salariés²¹¹⁹. Le 22 novembre, 300 grévistes se retrouvèrent dans une manifestation nationale à Montpellier²¹²⁰

En février 1988, l'UD mena une « campagne pour l'hôpital public »²¹²¹. *Combat ouvrier* publia en effet les résultats d'une enquête réalisée auprès de 115 malades ou visiteurs de l'hôpital Nord et de l'hôpital Bellevue, à Saint-Étienne. Elle montrait une bonne appréciation de la qualité des soins, mais des critiques, plus nombreuses à Bellevue qu'à Nord, 32% et 8%, sur une mauvaise organisation et un manque de personnel. Selon l'auteur

²¹¹³ *Combat ouvrier*, septembre 1987, n°283. *Ibidem*, novembre 1988, n° 298.

²¹¹⁴ *Combat ouvrier*, janvier 1988, n° 288, supplément n°1.

²¹¹⁵ *La Tribune Le Progrès*, 14 janvier 1988. Nous n'avons pas trouvé d'autres informations dans ce journal sur ce conflit.

²¹¹⁶ *Ibidem*, février 1988, n° 289, supplément n°1.

²¹¹⁷ Philippe Séguin ministre des Affaires sociales présenta trois plans de réforme de la Sécurité sociale en juillet et en novembre 1986 et en mai 1987. Ces plans visaient à réduire le déficit de la Sécurité sociale principalement par des hausses de prélèvements sur les revenus ou de cotisations. Plans de réformes de l'Assurance maladie en France - Irdes www.irdes.fr/EspaceDoc/DossiersBiblios/PlansReformesSante.pdf.

²¹¹⁸ ADL 2129W6.

²¹¹⁹ Note des RG, ADL 2035W11.

²¹²⁰ *Ibidem*.

²¹²¹ *Combat ouvrier*, février 1988, n° 289, supplément n° 1.

de l'article, ceci semblait avoir des répercussions sur l'attitude du personnel. Cette dégradation ne pouvait qu'entraver l'évolution de l'hôpital et le service rendu aux patients. Le syndicat Santé et l'UD organisèrent une conférence de presse à ce sujet²¹²². Le mois suivant, *Combat ouvrier* reprocha à la ministre de la Santé, Michèle Barzach, de vouloir rétablir un secteur privé dans l'hôpital public²¹²³. « Reconnaître deux catégories de malades semblait contraire à la vocation de l'hôpital » et risquait d'entraîner une dégradation du service public.

En janvier 1988, l'UD se félicita de la signature d'un accord sur l'UNEDIC par la CFDT, la CFTC, FO et la CGC. Il prévoyait une hausse des cotisations patronales et salariales ainsi qu'une participation de l'état pour préserver les prestations des chômeurs²¹²⁴.


<p style="text-align: center;">Élections professionnelles à Setforge</p>  <p style="text-align: center;">Résultats dans le 1er Collège</p> <p>Sur 261 votants les voix obtenues par les représentants CFDT se tiennent entre 224 et 241 voix (Alphonse MORA). De plus, sur 10 candidats, 9 élus sont CFDT, 1 est CGT (liste commune).</p>	<p>L'UD dénonça la « délinquance sociale du patronat »²¹²⁵. Elle le fit à partir du cas d'Alphonse Mora, responsable CFDT de Setforge à L'Horme, objet de 8 atteintes au droit du travail [non détaillées précisément] entre 1979 et novembre 1987. « Le patronat de Setforge est allé de demandes de licenciements à la mise à pied collective du CE, d'une lettre d'intimidation à l'entrave au fonctionnement d'un CHS-CT etc. Que d'énergie dépensée pour contrer une action juridique juste et efficace, (...). Pourtant, « l'efficacité économique et la présence syndicale contractuelle (...) devraient (...) se côtoyer pour construire efficacement et humainement. (...) Combien d'entreprises échouent économiquement faute de relations sociales fondées sur la reconnaissance du syndicalisme ? ». L'auteur de l'article critiquait ici les nombreux patrons qui n'acceptaient pas la « coopération conflictuelle » entre la logique du salarié et celle du chef d'entreprise²¹²⁶ proposée par Edmond Maire²¹²⁷.</p>
--	---

Figure n° 62 : Victoire électorale à Setforge et délinquance sociale du patronat

²¹²² Rapport d'activité pour le congrès de l'UD à Saint-Chamond les 7 et 8 juin 1990.

²¹²³ *Combat ouvrier* mars 1988, n° 290, supplément n° 2.

²¹²⁴ *Ibidem*.

²¹²⁵ *Ibidem*, novembre 1987, n° 285, supplément n° 2. Les citations du paragraphe seront issues de ce numéro.

²¹²⁶ Edmond MAIRE « Interrogation sur l'entreprise, l'anticapitalisme, l'individu et l'action syndicale », *Revue CFDT-Aujourd'hui*, n° 78, Mars 86. Cet article serait ensuite repris dans Edmond MAIRE *Nouvelles frontières pour le syndicalisme*, Paris, Syros, 1987.

²¹²⁷ Cf. supra chapitre 7, paragraphe IB3b.

En avril 1988, l'UD s'en prit à nouveau au patronat²¹²⁸. Il en fallait toujours plus pour les patrons, les actionnaires, les sociétés, toujours moins pour les ouvriers. Le CNPF visait le SMIC. Il n'était pas question d'y toucher, ni d'y intégrer des primes pour faciliter des embauches. « La suppression de l'autorisation administrative de licenciement devait créer 350 000 emplois, on a vu le résultat ! ». En septembre 1988, le pouvoir d'achat fit partie des axes d'action choisis par l'UD avec la lutte contre l'exclusion.

Dans toutes ces actions au niveau de l'UD, on peut remarquer l'absence d'unité d'action avec l'UD CGT, malgré ce que nous avait dit Michel Coynel de sa tentative de renouer les contacts avec Jacky Teilhol, son homologue de l'UD CGT²¹²⁹. Bien au contraire, on trouve dans *Combat ouvrier*, de nombreuses critiques de l'attitude de la CGT, par rapport à la signature de l'accord UNEDIC par exemple²¹³⁰ et des chicaneries sur les élections des présidents des conseils de prudhommes²¹³¹. Confirmation en fut donnée le 1^{er} mai 1988 où, suite au refus d'un 1er Mai unitaire par la CGT, les militants CFDT défilèrent « avec des militants de l'UNEF, du PS, de la LDH, de la FCPE et des agriculteurs » rassemblant ainsi, selon la CFDT, plus de monde que la CGT²¹³². Pourtant, certains militants de la CFDT avaient préféré rallier la manifestation de la CGT²¹³³. Ce fut de même sans la CGT, que l'UD avait appelé quelques mois plus tôt à une manifestation nationale contre le racisme et pour l'égalité des droits, à Paris, le 29 novembre 1987 avec SOS-Racisme, l'UNEF-ID²¹³⁴ et le Syndicat de la magistrature²¹³⁵.

Dans cette période, l'UD avait donc choisi d'intervenir sur des fronts multiples mais elle n'avait pu mener que des actions limitées, correspondant à ses propres limites et à la rupture de l'unité d'action avec la CGT. Qu'en fut-il de ses relations avec l'URI Rhône-Alpes et la confédération ?

²¹²⁸ *Combat ouvrier*, avril 88, n° 291, supplément n° 2.

²¹²⁹ Et la confirmation que nous en a donnée Jacky Teilhol. Michel Coynel, entretien avec l'auteur, le 28 octobre 2011, Jacky Teilhol, entretien avec l'auteur le 16 juin 2015.

²¹³⁰ *Ibidem*, juillet 1988, n° 294.

²¹³¹ *Combat ouvrier*, janvier 1988, n° 288, supplément n° 1.

²¹³² D'après *Combat ouvrier*, mai 1988, n° 292. Pour Jacky Teilhol, c'est l'UD CFDT qui refusait les manifestations communes.

²¹³³ *Ibidem*.

²¹³⁴ « UNEF Indépendante et Démocratique » rassemblant les étudiants de gauche sauf ceux qui étaient proches du PCF entre 1980 et 2001.

²¹³⁵ *Ibidem*, novembre 1987, n° 285, supplément n° 2.

B. Graves divergences avec la confédération avant le congrès de Strasbourg

Les relations avec l'URI semblent avoir été excellentes. L'éditorial de *Combat ouvrier* salua le congrès de l'URI de mai 1988 comme un « congrès réussi »²¹³⁶. L'UD s'était bien retrouvée sur les points essentiels de la stratégie régionale d'action : mobilisation autour d'axes revendicatifs élaborés avec les salariés ; volonté de garder le socialisme autogestionnaire comme objectif ; refus de l'exclusion de Pierre Héritier de la commission exécutive de la CFDT. Il avait été décidé que l'UD serait représentée au Conseil par Michel Coynel et au Bureau par André Momein. Cet accord se fondait donc en partie sur des divergences communes avec la confédération.

Le 6 octobre 1987, Edmond Maire était venu participer à un débat sur l'adaptation du syndicalisme lors de l'assemblée de rentrée²¹³⁷. Les militants furent nombreux à « rester sur leur faim ». Toutes les équipes n'étaient pas au même niveau, mais on avait l'impression que, sur ce débat, la confédération allait très vite, et que les secteurs avaient du mal à suivre. Il fallait revenir à un syndicalisme de solidarité sur des bases claires et débattues par tous.

À propos des présidentielles, l'UD reprit le texte confédéral, tout en le trouvant « trop timoré, pas suffisamment critique par rapport à la politique actuelle. (...) Nous voulons une CFDT indépendante (...), nous ne voulons pas d'une CFDT neutre (...). Non, la droite et la gauche, ce n'est pas pareil (...). Je tenais, au nom de l'UD, à l'exprimer clairement. »²¹³⁸. Ce passage de l'éditorial de Michel Coynel renvoyait à une expression de Jean-François Troglic (membre de la CE confédérale) concernant la décision de la confédération de ne pas appeler à voter à gauche pour les élections législatives de 1986 : « On doit être ni neutres, ni partisans »²¹³⁹. Les critiques adressées à la confédération allaient se faire plus vives à l'approche du congrès confédéral de Strasbourg.

Pierre Héritier a choisi de nous raconter son élimination de la commission exécutive confédérale²¹⁴⁰. Nous nous appuyerons sur son récit en le mettant en relation avec d'autres sources d'information quand nous le pourrons. Mais avant de lui donner la parole, il nous faut donner une information : Edmond Maire avait choisi Nicole Notat pour lui succéder dès

²¹³⁶ *Ibidem*, juillet 1988, n° 294.

²¹³⁷ *Combat ouvrier*, octobre 1987, n° 284.

²¹³⁸ *Combat ouvrier*, février 1988, n° 289.

²¹³⁹ Jean-François Troglic, suite au BN des 4 et 5 décembre 1985.

²¹⁴⁰ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 14 décembre 2012.

1984²¹⁴¹.

« Avant le congrès de Bordeaux²¹⁴², Maire me dit : “ Tu n’as pas rempli ton bulletin de candidature à la commission exécutive (CE) – Non, j’ai réfléchi, je préfère partir [en bons termes] (...) En plus, je ne suis pas satisfait de la future CE, je ne me présente pas. ” Il me fait un forcing terrible : “ On met la mention que tu peux encore la retirer demain ”. Je vois débarquer Notat²¹⁴³ et Mercier²¹⁴⁴ dans mon bureau, pour me féliciter de rester, sans Kaspar²¹⁴⁵ parce que Maire ne lui avait pas dit. (...) Il voulait confier les négociations sur l’emploi à Nicole Notat et il me proposait un gros secteur interne. (...) “ Je vais te proposer d’être trésorier, tu auras aussi le secteur organisation (ce qu’on n’avait jamais donné à la même personne) et la tutelle sur le secteur économique. (...) J’ai un officier des renseignements généraux, qui s’est présenté comme militant CFDT, qui vient m’informer, je vais lui annoncer que ce sera toi. Tu sauras tout de nous ”. (...) Je lui ai dit que je n’étais pas d’accord, j’en avais parlé à mes collègues du secteur économique qui ne voulaient pas que je le quitte (...). En sortant de l’ascenseur, j’ai vu l’officier des renseignements généraux, il se trouve qu’on s’était rencontrés en 1968. Qui était ce mec ? Un mythomane, un militant ?

(...) De retour du congrès de Bordeaux²¹⁴⁶, on discute, je lui dis que les gens sont contents. Il me dit : “ Ils attendent aussi beaucoup de toi ”. (...) Quelques temps plus tard, j’ai fait une petite note où j’écrivais que tous les clignotants (ou presque) étaient au rouge et je l’ai donnée aux membres de la CE, sans passer par Edmond Maire ; c’était une grosse connerie, il aurait préféré que ça parte de lui que de moi²¹⁴⁷. Il va dire (j’étais parti pour une assemblée générale de Syndex²¹⁴⁸) que j’aurais pu déstabiliser la confédération²¹⁴⁹.

Il s’est passé autre chose : Nicole [Notat] est revenue me voir. “ Pierre, tu es souvent critique ; (...) on va remettre les compteurs à 0 ”. J’ai répondu que ce n’était pas un problème de territoire, mais des problèmes de démocratie interne et de ligne politique. Elle est partie furieuse. (...) . En fait, très peu de gens voulaient de Notat. En plus, Michel Noblecourt avait

²¹⁴¹ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 538.

²¹⁴² Du 11 au 15 juin 1985.

²¹⁴³ Nicole Notat, membre de la CE depuis 1982, future secrétaire générale de la CFDT de 1992 à 2002.

²¹⁴⁴ Albert Mercier, membre de la CE de la CFDT de 1976 à 1988.

²¹⁴⁵ Jean Kaspar, membre de la CE de la CFDT de 1982 à 1992, secrétaire général de la CFDT de 1988 à 1992.

²¹⁴⁶ Où Edmond Maire avait présenté un nouveau rapport d’activités trois mois avant le congrès en reprenant le rapport présenté par Pierre Héritier au congrès de l’URI Rhône-Alpes selon Pierre Héritier, et Robert Mounier, entretien avec l’auteur, le 27 janvier 2012.

²¹⁴⁷ Cf. Pierre-Yves TIXIER *Mutation ou déclin...*, *op. cit.* : « Le secrétaire général est seul légitime pour parler des difficultés ».

²¹⁴⁸ Cf. Chapitre 7, note 95 p. 25.

²¹⁴⁹ Syndex, Cf. supra, Chapitre 7, paragraphe ID2.

fait un papier sur le duo Kaspar Héritier²¹⁵⁰. Ils se sont rendu compte que, Maire parti, ce serait pas facile à gérer, j'avais trop de légitimité, j'étais le seul à avoir connu Reconstruction. Ils se sont sentis trahis, ils pensaient que j'étais trop rationnel pour défendre Kaspar et que je pourrais peut-être faire passer Notat. Effectivement, je n'avais pas eu beaucoup de problèmes avec elle. Ils vont dire : " Héritier qui était des nôtres s'est rallié à Kaspar". (...) Mon destin était scellé, mais j'avais encore une petite marge.

En mars 1988, à l'occasion d'un colloque organisé pour la journée des femmes, je m'étais assis à côté de Kaspar qui m'a dit qu'il était découragé, qu'il allait partir. (...) On a pris une date pour discuter. Là, il s'était un peu repris, il m'a expliqué qu'on lui avait dit qu'il n'était pas l'homme de la situation, mais ça s'arrangeait. Il m'a dit aussi ce jour-là qu'il ne voyait pas de CE sans moi. (...) Quelque temps après, dans une réunion de CE, il a déclaré qu'il était candidat au poste de secrétaire général et qu'il demandait mon départ. J'ai su que [Albert] Mercier, [Noël] Mandray²¹⁵¹, [Jean-François] Troglie²¹⁵² avaient dit à Kaspar qu'il était un con, mais ils ont eu peur qu'à nous deux, on soit majoritaires au BN. Ils l'ont vu une deuxième fois pour lui dire qu'ils étaient d'accord pour qu'il devienne secrétaire général à deux conditions : que Notat soit le numéro 1 bis, et qu'il demande mon départ (...) ²¹⁵³.

Après ça, les jeux étaient faits, tu peux pas te défendre, t'es pris dans une spirale, t'es mal à l'aise. (...) . La période de conflit a été extrêmement dure, harcèlement moral, rendez-vous avec Edmond Maire tous les mardis. Ils étaient persuadés que je craquerais. À un moment, Maire m'a dit : " On reste tous les 2 - Je te le déconseille, tu vas au casse-pipe". (...) Ils m'ont proposé une place au Bureau International du Travail (BIT), 25 000 francs nets d'impôt si je partais de mon plein gré. J'ai refusé».

Lors de la session du BN des 14-16 juin 1988, le BN examina un amendement du syndicat des transports de la Côte d'Or qui demandait une modification de l'article 19 des statuts confédéraux²¹⁵⁴. Cette modification consistait à soumettre au congrès, non pas la liste des candidats retenus par le BN sortant, mais l'ensemble des candidatures à l'élection de la CE, afin de redonner un peu plus de pouvoir aux syndicats. Cette modification, soutenue par Pierre Héritier, fut repoussée par le BN. Edmond Maire déclara qu'on ne pouvait pas changer les statuts pour des raisons conjoncturelles. On en revenait à la question des statuts, déjà

²¹⁵⁰ *Le Monde*, 10 juin 1986. Cité par Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 545.

²¹⁵¹ Membre de la CE de la CFDT de 1979 à 1992.

²¹⁵² Membre de la CE de la CFDT de 1985 à 1992.

²¹⁵³ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.*, confirme ce que nous a dit Pierre Héritier à ce sujet, p. 534-547.

²¹⁵⁴ AC 169J8.

évoquée en 1970²¹⁵⁵, que Pierre Héritier avait voulu modifier, une fois élu au BN en 1974. Edmond Maire s'étant déclaré d'accord pour un travail sur cette question, tout en refusant une modification hâtive. « Mon élimination a été permise par ces statuts. Sur 31-33 membres du BN, si tu as les 10 de la CE, il te suffit d'en trouver 7 autres pour exclure quelqu'un de la commission exécutive ; et le congrès ne peut pas revenir sur cette décision. Je ne sais pas quels sont les statuts dans les autres structures. Dans la Loire, tu pouvais avoir 15 candidats pour 10 postes »²¹⁵⁶. Lors de la même session du BN du 14-16 juin 1988, Jean Kaspar et Nicole Notat furent élus secrétaire général et secrétaire générale adjointe de la CFDT.

Lors de la session suivante du BN, les 31 août et 1^{er} septembre 1988, le BN examina les candidatures à la commission exécutive confédérale, dont celles de Jacques Nodin et Paul Plagne, proches de Pierre Héritier²¹⁵⁷. Edmond Maire proposa une commission exécutive homogène, resserrée à 8 membres avec les départs simultanés d'Albert Mercier, de Pierre Héritier et le sien. Pierre Héritier indiqua qu'il se retirait si la CE restait composée de 10 membres, ce qui aurait permis l'élection de Jacques Nodin et de Paul Plagne. Les membres du Bureau National choisirent en majorité la proposition d'Edmond Maire. Edmond Maire, Paul Plagne, et Edmond Mercier retirèrent leurs candidatures. Les 8 élus obtinrent entre 25 et 34 voix tandis que Pierre Héritier n'en obtint que 13 et fut donc éliminé.

Si nous résumons ce que nous a dit Pierre Héritier dans cet entretien, c'est qu'Edmond Maire aurait voulu faire de Nicole Notat, femme peu populaire dans l'appareil CFDT et nouvelle venue, la nouvelle secrétaire générale de la CFDT avec Pierre Héritier à ses côtés contre Jean Kaspar, ancien mineur et militant historique. Mais le refus de Pierre Héritier d'entrer dans son jeu et la crainte que le duo Jean Kaspar - Pierre Héritier n'obtienne la majorité au BN où ils étaient plus reconnus par leur action passée que Nicole Notat, l'ont amené à constituer une doublette Jean Kaspar – Nicole Notat et à réduire la commission exécutive à 8 membres pour empêcher la réélection de Pierre Héritier ou l'élection de ses amis Jacques Nodin et Paul Plagne à la CE²¹⁵⁸.

En octobre 1988, sous le titre « Quels enjeux ? », Michel Coynel écrivit un éditorial courroucé sur la succession d'Edmond Maire. « Alors que notre congrès devrait se préparer autour des textes (...), un autre point vient en discussion, la composition de la commission

²¹⁵⁵ Cf. supra Chapitre 4, paragraphe IB2.

²¹⁵⁶ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 14 décembre 2012.

²¹⁵⁷ AC 169J8. Jacques Nodin, secrétaire général de la fédération Interco de 1977 à 1992. Paul Plagne, secrétaire général de l'Union régionale de Bourgogne de 1979 à 1988.

²¹⁵⁸ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, op. cit. p. 539-547, confirme, dans ses grandes lignes le scénario que nous a raconté Pierre Héritier.

exécutive (...). Dans la Loire, le débat prend une dimension particulière du fait (...) de l’empreinte laissée par Pierre Héritier (...). Notre Union est sans doute la plus mal placée pour porter ce débat (...). Cependant, je me risquerai à une réflexion [sans prétention] (...). À la CFDT, nous voulons une organisation ouverte (...) au débat, pluraliste (...), démocratique. J’ai vécu (...) l’éviction de Georges Granger du Bureau national en 1985 [comme] une erreur politique préjudiciable à l’ensemble de l’organisation²¹⁵⁹ . (...) Georges Granger, Pierre Héritier, deux camarades de la Loire qui se sont combattus²¹⁶⁰ (...). Ce qui m’interpelle [c’est] la façon dont l’organisation règle les problèmes d’orientation par l’élimination (...). Cette méthode ne me semble pas de nature à revitaliser le débat interne et à régler nos problèmes d’orientation »²¹⁶¹. L’éditorial était courroucé, disions-nous, mais il portait plus sur le choix des hommes que sur la ligne politique. Quelle position les syndicats de l’UD prendraient-ils au congrès de Strasbourg ?



Figure n° 63 : Le règlement de la « succession d’Edmond Maire »²¹⁶²

Il nous faut encore signaler, avant l’ouverture du congrès, deux sujets de contestation. Le premier fut le retour de la « coopération conflictuelle » entre deux logiques à l’oeuvre dans les entreprises, celle du chef d’entreprise et celle des syndicats. Rappelons que cette

²¹⁵⁹ Georges Granger, ancien responsable de l’union régionale des métaux devenu secrétaire de la fédération générale de la Métallurgie et membre du BN en 1979, n’avait pas été réélu au BN au congrès de Bordeaux, avant de se voir démis de son poste de secrétaire de la fédération de la métallurgie. Lors des négociations sur la flexibilité de l’emploi, en 1984, il avait pris position pour la signature. Il passait par ailleurs, d’après Jean-Michel Helvig *Edmond Maire...*, *op. cit.* pour un opposant « ultra-recentré » à Edmond Maire.

²¹⁶⁰ Dans la Loire, dans les années 1970-1975. Cf. supra chapitre IV, paragraphe IC1.

²¹⁶¹ *Combat ouvrier*, octobre 1988, n° 297.

²¹⁶² Dessin illustrant le texte de Michel Coynel, *ibidem*.

expression était présente dans le premier rapport d'activités du congrès de Bordeaux, « Le monde change, changeons notre syndicalisme » et qu'elle ne figurait plus dans le second rapport, « Ce que veut la CFDT »²¹⁶³. L'expression réapparut dans un texte d'Edmond Maire publié dans *CFDT Aujourd'hui*²¹⁶⁴. Edmond Maire y écrivait également que la CFDT ne recherchait plus « la suppression totale de la propriété privée des moyens de production (...) [ni] la disparition du marché (...), [ni] un dépassement total de la division sociale du travail car [nous n'avons] aucun goût pour le totalitarisme » ; une « profession de foi réformiste » pour Jean-Michel Helvig²¹⁶⁵. Dans ce texte, Edmond Maire revenait également sur l'individualisme : « Replacer l'individu au centre de nos préoccupations (...), ce n'est pas cheminer à contre-courant de nos conceptions solidaires, l'individu ne peut s'épanouir qu'enraciné dans une communauté qui lui fournisse un lien avec son passé et avec son avenir ». Profession de foi personaliste ou individualiste, et expression du secrétaire général qui ne fut pas appréciée par certains militants. En réaction à ce texte, douze membres du Bureau national publièrent une lettre ouverte à la commission exécutive. L'un d'entre eux, Alain Chupin, écrivit dans *Le Monde* que « L'adaptation [du syndicalisme] ne doit pas se faire dans quelques sphères. Les organisations (...) doivent produire elles-mêmes des propositions et non se contenter d'amender des textes confédéraux »²¹⁶⁶. Cette critique était présente dans la lettre envoyée par des militants de la Loire à Edmond Maire²¹⁶⁷. Elle fut reprise au congrès de Strasbourg.

Un autre sujet de contestation de la direction que nous n'avons pas vu apparaître dans les publications de l'UD, fut la polémique opposant des dirigeants historiques de la CFDT, Eugène Descamps, Gilbert Declercq, Albert Détraz et Paul Vignaux, à la direction en place à propos d'un ouvrage de Pierre Cours-Salies²¹⁶⁸. Dans ce livre, l'auteur, membre du SGEN et de la LCR, critiquait l'« adaptation du syndicalisme » voulue par Edmond Maire au nom des principes de la CFDT de 1970. Les anciens dirigeants cités appuyèrent un certain nombre de ses critiques tandis que la direction de la CFDT leur reprocha de participer à la tentative d'un

²¹⁶³ Cf. Chapitre 7, supra, paragraphe IB3b.

²¹⁶⁴ Edmond MAIRE « *Interrogations sur l'entreprise...*, op. cit. » *CFDT Aujourd'hui*, n° 78, Mars 1986. Sauf indication contraire, les citations du paragraphe sont extraites de ce texte. Il fut ensuite repris dans Edmond MAIRE *Nouvelles frontières pour le syndicalisme*, Paris, Syros, 2007.

²¹⁶⁵ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, op. cit. p. 525-527.

²¹⁶⁶ *Le Monde*, 10 juin 1986. *Ibidem*, p. 528.

²¹⁶⁷ Cf. supra, chapitre 7, IB3d.

²¹⁶⁸ Pierre COURTS-SALIES *La CFDT, un passé porteur d'avenir*, La Brèche, 1988.

militant trotskiste de discréditer la CFDT avant un congrès confédéral.²¹⁶⁹.

C. Le congrès de Strasbourg, 22 – 26 novembre 1988 ou « l’aboutissement du recentrage »

Le congrès de Strasbourg fut un congrès houleux, opposant partisans et adversaires de la ligne confédérale²¹⁷⁰. Les images conservées par l’INA font entendre les sifflets, les cris « Héritier, Héritier » d’une partie du public et la longue séance d’applaudissements saluant le départ d’Edmond Maire. Elles montrent également le remplacement de l’ancien sigle rouge de la CFDT par un nouveau sigle gris et orange, remplacement dont le journaliste Claude Guéneau se demande s’il n’est pas symbolique du recentrage²¹⁷¹.

1. Les amendements proposés

Nous avons écrit plus haut qu’un amendement de la Côte-d’Or proposait une modification des statuts de la CFDT²¹⁷². La liste des candidats à la commission exécutive devrait être soumise dans son intégralité au congrès. Le 23 novembre 1988, 388 syndicats signataires, parmi lesquels de nombreux syndicats de la Loire avaient demandé de mettre cet amendement aux voix avant de procéder à l’élection des membres du BN. L’amendement fut repoussé par 59% contre 41% des mandats.

L’amendement des banques de Saint-Étienne et de la région critiquait la sous-estimation du caractère antisocial de la plate-forme UDF-RPR qui avait entraîné une démarche hésitante de la confédération, une complaisance à l’égard du discours de Philippe Séguin et beaucoup de difficultés à se situer face au mouvement social, en particulier le mouvement étudiant²¹⁷³. Ce fut Michel Coynel qui défendit cet amendement : « L’émotion provoquée par le départ d’Edmond [Maire] et l’admiration envers lui ne doivent pas occulter le débat politique. Comme il l’a dit lui-même, on doit juger une organisation sur ses actes. Nous estimons que le Congrès doit porter un jugement critique sur les hiatus et les manques apparus. Il ne s’agit pas d’une contestation globale. Nous continuons à dire que la déclaration d’octobre 1985 sur la mythologie de la grève était une erreur, qu’en mars 1986, la timidité

²¹⁶⁹ Sur cette polémique, Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 529-531. Congrès de Strasbourg AC1G94, la presse (*Témoignage Chrétien*), AC1G93, Dossiers, À propos de la préface rédigée par Eugène Descamps au livre de Pierre Cours-Salies.

²¹⁷⁰ AC 1G93 à 1G99.

²¹⁷¹ Archives de l’INA, reportage de Claude GUÉNEAU, SOIR 3, 22 novembre 1988.

²¹⁷² Cf. supra chapitre 7, paragraphe IIB.

²¹⁷³ *Ibidem*.

face à la plate-forme antisociale UDF-RPR était une erreur (...), que le jugement porté en décembre 1986 sur la manifestation des étudiants était consternant²¹⁷⁴. Dans cette période, la confédération a privilégié un rôle d'intermédiation à un rôle d'animation sociale. Alors doit-on se taire au nom des intérêts supérieurs de l'organisation ? Nous lui sommes trop attachés pour le faire. D'ailleurs, dans la même période, nous avons apprécié les efforts d'indépendance et de resyndicalisation. L'objet de notre amendement, c'est que les éléments critiques soient intégrés au même titre que le constat des avancées. C'est affirmer que notre approche syndicale se veut d'abord militante à partir des revendications des salariés. C'est réhabiliter l'action comme élément indispensable de notre stratégie. Cet amendement ne rentre ni dans une logique de chèque en blanc, ni dans une logique de critique globale, il se veut au contraire un élément constructif au service de notre organisation »²¹⁷⁵. La volonté d'être critique et constructif fut peut-être la raison pour laquelle cet amendement fut adopté par 13 393 mandats contre 7 473.

2. Rapports et interventions sur les rapports

Nous ne reprendrons que quelques points du rapport général présenté par Edmond Maire.

En ce qui concerne la future commission exécutive, Edmond Maire salua les partants. « Je ne voudrais pas que le choix opéré distende les liens amicaux que nous avons avec Pierre [Héritier] (...) Ce qui a pesé dans le choix du bureau national, c'est la nécessité pour un exécutif de pouvoir travailler ensemble dans un bon climat et dans la cohésion, c'est-à-dire sans conflit de pouvoir ou de légitimité et en dépassant les clivages du passé »²¹⁷⁶. La suite des événements démontrerait le contraire, dit Jean-Michel Helvig, mais Edmond Maire croyait-il vraiment à ce qu'il disait à ce sujet?

En ce qui concerne les orientations, « l'autogestion fonde notre projet et notre démarche. Ce terme nous apparaît préférable à celui de socialisme, car il rend notre identité plus claire en traduisant mieux notre volonté d'autonomie syndicale et notre refus de toute confusion entre syndicalisme et politique ». Cette proposition était évidemment opposée à la tradition du « syndicalisme de classe » de l'UD de la Loire²¹⁷⁷. Et aussi des syndicats de la

²¹⁷⁴ Manifestation des étudiants contre le projet de loi Devaquet et le meurtre d'un manifestant par des policiers. Cf. supra, Chapitre VII, paragraphe IA.

²¹⁷⁵ *Combat ouvrier*, décembre 1988, n° 299, supplément n°1.

²¹⁷⁶ Cité par Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, op. cit. p. 548.

²¹⁷⁷ Cf. supra les « luttes de masse » pour la satisfaction des revendications et les « luttes de classe » pour la transformation de la société, congrès de l'UD du Chambon-Feugerolles, 29-30 novembre 1974, chapitre 5, paragraphe ID1.

métallurgie parisienne qui déposèrent un amendement pour rétablir la formulation « socialisme autogestionnaire » dans la résolution générale. Edmond Maire intervint contre cet amendement qui fut repoussé par 11 745 mandats contre 9 604. Si bien que la résolution, générale votée par le congrès énonçait que « Le projet syndical de la CFDT est fondé sur l'autogestion (...) à la fois une perspective et une démarche visant à organiser le travail et la vie collective à partir du développement permanent de la capacité d'autodétermination des individus et des groupes. (...) [Elle n'est donc pas] un modèle de société idéale, mais une dynamique de transformation des rapports sociaux »²¹⁷⁸. Pour Jean-Michel Helvig, c'était la fin du socialisme autogestionnaire, la dernière touche apportée par Edmond Maire à l'« adaptation du syndicalisme »²¹⁷⁹.

Il revint ensuite sur la « coopération conflictuelle dans les entreprises » qui rendait indispensable un syndicalisme capable de porter le point de vue autonome des salariés. Sur la décision de ne plus appeler à voter pour un candidat ou pour un parti. Sur les progrès de l'unité d'action avec FO, la FEN et la CGC, et le sectarisme de la CGT. Il souligna également « une leçon » donnée par les coordinations à la CFDT : ne pas trop globaliser les revendications, ne pas mettre de côté les aspects professionnels²¹⁸⁰. Il termina son discours dans une envolée d'éloquence: « Le point d'équilibre stable que nous avons trouvé réside dans notre identité, dans la conception qu'ensemble, tous ensemble [sic], nous nous faisons du syndicalisme : un syndicalisme de liberté et de fraternité, autonome, laïc, un syndicalisme d'adhérents et de proximité, décidé à réussir la modernisation, un syndicalisme participatif, ouvert aux autres et décidé à faire progresser le rapprochement syndical. Un syndicalisme, enfin et d'abord, qui repose sur des militants nombreux et généreux, compétents et dynamiques, bref un syndicalisme d'hommes et de femmes « fiers et libres » comme le voulait Fernand Pelloutier »²¹⁸¹. Edmond Maire savait donc manier l'anaphore pour tenter de persuader ses auditeurs qu'ils étaient tous d'accord avec « l'adaptation nécessaire du syndicalisme ». Les partisans d'Edmond Maire l'ont applaudi longuement à la fin de son discours tandis que ses adversaires ont pu y voir une tentative de récupération.

²¹⁷⁸ Résolution générale *Syndicalisme CFDT*, 15 décembre 1988. Cité par Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire ...*, *op. cit.* p. 531-532.

²¹⁷⁹ *Ibidem*.

²¹⁸⁰ Didier LESCHI *Les coordinations, filles des années 1968*, « Clio », n° 3, 1996. : « Les coordinations ont fait leur apparition au lendemain de Mai 1968 dans les lycées puis dans les universités. Elles sont devenues un élément constant du répertoire d'action collective des mouvements de jeunesse. Au milieu des années 1980, des coordinations naissent dans des secteurs salariés (cheminots, infirmières, postiers) (...) ».

²¹⁸¹ *Rapport général* d'Edmond Maire, AC1G94. Cité par Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...op. cit.* p. 532-533.

Certaines interventions le ramenèrent à une réalité plus prosaïque. Le SGEN de l'Ain et de la Loire disait se reconnaître dans la confédération, mais éprouvait une inquiétude sur le décalage croissant entre la base et la confédération : « Les structures de la confédération fonctionnent comme des bureaux d'études qui transmettent des dossiers si bien ficelés qu'ils ne sont pas repris par les structures de base ». Les syndicats Hacuitex de Rhône-Alpes et d'Auvergne critiquaient l'incapacité de la CFDT à combattre les mesures les plus contestables de la droite, réclamaient un fonctionnement démocratique et fédéraliste et voulaient revenir au projet socialiste autogestionnaire. L'UD de l'Isère continuerait à défendre l'idée d'une commission exécutive pluraliste²¹⁸².

Dans ses réponses aux interventions, Edmond Maire fit une mise au point sur la mythologie de la grève : « Je n'ai jamais dit que la grève était dépassée. J'ai dit que les syndicalistes qui pensaient qu'elle était le seul moyen d'action, étaient archaïques »²¹⁸³. Après ces réponses, la résolution générale fut votée par 64% des mandats contre 36%.

André Momein intervint sur la « politique d'action » au nom du syndicat « Commerce-services » de la Loire : « Le bilan de l'action revendicative depuis le congrès de Bordeaux n'est pas positif. Aujourd'hui, nous ne sommes plus les initiateurs de la pression sociale, même si nous nous sommes montrés plus fermes avant le congrès. Combien de temps cela durera-t-il ? Cette attitude n'a pas permis de trouver des moyens d'améliorer la situation. (...) Les salariés voient en nous une organisation mollassonne, consensuelle envers le patronat. Nos militants se replient sur leurs entreprises et se démobilisent. Peut-on pousser à l'émancipation des salariés avec comme stratégie centrale la négociation ? L'émancipation passera par l'action. En serons-nous le catalyseur ? (...) Il nous faut revenir à un syndicalisme d'action »²¹⁸⁴.

3. Des bilans différents

Nous nous limiterons à quatre bilans de ce congrès. Celui de Michel Racht, tout d'abord, qui présenta quelques réflexions pour engager un débat après le congrès²¹⁸⁵. Nous les résumons. Deux décisions significatives ont été prises : une CE homogène et suppression de la référence au socialisme sous prétexte que le terme est galvaudé. Cependant, il n'y a pas que du négatif : la grève n'est plus considérée comme un vestige du passé ; 40% des congressistes,

²¹⁸² Interventions sur le rapport général, AC 1G94.

²¹⁸³ Réponse aux interventions, AC 1G94.

²¹⁸⁴ Intervention d'André Momein sur la « politique d'action », AC 1G96.

²¹⁸⁵ Suite au congrès ADL 169J25.

hors trotskistes, sont d'accord pour combattre la dérive actuelle. [Cette estimation de Michel Rachet nous semble très optimiste)]. Une réunion d'un groupe « Reconstruire » était prévue le 28 décembre 1988 avec Pierre Héritier, Christian Marquette²¹⁸⁶, Janette Laot²¹⁸⁷ et donc Michel Rachet. La proximité de l'appellation de ce groupe avec celle de l'ancienne tendance Reconstruction de la CFDT n'était certainement pas fortuite.

Michel Coynel dressa un bilan critique à peine moins sévère dans son éditorial de *Combat ouvrier*²¹⁸⁸. « L'éviction de Pierre Héritier a passionné les débats. À Jean Kaspar de restaurer une confiance ébranlée. (...) Le changement est très important : nous avons abandonné notre projet de transformation de la société actuelle ; le trait tiré sur le socialisme autogestionnaire en dit long ; nous rompons avec la CGT pour rechercher une alliance avec FO et la FEN ; nous refusons de prendre position à l'occasion des élections politiques. Les interventions sur la politique d'action n'ont pas permis de clarifier les débats. Nous avons des doutes sur une politique d'action offensive. Le Bureau de l'UD a montré ses inquiétudes sur un fonctionnement de l'organisation extrêmement centralisé, sur la caricature de véritables débats de fond, sur la faiblesse des syndicats dans la préparation du congrès qui a donc été vécu par certains copains comme la fin d'une époque. Pourtant les questions fondamentales restent : Comment être un syndicat qui pèse dans la société et qui permet de s'émanciper dans une société plus juste ? Comment être aussi autonomes du gouvernement et du patronat que des partis politiques ? Nous ne rentrons ni dans une attitude de chèque en blanc, ni dans le dénigrement systématique. Au boulot sur nos priorités : redonner à nos syndicats la première place, retrouver un syndicalisme de proximité ».

Frank Georgi, dans son dernier ouvrage sur l'identité de la CFDT, fait le bilan suivant du congrès de Strasbourg. Se posant la question : « Comment est-on passé de la CFDT de 1968 à celle de 1995, du radicalisme autogestionnaire au réformisme gestionnaire (...) ? »²¹⁸⁹, il écrit qu'« en 1988, au moment où Edmond Maire (...) abandonne ses fonctions, la mue est pour l'essentiel achevée » avec les « nouvelles solidarités », la « coopération conflictuelle » au sein des entreprises, l'abandon de la critique radicale du système, le refus de donner des consignes de vote, l'abandon du socialisme autogestionnaire, la réduction de l'autogestion à une démarche participative. Jean-Michel Helvig partage ce point de vue : « Edmond Maire se félicite (...) que le congrès de Strasbourg soit celui de « l'adaptation-mutation prise à bras-le

²¹⁸⁶ Secrétaire de la fédération unifiée de la Chimie de 1984 à 1991 et membre du BN de la CFDT de 1972 à 1991.

²¹⁸⁷ Membre de la commission exécutive de la CFDT de 1970 à 1981.

²¹⁸⁸ *Combat ouvrier*, décembre 1988, n° 298, supplément n°1.

²¹⁸⁹ Frank GEORGI *Lemonde change..., op. cit.*, p. 177-200.

corps » poursuivant la même route que celle ouverte « depuis neuf ans », c'est-à-dire au congrès de Brest (...). Le recentrage atteint son aboutissement »²¹⁹⁰.

Mais nous avons bien vu dans ce chapitre que la mise en oeuvre de ce recentrage avait désorienté bien des militants de la Loire. La question qu'il nous reste alors à explorer dans cette fin de chapitre, nous avait été posée par Michel Rachet : « Comment la CFDT a-t-elle pu rebasculer sur des bases moins revendicatives parfois que celles de la CFTC ? Comment cela a-t-il pu se faire ? »²¹⁹¹. Cette question, nous avait-il dit, l'intéressait plus que le fait de raconter ce qu'avait été son histoire militante.

D. Analyses du recentrage

Dans cet entretien, Michel Rachet avait apporté quelques hypothèses en réponse à sa question.

- L'institutionnalisation du syndicalisme, d'abord dans les grandes entreprises ou les banques, les responsables syndicaux avaient la possibilité de faire carrière dans les institutions représentatives du personnel au niveau régional ou national, mais aussi dans les organismes paritaires, ou dans les instances syndicales, perdant ainsi le contact avec les adhérents.
- La possibilité que les adhérents de base la CFDT aient été plus « centristes », moins révolutionnaires ou moins autogestionnaires que les militants.
- La possibilité d'une persistance de l'ancienne CFTC à l'intérieur de la CFDT.
- Le renforcement du capitalisme après l'écroulement du bloc de l'est, boulet à traîner, certes, mais boulet dont la disparition a permis au capitalisme de régner dans le monde entier.
- Il y avait rajouté ce qu'il avait estimé être très tôt une erreur tactique : la décision prise en CE de l'UD de la Loire que Pierre Héritier se fasse élire membre de la CE confédérale pour peser sur la ligne de la confédération, ce qui aboutit à priver de fédérateur les opposants au recentrage²¹⁹².

Pierre Héritier ajouta une autre hypothèse : « l'absence d'un brassage et d'une confrontation entre le courant cédétiste et un autre courant syndical »²¹⁹³.

Pour notre part, nous y ajoutons le sentiment d'appartenance et la fidélité des militants et des adhérents à une organisation et à sa direction, même s'ils avaient des

²¹⁹⁰ Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire...*, *op. cit.* p. 532.

²¹⁹¹ Michel Rachet, entretien avec l'auteur, le 16 novembre 2009.

²¹⁹² *Ibidem*.

²¹⁹³ Pierre Héritier, entretien avec l'auteur, le 12 mars 2012.

désaccords avec elle²¹⁹⁴. Nous allons confronter ces hypothèses avec les réponses apportées par six chercheurs.

1. Le recentrage : une résurgence

Marcel Grignard, secrétaire national de la CFDT de 2005 à 2014, fut l'auteur en 2009 d'un rapport adopté à l'unanimité par le Bureau national intitulé « Le syndicalisme à un tournant ...Osez le changement »²¹⁹⁵. Pour lui, ce rapport était le deuxième écrit « permettant de situer la ligne confédérale relative à la négociation collective »²¹⁹⁶ [et à l'autonomie vis-à-vis du politique] après « le rapport Moreau »²¹⁹⁷. Maïlys Gantois lui posa la « question du risque de voir le droit des salariés détricoté par des accords collectifs, notamment par accords d'entreprise, (...) [Marcel Grignard répondit que] « la négociation collective est un véritable outil d'émancipation et de construction du droit au plus près du terrain »²¹⁹⁸. Dans son texte, l'auteure met en question l'origine de cette « promotion de la pratique de la négociation collective (...), de la croyance selon laquelle la pratique de la négociation collective est une « bonne » pratique syndicale (...) à valoriser parmi d'autres moyens d'action »²¹⁹⁹. On pourrait croire, dit-elle, que cette origine est liée au « recentrage ». En fait, à partir d'un travail sur les archives des responsables de la formation, notamment Marcel Gonin, Paul Vignaux et Albert Détraz, elle [montre] « que (...) loin d'être un simple pan confirmant le tournant de [la CFDT] vers le « réformisme apolitique », prôner la négociation en entreprise se fonde sur une croyance en partie échafaudée par les fondateurs de la CFDT », puis légitimée dans la confédération²²⁰⁰. Si on suit l'auteure du chapitre, on pourrait dire qu'une des causes du basculement de la CFDT se situe dans les origines de la CFDT elle-même.

Un raisonnement proche de celui-ci se retrouve dans la conclusion rédigée par Guy Groux et René Mouriaux à leur ouvrage sur la CFDT²²⁰¹. Il faut remarquer que cet ouvrage a

²¹⁹⁴ Cf. infra, Annexe 2, Approche des parcours et des positions des militant(e)s CFDT de la Loire interviewé(e)s, page 539.

²¹⁹⁵ Marcel GRIGNARD, *Rapport pour le Bureau national des 19 et 20 mai 2009*, AC 2G172.

²¹⁹⁶ Maïlys GANTOIS *Être à la CFDT ou croire en la négociation ? Éléments constitutifs d'une croyance et représentations saisies par le prisme de la formation syndicale* in Cécile GUILLAUME (dir.) *La CFDT sociologie...*, op. cit. p. 179-198.

²¹⁹⁷ Alain MOREAU, *Rapport de situation générale pour le Conseil national*, session des 26- 27- 28 janvier 1978, AC 2G111. Rappelons que ce rapport a lancé le débat sur la premier recentrage de la CFDT validé par le congrès de Brest du 8 mai 1979. Cf. supra Chapitre 5, paragraphe IIB2c.

²¹⁹⁸ Entretien entre Maïlys GANTOIS et Marcel Grignard, jeudi 1er mars 2012. Maïlys GANTOIS *Être à la CFDT...*, op. cit. p. 179.

²¹⁹⁹ *Ibidem* p. 180.

²²⁰⁰ *Ibidem*, p. 196.

²²⁰¹ Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, op. cit. p. 283-292.

été publié en octobre 1989, moins d'un an après le congrès de Strasbourg que les auteurs considéraient à l'époque « comme le point d'orgue, sur le long terme, de l'évolution de la CFDT »²²⁰². Ils rappellent que les « faits évoqués (...) [dans leur ouvrage] révèlent (...) de puissants traits de rupture et des tournants d'importance »²²⁰³. Ils signalent « l'une des singularités essentielles de la CFDT de l'après-Congrès de 1964 (...) : la mise en œuvre incessante (...) d'une démarche de questionnements »²²⁰⁴ qui fit de la CFDT « une source indéniable, voire essentielle d'enrichissement symbolique et pratique pour le mouvement ouvrier français »²²⁰⁵. Il n'empêche que, pour eux, l'histoire de la CFDT révèle aussi des traits de continuité, des constances (...) qui marquent encore plus ou moins profondément l'organisation »²²⁰⁶. (...). Ces constances se retrouvent dans la « permanence des bases sociologiques et des zones d'influence, les origines confessionnelles (...) communes des dirigeants, la continuité des thèmes essentiels²²⁰⁷, (...) le cycle (...) du réformisme de la CFDT au réformisme cédétiste actuel, ce dernier étant cependant marqué par une adhésion plus forte à l'économie de marché »²²⁰⁸. Ce texte apporte donc une analyse nuancée mais insiste sur les constances qui auraient pu amener la CFDT au réformisme. René Mouriaux et Sophie Béroud en écriraient un autre, beaucoup plus critique sur l'évolution de la CFDT en 2001²²⁰⁹.

2. Le recentrage : Le résultat d'un décalage entre la logique de la CFDT et le nouveau « référentiel social » et d'une spirale de renoncements

Christian Marquette, secrétaire de la Fédération unifiée de la Chimie (FUC), et membre du BN de 1982 à 1988, se déclare en désaccord avec Marcel Grignard²²¹⁰. Pour lui le « rapport Moreau » ne visait pas une refondation de la CFDT autour des principes de l'autonomie par rapport au politique et de la négociation collective²²¹¹. Ces deux principes étaient, pour lui, constitutifs de la CFDT. Le rapport ne comportait que quelques ajustements

²²⁰² *Ibidem*, p. 285.

²²⁰³ *Ibidem*, p. 286.

²²⁰⁴ *Ibidem*, p. 290.

²²⁰⁵ *Ibidem*, p. 292.

²²⁰⁶ *Ibidem*, p. 286.

²²⁰⁷ *Ibidem*, p. 292.

²²⁰⁸ *Ibidem* p. 286.

²²⁰⁹ Sophie BÉROUD et René MOURIAUX « La CFDT en quête de refondation sociale », *Mouvements n° 14*, mars - avril 2001, p. 83-89.

²²¹⁰ Cf. supra, paragraphe précédent.

²²¹¹ Christian MARQUETTE « À propos de “ le syndicalisme à un tournant ...oser le changement !” » *Contribution à une réflexion syndicale portant sur le devenir de la Cfdt* in Collectif CFDT *Stratégie commune ou stratégie autonome*, Forum L'histoire en débat, mai 2010.

liés à l'incertitude de la situation politique à l'époque. Mais il confirmait « que la stratégie de la CFDT demeure celle d'une autonomie engagée, c'est-à-dire d'un engagement inlassable " au sein de l'Union des forces populaires, en vue de créer les conditions d'une victoire de l'Union de la Gauche aux prochaines législatives (...) pour en faire un point de départ d'un processus de transformation du pays " ». ²²¹². Pour lui, la question devient alors de comprendre pourquoi la CFDT a abandonné ses grands objectifs définis en 1970 : propriété sociale des moyens de production, planification démocratique, autogestion. Sa réponse est que ces objectifs étaient entrés à la fin des années 1970 « en décalage avec l'émergence dans la société d'un nouveau "référentiel" concernant les rôles respectifs de l'état, des "corps intermédiaires" et des individus » ²²¹³. Le niveau national, la centralisation et la dimension collective se voyaient en effet reconnaître un rôle prépondérant dans ces objectifs.

Ensuite, « la CFDT n'ayant ni su (?), ni voulu (?) actualiser son projet face à la montée en puissance du "libéralisme", se trouvant de plus bousculée par les incidences de la "crise" sur l'emploi et ses effets en matière de "désyndicalisation", il s'en est alors suivie une spirale de renoncements qui est venue, peu à peu, gommer l'essentiel de ses principaux acquis identitaires. » ²²¹⁴. L'auteur se demande si la « stratégie commune » qui privilégiait l'économique par rapport au social et dont Edmond Maire était un partisan, n'a pas été une source des recentrages ²²¹⁵.

3. Le recentrage : Un processus institutionnel réalisé à travers un basculement des permanents de la CFDT

Nicolas Defaud a rédigé une thèse sur « l'adaptation » de la CFDT Il est revenu sur le sujet dans un ouvrage publié aux presses de Sciences PO, puis dans une contribution à un livre collectif dirigé par Cécile Guillaume ²²¹⁶. Selon lui, la CFDT est passée de 1964 à 1995 d'un syndicalisme de « transformation sociale » à un « syndicalisme de proposition » ²²¹⁷.

²²¹² *Ibidem* p. 14. Rapport Moreau, p. 11.

²²¹³ *Ibidem* p. 24.

²²¹⁴ *Ibidem*.

²²¹⁵ En ce qui concerne la « stratégie commune », cf. supra Cf. chapitre 3, paragraphe IIID. Cf. Chapitre III, paragraphe IIID : le syndicalisme doit définir des « priorités respectueuses des contraintes économiques ».

²²¹⁶ Nicolas DEFAUD *L'"adaptation" de la CFDT : sociologie d'une conversion politique (1970-1995)*, thèse de doctorat en science politique soutenue à l'Université Paris-Dauphine sous la direction de Dominique Damamme, 2006. Nicolas DEFAUD *La CFDT (1968-1995) De l'autogestion au syndicalisme de proposition*, Presses de SciencesPo, 2009. Nicolas DEFAUD *De l'autogestion au syndicalisme de proposition. Sociologie d'une conversion sans convertis* in Cécile GUILLAUME (dir.) *La CFDT sociologie..., op. cit.*

²²¹⁷ *Ibidem*, *De l'autogestion..., op. cit.* p. 19-20. Sauf indication contraire, les citations du paragraphe seront extraites de ce texte.

Pour l'auteur, cette « conversion est un phénomène complexe (...) caractérisé par un processus intriqué de dépolitisation et de déradicalisation des revendications »²²¹⁸. La dépolitisation fut une « révision par étapes des frontières du syndicalisme sur une conception plus étroite en le découplant du champ [politique] (...) et des projets de transformation globale de la société »²²¹⁹. Dans les deux cas (en 1978 et en 1985), ces inflexions sont à mettre en rapport avec les déceptions nées des échecs à transformer le parti socialiste dans le cadre des « assises du socialisme » et à infléchir la politique du gouvernement Mauroy face à la crise²²²⁰. Quant à la déradicalisation des revendications, elle est passée par la modération des revendications salariales et plus généralement par un examen du bien fondé des revendications face à d'éventuels déséquilibres économiques.

Comment s'est passée cette conversion selon l'auteur ? Si des responsabilités ont été attribuées, le plus souvent à Edmond Maire, le « moteur du changement » résulte de l'articulation de plusieurs phénomènes : la possibilité, pour la confédération, de conquérir des postes de gestion paritaire, les prises de position des organisations de la CFDT dans la lutte pour le pouvoir, les changements intervenus dans la composition des organismes de direction de la CFDT. Ce sont, selon l'auteur, ces derniers éléments qui ont basculé entre 1970 et 1992. « Il est possible d'établir un lien clair entre les défections populaires et ouvrières et le renversement des forces dans la lutte pour arrêter les revendications légitimes »²²²¹.

L'auteur a « reconstitué la structure de l'appareil cédétiste » dans la période citée à partir de deux « corpus » (groupes) différents. Celui des délégués aux congrès, 1 600 individus en moyenne, qui se réunissent tous les trois ans pour voter sur les résolutions générales et élire les membres du Bureau national. Celui des 120 membres du Bureau national et permanents confédéraux. À partir de ces deux ensembles, l'auteur entend montrer que le « recentrage » s'alimente des changements des militants et permanents cédétistes. « Moins la confédération compte d'ouvriers, plus les textes et les positions se déradicalisent, et moins le syndicat attire les ouvriers ». Pour sa démonstration, il met à la disposition des lecteurs une série de graphiques montrant la répartition des congressistes entre secteur privé et secteur public, par niveaux de diplôme, le recrutement comparé des ouvriers et des techniciens en congrès et au Bureau national, etc.

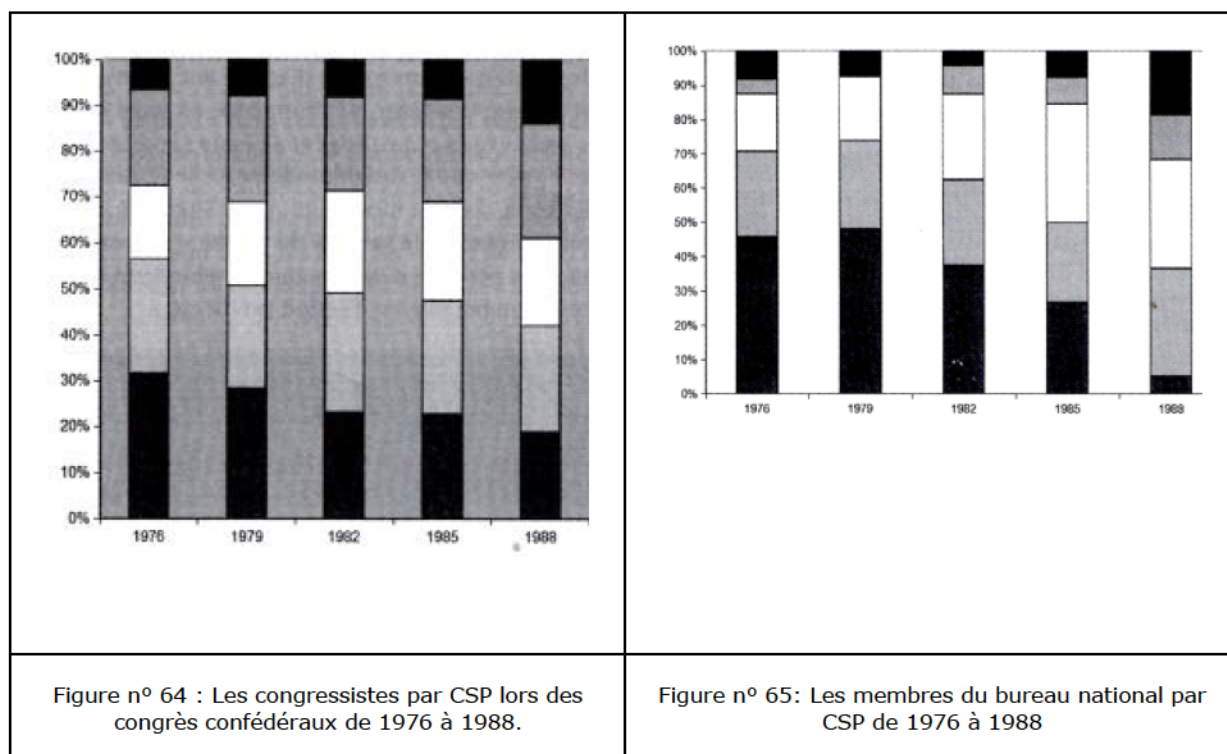
²²¹⁸ *Ibidem*, p. 21.

²²¹⁹ *Ibidem*.

²²²⁰ Cf. *supra*, Chapitre V, paragraphe IA3 et Chapitre VI, paragraphe IIC.

²²²¹ *Ibidem*, p. 21-22.

Nous avons reproduit, ci-dessous, deux de ces tableaux présentant l'évolution des catégories socio-professionnelles (CSP) des congressistes et des membres du Bureau national de 1976 à 1988 qui nous semblent tout à fait représentatifs de son point de vue²²²².



Pour lire les tableaux, les colonnes représentent les congrès confédéraux de 1976 à 1988. Sur chaque colonne sont portées du bas vers le haut les proportions des catégories sociales représentées, toujours dans le même ordre : ouvriers ; employés et fonctionnaires C-D ; techniciens et agents de maîtrise ; fonctionnaires B et enseignants ; Ingénieurs, cadres supérieurs, fonctionnaires A .

Au niveau des congressistes, le tableau permet de repérer des évolutions notables : de 1976 à 1988, la part des ouvriers surtout, et des employés diminua constamment d'un congrès à l'autre et devint inférieure à leur part dans la société globale. Au contraire, la part des ingénieurs, cadres supérieurs, fonctionnaires A et B et enseignants, fut en augmentation constante. Au niveau des membres du Bureau national, la part des ouvriers qui était de 45% en 1979, passa en dessous de 5% en 1988, la part cumulée des ouvriers et employés passant, elle, dans le même temps de 70 à 35%, alors que les représentants des CSP supérieures doublièrent leur représentation et que les techniciens et agents de maîtrise devenaient la catégorie la plus représentée.

L'auteur insiste sur la nécessité d'éviter le « réductionnisme sociologique » mais fait remarquer la corrélation entre les changements intervenus dans la composition du Bureau national et les prises de position des 120 membres du Bureau national et permanents

²²²² *Ibidem* p. 24 et 28. Nous avons limité les tableaux à la période 1976-1988.

confédéraux. Il a en effet étudié les « propriétés essentielles », les positions, des 120 membres du BN et permanents confédéraux à l'aide d'un descripteur de données comportant 18 questions et 58 modalités »²²²³. La variable « prise de position des permanents » comportait trois modalités : adaptation, c'est-à-dire assentiment vis-à-vis de la ligne confédérale, contestation de cette ligne, ou indétermination. Sur l'ensemble de la période, conformément à ce qu'il attendait, l'auteur est arrivé au résultat suivant : 18 « contestataires », 54 « adaptés » et 31 « indéterminés ». Il fait remarquer également que les ouvriers et les employés n'étaient généralement pas des « adaptés », mais que ce sont les employés qui étaient les plus contestataires.

Ces constats amènent l'auteur « à interpréter le basculement cégétiste comme une conversion institutionnelle (...), résultant d'une inflexion des choix collectifs liée à des équilibres différents entre groupes et factions de l'organisation, plutôt qu'à des transformations idéologiques individuelles »²²²⁴. Dans le deuxième ouvrage cité, il donnait plus de place, dans ce processus, au travail des dirigeants de la CFDT avec les intellectuels « saint-simoniens »²²²⁵. Le travail réalisé avec ce groupe visait moins « l'action » que la production d'une réflexion sociale détachée de revendications particulières, des ouvriers et des employés, par exemple²²²⁶, il a pu avoir, selon lui, un rôle dans la construction de la représentation du syndicalisme CFDT comme porteur de l'intérêt général²²²⁷.

4. « La traduction stratégique d'une lecture de la crise comme accoucheuse d'un monde nouveau »²²²⁸.

Frank Georgi a choisi un tout autre angle d'analyse du processus du recentrage. Pour comprendre le basculement de la CFDT, il a jugé indispensable de « faire (...) l'analyse et surtout l'histoire des discours produits » par la CFDT sur la crise à partir de 1973²²²⁹.

Ce fut déjà sur le thème de la crise que s'ouvrait le rapport d'Edmond Maire au congrès de Nantes en mai-juin 1973, avant la crise. Mais il s'agissait de la crise du

²²²³ Nicolas DEFAUD *La CFDT (1968-1995)...*, *op. cit.* p. 168-170.

²²²⁴ Nicolas DEFAUD *De l'autogestion...*, *op. cit.* p. 33.

²²²⁵ Nicolas DEFAUD *La CFDT (1968-1995)...*, *op. cit.* « La fondation Saint-Simon, fondée en 1982, va constituer autour de François Furet, Roger Fauroux, Alain Minc, Pierre Rosanvallon, un groupe de réflexion et d'expertise rassemblant les élites « réformatrices » issues des champs universitaires, administratif et économique ». Y participèrent notamment Edgar Morin, François Jacob, Edmond Maire, Antoine Riboud. p. 271.

²²²⁶ *Ibidem* p. 322-323.

²²²⁷ Sophie BÉROUD et René MOURIAUX « *La CFDT en quête ...*, *op. cit.*, p. 89.

²²²⁸ Frank GEORGI *Crise(s) : Le monde change...* *op. cit.* p. 177-200. Sauf indication contraire, les citations du paragraphe sont tirées de ce chapitre.

²²²⁹ *Ibidem* p. 177.

capitalisme, due à ses contradictions internes, société de consommation et aliénation, besoin d'autonomie et hiérarchie. En mars 1975, un numéro spécial de *Syndicalisme* présenta une analyse très marxiste de la crise, née de la baisse tendancielle du taux de profit et des efforts des capitalistes pour le maintenir²²³⁰. Cette interprétation fut retenue par la commission exécutive de l'UD de la Loire mais souleva des réactions contraires à la confédération et entraîna la publication d'une autre brochure en 1976 qui soulignait que la crise était à la fois une crise économique et une crise de civilisation²²³¹.

Dans le rapport d'Edmond Maire au congrès d'Annecy en 1976, « la situation depuis 1973 était présentée comme une période de “ généralisation de la crise du capitalisme ” à laquelle le socialisme autogestionnaire constitue toujours la seule alternative crédible »²²³². D'autant plus que la victoire des gauches aux élections législatives de 1978 apparaissait probable. Mais les années 1976-1977 furent marquées par une inflexion majeure. L'aggravation du chômage, le recul de la conflictualité, l'amorce de la désyndicalisation et enfin la rupture de l'union des gauches en septembre 1977, rendirent l'issue électorale très incertaine. Ce fut dans ce contexte que naquit la politique dite du recentrage.

Le rapport Moreau de janvier 1978 engagea une autocritique de la direction depuis 1974. La CFDT aurait donné l'impression de tout attendre d'une victoire politique de la gauche, alors que celle-ci n'était pas sûre et que, sans mobilisation réelle des travailleurs, elle n'irait pas dans le sens du socialisme autogestionnaire. La situation imposait un retour à la prise en compte des problèmes réels des travailleurs et à la négociation sur ces problèmes pour atteindre des résultats concrets. Il fallait revoir la cohérence des revendications et vérifier si l'unité d'action avec la CGT permettait effectivement de prendre en compte les intérêts réels des travailleurs. Malgré les critiques dont il fit l'objet, le rapport constitua le socle du « recentrage » [adopté alors sous le nom de resyndicalisation] au congrès de Brest en 1979 après la défaite des gauches aux élections législatives de 1978.

Dans son rapport à ce congrès, Edmond Maire entendait d'abord « reconstruire l'espoir [en tentant] de surmonter les graves insuffisances du syndicalisme et du mouvement ouvrier face à la crise »²²³³. C'était sans attendre qu'il fallait engager la rupture avec le capitalisme en imposant par la mobilisation sociale et la négociation, des modifications dans les solutions dictées par les intérêts des patrons. Sans cette mobilisation, même une victoire

²²³⁰ « La crise. Son histoire. Ses mécanismes », *Syndicalisme Hebdo*, n° 1539. Mars 1975.

²²³¹ « La crise », Paris, Montholon-Services, 1976 (coll. « CFDT/Réflexion »).

²²³² Frank GEORGI *CFDT : l'identité...*, *op. cit.* p. 187.

²²³³ Rapport général d'Edmond Maire au 38ème congrès de la CFDT (Brest, 8 mai 1979) AC 1G67. Cité par Frank GEORGI *CFDT : l'identité...*, *op. cit.* p. 190.

de la gauche n'apporterait rien. La crise donnait une chance au mouvement ouvrier d'imposer ses solutions à condition de prendre des initiatives, de partir des aspirations diverses des individus et des groupes et de redonner « autant d'importance aux phénomènes de pouvoir et de domination qu'à ceux liés à l'exploitation de la force de travail »²²³⁴. « Le recentrage de 1979 n'est pas, pour ses promoteurs, un retour au centre d'un balancier qui serait trop déporté sur la gauche (...), mais (...) un recentrage du syndicat sur lui-même après une phase de décentrage du côté du politique, qui aurait menacé d'en faire une CGT-bis (...)»²²³⁵. Le recentrage est la traduction stratégique d'une lecture de la crise comme accoucheuse d'un monde nouveau »²²³⁶.

Dans la perspective d'un monde nouveau, une victoire politique des gauches apparaissait secondaire. Elle ne fut d'ailleurs ni attendue, ni souhaitée jusqu'à quelques mois avant l'élection où la confédération choisit de soutenir François Mitterrand, puis son gouvernement pour obtenir des mesures allant dans son sens, ce qui constituait une entorse au recentrage. Le rapport au congrès de Metz en 1982 considérait que le rôle du syndicalisme n'était pas de défendre les acquis, mais de porter un projet de changement réel de la société. Celui-ci ne se produisit pas puisque le chômage continua à augmenter après 1983, puisque la mobilisation sociale rêvée par la CFDT n'advint pas, puisque le pouvoir lui-même n'en voulut pas. La CFDT dénonça alors une politique gouvernementale ne prenant en compte ni la justice sociale, ni la lutte contre le chômage. Les événements se précipitèrent : l'échec de la CFDT aux élections à la Sécurité sociale en 1983, l'accélération de la désyndicalisation à partir de la même date amenèrent la direction à accélérer si radicalement « l'adaptation du syndicalisme », qu'on parla d'un « second recentrage »²²³⁷.

Pour Frank Georgi, « cette prise de conscience (...) de la crise (...) de la CFDT (...) se conjugua avec l'aboutissement d'une crise générale des représentations, des références et des modèles qui fondaient jusqu'alors le socle culturel de la « gauche » et du « mouvement ouvrier ». Tout modèle de société fut estimé dangereux dès 1982 ; l'autogestion pouvait conduire au totalitarisme²²³⁸. Le syndicalisme ne pouvait plus proposer comme objectifs la suppression de la propriété privée des moyens de production, ni la substitution du plan

²²³⁴ *Ibidem*. p. 192.

²²³⁵ *Ibidem*. Selon Jean-Marie PERNOT, (*Syndicats : lendemains de crise ?*, Gallimard (Folio actuel)), « les orientations [du recentrage] de 1979 posaient de vraies questions au syndicalisme dont beaucoup n'ont rien perdu de leur pertinence », p. 208-209.

²²³⁶ *Ibidem* p. 193.

²²³⁷ Pierre-Éric TIXIER *Mutation ou déclin...*, *op. cit.*

²²³⁸ Frank Georgi ne rejoint-il pas ici Nicolas Defaud sur l'influence qu'ont pu avoir les « saint-simoniens » sur l'équipe dirigeante de la CFDT ?

au marché ; elles étaient à la fois inefficaces économiquement et dangereuses. L'autogestion ne pouvait pas être un modèle pour l'entreprise, traversée par deux logiques légitimes, celle du chef d'entreprise et celle des salariés. Elle devint donc une démarche, et le socialisme autogestionnaire fut abandonné.

La crise apparut comme une « crise-mutation » dont les facteurs principaux étaient les mutations technologiques et la concurrence entraînée par l'interdépendance des économies. Dans ce nouveau monde, il fallait construire un nouveau type de compromis qui apporterait des avantages aux deux parties : plus de compétitivité et moins de rigidités pour les entreprises ; des modes différents d'organisation et davantage de responsabilités pour les salariés. Frank Georgi écrit à ce propos que la négociation sur la flexibilité menée en 1984 illustra bien la nouvelle politique confédérale en même temps que les limites qu'elle rencontrait²²³⁹. Ce nouveau compromis supposait une prise de distance toujours plus grande par rapport à l'État, ce qui amena la CFDT à refuser de donner des consignes de vote, puis à abandonner toute référence au socialisme. Enfin, ce compromis passait par des arbitrages à faire au sein du salariat, ce furent les « nouvelles solidarités » que nous avons évoquées en présentant le congrès de Metz en 1982²²⁴⁰. Frank Georgi conclut son chapitre en se démarquant de l'interprétation de Nicolas Defaud : « L'histoire des interprétations cédétistes de la crise n'est pas que le reflet ou l'illustration d'une redéfinition idéologique. Elle en est un facteur d'explication déterminant »²²⁴¹. (...) Le recentrage n'est pas d'abord le produit des désillusions politiques de 1977 ou de 1984. Il est, plus profondément, un enfant de la crise »²²⁴².

5. La dimension internationale du recentrage

Pour Jean-Marie Pernot, « il n'est pas question de nier le primat des dimensions nationales du recentrage, mais il est possible de relever l'importance du contexte international tel qu'il est perçu par (...) l'équipe confédérale »²²⁴³. La période 1978-1984 fut celle d'une nouvelle perception des enjeux internationaux par la direction de la CFDT. L'utopie autogestionnaire se projetait dans les années 1970 dans une volonté d'imposer dans le rapport

²²³⁹ Cf. supra, chapitre 7, IB3A. Frank Georgi renvoie à ce sujet à l'analyse qui en a été faite par Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, op. cit. p. 247-251.

²²⁴⁰ Cf. supra, chapitre 6, IIC2b.

²²⁴¹ *Ibidem*, p. 199.

²²⁴² Frank GEORGI *CFDT, l'identité...*, op. cit. p. 200.

²²⁴³ Jean-Marie PERNOT « Repères comparatifs » sur la démocratie dans les syndicats ... et le 2^{ème} recentrage de la CFDT en 1984 », in COLLECTIF *La CFDT 50 ans après. Les Cahiers de l'Histoire en débat*. Nous suivrons cet auteur dans ce paragraphe.

est-ouest qui structurait les relations internationales depuis 1945, un rapport nord sud appuyé sur la montée du « tiers monde ». L'Algérie, la Yougoslavie, les organisations italiennes et quelques autres partageaient cette ambition. Elle s'épuisa au tournant des années 1980²²⁴⁴. Le rapport nord-sud porteur de tant d'espérances, laissa la place à la perception par les dirigeants de la CFDT d'une nouvelle résurgence des tensions est-ouest nourrie par l'intervention soviétique en Afghanistan, et le coup d'état du général Jaruzelski en Pologne. Cet enchaînement fut perçu comme un nouvel épisode de la guerre froide et un danger pour la démocratie, ce qui contribua à l'éloignement d'avec la CGT et la PCF, vus comme des soutiens à la politique soviétique. Dans ce contexte, la nécessité de ne pas s'inscrire en rupture à la consolidation européenne devint une composante de la stratégie confédérale.

Le changement politique de 1981 modifia le scénario initial du recentrage qui prenait comme hypothèse le fait que la gauche ne gagnerait pas. La confédération rechercha une convergence avec le gouvernement Mauroy « sur une sorte d'échange “ emplois contre salaires ” à l'image des tentatives italiennes ». Cela ne marcha pas. Dans cette période, la confédération s'engagea de façon très importante dans le débat sur la sortie du Système monétaire européen (SME) en rejetant toute idée protectionniste, même temporaire. Deux autres facteurs eurent alors une influence sur le recentrage. La confédération avait appris, notamment des Allemands, que la puissance ne pouvait reposer sur les seules mobilisations. Le renforcement numérique devint un impératif, et le syndicalisme d'adhérents un mot d'ordre. D'autre part, l'influence italienne devint très importante sur elle.

À partir de 1984, le « recentrage du recentrage » vit la CFDT se distancier du pouvoir socialiste. La référence autogestionnaire fut délaissée, l'Europe sociale la remplaça. Elle apparut à travers « le dialogue social à la Delors » comme un nouvel espace de régulation dont certains pensaient sans doute qu'il constituerait un levier de modernisation pour la France.

Conclusions du chapitre

C'est dans le contexte du deuxième recentrage et des remises en question qu'il impliquait, qu'il faut replacer l'évolution de l'UD CFDT de la Loire. Entre 1984 et 1988, elle connut d'abord trois années très difficiles marquées par la poursuite du chômage et de la désyndicalisation, les contradictions avec la confédération, l'incapacité à agir due à la

2244 Cf. Claude ROCCATI *Un internationalisme...*, op. cit. p. 573-635.

poursuite de la désunion avec la CGT et à ses dysfonctionnements internes. Il lui fallut passer par un long processus de reconstruction pour aboutir à une remise en route de l'UD autour d'un nouveau secrétaire-général et d'un nouveau Bureau. Elle retrouva alors une certaine activité qui lui permit d'obtenir un résultat satisfaisant aux élections prud'hommales de 1987. Elle restait néanmoins très fragile et incapable de lancer des mobilisations de masse. La victoire du recentrage et l'éviction de Pierre Héritier de la commission exécutive confédérale allaient renforcer cette fragilité et réactiver des failles qui risquaient bien de s'élargir après la courte embellie de 1987-1988.

Les différentes analyses du recentrage présentées en fin de chapitre convergent avec le ressenti de certains militants de la Loire²²⁴⁵. Que les chercheurs évoquent un « réformisme radical »²²⁴⁶, un « syndicalisme de proposition »²²⁴⁷, un « syndicalisme de régulation »²²⁴⁸, un « syndicalisme porteur de l'intérêt général »²²⁴⁹, un « acquiescement à tout changement pourvu que son avis [de la CFDT] soit sollicité »²²⁵⁰, le « gommage des acquis identitaires »²²⁵¹ ces différentes définitions renvoient à quelque chose qui n'a rien à voir avec le « syndicalisme de masse et de classe » que revendiquait l'UD dans les années 1970. Si les définitions données par les chercheurs sont proches, nous trouvons une certaine complémentarité dans leurs analyses et le désir de les questionner

Si le recentrage est bien un enfant de la crise, si le socle culturel des valeurs de gauche et du mouvement ouvrier a été effectivement remis en cause dans les années 1980, l'interprétation de la crise, donnée par les dirigeants de la CFDT, ne tient-elle pas aussi à la vision des intellectuels qui travaillaient avec elle à cette époque ? S'il y a eu basculement des dirigeants et des militants cédétistes, celui-ci n'est-il pas dû aussi à la prise de conscience par la direction de la CFDT qu'elle ne pourrait décidément pas compter sur cet appui du PS qu'elle recherchait depuis la fin des années 1960, et qu'il lui fallait trouver une autre stratégie pour se renforcer ? Son choix devenant alors celui de la coopération conflictuelle et de l'institutionnalisation. Et puis, si tant de militants de la Loire ont été, à ce point, « culbutés » par le recentrage, n'est-ce pas parce que, bien qu'héritiers du christianisme social ou du modernisme des années 1950-1960, ils s'en étaient éloignés ? En revanche, les réactions

²²⁴⁵ Pas tous, René Machabert nous a dit avoir été d'accord avec la ligne du recentrage ; entretien avec l'auteur du 17 janvier 2010.

²²⁴⁶ Frank GEORGI : *Crise(s) : Le monde change...*, op. cit. p. 178.

²²⁴⁷ Nicolas DEFAUD : *De l'autogestion...*, op. cit. p. 19-20

²²⁴⁸ Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT...*, op. cit. p. 251.

²²⁴⁹ Sophie BÉROUD et René MOURIAUX, *La CFDT en quête de refondation...*, op. cit. p. 89.

²²⁵⁰ Jean-Marie PERNOT *Syndicats : lendemains...*, op. cit. p. 200.

²²⁵¹ Christain MARQUETTE *À propos de " le syndicalisme... op. cit. »*

violentes des militants de la Loire, et d'autres, ne mettent-ils pas en question l'affirmation de Christian Marquette sur le fait que le rapport Moreau n'apportait qu'un simple réajustement de la stratégie de la CFDT ? Le discours ne comportait-il pas une part tactique ? Malgré leur fidélité à leur organisation, un certain nombre de militants ne supporteraient pas « ce retour à la CFTC » et « voteraient avec leurs pieds ». Mais ceci fait partie de la suite de l'histoire.

Conclusion générale

L'histoire de l'UD CFDT de la Loire ne s'arrêta pas, bien entendu, à la fin du congrès de Strasbourg le 26 novembre 1988. La victoire du recentrage allait avoir des suites à court et à long terme, au niveau départemental, comme au niveau confédéral.

Dans le chapitre précédent, nous avons mentionné une réunion d'un groupe « Reconstruire » prévue dans la Loire en décembre 1988 autour de Pierre Héritier, Janette Laot, Christian Marquette et Michel Ratchet²²⁵². Ce groupe ne se réunit que dans la région Rhône-Alpes. André Momein a retrouvé dans ses archives un compte-rendu de réunion d'un groupe « Reconstruire le syndicalisme » de la Loire, du 31 janvier 1989. Dans cette réunion, étaient présents Pierre Héritier, Michel Zapata, Michel Ratchet, Auguste Suc (SNCF), Françoise Lherbret, André Momein, Joël Thollet (Interco), Janette Ravachol, Michel Coynel, Geneviève Chabanon et Marc Convers (Banque). Il essaya de nouer des liens avec des anciens militants de la CGT, comme Michel Bouteille, et se transforma en octobre 1990, en « Débat Social », lieu de réflexions et d'échanges, contre le libéralisme, à partir des pratiques des participants. Un texte d'octobre 2001 faisait apparaître, parmi les premiers signataires, Michel Ratchet, Michel Zapata Raymond Autin, Michel Bouteille, René Caddéo, Geneviève Chabanon, Roger Millet, André Momein, etc. D'après ses archives, ce groupe mit fin à ses activités fin décembre 2005²²⁵³.

Les RG et l'UD signalèrent la démission de 22 élus sur 23 et de 90 adhérents sur 120 du syndicat des organismes sociaux de la Loire le 20 janvier 1989²²⁵⁴. Cette démission était liée selon les RG à la signature par leur fédération d'un accord sur les salaires et les préretraites jugé très défavorable. Les RG rappelaient à l'occasion que ce syndicat, de tendance « gauchisante », était majoritaire à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) avec 44% des voix.

En juin 1990, Michel Coynel écrivit dans l'éditorial de *Combat ouvrier* que le congrès départemental de Saint-Chamond avait montré une « sérénité retrouvée », tout en réaffirmant son ambition de « transformer la société »²²⁵⁵. Le nouveau bureau et la commission exécutive

²²⁵² ADL 169J25.

²²⁵³ Archives Municipales de Saint-Étienne (AMSE), 1S370.

²²⁵⁴ Note des RG, ADL 2035W11. *Combat ouvrier*, janvier 1989, n° 299, supplément n°2.

²²⁵⁵ *Combat ouvrier*, juin 1990, n° 316, supplément n°1.

comptaient environ la moitié de membres sortants, moyen sans doute choisi pour assurer une stabilité qui avait tant manqué entre 1984 et 1987.

En juin 1991, le bureau de l'UD critiqua le projet de résolution du futur congrès confédéral²²⁵⁶. Il aurait souhaité y trouver le projet d'un syndicalisme « transformateur », la volonté de développer des mobilisations permettant de construire des rapports de forces et de rechercher des convergences avec la CGT. Il aurait aussi souhaité le lancement d'une réflexion sur les moyens de faire vivre la démocratie dans la CFDT. En avril 1992, *Combat ouvrier* écrivait que le congrès confédéral de Paris avait été un non événement sur le plan médiatique²²⁵⁷. Il revenait sur trois amendements rejetés : la nécessité de développer des systèmes de solidarité et les deux questions de la recherche de convergences syndicales sans exclusive et d'une démarche de transformation sociale. Par ailleurs, Nicolas Defaud signale que « lors de ce congrès, le secrétaire général [Jean Kaspar] avait “déçu une partie des militants (...). Des interrogations existent sur ses capacités à exercer ses fonctions et à entraîner l'organisation” »²²⁵⁸. Cela prendrait bientôt de l'importance.

En décembre 1992, *Combat ouvrier* se félicita des résultats des élections prud'homales dans la Loire où la CFDT avait obtenu 27,6% des voix, soit 3% de plus qu'en 1987²²⁵⁹. En juin 1993, le congrès départemental se réunissait en présence de la nouvelle secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat²²⁶⁰. Jean Kaspar avait pourtant été réélu secrétaire général au congrès de Paris huit mois plus tôt. Mais « manquant d'autorité », il s'était vu demander par Edmond Maire, bien que retraité, de laisser la place à Nicole Notat qui fut élue par la commission exécutive, malgré de nombreuses protestations contre ce « putsch »²²⁶¹. Dans son rapport, Michel Coynel critiqua le procédé et « la panne de projet » de la CFDT. En conférence de presse, il affirma que l'UD de la Loire n'était pas en opposition avec la direction confédérale, mais gardait une démarche critique, ce qui est difficile à interpréter. Par ailleurs, il indiqua une progression des adhérents de 2,6% entre 1989 et 1991.

Le congrès confédéral de Montpellier, en mars 1995, fut marqué par des épisodes de violence inconnus jusque là dans un congrès, à cause de la « colère » de certains militants

²²⁵⁶ *Combat ouvrier*, juin 1991, n° 327.

²²⁵⁷ *Combat ouvrier*, avril 1992, n° 336.

²²⁵⁸ Réunion de la CE, 4 mai 1992, « Bilan du 42e congrès confédéral ». Cité par Nicolas DEFAUD *La CFDT (1968-1995)...*, *op. cit.* p. 286.

²²⁵⁹ *Combat ouvrier*, décembre 1992, n°343, supplément n° 2.

²²⁶⁰ *Combat ouvrier*, juin 1993, n°349, supplément n° 2.

²²⁶¹ Pour plus de détails, Cf. Nicolas DEFAUD *La CFDT (1968-1995)...*, *op. cit.* p. 282-293.

contre Nicole Notat²²⁶². Le congrès refusa le quitus à la secrétaire générale par 52% des voix²²⁶³, puis lui imposa un amendement sur « les 32 heures ». Si elle put faire voter la résolution générale, ce ne fut qu'avec 46% des voix, plus de la moitié des délégués ayant quitté la salle aux cris de « Notat, démission ». Le quatrième vote portait sur l'élection des membres du Bureau national (ils devaient obtenir au moins 50% des voix du congrès pour être élus). « Il est important de rappeler qu'un dispositif de votes électroniques avait parfaitement fonctionné lors du vote sur le (...) quitus. (...). Ce vote avait (...) valeur de motion de censure mais les apparatchiks confédéraux se sont assis dessus. Leur objectif : garder le pouvoir par tous les moyens. (...) Il était pour eux vital de ne plus s'en remettre à un vote électronique (...) impartial pour l'élection du Bureau national où Nicole Notat était candidate. ET LE DISPOSITIF DE VOTE ELECTRONIQUE TOMBA EN PANNE !! On installa à la hâte des bureaux de vote [d'où] furent (...) exclus tous les représentants des organisations qui avaient appelé à voter contre le quitus (...). Je confirme que le dépouillement s'est déroulé derrière des portes fermées à clé. (...). Cette pratique indigne et délictueuse a autorisé toutes les conjectures et parmi celles-ci, des possibilités de tripatouillage et de bourrage des urnes qui auraient ainsi permis de "sauver" Nicole Notat et son équipe. (...). En salle de presse où plusieurs journalistes m'attendaient (...) cela ne semblait faire pour eux aucun doute. Car il est évident que dans la logique du vote du quitus, Nicole Notat ne pouvait pas recueillir plus de 50% des voix exprimées »²²⁶⁴.

Un autre témoignage, anonyme, figure dans le même cahier. Le témoin y affirme que « selon certains membres du service d'ordre (...) les premiers résultats (...) faisaient apparaître l'élimination de quatre candidats (...) : [Nicole] Notat, [Jean-François] Troglic, [Michel] Jalmain et [Jacky] Bontemps n'avaient pas obtenu les 50%. À ce moment-là, l'ensemble des bulletins ont été récupérés (...) et emportés dans une autre salle (...). Le lendemain matin, à la proclamation des résultats, tous les candidats présentés par la CE étaient élus avec des scores honorables »²²⁶⁵. Nous nous sommes entretenu avec ce témoin qui nous a confirmé la véracité de ses dires ainsi que sa volonté de rester anonyme.

²²⁶² Pierre HÉRITIER, Anne-Marie GROZELIER, Jean-Claude APARICIO *La CFDT à l'épreuve de la démocratie : le congrès de Montpellier en 1995* in COLLECTIF *La CFDT 50 ans après*, « Les Cahiers de l'Histoire en débat », Novembre 1994.

²²⁶³ Ce qui ne s'était jamais produit dans un congrès de la CFDT.

²²⁶⁴ *Ibidem*, témoignage de Jean-Claude APARICIO. Au sujet de ce vote Dominique ANDOLFATTO et Dominique LABBÉ (*Histoire des syndicats (1906-2006)*, Le Seuil, 2006), écrivent que « Nicole Notat fut réélue lors d'un vote miraculeux », p. 328.

²²⁶⁵ *La CFDT 50 ans après...*, *op. cit.* Témoignage anonyme.

Une autre épreuve attendait la secrétaire générale fin 1995 avec les grèves contre le « Plan Juppé » de réforme de la Sécurité Sociale²²⁶⁶. Les syndicats s'étaient donné une plateforme unitaire sur la défense de la Sécurité sociale le 30 octobre et avaient organisé une manifestation le 14 novembre, veille de la présentation du plan. Cela n'empêcha pas Alain Juppé d'annoncer sa volonté d'encadrer très strictement les dépenses de santé, d'allonger de 37,5 ans à 40 ans la durée des cotisations permettant une retraite à taux plein pour les fonctionnaires, comme cela avait été décidé en 1993 pour le régime général des retraites du secteur privé, et de mettre en cause le système des pensions de la SNCF et de la RATP. Nicole Notat jugea que le gouvernement « allait dans le bon sens » et prit sa défense « contre le camp de l'immobilisme ». Dès le 25 novembre, les cheminots, suivis par les salariés de la RATP, se mirent en grève pendant trois semaines et bloquèrent le pays. Ils furent rejoints par des enseignants et des salariés des services publics, principalement. Le 5 décembre, les manifestations regroupèrent deux millions de personnes. Le gouvernement dut faire en partie machine arrière. Alain Juppé annonça en effet l'abandon des projets sur les retraites le 10 décembre, tout en maintenant la réforme de la Sécurité sociale.

Pendant le mouvement, Nicole Notat subit de violentes critiques, notamment de la part de certains membres du SGEN²²⁶⁷. Elle fut soutenue le 29 novembre par la revue *Esprit* qui publia l' « Appel pour une réforme de fond de la Sécurité sociale » tandis qu'un « Appel de soutien aux grévistes » fut lancé notamment par Pierre Bourdieu et Jacques Kergoat, le 5 décembre. À la différence de ce qui s'était passé en 1968, la CFDT n'avait pas fait preuve de « disponibilité à l'événement (...) dans un contexte de crise intense »²²⁶⁸ parce qu'elle approuvait un certain nombre de points du plan Juppé. Une équipe de permanents tria et classa les messages envoyés à la confédération à propos de son attitude pendant le mouvement. Au total, le groupe de travail totalisa 1 045 courriers de mécontentement (dont 684 émanant de structures syndicales) et 552 messages de soutien (dont 107 émanant de structures syndicales). L'Union Régionale Auvergne demanda un congrès extraordinaire, qu'elle n'obtint pas. Certains syndicats désavouèrent ceux de leurs membres qui avaient exprimé leur opposition. Mais le syndicat des cheminots de Paris sud-est vota sa désaffiliation et devint un nouveau syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques (SUD).

Il se passa la même chose à Saint-Étienne. Michel Riocreux, qui remplaçait Michel

²²⁶⁶ Nous suivons Ludivine BANTIGNY *La France..., op. cit.* p. 70-71 dans ce paragraphe.

²²⁶⁷ Nicolas DEFAUD *La CFDT (1968-1995)...*, *op. cit.* p. 297-315.

²²⁶⁸ *Ibidem* p. 302.

Coyne, en congé syndical²²⁶⁹, refusa tout contact avec le syndicat des cheminots qui s'était mis en grève²²⁷⁰. Celui-ci s'affilia donc à SUD. Par ailleurs beaucoup de dirigeants de la fédération générale des transports et de l'environnement (FGTE) passèrent à la CGT²²⁷¹. Ce fut à ce moment-là que Michel Rachet rendit sa carte de la CFDT après avoir essayé de dissuader les cheminots de partir²²⁷².

En 2000, ce fut André Momein, rentré à l'ANPE en 1990, qui quitta la CFDT avec son syndicat, parce qu'il ne voulait pas « cautionner la réduction des aides aux demandeurs d'emploi pour soi-disant sauver l'ASSEDIC et parce que la décision avait été prise sans débat. (...) Nous avons été 90% à quitter la CFDT, et à créer le Syndicat National Unitaire, (SNU). L'année suivante, nous nous sommes rattachés à la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) »²²⁷³.

Nous terminons la série de ces événements en lien avec le recentrage de la CFDT par l'évocation du mouvement de 2003 contre la réforme des retraites, rendue publique par le gouvernement Raffarin en décembre 2002²²⁷⁴. Jean-Marie Pernot a décrit ce mouvement comme une « valse à quatre temps »²²⁷⁵ : 1- Une phase de montée en puissance de la mobilisation, du 7 janvier, jour d'une déclaration commune des organisations syndicales, au 13 mai 2003, journée de grève générale interprofessionnelle et de manifestation; Jean-Marie Pernot note que la CFDT joua de plus en plus « une participation en solo » au fil du temps ; 2- l'épisode de la négociation des 14 et 15 mai ; le ministre et les syndicalistes annoncèrent le 15 mai au matin que la négociation s'était terminée sur un désaccord ; le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, repartit à l'assaut dans l'après-midi et obtint, en une heure de discussion, suffisamment d'aménagements du texte pour le ratifier ; il ne fut imité que par Jean-François Cazettes, le président de la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres (CFE-CGC), la CFTC s'y refusant ; 3- du 16 mai au 10 juin, l'attente déçue de la participation des salariés du secteur privé au mouvement (600 000 manifestants le 25 mai, dont une toute petite minorité du privé ; d'autres points forts les 3, le 10 et 19 juin où Marc Blondel réitéra sa proposition d'appeler à une grève générale

²²⁶⁹ Pour cause de campagne électorale aux élections municipales de 1995 à Saint-Étienne.

²²⁷⁰ Marie-Paule Lefranc, entretien avec l'auteur, le 5 décembre 2011.

²²⁷¹ Jean Guinand, entretien avec l'auteur le 7 décembre 2012. Cf. Paule MASSON (cord.) *SYNDICALISTES ! de la CFDT à la CGT*, Syllepse (« Le Présent Avenir »), Paris, 2008.

²²⁷² Michel Rachet, entretien avec l'auteur, 16 novembre 2009.

²²⁷³ André Momein, entretien avec l'auteur, le 16 novembre 2009.

²²⁷⁴ Jean-Marie PERNOT : *Syndicats : lendemains de crise*, Gallimard (folio actuel), 2005.

²²⁷⁵ *Ibidem*, p. 37-44. Sauf indication contraire, les citations seront extraites de cette partie de l'ouvrage.

interprofessionnelle, ce que déclina Bernard Thibault au vu de l'effritement de la mobilisation) ; 4- « une sortie difficile d'un mouvement sans résultat ».

D'après la CFDT elle-même, plus de 40 000 adhérents l'auraient quittée au cours des années 2003 et 2004 à cause de la position qu'elle avait prise dans cette affaire²²⁷⁶. Pour Dominique Andolfatto et Dominique Labbé, ce fut « l'origine de la crise interne la plus grave pour la CFDT depuis la déconfessionnalisation »²²⁷⁷. Les organisations les plus touchées furent les fédérations des transports, des finances, des banques, le SGEN, l'union régionale Auvergne, - plusieurs firent sécession²²⁷⁸. Dans la Loire, la CFDT était dans une phase de syndicalisation due aux « 35 heures » et à la baisse du chômage. À l'annonce de l'accord, Michel Zapata rendit sa carte cette année-là, parce qu'il n'y « avait plus de pôle d'opposition où il pouvait apporter une parole »²²⁷⁹. Il ne fut pas le seul puisque, selon Jean-Pierre Laurenson, les départs de militants opposés à l'accord, furent plus nombreux, dans la Loire, que les adhésions de personnes satisfaites de la prise en charge des « carrières longues »²²⁸⁰. Certains, au contraire, comme René Machabert et Marcel Gonin, firent le tour de la région pour défendre la CFDT²²⁸¹.

On peut se demander si la CFDT ne paya pas ainsi son entrée, à partir de 1992, dans un « troisième recentrage » dans lequel elle s'institutionnalisa en occupant des postes jusque là tenus par FO (UNEDIC, CPAM), acquiesça aux propositions des gouvernements ou des organisations patronales et rompit le front syndical à l'occasion de deux vastes mouvements sociaux. Dans *Le Monde*, en avril 2004, un certain nombre d'anciens dirigeants de la CFDT, dont Pierre Héritier et Roger Bonneville de la Loire, Albert Détraz, Pierre Hureau, Jeannette Laot, Christian Marquette posèrent « question à la CFDT » sur sa signature de l'année précédente, sur ses orientations générales d'acceptation des idées libérales et sur son « solo syndical »²²⁸². Cet appel fut-il entendu ? François Chérèque ne rompit pas le front syndical, ni contre le Contrat Première Embauche (CPE) en 2006, ni contre la réforme des retraites présentée par Éric Woerth en 2010.

²²⁷⁶ *Syndicalisme hebdo*, 14 avril 2005. Cité par Jean-Marie Pernot, *ibidem*, p. 344.

²²⁷⁷ Dominique ANDOLFATTO et Dominique LABBÉ *Histoire des syndicats...*, *op. cit.* p. 328-329.

²²⁷⁸ Paule MASSON *Syndicalistes ! ...op. cit.*

²²⁷⁹ Michel Zapata, lettre aux membres du conseil de l'union locale des retraités CFDT de Saint-Étienne, le 29 novembre 2003.

²²⁸⁰ Jean-Pierre Laurenson, conversation avec l'auteur le 17 septembre 2015.

²²⁸¹ René Machabert, entretien avec l'auteur, le 17 janvier 2010.

²²⁸² *Le Monde*, 17 avril 2004, « Questions à la CFDT ».

Mais il suffit d'observer les deux graphiques ci-dessous pour comprendre que le recentrage ne fut pas à l'origine, à lui seul, de toutes les difficultés de l'UD de la Loire. Le nombre des adhérents de la CFDT était à son apogée en 1977, avant le rapport Moreau de janvier 1978 et le congrès de Brest de mai 1979 qui lancèrent le premier recentrage, mais débuta alors une baisse qui ne s'arrêta pas jusqu'en 1988²²⁸³.

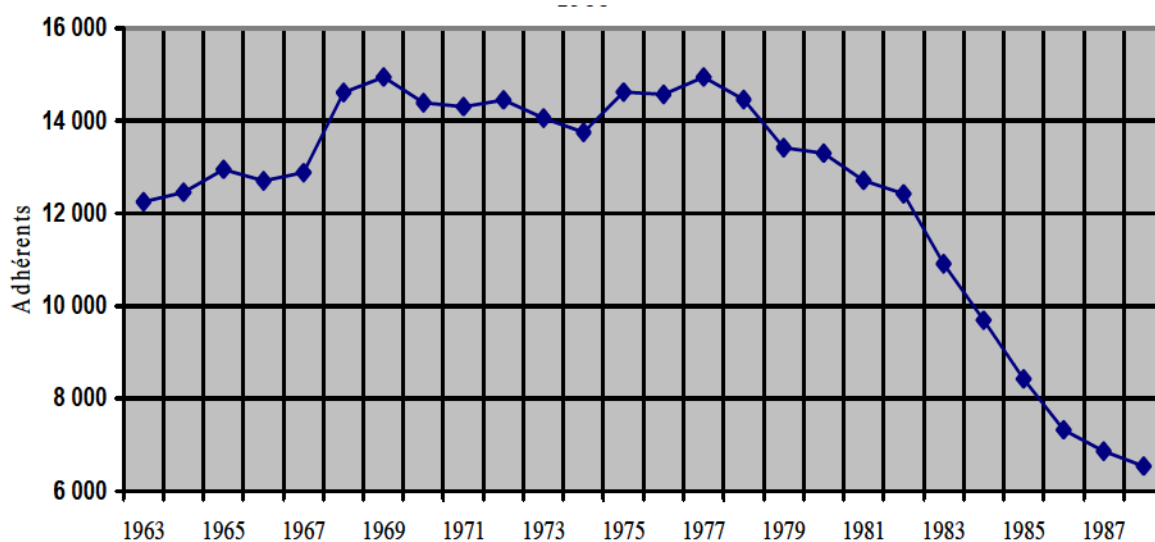


Figure n° 66 : Évolution du nombre des adhérents de la CFDT dans la Loire entre 1963 et 1988

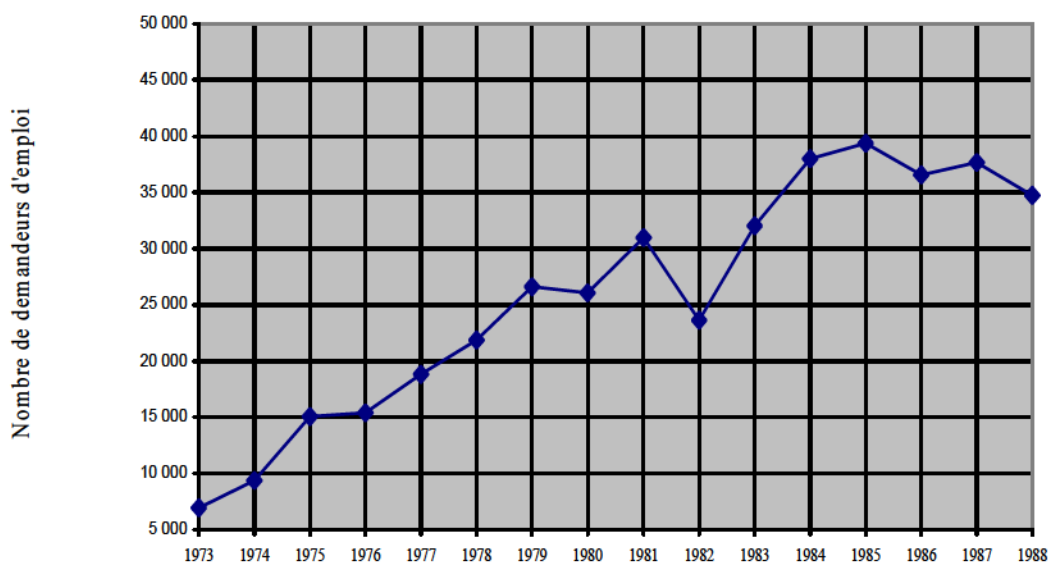


Figure n° 67 : Évolution du nombre officiel de demandeurs d'emplois dans la Loire de 1973 à 1988

À partir de 1977, l'augmentation du chômage, en progression depuis cinq ans, et un certain nombre de phénomènes liés à la restructuration du capitalisme affaiblirent

²²⁸³ Antoine BÉVORT *Compter les syndiqués..., op. cit.*

considérablement l'UD de la Loire : fermetures des grandes entreprises qui étaient des bastions syndicaux, externalisation de certaines de leurs activités pour celles qui n'avaient pas fermé, multiplication des petites entreprises sans tradition syndicale, division des travailleurs selon leurs statuts, multiplication des chômeurs, installation dans la précarité²²⁸⁴, etc. Ajoutons que la « nécessaire adaptation » du syndicalisme, qui justifia les recentrages, se révéla incapable d'enrayer la baisse des adhérents de la CFDT, tant dans la Loire qu'au niveau national²²⁸⁵. Si nous n'avons pas d'enquête au niveau national, nous pouvons dire que les recentrages aggravèrent la baisse du nombre d'adhérents dans la Loire jusqu'en 1988 par la remise en cause des représentations et des pratiques syndicales qu'ils sous-tendaient. Toutefois, il ne faut pas oublier que la désyndicalisation frappa aussi de plein fouet la CGT dont une tentative, différente certes, mais d'une certaine façon, équivalente au premier « recentrage » de la CFDT, fut lancée par Georges Séguy au congrès de Grenoble en 1978 avant d'être vite abandonnée.

Selon Dominique Labbé, « l'effondrement de l'implantation cégétiste dans les entreprises industrielles doit s'expliquer avant tout par des causes nationales [les fluctuations de l'emploi et le déclin de la classe ouvrière²²⁸⁶], des transformations générales dans les pratiques syndicales, des choix opérés dans les années 1970, sanctionnés par le départ de nombreux adhérents et par le tarissement des adhésions nouvelles »²²⁸⁷. Au chapitre des transformations des pratiques syndicales, il valide une hypothèse de Michel Rachet²²⁸⁸ : l'institutionnalisation des syndicats amena les militants à être très souvent en réunion dans des organismes divers et à passer moins de temps avec les travailleurs. Cette institutionnalisation faisait courir un certain nombre de risques aux syndicats : celui « d'apparaître comme d'éternels mécontents ou des cautions »²²⁸⁹ ; mais aussi celui de vider les sections syndicales de leurs meilleurs militants qui se coupaient de leur base. À ces deux risques, déjà relevés en 1990 par Michel Noblecourt, s'ajoutait bien entendu le risque d'une perte d'indépendance par rapport à l'État ou aux directions des entreprises²²⁹⁰. Ces risques n'ont d'ailleurs pas échappé aux dirigeants de la CFDT eux-mêmes. Edmond Maire le nota : « les militants voient leur

²²⁸⁴ Cf. Robert CASTEL *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard, 1995, Folio-Gallimard, 2000.

²²⁸⁵ Cf. les nombres d'adhérents que nous citons supra, chapitre 6, paragraphe IID4d à partir de l'enquête du GAPS et du travail d'Antoine BÉVORT *Compter...*, *op. cit.* p. 56.

²²⁸⁶ Dominique LABBÉ et alii *L'Union Départementale CFTC-CFDT de Meurthe-et-Moselle...*, *op. cit.* p. 105.

²²⁸⁷ *Ibidem*, p. 61.

²²⁸⁸ Cf. Chapitre 7, paragraphe IID.

²²⁸⁹ Michel NOBLECOURT *Les syndicats en question*, Les Editions Ouvrières 1990.

²²⁹⁰ Dominique ANDOLFATTO et Dominique LABBÉ, (*Sociologie des syndicats*, La Découverte (Repères)), estiment que les syndicats d'entreprise sont trop dépendants pour refuser de signer les « accords d'entreprises ».

énergie largement absorbée par cette pratique des institutions représentatives qui demande préparation et suivi. Le contact direct avec les salariés est souvent réduit à la « portion congrue », avant de souligner que cette tendance est un paradoxe pour un syndicat qui est le seul à avoir soutenu le « droit d'expression des travailleurs » sur leurs conditions de travail, et à avoir appelé à un syndicalisme qui implique les adhérents dans son action²²⁹¹. En ce qui concerne les choix opérés, Dominique Labbé cite l'acceptation des plans de licenciements de 1979 et 1984. Ne varièrent, selon l'auteur, que les dates de « retournement », liées à la précocité de la crise : 1971 en Meurthe-et-Moselle, 1978 au niveau national, 1978-1980 en Isère, 1982 en Haute-Garonne²²⁹². Ajoutons 1977 pour la Loire.

Pour notre part, nous avons voulu cependant rechercher dans l'histoire que nous avons déroulée, des éléments spécifiques qui auraient pu contribuer à l'effondrement de l'UD dans la période 1977-1988.

Un premier élément date du tournant des années 1970-1980. Ce fut le changement quasiment complet de la direction de l'UD entre 1977 et 1985. En effet, sur les 12 membres élus à la commission exécutive en 1977, il n'en restait plus qu'un en 1985 ; sur les 30 membres du Bureau élus en 1977, il n'en restait plus que 2 à la même date, ce qui entraîna une rupture dans la direction, comme l'UD n'en avait jamais connu dans la période étudiée. Cet élément est lié à la crise et au recentrage puisque, s'il y eut deux décès, plusieurs départs furent consécutifs à des licenciements de militants qui durent se reconverter ; un départ, répondit à des raisons financières, elles-mêmes causées par la baisse du nombre des adhérents ; un autre, au moins, fut lié à la lassitude d'un combat répété et vain contre les licenciements²²⁹³.

Un autre élément qui nous semble très important fut celui du déséquilibre des forces entre les UD CGT et CFDT pendant toute la période. Contrairement à la CFDT de Basse-Normandie par exemple²²⁹⁴, l'UD de la Loire s'est toujours retrouvée en infériorité par rapport à sa partenaire. Cela fut vrai du point de vue du nombre d'adhérents, entre 80 000 et

²²⁹¹ Edmond Maire *Nouvelles frontières...*, *op. cit.* p. 18.

²²⁹² *Ibidem*, p. 65.

²²⁹³ Cf. Marc Vray, entretien avec l'auteur, 8 décembre 2010.

²²⁹⁴ Cf. Gérard BOUDESSEUL *Vitalité du syndicalisme...*, *op. cit.*

100 000 pour la CGT et 21 000 pour la CFTC en 1945²²⁹⁵, 40 000 pour la CGT et 14 600 pour la CFDT en 1968²²⁹⁶. Nous savons bien que le nombre d'adhérents n'est pas un critère suffisant pour porter un jugement sur une organisation. Mais cela fut vrai aussi du point de vue de la représentativité. Aux élections prud'hommales en 1982 par exemple la CGT obtint 40,3% des voix et 47,7% des voix dans l'industrie contre 23,7% et 22,3% à la CFDT²²⁹⁷. Du point de vue, encore, de l'impact dans les manifestations où il arriva qu'une manifestation à Roanne pour accueillir le premier ministre en 1978 voie un rapport de 1 à 10 entre les deux organisations²²⁹⁸. Du soutien que la CGT trouvait auprès du PCF alors que la CFDT n'a pu jamais vraiment compter que sur un soutien du petit PSU avant de le quitter²²⁹⁹. De ce fait, comme l'écrivirent les RG en 1978, la CGT « peut mettre la CFDT devant le fait accompli »²³⁰⁰, celle-ci n'ayant souvent eu pour seul choix que d'accepter ou de refuser les propositions de celle-là. En prenant le risque, comme cela se produisit en 1972, d'être désavouée par une partie de ses sections syndicales²³⁰¹. Et quand la CFDT tenta de manifester seule comme dans les années 1980-1984, elle ne réunit que peu de manifestants ou dut même supprimer la manifestation prévue. Elle fut en fait incapable d'organiser seule des manifestations de masse dans les années 1980. D'ailleurs, l'idée de la nécessité de recruter revint très souvent dans les sessions du Bureau ou dans les résolutions des congrès.

Les choses auraient peut-être pu être différentes si, à l'occasion de la déconfessionnalisation de la CFTC, une grande organisation syndicale démocratique avait vu le jour avec une fusion entre Force Ouvrière et la nouvelle CFDT. Mais celle-ci fut rendue impossible par la différence de culture entre les militants des deux organisations et le refus catégorique de FO d'accepter une plate-forme d'action unitaire avec la CGT, comme celui de

²²⁹⁵ Cf. supra chapitre 1. L'estimation du nombre d'adhérents de la CGT est de Jean-Michel STEINER (*Le PCF...*, *op. cit.* conversation avec l'auteur). Celle des adhérents de la CFDT est de Gilles MASSACRIER (*Mai-Juin 68 à Saint-Étienne ...*, *op. cit.* p. 46).

²²⁹⁶ Selon Gilles MASSACRIER *Mai-Juin 68 à Saint-Étienne ...*, *op. cit.* p. 46 et nos calculs à partir du nombre de timbres placés donné par le Bureau de l'UD CFDT en juin 1972.

²²⁹⁷ Cf. supra, chapitre 6, paragraphe IIB3d.

²²⁹⁸ Cf. supra, chapitre 5, paragraphe IIC2d.

²²⁹⁹ Tudi KERNALEGENN, François PRIGENT, Gilles RICHARD, Jacqueline SAINCLIVIER (dir.) *Le PSU vu d'en bas. Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 1950-années 1980)*, Presses Universitaires de Rennes, 2009. En ce qui concerne le PSU dans la Loire, lire Jean-Michel STEINER *Un parti neuf face à un mouvement ouvrier aux fortes traditions, Prémices et débuts de la fédération PSU de la Loire (1955-1971)*.

²³⁰⁰ ADL1333W225.

²³⁰¹ Cf. supra, chapitre IV, paragraphe IIB2.

la CFDT d'y renoncer²³⁰². La fusion aurait également permis un brassage de cultures syndicales qui aurait pu se révéler bénéfique²³⁰³.

Un autre élément aggravant, là aussi à la différence de la CFDT en Basse - Normandie²³⁰⁴, fut qu'elle ne put pas se trouver des alliés parmi les étudiants stéphanois, en général peu nombreux et plus proches du PCF que des mouvements d'extrême gauche pour ceux qui étaient organisés dans les années 1960. L'UD eut ensuite des liens avec l'Association générale des étudiants de Saint-Étienne (l'AGESE) quand celle-ci eut une direction proche du PSU ; elle essaya, pendant un temps de soutenir une organisation étudiante proche de la CFDT mais sans résultat.

En revanche, elle noua des liens et mena des combats avec certaines organisations dites « gauchistes » dans les années 1970. Ce travail en commun contribua à la victoire des travailleurs immigrés sans papiers en 1973. Il contribua également, avec la participation du MLAC et d'autres forces de gauche, à l'adoption de la loi Veil en janvier 1975 et à sa reconduction en décembre 1979. Ces « gauchistes » n'étaient ni très nombreux, ni très faciles à cadrer. On a vu néanmoins, dans les exemples que nous avons cités, qu'il était possible de mener des combats avec eux, et nous n'avons pas très bien compris les raisons de la décision de ne plus mener des actions communes avec eux, suite au mouvement des travailleurs immigrés sans papiers²³⁰⁵. Des alliances provisoires auraient peut-être été possibles avec certains d'entre eux dans d'autres luttes. En fait, rien ne vint combler l'inégalité du rapport des forces entre la CFDT et la CGT.

Un autre élément qui affaiblit l'UD de la Loire par rapport à d'autres fut sans doute le fait que l'industrie du département était une vieille industrie, basée sur le charbon, la métallurgie et le textile, qui avait peu connu la seconde révolution industrielle. Les informations ne manquent pas à ce sujet. En 1946, pénurie de matières premières. Dans les années 1950, crise quasi-générale au début de la décennie, production de cycles qui ne passa ni au stade usinier, ni au vélomoteur, concurrence de la Lorraine²³⁰⁶. Au début des années 1970, « région mal en point à l'avenir préoccupant » selon Jacques Schnetzler dont le point de vue fut confirmé par le préfet René Camous dans une lettre au député Michel Jacquet où il

²³⁰² Frank GEORGI *Les rendez-vous manqués du syndicalisme libre in CFDT L'identité en questions...*, op. cit. p. 67-91.

²³⁰³ Selon Pierre HÉRITIER, 12 mars 2012, entretien avec l'auteur.

²³⁰⁴ Cf. Chapitre 3, paragraphe IID.

²³⁰⁵ Pierre Héritier entretien du 29 mai 2009.

²³⁰⁶ Cf. supra Chapitre 1, paragraphe IVA.

énumérait tous les reclassements nécessaires, dans les houillères, chez Creusot-Loire, dans le textile²³⁰⁷. Ces dernières appréciations furent portées juste avant le déclenchement de la crise, à la fin de l'année 1973.

La CFTC avait pourtant organisé en 1964 un premier colloque pour le redressement de l'économie stéphanoise avec FO et un certain nombre d'associations²³⁰⁸. La nouvelle CFDT avait élaboré en 1965 un programme pour l'amélioration économique et sociale de la région stéphanoise et les trois UD, FO, CGT, CFDT, avaient intégré le Comité d'expansion économique de la Loire en janvier 1966²³⁰⁹. Au début des années 1980, la CFDT créa des comités pour l'emploi avant de participer aux comités d'emploi officiels, en vain²³¹⁰. Les archives montrent que la diminution des emplois industriels a été largement supérieure à la création des emplois dans le tertiaire, ce qui a entraîné un phénomène de migration journalière vers la région lyonnaise et la diminution de la population active dans la Loire²³¹¹.

Autre élément encore d'affaiblissement (mais peut-être aussi de richesse) de l'UD CFDT : le manque de cohésion interne et externe. Les résultats des élections à la CAFL Saint-Chamond en 1971 furent mauvais pour la CFDT qui perdit des voix dans le premier collège après la grève de 1970²³¹². L'inspecteur des RG, analysant ces résultats, écrit : « Ceci peut s'expliquer par le fait que les ouvriers reprochent à la CFDT son manque de cohésion (...) ; l'influence de la personnalité du délégué est plus importante à la CFDT »²³¹³. Il parle ici d'un manque de cohésion interne, peut-être par comparaison avec celle qui pouvait exister à la CGT grâce à la forte présence du PCF.

L'UD avait pourtant une identité syndicale commune qu'elle traduisait par la volonté d'articuler un « syndicalisme de masse » (mener des luttes revendicatives) et un « syndicalisme de classe » (transformer la société). Selon les périodes, dans cette articulation, on mit plutôt l'accent sur l'un ou sur l'autre. Cette articulation n'était pas toujours facile dans le quotidien et pouvait prêter à contestation. Cela se marqua dans le « conflit CAFL » de 1956²³¹⁴, mais aussi dans d'autres, d'autant que les militants étaient différents d'un secteur à

²³⁰⁷ Cf. supra Chapitre 4, paragraphe IIIA2.

²³⁰⁸ Cf. supra Chapitre 2, paragraphe VC.

²³⁰⁹ Cf. supra Chapitre 3, paragraphe IIC.

²³¹⁰ Cf. supra Chapitre 6, paragraphe IIB2a.

²³¹¹ Cf. supra Chapitre 7 paragraphe IIA2

²³¹² Cf. supra Chapitre 4, paragraphe IIB1a.

²³¹³ ADL693VT188.

²³¹⁴ Cf. supra Chapitre 1, paragraphe IVB

l'autre et d'une fédération à l'autre : Hacuitex (le textile) s'est opposé au recentrage alors que la Métallurgie l'a soutenu. L'UD essaya de répondre à ce problème par l'information et la formation, mais il persista dans les conflits, à propos de la guerre d'Algérie²³¹⁵, avec l'UL de Firminy en 1965²³¹⁶, entre l'UD et l'UR Métaux dans les années 1970²³¹⁷, le « conflit Dorel », en 1976, qui entraîna le départ d'un certain nombre de militants des organismes sociaux et de la santé à la CGT²³¹⁸, le conflit entre les deux permanents dans les années 1984-1987²³¹⁹.

Mais l'UD connut aussi des conflits externes avec la confédération. D'abord avec les anciens majoritaires de la CFTC bien sûr. Puis un conflit, passager, avec Eugène Descamps, au moment de la déconfessionnalisation²³²⁰. L'UD eut aussi un long conflit avec Edmond Maire sur les statuts de la CFDT, qui dura jusqu'à l'éviction de Pierre Héritier de la commission exécutive²³²¹. Des conflits aussi avec la direction au moment de la « contribution au débat » (en 1976), sur la nature de la crise, sur la place à donner aux intellectuels et aux cadres par rapport aux ouvriers, sur l'introduction du marxisme dans la formation, sur la proximité avec la CGT, sur le rôle privilégié donné par la confédération aux négociations par branches en 1978-1979, et sur le recentrage évidemment. Ces contradictions se traduisirent par une condamnation sans appel de la confédération dans la résolution générale votée au congrès départemental de 1984²³²². Ces conflits et ce décalage avec la direction confédérale ont mis l'UD en porte-à-faux, et l'ont parfois conduite à ne pas participer à des actions communes avec la CGT, comme dans le cas de la manifestation des sidérurgistes en 1979²³²³.

Pourtant, certaines de ces contradictions auraient pu être porteuses d'enrichissement, de progrès pour la confédération. Nous pensons à la question du mode d'élection des membres de la commission exécutive. Nous pensons aussi à la préoccupation de l'UD pour la cause ouvrière et à un certain nombre de points de vue qu'elle a défendus. Les ouvriers ne devaient pas être une fois de plus les oubliés de l'histoire. Une prise de pouvoir des partis de gauche ne leur donnerait pas forcément le pouvoir. Il faudrait remettre en cause la division sociale du travail dans la nouvelle société à construire. Pour cela, il fallait placer des ouvriers dans les organes de direction de la confédération. Alors qu'ils avaient été nombreux au

²³¹⁵ Cf. supra Chapitre 2, paragraphe IIC.

²³¹⁶ Cf. supra Chapitre 3, paragraphe IB1.

²³¹⁷ Cf. supra Chapitre 4, paragraphe IIC1.

²³¹⁸ Cf. supra Chapitre 5, paragraphe ID5

²³¹⁹ Cf. supra Chapitre 7, paragraphe IC2.

²³²⁰ Cf. supra Chapitre 2, paragraphe IIIB3.

²³²¹ Cf. supra Chapitre 4, paragraphe IB2.

²³²² Cf. supra Chapitre 6, paragraphe IC2c.

²³²³ Cf. supra Chapitre 5, paragraphe IIC2c.

Bureau national, jusqu'en 1982, ils furent ensuite réduits à la portion congrue²³²⁴. Il est peut-être dommage que la confédération n'ait pas porté plus d'attention au travail de l'UD sur le marxisme, même si elle-même n'a pas tenu compte de la critique que contenait *l'Archipel du Goulag*, publié en France en 1973²³²⁵.

L'UD a pris des positions courageuses sur la guerre d'Algérie, sur le soutien aux immigrés ou aux comités de soldats, sur le libre choix de l'avortement et de la contraception. Ses positions l'ont parfois installée sur une « ligne de crête » où elle était bien seule, comme il arriva à Michel Zapata de le dire²³²⁶. Appartenir à la CFDT en critiquant sa ligne politique ; refuser le programme commun et considérer qu'une victoire électorale des partis de gauche pouvait être la première étape d'un changement de société ; en appeler aux ouvriers pour rappeler aux partis de gauche leur devoir d'unité ; publier en 1976, à quelques mois d'intervalle, une note sur l'anticommunisme, arme de la droite, et une « note critique de la stratégie du PCF » : il y a fort à parier que ces positions n'ont pas dû être bien comprises. Peut-être ont-elles joué un rôle dans la confusion qu'ont pu faire certains de ses militants entre la ligne de l'UD et celle du PCF ?²³²⁷

L'UD a maintes et maintes fois tenté de se réorganiser pour faire face à des problèmes récurrents. Les UL ont toujours vécu dans une « grande misère », n'arrivant pas à trouver, sauf exception, des militants interprofessionnels pour les faire vivre, des locaux, des responsables²³²⁸. Les commissions n'ont pas souvent eu les liens nécessaires avec le Bureau de l'UD. Le journal de masse était une nécessité, mais il n'avait pas assez de lecteurs pour ne pas vivre constamment sur la « corde raide »²³²⁹, et on ne trouva plus d'animateur, une fois Michel Arbault parti. De même, on n'avait pas assez le souci de la syndicalisation. Et puis, contrairement aux années 1950 et peut-être 1960, on n'arriva pas à intégrer des jeunes dans l'organisation.

Pourtant, malgré les contradictions, malgré les problèmes d'organisation, les difficultés avec la CGT ou grâce à eux, le sentiment d'appartenance à l'UD et à la CFDT était très fort. Les secrétaires ont gardé la nostalgie du temps où il y avait toujours du monde à

²³²⁴ Cf. supra Chapitre 7, paragraphe IID2.

²³²⁵ Alexandre SOLJENITSYNE *L'Archipel du Goulag*, Le Seuil 1973.

²³²⁶ Cf. supra Chapitre 6, paragraphe IB1.

²³²⁷ Cf. supra Chapitre 5, paragraphe IID.

²³²⁸ Cf. supra Chapitre 6, paragraphe IID3a.

²³²⁹ Cf. supra Chapitre 5, paragraphe ID1.

l'UD, des tracts à taper et à tirer dans une ambiance détendue, où les responsables passaient du temps à expliquer ce qu'il y avait à faire et comment le faire²³³⁰. Où on faisait parfois la fête et où une partie des dirigeants et des secrétaires passaient ensemble une partie de leurs vacances²³³¹. Dans les années 1980, les choses devinrent plus difficiles ; il y avait beaucoup moins de monde et ceux qui venaient le faisaient souvent pour poser leurs problèmes personnels. Il y eut aussi les heurts entre André Momein et Luc Garnier²³³², puis le désarroi des responsables du syndicat des cheminots que Michel Riocreux ne voulut pas recevoir pendant le mouvement de 1995²³³³.

Malgré ces contradictions et ces conflits, les secrétaires disent avoir beaucoup appris dans cette UD. C'est aussi le sentiment d'un certain nombre de militants. Peu de ceux que nous avons vus semblent être partis dans l'amertume. Ces apprentissages, ces luttes et ces conflits vécus en commun, les fêtes et les manifestations ont créé un sentiment d'appartenance qui explique sans doute que si certains sont partis, beaucoup sont restés membres de la CFDT, Pierre Héritier, le premier. Jacques Ion qui a quitté la CFDT et Pierre Héritier qui y est encore, nous ont toujours dit qu'ils avaient cherché à préciser la ligne de la CFDT ou à améliorer son fonctionnement, pas à la détruire, ou à en renverser le secrétaire général, ce qui n'est pas tout à fait ce que nous a dit Roger Bonneville²³³⁴. De fait, si certains militants et un (ou deux) syndicat(s) sont passés à SUD, à la CGT ou à la FSU, très rares sont les militants que nous avons interviewés à avoir fait ce choix. L'UD CFDT de la Loire n'est pas passée à la CGT, contrairement à l'UD CFDT de Haute-Loire par exemple. Nous avons eu des entretiens avec 52 militants qui ont passé la plus grande partie de leur vie militante dans la CFDT de la Loire²³³⁵. Parmi ces militants, 4 ne nous ont pas répondu sur le maintien ou non de leur appartenance à la CFDT ; sur les 48 militants restants, 31 sont restés adhérents, soit 64,5%, 17 ont quitté la CFDT, soit 35,5% (ce qui est beaucoup, mais ce n'est pas la majorité) dont 2 seulement pour la CGT et la FSU, ce qui est très peu. Ajoutons que, sur les 31 militants restés à la CFDT, 8 ont formulé des critiques en particulier à propos de l'acceptation des réformes des retraites. Toutefois, leur sentiment d'appartenance à la CFDT a conduit la majorité des militants que nous avons interviewés à y rester. Mais, n'oublions pas

²³³⁰ Marie-Paule Lefranc, entretien avec l'auteur, le 5 décembre 2011. Marie-Thérèse Gibernon, *ibidem*, le 11 avril 2011.

²³³¹ D'après une conversation de l'auteur avec Jacques Ion.

²³³² Cf. supra, Chapitre 7, paragraphe IC2.

²³³³ Cf. Marie-Paule Lefranc, entretien avec l'auteur, 5 décembre 2011.

²³³⁴ Cf. Roger Bonneville, entretien avec l'auteur, le 6 novembre 2009.

²³³⁵ Voir supra Annexe 2 : Approche des parcours et des positions des militant(e)s CFDT de la Loire interviewé(e)s, page 537.

que ce nombre de militants est très limité et que, souvent, ils ont connu des années enthousiasmantes avant « les années grises de la fin du siècle »²³³⁶... et celles du début du siècle suivant.

Dans cette période, en effet, le « modèle culturel masculin industriel » du militantisme fut remis en question²³³⁷. L'UD de la Loire relevait bien de ce modèle. *Combat Ouvrier* a présenté une note statistique sur les participants à son congrès départemental de 1990²³³⁸. Le périodique nous livre une répartition des congressistes par catégories socio-professionnelles que nous avons représentée ci-dessous. On peut remarquer que les ouvriers, les employés et les fonctionnaires des catégories C et D sont largement majoritaires, les catégories supérieures n'étant pas représentées. Par contre cette statistique ne nous dit rien de la répartition femmes/hommes, ni de la répartition français/immigrés, ni de la présence de chômeurs parmi les congressistes.

Ouvriers	Employés Fonctionnaires C-D	Techniciens Agents de maîtrise	Fonctionnaires B Enseignants
38%	30%	12%	20%

Figure n° 68 : Répartition des congressistes par CSP lors du Congrès départemental de 1990.

En revanche, on y trouve la répartition des congressistes par tranches d'âge : 53% des congressistes avaient plus de 40 ans, alors que les moins de 25 ans n'étaient pas représentés et que les moins de 30 ans ne représentaient que 10% des congressistes.

-de 25 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et +
0%	10%	37.5%	43%	10%

Figure n° 69 : Répartition des congressistes par tranches d'âge

Il est évidemment dommage que nous ne puissions pas comparer cette analyse avec celle d'un autre congrès. Il semble, aux dires de Pierre Héritier, qu'il était plus facile de recruter des jeunes dans les années 1950 ; Anne-Marie Maillard, Georges Goubier et Pierre Héritier, trois représentants de ces jeunes, furent d'ailleurs élus au Bureau de l'UD en 1960. Par la suite, le problème du recrutement des jeunes et de l'existence d'une commission jeunes devint un problème récurrent pour l'UD. Il était déjà énoncé dans le plan de travail de l'UD pour 1965. Il fallait retrouver un président pour la commission jeunes, le précédent ayant démissionné en mars 1964 « parce qu'il ne se sentait pas suffisamment fort pour exercer ses

²³³⁶ Robert FRANK et alii *Les années grises...*, op. cit.

²³³⁷ Edmond MAIRE *Rapport d'activité au congrès de Brest*. AC 1G67.

²³³⁸ *Combat ouvrier*, n° 318, supplément n°1, septembre 1990.

responsabilités »²³³⁹. Nous avons vu ensuite, à plusieurs reprises, que les tentatives volontaristes de recruter des jeunes échouèrent²³⁴⁰. Cela peut s'expliquer par le très fort chômage des jeunes²³⁴¹, par leur précarisation grandissante (avec la crise), sans doute aussi par l'écart qu'ils pouvaient ressentir par rapport au type de militantisme très exigeant qui était mis en pratique par les militants de l'UD, par l'écart culturel également qui existait entre les générations des années 1960 et des années 1980.

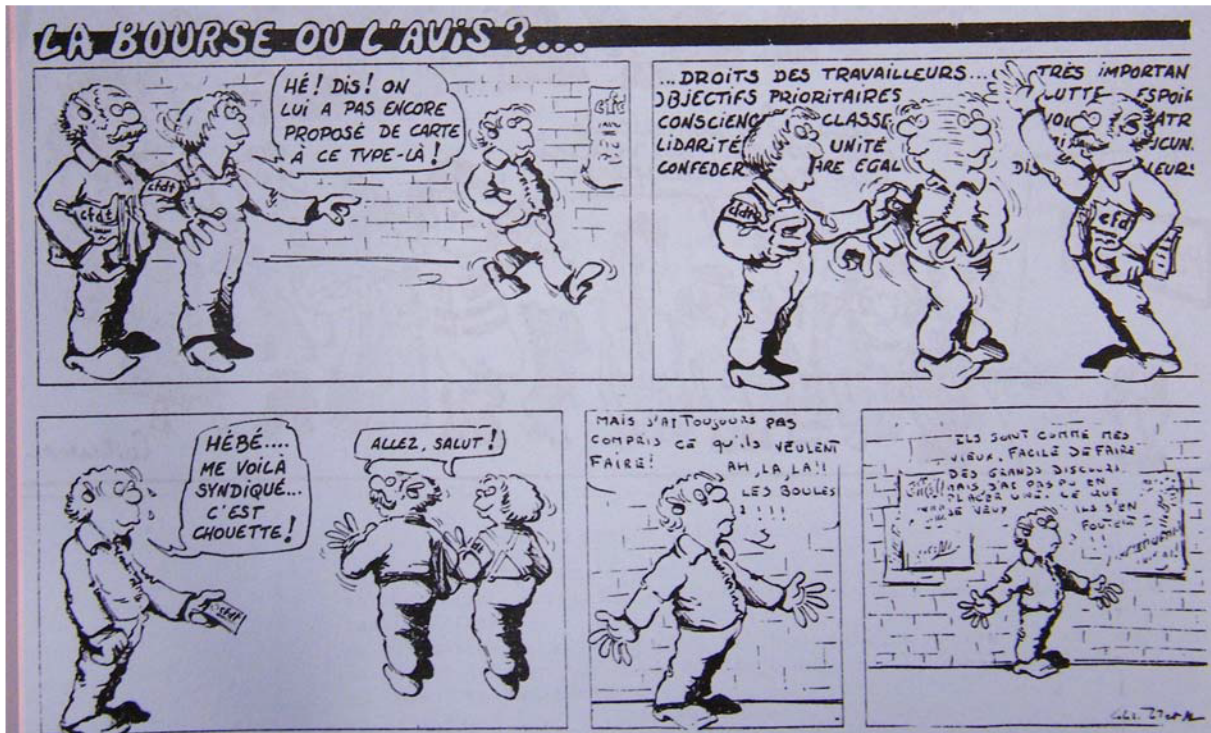


Figure n° 70 : Intégrer des jeunes ?²³⁴²

Cette bande dessinée suggère l'écart culturel entre les militants, jeunes des années 1960, et ces jeunes des années 1980 qu'ils veulent intégrer dans leurs syndicats. Mais les jeunes des années 1980 ne sont plus ce qu'étaient les jeunes des années 1960. Les deux sociologues Christian Baudelot et Roger Establet ont décrit les différences entre les deux générations de trentenaires de 1968 et 1998²³⁴³. Les seconds ont plus fait d'études parce que leurs familles ont investi dans l'éducation pour permettre aux enfants d'échapper aux carrières ouvrières, synonyme de chômage. Mais cet investissement scolaire n'ayant pas eu d'incidence

²³³⁹ Lettre de Jean-François Charrondière et réponse d'Étienne Chovet. Mars –Avril 1954. ADL 19J54.

²³⁴⁰ En 1981, Cf. supra chapitre 6, paragraphe ID1. En 1982, Cf. supra, *ibidem*, paragraphe IID3a.

²³⁴¹ En novembre 1976, les jeunes représentaient entre 40 et 50% des chômeurs de la Loire.

²³⁴² Catherine (?) *Combat Ouvrier*, avril 1982, n° 219.

²³⁴³ Christian BAUDELLOT et Roger ESTABLET *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Le Seuil (L'épreuve des faits), 2000.

sur le chômage global, a entraîné une situation intenable, la dépendance aux parents pour ceux qui n'ont pas obtenu de « capital scolaire », mais aussi une profonde désillusion pour ceux qui, après avoir investi dans le scolaire, se trouvent parfois renvoyés à la condition ouvrière²³⁴⁴.

En même temps, on a continué à développer une morale sociale fondée sur le respect et l'autonomie des personnes. La culture a pénétré plus largement les foyers, le temps consacré à la vie personnelle s'est accru. La crise n'a pas mis un terme au développement « d'une civilisation individualiste très intellectualisée » (...) La famille et l'école inculquent plus que jamais la tolérance et la responsabilité (...), des valeurs tendant à l'accomplissement de soi ». Les jeunes attendent une reconnaissance de leurs compétences, pas un bourrage de crâne comme dans le dessin de la page précédente. D'autant plus que, pour beaucoup d'entre eux, « la cohérence de ce modèle éducatif vient se briser sur la difficulté de transformer l'autonomie personnelle en accomplissement professionnel »²³⁴⁵.

Dans son rapport au congrès de Brest, déjà cité, Edmond Maire pensait aussi à la place à faire aux femmes, aux immigrés et aux chômeurs, puisqu'il ajouta : « le secteur tertiaire regroupe 57% des salariés et (...) les femmes en représentent environ 40% (...). Nous avons un mal fou à organiser les chômeurs, de même que les jeunes de moins de 25 ans »²³⁴⁶. En ce qui concerne les immigrés, même s'il y a eu, à certains moments, des groupes immigrés à l'UD, le responsable n'en fut jamais un immigré²³⁴⁷.

En ce qui concerne les femmes, un effort important a été fait dans les années 1970 par la confédération, à l'initiative de Janette Laot appuyée par Edmond Maire pour l'insertion des femmes dans les structures de la CFDT et pour soutenir leur « droit au travail ». Dans l'UD de la Loire, c'étaient traditionnellement les hommes qui étaient les militants syndicaux, les femmes s'occupant de la maison et des enfants et s'impliquant éventuellement dans les associations de parents d'élèves ou de quartiers. Le secteur textile - habillement constituait une exception puisque les femmes y étaient très majoritaires. Dans les années 1970, les femmes devinrent plus nombreuses sur le marché du travail, mais ce fut au prix de la surexploitation, du chômage (les femmes représentaient 58% des chômeurs de la Loire en

²³⁴⁴ *Ibidem* p. 12 « 22% des fils d'ouvriers diplômés de l'université et 38% des filles de même condition se retrouvent malgré leurs titres, à 30 ans (...) à l'usine ou au supermarché ». Cf. également Stéphane BEAUD et Michel PIALOUX *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999.

²³⁴⁵ *Ibidem*, p. 209-210.

²³⁴⁶ Edmond MAIRE *Rapport d'activité au congrès de Brest*. AC 1G67.

²³⁴⁷ D'après Michel Zapata, conversation avec l'auteur le 20 mai 2015.

septembre 1976) et de la double journée de travail²³⁴⁸. Les militantes qui avaient des responsabilités, soit dans leur secteur, soit au Bureau de l'UD étaient généralement des célibataires ou des femmes mariées sans enfants. Nous n'avons trouvé aucune statistique sur le rapport entre adhérents et adhérentes, nous n'avons à notre disposition que les résultats des élections au Bureau de l'UD et à sa commission exécutive.

	1977	1980	1984	1987	1990
Bureau UD	5/30 16,6%	7/27 25,9%	6/27 22,2%	7/25 28%	5/26 19,2%
Commission Ex.	1/12 8,3%	1/10 10%	2/11 18,2%	1/6 16,6%	2/8 25%

Figure n° 71 : Représentation des femmes dans le Bureau de l'UD et la Commission Exécutive de 1977 à 1990²³⁴⁹

Le tableau nous permet de constater une représentation déséquilibrée puisque les femmes ne dépassèrent qu'à une occasion le quart des membres du Bureau et ne l'atteignirent qu'une seule fois à la Commission exécutive, beaucoup plus prenante. En revanche, on peut constater un progrès de la représentation féminine sur ces treize années. Là encore, à côté de la question du partage du travail à la maison, il faut tenir compte du fait que les femmes étaient plus souvent sans emploi (comme nous l'avons dit plus haut) ou avaient plus souvent des emplois précaires que les hommes. Le féminisme comportait bien, à terme, la transformation du modèle militant traditionnel, il commençait à peine à le transformer à ce moment-là dans l'UD de la Loire.

Il nous reste deux catégories à passer en revue par rapport à la phrase d'Edmond Maire. On avait réfléchi à l'UD, Michel Zapata en particulier, à la formation d'une nouvelle classe ouvrière, en particulier dans les services. Le syndicat commerce - services avait soutenu des mouvements dans des cafétérias et des entreprises de nettoyage de Saint-Étienne en 1984²³⁵⁰. La dernière répartition par secteurs des adhérents CFDT de la Loire que nous ayons consultée résulte d'une enquête du GAPS de 1987 déjà citée²³⁵¹. Il en ressort que si nous ajoutons les services publics et privé (santé, organismes sociaux, transports, spectacles, services, alimentation, PTT, justice, employés communaux), leurs adhérents représentaient en 1986 41,5% des adhérents de la CFDT dans la Loire alors que la métallurgie restait en tête des

²³⁴⁸ *Combat ouvrier* mars 1979, n° 181.

²³⁴⁹ Nous avons construit ce tableau à partir des votes des congrès cités. Cf. ADL 19J833 et *Combat Ouvrier*, février 1984, n° 241, supplément n° 2.

²³⁵⁰ Cf. supra, Chapitre 7, paragraphe IA.

²³⁵¹ Enquête du Groupe d'action pour la syndicalisation (GAPS), AC 22 DOF 23.

secteurs, mais, avec 19,5% des adhérents seulement. Il y avait bien eu une augmentation du pourcentage des syndiqués CFDT dans les services dans les années 1980, puisqu'en 1977, ceux-ci ne regroupaient que 23.9% des syndiqués, moins que la métallurgie qui en groupait 33.1%. Ce changement dans la représentation des syndiqués était bien entendu lié à la baisse des emplois dans l'industrie et à leur croissance dans les services²³⁵². Services où la tradition syndicale était moins forte que dans la métallurgie, où apparaissaient des « travailleurs neufs, non porteurs des débats de la classe ouvrière »²³⁵³.

Les chômeurs que l'UD avait essayé d'organiser entre 1980 et 1984, autour du débat sur l'UNEDIC, décidèrent en 1985 de créer une organisation autonome, l'association syndicale des chômeurs de la Loire²³⁵⁴ qui garda, semble-t-il de bons rapports avec l'UD.

L'UD a donc connu des changements dans la dernière période de notre histoire. La rupture avec la CGT l'empêcha/les empêcha (?) de conduire des mobilisations de masse. D'ailleurs, l'insubordination ouvrière que nous avons perçue dans certains conflits des années 1970 ne se manifestait plus. L'UD n'a pas pu empêcher la victoire du recentrage dans la CFDT tout en gardant une position critique par rapport à la direction confédérale. Les changements concernaient aussi la répartition de ses effectifs et son modèle militant. Ils sont liés aux changements des structures économiques de la Loire et aux changements idéologiques et culturels qu'ont apportés les années 1970²³⁵⁵.

En 1988, l'UD CFDT de la Loire avait connu une hémorragie qui la renvoyait environ à la moitié de son nombre d'adhérents de 1963, principalement due à la crise et à la restructuration du capitalisme. Cette baisse du nombre d'adhérents et sa source sont conformes à une évolution générale pour la CFDT selon Dominique Labbé²³⁵⁶. Nous avons toutefois repéré un certain nombre d'éléments spécifiques qui l'ont fragilisée : les recentrages, un changement quasiment complet de l'équipe dirigeante entre 1977 et 1985, le déséquilibre des forces par rapport à la CGT, une « vieille » industrie dominante, des conflits internes et

²³⁵² Cf. supra Chapitre 7, paragraphe IIA1.

²³⁵³ Résolution générale du congrès départemental de Rive de Gier en 1984.

²³⁵⁴ Cf. supra Chapitre 7, paragraphe IA.

²³⁵⁵ Cf. supra Christian BAUDELLOT et Roger ESTABLET *Avoir 30 ans...*, *op. cit.* Les lecteurs pourront consulter à ce propos Ludivine BANTIGNY *La France à l'heure...*, *op. cit.*, 3ème partie, *Vivre ensemble*, p. 257-363 ; Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX *1945-2005...*, *op. cit.* *Nouveaux modèles familiaux, Massification et blocages de l'école, Villes et banlieues en crise* p. 469-520 ; Jacques ION *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, Paris, 2012.

²³⁵⁶ Dominique LABBÉ, Amar ABDELMOUMÈNE et Patrick GEORGEL (coll.) *L'Union Départementale CFTC-CFDT de Meurthe-et-Moselle ...op. cit.*

avec la confédération, une « ligne de crête » difficile à comprendre pour les adhérents, des difficultés d'organisation récurrentes.

Nous regrettons de ne pas avoir exploité les archives municipales de Saint-Chamond, Rive-de-Gier et Firminy, ainsi que celles de l'UD CGT qui nous auraient fourni des sources d'information plus amples. Nous sommes néanmoins très contents d'avoir déroulé cette histoire et nous pensons que les éléments de « fragilisation » de l'UD que nous venons de citer constituent un apport complémentaire à l'évolution générale décrite par Dominique Labbé. D'autres recherches pourraient être menées selon nous à partir de ces éléments ou d'autres.

- Est-ce que ces éléments de fragilisation, ou d'autres, sont repérables dans d'autres Unions départementales ?
- Est-ce qu'il y a un rapport entre le fait d'avoir été « en pointe » dans l'histoire de la CFTC-CFDT et l'opposition au recentrage ? Cela semble avéré pour l'Union régionale de Basse-Normandie²³⁵⁷ ; est-ce que cela se vérifie pour la Loire Atlantique, par exemple ?
- Y a-t-il un rapport entre la situation économique des départements et le positionnement de leur UD par rapport aux recentrages ?
- Est-ce que d'autres UD ont connu des groupes comparables à « Reconstruire » après la congrès de Strasbourg et quelle fut leur évolution ?
- Quelle fut l'évolution des UD qui sont passées à la CGT, comme ce fut le cas de l'UD de Haute-Loire ?

Quant à l'UD de la Loire, elle qui fut en pointe dans l'histoire de la CFTC, puis de la CFDT, que lui reste-t-il de sa combativité et de ses forces ? Est-elle parvenue à recruter de nouveaux adhérents et à former de nouveaux militants ? D'après Jean-Pierre Laurensen, elle se reconnaît dans le « dialogue social »²³⁵⁸. Les auteurs de l'ouvrage « Le réformisme assumé de la CFDT »²³⁵⁹ confirment cette adhésion générale des adhérents de la CFDT. Ils les mettent néanmoins en garde contre un « unanimité », qui, « à terme, peut conduire à un affaiblissement des capacités de réflexion collective de l'organisation alors que celles-ci sont plus que jamais nécessaires dans un monde capitaliste porteur de tous les défis : mondialisation, flexibilité, dérèglementation, dumping social, (...) »²³⁶⁰.

²³⁵⁷ Gérard BOUDESSEUL *Vitalité...*, *op. cit.*

²³⁵⁸ Jean-Pierre Laurensen, conversation avec l'auteur le 17 septembre 2015.

²³⁵⁹ Martine BARTHÉLEMY, Claude DARGENT, Guy GROUX, Henri REY *Le réformisme assumé...op. cit.* p. 213.

²³⁶⁰ *Ibidem.*

Sources et bibliographie

I. Archives écrites

A. Archives départementales de la Loire

1. Archives de l'UD CFTC/CFDT²³⁶¹

19J29 : Notes prises en Bureau de l'UD (1943-1948).

19J25 : Notes prises en Conseil d'UD (1963-1964).

19J36 : Commission juridique (1961-1965).

32J43 : Commission économique (1960-1968).

32J42 : Les congrès de l'UD (1954, 1955, 1956, 1957, 1959, 1961, 1962, 1964, 1966, 1969).

32J43 : Procès-verbaux Conseil UD (1952-1962).

19J51-19J52-19J53-19J54-19J55 : Correspondance de l'UD (1961-1965).

19J58 : Correspondance de l'UD (1968).

19J63 - 19J64 : Circulaires de l'UD (1962-1970).

19J66 : Tracts CFTC-CFDT 1952-1967.

19J823 : Organisation et fonctionnement (1946-1965).

19J116 : Relevé des effectifs par Unions Locales (1962-1964).

19J824 : Organisation et fonctionnement, statuts, règlement intérieur (1965-1990).

19J825 : Assemblées générales des syndicats affiliés à l'UD (1966-1998).

19J826 : Conseil. Commission exécutive. Correspondance (1966-1978).

19J827 : Bureau. Notes manuscrites, feuilles d'information, cahiers (1967-1990).

19J828-19J831 : Bureau. Convocations. Procès verbaux. Décisions de travail. (1972-1999).

19J832 : Démission de Jean Dorel et Marie-Thérèse Bouchet. Notes. Textes. Correspondance (1976).

²³⁶¹ Une nouvelle classification de ces sources a été faite dans les années 2014-2015. Elle n'est pas complète.

19J833 : Congrès départementaux 1972, 1974, 1977, 1980, 1987, 1990.

19J836 : Commission information (1965-1981).

19J837 : Commission Juridique (1984-1992).

19J838 : Femmes. Actions et positions de la CFDT (1967-1984).

19J841 : Immigrés ; Collectifs de soutien. Contre la loi sur l'immigration (1976-1984).

19J844 : Étude sur les projets de loi sur les nouveaux droits des travailleurs (1982-1985).

19J845 : Pôles de conversion. CIEDIL (1965-1987).

19J847 : Études et rapports sur la situation de l'emploi et du chômage dans la Loire (1960-1984).

19J858 : Gestion de conflits dans la verrerie (1936-1984).

19J859 : Commerce et services. Syndicat des Nouvelles Galeries (1962-1973).

19J860 : Grève aux Nouvelles Galeries de Saint-Étienne (1970).

19J868 : Syndicat des Métaux de Saint-Étienne (1971-1984), Creusot-Loire, Ermont.

19J870-19J873 : Manufrance (1969-1980).

19J874 : Actions dans diverses entreprises métallurgiques (1960-1992), Mavilor, RVI, SDS, Sablé.

19J875 : Action Machines-Outils. Berthiez. Saint-Étienne Machines-Outils (1972-1989).

19J876 : Union Régionale des Syndicats de la métallurgie de la Loire (1972-1991).

19J879 : Syndicat CFDT des Organismes sociaux (1974-1985).

19J893 : Relations avec les UD des autres syndicats de la Loire (CGT-FO-FEN-CFTC) (1964-1989).

19J902 : Travaux de la Commission formation (1951-1999).

19J905 : Formation économique et juridique de base.

19J917 : Publications de l'UD sur les problèmes d'emploi (1956-1983).

19J918-921 : Feuilles d'information et tracts (1977-1982).

19J922-19J925, 19J151, 19J743 : *Combat Ouvrier* (1960-1989)²³⁶².

²³⁶² Différentes cotations existent actuellement.

19J924 : *Combat Ouvrier* n° 241 et 242, février et mars 1984, congrès de l'UD de 1984.

PER984 ou PER 151 : *Combat Ouvrier*, n°0, mars 1981.

19J926 : *L'Action syndicale* (1974-1980).

19J927 : Temps de guerre (1940-1944).

19J929 : Évolution de la CFTC vers la CFDT (1963-1965).

19J1030 : Groupe de réflexion, stratégie, politique (1973-1976).²³⁶³

Un automne d'action aux Nouvelles Galeries de Saint-Étienne (11 septembre 1970-22 décembre 1970). Aux militants CFDT Document de réflexion, décembre 1970.

« La grève aux Aciéries du Furan », *Combat Ouvrier*, n° 129, juin 1974, supplément n° 1, note interne sur la grève.

La situation économique et de l'emploi dans le Bassin stéphanois, Analyse et propositions de l'UD-CFDT. Avril 1988.

2. Papiers de Pierre Héritier

169J2-169J3-169J4 : Bureau National, dossiers de séance (1981-1982, 1983, 1984).

169J8 : Bureau National (1988).

169J38 : Relations avec la CGT (1970-1982).

169J39 : Relations avec le PS et les partis politiques proches du PS (1974-1982).

169J40 : Relations avec le PCF et les organisations d'extrême-gauche (1975-1987).

169J46 : Union départementale de la Loire. Litige avec Jean Dorel et Marie-Thérèse Bouchet (1976-1990).

169J46 : Les enfants de Lip, CFDT Aujourd'hui n°15, septembre octobre 1975.

3. Fonds Paul Gaume

32J52 : Dossier Manufrance (1979-1981).

4. Papiers de Janette RAVACHOL

231J3 : Manufrance.

5. Archives sous dérogation

²³⁶³ La cotation de cette source est fautive, mais nous n'avons pas pu la retrouver.

542VT40 : Schneider, MAS, Arsenal de Roanne.

542VT41 : Journées revendicatives (1964-1967).

629VT1 : Rapport d'activité du groupement régional des CRS de Lyon (1973-1974).

650VT40 : STI-SNCF, Syndicats (1948-1970).

650VT45 : Économique et Social (1950-1971).

650VT46 : SFAC.

650VT52 : Économique et Social, PTT, Mouvements sociaux, MAS (1952-1970).

650VT54 : Enseignement (1960-1969).

650VT105-108 : Extrême gauche (1948-1974).

650VT111 : PC - PSU (1969-1972).

693VT134 : Enseignement secondaire (1966-1973).

693VT139 : Missions des CRS (1970-1971-1972).

693VT163 : Sports – Syndicats (1966-1972).

693VT164 : Syndicats – SNCF – Tourisme (1966-1972).

693VT186-187 : Économique et Social (1966-1973).

693VT188-189 : Économique et Social (1969-1973).

693VT190- 693VT 191-1059W39 : CAFL - Creusot-Loire Saint-Chamond (1968-1975).

693VT319 : Économique et Social – Emploi - Généralités (1963-1975).

1059W24 : Affaire des immigrés tunisiens (1973).

1059W25 : Peugeot (1971-1976).

1059W26-27-28 : Chronologie de janvier à décembre (1973-1976).

1059W32 : Économique et Social (1967-1977).

1059W33 : Bâtiment – Cycle – Houillères – Industrie automobile – Métallurgie (1969-1976).

1059W37 : Aciéries du Furan.

1059W44 : Journées de revendication (1973-1977).

1059W232 : Avortement (1964-1977).

1059W234 : Santé – Hôpital Saint-Jean-Bonnefonds (1963-1978).

1059W253 : Économie/politique Économie : Généralité (1965-1978).

1059W258 : Syndicats (1968-1977).

1059W277 : Économique et social (1976-1977).

1059W320 : Opération coups de poing – Stages (1967-1978).

1059W328 : Subventions aux syndicats (1912-1979).

1333W145 : Activité économique (1977-1982).

1333W146 : Notes de conjoncture économique (1973-1982).

1333W152 : Mavilor (janvier 1979-décembre 1982).

1333W220 : Manifestations de protestation (1977-1982).

1059W41-1333W155- 1333W156- 1333W157-1333W158 : Manufrance (janvier 1975-juin 1981).

1333W221-222-223 : Conflits du travail (1977-1984).

1333W224-225 : Syndicats (1978-1983).

1333W227 : Subventions annuelles aux syndicats (1978-1982).

1333W236 : Établissements publics d'hospitalisation.

1333W249 : Réactions à la reconduction du projet de loi sur l'IVG (1979-1982).

1333W284 : Le gauchisme (1975-1983).

1333W287 : Le socialisme (1969-1981).

1837W18 : Pôles de conversion.

1837W21 : Groupements économiques. Commissariat à l'énergie atomique à Saint-Priest la Prugne (1978-1985).

1837W24 : Manufacture d'Armes à Saint-Étienne (1978-1985).

2035W11A : Sécurité Sociale – CPAM (1986-1994).

2111W23 : Difficultés rencontrées par les entreprises (1986-1988).

2129W6 : États généraux de la Sécurité Sociale (1987).

2129 W9 : Conférence de presse du Préfet ; Les Travaux d'utilité collective (1977-1985).

6. La presse

PER 333 La Tribune Le Progrès.

PER 789 Loire-Matin.

PER 302 Regards sur la Loire.

B. Archives Municipales de Saint-Étienne

1S370 : « Débat Social ».

C. Archives privées confiées à l'auteur

Maurice Béraud

Documents divers sur la SCOPD Manufrance.

Roger Bonnevielle

Les objectifs de transformation conduisant au socialisme démocratique et autogestionnaire.
Projet soumis au Conseil National du 18 au 20 avril 1974.

André Momein

Congrès départementaux de 1987 et 1990

Préparation du congrès de 1987 : Rapport d'une session du Bureau des Métaux des 25-27 juin 1986. . Texte dactylographié signé par Pierrette Bertrand (Trésor), Luc Durieu (SGEN), Luc Garnier (PTT), André Momein (Commerce-Services) pour la commission exécutive le 1^{er} juillet 1986. Texte dactylographié signé par Pierre Reynaud pour les Métaux et Georges Rivory par les PTT le 9 juillet 1986. Intervention du syndicat des PTT au congrès le 21 mai 1987. Intervention du Bureau de l'UD le 22 mai 1987.

Émile Pauze

Daniel COLSON *La CGT et l'accord d'entreprise. Première partie (29 juin 1956 – 15 décembre 1959)* in Groupe de Recherche sur l'Histoire de la CAFL- « Table Ronde Histoire de la Compagnie des Ateliers et Forges de la Loire », Saint-Étienne, 24-25 mars 1988.

Michel Racht

« Après l'intervention de Georges Marchais au comité central du PCF, le 12.9.79 », *Nouvelles CFDT* n°32/79, 21 septembre 1979.

« Crise de la société. Crise du syndicalisme » : Texte non daté, entre avril et juillet 1986, signé par des militants de la Loire et envoyé à la confédération, 1986. Suivi d'une réponse d'Edmond Maire.

Secteur économique de la CFDT *Document de travail sur la crise économique*, « Études économiques », n° 101, décembre 1974.

Documents divers de la fédération CFDT des Banques.

Janette Ravachol

Documents divers sur les congrès départementaux de 1969, 1972.

Documents divers sur les congrès confédéraux de 1964, 1970, 1973, 1988.

Conflit Manufrance 1969, *la Chronique de la grève à Manufrance (17 nov. 69/3 Déc. 69)*, Supplément à *Combat Ouvrier* n° 81.

Christian Saint-Sernin

Syndicalisme (1960-1962).

Christian SAINT-SERNIN : *L'UD CFTC de la Loire face à la guerre d'Algérie* (article dactylographié non publié).

Dossier du BRAEC sur l'anarcho-syndicalisme.

« Éléments de réflexion sur les responsabilités de la CFDT de demain » (20 juin 1962).

« Éléments de réflexion sur les responsabilités de la CFDT de demain. L'orientation du mouvement » (supplément à *Formation*, septembre - octobre 1963).

Plan de développement de l'UD voté par le Bureau de l'UD du 6 janvier 1966 et adopté par le conseil de l'UD.

Rapport complémentaire présenté par Gérard Espéret au 32^{ème} congrès (16/06/1963).

Rapport sur l'évolution et les perspectives de la CFTC présenté au Congrès Confédéral extraordinaire d'Issy-les-Moulineaux (6 et 7/11/64) Supplément à *Formation* N° 59-Septembre-Octobre 1964.

Textes sur la lutte de classes.

Michel Zapata : Circulaire interne du 10 octobre 1979 et lettre aux adhérents du 12 novembre 1979.

La crise de l'UD du Rhône et l'intervention du Bureau régional (1978-1979).

Compte-rendu des réunions du bureau et du conseil de l'Union Régionale Rhône-Alpes.

Dossier sur la formation à l'analyse marxiste.

Lettre du 30 avril 1956 de la Section Syndicale CFTC de Manufrance à Michel JACQUET, député de la Loire. Et réponse « à l'expéditeur ».

Session ENO. *Cadre de vie et stratégie syndicale, Mai 1971.*

Note de réflexion en vue du 36^{ème} Congrès Confédéral rédigée à partir d'un débat en Conseil Régional, 27 avril 1973.

Syndicalisme de classe et de masse et transition au socialisme, contribution à la réflexion préparatoire au congrès des Fédérations CFDT HACUITEX, PTT, SERVICES-LIVRE, 8 février 1973.

Intervention Rhône-Alpes au Conseil National des 25-27 octobre 1973. Comité Régional Rhône-Alpes, 14 novembre 1973.

Note critique de la stratégie du PCF. Octobre 1976.

Camille Soutrenon

Les congrès de l'UD CFTC de 1950 à 1964.

Michel Zapata

Lettre de démission.

D. Archives du CRESAL, Université Lumière Lyon 2, UA CNRS 899, site stéphanois du centre Max Weber, Université Jean Monnet, 6 rue des Basses Rives à Saint-Étienne

Étienne DE BANVILLE et Jacques VÉRILHAC *Saint-Étienne Le capital redistribué*. CRESAL, 1983, Centre Max Weber, Université Jean Monnet. Saint-Étienne.

Jean NIZEY *La CFTC et la CFDT à l'Ondaine de 1954 à 1970 : Un syndicat minoritaire dans une grande entreprise*, CRESAL-CNRS, décembre 1988, Centre Max Weber, Université Jean Monnet. Saint-Étienne.

L'industrie dans la région stéphanoise (1961). CRESAL.

E. Archives de l'Union Syndicale des travailleurs de la métallurgie CGT

Conflit Peugeot (Avril - Mai 1973), tomes 1 et 2.

F. Archives confédérales de la CFDT

Dossiers des congrès confédéraux suivants :

1961, *Syndicalisme Magazine* n° 833, 1963, *Syndicalisme Hebdo* n° 936.

1964, *Syndicalisme Hebdo Spécial* du 14 novembre 1964 et supplément à la revue *Formation* n° 59, septembre - octobre 1964.

1965, *Syndicalisme Hebdo* n° 1162, 20 novembre 1965.

1970, *Syndicalisme Hebdo*, n° 1291, 14 mai 1970.

1973, *Syndicalisme Hebdo*, 7 juin 1973.

1G58-1G64 : Congrès confédéral d'Annecy (1976).

1G65-1G69 : Congrès confédéral de Brest (1979).

1G70-1G74 : Congrès confédéral de Metz (1982).

1G75-1G87 : Congrès confédéral de Bordeaux (1985).

1G 93-1G99 : Congrès confédéral de Strasbourg (1988).

2G66 « Pour un socialisme démocratique » texte signé par Edmond Maire, Marcel Gonin et Pierre Rosanvallon et adopté au conseil national d'octobre 1971.

2G111 Alain MOREAU, rapport de situation générale pour le Conseil national, session des 26- 27- 28 janvier 1978.

2G116-2G121-2G126 : Procès-verbaux des conseils nationaux (1978-1980).

2G172 Marcel GRIGNARD, rapport pour le Bureau national des 19 et 20 mai 2009.

5D 163-165 (BA 270 à 276) Entretien entre Jean Rechatin et Louissette BATTAIS le 7 novembre 1990 à Saint-Étienne.

5D 39- 40 Entretien entre René Mathevet et Louissette BATTAIS et Pierre AUTEXIER le 14 novembre 1985 à Paris.

5D63-68 (BA80 à 88) Entretien de Marcel Gonin (1921 – 2012) avec Louise BATTAIS et Pierre AUTEXIER le 4 mars 1987 et le 7 mai 1987 à Belleville.

8H626 : Note de la CE relative à la contraception et l'avortement, septembre 1972.

8H2222 : Le premier congrès de l'Union Régionale Rhône-Alpes le 5 octobre 1968.

8H2222 Le congrès de Valence de l'Union Régionale Rhône-Alpes des 17 et 18 avril 1971.

8H2222 Le congrès de l'Union Régionale Rhône-Alpes des 13-14 décembre 1975.

8H2222 Le congrès de l'Union Régionale Rhône-Alpes du 4 au 6 décembre 1978.

8H2222 Le congrès de l'Union Régionale Rhône-Alpes de janvier 1982.

8H2222 Le congrès de l'Union Régionale Rhône-Alpes des 5 et 6 février 1985.

22DOF23 : Enquête du GAPS en Rhône-Alpes (1986).

« Quelques aspects du progrès technique et de ses conséquences sur l'emploi », *Formation*, n° 51, janvier-février 1963, étude rédigée par le BRAEC.

« Note sur l'armée », *Nouvelles CFDT*, n°03/76, 22 janvier 1976.

Deux interventions confédérales au Colloque Informatique et Société, *Nouvelles CFDT* n° 33/79- 28 septembre 79.

Le 21^{ème} Congrès Extraordinaire du PCF, 24-27 octobre 1974 à Vitry, *Nouvelles CFDT* N°41/74.

Le PCF, la CGT et les grèves polonaises, *Nouvelles CFDT* n° 30/80 – 4septembre 1980.

Publication de l' « Appel des 100 » *Nouvelles CFDT* n° 30/74, le 26 juillet 1974

« Le PCF peut-il évoluer ? » *Nouvelles CFDT* n°17 décembre 1982.

Compte-rendu de la rencontre CGT-CFDT du 22 décembre 1978 à propos du congrès de Grenoble de la CGT. *Nouvelles CFDT*. N° 43/78, 22 décembre 1978.

Les rapports syndicats - partis *Syndicalisme*, n° 1550. 29 mai 1975.

« Document de travail sur la crise économique », Secteur économique de la CFDT, *Études économiques*, n° 101, 10 janvier 1975.

« La crise, son histoire, ses mécanismes », *Syndicalisme Hebdo*, n° 1539, mars 1975.

La plate-forme CFDT, *Syndicalisme Hebdo*, n° 1657, 16 juin 1977.

« Un syndicalisme en phase », *CFDT-Aujourd'hui* n° 90, septembre 1988.

G. Articles

Le Monde, 25 août 1983, Edmond Maire ; « Le socialisme n'est pas un taux de croissance mais une manière de vivre » *Le Monde Festival* [Le Monde.fr](http://LeMonde.fr) | 17.07.2014 à 12h52 | Propos recueillis par Michel Noblecourt.

Le Monde, 21 octobre 1992, Michel NOBLECOURT : « L'éviction de Jean Kaspar ».

Le Monde, 17 avril 2004, Appel collectif : « Questions à la CFDT ».

Le Républicain Lorrain, 6 décembre 1979, interview d' Edmond Maire .

La Tribune Le Progrès, Jean TIBI 26 septembre 1972, Zones industrielles, ADL 693 VT 319, 16 janvier 1973, ADL 693 VT 186, 11 décembre 1973, Zones industrielles, ADL 1059 W 32, le 5 mai 1975 .

II. Témoignages oraux²³⁶⁴

Michel Arbault, 14 novembre 2009.

Bernard Arthus, 12 janvier 2013.

Maurice Béraud, 18 février 2015.

Roger Bonnevalle, 6 novembre 2009, 8 novembre 2012.

Maurice Bonnard, 6 mars 2008.

Guy Bost, 22 novembre 2012.

Michel Bouteille, 9 novembre 2011.

Bernard Boyer, 26 mars 2013.

Roger Brietsch, 21 décembre 2012 et 30 janvier 2013.

René Caddéo, 12 septembre 2008.

Jacques Chérèque, 13 et 19 février 2013.

Christian Chomienne, 11 février 2014.

Michel Coynel, 28 octobre 2011.

Roger Dard, 2 décembre 2013.

Paulette Deloy, 15 mars 2011.

Albert Détraz, 25 novembre 2009.

Roger Dumas, 28 novembre 2012.

Daniel Durand, 25 février 2015.

Marcelle Durand, 14 février 2011.

Marie-Claude Estrella, 13 février 2014.

Jean Faurand, 17 octobre 2011.

Marc Fayolle, 20 décembre 2012.

Pierre Fouilloux, 12 janvier 2011.

Renée Fraisse, 2 mars 2011.

Félix Franc, 16 février 2008.

Pierre Gallon, 9 février 2010.

²³⁶⁴ Nous ferons le dépôt des enregistrements de ces entretiens aux ADL, sauf pour quelques-uns pour lesquels nous avons connu des ennuis techniques.

Monique Garnier, 19 février 2015.

Barthélemy Gerey, 26 novembre 2012.

Hubert Gerey, 26 novembre 2012.

Marie-Thérèse Gibernon, 11 avril 2011.

Dominique Gillier, 27 mai 2015.

Georges Goubier, 6 novembre 2009.

Jean-Marc Goubier, 8 mars 2011.

Hélène Gros, 13 décembre 2013.

Jean Guinand, 7 décembre 2012.

Pierre Guinand, 7 décembre 2012.

Alain Guinot, 21 mars 2012.

Pierre Héritier, 20 mars, 30 avril, 29 mai et 16 décembre 2009, 6 janvier, 26 février et 30 avril 2010, 28 février et 16 mai 2011, 30 janvier, 12 mars et 14 décembre 2012.

Jacques Ion, 6 janvier 2011, 31 janvier 2014, 15 janvier 2015.

Jacques Julliard, 24 novembre 2009.

Jean-Pierre Laurensen, 2 juin 2015 et 17 septembre 2015.

René Laurent, 25 mai 2011.

Marie-Paule Lefranc, 5 décembre 2011.

Christian Lherbret, 30 mai 2012.

René Machabert, 17 janvier 2010.

Anne-Marie Maillard, 8 mars 2011.

François Maroni, 15 avril 2015.

Gérard Martel, 27 janvier 2012.

Rosa Messina, 2 janvier 2012.

Roger Millet, 17 novembre 2011.

André Momein, 16 novembre 2009 et 27 février 2013.

Jacky Monate, 23 avril 2015.

Jacques Moulager, 14 décembre 2011.

Jean-Luc Mounier, 4 septembre 2014.

Robert Mounier, 27 janvier 2012.

Jean-Antoine Neyran, 10 octobre 2011.
Claude Pagès, le 7 novembre 2011.
Gilbert Palasse, 6 octobre 2009.
Pierre Peltier, 14 décembre 2010.
Michel Ponton, entretien avec l'auteur, 21 février 2011.
Blanche Poulard, 15 octobre 2011.
Michel Rachet, 16 novembre 2009.
Claudius et Janette Ravachol, 26 septembre, 16 octobre et du 5 novembre 2007.
Pierre Reynaud, 9 décembre 2011 et 25 octobre 2012.
Françoise Richter, 14 mars 2011.
Christian Saint-Sernin, 12 février 2013, 16 octobre 2013.
Suzanne Simon, 3 décembre 2013.
Camille Soutrenon, 4 janvier 2011.
Jacky Teillol, 16 juin 2015.
Henri Tronchon, 22 mars 2013.
Georges Ville, 30 mai 2011.
Maurice Villégas, 25 mars 2013.
Annie Villefort, 13 mars 2013.
Jean et Janine Vincent, 28 janvier 2013.
Marc Vray, 8 décembre 2010.
Charles Wéber, 23 mai 2011 et 15 octobre 2012.
Michel Zapata, 20 novembre 2009.

III. Films

Dominique PARRET sur une idée originale de Georges GOUBIER *Sommes-nous revenus d'Algérie ?* AMC2 Production, 2011, 90 minutes.

Sophia PERIÉ et Dominique PARRET *CFDT Histoire d'une naissance*, AMC2 Production, 2014, 90 minutes.

André PICON *Il se passe quelque chose aux Nouvelles Galeries de Saint-Étienne*, Les films du Hibou, 1970.

Marie-Ange POYET *On les appelait les Manufrance*, Label Vidéo-Copyright associés-Télévision Loire 7, 2008, 78 minutes.

Joël VIAL et Chantal PORTE *Grève chez Berliet-Bouthéon*, 1972 ; Production Gérard Vial, 15 minutes.

Joël VIAL avec Alain GOILLON *La grève des tunisiens*, 1973, Production Gérard Vial, 8 minutes.

Joël VIAL, *Mineurs de fond*, 1980, Production Gérard Vial, 14 minutes.

IV. ÉMISSIONS ENREGISTRÉES su Radio-Dio, site du GREMMOS

La grève des mineurs de 1948.

Le Marais à Saint-Étienne, un ancien quartier industriel.

À propos du film « Sommes-nous revenus d'Algérie ? ».

La reconstruction des syndicats après la Libération dans la Loire (1944 - début 1948).

La naissance et les débuts de la CGT-FO dans la Loire (1946-1950).

La grève des mineurs de 1963 dans le bassin de la Loire.

Le conflit Peugeot de 1973.

« Étranges étrangers ! » la grève de la faim des sans-papiers tunisiens.

Penser et agir face à la crise dans les années 1968, 6 émissions.

À propos du film « Naissance de la CFDT ».

Le puits Cambefort, témoin de la mine et de la grève de 1948.

La crise du bassin stéphanois au début des années 1950.

V. BIBLIOGRAPHIE

A. Ouvrages généraux

1. Ouvrages sur l'évolution sociale et culturelle

Ludvine BANTIGNY *La France à l'heure du monde, De 1981 à nos jours*, Seuil (L'univers Historique), 2013, 526 pages

Christian BAUDELOT et Roger ESTABLET *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Le Seuil (L'épreuve des faits), 2000, 217 pages.

Stéphane BEAUD et Michel PIALOUX *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999. 468 pages

Robert CASTEL *Les métamorphoses de la question sociale*, Arthème Fayard, 1995, 490 pages.

Jacques ION *La fin des militants ?* L'Atelier, Paris, 1997, 124 pages.

Gérard NOIRIEL *Les ouvriers dans la société française, XIXe - XXe siècle*, Le Seuil, Paris, 1986, 2002, 321 pages.

Xavier VIGNA *Histoire des ouvriers en France au XXe siècle*, Perrin, 2012, 404 pages.

Xavier VIGNA *Les ouvriers, Dans la France des usines et des ateliers*, Les arènes, 2014, 109 pages.

Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX 1945-2005, *La France du temps présent*, Belin (Histoire de France, dir. Joël CORNETTE), 2010, 653 pages.

2. Ouvrages sur l'histoire politique

Philippe ARTIÈRES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL Michelle (sous dir.) *68, Une histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008, 847 pages.

Ludvine BANTIGNY *La France à l'heure du monde, De 1981 à nos jours*, Seuil (L'univers Historique), 2013, 526 pages

Jean-Jacques BECKER et Pascal Ory (coll.), *Crise et alternances, 1974-1995*, Nouvelle histoire de la France contemporaine 19, Points-Histoire, Paris, Le Seuil, 1998. 808 pages.

Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.) *Histoire des gauches en France, Volume 2*, La Découverte/poche (L'espace de l'histoire), 2004, 776 pages.

Serge BERSTEIN *La France de l'expansion, la République gaullienne, 1958-1969*, Nouvelle histoire de la France contemporaine 17, Points-Histoire, Paris, Le Seuil, 1989. 375 pages.

Serge BERSTEIN et Jean-Pierre RIOUX *La France de l'expansion, l'apogée Pompidou, 1969-1974*, Nouvelle histoire de la France contemporaine 18, Points-Histoire, Le Seuil, 1995, 332 pages.

Serge BERSTEIN et Pierre MILZA *Histoire de la France au XXe siècle, tome 5 : de 1974 à nos jours*, Éditions Complexe (Historiques), 456 pages.

Jacques CAPDEVIELLE *Les opinions et les comportements politiques des ouvriers : Une évolution inévitable ? Irréversible ? "Cahier du CEVIPOF" n° 21*, 1999, p. 31-37.

Charles FITERMAN *Profession de foi pour l'avenir de la politique*, Seuil, 2005, 361 pages.

Frank GEORGI (sous dir.), *Autogestion, La dernière utopie*, Publications de la Sorbonne, 2003, Paris, 614 pages.

Tudi KERNALEGENN, François PRIGENT, Gilles RICHARD, Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Le PSU vu d'en bas, Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 1950-années 1980)*, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 373 pages.

François KRAUS *Les Assises du socialisme ou l'échec d'une tentative de rénovation d'un parti*, condensé d'un mémoire de maîtrise, Notes de la Fondation Jean Jaurès, N°31, Juillet 2002, 160 pages.

Gilles MORIN *Profil et profit d'une union : le Programme commun de gouvernement et le Parti socialiste (1971-1978)* in Gilles RICHARD et Jacqueline SANCLIVIER (dir.) *Les partis...*, op. cit. p. 147-158.

Olivier MILZA « La gauche, la crise et l'immigration (Années 1930-1980) », *Vingtième siècle*, 1985, volume 7, numéro 7, p. 127-140.

Gilles RICHARD et Jacqueline SANCLIVIER (dir.) *Les partis à l'épreuve de 68 L'émergence de nouveaux clivages, 1971-1974*, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 280 pages.

Gilles RICHARD *Mai 68... et après ? Une nouvelle donne politique*, CRDP Aquitaine (Histoire de notre temps), Bordeaux, 2008, 342 pages.

Alexandre SOLJENITSYNE *L'Archipel du Goulag*, version française Seuil (Points-Biographies), 1974, 904 pages.

Benjamin STORA et Mohamed HARBI (dir.) *La guerre d'Algérie 1954-2004 La fin de l'annésie*, Robert Laffont, 2004, 728 pages.

Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX 1945-2005, *La France du temps présent*, Belin (Histoire de France, dir. Joël CORNETTE), 2010, 653 pages.

3. Ouvrages sur l'histoire économique et sociale

Philippe BARBÉZIEUX « Le bilan des contrats de solidarité «Réduction de la durée du travail » conclus en 1982 », *Revue Travail et Emploi* i/pdf/17_2213.pdf

Claude BEAUD, « Le drame de Creusot-Loire : échec industriel ou fiasco politico-financier ? », *Entreprises et histoire* 1/2001(n°27), 21 pages.

Françoise BERGER, « Régions, États et Communauté européenne face aux crises industrielles. Exemple comparé français et allemand dans le secteur sidérurgique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2004/4 (no 84), p. 139-150.

Olivier DARD et Gilles RICHARD (dir.) *Les droites et l'économie en France au XX^e siècle*, Riveneuve, 2011, 336 pages.

Danielle FRABOULET *Le CNPF et les mutations de la vie politique et sociale de l'après Mai 68* in Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Les partis à l'épreuve...*, op. cit. p. 97-108.

Robert FRANK et alii, « Les années grises de la fin du siècle » *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 2004/4, n° 84 p.75-82.

Patrick FRIDENSON *Les gauches et l'économie* in Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.) *Histoire des gauches en France*, Volume 2, La Découverte/poche (L'espace de l'histoire), 2004, p. 584-598.

André GUESLIN André, *Nouvelle Histoire économique de la France contemporaine*, tome 4, *L'Économie ouverte, 1948-1990*, La Découverte, Paris, 1989, 128 pages.

Olivier MARCHAND, Élisabeth MARTIN-LE GOFF « Avec le développement des stages, la France ne perd plus d'emplois depuis 1985 », *Économie et statistiques*, 1988, n° 209, p.3-13.

Lucette VAN LEMESLE « Les théories économiques et la crise de 1973 », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire* 2004/4 - no 84 pages 83 à 92, ISSN 0294-1759.

4. Ouvrages sur les mouvements de contestation et les luttes ouvrières

Philippe ARTIÈRES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.) *68 Une histoire collective (1962-1981)*, La Découverte (Cahiers Libres), 2008, 847 pages.

Michel CHAUVIÈRE « Éducation populaire et Mouvements familiaux chrétiens », *Revue Vie Sociale*, n°4, 2009, p. 55-67.

Geneviève DREYFUS-ARMAND, Robert FRANK, Marie-Françoise LÉVY, Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.) *Les Années 68 le temps de la contestation*, Éditions Complexe IHTP CNRS, 2000, 525 pages.

Frank GEORGI « Le "moment LIP" dans l'histoire de l'autogestion en France », dans les actes du colloque *Actualité juridique de l'action collective 40 ans après LIP*, organisé à Besançon les 6 et 7 juin 2013, publiés sous la direction de Chantal MATHIEU et Thomas PASQUIER dans *Semaine sociale Lamy*, supplément n° 1631, mai 2014, p. 65-71.

Groupe d'information et de soutien aux immigrés (GISTI), Mogniss H. ABDALLAH, Emmaniel BLANCHARD, Pauline BOUTRON, Alexis SPIRE, HÉLÈNE SPOLADORE (coord.) *Mémoire des luttes de l'immigration en France, penser l'immigration autrement*, 2014, 215 pages.

Nicolas HATZFELD, Jean-Louis LOUBET, « Les conflits Talbot, du printemps syndical au tournant de la rigueur (1982-1984) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 4/2004 (n° 84), p. 151-160.

Didier LESCHI *Les coordinations, filles des années 1968*, « Clio », n° 3, 1996, p. 163-181.

Gilles NESOZI « Vie et mort d'une identité professionnelle. L'idéologie de l'homme de fer sur le bassin sidérurgique de Longwy », *Revue française de science politique*, n°5, 1998, p.625-644

Denis PELLETIER, Jean-Louis SCHLEGEL (dir.) *À la gauche du Christ, Les Chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Seuil, 2012, 614 pages.

Charles PIAGET *LIP Charles Piaget et les Lip racontent*, Postface de Michel Rocard, Lutter/Stock2, Paris 1973, 215 pages.

Laure PITTI « Grèves ouvrières versus luttes de l'immigration : une controverse entre historiens. », *Ethnologie française* 3/2001 (Vol. 31), p. 465-476.

Pauline RAMEAU *S'engager pour les droits des femmes. Approches genrées du féminisme de la deuxième vague. Dijon - Saint-Étienne*, Mémoire de Master 2 sous la co-direction de Philippe POIRRIER et Xavier VIGNA, Université de Bourgogne, 2010 249 pages.

Daniel RICHTER, « Talbot-Poissy, du « printemps syndical » à l'affrontement racial (1982–1984) », *Plein droit* n° 76, mars 2008, p. 48-52.

SUEUR Jean-Pierre. « Quand nous avons à la JEC, découvert la lutte des classes. » *Autrement*. N°8. 1977, p. 42-55.

Xavier VIGNA *L'insubordination ouvrière dans les années 68, Essai d'histoire politique des usines*, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 378 pages.

Xavier VIGNA « Les ouvriers de Denain et de Longwy face aux licenciements (1978-1979) », Presses de Sciences PO, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2004/4 - no 84, pages 129 à 137

Michelle ZANCARINI-FOURNEL, « Histoire(s) du MLAC (1973-1975) » *CLIO, histoire, femmes et sociétés* 18 :2003, p. 241-252.

B. Ouvrages sur le département de la Loire

Claude ANGELI et Nicolas BRIMO, *Une milice patronale : Peugeot*. François MASPERO (Cahiers libres) Paris, 1975, 102 pages.

Étienne DE BANVILLE, Jacques VÉRILHAC Saint-Étienne, *Le capital redistribué, histoires industrielles 1970-1982*, CRESAL, 1983

Maurice BEDOIN, Jean-Claude MONNERET, Corinne PORTE, et Jean-Michel STEINER 1948, *Les mineurs stéphanois en grève : Des photographies de Léon Leponce à l'histoire*, Presses universitaires de Saint-Étienne. 2011, 460 pages.

Maurice BÉDOIN *Passé recomposé autour de la grève de 1963 dans le Bassin houiller de la Loire*, Conférence du printemps 2013.

Michel BELLET, Michel ROYON, Maurice VINCENT *L'économie de la région stéphanoise*, Publications de l'Université de Saint-Étienne (PUSE), 1992, 191 pages.

Hervé BLETTERY *Pluralisme syndical et unité d'action dans la région stéphanoise*, mémoire de maîtrise sous la direction de Monique Luirard, UER de Lettres et Sciences Humaines de Saint-Étienne, février 1995.

Jacques BONNET « Les implantations industrielles dans la Loire et la Haute-Loire (1965-1972) », *Revue de géographie de Lyon*, Volume. 48 n°2, 1973. p. 207-211.

Raymond BURDY *Le Soleil noir Un quartier de Saint-Étienne 1840-1940*, Presses Universitaires de Lyon, 1989, 270 pages.

Conflit Peugeot, *Les Cahiers de Mai* n° 40, non daté, diffusé dans une note des RG du 15 juin 1973, ADL 1159W25

Le Département de la Loire, Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Loire, 2^{ème} édition, date non indiquée, vraisemblablement de 1974.

Mathilde DUBESSET et Michelle ZANCARINI-FOURNEL *Parcours de femmes Réalités et représentations Saint-Étienne 1880-1950*, Presses Universitaires de Lyon, 1993, 270 pages.

Alban GRAZIOTIN *Crise(s) de Manufrance, lutte(s) des Manufrance : une approche possible... au-delà du mythe... (1977- juin 1981)*, intervention lors du colloque Manufrance, Saint-Étienne, 30 novembre-2 décembre 2011.

Alban GRAZIOTIN Alban. *Les ouvriers et la crise dans le bassin stéphanois (années 60-80) : pressions, ré-actions, résignations*, intervention dans le colloque du CEDMO 42 le 10/05/2011: « Le temps des historiens : 1976-1981 : la situation sociale, politique et économique de la Loire annonciatrice du 10 mai 1981 ? »

Alban GRAZIOTIN *Grèves et conflits dans les usines du Bassin stéphanois (1963-1982)*, Intervention dans la journée d'études « Penser et agir face à la crise dans les « années 68 », Les luttes ouvrières dans le Bassin Stéphanois (1963-1984) » organisée par le Groupe de Recherches et d'Études sur les Mémoires du Monde Ouvrier Stéphanois (GREMMOS) le 29 novembre 2013.

Alban GRAZIOTIN *Dynamique et logique des grèves ouvrières dans les usines CAFL/Creusot-Loire du bassin stéphanois (1965-1984) : une approche statistique*, 2^{ème} colloque international de Dijon « Grèves et conflits sociaux », 15-17 mai 2013.

Jacques ION *Le CRESAL, une instance de réflexion sur la situation et l'évolution du bassin stéphanois*, Intervention dans la journée d'études « Penser et agir face à la crise dans les « années 68 », *op. cit.*

Pierre KUKAWKA *Manufrance radiographie d'une lutte*, Éditions Sociales (notre temps/société), 1980, 302 pages.

Gilles MASSACRIER *Mai-Juin 1968 à Saint-Étienne, ville ouvrière*, Mémoire de maîtrise d'histoire rédigé sous la direction de Jean MERLEY, Université Jean Monnet, Saint-Étienne, 1992.

Jacques SCHNETZLER « Le bassin houiller de la Loire » *L'information géographique*, n° 3, mai-juin 1966.

Jacques SCHNETZLER *Les industries et les hommes dans la région de Saint-Étienne*, Thèse présentée devant l'Université de Lyon II, mars 1973, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, 1976, 329 pages.

Jean-Michel STEINER, *Le PCF dans La Vie Stéphanoise, Communisme et anticomunisme dans une grande ville ouvrière sous la Quatrième République*, thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de Jacqueline BAYON et Gilles RICHARD, Université Jean Monnet Saint-Étienne, 2005.

Jean-Michel STEINER *Métallos, mineurs, manuchards... - Ouvriers et communistes à Saint-Étienne (1944-1958)*, PUSE, novembre 2014, 440 pages.

Jean-Michel STEINER *Un parti neuf face à un mouvement ouvrier aux fortes traditions. Prémices et débuts de la fédération PSU de la Loire (1955-1971)* in Tudi KERNALEGENN et alii (dir.), *Le PSU vu d'en bas.., op. cit.* p. 247-259.

Jean-Michel STEINER « La crise du Bassin, un enjeu des campagnes municipales à Saint-Étienne (1965-1983) ? ». Intervention dans la journée d'étude « Penser et agir face à la crise dans les "années 1968". Les luttes ouvrières dans le bassin stéphanois (1963-1984) ».

Antoine VERNET « Du développement économique à la lutte pour l'emploi, la formation en région stéphanoise (1964-1982) ». Intervention dans la journée d'étude « Penser et agir face à la crise dans les "années 1968". Les luttes ouvrières dans le bassin stéphanois (1963- 1984)», , Novembre 2013, Saint-Étienne, France. < halshs-00951442 >

Michelle ZANCARINI-FOURNEL *1973, le 68 stéphanois, symbole des luttes des années 68 ?* Intervention dans la journée d'études « Penser et agir face à la crise dans les « années 68 » Les luttes ouvrières dans le bassin stéphanois (1963-1984) », Novembre 2013, Saint-Étienne.

C. Ouvrages sur le syndicalisme

1. Histoire du syndicalisme en France

Dominique ANDOLFATTO, Dominique LABBÉ *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Editions du Seuil, Paris, 2006, 376 pages.

Hubert LANDIER, Daniel LABBÉ *Les organisations syndicales en France*, Éditions Liaisons, Paris, 2004, 214 pages.

Dominique ANDOLFATTO, Dominique LABBÉ *Sociologie des syndicats*, La Découverte, 2007, Paris, 121 pages.

Alain BERGOUNIOUX, Michel LAUNAY, Josette LEFÈVRE, René MOURIAUX, Jean-Pierre SUEUR, « Le vocabulaire des confédérations syndicales ouvrières : une analyse des spécificités », in *Mots*, mars 1981, N°2, 146 pages.

François-René BULH, *Ensemble, Itinéraire militant, Entretiens avec Marie-Thérèse Mutin*, La Toison d'Or Editions, Paris, 2004,

Michel DREYFUS *Histoire de la CGT*, Éditions complexe, 1995, 400 pages.

Institut d'histoire Sociale, CGT : Congrès de Grenoble, In extenso des débats.

Guy GROUX, Jean-Marie PERNOT, René MOURIAUX « Les élections prudhommales », *Revue française de sciences politiques*, 1992, 42e année, n°5, p. 865-872.

Dominique LABBÉ *Vingt-deux ans d'élections aux comités d'entreprise (1966-67, 1987-88)*, Grenoble, CERAT, 1991, 165 pages + annexes.

Dominique LABBÉ « Les élections des comités d'entreprise », *Revue française de science politique*, 43-2, avril 1993, p 317-326.

Dominique LABBÉ « Comités d'entreprise : les configurations électorales », *Travail et emploi*, 59, 2/94, p 64-73.

Christian LANGEAIS *Henri Krasucki*, Le Cherche Midi, 2012, 364 pages.

René MOURIAUX *Le syndicalisme en France depuis 1945*, La Découverte, 1994, 125 pages.

Georges SÉGUY, entretien réalisé par Yves HUSSON, 1981, « L'Histoire d'une espérance, » *L'Humanité*, Hors Série de mai 2011, pages 13-15.

Georges SÉGUY *Résister. De Mauthausen à Mai 68*, L'Archipel, 2008, 229 pages.

2. La « crise syndicale »

Geneviève BIBES, René MOURIAUX René (dir.) *Les syndicats européens à l'épreuve*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1990, Paris, 291 pages.

Anne-Marie GROZELIER, Pierre HÉRITIER, Pierre HUREAU, René MOURIAUX, LOUIS VIANNET et Gilbert WASSERMAN « Réinventer le syndicalisme », *Mouvements*, n° 43, 2006.

Jacques ION *La fin des militants ?* Éditions de l'Atelier, 1997, 120 pages.

Jacques ION *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, Paris, 2012, 220 pages.

Dominique LABBÉ « Comités d'entreprise : les raisons d'un recul », *CFDT-Aujourd'hui*, 07 décembre 1992, pages 32-44.

Dominique LABBÉ « La crise des syndicats français », *Revue française de science politique*, Année 1992, Volume 42, Numéro 4, p. 646-653.

Dominique LABBÉ, Stéphane COURTOIS (sous dir.) *Regards sur la crise du syndicalisme*, L'Harmattan, Paris, 2001, 221 pages.

Institut Supérieur du Travail (IST) www.istravail.com/article101.html *Les élections prudhommales et la représentativité syndicale*.

Michel NOBLECOURT *Les syndicats en questions*, Les Editions Ouvrières, 1990, 218 pages.

Thierry PECH « Le syndicalisme à l'épreuve du capitalisme sérateur » *La Vie des idées*, 7 février 2004.

Jean-Marie PERNOT *Lendemain de crise*, Folio Actuel, Paris, 2005, 395 pages.

Pierre ROSANVALLON *La question syndicale*, Hachette (Pluriel) 1996, 273 pages.

3. La CFDT

a. *Ecrits d'acteurs*

Jean-Claude APARICIO, Michel PERNET, Daniel TORQUEO *La CFDT au péril du libéral-syndicalisme*, Editions Syllepse, Paris, 1999, 125 pages.

Michel BRANCIARD *Histoire de la CFDT*, La Découverte, Paris, 1990, 365 pages.

François CHÈRÈQUE avec Carole BARJON *Si on me cherche*, Editions Albin Michel, Paris, 2008, 240 pages.

. « Un syndicalisme en phase. », *CFDT-Aujourd'hui*, septembre 1988, n° 90, 93 pages.

COLLECTIF *Forum L'Histoire en débat* « Quel rapport aux partis et aux pouvoirs politiques ? Quelle autonomie de pensée ? Quel projet ? », Mai 2010, 46 pages.

Pierre COURS-SALIES *La CFDT, un passé porteur d'avenir*, La Brèche – PEC, Paris, 2000, 478 pages.

Jacques JULLIARD, Edmond MAIRE *La CFDT d'aujourd'hui*, Seuil, 1975, 206 pages.

Edmond MAIRE « Interrogations sur l'entreprise et l'anticapitalisme, l'individu et l'action syndicale » *CFDT Aujourd'hui*, n° 78, Mars 1986.

Edmond MAIRE *Nouvelles frontières pour le syndicalisme*, 1987, Editions Syros, Paris, 218 pages.

Paule MASSON (coord.) *Syndicalistes ! De la CFDT à la CGT*, Editions Syllepse, 2008, Paris, 173 pages.

Nicole NOTAT, avec Hervé HAMON, *Je voudrais vous dire*, Seuil/Calmann-Lévy, Paris, 1997, 196 pages.

Quatre grèves significatives, Frédo KRUMNOW (préf.), Guy LORANT *Le Joint français. Fédération des services de la CFDT* *Nouvelles Galeries de Thionville*, Noël MANDRAY *Hutchinson*, Daniel ANSELME *Penaroya*, Éditions Épi, Paris, 1972, 175 pages.

b. Etudes sur la CFDT

Martine BARTHÉLEMY, Claude DARGENT, Guy GROIX, Henri REY *Le réformisme assumé de la CFDT*, Presses de Sciences Po (Faits politiques), 2012, 271 pages.

Jean-Charles BASSON *Le tarissement du militantisme : socialisation politique et sociologie syndicale, l'union départementale CFDT de l'Isère : 1945-1993*, thèse de doctorat en sciences politiques sous la direction de Dominique LABBÉ, IEP de Grenoble, 1996. 419 pages + Annexes.

Sophie BÉROUD et RENÉ MOURIAUX « La CFDT en quête de refondation sociale » *Mouvements* n° 14, mars - avril 2001, p. 83-89.

Antoine BÉVORT « Compter les syndiqués, méthodes et résultats. La CGT et la CFDT : 1945-1990 », *Travail et emploi*, n°62, 1/1995, p.40-58.

Antoine BÉVORT *La syndicalisation et l'action collective, le cas de la CFDT-CFTC, 1945-1990*, Thèse pour le doctorat de science politique, Paris, Institut d'Etudes politiques, 1993, 2 tomes, 576 pages.

Antoine BÉVORT, Dominique LABBÉ « Les trois générations de la CFDT », *CFDT Aujourd'hui*, n° 97, juillet 1990, pages 47-57.

Gérard BOUDESSEUL *Vitalité du syndicalisme d'action, La CFDT Basse-Normandie*, L'Harmattan (Logiques Sociales), 1996, 269 pages.

COLLECTIF « Réinventer le syndicalisme » *Revue Mouvements*, n° 43, janvier-février 2006. 120 p.

COLLECTIF « La CFDT, une aventure humaine » *Cahiers du Forum Social Européen*, n°1, avril 2007, 85 pages.

Pascale LE BROUSTER *Quelle stratégie syndicale pour les femmes? Regard sur l'histoire de la CFDT de 1960 à nos jours* in Cécile GUILLAUME (dir.) *La CFDT sociologie d'une conversion réformatrice*, Presses Universitaires de Rennes (pour une histoire du travail), 2014, p. 53-65.

Christian MARQUETTE « À propos de "Le syndicalisme à un tournant... Oser le changement !" », contribution à une réflexion syndicale portant sur le devenir de la CFDT », *Forum L'Histoire en débat*, mai 2010, p. 11-24.

Maurice CROISAT, Dominique LABBÉ « CFDT : la base se méfie de la politisation. », *Projet*, janvier-février 1989, p 61-68.

Nicolas DEFAUD *L'adaptation de la CFDT. Sociologie d'une conversion politique (1970-1995)*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Paris-Dauphine. 2006. 600 pages.

Nicolas DEFAUD *La CFDT (1968-1995) De l'autogestion au syndicalisme de proposition*, Sciences Po (Fait politique), 2009, 361 pages.

Nicolas DEFAUD *De l'autogestion au syndicalisme de proposition. Sociologie d'une conversion sans convertis* in Cécile GUILLAUME (dir.) *La CFDT sociologie d'une conversion réformatrice*, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p.19-36.

Bruno DURIEZ et Frédéric SAWICKI « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix* n° 63. 2003, p. 17 à 51.

Paula CHRISTOFALO, *Des outils aux partenaires de l'action syndicale. La CFDT et les experts auprès des IRP* in Cécile GUILLAUME (dir.) *La CFDT, sociologie...*, op. cit. p. 217-236.

Mailys GANTOIS *Être à la CFDT ou croire en la négociation ? Éléments constitutifs d'une croyance et représentations saisies par le prisme de la formation syndicale*, in Cécile GUILLAUME, *La CFDT sociologie...*, op. cit. p. 179-198.

Frank GEORGI *L'invention de la CFDT. 1957-1970. Syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Paris, L'Atelier - CNRS, 1995, 651 pages.

Frank GEORGI *CFDT : l'identité en questions. Regards sur un demi-siècle (1964-2014)*, éditions Arbre bleu, Nancy, 2014, 288 pages.

Frank GEORGI, *L'unité d'action CGT-CFDT dans les années 60*, p.47-62, in Dominique LABBÉ et Stéphane COURTOIS (sous dir.) *Regards sur la crise du syndicalisme*, L'Harmattan (Logiques Sociales), 2001, p. 47-62.

Frank GEORGI *Soufflons nous-mêmes notre forge. Une histoire de la Fédération de la métallurgie CFTC-CFDT 1920-1974*, Paris, Ed. Ouvrières/Ed. de l'Atelier, 1991, 191p.

Olivier GONIN *Marcel Gonin, un ouvrier intellectuel (1921-1954)*, mémoire de Master de Recherche 1 sous la direction de Frank GEORGI et Annie FOURCAUT, septembre 2006, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 227 pages.

Guy GROUX et René MOURIAUX *La CFDT*, Economica, 1989, 316 pages.

Cécile GUILLAUME (dir.) *La CFDT, sociologie d'une conversion réformatrice*, Presses Universitaires de Rennes (Pour une Histoire du travail), 274 pages.

Hervé HAMON, Patrick ROTMAN *La Deuxième gauche, Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Ramsay, Paris, 1984, 446 pages.

Hélène HATZFELD *Les relations entre le parti socialiste, la CFDT et le mouvement social (1971-1981)*, Université Lille 3, Doctorat en Sciences Politiques, 1987, 660 pages.

Jean-Michel HELVIG *Edmond Maire, Une histoire de la CFDT*, Le Seuil, 2013, 602 pages.

Dominique LABBÉ (avec la collaboration de Amar ABDELMOUMENE et Guy GEORGEL) *L'Union Départementale CFTC-CFDT de Meurthe-et-Moselle (de la Libération à nos jours)*, Grenoble, CERAT, 1991, 158 p. + annexes.

René MOURIAUX, *La CFDT : de l'union des forces populaires à la réussite du changement social* in Marc KESSELMAN, GUY GROUX (dir.) *1968-1982 : Le mouvement ouvrier français, crise économique et changement politique*, Éditions Ouvrières, 1984, p. 68-93.

André NARRITSENS *L'accord d'unité d'action CGT-CFDT*, Cahiers de l'Institut CGT d'Histoire Sociale, CIHS97-BPF.qxd 6/03/06.

Claude PENNETIER *Dictionnaire Le Maïtron*, biographie de Marcel Gonin par Frank GEORGI et Olivier GONIN.

Michel PIGENET *Les relations CGT-CFDT en 1979*. Tanguy Perron. Histoire d'un film. Mémoire d'une lutte, Périphérie-Scope Editions, pp.87-92, 2007.

Guy PRINCE *L'union départementale CFTC-CFDT de Haute-Garonne (De la Libération à nos jours)*, Rapport terminal d'enquête pour le compte du Ministère du travail et de l'emploi, Grenoble, CERAT, 1991, 157 p.

Claude ROCCATI *Du 35^{ème} congrès (1970) aux Assises nationales du socialisme (1974) : la CFDT de l'autogestion*, Mémoire de fin d'étude réalisé sous la direction de Gilles RICHARD, IEP de Rennes, 2006, 121 pages.

Claude ROCCATI *Un internationalisme entre discours et pratiques. La politique internationale de la CFDT (1964-1988)*, Thèse pour le Doctorat en Histoire, sous la direction de Christian CHEVANDIER, Université du Havre, 2014, 769 pages.

Adrien THOMAS *Politiques organisationnelles du tournant réformiste ; l'exemple de la fusion de la fédération CFDT Chimie énergie* in Cécile GUILLAUME (dir.) *La CFDT sociologie...*, op. cit. p. 107-118.

Pierre-Éric TIXIER *Mutation ou déclin du syndicalisme, Le cas de la CFDT*, PUF, 1992, 333 pages.

4. L'UD CFTC - CFDT de la Loire

Jean-Paul BÉNETIÈRE *L'UD CFDT de la Loire et l'union de la gauche dans les années 1970*, Colloque "2011, le temps des historiens : 1976-1981 : la situation sociale, politique et économique de la Loire annonciatrice du 10 mai 1981 ?", 10 mai 2011.

Jean-Paul BÉNETIÈRE *La place de la crise du Bassin Stéphanois dans les stratégies de l'UD CFDT de la Loire (1963-1984)*. Intervention dans la journée d'études « Penser et agir face à la crise dans les « années 68 » Les luttes ouvrières dans le bassin stéphanois (1963-1984), Novembre 2013, Saint-Étienne.

Pierre HÉRITIER Pierre, Roger BONNEVIALLE, Jacques ION, Christian SAINT-SERNIN *150 ans de lutte ouvrière dans le bassin stéphanois*, Le champ du possible, Saint-Étienne, 1979, 355 pages

Guy LORANT, Paul BOUCHET (postface) *FLEURENCE le comptable proscrit, La lutte juridique, élément de la lutte des classes*, Chronique sociale (Débatte), Lyon, 1981.

Jean NIZEY *La CFTC et la CFDT à l'Ondaine de 1954 à 1970 : Un syndicat minoritaire dans une grande entreprise*, CRESAL-CNRS, décembre 1988. Archives du CRESAL, Centre Max Weber, Université Jean Monnet. Saint-Étienne.

Gilbert PALASSE *Un peu d'histoire de la Région Stéphanoise à travers ma vie*, 4 avril 2004, 25 pages.

Claude PENNETIER (dir.), Dictionnaire Le Maïtron, biographie de Pierre Héritier par Jean-Paul MARTIN.

Claude PENNETIER (dir.), Dictionnaire Le Maïtron, biographie de Jean Rechatin.

Claude PENNETIER (dir.), Dictionnaire Le Maïtron, biographie de Janette Ravachol par Jean NIZEY avec ajouts de Jean-Paul BÉNÉTIÈRE.

Claude PENNETIER, Dictionnaire Le Maïtron, Biographie de Claudius Ravachol par Jean NIZEY, reprise par René DANTI et Jean-Paul BÉNÉTIÈRE.

Claude PENNETIER, Dictionnaire Le Maïtron, Biographie de René Mathevet par Jean NIZEY.

Claude PENNETIER, Dictionnaire Le Maïtron, Biographie d'Étienne Chovet par Jean-Paul BÉNÉTIÈRE.

Claude PENNETIER, Dictionnaire Le Maïtron, Biographie d'André Momein par Jean-Paul BÉNÉTIÈRE.

Christian SAINT-SERNIN *La CFTC de la Loire dans le drame algérien*, article dactylographié non publié et confié à l'auteur, 1980.

ANNEXES

ANNEXE 1. Présentation des personnes interviewées²³⁶⁵

Michel ARBAULT (1941)	1962. Syndicat du Trésor. Membre du Bureau et trésorier de l'UD de 1974 à 1984. Responsable de « l'Action syndicale ». Entretien : 14.11.2009
Bernard ARTUS (1955)	1975. Chimie. Délégué syndical chez John Manville-France. Bureau de l'UD. Entretien : 14.01.2013.
Maurice BÉRAUD (1936)	Ouvrier puis contrôleur à Manufrance, puis responsable du contrôle des fusils à la SCOPD Manufrance. Entretien : 18.02.2015.
Maurice BONNARD (1923-2014)	Résistant. Employé communal à Saint-Étienne. Syndicaliste FO. Entretien : 06.03.2008.
Roger BONNEVIALLE (1938)	1957. Bennes Marrel. Secrétaire général de l'UD. A participé à l'écriture de « 150 ans de luttes ouvrières ». A dirigé le CIEDIL. Entretiens : 06.11.2009, 08.11.2012.
Guy BOST (1938)	1962. Métallurgie. Adhérent, mensuel chez Peugeot. Entretien : 22.11.2012.
Michel BOUTEILLE (1944)	1962. Métallurgie. Secrétaire national de la JOC. Passé à la CGT en 1966 à cause d'un « manque d'ouverture » de la section CFDT. Secrétaire de l'UD-CGT et membre de la commission exécutive nationale de la CGT au moment du congrès de Grenoble. A démissionné de ses fonctions après le départ de Georges Séguy du secrétariat général de la CGT. Entretien : 09.11.2011.
Bernard BOYER (1945)	1966. Métallurgie. Délégué au CE aux Bennes Marrel. Entretien : 26.03.2013.
Roger BRIETSCH (1932)	1950. Responsable syndical puis membre du Bureau de la FGM, puis membre du secteur international de la CFDT. Entretiens : 21.12.2012, 31.01.2013.
René CADDÉO (1911-2011)	1937. Résistant. Secrétaire du syndicat CGT du Livre. Entretien : 12.09.2008.
Jacques CHÉRÈQUE (1928)	1959. Métaux. Responsable syndical. Secrétaire général de la FGM. Membre de la CE de la

²³⁶⁵ Les personnes se trouvant dans les cases grisées ont passé la plus grande partie de leur vie militante à la CFDT. Les personnes se trouvant dans les cases blanches n'ont jamais appartenu à la CFDT. Les personnes partageant une case grisée et une case blanche ont appartenu pour un temps à la CFDT avant de la quitter pour des raisons diverses.

La date ou les dates inscrites dans la première colonne sont la date de naissance ou les dates de naissance et de décès de la personne. Les dates inscrites en haut de la deuxième colonne sont la date de la première adhésion à la CFDT ou à une autre organisation et la date éventuelle d'un changement d'organisation. La ou les dates inscrites en bas de la deuxième colonne sont la ou les dates d'entretien entre la personne et l'auteur.

	CFDT. Préfet à la reconversion de la Lorraine. Ministre délégué à l'aménagement du territoire. Entretiens : 19.02.2013 et 23.03.2013.
Christian CHOMIENNE (1946)	« Établi maoïste » à la CAFL Saint-Chamond en 1968. A animé la grève de 1970. Entretien le 11.02.2014.
Michel COYNEL (1943)	1964. Technicien. Secrétaire de la section syndicale chez Peugeot. Secrétaire général de l'UD. Entretien : 28.10.2011.
Roger DARD (1947)	1969. Secrétaire de section syndicale Benmes Marrel. Secteur juridique de l'UD. Entretien : 02.12.2013.
Paulette DELOY (1928-2013)	Membre du Bureau de l'UD. Entretien : 15.03.2011.
Albert DÉTRAZ (1920)	1944. Secrétaire général de la fédération Construction-Bois. Membre de Reconstruction. Membre du secrétariat confédéral, puis de la commission exécutive de la CFDT de 1965 à 1974. Entretien : 25.11.2009.
Roger DUMAS (1947)	1972. Métallurgie. Délégué syndical chez Sablé. Bureau du syndicat des Métaux. Bureau de l'UD. Entretien : 28.11.2012.
Daniel DURAND (1946)	Adhésion au PCF en 1967. Membre du secrétariat de la fédération du PCF de la Loire de 1977 à 1984. Mouvement de la Paix. Entretien : 25.02.2015.
Marcelle DURAND (1939)	1958. Déléguée syndicale chez Villard-Doron (textile). Passe à la Santé après la fermeture de son entreprise. Entretien : 14.02.2011.
Marie-Claude ESTRELLA (1944)	Militante de base à la CFDT (secteur santé-social) Secrétaire générale du GLACS (pour la liberté de l'avortement et de la contraception). Entretien : 11.02.2014.
Jean- FAURAND (1930)	1948. Métallurgie, HES Ernault-Somua. Délégué. Secrétaire UL de Saint-Étienne. Entretien : 17.10.2012.
Marc FAYOLLE (1936)	1958. Métallurgie. Délégué syndical des mensuels chez Peugeot. Se reconvertit après la grève de 1973. Entretien : 20.12.2012.
Pierre FOUILLOUX (1923)	1944. CAFL Firminy, puis CAFL-Creusot-Loire Saint-Étienne. Délégué syndical. Entretien : 12.01.2011.
Renée FRAISSE (1945)	1967. CHR de Saint-Étienne. Déléguée du personnel. UL de Saint-Étienne. Entretien : 02.03.2011.
Félix FRANC (1919 – 2014)	Secrétaire général du SNI et de la FEN dans la Loire. Maire de Lorette. Entretien : 16.02.2008
Pierre GALLON (1936)	1954. Métallurgie. Passé de la CFTC à la CGT en 1959. Membre du PSU, puis du PCF. Secrétaire du syndicat CGT de la CAFL-Creusot-Loire de Saint-Étienne. Entretien : 09.02.2010.
Monique GARNIER (1943)	Manufrance. Adhérente à la CGT. Secrétaire du CE en 1977. Refuse d'adhérer à la SCOPD en 1980. Se reconvertit à l'ANPE. Entretien : 19.02.2015.
Barthélemy GEREY	1946. Ancien résistant. Délégué syndical à la CAFL-Creusot-Loire-Firminy

(1925)	Entretien : 27.11.2012.
Hubert GEREY (1937)	1958. Délégué du personnel à la CAFL-Creusot-Loire Firminy, puis secrétaire de l'UD de Firminy. Bureau de l'UD. Entretien : 27.11.2012.
Marie-Thérèse GIBERNON (1942)	Secrétaire à l'UD CFDT de 1976 à 1985. Adhérente à la CFDT. Entretien : 11.04.2011.
Dominique GILLIER (1954)	1976. Métaux. Secrétaire de section syndicale des Aciéries Marrel. Secrétaire et trésorier de la FGM (Métallurgie). Entretien : 29.05.2015.
Georges GOUBIER (1936)	1954. Métallurgiste. Secrétaire de la fédération Construction-Bois. À l'initiative des films « <i>Sommes-nous revenus d'Algérie ?</i> » et « <i>CFDT, Histoire d'une naissance</i> ». Entretien : 06.11.2009.
Jean-Marc GOUBIER (1947)	1964. Construction-Bois A choisi une orientation politique. Entretien : 08.03.2011.
Hélène GROS (1927)	Membre de <i>Choisir</i> à Saint-Étienne dans les années 1970. Participe à la lutte pour la liberté de l'avortement et de la contraception. Adhérente de base à la CFDT pendant quelques années. Entretien : 13.12.2013.
Jean GUINAND (1943)	1963. Cheminot. Secrétaire de section. Formateur. Voit le passage de son syndicat à SUD en 1995. Entretien : 07.12.2012.
Pierre GUINAND (1946)	1968. Délégué du personnel chez Peugeot. Poursuivi par la volonté de vengeance de son entreprise jusqu'en 1985. Reconversion à EDF. Entretien : 07.12.2012.
Alain GUINOT (1950)	Adhésion à la CGT en 1965. Secrétaire de Georges Séguy. Entretien : 21.03.2012.
Pierre HÉRITIER (1937)	1955. Banque. Secrétaire général de l'UD. Membre de la commission exécutive de la CFDT. Entretiens : 20.03.2009, 30.04.2009, 29.05.2009, 16.12.2009, 06.01.2010, 26.02.2010, 30.04.2010, 28.02.2011, 16.05.2011, 30.01.2012, 12.03.2012, 14.12.2012.
Jacques ION (1942)	1969. Universitaire. Membre du groupe de formation régional. A participé à à l'écriture de « 150 ans de luttes ouvrières » Entretiens : 18.05.2010, 8.12.2010, 06.01.2011, 17.10.2011, 15.01.2015.
Jacques JULLIARD (1933)	1956. Secrétaire général du SGEN et membre du Bureau national de la CFDT dans les années 1970. Entretien : 24.10.2009.
Jean-Pierre LAURENSEN (1957)	1979. Comptable. Permanent à la JOC pendant deux ans. Secrétaire de la section Ermont, puis Ascométal, secrétaire général de l'UD, secrétaire régional. Entretien : 02.06.2015 et 17.09.2015.
René LAURENT (1939)	1972. SSCM. Secrétaire du syndicat des Métaux de Saint-Étienne. Membre du Bureau de l'UD. Entretien : 23.05.2011.
Marie-Paule LEFRANC (1953)	Secrétaire à l'UD CFDT de 1971 à 2012. Entretien : 05.12.2011.
Christian LHERBRET (1949)	1972. Métaux. Secrétaire de section chez Schlumberger. Membre du Bureau de l'UD. Entretien : 30.05.2012.
René MACHABERT	1965. MAS. Membre du Bureau de l'UD.

(1946)	Entretien : 17.01.2010.
Anne-Marie MAILLARD (1930)	1957. Permanente du syndicat du textile. Bureau de l'UD. Passée à la CGT dans les années 1970. Entretien : 8.03.2011.
François MARONI (1953)	Adhésion à la CGT en 1969. Membre du PCF. À Manufrance en 1974. SCOPD Manufrance. Entretien : 15.04.2015.
Gérard MARTEL (1942)	1964. UD Drôme-Ardèche. Secrétaire du bureau de l'URI Rhône-Alpes de 1982 à 1984. Entretien : 27.01.2012.
Rose MESSINA (1949-2013)	Secrétaire à l'URI et à l'UD CFDT de 1972 à 1997. Entretien : 02.01.2012
Roger MILLET (1932)	1971. Secrétaire du syndicat des transports. Membre du Bureau de l'UD Entretien : 17.11.2011.
André MOMEIN (1948)	1971. JOC. COOP. Secrétaire syndicat commerce-services. Secrétaire général de l'UD. Passé à la FSU en 2000. Entretiens : 16.11.2009 et 27.02.2013
Jacky MONATE (1938)	Manufrance en 1962. Secrétaire du syndicat CGT de Manufrance. Opposition avec la CGT sur l'ouverture d'une SCOOP en 1978. N'entre pas dans la SCOPD en 1980. Entretien : 20.03.2015.
Jacques MOULAGER (1937)	1962. Syndicat des PTT. Membre du Bureau de l'UD. Entretien : 14.12.2011.
Jean-Luc MOUNIER (1954)	1973. Secrétaire section Cégédur et de l'UL CFDT à Rive-de-Gier. Membre de la LCR. En 1983, face à l'annonce de la fermeture de l'entreprise en 1984, décide de se battre pour un réemploi de tous les salariés. Une fois le combat achevé, il change de vie professionnelle. Entretien : 05.09.2014.
Robert MOUNIER (1943)	1969. Agent du Cadastre. Secrétaire de l'URI CFDT de 1972 à 1981, puis secrétaire général de 1985 à 1992. Entretien : 27.01.2012.
Jean-Antoine NEYRAN (1951)	1970. Secrétaire de la section syndicale CFDT à Manufrance. Membre du Bureau de l'UD. Reconversion à l'ANPE. Entretien : 10.10.2011.
Claude PAGÉS (1941)	1961. SGEN. Bureau de l'UD. Entretien : 07.03.2011.
Gilbert PALASSE (1930)	1947 Délégué syndical à la SFAC. Bureau de l'UD. Changement d'orientation professionnelle. Entretien : 06.10.2009.
Pierre PELTIER (1927)	1953. Secrétaire de la section syndicale CFDT à la CAFL-Creusot-Loire Saint-Étienne. Entretien : 14.12.2010.
Michel PONTON (1940)	1965. Membre du SGEN. Bureau de l'UD. Secrétaire d'UL de Saint-Chamond Entretien : 21.02.2011
Blanche POULARD (1939)	1972. A monté un centre de soins à Saint-Chamond. Secrétaire du syndicat Santé. Entretien : 17.05.2011.
Michel RACHET (1935)	1956. Syndicat de la banque. Bureau de l'UD. animateur du groupe « Reconstruire le syndicalisme », puis « Débat Social » Entretien : 16.11.2009
Claudius RAVACHOL	1944. Imprimerie. JOC. Choix d'aller au Livre-CGT en 1951.

Claudius (1922-2011)	Entretiens : 26.09.2007, 16.10 2007 et 05.11.20907.
Janette RAVACHOL (1921)	1942. JOC. Déléguée et secrétaire de la section syndicale à Manufrance. Présidente de l'UD. Entretiens : 26.09.2007, 16.10 2007 et 05.11.20907.
Pierre REYNAUD (1939)	1957, JOC. Métaux. Commission régionale de formation. Bureau de l'UD. Entretiens : 09.12.2011 et 20.10.2012.
Françoise RICHTER (1947)	1972. Organismes sociaux. Secrétaire générale adjointe de l'UD. Entretien : 15.03.2012.
Christian SAINT-SERNIN (1946-2014)	1970. Membre du syndicat des Organismes sociaux. Responsable du groupe « Immigrés » Participe à l'écriture de « 150 ans de luttes ouvrières » Membre du groupe de formation régional. Entretiens : 12.02.2013 et 16.10.2013.
Suzanne SIMON (1942)	1968. Adhérente du syndicat Santé-Sociaux. Déléguée du personnel. Participe au secteur juridique de l'UD. Entretien : 03.12.2013.
Camille SOUTRENON Camille (1929)	1945. Métaux. Secrétaire de section à la CAFL - Firminy. Secrétaire de l'Union Locale de Firminy.. Entretien : 04.11.2011.
TEILHOL Jacky (1945)	Adhésion à la CGT en 1963. Secrétaire général de l'UD CGT de la Loire de 1985 à 1998. Entretien : 16.06.2015.
Henri TRONCHON (1939)	Adhésion à la CGT en 1957. Membre du bureau de l'UD CGT de la Loire dans les années 1960, puis de la Fédération de la Métallurgie CGT. Entretiens : 05.03.2013 et 22.03.2013
Georges VILLE (1929-2015)	1946. Délégué du personnel, puis au CE à Mavilor (L'Horme) Entretien : 30.05.2011
Annie VILLEFORT Annie (1946)	Militante « maoïste » dans les années 1970, membre du comité de soutien aux travailleurs tunisiens sans papiers. Adhérente du SGEN. Entretien : 13.03.2013.
Maurice VILLÉGAS (1945)	1964. Secrétaire de la section syndicale CFDT à la CAFL-Creusot-Loire Saint-Chamond. Membre du PSU, puis du PS. Entretien : 25.03.2013
Janine VINCENT (1940)	Passée de FO à la CFDT en 1970. Syndicat des organismes sociaux. Entretien : 28.02.2013
Jean VINCENT (1936)	1954. Secrétaire de section syndicale aux Bennes Marrel. Secrétaire de l'UL d'Andrézieux-Bouthéon. Membre du Bureau de l'UD Entretien : 28.02.2013
Marc VRAY (1941)	1964. Bâtiment. Permanent à l'UD après la faillite de son entreprise. Secrétaire-adjoint de l'UD. Entretien : 08.12.2010
Charles WÉBER (1942)	1964. Secrétaire de l'Union Régionale des Métaux. Entretiens : 23.05.2011, 15.10.2012
Michel ZAPATA (1937)	1955 à la CGT. Passe à la CFDT en 1969. Ernault-Somua. Membre du Bureau puis Secrétaire général de l'UD. Entretiens : 21.11.2009 et 8.04.2015

ANNEXE 2. Approche des positions des militant(e)s CFDT de la Loire interviewé(e)s

Dans le cours de notre travail, nous avons mené des entretiens avec les 79 personnes listées en Annexe 1. Nous pouvons regrouper ces 79 personnes en 3 catégories. 18 n'ont jamais été membres de la CFDT ou seulement quelques années. 9 autres ont été membres de la CFDT à un niveau national ou régional, ou secrétaires à l'UD de la Loire. 52 enfin ont été des militant(e)s CFDT ou adhérent(e)s CFDT qui ont exercé le principal ou la totalité de leurs activités syndicales dans la Loire. Nous présentons ici une approche des parcours et des positions professionnels, syndicaux, et politiques de ces 52 militants.

Nous ne prétendons pas présenter une enquête aussi rigoureuse que celles que nous évoquerons rapidement plus bas. Notre groupe est en effet réduit à, 52 personnes ; il n'a pas été composé sur la base d'un échantillon représentatif, mais en réseau, à partir de noms de militants cités par d'autres, ou bien trouvés dans les archives. Nous ne les avons pas non plus rencontrés pour faire une enquête sur eux mais pour comprendre ce qu'avaient été la vie, l'organisation, les luttes, les relations internes et externes, etc. de l'UD de la Loire. Nous avons mené avec eux des entretiens semi-directifs sur leurs activités de militants.

Toutefois, nous avons posé à chacun d'entre eux les questions suivantes :

- quelle avait été leur date de naissance ?
- quelle avait été leur date d'adhésion à la CFDT-CFDT ?
- comment s'était passée leur adhésion à la CFDT-CFDT ?
- quel avait été leur parcours professionnel ?
- quel avait été leur parcours syndical ?
- avaient-ils appartenu à une/des organisations politiques ?
- quels avaient été leurs désaccords éventuels avec la politique de la CFDT ? En étaient-ils toujours membres ?

Ce sont les réponses, forcément simplifiées, à ces questions qui nous ont permis de proposer notre approche de leurs parcours et de leurs positions.

Il nous faut préciser encore que nous avons organisé la présentation des données recueillies en trois groupes, d'après les dates d'adhésion des militants, avant 1950, de 1951 à

1968, après 1968 (précisément, de 1969 à 1979).

Les données recueillies

Date d'adhésion	avant 1950 (8 militants, 6 H, 2 F)	1951-1968 (28 militants, 24H, 4F)	après 1968 (16 militants, 14H, 2 F)
Pourquoi la CFTC-CFDT?	-1 NR -6 « milieu catholique » + « JOC » : 85% - « premier syndicat qui s'est présenté » : 15%	- 17 « milieu catholique » + « JOC » : 60.7% - 5 « contre le stalinisme, le communisme » : 17.8% des réponses individuelles : - le résultat d'un choix collectif, - la CFTC-CFDT seule présente, - une influence, - une 1 non-réponse 1 « pas de démocratie à la CGT » 1 « personne à la CGT ce jour-là. »	- 8 « proximité avec la CFDT de Mai-Juin 1968 » : 50% - 4 « milieu catholique » + « JOC » : 25% - 1 « première proposition d'adhésion » - 1 « suite à conflit interne dans la CGT » - 1 suite à une distribution de tract - 1 CFDT seule présente
Métier²³⁶⁶	- 2 ouvriers : 25% - 1 employée : 12.5% - 2 chefs d'équipe : 25% - 3 techniciens: 37. 5%	13 ouvriers, 48% 3 employés : 11% 1 travailleuse familiale 1 infirmière 2 enseignants du public : 7.4% 7 techniciens : 25% 1 inspecteur du Trésor	6 ouvriers : 37.5 % 2 dessinateurs industriels : 12.5 % 1 universitaire 1 comptable 1 technicien 1 conducteur bus 1 boucher 1 infirmière 3 employés : 18.75 % dont 2 ex-prêtres 1 ex-religieuse, dont 2 ex-lycéen/étudiant
Secteur	1 « secrétariat » 6 « Métaux » : 75% 1 « commerce »	14 « métaux » : 50% 3 « Bâtiment » 2 « santé-sociaux » 2 « banque» 2 « enseignement » 1 « PTT » 2 « textile » 1 « SNCF » 1 « Trésor »	8 « métaux » : 50% 1 « chimie » : 1 « service» 1 « transport» : « 1 commerce » 1 « santé » 3 « Organismes sociaux » : 18.6 %

²³⁶⁶ Le métier a pu changer.

Niveau de responsabilité	3 membres du Bureau de l'UD : 37.5% 4 délégués : 50% 1 secrétaire d' UL	9 membres du bureau UD : 32 % 1 membre de la CE confédérale 2 secrétaires généraux de l'UD 1 syndiqué 7 délégués : 25 % 3 secrétaires d' UL 11% 1 secrétaire général de fédération 2 secrétaires de section syndicale 1 secrétaire de l'UR Métaux 1 secrétaire du syndicat du Bâtiment	4 membres du bureau de l'UD : 25 % 2 secrétaires généraux de l' UD : 12.5 % 1 adhérent 2 membres du groupe de formation 1 secrétaire de syndicat 3 secrétaires de section syndicale : 18.75% 1 secrétaire d'UL 1 secrétaire régional 1 secrétaire de fédération
Maintien de l'adhésion à la CFDT ?	1 NR 1 « changement de vie professionnelle » 4 oui : 67 % 2 non, - 2 ont refusé l'acceptation des réformes des retraites. 33 %	1 NR 18 oui, 66.6 % - 2 malgré certaines critiques - 1 même s'il n'y a pas de vision d'avenir, - 3 malgré les accords sur les retraites, - 1 « d'accord avec la ligne ». 9 non, 33.3% - retraites, - différend dans la section, - CFDT pas assez à gauche, - suite à un conflit, - à cause du recentrage - à cause de la « dérive de la CFDT », - 1 passée à la CGT.	2 NR dues à un changement de vie professionnelle 8 oui, 57.1% - d'accord avec la ligne - peut-être parce que trop formaté - malgré la ligne Notat - fidélité à la richesse de la CFDT 6 non - 4 pas d'accord avec la ligne - 1 passé à la FSU
Appartenance à un parti politique²³⁶⁷	2 PS: 25% 1 UGS ²³⁶⁸ -AGA ²³⁶⁹ 1 PSU-PS 4 non : 50%	1 NR 11 PS : 40.7% 7 non : 25.9 % 5 PSU-PS : 18.5% 1 PS-AGA 3 PSU : 11.1%	5 non : 31.2% 8 PS : 50% 1 LCR 1 PSU-PS-AGA 1 PSU
Vie associative après la retraite	2 NR 6 oui : 100%	6 NR Non : 2 Oui : 20, 91%	4 NR Oui : 12, 100%

²³⁶⁷ Ceci peut n'indiquer qu'un passage bref ; tous les cas de figure existent.

²³⁶⁸ UGS : Union de la Gauche Socialiste : un des groupes à l'origine du PSU.

²³⁶⁹ AGA : groupe « À Gauche Autrement » né d'une scission du PS.

Observations à propos des données

1. Répartition hommes/femmes

Nous avons rencontré 84% d'hommes et 16% de femmes. Ces pourcentages ne sont bien entendu qu'indicatifs, mais, chez les militants, les hommes étaient beaucoup plus nombreux que les femmes.

Les militantes que nous avons rencontrées étaient parfois secrétaires, dans le textile, dans le secteur « santé-sociaux », aux PTT, dans le commerce, dans les « organismes sociaux ». Aucune n'a exercé un niveau de responsabilité supérieur à la participation au Bureau de l'UD.

2. L'adhésion à la CFTC-CFDT

Par rapport à cette question, nous avons donné des réponses schématiques alors qu'il n'y a pas de réponse univoque. On peut néanmoins remarquer une prégnance très forte du milieu catholique, qui a diminué dans le temps, même s'il a subsisté. Mais l'appartenance au milieu catholique a pu se combiner avec un autre facteur

On peut remarquer aussi un certain nombre de raisons fortuites (« il n'y avait personne à la CGT ») qui ont dû être complétées au moins pour la suite par d'autres raisons.

À remarquer aussi l'adhésion à la CFDT comme une adhésion politique contre le communisme dans les années 1951-1968, parfois contre le milieu familial, parfois grâce à des voyages en Europe de l'Est.

Pour les années d'après 1968, le facteur dominant dans notre groupe de militants a été une proximité d'idées avec la CFDT du début des années 1970.

3. Le métier

C'est peut-être là que notre groupe est le moins représentatif. La CFTC était traditionnellement un syndicat d'employés et leur proportion parmi les militants était certainement plus importante dans la réalité que dans notre groupe.

Pour la période 1950-1968, ce syndicat s'est « ouvrierisé » sans que nous puissions dire si ses militants étaient à 50% des ouvriers comme dans notre groupe.

L'extension à des catégories plus diverses dans la 3^{ème} période peut correspondre en

partie à une réalité qu'avait perçue l'UD d'une diversification des salariés. A noter aussi dans cette période des reconversions de prêtres ou de religieuses et d'étudiants ou de lycéens.

4. Les secteurs

Les Métaux ont été le « secteur » qui a regroupé le plus d'adhérents, et également le plus de militants pour toute la période, la métallurgie étant l'industrie dominante, même si elle a souffert de la crise. Pour donner deux chiffres à l'appui de nos dires, les métallos représentaient 37% des adhérents de la CFDT dans la Loire en 1972 et le Bureau de l'UD élu en 1977 comptait 9 métallos sur 29.

Les deux périodes 1950-1968 et après 1968 ont vu un élargissement de l'éventail avec le développement des « organismes sociaux » (Sécurité sociale) , des PTT ou des services, peu représentés dans notre échantillon parce qu'encore relativement peu représentés dans l'appareil militant.

5. Les niveaux de responsabilité

Il aurait été très compliqué de représenter les parcours militants proprement dits.

Nous les avons placés ici à leur plus haut niveau de responsabilité, soit du côté interprofessionnel : UL, UD, Union régionale, commission exécutive confédérale pour l'un d'entre eux, soit du côté professionnel : section syndicale, syndicat, union régionale métaux par exemple, fédération. Mais on ne pouvait pas occuper un poste interprofessionnel, au Bureau de l'UD par exemple, sans avoir fait ses preuves au niveau de son syndicat.

6. Les accords et les désaccords, le maintien ou la rupture de l'adhésion à la CFDT.

Pour les trois catégories de militants, représentés ici, le maintien de l'adhésion à la CFDT l'a emporté avec une baisse pour le 3^{ème} groupe. Dans les résultats, nous ne tenons évidemment pas compte des changements de vie professionnelle

Quoi qu'il en soit, même si cela apparaît moins pour ceux qui ont rompu avec la CFDT, les positions ne sont pas absolues. Certains sont partis à cause de l'acceptation des réformes des retraites de 1995 et 2003, d'autres sont restés

- malgré ces réformes

- malgré « certaines critiques » dont le manque d'une vision de l'avenir, malgré la « ligne Notat », parce que peut-être « trop formaté » à accepter.

- et aussi en affirmant son accord avec la ligne ou leur fidélité à la richesse de la CFDT.

C'est peut-être cette fidélité qui a entraîné certains militants à rester malgré les critiques ou parce qu'ils savaient qu'« il n'y a pas d'organisation parfaite ».

Ceux qui sont partis emploient logiquement des expressions bien plus dures sur les négociations « sans rapport de force », ou la « dérive » de la CFDT.

2 seulement, dans notre échantillon, ont quitté la CFDT pour la FSU et la CGT, ce qui est très peu (2 autres militants que nous avons interviewés sont passés de la CFDT à la CGT, mais en ayant passé un temps moindre dans la CFDT).

7. L'appartenance à un parti politique

Cette appartenance est très difficile à estimer à cause de phénomènes contradictoires.

Si nous regardons d'abord ce qui apparaît clairement, c'est un partage entre ceux qui ont appartenu à des organisations de gauche et ceux qui n'ont pas voulu y entrer, peut-être parce qu'ils considéraient qu'ils avaient assez de travail (raison qui nous a été souvent avancée) ou parce qu'ils se méfiaient des partis politiques. La deuxième chose qui apparaît clairement, c'est que ces militants étaient des militants de gauche.

On repère bien un passage de ces militants par le PSU, puis du PSU au PS. On voit bien aussi le PS devenir dominant pour le 3^{ème} groupe. Mais, si beaucoup de militants CFDT de la Loire y sont passés en 1974-1975, certains n'y sont restés que deux ans tandis que d'autres y sont restés pour une longue période, certains encore aujourd'hui.

On peut noter aussi l'existence d'un groupe local, « À Gauche Autrement » né d'une scission du PS dans les années 1980.

8. À la retraite ?

Nous avons recueilli ce que les militants nous ont dit à ce sujet parce que nous avons trouvé cet élément dans une étude consacrée aux adhérents de la CFDT²³⁷⁰. Si nous ne comptons pas les non-réponses, nos anciens militants ont été ou sont très actifs dans la vie associative pendant leur retraite, retraités CFDT, présidence d'un centre social, représentation

²³⁷⁰ Antoine BÉVORT et Dominique LABBÉ « Les trois générations de la CFDT », *CFDT-Aujourd'hui*, n° 97, p. 47-58, 1990.

de la CFDT dans des organismes, participation à des associations qui interviennent dans la vie publique, etc.

Présentation de 3 études sur les adhérents et les militants de la CFDT ?

Un certain nombre d'enquêtes ont été conduites depuis plusieurs années sur les adhérents et les militants de la CFDT. Nous en citons trois dans l'ordre chronologique.

La première date de 1990, nous l'avons citée ci-dessus²³⁷¹. L'« étude met en évidence trois générations fort différentes en fonction de leur date d'adhésion. Avant 1968, les « reconSTRUCTEURS » étaient généralement issus du monde associatif (...) chrétien et travaillaient dans l'industrie. Leur engagement militant a été intense et s'est souvent doublé d'une réussite professionnelle et sociale. Entre 1968 et 1977-1978, toutes les couches sociales ont rejoint le syndicalisme mais avec un engagement souvent moins fort. Les adhérents de cette époque, « la génération du syndicalisme de masse », ont été confrontés à une intense politisation. Enfin, depuis 1978, « la génération de la crise » a comporté plus de laissés pour compte et s'est souvent assez peu engagée dans le syndicalisme »²³⁷².

La deuxième date de 2003 et porte sur des adhérents de la CFDT de la région du Nord-Pas de Calais²³⁷³. « L'analyse d'une enquête par questionnaire (...), complétée par une série d'entretiens centrés sur les logiques de l'adhésion syndicale met clairement en évidence l'importance des réseaux relationnels dans le processus d'engagement. Parmi ceux-ci, les relations professionnelles l'emportent nettement aujourd'hui sur les relations extraprofessionnelles (...). Cette évolution est en partie le fruit de la politique de recrutement menée par la CFDT²³⁷⁴. En rassemblant des personnes qui ont peu de liens forts entre elles, (...), les syndicats semblent difficilement être en mesure de développer une sociabilité propre. Plus que jamais la fidélité à l'institution repose sur la capacité des militants et des délégués de terrain à maintenir un minimum de liens, (...) entre les adhérents »²³⁷⁵.

²³⁷¹ Antoine BÉVORT et Dominique LABBÉ *Les trois générations...*, *op. cit.*.

²³⁷² *Ibidem*, résumé, p. 47.

²³⁷³ Bruno DURIEZ, Frédéric SAWICKI *Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT, "Politix"*. Vol. 16, n°63. Troisième trimestre 2003. pp. 17-51.

²³⁷⁴ Cf. À ce sujet, le lecteur pourra lire Cécile GUILLAUME et Sophie POUCHIC *Les succès inégaux d'une politique volontariste de syndicalisation*, in Cécile GUILLAUME (dir.) *La CFDT, sociologie d'une conversion réformiste*, Presses Universitaires de Rennes (Pour une histoire du travail), 2014, p. ,

²³⁷⁵ *Ibidem*, résumé en note 3.

La troisième « interroge le rapport au politique des adhérents (...), aussi bien quant à l'action syndicale dans l'entreprise que les systèmes de valeurs ou les relations avec le champ et les forces politiques »²³⁷⁶. L'étude repose sur des entretiens qualitatifs menés avec « 69 militants de la CFDT entre janvier et mai 2008 » et une « enquête quantitative par questionnaire (...) auprès d'un échantillon de 1 503 personnes (...) Le questionnaire a été établi en se basant pour partie sur les énoncés recueillis dans les entretiens qualitatifs et sur des questions posées dans plusieurs autres enquêtes »²³⁷⁷. « L'enquête (...) montre des adhérents et des militants de la CFDT qui assument pleinement une démarche réformatrice »²³⁷⁸.

Quels rapprochements pouvons-nous faire avec les résultats de ces études ?

Par rapport à ces trois enquêtes, il nous faut considérer le décalage chronologique qui existe par rapport à la nôtre. Sur nos 51 militants, deux seulement sont encore en activité. Par rapport à la troisième génération qui aurait adhéré après 1978, un seul militant de notre groupe est dans ce cas. En 2003, moment de la deuxième étude, et en janvier-mai 2008, moment de la troisième étude, quelques-uns des militants de notre groupe seulement étaient encore en activité.

Quels rapprochements pouvons-nous faire entre les apports de ces études et les données que nous avons retirées de la nôtre ?

Par rapport à la première enquête, nous avons remarqué chez nos militants, la même prégnance du milieu chrétien pour les militants d'avant 1968. De même, nous avons remarqué entre 1968 et 1977-1978, un élargissement de l'éventail des professions des militants. Enfin, les auteurs notent chez les anciens militants ayant adhéré jusqu'en 1968, un retrait du militantisme à la retraite ; nous avons constaté, pour notre part, un phénomène inverse, il est vrai chez des militants, alors que l'étude à laquelle nous nous référons portait sur des adhérents.

La deuxième enquête souligne l'affaiblissement des mouvements de jeunesse, en particulier catholiques, dont la JOC, comme vivier de recrutement de la CFDT. Nous avons

²³⁷⁶ Martine BARTHÉLEMY, Claude DARGENT, Guy GROUX, Henri REY *Le réformatrice assumé de la CFDT*, SciencesPo Les Presses (Fait politique), 2012.

²³⁷⁷ Extrait de l'avant-propos de l'ouvrage cité ci-dessus.

²³⁷⁸ Guy GROUX *Introduction/Regards sur le passé Quelles ruptures ? Quelles permanences ?* In Martine BARTHÉLEMY et alii, *Le réformatrice assumé...*, op. cit. p. 9-29.

constaté un affaiblissement constant de ce rôle en allant vers notre troisième groupe de militants.

La troisième « enquête (...) montre des adhérents et des militants de la CFDT qui assument pleinement une démarche réformiste » : « 13% pensent qu'il faut changer radicalement toute l'organisation de notre société par une action révolutionnaire (...) [alors que] 74% pensent qu'il faut l'améliorer petit à petit par des réformes ». Dans notre étude, selon nos groupes, 33% et 43% des militants s'opposent à la ligne du recentrage, mais les mots ne sont pas les mêmes, il n'est pas certain que les uns et les autres y mettent la même chose. Nous pouvons seulement nous autoriser à dire que l'opposition à la ligne confédérale est plus importante dans notre groupe, plus ancien, que dans celui constitué pour l'enquête.

INDEX

Index des militants et des dirigeants des syndicats et des mouvements contestataires cités

A

Abrial, Andrée	272
Allard, Louis	274
Alvergnat, Paul	36
Anselme, Daniel	212, 526
Antoine, Monique	225
Aparicio, Jean-Claude	485, 526
Arbault, Michel	267, 322, 365, 410, 431, 496, 514
Arthus, Bernard	347, 421, 515
Astier, Georges	292
Autexier, Pierre	27
Autin, Raymond	89, 90, 483

B

Battais, Louise	27, 41, 50
Bégot, Georges	275
Bertrand, Pierrette	444, 510
Blondel, Marc	487
Bonéty, René	141, 224
Bonnand, Robert	438, 441, 443
Bonnard, Maurice	17, 57, 515
Bonnevialle, Roger	15, 23, 28, 34, 153, 156, 157, 158, 166, 167, 188, 193, 194, 195, 210, 213, 222, 223, 243, 245, 264, 265, 266, 270, 276, 277, 286, 287, 293, 297, 298, 311, 317, 322, 325, 328, 365, 423, 436, 488, 497, 510, 515, 529, 531
Bornard, Roger	93, 94, 96
Bost, Guy	221, 433, 515
Bouchardeau Huguette	145, 162, 215, 225
Bouchardeau Marc	145
Bouchet, Marie-Thérèse	276, 277, 308, 505, 507
Bourne, Jean-Paul	319
Bouteille, Michel	19, 297, 333, 342, 483, 515
Boyer, Bernard	251, 515
Brançiard, Michel	104, 141, 151, 186, 526
Braun, Théo	82, 93
Brayet, Paul	56, 79
Bressol, Élyane	296
Brietsch, Roger	29, 85, 195, 299, 442, 515
Bruyère, Marc	143, 291
Bulh, René	316, 374
Buniazet, Claudius	36

C

Caddéo, René	17, 34, 483, 515
Cagnard, Claude	138
Cazettes, Jean-François	487
Chabanon, Geneviève	226, 265, 431, 483
Chacornac, Éloi	34, 35, 36, 38, 39, 40, 42, 56
Charrier, René	70
Charrondière, Jean-François	110, 499
Chérèque, François	63, 487, 488
Chérèque, Jacques	29, 167, 195, 243, 274, 275, 276, 299, 335, 367, 371, 385, 386, 515
Chomienne, Christian	204, 205, 206, 207, 372, 515
Chovet, Étienne	91, 93, 94, 96, 104, 108, 109, 110, 121, 132, 133, 137, 140, 143, 145, 148, 152, 156, 159, 160, 169, 170, 172, 179, 188, 190, 196, 214, 499, 530
Cohn-Bendit Daniel	154
Combe, Maurice	113
Convers, Marc	431, 483
Coquelet, Victor	431
Coste, Marc	89
Cours-Salies, Pierre	139, 463, 464
Coynel, Michel	28, 195, 221, 313, 436, 443, 446, 447, 448, 455, 457, 458, 461, 462, 464, 468, 483, 484, 487, 515
Cros, Fernand	431
Cruse, René	214
Cuadros, José	343

D

Dard, Roger	455, 515
Debard, Éléonore	81, 226
Declercq, Gilbert	59, 61, 124, 141, 151, 463
Decq, Albert	139
Defert, Daniel	215
Delisle, Michel	79
Deloy, Paulette	142, 515
Descamps, Eugène	29, 31, 40, 59, 60, 62, 63, 75, 83, 89, 92, 93, 95, 96, 98, 100, 115, 118, 122, 124, 125, 127, 129, 134, 141, 142, 146, 150, 159, 166, 171, 182, 463, 464, 495
Détraz, Albert	28, 59, 63, 93, 141, 150, 151, 463, 470, 488, 515
Doménach, Jean-Marie	215
Dorel, Jean	29, 276, 277, 278, 308, 311, 312, 495, 505, 507
Dubesset, Mathilde,	523
Dufaud, Gérard	319
Dufour, Christian	270, 369
Dumas, Roger	436, 443, 515
Duperray, Jean	76, 79
Durieu, Luc	444, 510

E

Espéret, Gérard	224, 511
-----------------	----------

Estrella, Marie-Claude 226, 515

F

Faurand, Jean 158, 515
Fayolle, Marc 221, 515
Fétilleux, Marie-Antoinette 243
Fléchet, Antoine 142
Fleurence, Pierre 158
Foin, Marie-Christine 383
Font, Annie 306, 322, 434
Fournier, Claude 298, 354
Frachon, Benoit 47, 69, 129, 138
Fraise, Renée 276, 337, 338, 515
Franc, Félix 17, 152, 161, 214, 515
Frieschman, Georges 297

G

Gaillardon, Marie-Hélène 322
Gallon, Pierre 79, 80, 153, 157, 162, 515
Garnier, André 72, 75, 76, 89, 108, 145, 190
Garnier, Luc 29, 313, 435, 436, 443, 444, 445, 497, 510
Garnier, Monique 349, 350, 352, 356, 515
Gaume, Paul 26, 507
Gerey, Barthélemy 50, 515
Gerey, Hubert 121, 299, 442, 515
Gerland, Bernard 274
Gibernon, Marie-Thérèse 414, 497, 515
Gillier, Dominique 22, 437, 438, 439, 442, 516
Gonin, Marcel 27, 41, 49, 56, 59, 61, 62, 63, 64, 93, 98, 124, 125, 142, 145, 150, 180, 304, 385, 470, 488, 513, 528, 529
Goubier, Georges 158, 275, 498, 516
Goubier, Jean-Marc 516
Goutagny, Louis-Pierre 89, 145
Gouttebauge, Jo 71, 79
Granger, Georges 167, 193, 194, 195, 214, 446, 447, 462
Grignard, Marcel 470, 471
Guinot, Alain 297, 516
Guyonnet, Jeanne 225

H

Hadj, Messali 78
Henry, André 294, 334
Héritier, Pierre 3, 15, 17, 22, 25, 28, 32, 36, 38, 41, 59, 63, 68, 73, 80, 86, 91, 93, 98, 100, 109, 119, 123, 125, 127, 129, 130, 139, 142, 145, 148, 150, 152, 153, 155, 156, 161, 162, 164, 176, 178, 180, 187, 188, 190, 191, 192, 193, 194, 196, 201, 207, 209, 214, 217, 218, 220, 223, 226, 229, 230, 235, 241, 242, 243, 244, 245, 264, 270, 271, 272, 274, 275, 276, 277, 286, 297, 301, 302, 304, 311, 316, 317, 319, 320, 321, 322, 325, 328, 335, 346, 348, 355, 358, 369, 370, 371, 378, 383, 390, 426, 427, 428, 435, 436, 447, 458, 459, 460, 461, 462, 464, 465, 468, 469, 480, 483, 488, 493, 495, 497, 498, 507, 516, 530

Heurtier, Jeanne	35
Hominal, Jeanne	226

I

Iff, Simone	225
Ion, Jacques	4, 218, 226, 242, 258, 270, 274, 412, 435, 436, 497, 516
Ion, Paule	226

J

Jacquet, Maurice	206
Jacquier, Jean-Paul	383
Jeanson, André	63, 82, 93, 120, 141, 146, 161, 171, 177, 178
Jolivet, Élie	79
Julliard, Jacques	28, 63, 151, 179, 191, 240, 243, 275, 516, 526, 533

K

Kaspar Jean	118, 383, 426, 459, 460, 461, 468, 484, 514
Krasucki, Henri	296, 297, 352, 356, 357, 378, 525
Krivine, Alain	214
Krumnow, Frédo	149, 150, 160, 177, 178, 180, 182, 228, 526

L

Labi, Maurice	160
Lacour, médecin	225
Laffont, Marie-Jeanne	76, 272, 520
Laot, Janette	41, 63, 224, 229, 253, 254, 275, 304, 306, 371, 468, 483, 488, 500
Laurenson, Jean-Pierre	15, 22, 437, 438, 440, 441, 442, 488, 503, 516
Laurent, René	182, 195, 215, 243, 276, 319, 376, 417, 443, 516
Le Beller, Émile	272, 275
Le Guen, René	357
Leclerc, Henri	214
Lesire-Ogrel, Hubert	371
<i>Levard</i>	82, 93, 141
Lucas, Laurent	127, 182

M

Machabert, René	63, 159, 180, 181, 455, 480, 488, 516
Madkhouri, Zine	217
Maillard, Anne-Marie	104, 125, 498, 516
Maire, Edmond	21, 31, 32, 41, 63, 95, 109, 124, 125, 126, 145, 148, 150, 178, 179, 180, 181, 182, 187, 191, 193, 203, 211, 212, 229, 230, 231, 240, 241, 242, 253, 254, 264, 269, 271, 272, 273, 275, 278, 286, 294, 296, 297, 299, 300, 301, 302, 306, 307, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 322, 323, 334, 335, 351, 363, 367, 371, 376, 377, 378, 379, 380, 382, 383, 384, 385, 386, 396, 407, 415, 420, 421, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 439, 449, 456, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 472, 473, 475, 476, 484, 490, 491, 495, 500, 501, 510, 513, 514, 528, 532, 564
Maire, Jean	95, 141
Mandray, Noël	212, 384, 460, 526

Maroni, François	357, 358, 516
Marquette, Christian	468, 471, 481, 483, 488, 527
Martel, Gérard	29, 426, 516
Mathevet, René	27, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 52, 55, 56, 59, 61, 69, 70, 71, 72, 76, 79, 83, 84, 86, 91, 93, 94, 108, 126, 141, 169, 224, 323, 513, 530
Mercier, Albert	231, 314, 430, 459, 460, 461
Mirabel, Fernand	35, 77
Millet, Roger	445, 483, 516
Momein, André	28, 29, 202, 254, 312, 313, 382, 409, 418, 426, 428, 429, 430, 431, 433, 435, 436, 437, 443, 444, 445, 446, 447, 452, 458, 467, 483, 487, 497, 510, 516, 530
Monate, Jacky	352, 356, 358, 516
Monnier, Jean	151, 177, 178, 182
Moreau, Jacques	191, 235, 275, 296, 313, 314, 316, 362, 433, 470, 471, 472, 476, 481, 489
Moulager, Jacques	436, 516
Mounier, Jean-Luc	291, 292, 322, 438, 516
Mounier, Robert	29, 322, 425, 428, 436, 459, 516
Moutet, Alfred	98, 106, 108, 119, 140, 167, 317

N

Nésic, Jacques	214
Neyran, Jean-Antoine	349, 516
Nicolas, Louis	163
Nodin, Jacques	461
Notat, Nicole	19, 192, 379, 383, 399, 458, 459, 460, 461, 484, 485, 486, 538, 541

O

Overney, Pierre	210
-----------------	-----

P

Pabiou, Joseph	85
Pagès, Claude	159, 226, 516
Palasse, Gilbert	56, 95, 113, 115, 516, 530, 534
Pauze, Émile	207, 510
Pelletier, Robert	301
Peltier, Pierre	70, 71, 72, 86, 153, 163, 516
Perrichon, Marcel	40, 56, 77
Peyre, Tony	55, 76
Piaget, Charles	227, 231, 241, 522
Pierre, Marcel	145
Pinos, Michèle	162
Plagne, Paul	461
Pleynet, Jean	89
Poimboeuf, Marcel	58
Polat, Gérald	215
Ponton, Michel	254, 271, 277, 400, 441, 517
Poty, Pierre	225

Poulard, Blanche	304, 436, 517
Pralong Jean	35, 37, 108, 145, 431

R

Rachet, Hyacinthe	80
Rachet, Michel	32, 91, 159, 237, 322, 367, 414, 431, 432, 433, 447, 467, 469, 483, 487, 490, 510, 517
Ravachol, Claudius	35, 36, 37, 49, 50, 108, 143, 145, 170, 530
Ravachol, Janette	17, 22, 26, 38, 49, 80, 142, 143, 144, 170, 189, 226, 313, 483, 511, 517, 530
Rechatin, Jean	27, 35, 36, 50, 53, 54, 55, 79, 83, 84, 88, 98, 108, 112, 113, 118, 142, 190, 193, 455, 513, 530
Rey, Raymond	400
Reynaud Pierre	21, 158, 195, 443, 444, 445, 510, 517
Richard, Loïc	383
Richter, Daniel	385, 522
Richter, Françoise	333, 365, 435, 517
Rivory, Pierre	444, 510
Robert, Marcel	214
Rolant, Michel	193, 230, 253, 254, 269, 371
Rousson, Gérard	243, 315, 316, 322, 409, 419, 436

S

Sagnol, Jean	431
Saillant, Louis	59
Saint-Sernin, Christian	4, 17, 23, 28, 34, 77, 78, 79, 80, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 119, 142, 182, 185, 218, 219, 228, 230, 231, 267, 268, 269, 270, 271, 277, 281, 316, 511, 517, 529, 530, 535
Sanguedolce, Joseph	55, 110, 152, 159, 160, 161, 162, 218, 265, 349, 350, 352, 355, 446
Sarrazin, Louis	225
Sauty, Joseph	93, 94, 96
Sauvageot Jacques	160
Savouillan, Charles	59
Schnetzler, Jacques	43, 47, 65, 66, 67, 68, 101, 102, 111, 112, 131, 133, 200, 281, 454, 493, 523
Séguy, Georges	31, 133, 136, 137, 194, 212, 231, 278, 294, 296, 297, 315, 354, 355, 531, 533
Seigne, Jean	76
Shatrafil Rizza	143
Simon, Suzanne	26, 226, 475, 517
Soffietto, Jean	76
Soutrenon, Camille	41, 70, 86, 95, 98, 121, 123, 152, 157, 304, 392, 512, 517
Spaëth, Jean-Michel	383
Suc, Auguste	431, 483

T

Tardy, Roselyne	226
Teillhol, Jacky	357, 418, 447, 457
Teissier, Gaston	59, 60, 61, 82
Teissier, Jacques	93, 94, 96
Terrel, Jean	218
Thollet, Joël	483

Torquéo Daniel	382
Toutain, Roger	269
Troglic, Jean-François	432, 458, 460, 485
Troisgros, Simone	141
Tronchon, Henri	91, 115, 159, 517

V

Vergnolles, Michel	319
Vérot, Victorine	79
Vial, Gérard	218, 517, 518
Vial, Louis	213, 218, 222
Viannet, Louis	297, 352
Vignaux, Paul	39, 58, 59, 62, 93, 95, 151, 463, 470
Ville, Georges	15, 339, 346, 347, 348, 517
Villefort, Annie	216, 218, 219, 517
Villégas, Maurice	260, 517
Vincent, Janine	401, 434, 517
Vray Marc	158, 159, 322, 365, 409, 420, 491, 517

W

Wéber, Charles	195, 223, 257, 258, 517
----------------	-------------------------

Z

Zapata, Michel	28, 166, 277, 294, 311, 312, 322, 323, 335, 336, 355, 358, 359, 365, 366, 369, 397, 403, 409, 415, 419, 436, 438, 483, 488, 496, 500, 501, 511, 512, 517
----------------	--

Index des autres personnes citées

A

Abdallah, Mogniss	302, 521
Abdelmoumène, Amar	21, 528
Adam, Gérard	139
Agulhon, Maurice	68
Allende, Salvador	230, 231
Althusser, Louis	287
Andolfatto, Dominique	59, 412, 485, 488, 490, 524
Angéli, Claude	221
Aubry, Martine	371
Auroux, Jean	194, 371, 372, 373, 395, 405, 408

B

Badet, Jacques	345, 389
----------------	----------

Badinter, Robert	372
Balibar, Étienne	287
Bantigny, Ludivine	327, 373, 374, 375, 399, 417, 421, 486, 502, 518, 519
Barbezieux, Philippe	344
Barre, Raymond	252, 253, 278, 279, 280, 282, 293, 303, 314, 355, 373, 375, 439
Barthélemy, Martine	21, 33, 50, 503, 515, 526, 532, 543
Basson, Charles	412, 413, 527
Baudelot, Roger	499, 502, 518
Becker, Jean-Jacques	327, 375, 519, 521
Bedoin, Maurice	37, 53, 522
Bellet, Michel	328, 386, 424, 454, 522
Béraud, Maurice	357, 358, 510, 515
Berger, Françoise	109, 437, 442, 520
Bergeron, André	246, 378
Bérourd, Sophie	19, 20, 471, 475, 480, 527
Berstein, Serge	122, 186, 187, 288, 375, 519
Bettencourt, André	170
Bévort, Antoine	3, 21, 22, 101, 104, 105, 119, 127, 240, 297, 309, 384, 410, 411, 489, 490, 527, 541, 542
Bidault, Georges	33, 37, 52, 57, 91
Bizot, Jean-François	242
Blanc, André	348, 349
Blanchard, Emmanuel	302, 521
Blettery, Hervé	34, 35, 36, 42, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 57, 522
Boissonnat, Jean	18
Boudesseul, Gérard	138, 140, 491, 503, 527
Bourdieu, Pierre	270, 379, 486
Boutron, Pauline	302, 521
Braudo, Serge	351
Brimo, Nicolas	162, 163, 522
Brunhes, Bernard	371
Bruno, Anne-Sophie	35, 162, 163, 528, 542
Burdy, Raymond	48, 523
Burnier, Antoine	270

C

Camous, Paul	63, 201, 209, 221, 493
Candar, Gilles	375, 519, 521
Capdevielle, Jacques	181, 271, 284, 285, 309, 414, 519
Castel, Robert	490, 518
Ceyrac, François	237, 238, 314, 373
Chaban-Delmas, Jacques	77, 169, 199, 238, 239
Chapuis, Robert	241
Charbonnel, Jean	231
Chauvière, Michel	35, 521
Chevandier, Christian	1, 18, 333, 529
Chevènement, Jean-Pierre	376
Cheysson, Claude	379

Chirac, Jacques	252, 253, 284, 369, 421
Christofalo, Paula	441, 528
Claudius-Petit, Eugène	133
Cocogne	221
Colson, Daniel	69, 72, 80, 510
Courtois, Stéphane	21, 125, 411, 525, 528
Croisat, Maurice	383, 412, 527

D

Daladier, Édouard	84
Dandé, Serge	19
Dargent, Claude	21, 503, 526, 543
De Banville, Étienne	26, 251, 328, 331, 339, 512, 522
De Gaulle, Charles	48, 52, 84, 86, 122, 159, 160, 161, 171
Debré, Michel	85, 216
Dechartre, Philippe	369
Defaud, Nicolas	20, 72, 101, 181, 229, 244, 246, 272, 379, 472, 475, 477, 478, 480, 484, 486, 527
Defferre, Gaston	122, 171, 236, 372, 375
Delacroix, Christian	51, 76, 83, 84, 86, 88, 134, 151, 161, 163, 175, 200, 210, 236, 238, 278, 502, 519, 520
Delors, Jacques	191, 238, 246, 371, 375, 376, 383, 479
Devaquet, Alain	421, 465
Dezès, Marie-Geneviève	148
Doumenc, Michel	355
Dreyfus, Michel	199, 296, 297, 521, 524
Dreyfus-Armand, Geneviève	199, 521
Duclos, Jacques	35, 236
Dupriez, Léon	247
Durafour, Michel	224, 348, 355
Durand, Daniel	4, 351, 355, 356, 357, 515
Duriez, Bruno	35, 528, 542
Duvivier, Robert	89

E

Ellenstein, Jean	287
Establet, Roger	499, 502, 518

F

Fabius, Laurent	376, 417, 419
Fabre, Robert	285, 294
Fajon Étienne	128
Faure, Edgar	76, 77, 261
Fauroux, Roger	475
Fejtő, François	79
Feuvrier, Charles	221
Fiterman, Charles	113
Fontanet, Joseph	216

Foucault, Michel	379, 380, 382
Fourastié, Jean	237
Fourcaut, Annie	49, 528
Fraboulet, Danielle	237, 520
Frank, Robert	199, 386, 498, 520, 521
Fridenson, Patrick	375, 521
Furet, François	475

G

Gadot-Clet, François	350
Gantois Maïlys	470
Gattaz, Yvon	373
Georgel, Patrick	21, 85, 309, 413, 502, 528
Georges Pompidou	135, 159, 171, 186, 236, 238, 241, 519
Georgi, Frank	1, 3, 18, 19, 20, 40, 49, 57, 58, 62, 63, 64, 72, 82, 83, 85, 87, 89, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 104, 105, 106, 117, 118, 119, 120, 122, 124, 125, 126, 127, 128, 130, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 160, 161, 162, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 177, 178, 179, 181, 182, 186, 227, 253, 254, 259, 301, 468, 475, 476, 477, 478, 480, 492, 519, 521, 528, 529
Gide, André	38
Giraud, Henri	231
Giscard d'Estaing, Valéry	31, 222, 235, 236, 239, 316
Gonin, Olivier	49, 62, 63, 64, 528, 529
Graëve, Francis	113
Gramsci, Antonio	270
Graziotin, Alban	3, 23, 175, 203, 204, 207, 256, 288, 336, 348, 388, 523
Groux, Guy	19, 20, 58, 60, 61, 92, 95, 127, 149, 171, 175, 203, 209, 227, 229, 230, 253, 264, 362, 383, 403, 420, 426, 451, 470, 478, 480, 503, 525, 528, 543
Guéneau, Claude	464

H

Haby, René	255, 303
Hamon, Hervé	77, 129, 275, 526, 528
Harbi, Mohamed	76, 520
Hatzfeld, Hélène	175, 245, 528
Hatzfeld, Nicolas	3, 245, 385, 386, 521
Helvig, Jean-Michel	181, 203, 229, 253, 254, 264, 273, 275, 316, 320, 335, 371, 376, 430, 432, 462, 463, 465, 466, 468
Hennebicq, Fernand	59
Husson, Yves	296, 297, 525

J

Jacob, François	44, 475
Jacquet, Michel	201, 493
Jakubowicz, Alain	215
Jaruzelski, Wojciech	379, 479
Juppé, Alain	486
Juvin, Pierre	350

K

Kergoat, Jacques	486
Kernalegenn, Tudi	492, 519, 524
Kesselman, Mark	171, 528
Kraus, François	187, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 269, 520
Kukawka, Pierre	348, 523

L

Labardin, Pierre	3, 358
Labbé, Dominique	21, 59, 85, 118, 125, 309, 311, 383, 411, 412, 413, 451, 485, 488, 490, 502, 503, 524, 525, 527, 528, 541, 542
Lacoste, Robert	53, 78
Lang, Jack	372
Laniel, Joseph	61
Launay, Michel	175, 524
Lavau, Pierre	145
Le Brouster, Pascale	224, 225, 304, 305, 306, 527
Le Garrec, Jean	240
Le Strat Claire	63
Lebret, Louis-Joseph	56
Lecanuet, Jean	122, 123
Lefèvre, Josette	175, 524
Lefranc, Marie-Paule	22, 436, 487, 497, 516
Legrand, André	398
Leschi, Didier	466, 521
Lévy, Marie-Françoise	526
Lorant, Guy	158, 212, 526, 529
Loubet, Jean-Louis	385, 386, 521

M

Mahinc, André	257
Malézieux, Jacques	437, 439
Mallet, Serge	108, 145
Marcellin, Raymond	216, 289, 347
Marchais, Georges	285, 287, 294, 334, 355, 369, 510
Marchelli, Paul	354, 356
Marilhacy, Jacques	123
Maritain, Jacques	62
Marseille, Jacques	122, 246
Martin, Jean-Paul	332, 396
Martinet, Gilles	241
Martin-Le Goff, Élisabeth	424, 521
Massacrier, Gilles	152, 153, 155, 160, 163
Masson, Paule	487, 488, 526
Massu, Jacques	83, 84
Mathieu, Chantal	227, 521
Mauroy, Pierre	20, 31, 171, 191, 241, 243, 327, 368, 369, 371, 375, 378, 389, 399, 421, 422, 437, 473, 479

Mendès France, Pierre	18, 76, 77, 78, 84, 108, 123, 160, 164, 378
Mercadet, Léon	242
Messmer, Pierre	231, 238
Mestries, René	351, 352, 353
Milza, Olivier	397, 520
Milza, Pierre	288, 375, 519
Mimard, Étienne	159, 348
Minc, Alain	475
Mitterrand, François	20, 31, 84, 122, 123, 146, 147, 160, 186, 235, 236, 241, 242, 243, 245, 246, 252, 284, 285, 288, 294, 312, 327, 334, 367, 368, 369, 371, 374, 376, 378, 399, 405, 449, 477
Mollet, Guy	77, 78, 84, 90, 108, 123
Monory, René	282, 349, 354
Morin, Edgar	475
Morin, François	246
Morin, Gilles	176, 520
Moulard Henri	192
Moulin, Jean	37, 63, 252
Mounier, Emmanuel	62
Mouriaux, René	19, 20, 58, 60, 92, 127, 149, 175, 253, 470
Mutin, Marie-Thérèse	374, 524

N

Narritsens, André	126, 127, 129, 529
Nasser, Gamal Abdel	78
Neuwirth, Lucien	352, 373
Nizey, Jean	35, 38, 143, 166, 512, 530
Noblecourt, Michel	21, 411, 459, 490, 514, 525

O

Ory, Pascal	327, 519
Ott, Barthélemy	33
Oussekine, Malek	421

P

Parodi, Alexandre	42
Parret, Dominique	77, 86, 89, 95, 517
Pasquier, Thomas	227, 521
Pech, Thierry	412, 526
Pelletier, Denis	35, 58, 59, 521
Pelloutier, Fernand	149, 466
Pennetier, Claude	35, 38, 54, 62, 109, 143, 190, 312, 529, 530
Périer, Sophia	77, 89
Pernot, Jean-Marie	20, 21, 320, 403, 451, 477, 478, 480, 487, 488, 525, 526
Petit, Jacques	350
Peyrefitte, Alain	364
Pialoux, Michel	412, 500, 518

Picon, André	208, 517
Pigenet, Michel	299, 529
Pinay, Antoine	42, 121, 122, 201, 280, 290, 291, 292
Pinochet, Augusto	231
Poher Alain	171, 172, 236
Poirrier Philippe	224, 522
Poperen, Jean	108, 186
Porte, Corinne	37, 517, 522
Poyet, Marie-Ange	170, 348, 349, 350, 352, 517
Prévoist, Hubert	253
Prigent, François	492, 519
Prince, Guy	309, 311, 413, 529

Q

Quéro, Laurent	215
Quillot, Roger	372

R

Raffarin, Jean-Pierre	487
Ralite, Jack	373
Rameau Pauline	3, 224, 225, 522
Rey, Henri	21, 503, 526, 543
Riboud, Antoine	290, 475
Richard, Gilles	1, 3, 35, 77, 176, 236, 237, 238, 239, 246, 252, 253, 278, 279, 280, 284, 369, 372, 373, 374, 492, 519, 520, 524, 529
Rocard, Michel	108, 145, 172, 227, 236, 240, 241, 242, 245, 246, 288, 522
Roccati, Claude	3, 18, 19, 239, 333, 334, 379, 479, 529
Rochet, Waldeck	84
Rosanvallon, Pierre	21, 475, 513, 526
Rotman, Patrick	77, 129, 275, 528
Rousset, André	217
Royon, Michel	386

S

Sainclivier, Jacqueline	236, 237, 238, 246, 492, 519, 520
Salan, Raoul	84
Salomon, André	145
Sangnier, Marc	36
Santamaria, Yves	297
Savary, Alain	186, 398, 399
Schlegel, Jean-Louis	35, 58, 59, 521
Sirinelli, Jean-François	284
Soljenitsyne, Alexandre	277
Soubie, Raymond	279, 314, 439
Soulié, Michel	77
Soustelle, Jacques	76
Spire, Alexis	302, 521

Spoladore, Hélène	302, 521
Steiner, Jean-Michel	18, 35, 36, 37, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 57, 64, 66, 67, 68, 79, 80, 81, 218, 491, 492, 522, 524
Stoléru, Lionel	303
Stora, Benjamin	76, 86, 520

T

Tapie, Bernard	354, 355, 356
Thénault, Sylvie	76
Thibault, Bernard	488
Thomas, Adrien	227, 420, 521
Thoral, Ennemond	77
Thoral, Luc	22
Thorez, Maurice	48
Tibi, Jean	202, 224, 249, 514
Tixier, Pierre-Éric	119, 123, 477
Tixier-Vignancour, Jean-Louis	123
Trimouille, Pierre	39

V

Veil, Simone	253, 300, 304, 318, 493
Vennin, Bruno	162
Vérilhac, Jacques	26, 251, 289, 292, 328, 330, 331, 339, 343, 351, 437, 438, 512, 522
Vernier-Palliez, Bernard	238
Vigna, Xavier	1, 19, 23, 118, 134, 140, 155, 160, 162, 164, 165, 199, 207, 224, 228, 238, 253, 258, 259, 292, 299, 340, 341, 347, 439, 442, 519, 522
Vigreux, Jean	68, 242, 246, 247, 252, 285, 288
Vincent, Maurice	328, 386, 522

W

Woerth Éric	488
Wolikow, Serge	68

Z

Zancarini-Fournel, Michelle	1, 3, 51, 76, 83, 84, 86, 88, 134, 151, 161, 163, 175, 199, 200, 210, 215, 216, 217, 222, 224, 226, 236, 238, 278, 502, 519, 520, 521, 522, 523, 524
Ziegler, médecin du travail chez Peugeot	224

Index des entreprises citées

A

Aciéries de Feurs,	281
Aciéries du Forez	158
Aciéries du Furan,	24, 31, 256, 332, 507, 508
ACM Faure,	336
ARCT,	.7, 248, 281, 336, 358, 388, 420, 424
Arsenal de Roanne,	104, 129, 213, 508
Ateliers du Furan,	81
Auchan,	420
Avyac,	.419, 424

B

Bayard,	248
Bennes Marrel ,	98, 156, 193, 194, 213, 251, 420, 424, 531, 532, 535
Berliet,	134, 212, 403, 517
Berliet-Bouthéon,	212, 517
Berthiez,	420, 421, 424, 425, 452, 506
BSN,	.25, 31, 198, 251, 289, 290, 291, 292

C

CAFL7, 24, 26, 29, 30, 31, 33, 40, 64, 66, 69, 70, 71, 72, 79, 86, 99, 111, 131, 153, 157, 163, 166, 170, 193, 198, 204, 207, 227, 251, 261, 437, 494, 508, 510, 523, 532, 534, 535	
CAFL - Firminy,	535
CAFL - Saint-Chamond,	204, 494, 532
Calibracrier,	388
Cartonneries du Forez ,	282
Casino,	.162, 387, 452
Cégédur – Rive-de-Gier,	163, 388, 419, 424, 534
CFVE,	8, 81, 162, 232
CGIP,	8, 340, 343
Chavanne-Delattre,	332
Chavanne-Kétin,	419, 422, 424
Colombet-Charreyre,	336
COOP,	.312, 452, 534
Creusot-Loire, 7, 24, 31, 32, 66, 198, 200, 201, 204, 212, 213, 227, 230, 232, 251, 259, 260, 261, 262, 263, 265, 281, 282, 298, 331, 332, 345, 388, 391, 417, 419, 420, 422, 424, 425, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 452, 493, 506, 508, 520, 523, 532, 534, 535, 563	
Creusot-Loire Ermont,	388
Creusot-Loire Firminy,	442, 532
Creusot-Loire Le Marais Saint-Étienne,	201
Creusot-Loire Saint-Chamond,	.7, 24, 31, 227, 259, 260, 262, 263, 265, 298, 388, 508, 535, 563

D

Dassault,	134
	561

Deltal,	452
E	
EDF-GDF,	.81, 212, 419, 422, 425
Établissements Rivoire,	81
F	
Ferret-Fauvinel,	356
Fonderies de Feurs,	424
Forelly,	.248, 259
Forges d'Alleverd,	343
Forges de la Sauvanière,	212
Fortex,	388
Furnon,	260
G	
Gapiand,	19, 424
Gatty,	214
Gillet-Thaon,	259, 261, 331
Giron,	332
Goutille,	388
Grangette et Passager,	282
Groupe Schneider,	113, 114, 198, 251, 508
H	
HES Ernault-Somua,	30, 114, 158, 220, 311, 532, 535
Hôpital de Saint-Jean-Bonnefonds,	303
Hôpitaux de Roanne,	337
Houillères,	42, 50, 55, 65, 81, 111, 112, 152, 162, 201, 212, 329, 330, 331, 332, 508
J	
Jacquemard,	220
JB Martin,	288
Joint Français,	212
Jurine,	220
L	
La Hague, usine de retraitement nucléaire,	378
Laminoirs et Acières du Vieux Marais,	220
Larzac, camp militaire en projet,	372
Leschel et Millet,	282
Lip,	29, 199, 227, 230, 231, 232, 241, 255, 259, 507, 522
M	
Manufactures Réunies de Saint-Chamond,	.251, 387

Manufrance,	11, 19, 22, 25, 26, 31, 32, 39, 78, 143, 144, 170, 190, 282, 288, 327, 332, 335, 336, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 361, 364, 506, 507, 509, 511, 517, 523, 531, 532, 534, 564	
Manufrance, SCOPD,		11, 28, 29, 357, 358, 420, 510, 534
Marine-Firminy, groupe,		198
MAS,	10, 45, 49, 50, 62, 103, 104, 159, 162, 170, 180, 329, 330, 331, 332, 403, 453, 508, 533	
Mavest,		388
Mavilor,	15, 25, 32, 261, 282, 289, 336, 339, 340, 343, 344, 345, 347, 348, 367, 388, 391, 506, 509, 535, 564	
Michelin,		331
Moulin Blanc,		252
Movitex,		356
Murat,		.419, 424
N		
Neyret,		288
Nolaf-Lasserre,		288
Nouvelles Galeries de Saint-Étienne,	31, 80, 81, 155, 190, 204, 208, 212, 506, 507, 517, 526	
O		
Onzion,		.66, 332
P		
Pennaroya,		212
Périssel,		220
Peugeot-Sochaux,		. 162, 163, 221, 222, 412
Pierron,		388
Pinguelly,		..345, 388
Plogoff, centrale en projet,		372
Potain,		424
Prost,		388
PTT,	103, 112, 152, 162, 177, 195, 197, 214, 230, 256, 265, 266, 268, 269, 271, 272, 275, 313, 319, 362, 367, 371, 389, 428, 435, 436, 443, 444, 445, 447, 452, 501, 508, 510, 512, 534, 537, 539, 540	
R		
Rateau,		255
Renault-Flins,		162
Rhodiacéta,		134
Rhône-Poulenc Textiles,		.232, 259
Richier,	213, 311, 336, 345, 388, 419, 424	
Rockwell-Valves,		332
Rossignol,		.289, 292, 332
S		
Sablé,		256, 389, 419, 420, 424, 452, 506, 532
Schlumberger,		.332, 387, 533
SFAC,	11, 24, 30, 81, 110, 112, 113, 114, 115, 508, 534	
SNCF - Saint-Étienne,	. 11, 80, 81, 107, 112, 129, 153, 162, 232, 233, 420, 422, 453, 483, 486, 508, 537	

Socober - La Soupape,	.212, 248, 332
SOFIREM,	..331, 332
SOMA,	81
STAS,	8, 12, 419, 420, 424
Sud-Aviation,	153

T

Talbot,	.385, 386, 521, 522
Talbot-Poissy,	385, 386, 521, 522
Thinet,	.419, 424

V

Villard-Doron,	158, 332, 532
Voyer,	336

Table des illustrations

Figure n° 1 : Répartition de la main d'œuvre dans l'arrondissement de Saint-Étienne entre 1828 et 1872	44
Figure n° 2 : Répartition de la main d'œuvre dans la région stéphanoise à la fin des années 1930	46
Figure n° 3 : Répartition des salariés dans les différentes branches dans les zones économiques des arrondissements de Saint-Étienne et Montbrison	65
Figure n° 4 : Répartition de la population industrielle de la région stéphanoise au début des années 1950	68
Figure n° 5 : Les clivages entre majoritaires et minoritaires.....	93
Figure n° 6 : Carte administrative et des communications routières et fluviales du département de la Loire.....	102
Figure n° 7 : Les syndicats de la Loire en 1963	103
Figure n° 8 : Les adhérents CFTC-CFDT de la Loire en 1963-1965.....	105
Figure n° 9 : Les structures de l'UD en 1964	106
Figure n° 10 : Les structures de l'UD en 1966.....	107
Figure n° 11 : Sympathies pour la CFDT et intentions de vote en 1965.....	123
Figure n° 12 : Progression du nombre d'adhérents de 1965 à 1969	165
Figure N°13 : Les structures de la CFDT à partir de Mai 1970.....	181
Figure N°14 : Évolution du nombre d'adhérents CFDT dans la Loire de 1969 à 1973.....	197
Figure N°15 : Répartition des adhérents de l'UD par secteurs professionnels en 1964 et 1972	197
Figure N° 16 : La représentativité des syndicats CFDT et de leurs concurrents dans la Loire	198
Figure n° 17 : Évolution des effectifs ASSEDIC dans la Loire de 1969 à 1973	200
Figure N° 18 : Les conflits dans les entreprises du bassin stéphanois entre 1970 et 1972	204
Figure n° 19 : La « dépsuïsation » des militants de la CFDT	240
Figure n° 20 : Évolution de la production industrielle dans les arrondissements de Saint-Étienne et Montbrison entre 1973 et 1976	248
Figure n° 21 : Évolution des chiffres d'affaires dans les arrondissements de Saint-Étienne et Montbrison entre 1975 et 1976	249
Figure n° 22 : Évolution du nombre d' OENS dans la Loire d'octobre 1973 à décembre 1976	250
Figure n° 23 : Évolution du nombre de DENS dans la Loire de février 1973 à novembre 1976	250
Figure n° 24 : Évolution du chômage partiel dans la Loire de février 1973 à décembre 1976	250
Figure n° 25. Les conflits dans les usines du Bassin stéphanois dans les années 1974-1976	256
Figure n° 26. Les résultats des élections des délégués du personnel à Creusot-Loire Saint-Chamond dans les deux premiers collèges en 1974 et 1975	263
Figure n° 27 : Programme de formation ouvert aux militants dans l'année 1976	268
Figure n° 28: Évolution des DENS dans la Loire de janvier 1976 à décembre 1979	283
Figure n° 29 : Évolution des OENS dans la Loire de janvier 1976 à décembre 1979	283
Figure n° 30 : Évolution du chômage partiel dans la Loire de décembre 1976 à novembre 1978.....	283

Figure n° 31 : La « Une » de <i>l'Action syndicale</i> n° 6 d'octobre 1977	287
Figure n° 32 : La « Une » de <i>l'Action syndicale</i> n°8 d'avril 1978	287
Figure n° 33 : Les conflits ouvriers dans le Bassin Stéphanois de 1976 à 1979	288
Figure n° 34 : Une photographie de la manifestation du 20 février 1979 à Saint-Étienne, <i>L'Action syndicale</i> n° 34, mars 1979	298
Figure n° 35 : L'évolution du nombre d'adhérents de la CFDT dans la Loire de 1974 à 1979	309
Figure n° 36 : Résultats des élections prud'homales de 1979 dans la Loire	309
Figure n° 37 : Évolution du nombre officiel de demandeurs d'emploi de décembre 1973 à décembre 1979	324
Figure n° 38 : La « région stéphanoise »	329
Figure n° 39 : Évolution de la répartition des emplois salariés de la région stéphanoise de 1970 à 1981 (hors secteur public)	329
Figure n° 40 : Évolution des effectifs des secteurs industriels de la région stéphanoise de 1970 à 1981	330
Figure n° 41 : Évolution du nombre de salariés dans des entreprises de plus de 200 salariés dans la Loire entre 1972 et 1980	331
Figure n° 42 : Evolution du nombre de DENS dans la Loire entre janvier 1980 et novembre 1981	333
Figure n° 43 : Évolution des résultats des élections des délégués à Mavilor dans le 1er collège de 1978 à 1981	348
Figure n° 44 : Les effectifs de Manufrance en France au 24 août 1976	349
Figure n°45 : Résultats des élections des délégués du personnel à Manufrance en mai 1976	350
Figure n° 46 : Résultats des élections des délégués du personnel à Manufrance en janvier 1980	353
Figure n° 47 : L'évolution du nombre d'adhérents de la CFDT dans la Loire entre 1977 et 1981	362
Figure n° 48 : Évolution du nombre de salariés des secteurs secondaire et tertiaire de la Loire de 1971 à 1981, et prévisions pour 1985	388
Figure n°49 : L'évolution du nombre de DENS dans la Loire d'avril 1981 à novembre 1983	392
Figure n° 50 : « Intégrer des jeunes »	402
Figure n° 51 : Les résultats des élections prud'homales dans la Loire en décembre 1982 .	404
Figure n° 52 : Les résultats des élections à la Sécurité sociale et aux Allocations familiales dans la Loire en octobre 1983	404
Figure n° 53 : Évolution du nombre d'adhérents de la CFDT dans la Loire de 1977 à 1988	410
Figure n° 54 : Évolution du nombre de DENS dans la Loire de 1973 à 1988	415
Figure n° 55 : Évolution du nombre de DENS dans la Loire de 1984 à 1988	424
Figure n° 56 : Combat ouvrier, novembre 1985, n° 261, dessin de Bernard Blaës	429
Figure n°57 : L'UD en bulldozer	448
Figure n°58 : Résultats des élections prud'homales de 1987 dans la Loire	450
Figure n° 59 : Résultats des élections prud'homales de 1987 au niveau national	451
Figure n° 60 : Évolution des votes aux comités d'entreprise de 1984 à 1988 dans la Loire .	451
Figure n° 61 : Évolution de la situation de l'emploi dans la Loire de 1974/1975 à 1986/1987	453
Figure n° 62 : Victoire électorale à Setforge et délinquance sociale du patronat	456
Figure n° 63 : Le règlement de la « succession d'Edmond Maire »	462
Figure n° 64 : Les congressistes par CSP lors des congrès confédéraux de 1976 à 1988.....	474
Figure n° 65: Les membres du bureau national par CSP de 1976 à 1988.....	474

Figure n° 66 : Évolution du nombre des adhérents de la CFDT dans la Loire entre 1963 et 1988.....	489
Figure n° 67 : Évolution du nombre officiel de demandeurs d'emplois dans la Loire de 1973 à 1988.....	489
Figure n° 68 : Répartition des congressistes par CSP lors du Congrès départemental de 1990.	498
Figure n° 69 : Répartition des congressistes par tranches d'âge.....	498
Figure n° 70 : Intégrer des jeunes ?.....	499
Figure n° 71 : Représentation des femmes dans le Bureau de l'UD et la Commission Exécutive de 1977 à 1990	501

Table des matières

SOMMAIRE	5
Tableau des sigles utilisés	7
Introduction	17
Le choix de la CFDT	18
Le choix de l'UD CFDT de la Loire	22
Les sources mises en oeuvre	23
Notre plan	29
Chapitre 1. Dans la minorité de la CFTC. 1944-1956	33
I. La « remise en route » de l'Union interdépartementale (UID) CFTC Loire Haute Loire et la sortie du mouvement catholique (1944-1948).....	34
A. La reconstruction des structures syndicales	34
B. Des positions floues et des divergences à l'intérieur de l'UID	36
1. Un ton nouveau et des courants différents	36
2. René Mathevet, figure centrale de l'UD et de la confédération CFTC-CFDT	38
3. Des revendications et des prises de position divergentes.....	41
II. L'économie de la Loire, la "bataille de la production" et les relations avec la CGT (1944-1950).....	43
A. L'héritage industriel du Bassin stéphanois.....	43
1. Une industrie fondée sur le textile, le charbon et la métallurgie, en grand essor entre 1815 et 1880.	43
2. Une industrie frappée par une crise à la fin du XIXème siècle avant de connaître « un second souffle » dans les trente premières années du XXe siècle	44
3. Un Bassin stéphanois en manque d'investissement	47
B. La « bataille de la production » dans la Loire (1945-1946)	47
C. Des relations difficiles avec la CGT	49
1. Refus de l'unité organique et heurts dans les entreprises.....	49
2. Une unité d'action limitée entre les deux UD	50
3. Une participation très limitée aux grèves en 1947-1948.....	51
a. Les grèves de 1947	52
b. La grève des mineurs de septembre à novembre 1948.....	53
4. Jean Rechatin, président de l'UD et secrétaire général de la fédération des mineurs CFDT	54
D. Protéger et développer l'organisation (1945-1950).....	55
III. L'UD de la Loire du côté des « minoritaires », 1944-1956.	58
A. Clivages et luttes entre majoritaires et minoritaires	58
1. La minorité et Reconstruction à la Libération.....	58
2. Débats et conflits entre 1948 et 1956	60
B. Marcel Gonin, un « ouvrier intellectuel » devenu dirigeant fédéral et confédéral..	62
IV. Une industrie en crise au début des années 1950 et le « conflit de la CAFL ».....	64
A. La « crise quasiment généralisée » au début des années 1950 et les mouvements sociaux de 1950 à 1956.	64
B. Le conflit autour de l'accord d'entreprise de la CAFL, le symbole d'un conflit entre principes et pragmatisme.....	69

1. Le déroulement du conflit	69
2. La condamnation de l'accord par l'UD CFTC.....	70
3. Les suites de l'accord	71
C. Le rapport d'André Garnier au congrès de l'UD de 1956 sur la situation économique et la condition ouvrière dans la Loire	72
Conclusions	73
Chapitre 2. Lutttes ouvrières, guerre d'Algérie, déconfessionnalisation (1956-1964)	75
I. Lutte contre la guerre d'Algérie, opposition à l'intervention soviétique en Hongrie et lutttes ouvrières dans la Loire (1956-1958)	76
A. Les débuts de la guerre d'Algérie et les prises de position de l'UD de la Loire pour la paix.....	76
B. L'intervention soviétique en Hongrie et ses répercussions dans la Loire	79
C. Des grèves unitaires en 1957 dans la Loire	80
D. Rapprochement entre « centristes » et minoritaires à la CFTC.....	82
II. L'UD face à la poursuite de la guerre d'Algérie (1957-1962)	83
A. Le dénouement de la crise de mai 1958	84
B. Les lutttes contre « la guerre d'Algérie de la Ve République ».....	86
C. Une conséquence de la guerre d'Algérie : la transformation de l'Union Départementale.....	90
III. Le soutien impatient de l'UD de la Loire à la déconfessionnalisation de la CFTC... ..	92
A. Une nouvelle majorité et l'élection d'Eugène Descamps au poste de secrétaire général de la CFTC	92
B. La participation de l'UD de la Loire à la « longue marche » de l' « évolution » de la CFTC.....	93
1. Le lancement du processus.....	93
2. La "quatrième question" et la bataille sur la déconfessionnalisation	95
3. Résistances et concession.....	97
4. L'aboutissement au congrès extraordinaire des 6 et 7 novembre 1964	98
C. Des éléments d'une culture syndicale commune.....	99
IV. L'UD CFTC-CFDT de la Loire en 1963	100
A. Les syndicats de l'UD de la Loire en 1963	101
1. la syndicalisation à la CFTC dans la Loire en 1963.....	101
2. Des questions et des réponses approchées	104
B. L'organisation de l'UD.....	106
C. La direction de l'UD au début des années 1960.....	108
1. Une direction nouvelle	108
2. Étienne Chovet	109
3. Les objectifs de travail de l'UD pour 1965	110
V. Les lutttes de 1963-1964 contre les licenciements	111
A. L'économie « faiblarde » de la Loire dans les années 1960	111
B. La grève ardemment soutenue des mineurs en 1963.....	112
C. L'échec de la lutte contre les licenciements à la SFAC	113
Conclusions du deuxième chapitre.....	115
Chapitre 3. Unité d'action avec la CGT. Mai-Juin 1968. Autogestion (1965-1969).....	117
I. 1965, une année de transition.....	118
A. Les conséquences de la scission.....	118
B. Les échéances politiques de 1965 : un révélateur.....	120
1. La CFDT et les élections municipales de mars 1965.....	120

2. Les élections présidentielles de décembre 1965	121
C. Le débat sur la stratégie syndicale.....	124
II. L'accord d'unité d'action CGT-CFDT et sa mise en œuvre au niveau national et dans la Loire	125
A. L'accord interconfédéral du 10 janvier 1966	126
B. Les journées d'action en 1966.....	128
C. L'action spécifique de l'UD CFDT pour « l'amélioration économique et sociale de la région stéphanoise »	132
D. Journées d'action et conflits locaux dans l'hiver et au printemps 1967.....	133
E. La « dégradation » des relations entre les deux confédérations	136
1. Les ordonnances sur la Sécurité sociale et les difficultés à trouver un accord pour les combattre	136
2. Lutte contre les ordonnances, divergences politiques, grèves dures et montée des polémiques.	137
3. « Au seuil de la rupture ? »	138
III. L'UD et les stratégies de renforcement de la CFDT pendant les années 1966-1968	140
A. Renforcement de l'organisation et réforme des structures.....	141
1. Un renforcement de l'organisation et des réformes de structures ajournées au niveau de la confédération.....	141
2. Réforme des structures et renforcement de l'organisation dans la Loire.....	142
3. Janette Ravachol, présidente de l'UD de 1968 à 1972.....	143
B. « À la recherche d'un « contre - poids politique »	144
1. Le colloque de Grenoble	145
2. Les élections législatives de 1967 : Renforcement de la gauche non-communiste ou participation à l'union de la gauche ?.....	146
C. L'autogestion.....	148
D. L'UD face aux stratégies " commune " et " autonome "	150
IV. L'UD CFDT dans le Mouvement de Mai-Juin 68	151
A. Le déroulement du mouvement dans la Loire	152
1. Des organisations syndicales prises de court	152
2. Le déclenchement et l'extension des grèves	153
3. la conduite de la grève vue de l'UD CFDT.....	155
4. Échos des usines et des bureaux en grève	156
B. La période-charnière du 24 au 30 mai 1968.....	159
C. la fin du conflit	161
V. L'UD dans les suites du mouvement de mai-juin 1968	163
A. L'analyse du mouvement de mai-juin 1968 comme le début d'un processus révolutionnaire	164
B. Augmentation des adhérents et changements à la direction de l'UD	165
C. L'UD dans l'action revendicative et des relations intersyndicales tendues	167
D. Les choix politiques de l'UD.....	170
E. Le Congrès de l'UD des 15 et 16 novembre 1969 : « Le socialisme à base d'autogestion »	172
Conclusion du chapitre.....	173
Chapitre 4. Le primat des luttes (1970-1973)	175
I. Les prises de position de l'UD.....	176
A. Un écart par rapport à la politique.....	176

B. Les positions prises par les syndicats CFDT de la Loire lors du congrès confédéral de 1970.....	177
1. L'orientation de la confédération.....	177
2. Une réforme des statuts de la CFDT jugée bureaucratique.....	179
3. Le bilan du congrès de 1970.....	180
C. Le soutien à Edmond Maire lors de la succession à Eugène Descamps.....	182
D. Le Congrès de Montrond des 8 et 9 avril 1972 : « Changer notre pratique syndicale ».....	182
1. « Pour une pratique syndicale offensive et démocratique ».....	183
2. « L'entreprise, terrain privilégié de l'action » et les UIB.....	184
3. Élargir la lutte syndicale au « cadre de vie » ?.....	185
E. Le refus du programme commun et les élections législatives des 4 et 11 mars 1973.....	186
II. L'organisation de l'UD en 1972.....	187
A. Les modifications apportées aux structures de l'UD en 1972.....	188
B. Les organismes de direction et d'exécution.....	188
1. La Commission exécutive (CE) élue en 1972 et son rôle.....	188
2. Le Bureau élu en 1972 et les Commissions.....	189
3. Les dirigeants de l'UD.....	190
a. Pierre Héritier, « l'héritier ».....	190
b. Roger Bonneville, l'ami fidèle de Pierre Héritier.....	193
C. Les structures qui « débordaient » l'Union Départementale.....	194
1. Des unions régionales professionnelles.....	195
2. L'Union Régionale Interprofessionnelle (URI) Rhône-Alpes.....	196
D. Les adhérents des syndicats de l'UD.....	196
III L'UD CFDT dans la « lutte globale contre le système capitaliste ».....	199
A. Le contexte national et départemental.....	199
1. Les « années-68 ».....	199
2. « Une région mal en point à l'avenir préoccupant ».....	200
3. L'« union conflictuelle » entre la CGT et la CFDT.....	203
B. Lutttes ouvrières et stratégies syndicales en 1970-1972.....	203
1. Les luttes ouvrières en 1970-1972.....	203
a. La « grève difficile » de mai juillet 1970 à la CAFL Saint-Chamond.....	204
b. Le Conflit des Nouvelles Galeries à Saint-Étienne du 11 septembre au 22 décembre 1970, un exemple d'« autogestion des luttes ».....	208
2. Les journées d'action commune avec la CGT dans les années 1970-1972.....	209
3. La participation de l'UD aux luttes sur les fronts « secondaires ».....	214
C. Le printemps de 1973 : « 1973, le 68 stéphanois, symbole des luttes des années 68 ? ».....	215
1. La grève des lycéens et des étudiants.....	216
2. La grève de la faim des travailleurs immigrés sans papiers.....	216
3. La grève de Peugeot Saint-Étienne ou la victoire et la vengeance d'un groupe.....	220
4. Le mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception.....	224
IV. Un « tournant » en 1973 ?.....	227
A. Les deux textes de « réflexion » du printemps 1973.....	227
1. Les réflexions sur les grèves de 1973.....	227
2. La note de réflexion en vue du 36ème Congrès confédéral.....	228
B. Le 36ème congrès confédéral.....	229
C. Le second semestre 1973.....	230
1. Les débuts de la grève chez Lip et l'UD de la Loire.....	230

2. Le coup d'état du général Pinochet au Chili le 11 septembre 1973	231
3. Lutttes et journées d'action	232
4. Le plan de travail proposé au Conseil de l'UD du 6 octobre 1973	233
Conclusion.....	233
Chapitre 5. Opposition à la confédération, crise et recentrage (1974-1979).....	235
I. Hiver 1974-été 1976 : crise économique et recomposition politique	236
A. La recomposition politique à gauche et à droite.....	237
1. La contre-offensive patronale.....	237
2. Les élections législatives de mars 1973	238
3. Les « Assises du socialisme » (12 et 13 octobre 1974).....	239
a. La CFDT choisit le PS.....	239
b. Le soutien de la CFDT à François Mitterrand et les « Assises du socialisme »	241
B. L'entrée dans la crise économique, printemps 1974-été 1976.....	246
1. La récession économique et le chômage	246
2. Autres conséquences de la crise : restructurations et aggravation des conditions de travail.....	251
3. L'opposition à la politique du gouvernement Chirac et les divergences sur l'interprétation de la crise.....	252
a. « La stratégie giscardienne dans l'impasse »	252
b. Des divergences internes à la CFDT et à l'UD	253
c. L'appel de l'UD et de l'URI à lutter contre la crise	254
C. Les luttes ouvrières dans la Loire de 1974 à l'été 1976 et les relations CFDT - CGT	256
1. Les Aciéries du Furan, une grève de travailleurs immigrés impliquant des « gauchistes »	256
2. En 1975-1976, de nombreux conflits dont un nouveau à Creusot-Loire Saint-Chamond	259
3. Les relations CGT - CFDT et les actions communes dans la Loire.....	264
D. L'opposition de l'UD et de l'Union Régionale Rhône-Alpes à la ligne confédérale	266
1. L'UD au congrès départemental du Chambon-Feugerolles.....	266
2. La ligne de l'UD et la genèse de la « contribution au débat »	268
3. Les difficultés d'élaboration de la « contribution au débat ».....	271
4. La défaite des porteurs de « la contribution » au congrès d'Annecy	273
5. Les suites du Congrès d'Annecy	275
II. Été 1976-fin 1979 : Crise économique et plans Barre. "Recentrage" et "resyndicalisation".....	278
A. Une politique qui réduisit les déficits publics, mais n'arrêta pas la progression du chômage	279
1. Au niveau national	279
2. L'aggravation de la crise dans la Loire.....	280
B. Division des droites et désunion des gauches.....	284
1. Division des droites et nouvelle stratégie du PCF.....	284
2. Les réactions de la CFDT et de l'UD de la Loire à l'abandon du Programme commun.....	286
C. Des conflits très nombreux dans la Loire	288
1. Les luttes ouvrières dans la Loire de l'été 1976 à l'automne 1979	288
2. Les journées d'action et les liens avec la CGT	293

a. Septembre 1976 - août 1977, journées d'action et rivalités intersyndicales ...	293
b. Septembre 1977-août1978 : journées d'action et division des gauches	294
c. Septembre 1978- décembre 1979 : montée et recul des actions communes ..	295
3. Les luttes sur les autres fronts	300
a. Des luttes diverses	301
b. Reconduction de la loi Veil et insertion professionnelle et syndicale des femmes	304
D. l'UD, l'URI et la confédération : de l'opposition à un rapprochement limité, 1977-1980.....	307
1. Le congrès de l'UD, les 2-3 décembre 1977 à Saint- Étienne	308
a. Le rapport d'activité.....	308
b. L'évolution du nombre et de la répartition des adhérents de 1974 à 1979.....	308
c. Le rapport d'orientation	310
d. Une direction renouvelée	311
2. L'opposition de l'UD de la Loire et de l'URI Rhône-Alpes au "recentrage"	313
a. Les conseils nationaux de janvier et avril 1978 : un tournant stratégique.....	313
b. Accords et désaccords d' avril 1978 à avril 1979	316
c. Le congrès confédéral de Brest : un rapprochement de l'UD avec la confédération ?	317
3. Les difficultés de l'UD de la Loire à partir du début de l'année 1978	321
Conclusions du chapitre	324
 Chapitre 6. L'échec d'une stratégie autonome (1980-1984).....	327
I. 1980-mai 1981 : Situation délicate de l'UD et élaboration difficile d'une stratégie autonome.....	328
A. La situation économique et sociale de la Loire en 1980-1981	328
1. L'évolution de la répartition des emplois de 1970 à 1981.....	328
2. La transformation des structures industrielles.....	331
a. Au début des années 1970	331
b. Les processus à l'oeuvre	332
3. Le chômage dans la Loire en 1980-1981	332
B. Les UD CGT et CFDT dans les conflits : divergences, actions unitaires, actions autonomes.....	333
1. Des relations compliquées entre les deux UD.....	333
2. Des conflits témoignant de la combativité des salariés, mais moins nombreux	336
a. La grève des personnels de santé en janvier-février 81	336
b. Mavilor (janvier 1979 – novembre 1983)	339
c. Manufrance (1975-1985).....	348
C. L'élaboration d'une stratégie autonome par l'UD CFDT	359
1. Préparation du congrès et recherche d'autonomie	359
a. La réunion du bureau extraordinaire du 19 janvier 1980	359
b. La session du Bureau de l'UD des 5-6-7 mars 1980	359
c. Septembre - décembre 1980 : Préparation du congrès, initiatives multiples et autonomie par rapport à la CGT.....	360
2. Le congrès de Terrenoire (18-19 décembre 1980).....	362
a. Le rapport d'activité	362
b. Le rapport financier	362
c. La résolution générale	363
d. Des motions.....	364
e. Les votes.....	365

D. Mise en œuvre de la stratégie définie au congrès et participation aux élections présidentielles	365
1. Une mise en œuvre difficile	365
2. Prises de position de la confédération et de l'UD en faveur des candidats de gauche pour les élections présidentielles	367
II . Mai 1981 - février 1984. La CFDT et l'UD de la Loire face au pouvoir socialiste.	368
A. L'avènement du pouvoir socialiste et son accueil par la CFDT	369
B. La politique gouvernementale et ses conséquences.	372
1. « Changer la vie ? »	372
2. La fin de « l'état de grâce »	373
3. « Croissance par la relance » et « arrêts de rigueur »	374
C. Le soutien critique apporté par la confédération à la politique du gouvernement	376
1. Leçons et revers du professeur Maire	376
2. Le soutien à Solidarnosc et la rencontre avec Michel Foucault	379
3. Le congrès de Metz et les « nouvelles solidarités »	380
a. Le rapport général présenté par Edmond Maire	380
b. Les interventions sur le rapport général	382
4. 1983-février 1984, « annus horribilis » et prise de distance avec le gouvernement	383
D. L'échec de la stratégie autonome de l'UD CFDT de la Loire et le congrès de 1984	386
1. L'économie de la région stéphanoise et les conflits de 1981 à février 1984.	386
a. La poursuite de la crise	386
b. Des conflits moins nombreux	388
2. L'échec de la stratégie de lutte de l'UD-CFDT	389
a. Sur l'emploi	389
b. Sur les autres fronts économiques et sociaux	392
c. Prises de position et action de l'UD sur les questions de société	396
d. Les actions de solidarité internationale	399
3. Échecs, dysfonctionnements, critiques de la confédération et du pouvoir	400
a. Les dysfonctionnements des structures	400
b. La baisse de la représentativité de l'UD	403
c. Une opposition grandissante aux décisions du pouvoir socialiste et aux prises de position confédérales	404
4. Le congrès de Rive de Gier et le bouleversement de la composition du Bureau de l'UD	407
a. La résolution générale votée par le congrès	407
b. Les votes	409
c. La chute du placement des timbres	410
d. La désyndicalisation	411
Conclusions du chapitre	415
Chapitre 7. Crise et tentative de reconstruction de l'UD (1984-1988)	417
I. Mars 1984 – mai 1987 : trois années terribles	417
A. Chronique des « événements qui ont marqué la vie de l'UD »	418
B. Retour sur les événements	422
1. Des mesures de soutien à l'emploi aux résultats très limités	422
2. Les mobilisations de l'UD : objectifs, modalités, alliances	424
3. Bonnes relations avec l'URI. Relations tendues avec la confédération	425
a. La négociation sur la flexibilité du temps de travail	426

b. Deux rapports d'activité pour un congrès confédéral. Bordeaux 11-15 juin 1985.....	427
Le congrès de Bordeaux est difficile à présenter pour plusieurs raisons. Situé en juin.....	427
c. « La mythologie syndicale de la grève a vécu », 29 octobre 1985.....	428
d. Crise de la société et crise du syndicalisme	431
C. Les problèmes de fonctionnement de l'UD.....	433
1. Des structures qui fonctionnaient mal, voire plus du tout.....	433
2. Le conflit entre les deux permanents, André Momein et Luc Garnier.....	435
D. L'absence de l'UD face à la liquidation de Creusot-Loire en 1983-1984.....	437
1. Le sauvetage de l'aciérie Creusot-Loire-Marrel à Rive-de-Gier-Chateauneuf..	438
2. La lutte contre les licenciements à Ermont	440
E. Une reconstruction de l'UD lente et complexe.....	442
1. Les réunions préparatoires au congrès de Saint-Étienne.....	443
2. Les décisions du congrès, les 21 et 22 mai 1987	446
II. Le redémarrage de l'UD et la CFDT : juin 1987-novembre 1988	449
A. La remise en route de l'UD	449
1. Une organisation qui fonctionne et une meilleure représentativité.....	449
2. Une situation économique toujours inquiétante à la fin des années 1980.....	451
3. Conflits et prises de position sur les questions sociales	454
B. Graves divergences avec la confédération avant le congrès de Strasbourg	458
C. Le congrès de Strasbourg, 22 – 26 novembre 1988 ou « l'aboutissement du recentrage »	464
1. Les amendements proposés.....	464
2. Rapports et interventions sur les rapports	465
3. Des bilans différents.....	467
D. Analyses du recentrage.....	469
1. Le recentrage : une résurgence.....	470
2. Le recentrage : Le résultat d'un décalage entre la logique de la CFDT et le nouveau « référentiel social » et d'une spirale de renoncements	471
3. Le recentrage : Un processus institutionnel réalisé à travers un basculement des permanents de la CFDT.....	472
4. « La traduction stratégique d'une lecture de la crise comme accoucheuse d'un monde nouveau »	475
5. Une dimension internationale pour le recentrage.....	478
Conclusions du chapitre	479
Conclusion générale	483
Sources et bibliographie	505
I. Archives écrites.....	505
A. Archives départementales de la Loire	505
1. Archives de l'UD CFTC/CFDT	505
2. Papiers de Pierre Héritier	507
3. Fonds Paul Gaume	507
4. Papiers de Janette RAVACHOL.....	507
5. Archives sous dérogation	507
6. La presse.....	510
B. Archives Municipales de Saint-Étienne	510
C. Archives privées confiées à l'auteur.....	510

D. Archives du CRESAL, Université Lumière Lyon 2, UA CNRS 899,	512
.....	
E. Archives de l'Union Syndicale des travailleurs de la métallurgie CGT	512
F. Archives confédérales de la CFDT	512
G. Articles	514
II. Témoignages oraux.....	515
III. Films.....	517
IV. ÉMISSIONS ENREGISTRÉES su Radio-Dio, site du GREMMOS	518
V. BIBLIOGRAPHIE	518
A. Ouvrages généraux	518
1. Ouvrages sur l'évolution sociale et culturelle	518
2. Ouvrages sur l'histoire politique	519
3. Ouvrages sur l'histoire économique et sociale.....	520
4. Ouvrages sur les mouvements de contestation et les luttes ouvrières.....	521
B. Ouvrages sur le département de la Loire	522
C. Ouvrages sur le syndicalisme	524
1. Histoire du syndicalisme en France	524
2. La « crise syndicale »	525
3. La CFDT	526
a. Ecrits d'acteurs	526
b. Etudes sur la CFDT	527
4. L'UD CFTC - CFDT de la Loire	529
ANNEXES	531
ANNEXE 1. Présentation des personnes interviewées	531
ANNEXE 2. Approche des positions des militant(e)s CFDT de la Loire interviewé(e)s	
.....	537
INDEX.....	547
Index des militants et des dirigeants des syndicats et des mouvements contestataires	
cités	547
Index des autres personnes citées	553
Index des entreprises citées.....	561
Table des illustrations.....	565
Table des matières	569

L'UNION DÉPARTEMENTALE DE LA CFTC-CFDT DE LA LOIRE :
Mutation, développement et crise d'une organisation syndicale (1944-1988)

L'étude porte sur la vie de l'Union Départementale de la Loire de la CFTC CFDT. Cette Union Départementale fait partie depuis 1947 de la minorité de la CFTC et sort progressivement du « milieu chrétien » pour intégrer le monde ouvrier. Elle lutte contre la guerre d'Algérie, soutient la déconfectionnalisation de la CFTC, pratique l'unité d'action avec l'UD CGT, beaucoup plus puissante qu'elle. Elle vit avec enthousiasme le mouvement de Mai-Juin 1968 et se réclame des « trois piliers » de la CFDT de 1970. Dans les années 1970, elle tente de susciter et d'appuyer le développement des luttes ouvrières et des différents mouvements de contestation. En 1974, beaucoup de ses militants adhèrent au parti socialiste que certains quittent rapidement.

En 1976, l'UD s'oppose à la confédération dans une « contribution » sur la transition au socialisme rejetée au congrès d'Annecy. De même, elle s'oppose au « recentrage » de 1978, avant d'accepter la « resyndicalisation » en 1979.

Mais depuis 1974, l'UD fait face à la crise économique qui entraîne chômage et désyndicalisation à partir de 1977. Cette crise empire dans les années 1980 avec la rupture avec l'UD CGT et des conflits internes et avec la confédération l'amenant à l'inaction. En 1987, l'élection d'un nouveau secrétaire général permet un retour à l'action, mais l'UD reste incapable de conduire des actions de masse.

La thèse se propose de rechercher dans l'évolution de la confédération et la vie de l'UD, les éléments qui permettent de comprendre son développement de 1944 à 1973 et la crise profonde qu'elle connaît dans les années 1980.

THE ASSOCIATION OF CFDT CFTC IN THE LOIRE COUNTY:
Mutation, development and crisis of a trade union (1944-1988)

The study focuses on the life of the "Union Departementale" ("UD") of the Loire CFDT CFTC. This "UD" since 1947 has been part of the minority of the CFTC and gradually left the Christian community to integrate the working classes. It has fought against the war in Algeria, supported the secularization of the CFTC, worked together with the DU CGT, which was much more powerful than itself. It has supported with enthusiasm the May-June 1968 movement and called for "three pillars" of the CFDT in 1970. In the 1970s, it has tried to encourage and support the development of workers' struggles and the various protest movements. In 1974, many of its militants have joined the socialist party that some left quickly afterwards.

In 1976, the "UD" has opposed to the confederation in a "contribution" for the transition to socialism rejected at the Annecy conference. Similarly, it has opposed to the "refocusing" of 1978, before accepting the "re-unionization" in 1979.

But since 1974, the "UD" has faced the economic crisis causing unemployment and de-unionization starting in 1977. This crisis has worsened in the 1980s with the break with the "UD" CGT and internal conflicts with the confederation bringing it to inaction. In 1987, the election of a new Secretary General has marked a return to action, but the "UD" has remained unable to conduct mass actions.

The thesis proposes to look into the evolution of the confederation and the life of the "UD", the elements for understanding its development from 1944 to 1973 and its deep crisis in the 1980s.